



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753204 4

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL. 1749.



A PARIS,

Chez {
ANDRE CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARBOIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

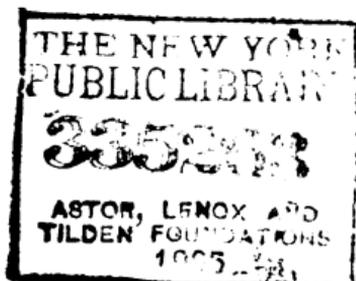
A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur*e est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Maçon. Nous prions très - instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercur*e de France, rue des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Remond de Sainte Albine.

PRIX XXX. SOLS.





MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL. 1749.



PIECES FUGITIVES,
en Vers. & en Prose.

*DISCOURS prononcé à l'ouverture des
Audiences d'après la Saint Martin de
l'année dernière, par M. Dauphin
d'Alinghen, Conseiller du Roi, Lieute-
nant Général de Boulogne-sur-Mer.*



Essieurs, nous ne pouvions nous flater d'un événement plus heureux, que celui qui vient de terminer les Campagnes de notre glorieux Monarque. Quand tout alloit plier sous ses loix, il interrompt le cours de ses victoires, pour donner la paix à ses pen-

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

ples. Il juge plus digne de sa grandeur, d'épargner le sang d'un seul de ses sujets, que de détruire mille ennemis, & l'heureux titre de Pacificateur lui paroît plus flatteur que celui de Vainqueur & de Conquérant.

France, à ces traits, reconnois ton Maître, & si l'éclat de ses victoires te le fait admirer comme Héros, apprends de sa bonté & de sa clémence, à l'aimer aussi comme Pere.

C'est sous ce dernier titre, Messieurs, que je me propose de célébrer aujourd'hui ce grand Roi, & si mes foibles talens me fournissent peu de ressources pour traiter un si beau sujet, je trouverai du moins dans mon cœur un fond de sentimens, capable de me soutenir dans cette entreprise.

De toutes les qualités qu'un Roi peut apporter sur le Trône, il n'en est point de plus propre à faire le bonheur de ses sujets, & à lui concilier leur amour, que la bonté. C'est par cette vertu principalement que les Rois sont l'image de l'Être suprême, dont la puissance n'éclate que pour faire du bien, & pour répandre ses bienfaits sur tout ce qui respire.

Or si jamais Prince fit briller cette vertu, c'est sans contredit notre Monarque. Soit

qu'on le considère dans ses actions d'éclat soit qu'on l'examine dans sa vie privée tout respire dans sa personne le caractère de la bonté la plus aimable.

Le Ciel l'a partagé de l'heureux avantage de se montrer toujours grand, sans cesser d'être homme, & ce fond d'humanité est comme l'ame de ses actions, même les plus héroïques.

Est-il Vainqueur à Fontenoy ? A-t'il couvert nos campagnes d'ennemis taillés en pièces ? Il conduit lui-même l'Héritier du Trône sur le champ de bataille, & à la vûe d'un si terrible spectacle : *Apprenez, lui dit-il, mon fils, à n'entreprendre jamais la guerre que dans la plus pressante nécessité.*

Combien de Princes se seroient livrés à toute l'intempérance de leur joie, & surtout dans l'yvresse d'une première victoire ? Mais non. Ce grand Roi en profite pour modérer dans un jeune Héros trop d'ardeur pour la gloire, & pour jeter dans son cœur les premières semences du bonheur des peuples, en lui inspirant des sentimens pacifiques.

Un Prince, si modéré dans la victoire, ne pouvoit manquer d'être compatissant, même pour ses ennemis.

C'est à vous de le dire, fiers & braves

guerriers , que le sort des armes fit tomber entre ses mains. Vit-on quelque différence entre vous , & les propres sujets du Vainqueur ? N'éprouvâtes-vous pas de la bonté les mêmes soins pour vos blessés , les mêmes attentions pour vos malades ? Vous fut-il permis de vous appercevoir que vous étiez prisonniers de guerre ? Quelle différence entre notre Maître , & ces Princes aveuglés par la victoire , qui abusent d'un fragile avantage , pour faire sentir à l'ennemi vaincu les disgrâces de la captivité !

Les besoins pressans de l'Etat obligent-ils ce Prince de lever des impôts sur ses peuples ? Il ne les ordonne qu'à regret , & en se faisant violence. Il écoute avec bonté les représentations d'une Cour auguste , toujours attentive à la gloire du Trône , en veillant sur les intérêts du peuple.

Vit-on jamais sous aucun Regne les récompenses plus fréquentes , les gratifications plus abondantes & plus multipliées ? Jamais Monarque fit-il paroître plus de compassion pour les malheureux , & plus de soin pour prévenir ou soulager leurs misères ? Que j'aime à le suivre , Messieurs , dans ces tristes refuges de l'humanité , où il va visiter les blessés & les malades ! Que j'aime à le voir s'intéresser lui-même aux besoins des hôtes infortunés de ces lieux de souffrance & de douleur !

De quels prodiges de valeur le soldat n'est-il point capable sous un Roi si tendre, si compatissant ?

Mémorable journée de Laufelt ! J'en atteste cette opiniâtreté de courage, ces efforts presque incroyables, dont tu seras à jamais l'époque. Une force, supérieure à la valeur même, sembloit animer nos combattans. L'ennemi confus, désespéré, la regardoit lui-même comme surnaturelle, & cette force, Messieurs, quelle étoit-elle, si ce n'est l'amour de nos troupes pour leur Maître ?

Mais si nous aimons ce bon Roi, de quel amour lui-même ne nous honore-t'il point ? Vient-il visiter cette Ville ? La joie qu'il ressent de se voir au milieu d'un peuple qui n'a de bouche que pour le louer, qui n'a des yeux que pour le voir, cette joie, dis-je, le retient parmi vous au-delà du tems qu'il s'étoit prescrit. Il vous donne un jour entier, pour vous témoigner sa satisfaction & sa tendresse.

Est-il au milieu du peuple de Metz ? Son cœur ne peut tenir contre les acclamations qu'il entend de toutes parts. *Vive mon peuple*, répond-il aux cris de *vive le Roi*, dont les airs retentissent ; effusion de cœur, d'autant plus flatteuse pour son peu-

A iij

8 MERCURE DE FRANCE.

ple , qu'elle le met en égalité de sentimens vis-à-vis de nous.

Une maladie subite & dangereuse nous fait craindre pour ses jours. Il n'a de regret à la vie , que parce qu'une voix secrète l'assûre , qu'il n'auroit vécu que pour notre bonheur.

Qui auroit pû douter , ô Grand Roi , de la vérité de cet oracle ? N'est-ce point votre amour pour vos peuples , qui vous fit quitter votre armée de Flandres , & braver les chaleurs d'une saison brûlante , pour voler au secours des habitans d'Alsace ?

Lè Ciel ne permit point qu'un motif si noble devînt la source de nos malheurs. La main du Tout-Puissant vous rend à nos vœux , & nous vous témoignons , à notre tour , par les empressemens de la joie la plus tendre , quelles ont été nos craintes & nos allarmes.

C'est dans une circonstance si touchante , qu'il s'éleva comme une voix publique de l'épanchement de tous les cœurs. Ce n'est plus au Monarque , que s'adressent toutes les marques de joie , toutes les acclamations , tous les vœux ; c'est à LOUIS LE BIEN-AIMÉ , titre au-dessus de tout éloge , & qui annonce le meilleur ,

comme le plus grand de tous les Princes. Car, s'il est vrai que la Royauté doit être l'image du gouvernement paternel, pouvions-nous caractériser notre Maître par un surnom plus honorable, que celui qui nous donne l'idée d'un véritable Pere ?

Quel Prince mérita mieux un si beau titre, à n'en juger que par les traits, dont je viens de vous donner une foible ébauche ?

Mais quels nouveaux sujets d'admiration ne vous offrirois-je point encore dans les vertus privées de ce Prince ?

Vous le verriez, dans l'intérieur de son Palais, également grand, également respectable par ce même caractère de douceur. Jamais le moindre trouble, le moindre nuage, n'altère la serenité de son visage. C'est une voix unanime parmi les Officiers de sa Maison, que jamais il n'y eut un si bon Maître. Le joug du service leur est inconnu, par les charmes qu'ils trouvent près de sa personne ; un air toujours humain, toujours bienfaisant, semble leur exprimer qu'il partage leurs peines, & c'est comme à regret qu'ils sentent expirer le tems de le servir.

Vous verriez dans le sein de sa propre famille le plus tendre de tous les peres, vivant avec le Prince & les Princesses, ses

A v

enfans, dans les pures délices de l'homme privé; formant lui-même dans leur cœur ces sentimens de grandeur & d'élevation, si dignes de leur anguste naissance; leur apprenant à être sages, équitables, humains, modérés, en un mot semblables à lui-même; ne leur montrant son autorité, qu'en leur prouvant sa tendresse; ne leur faisant sentir d'autre contrainte, que celle que donne la joie de vivre avec ce qu'on aime.

Il manqueroit un trait essentiel au portrait de ce grand Prince, si j'oublois de vous le faire voir aussi bon ami que vous l'avez vû bon Maître & bon Pere. Oui, l'amitié, ce doux lien de la vie, cette vertu si rare sur le Trône, n'est point un sentiment inconnu pour lui. Que ce trait fait honneur à un Monarque, si vous considérez, Messieurs, par quelles loix l'amitié se gouverne! Elle n'est ni flateuse ni rampante; elle n'envisage ni le rang, ni l'autorité, ni la naissance; elle rend ses hommages au seul mérite, & ne s'attache qu'à la personne; elle ne se plaît que dans l'égalité, elle est ennemie de toute contrainte; elle exige enfin autant qu'elle donne. Un Prince qui aime, & qui veut être aimé, est donc celui qui sçait oublier le titre de Maître, pour ne plus se montre

qu'ami. Qu'il est grand, qu'il est généreux, qu'il est beau de descendre ainsi ! Que c'est bien connoître le prix des cœurs, & le doux plaisir qui est attaché à s'en faire aimer !

Non, ce n'est point par un préjugé aveugle, que notre amour lui a donné le titre glorieux de BIEN-AIMÉ.

On nous regardera parmi les autres peuples, si l'on veut, pour une Nation idolâtre de ses Souverains. Ici, la flatterie n'a aucune part ; ce titre a pris naissance dans nos cœurs, & les propres vertus du Roi l'y ont fait naître.

Mais les Nations étrangères elles-mêmes n'admirent-elles point & la douceur & la sagesse de son Regne ? Interrogez l'Angleterre entière. De quels éloges ne l'a-t-elle point comblé à la première nouvelle de la suspension d'armes ? Londres & ses habitans ne pouvoient se lasser de publier ses louanges. Ils oublioient leur propre Monarque, pour célébrer la grandeur du nôtre.

N'en doutons pas, Messieurs, c'est de ce fond d'humanité que l'on a vû éclore ce grand événement, cet événement si long-tems désiré, & qui rejouit aujourd'hui toute l'Europe.

A vj

Dans quelles circonstances ce grand Roi vient-il de donner la paix ? Dans le plus haut point de sa gloire. A la veille de se voir maître de toutes les Places des Pays-Bas , & de subjuguier la Hollande entiere. Dans un tems où toutes ses troupes ne respiroient que la victoire , & où la terreur & l'épouvante sembloient avoir vaincu d'avance ses ennemis. Quelle magnanimité n'est pas nécessaire pour obtenir de soi tant de retenue ? Sentons , Messieurs , tout notre bonheur , & jouissons-en d'une maniere , qui fasse voir que nous en sommes dignes. Ne cessons d'adresser nos vœux au Ciel pour la prospérité & la conservation d'un Prince , aussi modeste dans ses triomphes , qu'il a paru grand à la tête de ses armées.





F R A G M E N T

*A M. de ***.*

EMporté par l'effor où ma verve se livre,
 Cher ami, montre-moi la route qu'il faut suivre.
 Dans ces chemins étroits que je ne connois pas,
 D'un Poëte incertain daigne guider les pas,
 Et sur le Mont sacré, d'une main bienfaisante ;
 Conduis ma Muse, encor timide & chancelante.

Irai-je sur la Scène, à l'aide d'un Acteur,
 Faire rire peut-être aux dépens de l'Auteur ?
 Faudra-t'il, de Vénus célébrant la magie,
 Dans les accens plaintifs d'une fade élogie,
 D'une Héroïne en l'air plaindre le triste sort ;
 Et vouloir la chercher dans les bras de la mort ?
 Non ? Je ne pûs jamais souffrir en mon langage
 De ces mots doucereux l'insipide étalage,
 Et je préférerois, à ce ton languissant,
 De l'enroué Brebëuf (*) le frivole clinquant.

C'est toutefois ce goût qui regne sur la Scène :
 Des traits de Cupidon on arme Melpomène ;
 César (b), de ses lauriers loin d'être couronné ;

(a) Poëte François qui a traduit la Pharsale de Lucain, & qui, à ce qu'on prétend, a encheri sur l'enflure de ses vers.

(b) Dans la Mort de Pompée.

14 MERCURE DE FRANCE

De myrtes & de fleurs est mollement orné.

Veux-je voir ce Héros qui mit l'Asie en cendre ;
Ce Prince belliqueux , ce fougueux Alexandre (a),
Pour qui la gloire & Mars avoient seuls des ap-
pas ?

Les yeux de Cléophile ont arrêté ses pas.

L'univers ne pouvoit suffire à son courage ;
Je le vois dans les fers d'un indigne esclavage ,
Aux genoux d'une femme abaisser sa grandeur ;
Et pour prix de ses faits ne vouloir que son cœur.

Heureux , si sur les pas des Maîtres de la Grèce ,
Nos Auteurs de la Scène exiloient la tendresse !
Nous pourrions à ces jeux , devenus florissans ,
Délasser sans fadeur nos esprits languissans.

Qu'est devenu ce tems , où le peuple d'Attique
Voyoit avec plaisir son Théâtre tragique
Des plus chastes attraits modestement vêtu ,
Et jusques sous le masque admiroit la vertu ?

Cet heureux tems n'est plus : un goût trop déplo-
rable

Sur la Scène n'admet qu'un amour méprisable (b).

(a) *L'Alexandre de M. Racine. On peut répondre que c'est une de ses premières pièces.*

(b) *Il est dommage que ce trait de censure ne paraisse pas aujourd'hui des plus justes. La Mérope de M. de Voltaire, où il n'y a point d'amour, & tout récemment la Tragédie de Catilina, nous ont prouvé que les François pouvoient s'en passer.*

Mais, quoi donc ? Espérons. Le François est
leger ;

Il ne se dément point, & son goût doit changer :

Le chemin est ouvert : imitons Juvenal
Insensé , laisse-là ce métier trop fatal.

De son tems on pouvoit , en son humeur austère ,
Rire aux dépens des sots , si communs sur la terre ;

Taxer du nom de fat, un homme qui l'étoit ,
Et dire enfin , tout haut , tout ce que l'on pensoit.

Trop de mal aujourd'hui suivroit cette franchise ;
La sagesse dès Loix ne nous l'a point permise ,

Et tout Approbateur , sans doute avec raison ,

Au bas d'un trait malin n'a jamais mis son nom.

Pourquoi , d'ailleurs , vouloir exciter la ven-
geance ?

Ne s'acquiert-on un nom que par sa renommée ?

Cet injuste talent doit-il être permis ,

Si donnant des lecteurs , il ôte des amis ?

Ne point médire ! O Ciel ! . . . que faire donc ?

Que faire ?

S'accoutumer à tout , endurer , & se taire :

Verum nequeo dormire. . .





REFLEXIONS.

Que de biens dont nous ignorons le prix, parce que nous n'en avons jamais été privés !

Du premier coup d'œil, on hait l'orgueilleux : du second, on le plaint.

Ce qui nous rend si hardis à envier l'état d'autrui, c'est l'assurance de n'être pas pris au mot.

Il est des louanges fausses & pourtant utiles. De ce nombre sont celles qui nous imposent la loi de les mériter.

Quelques personnes ont tort avec esprit ; d'autres ont sottement raison.

La ~~raison~~ est, dit-on, la santé de l'ame ; l'espérance en est donc la convalescence.

Le plus brillant génie sent amortir son feu dans l'adversité ; mais ce que l'ame, abattue par le malheur, perd du côté de l'imagination, elle le regagne du côté de la réflexion.

Il est des choses qui encouragent & découragent à la fois ; ce sont les ouvrages des grands hommes.

Que je plains une ame tendre & délicate, placée avec des ames dures & grossières ! Il me semble voir un corps mince.

Aux soins empressés de l'Amour ;
 Cet enfant dont les pleurs vous ont si bien servi ;
 Doit être payé de retour.

Par la même.



LETTRE à M. le Chevalier * * * à
 l'occasion de la mort de M. le Comte
 de * * *. Par M. Porquet.

J'Ai vû mettre hier en terre M. le Comte de * * *, qui a été emporté au bout de sept jours d'une fluxion de poitrine. Cette funebre cérémonie, mon cher ami, m'a plongé dans des idées qui m'occupent, & dont je veux vous faire part.

On entend parler à toute heure de gens qui viennent de terminer leur carrière ; nous les voyons même conduire tous les jours dans leur triste & dernière demeure, sans en être frappés. Il faut que ce soit des personnes qui nous touchent par quelque endroit, pour y faire une attention sérieuse & profonde. J'ai été surpris plus d'une fois de cette indifférence, non moins étrange qu'ordinaire par rapport à un objet aussi effrayant pour l'humanité. D'où peut venir en effet cette sécurité mal entendue, qui semble nous promettre l'affranchisse-

ment d'une loi qui ne souffre aucune exception ? Je pense , mon cher ami , qu'en discourant avec vous sur cette matiere , je vous ai déjà exposé de vive voix une partie de ce que vous allez lire ; mais qu'importe que je me répète ici ? Ces sortes de réflexions sont conformes à l'état présent de mon ame , & pourquoi n'aurez-vous pas la complaisance de vous y livrer un moment avec moi ? Vous n'êtes mon ami que pour cela , & d'ailleurs tout ce qui est marqué au coin de la sagesse & de la vérité , ne peut manquer de vous plaire. Doiié des graces de l'esprit , vous en avez aussi la solidité , qualités opposées en apparence , & même qu'une erreur assez commune , ou plutôt qu'une basse & maligne jalousie des talens reconnus a prétendu long-tems être incompatibles , mais qui néanmoins se trouvent réunies plus souvent qu'on ne croit , principalement dans ce siècle-ci , qu'on peut dire être le triomphe de l'exâcte raison & de la Philosophie , ainsi que des agrémens , de la finesse & du goût.

Il est certain qu'une infinité de causes concourent à rendre l'homme distrait à l'égard de ce qui l'intéresse , & qui devrait l'occuper le plus. Surtout une horreur secrète & naturelle détourne la vûe de son

esprit loin de ce moment affreux, où cet Univers, & tout ce qui peut y attacher ses affections, s'évanouira à ses regards comme un vain songe & comme une légère fumée, & où il découvrira en même-tems un nouvel ordre de choses qu'il craint, ou du moins qu'il ne connoît pas. D'un autre côté l'emportement de ses passions, & le tourbillon continuel de ces puerilités qu'on nomme affaires sérieuses, l'agitent & le tourmentent sans relâche. Dans le cours de ces dissipations & dans l'ardeur de cette espece de phrénésie, quel moyen qu'il se recueille, & qu'il puisse jouir de ce calme & de cette liberté d'ame, nécessaires pour songer que tout ce qui l'environne, périra un jour, & que lui-même finira dans peu; pour y réfléchir, dis-je; non pas de cette maniere inappliquée & superficielle, avec laquelle il n'est point rare que les moins sages y réfléchissent, mais avec cette activité & cette force de pensée, qui mettant l'objet médité, comme sous nos yeux, en saisit, en pénètre, en approfondit toutes les parties & toutes les suites?

Une autre raison que je développerai plus particulièrement, parce qu'elle est peut-être moins connue, ne contribue pas peu à nous entretenir dans l'oubli de ce

terme fatal , vers lequel chaque pas que nous faisons , nous conduit malgré nous.

Quelque grande que soit la multitude des hommes qui disparoissent de dessus la surface de la terre , & en général des êtres qui sont détruits à tous les instans , la scène du monde demeure toujours remplie , & nous n'y appercevons jamais de vuide sensible. La Nature ne fait point de pertes qu'elle ne répare aussi-tôt , & le spectacle qu'elle nous offre , s'il change souvent , de la maniere dont il se renouvelle , paroît du moins à peu près toujours le même. Tel est le principe de l'illusion qui diminue à nos yeux les effets sanglans & terribles de la mort , je dirois presque qui nous fait croire qu'on ne meurt point , à moins , comme je l'ai observé , que nous perdions nos proches ou nos amis. Car alors la sphere étroite , dans laquelle nous sommes renfermés , & dans laquelle nous vivons avec eux , composant en quelque maniere un petit univers à part , aucune de ses parties ne peut manquer , que son absence ne soit remarquée ; ce qui est très-different par rapport à la communauté générale des hommes. Après les batailles de Ramillies, d'Hocgstet, ou telle autre , s'apercevoit-on que les promenades, les places publiques, les Spectacles, fussent

moins fréquentés? Non, Paris ne paroît-
 soit pas moins peuplé qu'auparavant, &
 tout y alloit à peu près de-même. Mais je
 suppose que le nombre des habitans de
 cette grande Ville, du Royaume, du mon-
 de entier, si vous voulez, fût déterminé,
 & qu'il n'y eût point de nouvelles repro-
 ductions, de quelle terreur ne seroit-on
 pas agité en voyant périr si rapidement,
 & tomber, pour ainsi dire, à ses pieds le
 Genre humain? L'image de la mort nous
 seroit sans cesse présente, & nous ne ver-
 rions qu'elle.

C'est ce qui arriveroit sans doute à plu-
 sieurs personnes de même sexe, qui ayant
 fait naufrage, aborderoient, à l'aide de
 quelques débris, dans une Isle déserte,
 d'où elles ne pourroient sortir & où ce-
 pendant elles trouveroient de quoi pour-
 voir aux besoins de la vie. Je m'imagine
 qu'elles mourroient toutes autant de fois
 qu'une d'elles viendroit à mourir, & di-
 minueroit par conséquent leur petite so-
 ciété.

Il est pourtant vrai, mon cher ami, que
 ce qui nous rassûre aujourd'hui, n'est point
 du tout un motif raisonnable.

En effet la naissance des hommes, desti-
 nés à remplacer ceux qui vivent à présent,
 n'empêchera point la fin prochaine de

ceux-ci : au contraire elle la leur annonce,
 puisqu'elle leur annonce des successeurs.

Je suis, &c.

Voulez-vous du Public mériter les amours ?
 Sans cesse en vos écrits variez vos discours.

Despreaux.



V E R S , par le même.

*A Mademoiselle * * * ; sur le dessein qu'elle
 avoit de se retirer du monde.*

I Ris , je n'ai plus rien à dire
 Au projet que vous méditez ;
 C'est la vertu qui vous l'inspire ;
 Car en tout vous la consultez.

Je ne veux , en ami fidèle ,
 Que vous avertir d'un danger ;
 Où bien-tôt , par excès de zèle ;
 Vous-même allez vous engager.

Ce petit Dieu , des Dieux le maître §
 L'Amour , choqué de vos mépris ,
 Doit vous forcer à comparoître
 Devant le Sénat de Cypris.

Là, ses yeux tout baignés de larmes,
 Il vous demandera pourquoi,
 Insensible à ses plus doux charmes,
 Vous bravez son culte & sa loi.

Sur vous, dira-t'il en colere ;
 Je n'ai donc versé mes bienfaits,
 Que pour vous voir, loin de Ciyhere ;
 Les ensevelir à jamais !

Sur votre sein, sur votre bouche ;
 En vain j'ai semé ces trésors,
 Qui dans le cœur le plus farouche
 Portent mes feux & mes transports.

Ces yeux, que j'animai moi-même,
 Font sentir en vain mon pouvoir ;
 Quelle est votre injustice extrême !
 Il faudra donc ne les plus voir !

Cette taille noble & legere ;
 Que Pallas pourroit envier ;
 Cet air d'innocente bergere ;
 Que je puis seul apprécier.

De tant d'heureux dons l'assemblage ;
 Né pour le monde, le fuira !

Ab

Ah! faites-en plutôt l'usage
 Qu'un amant vous enseignera:

Pour soi seul on n'est point aimable;
 Trop charmante Iris, apprenez
 Qu'envers moi vous êtes comtable
 Des biens que je vous ai donnés.

Par un vain scrupule asservie,
 Vous ne pensez pas que de moi
 Tenant vos charmes & la vie,
 Vous m'en devez le doux emploi,

Ma gloire doit être la vôtre.
 Laissez-moi conduire vos pas;
 Au profit de l'un & de l'autre
 Exercez vos divins appas.

Quel triste préjugé s'oppose
 A l'ardeur des tendres desirs!
 La fleur de l'âge est une rose,
 Qui se fane sans les plaisirs.

Tandis que vos ans vous secondent,
 Faites donc un choix délicat.
 L'Amour & vos yeux en répondent;
 Vous ne sçauriez aimer d'ingrat.

26. MERCURE DE FRANCE.

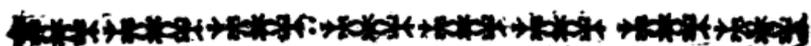
Iris, figurez-vous entendre
Cupidon qui vous parle ainsi
Contre une éloquence si tendre
Aurez-vous le cœur endurci ?

Il n'est point de sage réplique
Aux leçons de cet immortel ;
Les Juges de la République
Vous condamneront sans appel.

Dans cet auguste Aréopage
On traite mal une Beauté ;
Qui fuit l'amoureux esclavage ;
Par indolence ou par fierté.

Sa politique ne pardonne
Jamais un pareil attentat ,
Et quelque excuse que l'on donne ;
C'est toujours un crime d'Etat.

La Raison plaidera ma cause ,
Me direz-vous Ah ! la Raison ;
Lorsque l'Amour veut quelque chose ;
Auroit beau jeu de dire non.



V E R S

A Madame Genty, pour le premier jour de l'année. Par M. Chaponnel, son petit-fils, en troisième au Collège d'Harcour.

EN ce jour, où chacun se pique d'éloquence ;
 Je voudrois bien vous faire un compliment ;
 Mais, Maman, le plus beau, pour un esprit qui
 pense,

Qu'est-il auprès du sentiment ?

Respect, amour, reconnoissance ;

Voilà tout ce que je vous doi,

Et c'est aussi le seul hommage

Qui soit digne de vous & dépende de moi.

Je ne puis donc, Maman, vous offrir davantage ;

Agréez ce tribut ; son prix est la candeur.

S'il est mal exprimé, du moins il est sincère.

A mon âge on sçait mal farder son caractère ;

Et la langue est toujours l'interprète du cœur,





EXTRAIT d'un Projet dans lequel on se propose de conserver à l'Etat un Corps de vieilles troupes, en formant des Colonies de deux cens Réformés, pauvres & volontaires, auxquels on pourroit donner des terres incultes, à mettre en valeur, sans que le Roi y contribue, ni le Peuple; pas même la Noblesse, le Clergé, le Tiers-Etat, les Fermiers Généraux, ni les Partisans. Par M. François Carré.

UNe trop funeste expérience n'a que trop souvent démontré qu'une réforme dans les troupes, lorsqu'elle est faite, sur tout à la suite d'une guerre qui a duré plusieurs années, a des suites toujours très à craindre pour les Réformés & les autres Citoyens. Les premiers se trouvent souvent dans l'impossibilité de pouvoir subvenir aux besoins de la vie, faute de sçavoir quelque métier; & les autres souffrent ordinairement de la dure nécessité où ceux-là sont souvent obligés de se porter. De-là il arrive qu'une partie des licenciés est dans l'obligation de s'expatrier, de passer chez l'étranger qui peut avoir besoin de soldats; l'autre, moins animée de cette noble ardeur, se laisse aller à la licence

qu'elle a contractée pendant la guerre, & à laquelle elle donne une entière carrière, n'étant plus retenue par la sagesse qui la contenoit, même dans ces tems de trouble.

Un Citoyen qui travailleroit à prévenir ces tristes fuites, qui tâcheroit de conserver à l'Etat tous ses sujets, qui empêcheroit la sortie des uns & la licence des autres, & qui trouveroit le moyen de procurer ces avantages sans être dans l'obligation d'imposer de nouvelles taxes, de rien tirer même de celles qui subsistent, ne pourroit sans doute qu'espérer le suffrage du Public, la protection du Prince sous le Règne duquel nous avons le bonheur de vivre, & dont toutes les vûes sont dans les tems mêmes où il est nécessaire de sacrifier des sujets, d'en conserver autant qu'il est possible. Je ne sçais si je puis dire que j'ai trouvé ce moyen si utile & si nécessaire; mais le projet que j'ai imaginé, le plan d'arrangement que je me suis fait, me donne cette douce espérance, & flatte d'autant plus mon zèle, qu'il n'a été formé que par la seule ambition que j'ai d'être utile à ma Patrie.

Voici ce projet très abrégé & dénué par conséquent des détails où il est nécessaire d'entrer pour prévenir tous inconvéniens, & subvenir à tous les besoins qu'une telle

entreprise demande ; détails que je n'ai pas manqué de faire avec le plus de précision qu'il m'a été possible dans l'écrit que je garde , & que je souhaiterois pouvoir donner en entier , si la voye que j'ai choisie pour le faire connoître au Public , pouvoit le permettre.

Je propose donc d'établir des Villages composés de deux cens réformés , dans les Provinces Maritimes où il y a des terres incultes , en commençant par les bords de la mer , & en continuant par les grands chemins.

A ce seul énoncé, mon projet a sans doute de quoi prévenir contre lui ; on sent d'abord que des gens dénués de tout , tant du côté corporel que du spirituel , demandent qu'on les prévienne sur ces deux points. Non-seulement il faut leur donner de quoi vivre & s'habiller , mais il faut les loger , ou les mettre en état de se faire des logemens , en leur fournissant tout ce qui est nécessaire ; on sent que comme souvent les établissemens formés ne peuvent se soutenir long-tems , si on n'y maintient pas une police réglée , qu'il est nécessaire d'établir des Juges pour le corporel , & des autres pour le spirituel , qui aient inspection sur ces Villages & qui puissent les conduire , y entretenir la paix,

tant qu'il est possible, & empêcher les désordres que l'ignorance trop grande de ses devoirs entraîne toujours avec elle. On conçoit aisément que ces nouveaux établissemens seront autant de Mines, qui enrichiront le Royaume par la multiplication des denrées qui attireront les matieres de nos voisins, ne pouvant s'en passer. Ce seront autant de fortifications qui mettront l'Etat à couvert des incursions des voisins, jaloux de sa gloire. Ce seront autant de pépinières, qui multiplieront les matelots, les laboureurs, les soldats, les ouvriers, qui font ordinairement fleurir le commerce. Ce sera de plus un Corps de vieux soldats aguerris (qui ne coûtera rien à l'Etat que lorsqu'il sera commandé pour le service) tout armé, tout discipliné, & prêt à marcher au premier ordre.

Je n'ai point cherché à me cacher toutes les difficultés, je me les suis au contraire multipliées le plus que j'ai pû, afin de ne rien laisser en arriere. Je suis même entré dans de grands détails, & je crois avoir prévu à tous. J'ai trouvé le moyen de faire subsister les réformés depuis le moment qu'ils seront privés de la paye du Roi, jusques à ce qu'ils puissent tirer de leur travail de quoi le faire, jusques à ce que les terres qui auront été concédées à

B iiii

chacun d'eux, puissent les payer de leur travail. J'ai scû trouver les matériaux propres à leurs logemens, en attendant que les Villages qu'ils doivent occuper soient bâtis. J'ai même étendu mes vûes jusques sur les malades, les vieillards, les enfans orphelins, les incurables & les veuves, & j'ai trouvé les moyens d'établir dans tous ces Villages un Hôpital fourni de tout, soit pour les ustenciles nécessaires aux besoins journaliers de la vie, soit pour ceux de la Médecine.

On s'apperçoit sans doute à ce court énoncé, que j'ai vû toutes les difficultés de l'exécution de mon projet, & qu'elles sont d'autant plus grandes, que je propose, comme je l'ai dit, de le remplir, sans que l'Etat & qu'aucun Corps de l'Etat en souffre, puisque j'ai, par dessus tout ce que je viens d'avancer, scû trouver des fonds qui rentreront pendant le terme d'un mois environ, plus qu'il n'en faudra pour former les établissemens que je propose, & ces mêmes fonds deviendront, à l'instant de l'exécution que je donne pour le bien du Royaume, un bénéfice pour Sa Majesté, sans celui que lui rapporteront certainement ces établissemens dans la suite. J'ose même dire que l'utilité que ces Villages pourroient produire au bour-

de quelques années , ne seroit pas petite, & qu'elle seroit d'autant plus considérable , que l'on conserveroit davantage de sujets , qu'il y auroit plus de terres fertilisées ; deux points principaux sur lesquels toute bonne & saine politique me paroît devoir être fondée.

S'il arrivoit que l'intérêt particulier fît naître des difficultés (que l'Auteur a présenties , mais qu'il n'a pas jugé à propos de rédiger) qui s'opposassent à l'exécution d'un plan dont l'extrême importance se manifeste à tout bon Citoyen , il s'offre de les lever toutes ; les moyens acceptés , si on veut lui faire l'honneur de l'entendre. Lorsque l'on n'agit que pour le bien général , que l'on est animé d'un vrai zèle , on trouve des moyens de conciliation , qui ne se présentent pas à tous points de vûes.

A Paris le 12 Décembre 1748.



Biv



L A P A I X.

P O E M E.

Q Uoi ! verta-t'on toujours la discorde & la guerre.

Tourmenter les mortels , & ravager la terre ,
Et toujours les humains , secondant leurs fureurs ,
Se font-ils un plaisir de leurs propres malheurs ?

Barbares , quel démon , ennemi de vos vies ,

A , pour votre ruine , armé vos mains impies ?

Le Ciel vous a-t'il donc accordé trop de jours ?

Par quelle frenesie en abreger le cours ?

Ils ne m'écoutent pas. L'inexorable haine

Dans les feux , dans le sang , au meurtre les en-
traîne ,

Et , la rage enflammant leurs coupables transports ,

Ils n'offrent , en tous lieux , que ravage & que
morts.

Du milieu des clameteurs , du trouble , des allarmes ,

Près d'un fleuve de sang , parmi des monceaux
d'armes ,

Dans ces champs tout couverts de corps & de dé-
bris ,

Quelle ombre se présente , & glace mes esprits ?

Son front est obscurci de soucis & de crainte ;

La pâleur de la mort sur son visage est peinte ;
 Sa robe déchirée est teinte de son sang ;
 Mille homicides traits lui déchirent le flanc.

Dans ce triste appareil , consternée , abattue ;
 Je la vois succomber sous le mal qui la tue ,
 Et levant vers le Ciel ses yeux mouillés de pleurs ;
 O Dieu , dit-elle , ô toi , témoin de mes douleurs ,
 Verras-tu , sans pitié , l'excès de mes allarmes ,
 Et m'as-tu condamnée à d'éternelles larmes ?
 Voi mon état affreux , & mes cruels enfans ,
 Dans leur sang , dans le mien , à l'envi triomphans ;
 L'un l'autre s'extiter à déchirer leur mere.
 Ne suis-je plus , pour toi , cette fille si chère ,
 Que , d'un soin paternel , tu protégeas toujours ;
 Cette Europe , long-tems tes plus chères amours ?
 C'est chez moi , tu le sçais , que tu trouves encore
 Un culte sans mélange , un culte qui t'honore.
 Ah ! quand pourrai-je enfin , dans une heureuse
 paix ,
 Te l'offrir , & jouir du fruit de tes bienfaits ?

Là , l'Europe qui voit redoubler le carnage ,
 Interrompt son discours , & voile son visage ,
 Fuit de funestes lieux , & loin de tant d'horreurs ,
 Dans des antres profonds va pleurer ses malheurs.

Triste Europe ! ton Dieu , touché de ta misère ,
 Entend , du haut des Cieux , tes vœux & ta prière.
 Fais trêve à tes soupirs ; il veut à ses rigueurs

B vj.

36 MERCURE DE FRANCE.

Faire enfin succéder ses plus grandes faveurs.

Il appelle la Paix, cette fille adorable,
 De son Trône sacré compagne inseparable :
 L'Europe, lui dit-il, m'a touché par ses pleurs,
 Et je veux aujourd'hui terminer ses douleurs.
 Ses enfans ont contr'elle allumé ma colère ;
 Mais je les vois encor avec un œil de père.

Ecoute-moi, ma fille. Entre les plus grands Rois,
 Qui gouvernent l'Europe, & lui donnent des loix,
 Il en est un, surtout, qui regne dans la France ;
 Un Roi, de ses sujets la plus chère esperance,
 Leur invincible appui, leur gloire, & tour à tour
 De vingt peuples, au loin, la terreur, ou l'amour.
 Va le trouver : pour toi sa tendresse est extrême ;
 Ma fille, annonce-lui ma volonté suprême.
 Que, lui-même, il s'arrête au fort de ses exploits,
 Et pour toi, s'il le faut, qu'il cède de ses droits.
 Je le veux : pars. Soumise à son Dieu qui l'envoie,
 Sur un char lumineux, la Paix monte avec joie ;
 Le front ceint de lauriers, l'olive dans ses mains,
 La divine douceur regne en ses yeux serains.
 L'abondance la suit, sa compagne fidelle :
 Les Arts, & les Plaisirs sont rangés autour d'elle.
 Le char vole : les Cieux reprennent leur azur,
 Le calme reparoît, & l'air devient plus pur ;
 De la fille du Ciel tout ressent la venue.

Et les cœurs sont remplis d'une joie inconnue.

Elle apperçoit de loin ces pompeux bâtimens ;

De la main du Génie éternels momumens ;

Ces parcs délicieux , que l'Art & la Nature ,

A l'envi l'un de l'autre , ont ornés sans mesure :

Elle descend enfin sur ces bords enchantés ,

Ces fortunés climats , par Louis habités .

Aur spectacle charmant , qui par tout se déploie ;

Les Arts , de tout côté , font éclater leur joye ;

S'admirent , en voyant dans ces vastes jardins ,

Cent chefs-d'œuvre divers ; ouvrages de leurs
mains .

Cependant , près du Roi la Paix vient de par
roître ,

Et par ses seuls attraits s'est bientôt fait con
noître :

Elle approche . Grand Roi , lui dit-elle , il est tems

Que tu bornes le cours de tes faits éclatans .

Tant de remparts forcés , tant de Villes conquises ,

Tes glorieux combats , des Provinces soumises ,

Tout prouve ta valeur , & tes fameux lauriers :

Tant admis pour jamais au Temple des Guer
riers .

Une gloire sans doute , & plus douce , & plus
belle ,

A de plus nobles soins aujourd'hui te rappelle :

38 MERCURE DE FRANCE.

De l'Europe, Grand Roi, daigne combler les
vœux.

Que la Paix soit un don de ton cœur généreux.

Ce n'est point dans la guerre, au sein de la vic-
toire,

Que réside, crois-moi, la véritable gloire :

Protéger les humains, veiller à leur bonheur ;

Voilà quelle est des Rois la solide grandeur..

A ces mots prononcés d'une mod. ste audace ;

Au-devant de la Paix le Roi court, il l'embrasse ;

Délices des humains, dit-il, aimable Paix,

O toi, l'unique objet de mes plus doux souhaits ;

Faut-il, en ta faveur que ta bouche me presse ?

Ne sçais-tu pas pour toi jusqu'où va ma ten-
dresse ?

Dans l'horreur des combats, le tumulte & l'ef-
froi,

Hélas ! je ne cherchois, je ne voulois que toi.

Va : de mes ennemis, par tes célestes flammes ;

Désarme le couroux ; triomphe de leurs ames ;

Arrache le bandeau qui leur couvre les yeux ;

Leur haine finira, s'ils me connoissent mieux.

Enfin pour établir ton regne & ton empire,

Que faut-il ? Parle ; à tout je suis prêt à souscrire ;

La Paix vole, elle a vû les rivaux de Louis ;

De surprise & de joie ils se sentent saisis ;

Un invincible attrait vers la paix les entraîne ;

Ils quittent leur vengeance , ils dépouillent leur
haine ;

Rougissent de l'erreur qui les avoit trompés ;
Des vertus de Louis ils demeurent frappés ;
Ne connoissent dans lui , qu'un Roi digne qu'on
l'aime ,

Un Roi doux , modéré , qui , se domptant lui-
même ,

Veut bien sacrifier au repos des humains
Tous les lauriers offerts à ses vaillantes mains . . à
Dans le fond des enfers la Discorde est plongée ,
Et de son jōug affreux l'Europe dégagée ,
Dans ses transports de joie , exalte par des cris
Et le nom de la Paix , & le nom de Louis .





REFLEXION sur le Problème d'Arithmétique, exposé page 72 du Mercure de Janvier 1749.

Monsieur Faiguet nous a fait appercevoir dans le Mercure de Janvier dernier, un phénomène dans les ouvrages du fameux Barême ; c'est un problème que ce célèbre Arithméticien s'est proposé à résoudre, dont il a lui-même dicté les termes, & qu'il n'a cependant point entendu.

Voici le problème.

Un homme mourant laisse sa femme enceinte, & cent mille francs de son chef. Il ordonne par son testament, que si elle accouche d'un garçon, l'enfant aura les trois cinquièmes de la somme, & la mere les deux cinquièmes; & que si elle accouche d'une fille; l'enfant aura les trois septièmes, & la mere les quatre septièmes.

Il arrive que cette veuve accouche à la fois d'une fille & d'un garçon. Sçavoir, combien chacun doit avoir de ladite somme de cent mille francs, en conservant toujours la proportion de la mere aux enfans.

Pour résoudre cette question, M. Bar-

42 MERCURE DE FRANCE.

C'est avec raison que M. Faiguet a relevé la faute du célèbre Barême ; il est certain que ce dernier n'a pas entendu la proposition, car où a-t'il trouvé que le Testateur avoit intention, que son bien fût partagé par treizièmes ? Mais M. Faiguet l'a-t'il mieux entendue, en le partageant en cinquante-troisièmes ? Il me paroît que sa solution n'est pas plus fondée que la première.

En effet, de quoi s'agit-il dans le problème ? D'exécuter les dernières volontés d'un Testateur, qui n'espérant avoir de sa femme, qu'il laisse grosse, qu'un héritier, dont il ignore quel sera le sexe, ne fait de son bien, montant à cent mille francs, qu'un seul lot, & ordonne que si c'est un mâle, il gardera les trois cinquièmes de la somme, c'est-à-dire,

60000 l.

& en cédera deux à sa mere,

40000 l.

qui font

100000 l.

& que si c'est une fille, elle ne retiendra que les trois septièmes de la somme, c'est-à-dire ;

42857 l. 2 s. 10 d. $\frac{2}{7}$

& laissera prendre à sa mere les 4 autres septièmes montans, à

57142 17 1 $\frac{5}{7}$

100000

Au lieu d'un seul héritier la veuve en met deux au monde, garçon & fille, événement que le Testateur n'a aucunement prévu, & auquel il faut pourvoir pour lui, & dans le même esprit, dans lequel il est à préférer qu'il y auroit pourvû lui-même.

Or est-il à croire, que si ce Testateur eût assez vécu pour voir le double fruit de l'accouchement de sa femme, il se fût avisé de faire des calculs imaginaires, pour trouver dans l'Arithmétique des nombres qui pussent se partager par cinquièmes & par septièmes, pour rectifier son testament, & assigner la part qu'il voudroit laisser à sa femme, & à chacun de ses enfans ? Non sans doute, mais de deux choses l'une.

Ou, portant toutes ses affections du côté de son fils, comme l'héritier de son nom & le soutien de la famille, il auroit ordonné que sur ladite somme de cent mille livres, total de sa succession, son dit fils prendroit celle de soixante mille livres, comme la lui assigne le testament, & que les quarante mille livres restans seroient partagés par septièmes entre la fille & la mère, en sorte que la fille, ne se réservant que les trois septièmes de la

74 MERCURE DE FRANCE.

dite somme de quarante mille livres
montant à 17142 l. 17. s. 1. d. $\frac{2}{7}$

laisseroit à sa mere les
quatre autres septièmes de ladite somme,
faisans

22857 2 10 $\frac{2}{7}$

40000.

Ou bien, plus judicieux à l'égard de sa famille, il auroit fait deux lots égaux de son bien, de cinquante mille francs chacun, l'un pour son fils, & l'autre pour sa fille, & auroit ordonné que le fils cédât les deux cinquièmes de son lot à sa mere, & s'en reservât les trois autres, & que la fille cédât pareillement à sa mere les quatre septièmes du sien, & ne s'en reservât que trois septièmes. Ce dernier arrangement est celui qu'il me paroît qu'on doit suivre dans la solution du problème proposé; car dans le doute, le sentiment le plus égal & le plus judicieux est celui que l'on doit suivre, & ce dernier l'est infiniment plus que le précédent, qui est d'une extrême rigueur. Ainsi j'estime conformément à la dernière disposition, que dans le cas proposé, la fille doit avoir pour trois sep-

sièmes de 50000 l. 21428 l. 11 s. 5 d. $\frac{1}{2}$

le fils pour trois cin-

quièmes de 50000 l. 30000.

Et la mere pour qua-

tre septièmes dans les

50000 l. faisant le lot de

la fille, 28571 l. 8 s. 6 d. $\frac{6}{7}$

& pour deux cinquiè-

me dans les 50000 l. du

lot du fils, 20000.

total 48571 l. 8 s. 6 $\frac{6}{7}$

somme moyenne entre

celle

51428 l. 11 s. $\frac{1}{2}$

de 57142 l. 17 s. 1 d. $\frac{5}{7}$

qu'elle avoit à préten-

dre, si elle n'eût eu

qu'une fille, & celle de

40000 l. qui lui seroit

seulement revenue, si

elle n'eût eu qu'un gar-

çon, ci

48571 8 6 $\frac{6}{7}$

100000.





F A B L E

Le Renard , l'Ours , & le Baudet.

C'Est de tout tems que la crasse ignorance
 A des débats avec le vrai sçavoir ;
 (On la connoît à ses airs d'importance)
 Mais ce dernier la range à son devoir .
 Ses traits perçans , dont son orgueil s'offense
 Lui font par tout redouter son pouvoir .

Maître Baudet , contre toute justice ,
 Vouloit primer sur tous les animaux ;
 Aucuns étoient , qui pétris de malice ,
 Etoient pour lui de terribles rivaux .
 Peu leur falloit pour exciter leur ire ,
 Et n'étoit pas aisé de les réduire .
 Souffriroient-ils qu'un chétif animal
 Que la faveur a tiré de la boue ,
 Et que le sort a placé dans sa roue ;
 Vînt avec eux trancher du Général ?
 On en voit bien , dans le siècle où nous sommes ?
 Agir ainsi , même parmi les hommes ?
 Le Baudet donc fit faire un beau matin
 Forte défense en toute la Grurie ,
 Aux animaux , d'aller dans la Prairie
 Un certain jour y brouter le sainfoin .

« J'irai, dit-il, par droit de préférence ;
 « Et si quelqu'un passe mon ordonnance ;
 « Je sçaurai bien l'en punir comme il faut ;
 Il prétendoit que toute l'assistance ,
 Sans répliquer , souscrivît de plein saut ,
 Mais le Renard , méprisant sa menace ,
 S'en fut brouter. Le Baudet avocasse.
 Quel attentat ! il tombe de son haut.
 On dit qu'il fit une affreuse grimace ,
 Et fut hué parmi la populace.
 Alors confus , l'imbécile clabaud
 Dresse une plainte , & présente requête.
 A signor l'Ours. Il jure par sa tête ,
 Que du Renard l'indomptable fierté
 Sera punie avec sévérité.
 Devant le Juge on appointe la cause ,
 Et le Baudet à plaider se dispose ;
 Un accident survint & l'empêcha :
 Le pauvre diable étoit , dit-on , malade ;
 Il eut recours au chien , son camarade ,
 Et celui-ci volontiers s'en chargea.
 L'Ours eut bientôt décidé cette affaire ;
 Et condamné le Renard aux dépens ;
 Mais , par malheur , il n'étoit de ces gens
 Qui , chez leur Juge , armés de beaux présens ,
 Vont acheter un arrêt mercenaire :
 Pour ce micmac que la haine fit faire ;

Il appella pardevant l'Eléphant,
 Juge sévère, équitable & prudent;
 Et sçut prouver avec tant d'évidence;
 Qu'ils avoient tort, qu'il étoit innocent;
 Et que le seul plaisir de la vengeance
 Avoit armé ses fiers accusateurs,
 Que, pour punir leur altière insolence;
 On les chassa comme infames voleurs.

*Par M. V. D. L. M. D. F. de Rosnai,
 en Champagne.*



L E T T R E

*Ecritte à Madame la Comtesse ***.*

Vous dites, Madame, que nul objet naturel n'a plus de charmes qu'un arbre en fleurs ou en fruits, & vous avez bien raison. Vous êtes aussi étonnée de ce que les grands Peintres ne les représentent jamais avec cette parure, ce qui pourroit faire croire qu'ils sont plus beaux sans elle, & vous m'ordonnez à ce sujet, de vous développer les raisons que peuvent avoir les Maîtres de l'Art, de les traiter avec tant de dédain. Si cette question m'étoit faite par une personne qui eût moins de connoissance & de goût, je lui répondrois

répondrois, qu'à la vérité la nature est l'objet de la peinture, mais que tout ce qu'elle offre, n'est pas pour cela à imiter. Souvent des effets de lumieres, occasionnés sur les nuages au moment que le Soleil va se reposer entre les bras de Thétis, quoiqu'admirables dans la nature, *détonneroient* dans un tableau, dont l'harmonie & l'accord font toute la beauté. Mais qui sçait mieux tout cela que vous, Madame? Voici donc les idées que mon foible génie m'a fournies à ce sujet. Les Peintres, si souvent comparés aux Poètes, s'efforcent de justifier cette comparaison, dont leur petite vanité n'est, je vous l'affûre, pas peu flatée. Les derniers sont dans l'usage de supprimer mille événemens, quoique liés à leur sujet, & les relèguent dans les coulisses ou derrière le Théâtre, persuadés que le vrai n'est pas indistinctement propre à la représentation. Les Peintres font de même; & quand ils peignent un arbre fruitier, ils nous laissent à penser, ou qu'alors le printemps renaît, ou que l'automne est passé. Je pourrois bien m'embrouiller ici un peu. Je pense donc, pour parler clairement, que les Maîtres de l'Art préfèrent la réalité à la figure. Pourriez-vous, Madame, les trouver de mauvais goût? N'y auroit-il pas aussi un peu de prudence dans leur

C

conduite ? Nous ne sommes plus au tems de ces Grecs , dont le pinceau , rival de la nature , trompoit les hommes & les animaux. Nos François l'ont bien senti.

Qu'ont-ils fait ? Ils sont devenus moins ambitieux. Personne ne s'y seroit trompé , & dans leurs tableaux les fruits ou les fleurs auroient plutôt paru des taches que des agrémens. Ces êtres inanimés ont donc perdu un de leurs privilèges , & je ne vois que les arbres du jardin des Hespérides qui l'ayent conservé. Cette parure , sans laquelle il est défendu de les peindre , je la compare aux ajustemens des Dames. Parées des attraits de Vénus , elles s'étudient chaque jour à les rendre plus piquans. Les modes & les pierreries sont les moyens que l'Art leur offre. Elles en profitent. Cela est à merveille : un Toqué , un la Tour qui les peignent , écartent , éloignent ces ornemens empruntés. Tantôt , c'est une Flore , une Hébé , qui sort de leur pinceau ; tantôt une Cérès ; le plus souvent un simple négligé relève ces graces touchantes qui vont au cœur , & le forcent à se rendre. Les Dames s'en plaignent-elles ? Je vous le demande , Madame. Les arbres auroient donc mauvaise grace de se plaindre d'un usage , auquel le beau sexe est forcé d'applaudir. Vous me répondrez ,

ſans doute , que la perte d'une choſe étrangère coûte moins que celle d'une choſe naturelle. J'en conviens. Mais en réfléchiffant ſur l'attachement des Dames pour la parure , pourroit-on diſconvenir qu'elles l'ont en quelque ſorte naturalifée ?

J'ai l'honneur d'être , &c.



O D E

Bello magnus , Pace major Ludovicus.

Quæ me volentem blanda per arduum
Pindi rapit vis ? Jam videor pius
Subire lucos , jam benigno
Lumine Pieridum beari.



Cœptis , Camœnzæ , grandibus impares
Juvate cantus : magnanimum feram
In aſtra Regem , totus ultro
Quem dominum ſibi poſcat orbis.



At vana demens numina quid motor ?
Sat una virtus me tua vivo
Succendit igni ; tu benignum
Unus eris , Lodoice , numen.



C ij

52. MERCURE DE FRANCE.

Qualis per auras impavidus Jovis
Ales superbo provocat impetu
Ventos , & imbelles potestati
Imperio domitat volucres.



Ni prona pennis alituum cohors
Regem salulet supplicibus suum :
Jam frendet horrendum , & minaces
Exacuit metuendus iras.



Tam molle rostro persequitur genus ,
Totoque pellens æthere , fervidus
Premit fugaces , & decoram
Sanguineo ciet ungue cadem.



Talis fremendo fulmine Lodoix
Jurata Regum fœdera dissipat ,
Belloque gentes quot laceffit ,
Tot varia accumulât trophæa.



Ductore tanto , jure , superbiunt
Galli feroces , & varios amant
Tentare casus , nobilesque
Morte volunt peperisse lauros.



Hinc parta genti gloria Gallicæ,
 Et alta multis nomina vatibus
 Cantata, Furnæ, Ganda, Montis,
 Oppida jam cecidère centum.



Vobis triumphos, Francigenæ, novos
 Campus Lopheltes en parat: acrius
 Instate, & immensam feretis,
 Indomito licet hoste, laudem.



Auditis: & jam martia desides
 Cantu minaci buccina militum
 Accendit iras: ad cruentam
 Densæ equitum, ped itumque pugnam.



Ruunt cohortes: stat Leo Belgicus,
 Pardusque contra, sunt aquilæ truces,
 Junctis & unâ Gallicano
 Viribus imperio ruinam.



Certam minantur, diraque funera
 Frustra sed hostes fulmineos manu
 Enses coruscant, frustra ubique
 Mortiferos jaculantur ignes.



C iij

Inuictus unus , nec metuens mori ,
 Quem sola ducit gloria Principis ,
 Gallus per armatas cohortes
 Sternit iter , cuneosque rumpit.



At quis tot inter millia pulvere
 Sordet decoro , atque agminibus præsit
 Gallarum , & ingentes catervas
 Per medios rapit unus hostes ?



Martem ne credam , an Mauritium , dedit
 Portare fulmen cui Lodoix suum ?
 Quas ille strages , quam cruentas
 Ore , oculis , animisque spargit ?



Quâ nempè victor ferreus aspicit
 Flammata torquet lumina , didicit
 Hosti pavorem , dùm viriles
 Franciadis animos ministrat.



Torrentis instar , nil rapidum valet
 Tardare cursum : nec mora , dum loquor ,
 Gallos subactus fulminantes
 Attonitis Mosa sensir'undis.



Hollandiæ ingens, firma que concidit
 Jam fracta, verso cardine, janua:
 Pallet, Batavi, alta vobis
 Vulnera Mauritius minatur.



At scena rerum quæ nova panditur?
 Belli procellas quis placido Deus
 Vultu serenavit, diesque
 Pacificus revehit quietos?



Europa Martis tota furoribus
 Dudum in ruinam concita propriam;
 Ruebat in cædem, & recentes
 Materiem dabat usque Gallis



Lauros merendi, at sanguine militum
 Lauros madentes spernere fortior,
 Totum secundâ Ludovicus
 Pace beat generosus orbem.



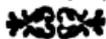
Tot versa certo incenia fulmine,
 Tuâque fractos tot populos manu,
 Rex magne, venturos in annos
 Historiæ monumenta ducent.



C iiij

MERCURE DE FRANCE

Quin & timendi gloria nominis
Vires eundo colliget arduas ,
Pennâque victrici per omnes
Clara feret tua facta terras.



Præsentis alto , sed proprio gregi
Infixa pacis gaudia pectore ,
Et laudem , & æternos tuorum
Conciliant , Lodoice , amores.



Quid Marte posses , scilicet extera
Sensere gentes , nos melius bonâ
Quid pace : cuncta laude major
Francigenis celebrandus Heros.



Tantis beatam muneribus solum
Relinque ferus , Rex bone , Galliar.
Vive in salutem , & Parca , flecti
Iam docilis , vereatur annos.





DESCRIPTION de la nouvelle Place de Mars, à bâtir au Carrefour & Porte de Buffy, sur les plans & élévations du Sr Vital de Langrené, le pere, Architecte, présentés au Roi à Versailles le 26 Septembre 1747, & suivant lesdits plans, élévations & modèle en relief, qu'il en a faits depuis, dans le courant de l'année 1748.

LE Sieur de Langrené ne s'est déterminé à donner la préférence au carrefour & porte de Buffy, à tous autres lieux à lui connus, pour l'emplacement de cette belle & magnifique Place, qu'après en avoir reconnu tous les avantages, tant pour l'économie que pour les agrémens naturels qui s'y trouvent, & les differens points de vûe qui, par le secours de l'Arc, feront voir de plusieurs côtés, & de très-loin, la Statue équestre d'un Roi chéri de ses Sujets, qui en doit faire l'unique objet, & qu'après avoir levé exactement la plus grande partie des autres emplacements proposés pour cette Place, par beaucoup d'Architectes, à qui le carrefour des rues de Buffy, Mazarine, Dauphine, Saint André des Arcs, & de la Comédie, avoit jusqu'ici échappé, an-

§§ MERCURE DE FRANCE.

quel ledit Sieur de Langrené s'est toujours fixé depuis 1744, qu'il a travaillé volontairement à differens projets, sur tous les autres emplacements, qui ne flatent point comme le susdit carrefour.

Description de la Place, telle que le Sieur de Langrené se propose de la construire.

Cette nouvelle Place, qui doit être élevée à la gloire de Louis XV. au carrefour de Bussy, sera de forme octogone, ou à huit pans réguliers, de chacun cent cinquante pieds de large d'angle en angle, son diamètre au rez de terre de face en face, sur trois cens soixante pieds, & son enceinte dans œuvre de douze cens pieds. Cette Place sera décorée, en-devant au rez de chaussée, de six belles arcades, de neuf pieds d'ouverture dans œuvre, élevées en pierre de taille de Saint Leu.

Les pilliers, qui les partageront, auront huit pieds de large, & dix-huit pouces d'épaisseur. Au-devant de chaque pillier seront doubles colonnes d'Ordre Dorique, accouplées & engagées dans chaque pillier d'un tiers de leur diamètre. Les bases de ces colonnes seront Attiques, & dans le gorgerin du chapiteau il y aura trois fleurs de Lys; lesdites colonnes accouplées sur un seul soc de pierre dure, de deux pieds &

demi de hauteur , ce qui formera une très-belle colonnade. L'entablement qui couronnera lesdites colonnes , sera composé d'une architrave , frize & corniches , laquelle frize sera ornée de triglifs & metopes , qui seront autant de bas reliefs représentant differens attributs de guerre , de victoire , & de paix , & autres à la gloire du Roi.

Ledit entablement qui regnera en face de chaque pan , dans tout le pourtour de ladite Place au même plein-pied , ne sera interrompu seulement dans quatre pans , que par un magnifique portique dans le milieu de chacun , qui termineront , les uns l'entrée des rues qui rendent à ladite Place , les autres , les principales entrées des bâtimens , les plus considérables qui orneront cette Place. Et dans les quatre autres pans , à chaque encoignure d'autres rues , ou principales entrées , sera élevé un groupe de quatre colonnes Corinthiennes , posées sur un seul soc & piédestal , & couronnées d'un entablement isolé , sur lequel seront placés des statues & trophées d'armes , & autres sujets convenables ci-après expliqués.

L'entablement qui doit couronner la susdite colonnade , & former l'enceinte de la Place , sera orné au-dessus d'une ba-

lustrade de pierres de taille de hauteur convenable, dont les balustres seront interrompus à l'aplomb desdites colonnes, par des piédestaux de pierre, dans le devant desquels seront des bas-reliefs, qui alternativement représenteront le chiffre du Roi par deux LL. entrelassées dans un cartouche, entourées artistement de branches d'olivier, couronnées de laurier, ce qui fera allusion au Roi, au milieu de la Victoire & de la Paix.

Et au-dessus desdits piédestaux, pour terminer cette magnifique colonnade extérieure, sera sur chacun des piédestaux un groupe de petits génies qui représenteront les jeux, les plaisirs, l'abondance, & autres, sujets relatifs à la paix.

Quant aux portiques qui seront à l'entrée de chaque rue, ils formeront des arcs de Triomphe des plus magnifiques, qui auront quarante-huit pieds de face, sur une hauteur proportionnée. Dans l'ouverture de l'arcade ou passage public dans chaque rue, qui aura vingt pieds de large, ornée d'un imposte & archivolt à la clef de ladite arcade, sera une tête avec ses attributs qui feront connoître les rues suivant leur horizon, la première pour le point du jour, la deuxième pour le milieu du jour, la

troisième, le soir, & la quatrième une tête de Diane, comme présidant à la nuit. Aux deux côtés de chacune arcade, ou entrée publique, seront élevées deux grandes colonnes d'ordre Corinthien, cannelées & isolées avec pilastres, engagées des deux tiers dans le corps dudit Arc-de-triomphe; le tout élevé sur des piédestaux qui poseront sur un seul soc de deux pieds & demi de hauteur. Sur les faces desdits piédestaux seront sculptées en bas-reliefs des devises allégoriques à la gloire du Roi.

Entre chaque espace desdites colonnes, à hauteur du couronnement ou corniches des piédestaux, sera des deux côtés une niche cintrée sur son plan & élévation, dans lesquelles seront des statues de pierres de Tonnerre plus hautes que nature: en tout il y en aura huit; dont l'une sera la Science, les trois Vertus Théologiques, sçavoir, la Foi, l'Espérance & la Charité; avec les Vertus Cardinales, sçavoir, la Justice, la Prudence, la Force & la Tempérance, toutes ornées de leurs attributs.

Au-dessus desdites niches, à chaque Arc-de-triomphe, doivent régner un imposte sur toute la face, & en retour & l'aplomb des niches, des panneaux en ravallement, dans

§ 2 MERCURE DE FRANCE

Lesquels des bas-reliefs représenteront les Villes & Places conquises par le Roi.

L'entablement qui couronnera toute la face de chaque portique ou Arc de triomphe susdit, n'aura d'autre ornement que son architrave, frise & corniche, dans laquelle corniche il n'y aura que des modillons & mufles en forme de gargoyle.

Au-dessus dudit entablement sera un piédestal cintré sur son plan & élévation, isolé & faisant face sur la Place, & le tout enrichi de quelques faisceaux d'armes, cuirasses, casques & autres attributs de guerre.

Sur led. piédestal seront élevés plusieurs drapeaux, étendarts, guidons, lances, boucliers, timbales, trompettes, corcelets & autres trophées. Au milieu de chaque piédestal, seront élevées les Armes de France dans un cartouche d'un goût singulier, couronnées de la Couronne Royale, artistement soutenue sur des branches de laurier & d'olivier, pour faire connoître que Louis XV. au milieu de la victoire, ne désire que la Paix pour le bien de ses sujets.

Sur les huit groupes de colonnes d'ordre Corinthien susdit, qui doivent être à chaque encoignure des rues ou autres entrées principales qui donneront sur cette

Place, seront posées les quatre Saisons, sçavoir, du côté du Levant, sur un des groupes, le Printems & l'Eté; sur l'autre & aux deux autres vis-à-vis, tirans au Nord, l'Automne & l'Hyver; & sur les quatre autres qui doivent se regarder d'un côté de la Place à l'autre, seront posées les quatre parties du monde, sçavoir, du Levant au Midi, l'Europe & l'Asie, & du Midi au Couchant, sur l'un, l'Afrique, & sur l'autre, l'Amérique.

La colonade susdite d'Ordre Dorique, qui doit former l'enceinte de cette grande & magnifique Place, donnera au rez-de-chaussée une galerie couverte dans tout le pourtour de quatorze pieds de large, & au-dessus une terrasse de plus de quinze pieds; non compris la balustrade.

Cette galerie couverte, outre la commodité publique qu'elle donnera à tous les gens de pied, pourra en tout tems servir de promenade, ce qui sera d'un grand agrément, étant décorée à droite & à gauche de pilastres Doriques, engagés des deux tiers dans l'épaisseur des murs élevés sur un simple soc de dix-huit pouces de haut, couronnés d'une corniche architravée, au-dessus de laquelle prendront les naissances d'une très-belle voûte d'arête, dont les arêtes & arcs doubleaux seront de

64. MERCURE DE FRANCE.

Pierre de taille, & le reste en brique par compartiment.

A l'aplomb des principales élévations uniformes, qui doivent décorer cette Place, sous ladite galerie & d'aplomb sur la terrasse, seront, entre chaque pilastre alternativement, des arcades & petites portes carrées, dont partie desdites arcades servira d'entrées aux Hôtels & autres Bâtimens principaux qui donneront sur la Place, & les petites portes pour les maisons Bourgeoises qui se pourront trouver avoir leurs entrées sur cette Place.

Les susdites élévations ne seront point confuses d'ornemens, seulement bâties de très-belles pierres de S. Leu, sans aucune tache, élevées sur une première assise de pierre dure de Montsouris, de deux pieds & demi de hauteur, le tout proprement taillé. Les croisées n'auront que de simples bandeaux, & au milieu de la bande ou couverte en forme de clef, sera sculptée une tête ou agraphe, qui aura attributs, comme suite des autres ornemens qui embelliront cette Place.

Par rapport aux terrasses qui seront recouvertes de dalles ou tablettes de pierre dure à joints recouverts, mastiqués dans les joints, chaque croisée au premier étage, aura de hauteur, sous couvertes, douze

pieds, & quatre pieds & demi de large, & deviendra porte-croisée, pour entrer sur les terrasses. Celles du deuxième étage au-dessus qui seront séparées d'un imposte, qui regnera le long des faces de chaque pan, seront bombées, & n'auront que dix pieds de hauteur, sur quatre & demi de large, avec simples bandeaux & clefs, comme ci-dessus. Lesdites croisées du second étage seront ornées de très-beaux balcons de fer, d'un grand dessein, & bien exécuté. Lesdites façades étant reculées de la susdite colonnade de quinze pieds de chaque côté, par rapport à la galerie qui est entre, donneront à la hauteur des terrasses à cette Place un diamètre de trois cens-quatre-vingt-dix pieds, lesquelles façades seront toutes terminées par une assise en forme d'architrave avec frise & corniches, dont la dernière assise sera de pierre dure, regnant à la même hauteur dans les huit pans, sur laquelle corniche il y aura dans tout le pourtour de la Place une plinte de vingt pouces de hauteur, sur pareille largeur, dans l'épaisseur de laquelle il sera taillé un canal de largeur, profondeur & pente, suffisantes pour l'écoulement des eaux pluviales des couverts, qui auront leur chute par des conduits de huit pouces au moins de diamètre; pratiqués dans l'épaisseur des

86 MERCURE DE FRANCE.

murs. Dans les angles de chaque pan & angles joignant les arcs de triomphe ou encoignures des rues, l'enceinte & pourtour de cette Place étant ainsi décoré tout en pierre de taille bien travaillée & posée proprement par assise égale, se terminera par une couverture en ardoises & mansarde, dont les brisées ou faitages seront revêtus de tables de plomb, & les lucarnes qui seront placées à hauteur du dessus de ladite plinte ou canal des eaux pluviales & à plomb sur chaque croisée, seront de charpente d'un très-beau dessein, revêtues en plomb, ce qui terminera l'enceinte de cette Place, au milieu de laquelle sera élevée la Statue Equestre de Louis XV, sur un très-beau piédestal, dont la magnificence & les accompagnemens sont la suite de cette description, accompagnée des Arts & des Sciences, dont il s'est rendu le Protecteur.

Ces lucarnes seront exécutées suivant le dessein approuvé, aux frais des Particuliers qui feront l'acquisition des emplacements qui auront leur vûe sur la Place de Mars, ainsi que la couverture des bâtimens, qui sera à la mansarde couverte en ardoise, les brisées & faitages revêtus de plomb & à même hauteur sur le devant, pour faire une unifor-

me dans toute ladite Place, dont il n'y aura que les façades de la colonnade, jusques- & compris la balustrade de vingt-deux, pieds en tout de hauteur, & les grandes façades, jusques & compris la plinte ou canal des eaux pluviales, de cinquante quatre pieds de hauteur en tout, bâties en pierre de taille, avec l'Architecture & pierre saillante pour la Sculpture, qui seront faites aux frais & dépens de la Ville, ainsi que les voûtes en terre qui seront sous la galerie, & les voûtes d'arêtes des terrasses que la Ville fera aussi faire à ses frais.

Le surplus regardant le corps intérieur de chaque bâtiment, se fera aux frais & dépens des acquéreurs des emplacements, qui seront obligés de s'assujettir seulement pour la façade extérieure de la Place de Mars, à l'uniforme d'icelle, tant pour les lucarnes, sculpture, que pour les couverts, la Ville se proposant par ce moyen d'en user ainsi qu'elle a fait, quand on a bâti la Place des Conquêtes ou de Louis le Grand.

Les murs d'élévation de ces grandes & principales façades susdites seront de différentes épaisseurs jusqu'à leur couronnement, sçavoir, depuis le rez-de-terre jusqu'au premier étage, réglé à hauteur du plein-pied de la terrasse, de deux pieds &

68 MERCURE DE FRANCE.

demi d'épaisseur, réduits à deux pieds jusqu'au second, & à vingt pouces jusqu'à l'entablement.

Quant à la dépense que cette principale construction, qui doit former ce grand & superbe Monument, occasionnera pour la faire suivant qu'il est dit ci-dessus, il est facile de voir par les états, estimations d'acquisition & devis de construction, que ledit Sieur de Langrené a faits & remis à M. le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris, le 27 Novembre 1748; à M. de Tournehem, Contrôleur Général des Bâtimens, Arts & Manufactures Royales, le 9 Décembre; à M. de Bernage, Prévôt des Marchands, & à M. Dille, Inspecteur du Palais. & Jardin des Tuilleries le 7 dudit mois de Décembre; que le tout, non compris les embellissemens qui doivent en faire toute la beauté & magnificence ci-après expliquée, ne coûtera que quatre millions neuf cents cinquante-cinq mille cinq cents cinquante-huit livres, ce qu'il offre de prouver sensiblement avec tout le détail possible.

Description des Sujets qui doivent décorer le milieu de la nouvelle Place de Mars.

L'éclat & la magnificence que la Statue Equestre de Louis XV. donnera à cette

Nouvelle Place , quand elle y sera élevée , effacera tout ce que l'Art pourroit imaginer de plus beau & de plus pompeux. Le Sr de Langrené est le premier qui ait proposé cette Place au carrefour de Buffy , & il a fait voir ses Dessesins à plusieurs Seigneurs , de qui il vouloit mériter l'appui & la protection à cette occasion depuis les années 1745 & 46 ; ayant montré ses projets dans le tems à M. le Marquis de Beauffremont , Lieutenant Général des Armées du Roi ; à M. le Duc de Saint Aignan , à M. le Duc de Beauvilliers , & à d'autres Seigneurs , qui furent flatés de ce projet , dans lequel il s'est moins étendu pour la quantité d'ornemens , que dans le soin d'y placer de convenance toutes les vertus dont ce Monarque est doué , & y mettre à propos les Sciences & les Arts , dont ce grand Roi s'est rendu le Protecteur , accompagnés d'attributs qui puissent faire connoître à la Postérité , que le bruit de ses rares qualités s'est répandu dans toute l'étendue de l'Univers.

Premierement le piédestal qui sera au milieu de cette Place , sur lequel doit être placée la Statue Equestre de ce Monarque , sera de forme quarrée parfaite , tronquée sur les quatre angles , élevé sur cinq marches ou gradins de marbre ; la baze sur la-

quelle posera le piédestal , sera de quatre pieds de hauteur, d'un différent marbre que les gradins. Cette base aura quatre angles saillans & quatre faces bombées sur son plan; elle excedera le piédestal sur ses quatre faces , de trois pieds , pour y pouvoir placer les ornemens convenables, & de plus de six pieds sur chaque angle pour y placer des statues de bronze , qui représenteront la Victoire , la Paix , la Science & l'Abondance , toutes de hauteur proportionnée , assises & ornées de leurs attributs. Les quatre faces dudit piédestal seront revêtues d'un très-beau marbre , & sur la face de devant seront placées les Armes de France dans un Ecusson , que deux Anges en pied soutiendront , le tout de bronze doré en plein.

Et sur la face de derriere , dans un autre Ecusson , sera le Chiffre du Roi , orné de trophées de bronze doré. Aux deux côtés ou flancs dudit piédestal , dans des magnifiques cadres de bronze doré, il y aura des inscriptions en lettres d'or , sur un fond de marbre blanc , à la gloire de ce grand Roi.

Description du Grillage qui doit former l'enceinte qui renfermera le piédestal.

Le Grillage que ledit Sr de Langrené se

propose de faire regner à l'entour de ce magnifique piédestal , à l'imitation de celui de la Place Royale , ayant été condamné de quelques personnes qui ont vû les plans , par rapport à l'étendue de son enceinte , quoiqu'il laisse un passage des arcades audit grillage de soixante & quatre pieds de large , & que celui de la Place Royale n'en ait que trente-huit , il s'est contenté de ne le marquer que sur le plan & non sur le modèle en relief , pour satisfaire le goût du public , qui ignorant les beautés & utilités que ledit Sr de Langrené prétend retirer de ce grillage , & d'en faire ici la description , persuadé que l'on pourra opiner en sa faveur ; mais comme il arrive souvent des choses qui ne flotent pas sur les desseings & qui font bien dans l'exécution , en voici le détail.

Le magnifique piédestal qui se doit élever au milieu de cette nouvelle Place dans Paris , pour laisser à la Postérité un éternel monument qui immortalise un Roi magnanime & chéri de ses sujets , suivant les plans & desseings dudit Sr de Langrené , sera entouré d'un grillage de fer d'un dessein parfait , exécuté par les meilleurs ouvriers , dont chaque barreau montant formera une lance ou pique avec un gland

doré au-dessous de la pointe, lesquelles lances ou barreaux seront retenus en respect à distance égale, de six pouces en six pouces, par une astragale ou bande de fer, qui regnera le long de chaque pan, à hauteur convenable, proprement profilée.

Ce grillage sera posé sur un appui de pierre dure, proprement taillée, faisant corps & arrière-corps en forme de piédestaux pour poser les pilastres de fer qui seront d'Ordre Ionique, qui doivent, à distance convenable, décorer ce grillage.

Les faces de cette hauteur d'appui de pierre dure, & celles des piédestaux, seront revêtues par compartimens de panneaux de différent marbre incrusté dans la pierre.

Ce grillage sera à l'entour du piédestal une très-grande & très-spacieuse enceinte à huit pans égaux, au milieu de cette Place, laquelle enceinte sera décorée de huit pièces de gazon d'égale grandeur, dans le milieu desquelles sera fait de chacun un rond sablé, qui ne sera interrompu que par une très-belle & grande fleur de Lys, découpée en gazon, ce qui fera un fort beau boulingrin, entrecoupé d'allées sablées, dans lesquelles on entrera par huit portes de fer, chacune de huit pieds d'ouverture, couronnées d'un ornement, aussi de fer,
où

où seront à quatre portes opposées & en face des rues, les Armes du Roi, chacune d'un différent dessein, & aux quatre autres portes des pans opposés, à l'une les Armes de M. le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris; celles de M. de Tournehem, Directeur Général des Bâtimens, Académies des Arts & Manufactures Royales; celles de M. de Bernage, Prévôt des Marchands, & celles de la Ville.

Cette enceinte, à huit pans parallèles à la colonnade, laissera un passage public de ladite colonnade au grillage dans tout le pourtour de la Place, de soixante quatre pieds de large, pour les carosses & voitures publiques, outre lesdites galeries formées par la colonnade, pour la commodité des personnes de pied.

Chaque angle des pans dudit grillage sera coupé en cintre, & formera huit especes de tours creuses de vingt pieds de diamètre, dans chacune desquelles sera un grand bassin, en forme de cuvette, de deux pieds & demi de hauteur, de marbre très bien taillé & d'un beau dessein, au milieu desquelles cuvettes il sera élevé une espece de soc ou piédestal d'un goût singulier & de convenance, sur lequel seront posées de très-belles statues, plus hautes que nature, accompagnées de leurs attributs.

D

qui feront de marbre, de plomb ou de bronze, dont quatre des susdites statues, dans quatre tours opposées, représenteront la Seine, le Rhône, la Loire & la Garonne (ce sont les quatre Fleuves qui passent dans le Royaume) nonchalamment appuyées sur des urnes panchées, desquelles sortira de l'eau abondamment, qui tombera en forme de torrent dans chaque bassin.

Aux quatre autres angles ou tours creuses, opposés dans de semblables cuvettes sur de très-beaux piédestaux de marbre, seront quatre autres grandes statues des qualités susdites, qui représenteront l'Architecture, la Peinture, la Sculpture & l'Astronomie, ornées de leurs attributs. Tous sujets qui feront voir sans cesse ce grand Monarque au milieu des Arts & des Sciences, dont il s'est rendu le Protecteur, ainsi que de tous ceux qui possèdent suivant leurs états les vertus dont ce grand Prince est doué, & qui l'entourent dans ce superbe monument que les Parisiens desireront élever dans le plus bel emplacement de Paris, pour laisser à la Postérité un éternel souvenir des grandeurs de ce Monarque & de l'amitié de ses Sujets pour lui.

Outre la magnificence que ces superbes

Fontaines donneront à cette Place, il en faut remarquer l'utilité, en retenant dans les cuvettes l'écoulement de leurs eaux, qui en s'épanchant par dessus les bords, en forme de nappes, dans les grandes-chaieurs de l'été, laveront & rafraîchiront de toutes parts cette Place, outre que dans les incendies, lesdites eaux retenues seront d'un grand secours, ce qui donnera tout ensemble l'utile & l'agréable, sans en être aucunement incommodé, prenant leur cours, après avoir fait leurs effets d'utilité ou d'agrément, par des canaux en terre qui les conduiront dans l'instant à la rivière ou dans les égouts les plus prochains, qui serviront encore à laver & nettoyer lesdits égouts publics, qui se trouveront dans le voisinage de cette Place.

Les susdits barreaux & grillages, qui fermeront le milieu de l'enceinte de cette Place, ne seront interrompus à chaque pan, que par les entrées susdites, & que par de très-beaux & forts pilastres de fer d'Ordre Ionique, de huit pieds en huit pieds, sur lesquels il sera placé en hyver de grosses & très-belles lanternes à trois lumières chacune, sans préjudice des lanternes qui seront sous la gallerie, vis-à-vis les arcades. En été, à la place desdites grosses lanternes, il y sera placé de très-beaux

76 MERCURE DE FRANCE.

vases de bronze , dans lesquels seront des Lauriers nains , taillés en boules.

Comme l'a déjà dit le Sr de Langrené, il ne croit point d'emplacement plus convenable pour élever ce superbe Edifice de cette façon , que le Carrefour & Porte de Buffy , regardant ce lieu comme l'entrée principale du plus beau & plus grand Quartier de Paris , qui a fait de tout tems , & sur tout aujourd'hui , la principale demeure de la plus grande partie de la Noblesse du Royaume ; la route assez ordinaire des pompeuses Entrées de tous les Ambassadeurs qui viennent des Cours Etrangères , & qui demeurent souvent dans ce quartier , ainsi qu'une grande quantité de Seigneurs étrangers qui desirent de voir ce grand Roi , & que ses magnificences attirent en France. Quartier , dis-je , qui n'a , s'il le faut dire , d'autre passage & issue que ce Carrefour , qui conduira du Pont-Neuf à ladite Place , & de-là , par une nouvelle rue , au Palais-d'Orléans , dit Luxembourg , l'une des plus belles Maisons Royales & des plus régulières dans son genre de simplicité , qu'il y ait dans le Royaume , & dans cinq autres très-belles & longues rues qui viennent y rendre , ce qui ne se trouve point si avantageusement dans tous autres emplacements qui deviendroient beaucoup plus dispendieux & moins agréables.



L A S Y M P A T H I E.

C A N T A T E.

Sur les rives du Doubs, dans un lieu solitaire,
 Consacré par Minerve à la Vertu sévère,
 La Bergere Daphné couloit ses heureux jours
 Sous les ailes de la prudence,
 Et goûtoit les douceurs que prodigue à l'enfance
 Un âge ignoré des Amours.
 Le futur é Mirthil, guidé par l'innocence,
 Partageoit les plaisirs, & calmoit ses ennuis:
 Sans crainte & sans chagrins ils étoient réunis.

Craignez, enfans, craignez cet âge,
 Où le plus affreux esclavage
 Viendra troubler de si beaux jours;
 L'heureux calme est votre partage;
 Ah ! puisse-t'il durer toujours !

D'un sort si doux goûtez les charmes;
 Vivez contents dans les plaisirs;
 Ils ne vous coûtent point de larmes;
 La paix vous suit, & sans allarmes
 Vous osez former des desirs.

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

Craignez , enfans , craignez cet âge ,
Où le plus affreux esclavage
Viendra troubler de si beaux jours ,
L'heureux calme est votre partage ;
Ah ! puisse-t'il durer toujours !

Dans des jeux innocens ils marquent leur adresse ,
L'Amour entend leurs cris & leurs chants d'alle-
gresse ;

Son cœur en est frappé ; mille transports jaloux
S'élevent dans son ame , y portent la tristesse ,
Et causent bien-tôt son courroux ;

Dans ces lieux aussi-tôt il veut qu'on le révère.
Pour assurer ses coups , enflammé de colere ,
Arrachant son bandeau , de la voix & des yeux
Il guide , en frémissant , la flèche meurtriere ,
Qui va percer ce couple heureux.

Dans la paix , douteuse est ta gloire ;
Je veux te combattre à mon tour ;
Tu ne dois pas chanter victoire ,
Si tu n'as pas vaincu l'Amour.

Je regne sur ce qui respire ;
Tout gémit , tout cède à ma voix ;
Couple rebelle à mon empire ,
Crois-tu donc seul braver mes loix ?

Dans la paix , douteuse est ta gloire ;
 Je veux te combattre à mon tour ;
 Tu ne dois pas chanter victoire ,
 Si tu n'as pas vaincu l'Amour.

Il dit , le trait part , & merveille !
 La paix fuit , de Daphné le beau cœur est blessé ;
 De Mirthil l'amour naît , & la crainte s'éveille ;
 Il voit le trait qui l'a percé ,
 Il l'arrache , & bientôt sa blessure est pareille ;
 Ce seul instant change leur sort ;
 Daphné sent dans son âme un trouble qu'elle
 ignore.
 Mirthil rougit ; son cœur qu'un feu secret devore ,
 Exhale en ces mots son transport.

Sans nous , l'Amour est sans puissance ;
 Si l'on cède , il donne la mort ;
 Mais pour abattre son effort ,
 Etouffons-le dans sa naissance.

Vivez , respirez , Univers ;
 Méprisez un pouvoir frivole ;
 Rappelez la paix qui s'envole ;
 En brisant vos indignes fers.

Sans nous , l'Amour est sans puissance ;

20 MERCURE DE FRANCE:

Si l'on cède , il donne la mort ;
Mais pour abattre son effort ,
Etouffons-le dans sa naissance.

En parlant , il s'éloigne ; une sombre retraite
Aux yeux de l'Univers va cacher sa défaite ;
Il cherche la paix , il s'égaré ,
Il fuit l'Amour , & ce Dieu suit ses pas ;
Il rit des maux qu'il se prépare ,
Cent fois le jour ; ce Dieu lui dit tout bas :

Tu diffères ma gloire ,
Mais pour chanter victoire ,
Au retour je t'attends.

Berger , qui par la fuite
As crû que l'on t'évite ,
Me fuiras-tu long-tems ?

Tu diffères ma gloire ,
Mais pour chanter victoire ,
Au retour je t'attends.

Sourd à sa voix , déjà Mirtil croit qu'il oublie
L'objet qui le tint enchaîné ;
Il laisse errer ses yeux ; que vois je ? O Sympatie ?
De loin il apperçoit Daphné ;

Sa blessure se rouvre, & son ame est émue ;
 Il chancelle , il se rend , & s'écrie à sa vûe :

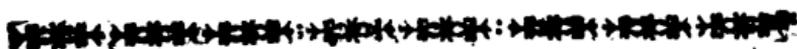
Quels charmes ! mes yeux sont ouverts ;
 Trop heureux de porter tes fers ;
 Chere Daphné , je suis parjure.

Quand tu combats sans ton bandeau ,
 Amour , que ton triomphe est beau !
 Dans mon cœur ta victoire est sûre.

O Daphné ! mes yeux sont ouverts ;
 Toujours je chérirai tes fers ;
 Et ne serai jamais parjure.

*Annette de l'Orme * * **

A Besançon le 12 Février 1749.



LA COMETE.
 CANTATILLE NOUVELLE ;

Mise en Musique par M.....

Récitatif.

DEs *Pamirs* oubliés j'apperçois le tombeau.
 Un Astre éclatant & plus beau
 S'élève sur notre hémisphère ;

D v

82. MERCURE DE FRANCE.

Dans ses rapides mouvemens
Rien n'égale sa gloire, & Paris le préfère
A mille autres amusemens.

A I R.

Quel est ici ton empire ;
Aimable nouveauté !
Tout ce qui respire ,
De tes appas est enchanté.



Ton regne seroit-il l'image
De notre légèreté ?
Nous te rendrions moins hommage ;
Si nous avions plus de fidélité.
Quel est ici ton empire, &c.

Récitatif.

Pour un nouveau spectacle on a levé la toile.
La Comète brillante a commencé son cours ;
Mais peut-être bien tôt quelque nouvelle Etoile
Eclipsera de si beaux jours.

A I R.

A la Rose mourante
Succède l'Amarante ,
Que suivront d'autres fleurs ;
Nous aimerions moins Flore,
Si sa main ne faisoit éclore
Que les mêmes couleurs.

Ainsi notre ame légère
 Vole de désirs en désirs ;
 La mode la plus passagere
 Amuse le plus nos loisirs.



Triomphez, *Comète* adorable ;
 Mais faites bien-tôt place à des objets plus doux ;
 Un amusement durable
 N'est point un plaisir pour nous.
 A la Rose , &c.



LE RHINOCEROS.

CANTATILLE NOUVELLE ;

*Mise en Musique par M. * * **

Récitatif.

Des ténébreux déserts de l'Afrique sauvage ,
 Le fier *Rhinocéros* , amené dans Paris ,
 Rassemble au tour de lui , sur ce charmant rivage ,
 Autant de spectateurs que les jeux & ris.

A I R.

Plaisirs , volez sur nos traces ,
 Quelque forme que vous prenez ,
 Vous aurez toujours des graces ,
 Pourvu que vous nous amusiez.

D vj

Qua d'une figure agréable
 On ne vante plus les attraits ;
 Ce phénomène rend croyable
 Le triomphe de tous les traits.
 Plaisirs, volez, &c.

Récitatif.

Mais que vois-je ? . . . Quel est le désir curieux
 De ces jeunes Beautés qui viennent en ces lieux ?
 Ont-elles oublié, ces belles imprudentes,
 Qu'autrefois le Maître des Dieux,
 Pour toucher les indifférentes,
 Sous mille formes différentes,
 Eut l'art de déguiser ses feux ?

A I R.

L'amour n'est jamais sans mystère ;
 Sous les traits d'un monstre odieux,
 Le malin Enfant de Cythere
 Peut se dérober à nos yeux.



Son pouvoir est inévitable ;
 Comment défendre son cœur ?
 Moins on le craint, ce doux vainqueur,
 Et plus il est redoutable.
 L'amour n'est jamais, &c.



L E T T R E

De M. Morand, Médecin de la Faculté de Paris, de l'Académie Royale des Sciences de Madrid, à M. le Comte de Loff, le fils, dans laquelle il lui communique l'observation qu'il a faite, que les Rats sont sujets à la pierre.

Monsieur, j'ai tâché de répondre à l'honneur que vous avez bien voulu me faire, d'être en commerce de Lettres avec moi, en vous informant exactement de tout ce que j'ai crû pouvoir vous être agréable en matière de Sciences: c'est au goût naturel que vous avez pour elles, que je dois le plaisir de vous connoître, & ce n'a pas été pour moi un médiocre équilibre dans les travaux qui ont rapport à ma profession.

Vous sçavez, Monsieur, qu'il y a déjà du tems, que j'ai passé à l'étude de cette partie de la Médecine, qui est la moins agréable, je veux dire la Pathologie.

Lorsqu'on est occupé de l'Anatomie, l'admiration, qui résulte du spectacle de nos ressorts, distrait l'esprit des dégoûts attachés aux travaux anatomiques, & des

85 MERCURE DE FRANCE.

frayeurs , qui pourroient s'emparer de l'imagination étonnée de la fragilité de nos organes ; de plus l'Anatomie comparée offre un remède à la répugnance , que l'on peut avoir de décomposer le corps humain.

Mais la Pathologie (je ne parle pas de cette Théorie , qui malgré toutes ses utilités , peut être la cause de mille erreurs ,) cette Pathologie , qu'on apprend dans les Livres de la nature , je veux dire , les malades mêmes , quel est l'homme qui puisse y trouver de l'agrément ? N'avons-nous pas assez de nos misères & de nos maladies , sans être encore témoins de celles des autres ? Et n'est-il pas bien pardonnable de détourner quelquefois les yeux d'un spectacle si triste ? C'est dans ce dessein , que souvent je cherche dans les animaux à pénétrer les causes physiques des maladies qui affligent les hommes ; c'est un délassement pour moi d'examiner , pourquoi certains animaux sont sujets à certaines maladies , comme les chiens en général à la rage , les épagneuls & les chiens courans , les perroquets , les alouettes & les oiseaux de complexion chaude , au mal caduc , & aux apostumes ; les oiseaux en cage , au mal de croupion , le rossignol à la goutte , la linotte à la phthisie , &c. Non , les raille-

l'érésie des ignorans, ou des esprits dédaigneux, ne seront jamais capables de m'empêcher d'exercer quelquefois ma curiosité sur ces objets, quand je croirai en pouvoir tirer quelque chose d'utile par l'Analogie.

L'observation, dont je vous fais part aujourd'hui, Monsieur, est de ce genre; elle regarde une maladie, à laquelle sont sujets les rats, & qu'on ne sçavoit pas leur être, pour ainsi dire, particulière. Voici le fait.

Examinant les parties de la génération sur un rat, je sentis, en passant le doigt sur la tunique veloutée de la vessie, quelques petites asperités. Pour les observer plus à mon aise, & plus attentivement, je retournai cette vessie, & la fis dessécher; alors j'apperçus distinctement des petits corps brillans, assez durs, que j'eus reconnus être des sables.

Voulant vérifier si cela étoit ordinaire, ou non, à ces sortes d'animaux, je reconnus.

- 1°. Que cette maladie est commune aux rats, qui commencent à devenir vieux, autant que j'ai pû en juger par la couleur du poil, & la grosseur de ceux que j'en ai trouvé attequés, lesquels étoient longs d'environ cinq à six pouces entre la tête & la queue.

88. MERCURE DE FRANCE.

2°. Que les femelles y sont moins sujettes que les mâles.

3°. Que sur vingt il y en a près de la moitié, qui ont, ou la pierre, ou quelque autre maladie dans les voies urinaires, comme vous allez le voir par l'énumération que je vous en donnerai, après que je vous aurai dit un mot de la composition de ces pierres, qui est fort singulière.

Elles se forment bien différemment que dans les autres animaux, chez qui un noyau, à peu près rond, sert pour l'ordinaire de baze à ces concrétions, qui affectent tant de formes, & autour desquelles s'amasse insensiblement un nombre infini de couches.

Pour ce qui regarde leur forme, j'en ai trouvé d'ovales & de cubiques; leur composition est la même dans l'origine, & dans la suite; elles ne présentent à la vûe d'autre différence, qu'un brillant extérieur, qui n'existe point dans celles qui ont une figure ovale.

Intérieurement, elles paroissent partagées dans leur milieu, par un feuillet quarré, très-mince, qui dans celles qui conservent la figure cubique, vient excéder un peu les côtés; de manière qu'il forme au milieu de quatre faces, un filet

qui se remarque aisément par le brillant qu'il jette. C'est ce feuillet, que je ne puis mieux comparer qu'à une petite lame de Talc, qui paroît servir de noyau, & sur chaque face duquel se font amoncelés des graviers, d'une forme à peu près longue, & qui ont d'abord un brillant, qui se perd par le frottement, à mesure que la pierre commence à devenir grosse.

J'en ai trouvé deux dans un mâle, sur lesquelles cette composition se voit très-distinctement; dans un autre, j'en ai trouvé jusqu'à douze, qui sembloient avoir eû la forme d'un cube, dont les tranchans étoient usés, & qui avoient presque entièrement perdu à l'extérieur ce brillant qui se remarque sur les deux dont je viens de parler; ce que j'attribue au frottement, car en ayant cassé quelques-unes, elles laissoient encore appercevoir des petits points brillans, & le feuillet qui les partageoit en deux.

De ces douze, il y en avoit neuf de la grosseur d'une semence de coriandre, & trois autres beaucoup plus petites, mais ayant la même forme.

Dans un autre mâle, j'en ai trouvé deux petites, où il n'y a que le feuillet dont j'ai parlé, couvert seulement de petits grains, semblables à des cristaux, & qui sont si

clair-semés , qu'on apperçoit presque en entier les deux faces de la lame qui sert de noyau.

Voilà toutes celles que j'ai trouvé de cette forme; les autres ne différent que par l'extérieur , qui paroît un amas de grains , assez ronds , d'une couleur blanchâtre , & durs.

Dans un mâle , dont la vessie ne paroissoit pas avoir augmenté de volume , comme celle qui contenoit les pierres que je viens de décrire , j'ai trouvé une pierre de la grosseur d'un grain de chanvre , & aplatie des deux côtés , avec une autre plus petite , ovale , & fort aigüe par les extrémités , toutes deux très-inégaes , aussi bien qu'une troisième , encore plus petite que la précédente , & d'une forme sphérique.

Une femelle qui paroissoit très-vieille , avoit la vessie d'un volume fort considérable ; j'y ai trouvé , outre plusieurs loges , & plusieurs fungus , une urine extrêmement bourbeuse , remplie de graviers , & même de pierres assez considérables , mais toutes fort molles , excepté une , assez semblable à un Pignon d'Inde , hérissée de petites aiguilles disposées en tout sens , lesquelles paroissent être les angles de petites pierres cubiques , ammoncelées les unes sur

les autres, dont quelques-unes sont simplement colées sur le corps de cette grosse, qui est très-remarquable par le brillant que répandent toutes ces petites parcelles, qui sont la plupart d'un noir clair, entremêlées cependant de quelques graviers, dont la couleur est blanche.

Une autre femelle avoit la vessie bien ample & très-mince, laquelle, entre plusieurs pierres, en contenoit une de la grosseur d'un grain de froment, & très-raboteuse; les reins étoient ulcérés en plusieurs endroits, & la cavité du bassin remplie de pus & de sable. En général les rats ont très-souvent les reins malades, ulcérés, & considérablement augmentés de volume, surtout lorsqu'ils n'ont pas la pierre dans la vessie, & qu'ils deviennent vieux.

J'ai trouvé entr'autres une femelle, dont les deux reins étoient augmentés de plus du double. Il n'y avoit plus que la membrane fournie par le péritoine, qui empêchoit que le pus ne s'épanchât dans le ventre; elle étoit fort distendue, & formoit des poches séparées, fort considérables.

Dans une semblable cellule, qui étoit dans le rein d'une autre femelle, au-dessus de la capsule atrabilaire, étoient ramassés en peloton quatre vers, inégalement lar-

DE MERCURE DE FRANCE.

ges dans leur étendue , rayés transversalement , dont un avoit quatre pouces & une ligne , un autre deux pouces & trois lignes de long.

Les deux reins étoient d'ailleurs ulcérés en plusieurs endroits , & pleins de sable & de gravier. Dans le troisiéme dont j'ai parlé ; outre deux petites pierres , j'ai trouvé engagé dans le col de la vessie un corps à peu près semblable à un grain de riz , & pour la couleur , & pour la forme ; il étoit d'une consistance cartilagineuse , & ne m'a pas paru tenir à la tunique interne : l'ayant mis à l'air , il s'est racorni , comme il arrive à tous les cartilages , & lorsqu'il a été bien desséché , il s'y est formé deux petits points , de couleur & de consistance offeuse.

Voilà , Monsieur , l'observation dont je voulois vous faire part ; je souhaiherois fort vous en envoyer qui fussent plus intéressantes : ce n'est pas que celle-ci soit aussi dépourvûe d'utilité qu'on pourroit l'imaginer , puisqu'elle vient à l'appui des raisonnemens , par lesquels on tâche d'expliquer la formation de la pierre , & qu'elle y ajoute quelques probabilités , ce qui sera aisé à sentir , lorsqu'on se rappellera les causes procathartiques de cette maladie , & qu'on les trouvera rassemblées.

Dans les rats , à qui l'observation montre qu'elle est pour ainsi dire particulière.

Personne ne doute que la principale cause de la pierre ne se trouve dans les principes élémentaires de l'urine , puisqu'elle est presque entièrement formée d'un sel fixe & volatil , qui abonde dans ce fluide , & dont le volume & la quantité sont souvent trop considérables , pour passer aisément par les conduits très-déliés que forment les mammelons , & qu'elle est de plus composée de particules terrestres & tartareuses , qui s'unissent ensemble , au moyen d'une matière huileuse & visqueuse , que l'on trouve aussi dans l'urine.

Quant à la formation , ou à l'intromission de ces particules salines & huileuses dans le sang , & delà dans l'urine , qui en est séparée , il paroît établi qu'on l'attribue dans l'homme.

1°. A un usage immodéré des liqueurs fortes , qui abondent en sels , dont le sang se surcharge.

2°. A la foiblesse d'estomach , qui cause nécessairement des crudités , des indigestions , desquelles il résulte un chyle glaireux , dont les sels sont mal brisés.

3°. A l'usage des mets grossiers , chargés de sucs visqueux , d'où il arrive que les pauvres gens , qui usent pour l'ordi-

naire de nourriture moins bonne , comme de fromage , de poissons secs , & autres de cette espèce , sont plus sujets à la pierre.

4°. A une vie sédentaire & oisive , qui retrécit les passages urinaires , & qui donne la raison pour laquelle les gens de Cabinet sont souvent attaqués de cette maladie , à laquelle peut disposer la situation du corps , lorsqu'on est assis , laquelle par le relâchement des muscles du bas ventre , prive les viscères contenus dans cette capacité , d'une compression nécessaire pour donner du ton aux vaisseaux , & par là facilite la stase des liqueurs , & spécialement de la lymphe saline qui traverse les reins .

Après l'exposition des causes les plus ordinaires qui engendrent le calcul , il ne sera pas difficile de convenir , qu'excepté l'usage des liqueurs fortes , toutes les autres causes se trouvent réunies dans les rats , & d'abord :

Les crudités & les indigestions peuvent être regardées comme très-fréquentes à ces animaux , si l'on fait attention que leur ventricule est extrêmement foible , & si foible , qu'on ne peut le souffler un peu , qu'il ne se déchire en plusieurs endroits ; c'est une expérience facile à faire , & que j'ai faite plusieurs fois. D'ailleurs les rats sont très-voraces , ce qui est prouvé par les

morceaux considérables d'alimens, dont on leur trouve ordinairement l'estomach rempli, & distendu à outrance.

L'usage des mauvaises nourritures n'a pas besoin d'être prouvé; on sçait que les alimens, dont ils vivent ordinairement, ne sont propres qu'à relâcher l'estomach, comme de la graisse, de la chandelle, du lard, du fromage, ou sont de difficile digestion, comme des noix, des matieres pierreuses & tartareuses, du plâtre, du bois, du papier, des étoffes, &c.

De plus, ils font peu usage, ou du moins ils sont rarement à portée d'user de boissons, capables par leur qualité délayante d'empêcher la combinaison des sels; détremper les matieres visqueuses, & rendre le chyle plus fluide & les sels suffisamment brisés; la plûpart du tems ils boivent leur urine, qui est fort chargée de principes, propres à engendrer la pierre.

Il n'est pas besoin de s'arrêter à prouver le défaut d'exercice, qui en aidant la circulation, attenueroit & diviseroit les humeurs, & fortifieroit les parties.

Personne n'ignore, qu'excepté le tems que les rats trottent, ce qui est fort rare, ils sont ramassés sans remuer en aucune façon. Quiconque a vû l'attitude d'un rat ou d'une souris dans l'inaction, doit juger

qu'elle fait sur les viscères de l'abdomen. précisément le même effet que celle d'un homme qui est assis, vû le relâchement des muscles abdominaux.

Les rats ont de plus deux causes éloignées de cette maladie, lesquelles ne sont qu'accidentelles dans les autres animaux; l'une se trouve dans les reins, dont la substance est extrêmement mollasse; l'autre dans leur urine, qui est, comme dans toutes les personnes attaquées de la pierre, c'est-à-dire, visqueuse & chargée de parties grossières, & qui me porte à croire, que souvent leur pierre se forme originaiement dans leur vessie, sans que les reins soient affectés auparavant. Pour cela il suffit que les parties solides de l'urine soient situées, de manière qu'elles s'approchent les unes des autres, & qu'elles ne puissent être emportées par le flot d'urine qui survient, ce qui fera qu'elles s'uniront au moyen de leur pouvoir attractif, surtout, si l'urine est trop visqueuse, & surchargée de principes salins & terrestres, car si elle reste un certain tems avant que d'être évacuée, ces principes tomberont, & se reposeront au fond par leur propre poids, & s'attireront mutuellement par la tenacité de leurs parties.

Au reste j'ai trouvé quelquefois dans ces
animaux

animaux des graviers noirs, qui, comme l'on sçait, sortent des reins avec cette couleur, mais je n'ai jamais trouvé qu'une pierre noire dont je vous ai parlé.

J'ai communiqué cette Observation à une société d'amis, qui liés ensemble autant par l'esprit que par le cœur, s'assemblent pour s'entretenir de matieres de Science & de Belles Lettres, non pour se critiquer, ou pour se féliciter mutuellement, mais pour se former le goût, sans que la division des opinions puisse occasionner celle des cœurs.

J'ai fait, dans une de leurs assemblées, l'ouverture des rats, qui m'ont fourni les matériaux de cette Dissertation; ils ont été témoins de tout ce que j'ai l'honneur de vous dire, & quand j'aurai, Monsieur, celui de vous revoir à Paris, je vous montrerai un bon nombre de cette nouvelle espèce de Bezoard. J'ai l'honneur, &c.





TRADUCTION de ces vers du dernier
Acte de la Tragédie de Catilina.

*Dieux! après tant d'exploits, dignes de mon courage,
Il ne me restera qu'une inutile rage, &c.*

P Roh superi ! qui castra puer ferrata secutus
Firmavi teneros rapidis successibus annos ;
Qui toties casus pariter contemptor , & ævi ,
Eripui lauros hostili sanguine ademptas ;
Ille ego, qui tot digna viro, Catilina, peregi ;
Cujus splendida lux famæ , partique triumphum
Vincunt optati fulgentia præmia regni ;
Ecce mihi misero superabit inutilis ira ?

Si quando heu ! vel mentis inops , animique
fuissem ,
Esset & hæc forsitan crudeli ignoscere fato
Aspera conditio. Quid tandem hæc inclyta sacrum
Extimuit violasse manus ? quid liquit inausum ?
Dum starent ærata acies , milesque Catonis
Impius , emisso me perdere Marte furebat.

Quid non hoc fumans invisio sanguine fer-
rum
Edidit ? (O ! utinam famosa cæde teperet

CONSULIS, aut MAONI figisset vilia CIVIS
Pectora) erat tali victoria cæde paranda!

Sed quid inexpertum in tanto discrimine pugnas
Arduus omisi? Certâ si morte perires
Futile par hominum: jam vincant; en ego vincor!

O tanto fortuna viram quæsitâ labore!
Non tua laus animos, nunquam, te iudice, merces

Digna secuta viros: celsos tua scandere montes
Fulmina amant, humiles tua cursere gratia valles.

Sordeat impurâ Laurus mavortia dextrâ,
Derivata tuâ! quando plebeia diserti
Miliis obliquo serpit per tempora ramus,
Quando mihi meritas Dea surripis improba palmas!

Ergone fatales victus spectare triumphos
Sustineam, pulsusve solo decedere avito?
Dum ferro, dum luce fruar, dum totus in imo
Spirat corde furor... Non te, non, Roma, Catonâ
Aspiciam servire pio, quæ magna Magistros
Pocis, Roma, viros; & nostris debita fatis.

Contrahe, Roma, caput; lugubres indue vultus:
En tibi funesto Catilinam agnosce cadentem
Funere, quem frustra nimis invida perdere certant;

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

Numina, ridentem iusti fera tela tonantis
Quem cælo regnare putat mens plumbea vulgi.

Roma, time : tuque, ô LUX SPECTATISSIMA
Patrum ;

Profuge quò non sint Catilinæ plena furentis
Omnia, quò non sint placandi sanguine manes.
Profuge : nunc morior superis infensus & orbi.

Tantum, Juse, precor, si quid tua numina
possunt ;

Aude prostratos per libertatis honores
Æternâ redimere caput regale coronâ ;
Aude uno indocilem disperdere fulmine gentem.

Hoc Catilina rogat moriens, si Cæsaris usque
Arbitrio sua fata fluant mortalibus, unum
Hoc erit iratos præsens compescere manes.

*D... de Montegris, è Collegio Martiana,
die sextâ Martis.*





L E T T R E

A M. Remond de Sainte Albine.

J'ai lû en son tems, Monsieur, avec beaucoup de satisfaction, dans le *Mercur* du mois de Février 1748, la découverte curieuse & utile, faite par M. de Réaumur : » Sur les moyens de faire éclore » des poulets & des oiseaux domestiques » de toutes les autres espèces, en toute saison, & en telle quantité qu'on voudra, » dans des couches de fumier.

Personne n'ignore le grand nombre de découvertes, que ce célèbre Académicien a faites dans l'Histoire naturelle, & qu'il perfectionne tous les jours par ses nouvelles expériences. Ses ouvrages sont également dans les mains des Sçavans & des ignorans &, tout le monde lui rend également justice.

Nous attendons avec empressement l'exécution de la promesse qu'il a faite, de nous indiquer les moyens d'engraisser la volaille, en peu de tems & à peu de frais. Il y a long-tems que l'on avoit proposé ce sujet.

E iij

M. Bon, ancien Premier Président de la Chambre des Comptes, & Cour des Aides de Montpellier, & Associé Correspondant Honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, avoit donné un moyen de rendre utiles les marrons d'Inde, en leur ôtant leur amertume par une lessive, & il indique la façon de la préparer : il prétend que ces marrons, ainsi lessivés, sont très-propres, non-seulement pour engraisser toutes sortes de volailles, mais qu'ils peuvent encore servir de nourriture & d'engrais pour les cochons, les bœufs, les vaches, & autres animaux, mais il ne paroît pas que jusqu'ici l'expérience ait répondu aux promesses de M. Bon. Il seroit cependant bien à souhaiter que l'on pût employer à quelque chose ces marrons d'Inde, qui sont aujourd'hui si communs en France, & dont jusqu'à présent on n'a pû faire d'autre usage, que pour en multiplier l'espèce.

On avoit aussi essayé de faire de la poudre à poudrer avec ces marrons ; on a voulu encore en faire des bougies, mais toutes ces expériences n'ont pû réussir.

On peut voir la Dissertation de M. Bon, pour rendre utiles les marrons d'Inde ; elle est imprimée dans le Mercure du mois

de Mai 1724, page 903, & dans le Journal de Verdun du mois d'Août de la même année, page 86.

Comme il s'agit de l'utilité publique, j'espère, Monsieur, que vous voudrez bien faire inserer ce Mémoire dans le Mercure de France, afin de faire ressouvenir M. de Réaumur de sa promesse.

J'ai l'honneur d'être, &c.

J. B. D.



LE RETOUR DU PRINTEMS.

JE chante, en l'aimable saison
Où la terre se renouvelle,
Non, du verd rajeuni le riant horizon,
Ou l'écho répétant les sons de Philomèle;
Non, Progné dans les airs volant à tire d'aile,
Ni Flore de sa main émaillant le gazon,
Ni le jeune Zéphir, qui sur l'onde se joue,
Glissant légèrement entre les joncs naissans.
A des sujets, pour moi bien plus intéressans,
Ma muse aujourd'hui se dévoue.
Je chante l'utile retour
Du bienfaisant pere du jour,
Vers les climats glacés de l'ourse.

E iij

Je chante ses rayons , qui moins obliquement
 Tombent sur nous du Firmament ,
 Et deviennent enfin mon heureuse ressource
 Contre un rude & facheux hyver ,
 Qui , sans fin prolongeant sa course ,
 Réduisoit tristement mon foyer au bois verd ,
 Pour me garantir de la bise ,
 Dont je me sentojs pénétré ,
 Envain sur mes tisons j'exhalois à reprise
 L'air dans mon soufflet concentré :
 Quel en étoit le fruit ? Une épaisse fumée
 Qu'un peu de flamme , éteinte aussi-tôt qu'allu-
 mée ,
 Laissoit en tourbillons dans ma chambre échapper ;
 Mes yeux , vous pourriez le redire ,
 Combien de fois , hélas ! en venant vous frapper ;
 A-t'elle suspendu les accens de ma lyre ,
 Dont j'interrompois les accords ,
 Pour essuyer les pleurs que vous versiez alors !
 Combien de fois encor une toux fatigante,
 Qu'excitoit l'âcreté de ses sels ennemis ;
 A-t'elle, sous mes doigts sur ma lyre remis ,
 Rendu la corde vacillante ,
 Et formé des tons déplacés ?
 Mais oublions nos maux passés.
 C'est une nuit obscure & sombre ,
 Qui par l'épaisseur de son ombre

Nous en fait mieux sentir le prix de la clarté.

Déjà vers ses palais d'Eté,

Le Soleil rapproché, chaque jour s'achemine :

Un air plus temperé dans ma chambre domine ;

Et mon soufflet, envain tant de fois agité,

Tant de fois fatigué d'un effort inutile,

Remis à son crochet, comme en un lieu d'azile ;

Jouit pour lui, pour moi, du repos souhaité.

Mon sang, devenu plus fluide,

Ranime mes esprits engourdis par le froid :

Je les sens qui déjà, dans ma tête à l'étroit,

Preignent l'effor d'un trait rapide ;

Ils courent les jardins, visitent les vergers,

Contemplant sous leurs pas legers

Les miracles divers que la nature enfante,

Pendant l'hiver, sans vie, au printems, renaissante.

L'Eté, développant les sels les plus actifs,

Va nous donner les fruits hâtifs.

Il guidera, mais d'une main plus lente ;

L'écoulement des suc destinés à nourrir

Les fruits que la tardive Automne,

Comme un fleuron de sa couronne,

Seule entre les saisons a le droit de mûrir.

Connoissez-en le prix, & rendez vos hommages

A ce rare fleuron, digne présent des Dieux,

Heureux côteaux de Reims ! Vos vins délicieux

E v

De nos goûts réunis lui doivent les suffrages.
 Nous lui devons aussi ces folâtres images ,
 Qu'à nos yeux fascinés peint la mousse du vin ;
 Ces ris , ces beaux enfans , qui d'un regard serain
 Dérident le front des plus sages ,
 En leur mettant le verre en main ,
 Et du plus sombre ennui dissipent les nuages.

*Par M. Verrieres , de l'Académie Royale
 des Belles-Lettres de Caën.*



*DISSERTATION sur le sens d'un
 passage de l'Art Poétique d'Horace.*

A G... le premier Mars 1749.

JE vous suis très-obligé , Monsieur , du
 soin que vous continuez de prendre
 de faire passer dans ma solitude les Jour-
 naux Littéraires. Ils remplissent agréable-
 ment , & presque toujours utilement quel-
 ques-uns des momens vuides , que me lais-
 sent des occupations plus importantes. Le
 dernier que vous m'avez envoyé , m'a
 rappelé des idées que j'avois depuis long-
 tems ; je n'ai pû résister à la tentation de
 les mettre sur le papier. Je vous les envoie ;
 & je vous laisse le maître d'en faire tel usa-
 ge que vous voudrez. Vous m'allez dire ,

qu'il ne convient pas à notre état de s'occuper de vers & de pièces de Théâtre. Gardez-moi donc l'Anonyme, & me pardonnez cette faute. Il ne m'arrivera pas souvent de choisir de pareils délassemens. La démangeaison d'écrire n'est pas ma passion favorite, & je ne crains pas que mes rechûtes lassent votre indulgence.

J'ai lû avec plaisir, dans le Journal des Sçavans du mois dernier, l'extrait du troisième volume du *Cours des Belles-Lettres distribué par exercices*. L'Auteur y donne l'explication de ces fameux préceptes d'Horace.

*Aut famam sequere, aut sibi convenientia linge
Scriptor, &c.*

Et sur tout du passage, *difficile est propriè
communia dicere*. Le Journal fait de cette interprétation un éloge qui ne m'a pas paru trop fort. Dire qu'elle est présentée d'une manière qui la rend très-probable, ce n'est pas assurément faire grace à l'Auteur.

Vous sçavez, Monsieur, combien le passage, dont il s'agit, a donné d'exercice aux Interprètes. Tous l'entendent de la manière, de l'argument, & pour parler en termes de l'Art, de la Fable du Poëme. Mais les uns, & c'est le plus grand nom-

bre, veulent que le mot *communis*, signifie les sujets nouveaux, dont personne ne s'est encore saisi, & qui, disent-ils, appartiennent au premier occupant : en un mot, les sujets que le Poëte peut inventer, comme Homere a inventé l'Iliade & l'Odissée, sujets qu'il s'est appropriés, & qui lui appartenant, ne peuvent plus être appellés des sujets communs.

Quelques Interprètes prétendent au contraire, que par le mot *communis*, on doit entendre ces sujets connus, vulgaires, à la portée de tout le monde, qu'on peut puiser dans les Poësies d'Homere, & dans les autres sources de la Fable, ou dans l'Histoire : à la difference des sujets que le Poëte imagine ; dont il est, pour ainsi dire, le créateur, & qui par conséquent lui appartiennent en propre.

Le Pere Jouvençy semble avoir craint de choisir entre ces deux explications, qui ont autrefois donné lieu à un combat singulier entre un Cavalier & un Erudit, qui ne sembloient pas devoir jamais se rencontrer dans la même carrière. Quelque opinion qu'on embrasse, il n'en est pas plus aisé de rendre raison de la pensée d'Horace. D'un côté, pourquoi auroit-il trouvé si difficile au Poëte, qui se saisit d'un sujet nouveau, de le traiter d'une

maniere qui lui soit propre & particuliere? Ne semble-t'il pas au contraire, que parce que la matiere est neuve, de quelque façon qu'on la traite, on ne courra pas risque de se rencontrer avec personne, & qu'ainsi il ne peut être vrai dans ce sens, que *difficile sit propriè communia dicere*? S'agit-il de la difficulté de connoître la vraie façon de traiter son sujet, & de la suivre? N'est-elle pas dépendante des circonstances, dont l'imagination de l'Auteur assortit à son gré le sujet qu'il invente, & s'il donne l'être à sa Fable, ne lui donne-t'il pas aussi la maniere d'être?

D'un autre côté, si le sujet du Poëme est connu, s'il est vulgaire, & tiré de la Fable ou de l'Histoire, la maniere dont il doit être traité, la maniere propre & particuliere qui lui convient, est fixée; elle est toute trouvée. Pourquoi donc seroit-il si difficile au Poëte de la suivre? Les amours d'Ulisse & de Calipso, par exemple, ne doivent pas ressembler à celles d'Enée & de Didon. Mais est-il possible au Poëte de s'y méprendre, & ne lui est-il pas aisé de choisir les traits propres & particuliers, mais très connus, qui conviennent à chacun de ces sujets?

Ainsi tout opposées que soient les deux explications, l'une m'embarrasse autant

que l'autre, dès que je veux les appliquer à la difficulté qu'Horace relève ici : car il faut faire attention qu'il ne s'agit pas en général de la difficulté du sujet, tel qu'il soit, historique, ou fabuleux, réel ou inventé. Horace ne dit pas simplement, *difficile est communia dicere*, mais *proprie dicere*. Si donc c'est le sujet qu'il a en vue, la difficulté dont il parle doit être de le traiter d'une manière qui soit propre & particulière, ou au sujet même, ou au Poète qui l'a choisi. Je ne crois pas qu'il s'agisse du Poète. Tout Auteur a son ton, son style, sa façon de penser & d'exprimer ce qu'il pense, & pour parler comme les Peintres, sa manière. Il lui est aussi aisé de la suivre, que difficile de s'en écarter. Il me semble qu'Horace n'a pû trouver de la difficulté, qu'à traiter chaque sujet de la manière qui lui est propre, & j'ai autant de peine à concevoir cette difficulté plus grande pour le Poète, qui est le maître absolu de sa matière, puisqu'elle est toute entière de son invention, & qu'il peut la traiter à son gré, que pour celui qui s'attache à un sujet connu, qui, pour la manière de le traiter, a un guide sûr dans la Fable, ou dans l'Histoire, & à qui Horace enseigne le secret de suivre ce guide, sans cesser d'être original.

D'ailleurs, Monsieur, je ne comprends pas bien, comment les Interprètes, qui suivent l'opinion commune, peuvent entendre par le mot *communis* un sujet nouveau, & qui n'est pas puisé dans les ouvrages des anciens, puisqu'il est évident que par ceux-ci *publica materies*, qui suivent dans Horace trois vers plus bas, on ne peut entendre qu'un sujet tiré de l'Illiade, ou de quelque autre source semblable.

Difficile est propriè *communis* dicere, tuque
 Rectius Iliacum carmen deducis in actus,
 Quàm si proferres ignota, iadictaque primus.
 Publica materies privati juris erit, &
 Nec circa vilem patulumque moraberis orbem,
 Nec verbum verbo curabis reddere fidus.
 Interpres, &c.

Horace oppose *propriè* à *communis*, comme *privati juris* à *publica materies*. Il emprunte toutes ces expressions des Jurisconsultes, & chez eux les choses communes & les choses publiques sont également celles, dont aucun particulier n'a la propriété, & dont l'usage est libre à tous. Ainsi, s'il falloit penser que dans le premier vers, Horace parle du sujet, ou de la matière du Poëme, comme dans le qua-

trième, je crois qu'il faudroit entendre par *communia*, ce qu'il entend par *publicæ materis*, un sujet connu, & tiré de l'Iliade, ce qui n'est pas l'opinion ordinaire des Interprètes.

Mais est il bien sûr que dans le premier vers Horace parle du sujet comme dans le quatrième? Il me semble que l'Auteur du *Cours des Belles Lettres* rapporte le mot *communia*, non à l'argument, mais aux personnages du Poëme, & je crois qu'il a raison, car dans tout ce qui précède, Horace n'a encore fait mention que des caractères. Il y a, dit-il, bien de la différence entre les discours d'un esclave & ceux d'un Héros. Prenez garde si celui que vous mettez sur la scène est un vieillard, en qui l'âge ait mûri les passions, ou un jeune homme, chez qui elles soient encore dans toute leur fougue; si c'est une Dame d'un rang distingué, ou une suivante; un Marchand qui ait couru le monde, ou un campagnard qui n'ait jamais perdu de vûe le champ qu'il cultive; un habitant de la Colchide, ou un Assirien; un homme élevé à Thèbes ou à Argos. Ecrivain, continuez il, suivez ce qu'on pense communément de ceux que vous introduisez sur le théâtre, ou si vous inventez un personnage nouveau, donnez-lui des mœurs assorties

& convenables à son caractère. S'agit-il d'Achille, ce Guerrier si vanté ? Qu'il soit ardent, colere, inexorable, &c. Que Médée soit inhumaine & indomptable, &c. Si vous produisez sur la scène un Héros inconnu, si vous osez créer un personnage nouveau, qu'il se montre jusqu'au bout tel qu'il aura paru d'abord, & que son caractère ne se démente point. Voilà, ce me semble, l'entreprise qu'Horace trouve difficile.

Si quid inexpertum scenæ committis, & audeo

Personam formare novam, servetur ad imum

Qualis ab incœpto processerit, & sibi constet

Difficile est propriè communia dicere.

Il ne s'agit jusques-là que des personnages & des caractères & non de la matiere du Poëme. Je n'ai pas dissimulé qu'immédiatement après, Horace parle du sujet, mais il ne faut pas beaucoup paraphraser la transition, pour la rendre très-naturelle. Je vous conseille, continue-t'il, de choisir vos Héros dans l'Iliade. Vous me direz que ce Poëme ne vous fournira que des sujets connus de tout le monde, des sujets usés, & où, réduit à glaner après les anciens, vous n'aurez rien à dire de vous-même. Je réponds que ces sujets connus,

vous pouvez vous les rendre propres, pourvu que maître de votre matière, vous ne vous renfermiez pas dans un cercle de lieux communs & de pensées devenues triviales *, & que vous ne vous attachiez pas à rendre mot pour mot les traits que vous imitez d'Homère.

Vous me demanderez peut-être, M. si la pensée d'Horace est moins obscure, si l'interprétation en devient moins arbitraire; en admettant que dans le passage *difficile est*, &c. il s'agit encore des caractères du Poëme, & non de son sujet. Oui, M. en le supposant ainsi, les grands doutes me semblent dissipés, l'explication commune me paroît la seule qu'on puisse admettre; & j'accorde alors volontiers à M. Dacier, que l'autre n'a plus rien que d'absurde. Achille, Médée, Oreste, ont des caractères certains, fixes, invariables. Horace vient de nous le dire, & n'a pas pu penser qu'il fût infiniment difficile de rendre des caractères si connus, de la manière qui leur est propre & personnelle. C'est des caractères de pure imagination, & auxquels le

* On ne prétend pas traduire ici exactement ce vers,

Nec circa vilem patulumque moraberis orbem.
qui demanderoit seul une Dissertation.

Poëte est obligé de conserver une constante uniformité, qu'Horace vient de parler ; ce sont ceux-là qu'il trouve difficile de rendre propres & particuliers aux personnages à qui le Poëte les attribue , parce que ce sont des généralités qu'il faut personnaliser. Passez-moi cette expression.

Vous concevez bien par-là , M. que j'applaudis beaucoup à la traduction de l'Auteur du *Cours des Belles Lettres*. Difficile est propriè communia dicere. *Il est bien difficile de donner des traits propres & individuels à ce qui n'a rien que de générique.* Voilà , selon moi , rendre fidèlement & aussi littéralement qu'il étoit possible , les paroles d'Horace , mais l'exactitude même de la traduction fait que le sens qu'elle présente , a quelque chose de l'obscurité de l'original. Il reste à sçavoir pourquoi Horace trouve si difficile de ramener le générique à l'individuel.

Écoutons là-dessus l'Auteur du *Cours des Belles Lettres*. » Il est difficile de donner un caractère individuel à ce qui n'a rien que de générique. Comment donner à l'homme A ou B un caractère qui lui soit propre ? Le connoît-on ? Dès que vous dites que c'est un homme , je conçois qu'il a les parties essentielles de l'homme , que c'est un animal doué de raison , *communia* , ce

116 MERCURE DE FRANCE.

» qui est commun à tous les individus de
» l'espece , mais n'ayant jamais existé , ni
» dans la Fable , ni dans l'Histoire , il n'a
» aucun caractère propre par où je puisse
» le distinguer de la masse commune. *Dis-*
» *ficile est propriè dicere.* Qu'on me nomme
» Néron , Achille ; aussi-tôt je vois , non-
» seulement les qualités qui leur sont com-
» munes , mais leurs qualités caractéristi-
» ques & personnelles , la cruauté & la va-
» leur. Si au contraire on eût nommé, il y
» deux cens ans , Tartuffe , on auroit dit
» c'est un homme , mais n'annonçant rien
» de propre à caractériser la personne , on
» l'eût regardé comme un être imaginaire
» & qui n'a point de forme propre. Qu'on
» le nomme aujourd'hui , depuis que Mo-
» liere lui a donné une existence poétique
» sur son Théâtre , il a un caractère indi-
» viduel. On dit , Tartuffe est un homme
» hypocrite, de même qu'on dit, Néron est
» un homme cruel.

Tout cela me paroît vrai , juste , bien réfléchi ; je vous avoue pourtant , M. que je ne sçais pas si l'existence poétique que Moliere a donnée à Tartuffe , empêche aujourd'hui qu'on ne le regarde comme un être imaginaire , mais je ne ferai pas à l'Auteur une chicane , qui , sans détruire le fond de sa pensée , ne serviroit à rien

pour faire entendre la mienne. Que je sois au Théâtre, ou que je lise Moliere, Tartuffe. cesse d'être pour moi dans ce moment un être imaginaire; je le réalise alors dans mon imagination, mais ce qui m'arrive est aussi arrivé à tous les spectateurs à la première représentation de cette Comédie, à celle des Tragédies de Zaire & d'Alzire, & arrivera toujours à celle de toutes les Pièces d'invention,

D'ailleurs la valeur dans Achille ne paroît pas plus former un caractère *individuel*, que la cruauté, celui de Néron. Que j'attribue à quelqu'un les sentimens les plus barbares, ceux qui m'écouteront, ne devineront pas si je parle de Néron, plutôt que de Mahomet II, de Pierre, Roi de Castille, du Baron des Adrêts, ou de quelque autre monstre de ce genre-là, tous très-cruels, mais qui, à cela près, ne se ressembloient en rien. Ainsi, par des traits qui peignent en général la cruauté, je ne caractérise aucun individu, & quoiqu'il soit vrai que dès qu'on me nomme Néron ou Achille, je sçais qu'on me va parler d'un Prince cruel ou d'un vaillant guerrier, & qu'au contraire en me nommant l'homme A ou l'homme B, on ne m'annonce rien encore de propre à caractériser leur personne; j'ai peine à concevoir que la gé-

néralité, où leur nom les laisse, augmente la difficulté de leur donner un caractère individuel.

Je vous l'avouerai donc, M. quoique j'estime infiniment les réflexions de l'Auteur du Cours des Belles Lettres, elles ne me suffisent pas pour bien entrer dans le sens d'Horace ; si j'en reste là, je ne vois pas encore trop clairement pourquoi il est plus difficile aux Poëtes tragiques de peindre un Héros purement imaginaire, qu'un Prince qui a réellement existé, ou dont la Fable nous a accoûtumés à supposer l'existence. Pourquoi, par exemple, les caractères de Zaire & d'Orosmane ont dû plus coûter à M. de Voltaire, que ceux d'Hérode & de Marianne ; pourquoi devoit-il être plus facile de rendre fidelement ceux de Cicerón & de Tullie, que d'imaginer ceux de Monteze & d'Alzire ? Au contraire, il me paroît que le Poëte, qui met sur la scène un Héros connu, est gêné par la nécessité de suivre les idées que son nom réveille infailliblement dans l'esprit des Spectateurs, au lieu que s'il y met un Héros imaginaire, il peut choisir le caractère qui convient aux aventures qu'il lui prête, & frapper le spectateur par tous les traits qu'il croit propres à l'émuouvoir. Les Peintres qui ne font que des tableaux, ont une

difficulté de moins que ceux qui font des portraits, par l'exacte & gênante imitation de l'original, qu'il faut rendre trait pour trait. Nos Poëtes ne sont pas toujours plus heureux que nos Peintres, à attraper cette ressemblance.

Ainsi la pensée d'Horace paroît toujours obscure. Oserai-je, pour achever de l'éclaircir, risquer des réflexions que j'ai faites il y a long-tems sur ce passage; elles ne contredisent point directement l'Auteur du Cours des Belles Lettres, elles sont même exactement conformes à la manière dont il traduit le vers *Difficile est, &c.* & n'ôtent rien au mérite de son explication. Si en le suivant, je fais un pas plus que lui, c'est lui qui m'enhardit à le faire en public, c'est son système qui me fait augurer que le mien n'est pas sans fondement, & si vous jugez à propos, M. de lui faire connoître, par la voye du Mercure ou par quelque autre, des idées qui vont tant soit peu plus loin que les siennes, je vous prie de ne point lui laisser ignorer que mon dessein, en les mettant au jour, est de les soumettre à sa censure, aussi bien qu'à la vôtre, & que je n'appellerai point du jugement que vous ou lui en porterez.

Il n'y a point d'homme qui n'ait son caractère, & à qui il ne soit tellement

propre, tellement personnel & si réellement distingué de celui de tous les autres hommes, qu'il n'est pas possible d'en trouver deux qui se ressemblent parfaitement. Cette variété infinie ne provient pas seulement d'une vertu éclatante ou d'un vice dominant; la valeur dans Achille, la cruauté dans Néron. D'autres ont eu dans les siècles passés, ont dans le nôtre, & auront à l'avenir les mêmes vertus ou les mêmes vices qui exercent le pinceau du Poète dans quelque sujet que ce soit : ainsi ces généralités ne suffisent jamais pour peindre qui que ce soit d'une manière achevée & ressemblante.

Cela est vrai dans tous les genres. Alexandre, Charlemagne & Tamerlan, ont été des Héros conquérans; pourroit-on sans ridicule les peindre des mêmes couleurs? Saint Louis, Louis XII. & Louis XV. ont aimé leurs peuples, en ont été adorés, & ont mérité de l'être. Qu'on réunisse autant de traits qu'on voudra, qui leur conviennent à tous trois, cette peinture sera celle d'un de ces Rois qui sont nés pour le bonheur du monde, mais pour achever de peindre Saint Louis, Louis XII. ou Louis XV, il faudra y joindre séparément d'autres traits singuliers, nécessaires dans le portrait de l'un, & qui ne pourront
trouver

trouver place dans celui de l'autre. Le Connétable de Bourbon & le Chevalier Bayard étoient de vaillans guerriers, l'Abbé Suger & le Cardinal de Richelieu, d'excellens Ministres, mais le premier ne ressembloit guères plus au second qu'aux deux autres, & le Cardinal ne differoit guères moins de l'Abbé que du Connétable ou du Chevalier. Les grands hommes peuvent même s'approcher de beaucoup plus près, sans se ressembler; & Maurice, le fameux Maurice, ne se retrouveroit pas exactement dans un portrait qui seroit fidèlement celui du Vicomte de Turenne.

Ne seroit-ce pas-là le fondement des leçons d'Horace? Le caractère que le Poète doit donner à chacun de ses Héros, lui doit être tellement propre, tellement particulier, qu'on n'y reconnoisse que lui. Il ne suffit pas pour cela, de bien exprimer une qualité dominante; la valeur, s'il est question d'Achille; la cruauté, s'il s'agit de Néron. On ne les distingueroit par-là d'aucun de ceux qui ont été vaillans ou cruels. A peine le courage, vertu dont l'idée se réveille au seul nom d'Achille, entre-t-elle dans le portrait qu'Horace veut qu'on fasse du fils de Thétis*.

* Impiger, iracundus, inexorabilis, acer,
Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis.

F

mer son caractère distinctif, il faut y rassembler tous les traits qui lui conviennent, & y faire entrer non-seulement toutes les qualités bonnes & mauvaises, attribuées à cet ancien Héros, mais le degré dans lequel il a plû à Homere de les lui attribuer.

Ce n'est que du mélange des vertus & des vices, des talens & des défauts, des grandes actions & des foiblesses; ce n'est que de l'union de toutes les qualités bonnes ou mauvaises du cœur & de l'esprit, & même de leurs différentes teintes, que peut sortir l'idée caractéristique de tous ceux pour ou contre qui le Poëte veut intéresser; idée qu'il doit au Public, & de laquelle dépend en partie le succès du Poëme. Ce caractère est tout formé dans les sujets connus; c'est la faute du Poëte, s'il le manque, & si par exemple il ne sçait pas distinguer l'espece de grandeur d'ame qu'il doit peindre dans Achille, de celle qu'il doit peindre dans Agamemnon, ou dans Enée, & même dans Diomedé ou dans Hector. Les couleurs sont préparées, il n'a plus qu'à les mettre en œuvre. Si Racine n'en eût point ajouté d'étrangères à celles que lui fournissoient les anciens, on ne lui eût pas reproché d'avoir défiguré le caractère d'Hyppolite, en le faisant soupirer pour Aricie, passion aussi inutile à l'ac-

tion principale , que celle de la fille de Ciceron pour Catilina , & aussi contraire au précepte d'Horace, *famam sequere.*

Ceux qui dessinent pour nos tapisseries les arbres de nos campagnes & les fleurs de nos jardins , peuvent imiter la nature ; elle leur offre des modèles ; s'ils ne réussissent pas , c'est leur faute , mais quand on y veut des arbres de l'Amérique & des fleurs de la Chine , l'ouvrier qui ne peut plus copier la nature , & qui cherche à la deviner , les remplit de peintures qui ne ressemblent à rien qui ait jamais existé. Je sens tout ce qu'il faudroit rabattre de cette comparaison , pour l'appliquer au Poëte qui fait agir ou parler des personnages réels , & à celui qui ne met en action que des êtres poëtiques dont il est le créateur. Cependant le dernier , comme nos ouvriers en tapisserie , doit , en raisonnant sur les originaux qu'il connoît , en imaginer d'autres dont il n'a point de modèles. Dès qu'il crée , tout doit venir de son fond ; les originaux qu'il a sous les yeux ne peuvent le guider que pour dégrossir l'ouvrage ; ils lui fournissent le générique , mais c'est à lui à inventer l'individuel , & à y mettre l'harmonie. Pour les traits marqués & caractéristiques qui sont les principaux & les plus difficiles , il est abandonné à lui-même ; il faut qu'il

124 MERCURE DE FRANCE.

dessine ses figures de génie, & qu'il imagine, pour chacune d'elles, des attitudes propres, mais convenables, des contours distinctifs, mais naturels; qu'il ait l'art d'éviter l'imitation servile des modèles trop connus, que la nature lui fournit dans l'Histoire & dans la Fable, & cependant qu'il n'oublie jamais que le fard de l'art ne peut suppléer au défaut des traits de la nature.

S'il invente un sujet dont le héros soit un grand Général d'armée, il faut qu'il lui donne de l'amour pour la gloire, de la valeur, de l'activité, de la prudence, de la fermeté, un génie fécond en ressources, & même, suivant les circonstances, de l'amour pour la Patrie, du désintéressement, &c. comme l'Histoire en donne à Scipion, à Bertrand du Guesclin, & à tant d'autres; mais il faut aussi que mêlant les couleurs avec art, il peigne dans son Héros toutes les qualités qu'ont eu les Scipions, les du Guesclins & les autres Guerriers, dont le caractère approchoit de celui du sien, sans faire du sien un Héros qui ressemble d'une manière trop marquée à aucun de ceux qui sont connus par la Fable ou par l'Histoire.

Ce n'est pas assez d'avoir peint le Général, il faut peindre l'homme, ce qui demande un nouveau choix de passions, de vertus ou de vices, de bonnes ou de mau-

vaïses qualités, qui souvent n'ont en apparence aucun rapport entre elles, & qu'il faut pourtant sçavoir allier, car les couleurs du tableau doivent être tellement nuées, que tout fasse un ensemble où tout soit d'accord & à sa place; c'est par où Horace commence ses préceptes.

..... Sibi convenientia finge ,
 Scriptor

Cet ensemble est tout fait dans les sujets réels, ou qu'on regarde comme tels; les qualités les plus opposées s'y marient sans effort. Catilina étoit avide & dissipateur. *Alieni appetens, sui profusus.* Louis XI. vouloit la guerre, & la craignoit; la commençoit brusquement dans le tems même qu'il cherchoit à l'éviter & le souhaitoit; négocioit la paix en se ménageant des occasions de la rompre: ainsi des autres. Mais dans les sujets que le Poëte invente, le propre, le personnel de chaque caractère est son ouvrage, & ne peut résulter que de l'union harmonique qu'il sçait donner aux qualités indépendantes, & souvent contraires, qu'il attribue à chacun de ceux qu'il introduit dans son Poëme. L'homme, en tout tems différent de lui-même, est souvent tout à la fois méchant & vertueux, tendre & cruel; mais on réussit rarement à

peindre ce contraste dans un sujet imaginaire ou obscur, aussi heureusement que l'Auteur de Rhadamiste.

Je soupçonne, M. que c'est le caractère composé & pourtant individuel, qu'Horace trouve difficile à exprimer dans les sujets inventés. Parlez, dit-il, suivant l'opinion qu'on a communément de ceux que vous mettez au théâtre, *famam sequere*; ou si vous y mettez des Héros de votre invention, qu'il n'y ait rien que de naturel & de vrai-semblable dans leur caractère; *sibi convenientia fingit*; qu'ils gardent ce caractère distinctif jusqu'à la fin, *servetur ad imum*. Le précepte que je vous donne, n'est pas facile à suivre: c'est pourquoi je vous conseille de choisir vos Héros dans l'Iliade. Prenez Agamemnon, Ulysse ou Achille; ce n'est pas que vous ne puissiez imaginer aisément un Prince ambitieux, un sage, un vaillant homme, mais ces traits sont vagues & trop généraux, *communia*; vous devez distinguer votre Héros par un caractère plus décidé, & qui lui soit propre, *proprie dicere*, & vous éprouverez qu'il est difficile d'inventer & de soutenir jusqu'à la fin du Poëme un caractère neuf, dont l'Histoire & la Fable ne vous fournissent que l'esquisse, parce que loin de pouvoir copier trait pour trait les grands

modèles que vous y trouverez, dès que vous voulez être Auteur d'un caractère nouveau & original, il ne doit plus être imité de vos modèles dont vous ne pouvez tirer que ce qu'ils ont de générique, *communis*. L'ambitieux que vous imaginerez, ne doit pas dans le détail des traits ressembler à Agamemnon; votre sage ne doit pas être un Ulysse, ni votre guerrier un Achille. Il faut former de génie, pour chacun de vos personnages, un caractère qui lui convienne & qui ne convienne qu'à lui seul, *proprie dicere*, & il est bien difficile de donner des traits propres & individuels à ce qui n'a rien que de générique, *difficile est proprie communia dicere*.

Vous voyez, M. combien mon explication approche de celle de l'Auteur du *Cours des Belles Lettres*; j'adopte sa traduction, mais j'ai peine à croire que la difficulté qu'Horace relève dans les personnages d'invention, consiste à donner à un Héros imaginaire, à l'homme A ou B, quelques qualités vagues, comme la valeur ou la cruauté. Je crois qu'elle consiste à donner à ce vaillant homme ou à ce Prince cruel, que l'imagination du Poëte a créé, ce caractère distinctif que la valeur seule ne peut donner à l'un, ni la cruauté à l'autre. J'avoue qu'en supposant l'existence de

l'homme A ou de l'homme B, personne ne les connoît ; que tout ce qu'on en conçoit , c'est qu'ils ont les parties essentielles de l'homme, & que ce sont des animaux doués de raison , comme tous les autres individus de leur espece , & c'est par là qu'il me paroît que le Poëte peut aisément leur donner tout ce qui peut convenir à la nature humaine, attribuer à son gré & sans la moindre difficulté, à l'un de la cruauté ou de la clémence , à l'autre de la lâcheté ou du courage. Mais Horace suppose, ce me semble, que ces qualités sont trop générales, ces traits trop peu marqués pour tirer l'homme A ou l'homme B de la masse commune. Ne pas aller plus loin, ce seroit les y laisser confondus, sinon avec tous les hommes, du moins avec tous ceux qui ont eu les vices ou les vertus qu'on leur attribue. Pour leur donner une existence, même poétique, il leur faut un caractère propre & qui leur soit personnel ; ce caractère distinctif exige du détail, & c'est, à mon sens, dans ce détail, que consiste toute la difficulté.

Le détail est le point foible des caractères de la création du Poëte, c'est par où ils donnent presque toujours prise à la critique. Tartuffe dont parle notre Auteur, l'immortel Tartuffe n'y a point échappé ;

on n'a pas prétendu , & on ne pouvoit pas prétendre que Moliere n'eût pas réussi à faire , d'un être imaginaire qu'il lui avoit plû de nommer Tartuffe , un homme hypocrite & même un homme abominable * ; mais on a soutenu que les traits de détail n'étoient pas *sibi convenientia* , qu'un fourbe aussi adroit que Tartuffe ne choisiroit pas un pere de famille pour en faire sa duppe , qu'il craignoit les droits ineffaçables de la ligne directe & les retours infailibles de l'amour paternel ; qu'il trouvoit plus facile & plus sûr d'entreprendre de dépouiller des collatéraux ; qu'il étoit trop maître de lui-même pour travailler à séduire la femme de son bienfaicteur , le jour même qu'il devoit épouser sa fille.

Les meilleures pieces fournissent des exemples pareils de la difficulté qu'il y a de créer un caractère personnel , qui soit tout à la fois neuf & naturel. A ne considérer dans la Comédie du Joueur le caractère de Valere que du côté de sa passion dominante , je ne sçais si le Théâtre François a rien de plus parfait , mais on y trouvera des taches , si on l'examine comme le caractère particulier d'un jeune homme , que la passion du jeu n'empêche pas d'être

* Voilà , je vous l'avoue , un abominable homme. *Tartuffe* , Act. 4. Scène 6.

touché des attrait d'une jeune & belle personne dont il est aimé. Valere est assez tendre pour s'écrier , après avoir fait sa paix avec Angélique :

Est-il dans l'Univers un mortel plus heureux !

Elle me rend son cœur , elle comble mes vœux.

Je suis tout transporté. Vois , considère , admire , Angélique m'a fait ce généreux présent.

Et cependant quelques momens après il répond à son valet , qui se réjouit de leur raccommodement :

A te dire le vrai , je n'en suis point fâché.

Comment accorder des transports si vifs avec une indifférence si marquée? Regnard s'en tire mal. Il n'est ni vrai-semblable ni naturel , que la bourse de Valere , plus ou moins garnie , influe jusqu'à ce point sur les sentimens de son cœur ; qu'il soit aussi tendre , quand elle est vuide , que glacé , quand elle est pleine. Pour montrer que chez lui la passion dominante étoit celle du jeu , ne suffisoit-il pas qu'elle fit en tout tems plus d'impression sur lui que son amour? Falloit-il qu'il fût tantôt fort épris & tantôt presque insensible ? Et qu'on pût lui dire :

Quand vous êtes sans fonds , vous êtes amoureux ;
Et quand l'argent renaît , votre tendresse expire.

Votre bourse est, Monsieur, puisqu'il faut vous
le dire,

Un Thermometre sûr, tantôt bas, tantôt haut,
Marquant de votre cœur ou le froid ou le chaud.

Caractère qui n'est point dans la nature.

J'en dis autant de celui du Distract du
même Auteur. Ce caractère, trop servile-
ment copié sur celui du Distract de la
Bruyere, est si chargé qu'il est impossible
d'y retrouver un

... Fort honnête homme; à ses devoirs austère,
Exact & bon ami, généreux, doux, sincère,
Aimant..... sa Maîtresse en Héros.

De tous les traits de ce portrait, le seul
qui convienne à Léandre; paroît être ce-
lui-ci.

On dit qu'il est distract; mais moi, je le tiens fou.

Je sçais que le Théâtre souffre l'outré
jusqu'à certain point, mais il ne faut pas
abuser de cette permission.

Ainsi Moliere & Regnard ont aisément
fait de trois *animaux doués de raison*, des
hommes A. B. C. auxquels leurs vers ont
donné l'être, un hypocrite, un joueur, un
homme distract; ils ont très-bien peint la
noirceur de l'hypocrisie, la fureur de la
passion du jeu, le ridicule des distractions;

communis, mais je doute qu'ils ayent aussi bien réussi dans les caractères personnels & distinctifs, que le premier donne à Tartuffe, & le second à Valere & à Léandre; tant il est vrai que *difficile est propriè communia dicere.*

Les personnages que le Poète invente ne doivent jamais s'écarter du vrai-semblable; les personnages réels en sont quelquefois dispensés. On s'est moqué avec raison de certain Roman, dont le Héros se défendoit seul contre toute une armée. Qu'il s'agisse d'Horatius Coclès ou du Chevalier Bayard, on ne sera plus choqué d'entendre dire qu'ils ont soutenu seuls à la tête d'un Pont l'effort d'une troupe très-nombreuse; la vérité historique suppléera alors au défaut de la vrai-semblance, qui partout ailleurs est le seul vrai théâtral.

Je crois connoître plusieurs autres avantages des personnages réels sur ceux que le Poète imagine; mais il est tems, M. de finir une Lettre qui n'est déjà que trop longue, & qui vous ennuyera à coup sûr, puisqu'elle commence à m'ennuyer. Vous en ferez tout ce qu'il vous plaira; donnez-la au Public, si vous croyez qu'elle en vaut la peine. Approuvez mes idées, ou censurez-les suivant que vous les trouverez solides ou frivoles; corrigez, retranchez,

ajoutez tout ce que vous jugerez à propos, jetez ma Lettre au feu si elle ne vous paroît pas digne de voir le jour, je consens à tout : quelque parti que vous preniez, je vous proteste très-sincèrement que je serai également persuadé que vous m'aurez rendu un très-bon office, & que je croirai vous en devoir la même reconnoissance.

J'ai l'honneur d'être, &c.

S. . E. . L. . .

Les mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure de Mars, sont *Fiacre*, *Rhinoceros*, *marmite*, *Blaise*, & *foyer*. On trouve dans le premier Logogryphe *Rhin*, *Rhône*, *or*, *Héras*, *ciron*, *Chiron*, *Sion*, *Corse*, *Chine*, *chien*, *Hieron*, *serin*, *Heron*, *Ino*, *écho*, *rose*, *riche*, *Noé*, *nocher*, *corne*, *hier*, *soir*, *coin*, *nôce*, *sec*, *cor*, *forcier*. On trouve dans le second *Marie*, *rat*, *mite*, *Marte*, *mari*, *ami*, *Maire*, *Mirte*, *Maître*, *rime*, *mat*, *mitre*, *arme*, *mât*, *rame*, *re*, *mi*, *air*, *mer*. On trouve dans le troisième *bal*, *Sale*, *Baile*, *aise*, *Lis*, *la*, *si*. On trouve dans le quatrième *foye*, *foi*, *Roi*.



E N I G M E.

Pour réussir dans l'art de me faire chercher,
Sous des traits empruntés j'aurois dû me cacher.

Mon existence bien connue

Peut me trahir au simple échantillon :

Lecteur, tes yeux font la revûe :

De mes supôts, rangés en bataillon.

De plus de vingt enfans on veut que je sois mere.

Le destin leur forma différent caractère ;

Aucun ne se ressemble, ils ont le même emploi,

Et dans un ordre méthodique,

Au gré de mes besoins, asservis sous ma loi,

A les régénérer sans cesse je m'appliqué.

Religion, talens, Beaux Arts,

Par mon secours, brillent de toutes parts,

Mais tel se livre à moi, dont l'audace est punie :

Il est sous mes drapeaux de périlleux hazards.

Moi-même je deviens, & proscrire, & bannie,

Si, d'un fiel trop amer facile à m'enyvrer,

De celui qui m'inspire adoptant la manie,

J'ose braver les grands qu'il cherche à déchirer.

Qu'un esprit téméraire, impie,

Dans son délire & ses accès,

Me fasse arborer l'hérésie,

De ce forfait digne succès,
 Ce que j'ai sçû produire, en fidèle complice,
 Est foudroyé, périt dans un honteux supplice.

● Par M. Allain, de Tours.



L O G O G R Y P H E.

Composé de huit pieds, je plais à mainte belle,
 Qui pour se réjouir m'accable de cent coups;
 L'invisible élément partage ma querelle,
 Et l'oreille aime mon courroux.
 Te dirai-je, Lecteur, pour me faire connoître,
 Qu'on peut trouver en moi le plus beau des ois-
 seaux;
 L'image d'un petit-maître;
 Un tems; une Déesse; un fleuve; un Dieu cham-
 pêtre;
 Un insecte volant; un chemin sur les eaux;
 Un terme de Grammaire; un Misantrope insigne;
 Le commencement d'une ligne;
 L'appui de Poliphème; un point de l'horison;
 Les armes des Titans; celles dont Gédéon
 Désir, sans coup ferir; une Nation impie;
 Un aliment commun, le soutien de la vie;
 Le factotum du corps humain;
 Ce que je fais huit fois dans une game;

Certain estafier masculin ,

Qui peut dans un combat devenir une dame ;

Un homme rare ; un homme en racourci ,

Œdipe eût deviné sans tous ces signes-ci ?

B. de Lyon.

A U T R E.

Sans mon secours , que l'on verroit de gens
Mourir de faim , & vivre en fainéans !

Si d'un côté je paroiss être utile ,

De l'autre aussi je fais bien du fracas.

Combien voit-on de familles à bas !

De leur malheur , je suis premier mobile.

Neuf pieds , Lecteur , font l'appui de mon corps ;

Divise-les ; après quelques efforts ,

Tu trouveras un titre respectable ,

Auquel est joint le souverain pouvoir

Un élément : un métal trop aimable ,

Qui trompe l'homme & l'arrache au devoir ;

Une substance : un instrument de chasse :

Ce que sur mer apprehende un vaisseau :

Ce que produit la peur ; une époque ; un oiseau ;

Un ouvrage d'insecte , ouvrage qui surpasse

Ce que l'art des humains peut fournir de plus
beau.

En ces deux mots , Lecteur ; un ton de la musi-
que :

Un péché. . . C'est assez : il est tems qu'on m'ex-
plique.

*Par M. Viniant de Rosnai , en Cham-
pagne.*



NOUVELLES LITTERAIRES ,
DES BEAUX-ARTS , &c.

O DES NOUVELLES , par M. Robbé. *A Paris , chez Prault , fils , Quai de Conty , à la Charité , 1749. Avec Approbation & Permission. Une Dame , qui satisfaite de mériter des éloges , ne veut point en recevoir , a pressé M. Robbé d'abjurer un genre de Poësie , auquel elle étoit fâchée de le voir employer des talens , dignes d'être consacrés à de plus nobles usages. Il s'est rendu à de si sages remontrances , & dans une Ode qu'il adresse à cette illustre amie , il annonce la résolution qu'il a prise de ne se permettre que des chants , dont la vertu n'ait point à rougir. Après s'être plaint des caprices de son Apollon , qu'il accuse de ne pas le servir toujours selon ses vœux , il déclare qu'il n'écouterà plus que les inspirations de la*

Muse, qui lui fait tenter une nouvelle
carrière, & il s'écrie :

... Comme un autre Prométhée,
Volons-lui ce feu radieux,
Que son ame, si bien dotée,
Sçait partager avec les Dieux.
Prenons, en nous moulant sur elle,
Cette éloquence naturelle,
Et ce bon goût assaisonné,
Qui négligeant la pompe vaine
Sçait narrer avec la Fontaine,
Et dicter avec Sévigné.



Déjà soigneuse de ma gloire,
Je l'entends, qui sur mes rivaux
M'excite à tenter la victoire
Par de plus louables travaux.
Six lustres ont mûri ta tête,
Dit-elle. Par quelle œuvre honnête
T'a-t'on vû t'immortaliser ?
Le Ciel t'a donné ce génie,
Qu'à tant de rimeurs il dénie
Est-ce donc pour en abuser ?

Il continue dans deux strophes suivantes, de faire parler ainsi sa nouvelle Muse :

N'imposeras-tu pas silence
 A tous ces reproches sanglans ,
 Qui te font taxer d'impuissance
 Par l'effain des demi talens ?
 Oui , disent-ils , son vers docile
 Brille dans ce genre facile
 Auquel seul il peut se vouer.
 Mais que , comme nous intrépide ;
 Il hazarde un vol plus rapide ,
 Et vous le verrez échouer.

~~1324~~

Tente de nobles réussites ;
 Fais voir à tous , que ton esprit
 Peut franchir les vaines limites
 Du cercle étroit où l'on t'inscrit.
 Prouve-leur que ce divin germe
 Que le Génie en soi renferme
 Pouvoit percer à Fontenoy ;
 Que c'est faute de ce Génie
 Qu'ils ont puisé l'ignominie
 Au sein de la gloire du Roi.

Nous passons à regret plusieurs autres
 strophes très-belles. Voici celle qui ter-
 mine cette première Ode , & dans laquelle
 M. Robbé promet de se conformer à des
 avis , dont il sent la justesse & l'utilité.

Oui , c'en est fait , sage Minerve !

Epris , comme toi , du vrai beau ,
C'est à la flamme de ta verve

Que j'épurerais mon flambeau.

Dans ma course rien ne m'arrête.

J'oserais tenter la conquête

Du vaste Empire Mexicain ,

Si secondant mon espérance ,

Tu m'es ce que fut à Terence

Le Triomphateur Africain.

A la suite de cette Ode , l'Auteur en a fait imprimer deux autres , adressées , l'une à M. *Destours* , son Médecin , qui l'a guéri d'une maladie dangereuse ; l'autre à M. *B*** . sur la distinction du corps & de l'ame. Peut-être ne regne-t'il pas dans ces deux Pièces le même agrément & la même variété que dans la première , mais on retrouve par tout la même richesse de rimes & la même force de pinceau.

Pour que le juste tribut de louanges , que nous payons à M. *Robbé* , ne soit pas suspect de flatterie , nous critiquerons avec notre franchise ordinaire ces expressions ,

Nous autres enfans du Permesse ,

Volons-lui ce feu radieux

Que son ame si bien dotée ,

En nous *moulant* sur elle ,

Fut-il jamais sur le Parnasse
 Une plus pressante menace
 Du bon goût tout prêt à tomber
 J'oserai tenter la conquête
 Du vaste Empire Mexicain.

Les unes, trop communes, ne s'accordent pas avec la majesté de l'Ode. La pénultième ne rend pas l'idée du Poëte. Dans la dernière, le mot *tenter* n'est pas le terme propre, & il semble que celui de *chanter* seroit plus convenable.

Que M. *Robbé* nous permette aussi de remarquer, que le défaut de suspension du sens à la fin du quatrain, rend vicieuse cette strophe de l'Ode à M. *Destours*.

A l'aide du Microscope,
 Observant son réservoir
 A travers son enveloppe ;
 Pecquet fit appercevoir
 Ce Balsamique fluide
 Que pompe le cœur avide,
 Qui prompt à le sublimer,
 Lui communique l'essence
 Du sang qu'en notre substance
 Il va bientôt transformer.

PANEGYRIQUE de Louis XV. Sixième Edition, 1749.

Il seroit superflu de nous étendre sur un ouvrage qui a eu un succès si grand & si mérité. Nous avertirons seulement qu'à la tête de la cinquième Edition étoit la Lettre d'un Président, selon l'avis duquel le Panégyrique de Louis XV. est fort au-dessus de celui de Louis XIV. par *Pelisson*, & que cette Lettre ne se trouve point dans la nouvelle Edition qu'on donne au Public. Dans l'Edition précédente, M. de *Voltaire* avoit répondu à quelques critiques faites par les Auteurs du Journal de *Trévoux*. Dans l'Edition nouvelle, on a réimprimé cette réponse. Le Journal que nous venons de citer, censuroit avec justice la dernière phrase de ce Portrait du Roi de Sardaigne. *Un Monarque qui veille à la garde des barrières que la nature éleva entre la France & l'Italie, & qui semble, du haut des Alpes, pouvoir déterminer la fortune. Il se déclaroit contre nous, après avoir autrefois vaincu avec nous. On avoit à redouter en lui un Politique & un Guerrier; un Prince qui sçavoit bien choisir ses Ministres & ses Généraux, & qui pouvoit se passer d'eux, (grand Général lui-même & grand Ministre.)* M. de *Voltaire* a changé ainsi cette phrase, *un Prince qui sçavoit bien choisir ses Ministres & ses*

Généraux, & qui pouvoit combattre & gouverner sans eux, si les grands talens peuvent se passer de conseil. A notre tour, nous prendrons la liberté de dire que la seconde leçon laisse encore quelque chose à désirer. Les *Ministres* étant placés avant les *Généraux*, il falloit que le mot *gouverner* précédât le mot *combattre*. Il nous semble aussi, que dans le dernier membre l'imparfait *figurer*oit mieux que le présent, & qu'au lieu de *pouvent*, l'Auteur auroit dû substituer *pouvoient*. De même nous croyons qu'il n'auroit point mal fait de profiter de la remarque du Journaliste sur cette phrase. *On proposoit la retraite; le Roi regardoit ses guerriers, & ils vainquirent.* L'examen des autres critiques nous meneroit trop loin. Il en est quelques-unes qui peuvent être également attaquées & défendues par de bonnes raisons. Il en est d'autres, contre lesquels M. de Voltaire nous paroît avoir droit de se récrier. Dans ce nombre nous mettons les deux reproches, que le Censeur lui a faits d'avoir prodigué les antithèses, & trop ménagé les transitions.

En relisant ce Panégyrique, nous nous apercevons d'une faute, que nous n'attribuons qu'à l'Imprimeur. Elle est à la page 16. *Ainsi un Prince, un seul homme peut, par son exemple, rendre meilleurs ses sujets.*

& *ses ennemis* (même.) Ce dernier mot, étant là pour *ipsos*, doit se décliner.

XERXES. Tragédie. Par M. de Crébillon, de l'Académie Française. *A Paris*, chez Prault, fils, 1749. Avec Approbation & Privilège.

Cette Tragédie, & par son propre mérite, & par le rang que son illustre Auteur tient au Parnasse, étoit bien digne d'occuper la première place dans nos Nouvelles Littéraires. Nous nous contenterons aujourd'hui de l'annoncer.

MEROPÉ. Tragédie. Par M. Clément. Chez le même Libraire. M. Clément prie les Libraires Etrangers, & ceux de Province, qui voudront avoir des exemplaires de cette Tragédie, de s'adresser directement à lui. Il demeure rue de Guenegaud, chez Ringard, Baigneur. Dans un autre Mercure, nous parlerons de cette nouvelle Tragédie.

- RECUEIL des Oraison funebres, prononcées par M. Maboul, ancien Evêque d'Allet. Un volume in-12. *A Paris*, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin.

ABREGÉ de l'Histoire Générale de Languedoc, en 6 volumes in-12, par Dom Vaissète, qui a donné ci-devant la grande Histoire de la même Province en 5 volumes in-folio. *A Paris*, chez le même Libraire.

On

On a joint à cet Abregé la Carte du Languedoc , par M. *Buache* , de l'Académie Royale des Sciences.

TRAITE' de la Structure du Cœur , de son action & de ses maladies. Par M. *Sennac* , Médecin Consultant du Roi. 2 vol. in-4°. avec dix-sept Planches.

Le nom de l'Auteur est un garant bien suffisant de la bonté de l'ouvrage.

LETTRE d'un Académicien de Province à Messieurs de l'Académie Française.

Nous n'indiquons aux Lecteurs cet Ecrit scandaleux , que comme un exemple de l'emportement & du délire des Ecrivains , guidés par l'intérêt ou par la partialité.

AVIS sur la conduite d'un jeune homme , par M. le M. D. . . . *A Vitry* , chez Jean François *Jobart* , Libraire , sur la Place , vis-à-vis l'Eglise Notre-Dame , & se trouve à Paris , chez *Dessaint & Sallant* , rue Saint Jean-de-Beauvais , & *Nyon* , fils , Quai des Augustins , 1748. Brochure , petit in-8°. de 102 pages.

ODE sur les Préliminaires de la Paix. *A Nantes* , de l'Imprimerie d'Antoine *Marie* , haute grande rue , 1748. Brochure in-12. de onze pages.

Nyon , fils , Libraire , Quai des Augus-

tins , du côté du Pont Saint Michel , à l'Occasion , va mettre sous presse *la Rhétorique du Prédicateur* , traduite du Latin d'Augustin *Valerio* , Evêque de Verone , & Cardinal , composée par les soins de Saint Charles Borromée , pour être enseignée aux jeunes Clercs dans les Seminaires. Cette Traduction est de M. *Dinouart* , Vicaire du Fauxbourg Saint Honoré d'Amiens.

On a imprimé à Montauban un Avis qui a pour titre : *Projet de Souscription , contenant une découverte utile & avantageuse , ou un moyen propre à augmenter les biens & les revenus de chaque Particulier.* La souscription est de 25 s. seulement. On pourra souscrire à *Montauban* , chez le Sieur *Teulieres* , Imprimeur-Libraire , Place de la grande Horloge. L'ouvrage se délivrera assez à tems pour faire des plantations l'année 1749 , aussi-bien que pour tirer avantage de celles qui se trouvent toutes faites par la nature.

OBSERVATIONS sur la pratique des accouchemens naturels , contre nature , & monstrueux , avec une méthode très-facile pour secourir les femmes en toutes sortes d'accouchemens , sans se servir de crochets , ni d'aucun autre instrument que de

la main seule, & un Traité des principales maladies qui arrivent ordinairement aux femmes. Par M. Cosme *Viardel*, Chirurgien à Paris, avec des remarques qui servent d'éclaircissement & de supplément à l'ouvrage, ornées de figures en taille douce, à Paris, chez d'*Houry*, pere, Imprimeur-Libraire de M. le Duc d'Orleans, rue de la vieille Bouclerie, 1748, in-8°. de 344 pages, sans la Table des Chapitres & l'Avis de l'Editeur, planches détachées 16.

LETTRE du P. Alexandre Xavier *Panel*, Prêtre de la Compagnie de Jesus, Précepteur des Infants d'Espagne, & Garde du Cabinet des Médailles de Sa Majesté Catholique, sur les Médailles qui marquent la onzième année de l'Empereur Trébonien Galle, la treizième & la quatorzième année de la Colonie de Viminacium sous Emilien, & enfin la onzième année de Valerien, le pere. A Zurich, chez Gaspard *Fueslin*, 1748. in-4°. de 116 pages. *L'ouvrage est en Latin.*

SECONDE EDITION des Discours de Maxime de Tyr, par M. Jean *Dawise*, Principal du Collège de la Reine à Cambridge, imprimée à Londres, aux frais de la Société, établie pour le progrès des Let-

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

tres , 1749 , in-4°. Le prix est de 14 schellings. *L'ouvrage est aussi en Latin.*

EXPERIENCES sur l'Electricité , avec quelques conjectures sur la cause de ses effets , par M. *Fallatert* , Professeur en Philosophie expérimentale , & en Mathématiques , des Sociétés Royales de Londres & de Montpellier , & de l'Académie de l'Institut de Bologne. Volume in-8°. de 304 pages. *A Geneve* , 1748 , chez *Barillot & fils*.

MEMOIRES CRITIQUES , pour servir d'éclaircissement sur divers points de l'Histoire ancienne de la Suisse , & sur les Monumens d'antiquité qui la concernent , avec une nouvelle Carte de la Suisse , par M. *Loys de Bochat* , Lieutenant Ballival de Lausanne. *A Lausanne* , chez *Marc-Michel Bousquet & Compagnie* , 1747. Deux volumes in-4°. Le premier de 588 pages , sans l'Epître Dédicatoire & la Préface.

HISTOIRE ABREGÉE de la vie & du culte de Saint Bonaventure , de l'Ordre des Freres Mineurs , Cardinal , Evêque d'Albano , Docteur de l'Eglise , & Patron de la Ville de Lyon , écrite par un Religieux Cordelier , in-8°. de 213 pages. *A Lyon* , chez *la veuve de la Roche & fils* , & *les freres Duplain* , rue Merciere , 1747.

REFLEXIONS sur la Musique ancienne & moderne, & son application à la guérison des maladies. On y a joint un essai sur la question, en quoi consiste la différence entre les Musiques ancienne & moderne. *A Londres, chez Coopers, 1749, in-8°.*

LETTRE à une Dame, concernant l'éducation des jeunes filles. Quatrième édition, dans la même Ville, chez Bathurst, 1749, in-8°.

LA MEDECINE primitive, ou méthode facile & naturelle de guérir plusieurs maladies. Dans la même Ville, chez Trye, 1749, in-8°.

RECHERCHES CRITIQUES sur les opinions & la conduite des anciens Philosophes, relativement à la nature de l'ame, & leur méthode sur cette double doctrine, par M. Warburton. Dans la même Ville, chez Davis, 1749, in-8°.

EXAMEN des témoins de la Résurrection de Notre-Seigneur Jesus Christ, dans lequel on discute, non-seulement les objections de M. Walfon, mais encore ce que lui & d'autres Ecrivains ont publié en différens ouvrages.

SUITE du même ouvrage, contenant une réponse aux objections du dernier pa-

piet , intitulé , *la Resurrection de Jesus-Christ , examinée par un Philosophe. Dans la même Ville , chez J. Davidson , 1749.*

TRAITE' des Hernies ou Descentes , divisé en deux parties , dont la première comprend une instruction familière & aisée , pour les personnes affligées de Hernies ; une explication anatomique des parties qu'il faut connoître pour entendre la matiere , la description , les causes , & les symptômes des différentes Hernies ; & la seconde traite des Hernies avec adhérence , & des Hernies avec étranglement. Par Georges Arnaud , Chirurgien , dans la même Ville , 1749 , in-8°. On prépare à Paris une édition de cet ouvrage en François. Ces six derniers ouvrages sont en Anglois.

HISTOIRE de Catilina , tirée de Plutarque , de Cicéron , de Dion , de Salluste , & des autres Historiens de l'antiquité , avec cet Epigraphe , *Continuò fontes ultrix accincta flagello , Tisiphone quatit insultans. Virg. Æneid. lib. VI.* Se débite à Amsterdam , 1749 , in-12 , & se trouve à Paris , chez Durand , Libraire , rue Saint Jacques , au Griffon & à Saint Landry.

VIRGILIUS *Collatione Scriptorum Græcorum illustratus opera & industria Fulvii Ursi*

fini. Editioni, ad exemplar Plantini renovata, accesserunt Lud. Gasp. Valckenarii, 1°. Epistola ad Matthiam Rœverum, Jurisconsultum, 2°. Iliadis Homeri liber XXII cum scholiis Porphyrii & aliorum nunc primum editis, 3°. Dissertatio de præstantissimo codice Leidensi, & de scholiis in Homerum ineditis, Leovardiæ, ex officina, Guil. Coulon, 1747, in-8°.

COLUTHI Raptus Helena. Recensuit ad fidem Codicum Mss. ac varias lectiones & notas adjecit Joan. Daniel à Lennep, &c. Leovardiæ, ex eadem Officina, 1747, in-8°. Outre les diverses leçons, & les remarques dont l'Auteur a enrichi l'édition qu'il donne de Coluthus, il a ajouté à la fin un recueil considérable d'animadversions sur des endroits difficiles de divers Auteurs anciens, d'Hésiode, d'Orphée, d'Aristophane, d'Elie, d'Alciphron, &c.

PETRI VAN MUSSCHENBROEK Institutiones Logica, præcipuè comprehendentes artem argumentandi, conscriptæ in usum studiosæ juventutis. A Leyde, 1748, in-8°.

EJUSDEM AUCTORIS Institutiones Physica, conscriptæ in eosdem usus, 1748, in-8°. dans la même Ville.

TRAITE' HISTORIQUE des eaux & bains de Plombieres, de Bourbonne, de Luxeuil, & de Beins, par le R. P. Dom. *Calmet*, Abbé de Sénones, à *Nancy*, chez *le Seure*, Imprimeur ordinaire du Roi, 1748. Volume in-8°. avec figures, & se trouve à *Paris*, chez *Debure*, l'aîné, Quai des Augustins, à l'Image Saint Paul.

OBSERVATIONS sur la cure radicale de plusieurs polypes de la matrice, de la gorge & du nez, operées par de nouveaux moyens inventés par M. *Lévet*, Maître en Chirurgie, &c. *A Paris*, chez *Delaquette*, Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie, rue Saint Jacques, à l'Olivier, 1749, in-8°. Avec figures.

LES CONQUESTES du Roi, couronnées par la Paix. Odes, à *Paris*, chez *Morel*, le jeune, Libraire au Palais, au grand Cyrus, 1749. Brochure in-8°. de 38 pages.

LETTRES de divers Auteurs sur le projet d'une Place devant la colonade du Louvre, pour y mettre la Statue équestre du Roi. Brochure in-8°. de 33 pages, 1749.

LES AMUSEMENS des Fées, en deux parties. *A Neufchatel*, se trouvent à *Paris*, chez *Jacques Cloufier*; Libraire, rue Saint Jacques, à l'Écu de France, 1748.

LE TEMPLE de l'Hymen, songe de M. de ***. à Madame de ***. Prix 24 sols, chez le même, 1749.

LES DELASSEMENS de la bonne Compagnie. Prix 24 sols, chez le même, 1749.

L'AMUSEMENT des Beaux Esprits. Prix 24 sols, chez le même, 1748.

Ceux qui voudront encore souscrire pour le voyage d'Egypte de M. Norden, seront encore à tems de le faire, jusqu'au mois de Mai pour tout délai. Les planches sont actuellement tout-à-fait gravées, & l'édition en François, qui est dirigée par M. Roche de Partenay, Auteur de la dernière Histoire de Dannemarck, est si avancée, que le Livre sera rendu public à la fin de cette année. Les Souscriptions se feront chez *Mariette & Briasson*, Libraires, rue Saint Jacques.

LETTRE contenant la Description & l'Histoire Naturelle du Rhinocéros, à M. ***. Membre de la Société Royale de Londres. Brochure in-8°. se trouve à Paris; chez *iboult*, Imprimeur du Roi, Place de Cambray.

TRAITE' de la perfection de l'état Ecclesiastique, divisé en trois parties, par un Directeur de Séminaire. Deux volumes

154 MERCURE DE FRANCE.

in-12. A Lyon, & se vend à Paris, chez Briasson, Libraire, rue Saint Jacques, & chez Quillau, fils, même rue, vis-à-vis, celle des Mathurins.

PRINCIPES généraux & raisonnés de la Grammaire Française, avec des observations sur l'ortographe, les accents, la ponctuation & la prononciation, & un abrégé des règles de la versification Française, dédiés à M. le Duc de Chartres, par M. Restaut, Avocat au Parlement & aux Conseils du Roi. Cinquième édition, revue, corrigée, & considérablement augmentée. Volume *in-12.* Prix 3 liv. relié. A Paris, chez Lottin, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, à la Vérité.

INSTRUCTIONS CHRÉTIENNES sur les huit Béatitudes, par demandes & par réponses, tirées des Saints Peres de l'Eglise, & en particulier de Saint Augustin, avec des prières & des instructions sur chaque instruction. A Paris, chez Lottin & Buttarl, Libraires, rue Saint Jacques, à la Vérité.

Essai sur l'Histoire de la France équinoxiale, &c. par Pierre Barrere. Un volume *in-12*, se trouve à Paris, chez la veuve Pijet, Quai des Augustins, à l'Image Saint Jacques

SERMONS ET HOMELIES sur le Carême, par M. Jérôme de Paris, ancien Grand Vicaire & Official de Nevers. Trois volumes. *A Paris*, chez Nyon, fils, Quai des Augustins.

LES VIES de Solon & de Publicola, extraites de Plutarque, & retouchées sur tous les anciens Ecrivains de la Grèce & de Rome, avec une comparaison nouvelle, & des remarques critiques sur plusieurs points d'Histoire, *in-12*. *A Paris*, chez Barrois, Quai des Augustins.

HISTOIRE de Louis XIV. depuis la mort du Cardinal Mazarin en 1661, jusqu'à la Paix de Nimegue en 1678, par M. Pellisson, de l'Académie Française, *in-12*. trois volumes. *A Paris*, chez Rollin, fils, Quai des Augustins, à Saint Athanase & au Palmier.

TABLE Générale & Chronologique des Ordonnances, Edits, Déclarations du Roi, & Arrêts du Conseil, concernant les Privilèges & fonctions des Trésoriers Généraux de France. Un volume *in-4^o*. se trouve à *Orléans*, & à *Paris*, chez J. B. Despillly, fils, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre.

L'ATLAS RUSSIEN, en 21 Cartes, imprimé à *Petersbourg*, avec l'explication en

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

François & en Latin , *in-folio* , forme d'Atlas. *A Paris* , chez *Briasson* , rue Saint Jacques.

COMMENTARII *Academia Petropolitana* , *in-4°* . *Petropoli* . Tomes IX. & X. chez le même.

WEIBRECHT *Syndesmologia* , seu de *ligamentis corporis humani* , *in-4°* . *Petropoli* , chez le même.

FLORA SIBERICA , *in-4°* . *fig. Petropoli* , chez le même.

AMMANNI *Icones Stirpium rariorum* , *in-4°* . *Petropoli* , chez le même.

BAYERI *Historia Osbroena & Edessena* , *in-4°* . *Petropoli* , chez le même.

BUXBAUMII *Centuria Plantarum minus cognitarum* , *in-4°* . Cinq volumes. *Fig. Idem pars quinta separatim* , chez le même.

GRAFFTII *experimenta* , *in-8°* . chez le même.

MEDITATIONS sur la vie & la doctrine de Notre-Seigneur , avec les instructions nécessaires pour les bien faire. *A Paris* , chez *J. B. Langlois* , Libraire , rue Saint Jacques , près la fontaine Saint Severin , à la Couronne d'or.

ELEVATION à Jesus-Christ Notre-Seigneur , sur sa Passion & sa mort , contenant des réflexions de piété sur ces mysté-

res , pour servir de sujets de méditation durant le Carême , & les Vendredis de l'année , par un Prêtre de l'Oratoire de Jesus , revue , corrigée & augmentée , chez le même.

ŒUVRES de Moliere. Nouvelle édition, in-12. huit volumes de joli & petit format , & avec de très-élégantes figures. A Paris , chez Ganeau , rue Saint Severin , aux Armes de Dombes & à Saint Louis.

RECUEIL des Œuvres de M. Bossuet. Seconde édition , in-4°. Les tomes 4 , 5 , 6 , 7 , 8 , 9 , pour les Souscripteurs , à Paris , chez J. B. Coignard , & A. Boudet , rue Saint Jacques.

LA SAINTE BIBLE , en Latin & en François , avec des notes littérales , critiques & historiques , des préfaces & des dissertations , tirées du Commentaire de Dom Augustin Calmet , Abbé de Senones , de M. l'Abbé de Vence , & des Auteurs les plus célèbres , pour faciliter l'intelligence de l'Écriture Sainte. Ouvrage enrichi de Cartes Géographiques & de figures , in-4°. Les tomes 4 , 5 , 6 , pour les Souscripteurs , à Paris , chez les Libraires chez qui on a souscrit.

LES CONFÉRENCES du Diocèse de Lodève , in 12. Quatre volumes. A Paris ,

158 MERCURE DE FRANCE.

chez *Coignard, Boudet, le Mercier, Dessaint & Saillant.*

DISSERTATION sur l'utilité de la soye des Araignées, en Latin & en François, à laquelle on a joint l'Analyse Chymique de cette soye, avec quelques autres Pièces qui ont été faites à ce sujet par *M. Bon*, Conseiller d'Etat, & Premier Président Honoraire en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier. *A Avignon*, chez *François Girard*, Place Saint Didier, 1748, in-8°. de 111 pages.

ENTRETIENS sur la cause de l'inclinaison des orbites des Planettes, où l'on répond à la question proposée par l'Académie Royale des Sciences pour le sujet du Prix des années 1732 & 1734, par *M. Bouguer*, de la même Académie. Seconde édition, dans laquelle on a fait l'occasion d'examiner quelle est l'étendue du Méchanisme, ou des loix de Physique. *A Paris*, chez *Charles-Antoine Jombert*, Libraire du Roi, &c. Quai des Augustins, 1748. Un volume in-4°. de 140 pages, avec deux planches de figures.

CONSULTATIONS CHOISIES de plusieurs Médecins célèbres de Montpellier, sur des maladies aiguës & chroniques. *A Paris*, chez *Durand*, rue Saint Jacques, à Saint

Landry & au Griffon ; Piffot, fils, Quai des Augustins, à la Sagesse, 1748, in-12. Premier Tome de 480 pages, le second de 455, le troisième de 460, & le quatrième de 473.

MEMOIRES pour servir à l'éloge de Jean de Pins, Evêque de Rieux, célèbre par ses Ambassades, avec un Recueil de plusieurs de ses Lettres, &c. A Avignon, chez Chabrier, &c. in-12. de 200 pages.

LE HUITIÈME TOME de l'Histoire générale d'Allemagne, par le P. Barre, Chanoine Régulier de Sainte Geneviève, & Chancelier de l'Université de Paris. Première Partie, &c. in-4°. A Paris, chez Delespine & Herissant, rue Saint Jacques.

CATALOGUE de différentes Bibliothèques, avec le prix marqué sur chaque Livre. A Londres, in-8°. de 307 pages.

JOANNIS ERNESTI JUNGII, *Pastoris Zutphaniensis, Elogia in augustos natales Serenissimi ac Celsissimi Belgarum Principis Guillelmi Quinti, nati die 8 Mart. 1748*, in-4°. A Zutphen, en Gueldres, chez A. Jan. Van Hoorn.

J. CH. STRUCHMEYER *Nova Lingua Graeca Rudimenta*, in-8°. Chez le même.

TRAITE' de Chirurgie, auquel on a ajouté l'explication d'une nouvelle plaque

pour panser les trépanés, par M. *Belloste*, Chirurgien de l'Hôpital du Roi en Italie, in-8°. *A Leyde*, chez Jean *Van Kerchem*.

PRINCIPES de la Géométrie pratique & de l'Architecture Militaire, par *Conrad Zumbac de Coëtsfeld*, Médecin, Lecteur en Mathématiques dans l'Université de Leyde, &c. in-8°. dans la même Ville, chez *Gerard Portvliet*.

TRAITE' pour prouver que depuis l'établissement des Fiefs, le Comté de Hollande a toujours été un Fief de l'Empire jusqu'au tems de Philippe II, dernier Comte de Hollande, par *Gerard Van Loon*, in-8°. dans la même Ville, chez *Pierre Vander Eyb*.

LETTRES DANOISES, ou Relation des voyages d'un Prince de l'Asie, nommé *Menöza*, aux Indes, en Portugal, en Espagne, en Italie, en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Danemarck, non-seulement pour voir ce que chaque Pays a de particulier, mais singulièrement pour chercher de véritables Chrétiens qu'il a fort peu trouvés, in-8°. dans la même Ville, chez *Abraham Honhoop*.

SERMON par *Abraham Oosterlands*, pour prouver que la Maison d'Orange est la vigne des Provinces-Unies, in-4°. *A Rotterdam*, chez *Paul Topyn*.

LES BEAUX JOURS de la République qui reviennent, quoiqu'accablée de malheurs, par l'élevation du Prince d'Orange au Stathoudérat, & la naissance du jeune Prince, par Jean *Boshoop*, dans la même Ville, in-4°. chez *Joost Vander Laan*.

TROIS SERMONS, sçavoir, 1°. l'attente des Provinces-Unies si long-tems désirée, accomplie par la naissance du jeune Prince Guillaume V. 2°. le Jubilé de la Paix de Munster, 3°. l'espoir & la crainte qui suspend l'esprit des habitans des Provinces-Unies, par Joachim *Maubachius*, &c. A *Dordrecht*; chez Jean *Van Braam*, in-4°.

JOURS DE JOYE tant desirés des Provinces-Unies, à l'occasion de l'élevation du Prince au Stathoudérat héréditaire de la Province d'Overyssel, &c. A *Amsterdam*, chez Adrien *Wor*, sans mention de format.

On trouve chez le même, le *Traité des Eaux Minérales de Cleves*, par Jean Henri *Schutte*, Médecin, qui a découvert la vertu de ces Eaux, in-8°.

Toutes les Poésies qui ont été composées sur la mort de Samuel Coenrand de Bruyne. A *Amsterdam*, chez Jacques *Lovering*, in-4°.

PETIT ATLAS de poche de la Province d'Utrecht, d'une partie de la Gueldre & du Brabant Hollandois en 44 Cartes, in-8°.

très-petit , dans la même Ville , chez *Reinier & Josué Ottens*.

On trouve chez les mêmes, la *Représentation Géométrique de l'Eclipse du Soleil du 25 Juillet 1748*, par *Simon Panfer*, Mathématicien & Astronomie à Embden.

JACQUES HOFFMAN, Libraire à *Amsterdam*, a sous presse une *Histoire des Provinces-Unies*, en cinq volumes, grand in-8°.

ISAAC TIRION débite dans la même Ville le septième Tome de l'état présent des Provinces-Unies, première partie, in-8°.

GERARD BORSTIUS débite dans la même Ville un Livre in-8°. intitulé : *Wilhelmi Koolhaas Dissertationes Grammaticæ Sacræ, quibus analogia temporum & modorum Hebraea Linguae investigatur & illustratur*.

DECRETA pro Studiorum directione unanimiter pacta in cœtu Provinciali Carmelitarum Vasconia, anni 1748, roborata Reverendissimi Patris Generalis confirmatione die 19 Junii 1748. munita Regia auctoritatis diplomate die 1 Septembris 1748. Brochure in-4°. de dix pages. A Bordeaux.

REFLEXIONS sur la divinité de la Religion & contre le Déisme, par *M. l'Abbé Cazalez*, Docteur de Toulouse. A Paris, chez *Jean-Baptiste Langlois*, rue S. Jacques, in-18, de 164 pages.

ALMANACH très-curieux sur la connoissance des Diamans, pour l'année 1749. *A Paris*, chez *Lefclapart*, pere & fils, rue S. André des Arcs, & Quai de Conty.

LES ADIEUX à la mélancolie, Cantate à voix seule avec Symphonie, gravée par *M. de Montgaultier*. Prix 36 sols. *A Paris*, chez *Mad. Boivin*, rue S. Honoré, à la Regle d'or, *M. le Clerc*, rue du Roule à la Croix d'or; & *Mlle Castagneri*, rue des Prouvaires, à la Musique Royale.

VIII^e RECUEIL de Menuets nouveaux, François & Italiens, tels qu'ils se dansent au Bal de l'Opera, gravés par *Mlle Bertin*, se trouve à *Paris*, chez *Mad. Boivin*, rue S. Honoré, & à *Lion*, chez *M. de Bretonne*, rue Merciere.

L'AMANT VAINQUEUR, Cantatille à voix seule & Symphonie, dédiée au Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, par *M. de La Pierre*, Sur-Intendant de la Musique de la Chapelle & Chambre de S. M. le Roi de Pologne, gravée par *Mlle Hue*, se trouve à *Paris*, chez *Mad. Boivin*, rue Saint Honoré; *M. le Clerc*, rue du Roule; *Mlle Castagnery*, rue des Prouvaires, & *M. Ballard*, fils, rue S. Jean de Beauvais.

L'INCONSTANCE, Cantatille à voix seule & Symphonie, dédiée au même Prince, par le même Auteur, se trouve chez les mêmes.

PREMIER LIVRE de Sonates à Violon seul & Basse, dédié à M. le Marquis de Caraman, Colonel de Dragons, par M. *Franche*, Premier Violon de la Comédie Françoisse, gravé par Mlle *Bertin*, chez les mêmes.

La célèbre Bibliothèque de M. l'Abbé de Rothelin sera vendue en détail à Paris le 14 Avril 1749, en l'Hôtel de Rothelin, rue des Saints Peres.

P R I X

Proposé par l'Académie Royale de Chirurgie pour l'année 1750.

L'Académie Royale de Chirurgie propose pour le Prix de l'année 1750, de déterminer le caractère des Tumeurs scrophuleuses, leurs especes, leurs signes & leur cure.

Ceux qui travailleront sur ce sujet, s'attacheront, surtout, à appuyer leur doctrine sur des faits & sur les observations des meilleurs Praticiens.

L'Académie, qui n'a en vûe que l'avancement de la Chirurgie, n'adopte que les connoissances qui peuvent conduire sûrement dans la pratique; elle rejette toutes opinions, toutes explications purement ingénieuses, & tous raisonnemens qui ne

sont fondés que sur des conjectures ou sur des vraisemblances.

Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de 500 liv. conformément au legs de M. de la *Peyronie*; elle sera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur ouvrage sur le sujet proposé.

Ceux qui enverront des Mémoires, sont priés de les écrire en Latin ou en François, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Ils mettront à leurs Mémoires une marque distinctive, comme sentence, devise, paraphe ou signature, & cette marque sera couverte d'un papier collé ou cacheté, qui ne sera levé qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ils auront soin d'adresser leurs ouvrages francs de port à M. *Quesnay*, Secrétaire de l'Académie de Chirurgie, ou à M. *Hevin*, Secrétaire pour les Correspondances, ou les leur feront remettre entre les mains.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix; on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix sera délivré à l'Auteur même ou au porteur d'une procuration de sa part, l'un ou l'autre représentant la marque distinctive & une copie nette du Mémoire.

Les ouvrages seront reçûs jusqu'au dernier Février 1750 inclusivement, & l'Académie, à son Assemblée publique de la même année, qui se tiendra le Mardi d'après la Fête de la Trinité, proclamera la Pièce qui aura remporté le Prix.

REFLEXIONS

Sur le Programme concernant l'Histoire Naturelle, Générale, & Particulière, avec la description du Cabinet du Roi, par Messieurs de l'Académie des Sciences.

L'Exécution du projet d'une Histoire Naturelle générale, tel que le proposent Messieurs de l'Académie des Sciences, est d'autant plus desirable, qu'il a été regardé jusqu'à présent au-dessus des forces d'un particulier, & qu'il ne faut pas moins qu'une aussi éclairée Académie que celle qui l'entreprend, soutenue de la protection d'un grand Ministre, & aidée des libéralités du Roi, pour en attendre la réussite.

Nous ne manquons point d'Auteurs qui ont travaillé séparément sur les matières qui peuvent entrer dans une Histoire Naturelle. Les Bauhins, les Chisius, les Dulechans, les Tourneforts, rempliroient parfaitement tout ce qui concerne les végétaux. Les Ges-

ners, les Aldrovandis, les Rondelets & les Jonstons, ce qui regarderoit les animaux en général, & M. de Reaumur pour le particulier des Insectes, surpasseroit tout ce que l'on peut desirer sur cet article. Les Longins, les Bonamis, Lachmans, &c. rempliroient l'article des pierres figurées, des pétrifications & des minéraux. Les Subisius & les Duclos, celui des Eaux minérales pour la connoissance des principes qui entrent dans leur composition.

Il ne seroit pas impossible, dis-je, de faire un corps d'Histoire Naturelle, en réunissant tous ces travaux épars, mais cet ouvrage, avec l'apparence de généralité, & quoique formé sur ceux de beaucoup d'excellens ouvriers, seroit toujours bien au-dessous de celui dont il s'agit, car outre qu'il doit embrasser tout l'Univers, & qu'il nous rapprochera ce qui se trouve de rare dans les terres connues, mais hors de portée, il nous fera part de la plus précieuse collection contenue dans le cabinet du Roi.

J'observerai pourtant que tout précieux que seroit cet ouvrage, composé sur tant d'autres qui ont mérité l'approbation & l'estime du public, ce ne seroit toujours qu'un ouvrage de pure curiosité, puisqu'il y manqueroit la partie qui peut joindre l'utile au délectable; j'entends cette partie

qui seule peut nous fournir les connoissances nécessaires pour découvrir les moyens, sinon d'allonger nos jours, du moins d'adoucir les maux qui les traversent, & c'est cette précieuse partie que le Programme de l'Histoire Naturelle proposée ne fait pas espérer.

Or il seroit dommage qu'un si précieux ouvrage sortît imparfait des mains des Auteurs, capables de le porter à la plus haute perfection.

Projet qui ne peut s'exécuter qu'autant que l'on prendra connoissance de la qualité de l'air de chaque climat, n'étant pas difficile de prouver que c'est cet élément qui forme les tempéramens, comme les tempéramens forment les caractères, les mœurs, les inclinations & tout de suite les maladies attachées aux climats.

Nous trouvons la preuve de ce que j'avance, dans la judicieuse remarque que fait Larrey dans son Histoire d'Angleterre; en parlant des caractères & des tempéramens des Anglois. Je suis surpris, dit-il; qu'après tant de changemens arrivés dans cette Isle, tant de peuples de différentes Nations s'y soient établies, & n'ayent rien changé aux mœurs & aux tempéramens des habitans de cette Isle, où je trouve une parfaite conformité entre ceux d'aujourd'hui

jourd'hui & les anciens Bretons.

Depuis Tacite, les Allemands n'ont point changé ; il les dépeint blonds, grands, de taille robuste, incapables de grand travail, tels enfin qu'ils sont encore aujourd'hui, & qu'on les voit en Alsace. On trouve encore dans le peuple d'Auvergne le caractère dur des Gaulois, qui l'ont précédé de plusieurs siècles.

Ce n'est pas seulement sur les hommes que l'air exerce son empire ; nous remarquons ses effets, non moins frappans, sur les animaux transportés d'un climat à l'autre. Les chevaux d'Espagne & les Barbes, mis dans les haras Suisses, deviennent, après peu de générations, absolument méconnoissables. Ces têtes déchargées deviennent grosses & carrées ; les jambes fines, grosses & chargées de poil ; enfin de légers ils deviennent pésans & dourdiers, plus propres à la charette qu'au manége.

Il n'est pas jusques aux plantes, tirées d'un climat pour être transportées dans un autre, que l'air ne dénature.

S'il ne reste aucun doute que l'air ne forme les tempéramens, les caractères, les mœurs, les inclinations & tout de suite les maladies les plus ordinaires, il est donc de la dernière im-

H

portance d'indiquer les moyens de découvrir la qualité de l'air de chaque climat dont on fait l'histoire, ce à quoi l'on ne sçauroit parvenir qu'en connoissant la position, c'est-à-dire au moyen d'une exacte topographie du lieu, qui montre les montagnes qui le dominant, les étangs, les marais, s'il y en a, les rivières qui l'arrosent, les forêts qui le couvrent, pour pouvoit juger de la qualité & de la quantité des vapeurs & des exhalaisons qui s'en élevent, & qui, se mêlant dans la masse de l'air, l'altèrent de différente manière.

Si à la connoissance de la nature de l'air on veut ajoûter celle de la qualité des alimens dont on s'y nourrit, on n'aura pas besoin d'autre recherche pour juger des tempéramens, des caractères, des mœurs & de la nature des maladies endémiques & des remèdes pour les combattre.

Je prévois que l'on me dira, & on aura raison, que les Auteurs avec toute leur sagacité & leur zèle ne sçauroient satisfaire à ce dessein, sans se porter au-delà des mers pour parcourir toutes les terres découvertes, à quoi la vie de plusieurs hommes ne suffiroit pas.

Si le projet est trop vaste pour être praticable, on pourroit au moins en faciliter l'exécution pour ce qui nous intéresse le

plus; j'entends en se bornant à la France, laissant aux autres Nations le soin de se comporter comme elles jugeroient à propos.

Que si l'on trouve encore trop de difficulté à se transporter dans chaque Province du Royaume, & à y faire le séjour nécessaire, pour pouvoir y prendre toutes les connoissances suffisantes, n'a-t'on pas aujourd'hui, dans presque toutes, des Académies formées, que l'on pourroit engager à y faire toutes les recherches nécessaires pour remplir cette idée, dont elles donneroient communication à l'Académie des Sciences, pour les assortir à son travail.

Il n'est pas même qu'il n'y ait quelque Médecin, qui pour sa propre satisfaction ait déjà travaillé à acquérir ces connoissances, & qui ne se fît un plaisir de les communiquer, s'il en étoit requis, regardant comme un devoir, de concourir à l'exécution d'un si grand projet; peut-être même s'en trouveroit-il qui auroient fait l'Histoire Naturelle de leur Province.

Je répète que cette partie d'une Histoire Naturelle est trop intéressante pour être négligée, sans laquelle j'ose dire que ce grand & magnifique ouvrage ne sera un ouvrage que de pure curiosité, tandis qu'en y joignant cette partie, l'utile & le délec-

table s'y trouveront , de sorte qu'il méritera qu'on lui applique la louange ,

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

LETTRE écrite à M.***, *Astronome de l'Académie Royale des Sciences.*

M Onsieur , l'intérêt qu'ont naturellement les habiles gens , comme vous , de favoriser l'invention de nouveaux Instrumens qui peuvent étendre nos connoissances , me fait espérer que vous ne trouverez pas mauvais que je vous adresse ces lignes. Un habile homme de ma connoissance , nommé M. Megard , du Canton de Berne , s'étant appliqué pendant plus de vingt ans aux recherches sur l'Optique & les Téléscopes à réflexion ; est enfin parvenu à en imaginer une nouvelle sorte , dont les effets doivent surpasser considérablement ceux des Téléscopes Newtoniens & Grégoriens , qui sont en usage actuellement , & il en a composé une Théorie avec les démonstrations nécessaires , dont il me communiqua quelque chose en 1737 , pour en faire part *sub fide silentii* , à feu M. Bernoulli , qui en approuva fort les idées. Le défaut d'ouvriers habiles , & plusieurs autres obstacles , ont été cause que la chose

en est restée là , & ce n'est que depuis environ un an, que l'Auteur, cédant à mes instances réitérées, s'est enfin déterminé à publier sa découverte, lorsqu'il sçaura le cas que feront les habiles gens , & les Juges compétens en fait d'Astronomie Nautique, de son Téléscope par rapport à la détermination des longitudes sur mer , afin qu'il puisse tirer quelque partie d'une invention qui lui a coûté tant de tems & tant de peines.

La premiere sorte de Télescopes *abregés* de M. Megard, car il en a deux sortes fort différentes, pour augmenter deux cens fois, n'auroit de longueur entre le grand & petit miroir , que neuf pouces, pendant que le Grégorien a ordinairement entre ses deux miroirs une distance d'environ six pieds & demi, de façon que la longueur du premier ne seroit qu'un huitième ou un neuvième de la longueur du second, au moins quant au corps du Téléscope, car pour la queue, qui est derriere le grand miroir, il faudroit lui donner à peu près la même longueur que dans le Grégorien, pour pouvoir appliquer commodément l'œil à l'oculaire. Quant à l'ouverture, elle seroit de six pouces, comme dans celui de Newton, pour amplifier deux cens fois, de sorte que la longueur du corps de l'inf-

trument ne seroit que de trois deuxièmes de l'ouverture. Voici maintenant comment l'Auteur pense que ce Télescope pourroit être d'une très-grande utilité sur mer. Il suppose qu'un Télescope qui amplifie 50 fois le diamètre apparent de l'objet, est plus que suffisant pour observer les Satellites de Jupiter. Réduisant donc l'amplification de 200 à 50, ou au quart, il réduiroit aussi au quart toutes les dimensions de son Télescope, ce qui donneroit un Télescope de la longueur d'environ deux pouces & un quart, avec un pouce & demi d'ouverture, assez fort pourtant pour découvrir les Satellites de Jupiter ; il lui semble qu'une pièce si courte & si maniable pourroit être attachée simplement à la tête, & ainsi être dirigée vers l'objet, comme l'œil nud, sans le secours des mains, & par conséquent sans être sujette à ces tremblemens sensibles qui empêchent de pouvoir fixer assez juste les longs Télescopes sur l'objet, lorsqu'on les employe sur mer.

On ne doit pas craindre de raisonner sur une pure chimère, indépendamment des démonstrations qui ne sçauroient tromper, lorsqu'on y fait entrer toutes les conditions. Les essais que M. Mégard a déjà faits en petit, ne laissent plus lieu de douter d'un succès entier, dès qu'il osera confier

une description détaillée de son secret à des ouvriers plus exercés que lui dans l'art de bien polir les miroirs. Je dois-même vous dire, Monsieur, que je crois qu'on vient d'en faire des essais en Angleterre, car y ayant envoyé, il y a environ un an, deux copies d'une lettre de M. Mégard sur les effets de ses Téléscopes, où il entre dans un assez grand détail pour avoir le jugement des connoisseurs, je n'ai point eu de réponse, M. Robins, mon correspondant, étant tombé malade, mais au lieu de réponse on me mande depuis peu, qu'un des plus fameux faiseurs de Téléscopes de Londres, à qui cette lettre avoit été communiquée exprès sur mes ordres, étoit occupé actuellement à fabriquer une nouvelle sorte de Téléscope *abregé*, & on ajoute que s'il peut réussir en grand, comme il avoit déjà réussi en petit, il se flatoit de faire des Téléscopes, qui avec quatre pieds de longueur, feroient le même effet que le grand Grégorien de douze pieds, dressé à l'Hôtel de Marlborough. J'ai toutes sortes de raisons pour soupçonner que le contenu de la lettre de M. Mégard aura mis ces Messieurs sur les voyes, puisque six mois auparavant, lorsque je fus en Angleterre, ils n'avoient pas la moindre notion de perfec-

H iij

tionner les Télescopes en les accourcissant, mais au contraire en les allongeant, M. Short ayant été occupé dans ce tems à établir son grand Gégorien de douze pieds, que tout le monde regardoit comme le *non plus ultra* en fait de Télescopes. J'approfondirai ceci davantage, avant que de porter un jugement définitif. Mais ce que je puis vous assurer, & ce que vous ne serez peut-être pas fâché de sçavoir, M. c'est qu'on n'a pas porté en Angleterre les Télescopes au point de perfection où ils peuvent être poussés, pas même en conservant la forme qu'on leur a donnée jusqu'ici. Un ouvrier, établi dans notre petite Ville de Franquer, les fait incomparablement meilleurs que ne les font les Anglois; j'en ai comparé un grand nombre, tant Newtoniens que Gégoriens, & j'ai toujours trouvé, aussi bien que tous les autres connoisseurs, que ceux de notre ouvrier l'emportoient de beaucoup sur ceux d'Angleterre, tant pour la clarté que pour la netteté de l'image. Depuis qu'il s'est fait connoître dans ce pays, personne ne veut de ceux d'Angleterre, d'autant plus qu'il les fait à un tiers meilleur marché. Si jamais vous aviez besoin d'un Telescope de six à huit pieds, qu'il fait excellemment bien, je vous offre mes

A V R I L. 1749. 177

services , par rapport à la commission ,
vous assûrant d'avance que vous en ferez
très-content. Je suis , &c.

Sam. Koenig, Professeur en Philosophie
& Géométrie sublime.

A Franquer le 23 Février 1749.

LETTRE à M. Remond de Sainte Albine.

Monsieur, la noble impartialité avec
laquelle vous vous prêtez aux dis-
putes littéraires, m'a fait oser vous adresser
une réponse à une Lettre inserée dans le
Mercure dernier , page 67. Si elle pouvoit
trouver place dans le Mercure prochain ,
vous obligeriez infiniment celui qui est
avec respect , votre , &c.

L. M. A.

*RÉPONSE à l'Auteur d'une Lettre inserée
dans le Mercure de Mars 1749, page 67.*

Monsieur, j'ai lû votre Lettre au su-
jet de votre ouvrage sur une nou-
velle Grammaire Latine ; comme vous lais-
sez au Public à décider si vous avez réüssi ,
je prends aujourd'hui la liberté de vous
adresser ce petit mot de réplique.

H w

Ce plan que vous tracez , Monsieur , pour nous procurer une Méthode claire , facile & agréable , a effectivement toutes les qualités nécessaires pour remplir vos intentions ; aussi l'ai-je examinée avec plaisir , mais plus j'avançois , plus je le reconnoissois , de façon que le petit *monitum* , par lequel vous avez fini votre Lettre , m'a totalement ouvert les yeux. J'ai néanmoins admiré la bonne foi avec laquelle vous avez bien voulu nous avertir que vous avez beaucoup profité des excellentes réflexions du sçavant M. Vallart dans son Livre intitulé *Parabola Evangelica* ; je crois que vous pouviez dire , sans risquer de blesser la vérité , que vous avez *entièrement profité de tout son ouvrage* , car je ne vois aucune différence entre le vôtre & le sien , à moins que vous ne disiez que chez vous la différence est , que vos remarques sont à côté de vos exemples , & que chez M. Vallart , les signes se trouvent dans sa Méthode. A la vérité elle se vend séparément , mais pouvant se réunir dans le même volume , elle remplit votre plan , & ne vous laisse rien de neuf dans toutes vos idées. Il étoit , ce me semble , de votre intérêt (puisque vous faites mention de M. Vallart) de caractériser la différence de votre ouvrage d'avec le sien. J'ai l'honneur d'être , &c.

Planches Anatomiques.

» **E**Xtrait des Registres de l'Académie
 » des Sciences, du 8 Janvier 1741,
 » par M. Dortoux de Mairan, Secrétaire
 » perpétuel de l'Académie, qui après
 » avoir examiné quelque ouvrage de gra-
 » vure, par le moyen de trois planches
 » représentant des sujets avec leurs cou-
 » leurs naturelles, & ayant fait leur rap-
 » port en l'Académie, elle auroit jugé
 » qu'il étoit important de conserver cet
 » Art, parce qu'il peut être d'une grande
 » utilité pour l'Anatomie, la Botanique &
 » l'Histoire naturelle; ces sortes d'Estam-
 » pes pouvant tenir lieu de ce qui seroit
 » exécuté au pinceau.

 Ce fut lors de l'enregistrement au Par-
 lement, des Lettres & Patentes accordées
 par Sa Majesté au Sieur le Blond, que
 l'Académie des Sciences donna cet avis,
 sur l'esperance que donnoit le Blond de
 mettre au jour un cours d'Anatomie, com-
 me il avoit proposé auparavant en Angle-
 terre, & qu'il avoit effectivement com-
 mencé sous les yeux de feu M. Hunot,
 Professeur Royal, & pour lequel il don-
 noit des billets de souscription: mais soit
 le défaut de son système à trois planches,

Hvj

ou la mort qui le prévint, ce cours a resté réduit à une seule pièce qui représentoit une partie des intestins. Ses héritiers & ses élèves ne l'ont pas pû continuer, en sorte que les Souscripteurs ont été exposés à perdre leurs avances.

Le Sieur Gautier, Auteur d'un autre systême à quatre planches primitives, vient de remplir les vûes favorables de l'Académie pour cet Art, & de donner au Public la première partie de son cours, qui est la Myologie complète en vingt planches de grandeur naturelle, d'après les démonstrations de feu M. Duverney, & il a eu l'honneur de présenter avec M. Tarin, Démonstrateur de la Charité, à l'assemblée de la même Académie, les originaux des cinq dernières planches de l'Anatomie de la tête, qu'il a promis, peints & dessinés par lui, d'après les sujets disséqués & démontrés par M. Tarin. Messieurs de l'Académie leur ont fait l'honneur de nommer à cette assemblée, pour Commissaires examinateurs de la suite de ces planches, M. Vinslou, Professeur Royal, & M. Morand, Membres de l'Académie.

Le Sieur Gautier recevra les Souscripteurs pour la présente souscription, jusqu'à la fin d'Avril présent mois, auquel tems

Il délivra ces cinq planches avec leurs explications en Latin & en François, par M. *Tariv* & annoncera la quatrième & dernière souscription de cet ouvrage pour l'Anatomie de la poitrine, du bas ventre, des parties de la génération des deux sexes, & de tout ce qui restera à démontrer dans l'Anatomie.

Le Public pourra se plaindre du retard de trois mois qu'il y a eu à cette distribution, mais la mort imprévüe de M. *Duverney*, arrivée dans le tems de la première annonce, & l'ouvrage considérable, que l'on verra dans les cinq nouvelles pièces, en sont la cause.

L'adresse du Sieur *Gautier*, Graveur du Roi, est rue de la Harpe, après la rue Poupée.

ESTAMPE NOUVELLE.

LE Sieur *Fessard*, Graveur, demeurant rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Serpente, débite une Estampe nouvelle, représentant un buffet d'orgue, composé par le Sieur *Laurent*, Architecte, pour la Paroisse de Saint Sulpice. Ce buffet est d'une invention toute nouvelle. Les tuyaux n'incommodent point la décoration, le son ne se perd point, il sera même augmenté. Ce qui n'a pas causé peu de peine, ayant de plus à conserver la tribune, sur laquelle il faut placer plus de trois

mille tuyaux, des soufflets, un orchestre. Tout se trouve d'accord, soit pour couronner gracieusement les colonnes, soit pour la composition du tout, qui paroît immense par l'étendue de la perspective. En un mot, le Sieur Laurent n'a rien oublié pour remplir les grandes idées de M. l'ancien Curé, & pour répondre à son zèle & à sa magnificence. C'est à la sollicitation des plus habiles connoisseurs, que M. l'ancien Curé a fait graver cette Estampe avant l'exécution, afin d'engager à la suivre, en cas d'accident.

Cette Estampe, du dessein du Sieur Laurent, nous donne lieu d'insérer ici une Lettre écrite à son sujet.

Lettre de M. l'Abbé... à un de ses amis.

Parmi le nombre de projets présentés au sujet de la statue équestre que la Ville se propose d'élever à S. M. le Sr Laurent, Architecte, s'est distingué parmi ses confreres. Il a eu l'avantage de produire & de présenter à M. de Tournehem douze emplacements differens, moins à charge à l'Etat les uns que les autres; de ces douze emplacements, il en a choisi sept dont il a détaillé & distribué les plans. Pour mieux faire connoître avec combien d'intelligence ces plans sont composés, le Sieur Laurent a réuni dans ses compositions dix espèces de bâtimens differens; sçavoir, des Eglises Paroissiales, des Monacales, des Conventuelles, un Hôtel-de-Ville, un Palais, un Théâtre, une Bourse, des Fontaines publiques, des Hôtels particuliers & des Bâtimens ordinaires. Les distributions qui se rencontrent sont des plus commodes & des plus aisées. Le tout est composé dans un nouveau goût, qui est propre au Sieur Laurent, & qui vise toujours au grand & au noble.

La dernière composition qu'il vient de faire, est un huitième dessein, mis sur une échelle, plus grande que celle des compositions qu'il a présentées, & qui prouvent que ses compositions ne perdent point en changeant de grandeur, & que par conséquent l'exécution en deviendra heureuse; ce qui prouve la vérité & la beauté de ses belles proportions.

Ce dernier projet est placé à la porte de Bussi, formé dans un carré de cent toises; le premier à prendre depuis le carrefour de la Foire, jusqu'à la rue du Colombier, ouvert par la Foire, la rue des Boucheries, la rue du Four & la rue Sainte Marguerite. Le second carrefour, & côté en retour, commenceroit à la rue du Colombier jusqu'à la rue Guenegaud, dégagé à l'un des bouts par la rue du Colombier & la rue neuve, donnant dans la rue des Marais. Ce côté seroit ouvert dans le milieu par la rue de Seine, élargie à l'entrée, & percée à son extrémité, par la démolition du pavillon des Quatre-Nations.

Le troisième carrefour seroit ouvert par les rues Mazarine, Guenegaud & d'Anjou, ayant pour étendue de son côté, en retour, l'espace entre la rue Guenegaud & le carrefour de la rue de la Comédie.

Le quatrième enfin, à prendre depuis la rue de la Comédie, jusqu'au carrefour de la Foire. Le dernier carrefour, appelé le carrefour de la Comédie, auroit pour issue les rues Dauphine, de Saint André, de la Comédie, & des mauvais Garçons. Ce dernier côté seroit divisé en deux parties égales par la rue de Tournon, prolongée depuis la porte de la Foire, jusqu'à la Place, & ensuivant la rue de Seine, jusqu'au Pavillon de l'Infante.

Les deux grandes faces à droite & à gauche,

occupées par le Palais-Abbatial , & l'autre par des Hôtels particuliers , auroient des péristiles en arcade , & une colonnade au premier étage , les deux péristiles ouverts au rez de chaussée & au premier étage.

Les deux autres faces en retour auroient deux péristiles en arcade , & seroient ouverts au rez de chaussée seulement.

Ce dernier projet , comme tous ceux que le Sieur Laurent a présentés , sont décorés simplement d'un piédestal avec des refends pour l'étage du rez de chaussée , & d'un grand Ordre pour les étages supérieurs , le tout couronné par une balustrade.

Dans le projet , auquel le Sr Laurent s'étoit le plus attaché , il avoit en vûe de terminer gracieusement le plus beau jardin de l'Europe , & d'un lieu des plus incommodés par le mauvais tems , en faire la plus majestueuse Place qui soit dans le monde entier.

En un mot , tous les efforts du Sieur Laurent ont tendu à être agréables à son Prince , & à ménager la fortune des Sujets de Sa Majesté. La description de cette Place est , à mon avis , une des plus belles qui ait paru.

Permettez moi de finir par cette réflexion. Il seroit à souhaiter pour tous les connoisseurs , que toutes les compositions qui ont été faites pour la Place , fussent exposées dans la gallerie du Carrache aux Thuilleries , ou dans quelque autre endroit , car outre l'émulation que cela exciteroit , Messieurs de l'Académie ne seroient point fâchés de se trouver dans la compagnie de personnes qui veulent les imiter. De plus , leur modestie & leur capacité n'en seroient point blessées , puisque ce seroit ajouter un nouveau lustre à leurs compositions , que de leur mettre en parallele des ouvrages , qui peut-être ne leur sont point inférieurs.

DESCRIPTION du Temple de la Paix, élevé par les ordres du Magistrat de la Ville de Lille, pour les réjouissances de la Paix.

Architecture.

C Et Ouvrage présente un Temple consacré à la Paix, comme le marque l'Inscription posée sur la Frise. Il est composé de trois parties, les unes sur les autres. La plus considérable, est celle du milieu; c'est le corps du Temple: la seconde en est le soubassement, & la troisième le couronnement. Tout cet Edifice a soixante & douze pieds dans sa plus grande élévation.

Le corps du Temple a trente pieds de diamètre, sur autant de hauteur, la corniche comprise. Il est soutenu de huit colonnes de l'ordre Ionique, qui avec les impostes & les archivoltes forment quatre Portiques de douze pieds de largeur, sur vingt-cinq & demi de hauteur, & quatre autres Portiques larges de six pieds, sur quinze de hauteur. Cette partie est terminée par une balustrade qui regne tout autour de la corniche.

Les colonnes, les pilastres & la frise de

186 MERCURE DE FRANCE.

l'entablement, sont d'Agathe feinte ; les bazes, les chapitiaux & les ornemens, de bronze ; l'architrave, la corniche & la balustrade, de marbre blanc ; les piédestaux des Statues, de verd d'Emeraude, & toutes les Statues & Figures, de marbre de Génes.

Le soubassement est de figure circulaire, & a soixante pieds de diamètre sur six de hauteur. Il est couronné d'une balustrade coupée par quatre grands escaliers, flanqués chacun de deux piliers quarrés, destinés à porter des vases de feu.

Toute cette partie est feinte de pierres rustiques.

Le couronnement, posé sur un socle de douze pieds de diamètre, est composé de huit consoles, qui supportent un Globe coupé à l'horison, sur lequel est posée la Statue de Mercure. A peu de distance au-dessus, on voit un Soleil artificiel.

Toutes les pièces de cette troisième partie sont feintes de marbre blanc de différentes sortes.

Ornemens.

La Statue du Dieu, chez les Romains, doit être placée au milieu du Temple. C'est la place qu'on donne à la Paix dans celui-ci. On voit cette Divinité Poétique,

descendant du Ciel assise sur un nuage. Elle tient de la main droite un Rameau d'Olive, & au bras gauche une Corne d'abondance. Un juste mélange d'agrémens & de majesté, lui concilie l'amour & le respect des Peuples.

Ce Groupe de sculpture est posé sur un piédestal, dont la face principale est ornée d'une Inscription à la gloire du Roi, & les trois autres faces sont décorées de devises à la louange de la Reine, de Monseigneur, & de la Famille Royale.

De la clef des archivolttes des petits portiques, pendent quatre emblèmes en forme de boucliers votifs, dont les figures tirées de la Fable expriment autant d'augustes qualités du Monarque Victorieux & Pacificateur. Ces qualités sont sa valeur dans la guerre, sa modération dans la victoire, sa prudence dans le rétablissement de la République de Gènes, & son équité dans le Traité de Paix. Les Inscriptions qui appliquent au Roi le sujet des emblèmes, voltigent sur les courbes des archivolttes, d'où pendent les boucliers votifs, & s'étendent pour le sens aux Inscriptions particulières des deux devises qui suivent chaque emblème, & qui en sont comme les branches. Ces devises sont peintes sur les piédestaux des colonnes.

Dans le milieu de ces mêmes portiques sont placées sur leurs socles quatre Figures de sculpture, assises, représentant dans le goût antique la Valeur, la Clémence, la Prudence & la Justice, qui sont les vertus du Roi, figurées par les emblèmes.

L'amour du Roi envers ses peuples fait le sujet de quatre autres emblèmes, dont les Figures prises de la Fable expriment les principaux avantages que Sa Majesté procure à tous les Ordres de l'Etat. Ces avantages sont le Commerce de Mer, les Arts & les Sciences, l'Agriculture, & les douceurs de la Paix sous un Regne glorieux. Ces emblèmes, accompagnés chacun de deux devises, sont attachés sur les panneaux du soubassement, lesquels sont aussi ornés de guirlandes, de laurier & d'olive, avec les Armes de France.

La partie supérieure du Temple reçoit aussi divers ornemens. Les quatre grandes faces sont décorées de Figures, représentant les fruits de la Paix, qui sont la tranquillité, la concorde, l'abondance & la félicité, caractérisées par leurs attributs.

La Rénommée du Roi, objet principal de cette partie, est représentée sous la figure de Mercure. Ce Dieu, tenant son caducée d'une main & un étendart de l'autre, semble prendre son essor pour aller pu-

blier par tout le monde la Paix, que notre Auguste Monarque vient d'accorder à l'Europe. C'est ce qui fait le sujet d'un neuvième emblème, dont l'Inscription voltige sur le Globe. On a peint deux devises sur l'étendart de Mercure, dont la dernière, aussi-bien que tout l'ouvrage, est un témoignage public & sincère de la vive reconnoissance, & du respect très-profond de la Ville de Lille, envers la Personne sacrée de Sa Majesté.

Inscriptions, emblèmes & devises.

La fonction de consacrer un Temple appartenoit, dans l'ancienne Rome, au Sénat avec l'intervention des Tribuns du Peuple. Les noms des Magistrats étoient gravés aux frontispices des Temples qu'ils avoient dédiés. Cette dédicace étoit chez eux une cérémonie de Religion : mais ce n'en est ici qu'une fiction.

Inscription du Frontispice.

P A C I Æ T E R N Æ S. P. Q. I.

C'est-à-dire, que le Magistrat & le Peuple de la Ville de Lille, ont consacré ce Temple à la Paix.

Inscription du piédestal de la Paix.

L U D O V I C O X V. R E G I.

*Forti, sapienti, Belgico, victis triplici
pxelio Hungaris, Britannis, Batavis, as-
serto sociorum jure, medio victoria cursu*

*Provinciis suis publicæ felicitati donatis
Europa Pacatori partum orbis amorem gratu-
latur S. P. Q. I.*

C'est-à-dire :

A la gloire de LOUIS XV. Roi,
Plein de valeur & de sagesse , Conque-
rant des Pays-Bas , trois fois vainqueur
des Hongrois , des Anglois , des Hollan-
dois , Pacificateur de l'Europe , défenseur
des droits de ses Alliés , objet de l'amour
des peuples , pour avoir préféré , dans le
cours de ses victoires , la félicité publique
à la conservation de ses conquêtes.

*Devises placées sur les trois autres faces du
piédestal de la Paix.*

Première devise.

REGINÆ RELIGIOSISSIMÆ. La piété de
la Reine. *Figure.* Un encensoir d'où s'ex-
halent des parfums. *Mot tiré de Silius Ita-
licus, Livre XII. v. 727. PACEM TERRIS
CÆLOQUE REPONIT.* De la Terre & des
Cieux j'appaise le couroux.

Seconde devise.

SERENISSIMO DELPHINO PATRIÆ VIR-
TUTIS ÆMULO. La valeur de Monseigneur.
Figure. Un jeune Lion à la suite d'un plus
grand. *Mot tiré de la huitième Epitre des
Héroïdes d'Ovide. ANIMOSUS IMAGINE
PATRIS.* L'exemple de son Pere enflamme
son courage.

Troisième devise.

FAMILIÆ AUGUSTÆ. La Famille Royale.
Figure. Plusieurs Fleurs de Lys dans un parterre, éclairé des rayons du Soleil. *Mot :* SPLENDEMUS AB UNO. C'est d'un seul que nous vient un si brillant éclat.

Première Inscription & emblème.

REGI IN BELLIS FORTISSIMO. La valeur du Roi dans la guerre.

Figure. Hercule chargé des marques de ses victoires. *Mot :* EXUVIAS DECORAT VICTOR. La main qui les enleve, honore ces dépouilles.

Première devise.

VICTORIARUM IMPETU. La rapidité des Conquêtes du Roi. *Figure.* Le Soleil chassant les brouillards. *Mot :* VINCIT DUM RESPICIT. Par un de ses regards il les a dissipés.

Seconde devise.

HOSTIBUS ULTRA FINES BATAVORUM PULSIS. L'étendue des Conquêtes du Roi.

Figure. Le Soleil levant, offusquant les Astres. *Mot :* UNI CESSERE OMNES. A disparoître il les a tous forcés.

Seconde Inscription & emblème.

REGI IN VICTORIA CLEMENTISSIMO. La modération du Roi dans la victoire.

Figure. Enée tend les bras au jeune Lausus, qu'il vient de percer dans une bataille,

191 MERCURE DE FRANCE.

lui rend ses armes, & le renvoie pour être réuni après sa mort aux cendres de ses Ancêtres. Voyez le dixième Livre de l'Enéide. v. 810. & suivans.

Mot : TERRORI SUCCEDIT AMOR. Il sçut se faire craindre, il sçait se faire aimer.

Première devise.

CLEMENTIA PUGNARUM SOCIA. La clémence du Roi dans les combats.

Figure. Un Lion sur des animaux qu'il a renversés. *Mot tiré des Tristes d'Ovide, Livre III. Élégie 5.*

SATIS EST PROSTRASSE. Je les ai terrassés, c'est assez pour ma gloire.

Seconde devise.

CAPTIVIS PRÆCLARE HABITIS. La bonté du Roi envers ses ennemis après la victoire.

Figure. Le Soleil qui dote de ses rayons des nuages qu'il a écartés. *Mot* : ET VICTIS ADDIT HONOREM. Il donne de l'éclat à ceux qu'il a vaincus.

Troisième Inscription & emblème.

REGI GENUENSIS LIBERTATIS VINDICI PRUDENTISSIMO. La prudence du Roi dans le rétablissement de la République de Gènes.

Figure.

Figure. Persée délivre Andromède :
Voyez les Métamorphoses d'Ovide, Livre IV.
Fable 18.

Mot : VI ET CONSILIO. La Prudence &
 la Force ont agi de concert.

Première devise.

AUXILIORUM CELERITATE. Le Roi
 envoie de prompts secours à Gênes, sous
 le commandement général de M. le Duc de
 Boufflers, Gouverneur de la Flandre, & de
 la Ville de Lille.

Figure. Un grand arbre soutenant une
 vigne, dont quelques branches sont encore
 pendantes. *Mot :* REPARAT LABENTIS
 HONOREM. Je répare sa chute, & lui rends
 sa grandeur.

Seconde devise.

PROMISSI CONSTANTIA. La constance
 du Roi à défendre ses Alliés.

Figure. Un grand laurier, auquel plu-
 sieurs arbrisseaux sont attachés. *Les Poètes*
disent que le Laurier n'est jamais frappé de la
foudre.

Mot : PROTEGIT ET FULCIT. Je les mets
 à l'abri des coups & des dangers.

Quatrième Inscription & emblème.

REGI IN COMPONENTA PACE ÆQUIS-
 SIMO. L'équité du Roi dans le Traité de
 Paix.

Figure. Jupiter, dans le Conseil des

194. MERCURE DE FRANCE.

Dieux, balance les destinées des Troyens & des Rutules. *Voyez le douzième Livre de l'Eneide. v. 725.*

Mot : ME QUOQUE FATA REGUNT. Quelque grand que je sois, j'ai des loix à garder.
Première devise.

SABIENTIA CONCILIATRICE. L'Europe pacifiée par la sagesse du Roi.

Figure. La boussole tournée vers l'Etoile polaire. *Mot* : EX HAC PARTE QUIES, Je lui dois mon repos.

Seconde devise.

JUSTITIA PRÆSIDE. La justice du Roi dans les articles de la Paix.

Figure. Le Soleil marquant les heures sur divers cadrans. *Mot* : OMNIBUS EX ÆQUO. Par un juste partage il fait à tous la Loi.

Cinquième Inscription & emblème.

REGI NAVALIS COMMERCII STUDIOSSIMO. Le zèle du Roi à faire reflourir le Commerce de mer.

Figure. Neptune sur son ehar appaise d'un coup de trident les agitations de la mer, & favorise le Commerce. *Mot, pris de l'Eneide. Livre I. v. 158.* SIC CUNCTUS PELAGI CECIDIT FRAGOR. C'en est fait ; de ces flots la fureur est calmée.

Première devise.

NAVIGATIONIS SECURITATE. Le Roi assure la Navigation.

Figure. La constellation de Castor & de Pollux paroissant sur une mer encore agitée, où l'on voit des Vaisseaux. *Mot :* CERTA SALUS. Ne craignez plus ; les flots sont appaisés.

Seconde devise.

MERCATORUM PATROCINIO. Le Roi facilite le Commerce.

Figure. Un Phare. *Mot :* MONSTRAT ITER, TUTUMQUE FACIT. Tout à la fois il montre, il assure la route.

Sixième Inscription & emblème.

REGI PATRONO BONARUM ARTIUM LIBERALI. La libéralité du Roi, envers les Scavans & les Artistes.

Figure. Minerve, sous la figure de Mentor, fait fleurir les Sciences & les Arts, utiles à la société. On voit autour d'elle plusieurs Génies : les uns mesurent un Globe, & traçent des lignes ; les autres éprouvent la force du levier, & remuent des machines pour la construction d'un Temple. *Mot :* REGNI COMMODO ET ORNAMENTO. J'accrois de mes Sujets la richesse & la gloire.

Première devise.

ARTIUM TUTELA. Le Roi protège les Manufactures.

Figure. Le Roi des Abeilles à la tête d'un essain. *Mot pris du cinquième Livre de*

176: MERCURE DE FRANCE.

l'Enéide. v. 640. **FACES ANIMUMQUE
MINISTRAT.** Il éclaire, il anime.

Seconde devise.

SCIENTIARUM PROGRESSU. Le Roi en-
voye, vers les Pôles, des Sçavans qui font
de nouvelles découvertes.

Figure. La Toison d'or des Argonautes.
*Mot pris de Silius Italicus, Livre XV. v.
629.* **DECORA EXTREMO QUÆSITA SUB
AXE.** Des climats reculés il tire aussi sa
gloire.

Septième Inscription & emblème.

**REGI PROVIDO AGRICULTURÆ SERVAT
TORI.** La prévoyance du Roi à favoriser
la culture des Terres.

Figure. Mars ordonne aux Thraces de
changer leurs lances & leurs épées en ins-
trumens du labourage. *Mot :* **NOVUM
DECUS ADDIDIT ARMIS.** A vos armes,
Guerriers, je donne un nouveau lustre.

Première devise.

SPE FELICITATIS PUBLICÆ. Le Roi ra-
mene la félicité publique.

Figure. Une hirondelle, volant sur des
campagnes couvertes de neige, au com-
mencement du printems. *Mot tiré des Mé-
tamorphoses d'Ovide, Livre X. Fable 1.*
FELIX ATTULIT OMEN. D'un heureux ave-
nir j'annonce les beaux jours.

Seconde devise.

FAME SUBLEVATA. Le Roi pourvoit à la nourriture de ses peuples dans les tems de disette.

Figure. Un Cygne dans les airs, portant à manger à ses petits sur les bords d'un étang desséché. *Mot pris du cinquième Livre de l'Eneïde*, v. 334. NON ILLE OBLITUS AMORUM. Objets de mon amour, vous l'êtes de mes soins.

Huitième Inscription & emblème.

REGI PACE CONFECTA MAXIMO. La gloire du Roi durant la Paix.

Figure. Apollon est représenté la tête rayonnante, & assis sur un Globe semé de fleurs de Lys. Il tient sa lyre de la main gauche, & de la droite un gouvernail dont le manche est orné de branches d'olivier. *Mot*: ORBIS MIRACULO ET AMORI. Il est de l'univers le miracle & l'amour.

Première devise.

VICTORIA PACIFERA. Le Roi n'a désiré de vaincre, que pour nous procurer la Paix.

Figure. Le Soleil dissipant une grosse nuée percée d'éclairs. *Mot*: NON MIHI, SED VOBIS. Mon travail est pour vous; goûtez-en tous les fruits.

Seconde devise.

PACE PROVINCIIIS PRÆLATA. Le Roi

168 MERCURE DE FRANCE.

préfère à ses Conquêtes la gloire d'avoir donné la Paix.

Figure. Le Soleil dans un Ciel serein.

Mot : SPLENDOR MIHI SUFFICIT UNUS. Je me borne à la gloire, & ne veux rien de plus.

Neuvième Inscription & emblème.

REGI PACIFICATIONIS FAMA CELEBR-
RIMO. La Rénommée du Roi.

Figure. Mercure publie par tout le monde la Paix que le Roi, dans le cours de ses victoires, vient d'accorder à l'Europe.

Mot tiré des Métamorphoses d'Ovide, Livre VI. Fable 3. MAGNUM SERMONIBUS
OCCUPAT ORBEM. Dans l'un & l'autre monde on s'entretient de lui.

Les deux devises suivantes, avec leurs Inscriptions, sont peintes sur l'Etendart de Mercure.

Première Inscription & devise.

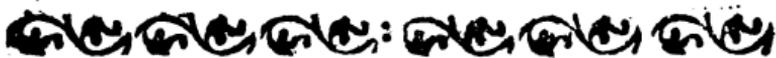
REGI VIRTUTE ET POTENTIA METUEN-
DO. La valeur & la puissance du Roi.

Figure Un Lion en son repos. *Mot :*
VEL SIC TIMETUR. Quoiqu'il soit en repos, on le redoute encore.

Seconde Inscription & devise.

REGI LOCUPLETATORI SUO, INSULA.
La Ville de Lille reconnoît que sa splendeur vient de son attachement au Roi.

Figure. Un Lys exposé au Soleil. Cette fleur fait seule les Armes de la Ville. Mot :
SPLENDOR AB OBSEQUIO. Dans mon attachement je trouve ma grandeur.



S P E C T A C L E S.

L'Académie Royale de Musique a continué, jusqu'au 18 du mois dernier, les représentations de la Tragédie de *Medée & Jason*, & jusqu'au 21, celles du Ballet de *Platée*, deux Ouvrages qui, quoique d'especes fort différentes, ont cependant fait alternativement les plaisirs des Spectateurs.

On a donné pour la Capitation des Acteurs trois représentations du Prologue & du dernier Acte des *Fêtes de l'Hymen*, auxquels on a joint l'Acte charmant de *Zelindor*. La Demoiselle *Puvigné* a dansé le *Caprice de M. Rebel*, avec les applaudissemens auxquels elle est accoutumée. Des Pantomimes ont été exécutées par la Demoiselle *Lani*, dont on connoît la légereté & la précision, & qui a été parfaitement secondée par le *Sieur*

Les Comédiens Italiens, à la clôture de leur Théâtre, ont fait un compliment d'un genre absolument neuf. Ce n'est point un simple Dialogue, tel que plusieurs autres qu'ils ont récités ou chantés en de pareilles occasions. C'est une espece de Comédie en trois Scènes, dont les personnages sont *Thalie l'Italienne*, la Critique, & un Spectateur que tout ennuye. *M. Roy* est Auteur de cet Ouvrage ingénieux. Nous allons

copier le morceau tout entier. En retrancher quelque partie , ce seroit faire tort à nos Lecteurs.

S C E N E I.

THALIE. *Ayant en main une Marote formée du Masque & du Chapeau d'Arlequin.*

LA CRITIQUE.

Thalie.

O Cara Signora , c'est vous ;
 Vous , dont le goût si fin , les lumieres si vives ;
 Le coup d'œil pénétrant , les raisons décisives ,
 Doivent soumettre tous les goûts ;
 Vous , sans qui le succès est un hazard bien rare ;
 Vous qui ne respirez que la perfection ,
 Vous enfin , sans qui l'art s'égaré
 Avec l'imagination !

La Critique.

Trêve de compliments , ma petite *Thalie*.
 Tenez , appelez-moi par mon nom , s'il vous plaît.
 La *Critique* n'a point honte de ce qu'elle est.
 Je suis François , moi : chez vous la flatterie ,
 Encor mieux que l'accent , dénote la Patrie ,
 Vous encensez par intérêt ,
 Encens perdu , vaine industrie ;
 Point de faveur chez moi , quand se donne un Arrêt.

Thalie.

A vos justes Arrêts nous sçavons rendre hommage !

La Critique.

Vous vous en passeriez plus volontiers, je gage ;
Aussi ne m'invitez-vous pas :

Mais moi, des nouveautés je me tiens avertie ,
J'entre sans qu'on m'annonce , & c'est à la sortie
Qu'on voit bien que j'étois là-bas.

Thalie.

La foule à votre aspect s'ouvre, vous fait passage ;
Et s'empresse à vous écouter.

La Critique.

Vous la devriez imiter.

Thalie.

Nous en tirerions avantage ,
Mais vous venez toujours trop tard, c'est grand
dommage.

La Critique.

Comment ! trop tard ! expliquez-vous.

Thalie.

Eh ! mais , si vous preniez séance parmi nous ,
Quand nous répétons un ouvrage ,
Encor seroit-ce.

La Critique.

Tems perdu.

On répète à huis clos.

Thalie.

Blâmez-vous cet usage ?

I V

La Critique.

Il faut à la Critique un champ plus étendu.

Thalie.

Eh ! vous l'avez si beau dans tout ce qui se passe.

Paris ne soustrait rien à vos yeux vigilans :

Faut-il un plus grand espace

Pour déployer vos talens ?

La Critique.

Paris a trop peu d'aventures ,

Trop peu de duppes , d'intriguans ,

Trop peu d'hymens extravagans ,

Trop peu d'éclatantes ruptures ,

De femmes coquettes trop peu ,

Trop peu de ressorts mis en jeu

Pour tromper les maris & rompre leurs mesures

Encor pour user de mes droits

Faut-il me masquer quelquefois

Sous les noms d'amitié, de Conseil, d'assistance.

Ici point de détours, je parle en assurance,

Et sans tant de façons je prononce mes loix.

Thalie.

Je ne le sçais que trop; mais quel vieillard s'avance?

S C E N E II.

L'Ennuyé, Thalie, la Critique.

L'Ennuyé.

Moi vieillard ! Je n'ai pas trente ans;

La Critique à Thalie.

Vous vous mêlez de peindre. Eh! ma pauvre Thalie,
Connoissez donc un peu vos gens.

Thalie à l'Ennuyé.

Votre gravité m'a saisie.

L'Ennuyé.

Moi, grave!

La Critique.

Vous bâillez.

L'Ennuyé.

Oui, c'est que je m'ennuye.

Thalie.

Il vient à la Comédie,

Et conte sur mon secours.

L'Ennuyé.

En y venant tous les jours.

J'augmente ma maladie.

La Critique à l'Ennuyé.

Rien ne peut secouer la langueur de vos sens.

Thalie.

Oh! J'ai plus d'un remède à son âme engourdie,

Le Buffesque, la Parodie.

L'Ennuyé.

Elle est proférée de céans.

La Critique.

Propos usés, grossière rapsodie.

I vj

Thalie.

Les lazzi d'Arlequin ?

L'Ennuyé.

Ils durent trop long-tems.

Thalie.

Et mes feux d'artifice ?

L'Ennuyé.

Ils n'ont que deux instans.

Thalie.

Et mes Ballets ?

L'Ennuyé.

Si je veux de la danse ;

L'Opera me suffit.

La Critique.

L'Opéra d'apresent

N'est même qu'un Concert dansant.

Thalie.

Mes Décorations ?

L'Ennuyé.

Bon. Fadaise. Elle pense

Que mon esprit est dans mes yeux.

Thalie.

Ee sublime vous plaît-il mieux ?

Passiez l'eau, je vous cede à mes nobles Confreres.

La Critique à l'Ennuyé.

C'est chez eux qu'elle aime à vous voir.

L'Ennuyé.

Leur Théâtre aujourd'hui n'est tendu que de noir :
Spectres, tombeaux, spectacles sanguinaires,
Meurtres d'enfans, de cousins & de peres,
Poisons, assassins, rage, horreur, désespoir :
Tout amour est banni des nouveaux caractères ;
De leur grandeur il les feroit décheoir.

Leur comique, tristement tendre,
Sententieux hors de propos,
Agit pour effrayer, s'exprime par sanglots.
Beau divertissement à prendre !

La Critique à Thalie.

Je vois bien que chez vous Monsieur viendra se
rendre.

Vous avez de bons jours.

L'Ennuyé.

Eh ! comment les saisir ?

La Critique à l'Ennuyé.

Vous guettez donc vainement le plaisir.

Thalie.

J'ai déridé cent fois les fronts les plus sévères ;
De leurs travaux j'ai sçu les délasser.

Ne venez ici vous placer ;

Qu'après avoir donné la journée aux affaires.

L'Ennuyé.

Mi donc : je n'en ai point.

Thalie.

Quoi ! jamais employé ?

L'Ennuyé.

A rien :

La Critique.

Vous vous levez , je croi , tout ennuyé :

Thalie.

Je suis piquée au jeu.

La Critique à Thalie.

Vous y perdrez vos peines :

Thalie.

Il me reste un rayon d'espoir ;

Je prens congé de vous pour trois semaines ;

Cet intervalle sans nous voit

Peut-être vous rendra mon retour plus aimable :

La Critique.

Faire treve à son mal , ce n'est pas le guérir :

Thalie.

Pour le Public mon zèle inépuisable

Sur tous mes soins passés compte bien enchérir :

L'Ennuyé.

Tous les ans c'est même promesse

De prendre un merveilleux essor ,

D'être plus délicat sur le choix d'une Pièce ,

De mettre à votre jeu plus d'art , plus de finesse ;

Vous m'avez tant trompé.. Quoi ! m'y fierois-je
encor ?

N'importe : ce printems , je vous rendrai visite.

Thalie. *Il sort.*

S'il ne change pas d'humeur ,
Sa présence est un honneur ,
Dont volontiers je le quitte.

SCENE III.

Thalie , la Critique.

La Critique.

Oui. Ces froids Spectateurs , que rien ne divertit ;
Sont un Peuple bien redoutable.

Thalie.

Sur l'apprêt d'un repas on est moins intraitable ;
Quand on s'assujettit
A ne se mettre à table
Qu'avec un honnête apétit.

La Critique.

Vous me craignez donc moins.

Thalie.

Critique utile & sage ;

Le seul nom de l'ennui m'abbat , me décourage ;
Jugez si son aspect me glace , m'engourdir ,
Mais votre attention m'honore , m'enhardit ;
Des succès à venir vos avis sont le gage.

La Critique.

Me jurez-vous d'en faire usage ?

108 MERCURE DE FRANCE.

Thalie.

Oui.

La Critique.

Devant les témoins que vous voyez ici :

Thalie.

Oui.

La Critique.

Vous y gagnerez , & ces Messieurs aussi.

Messieurs, vous entendez le serment qui l'engage.

Qu'elle y manque, on verra beau jeu.

Je reste parmi vous pour y souffler le feu.

Point de quartier, main basse sur l'ouvrage,

Sur le choix du sujet, sur le titre & le nœud,

Sur la prose, les vers, le plan & le langage,

Sur les Acteurs de tout sexe & tout âge,

Actionnant trop ou trop peu.

Criez, huez, siffliez, tempêtez, faites rage. Elle sort.

Thalie.

Oui, qu'elle demeure avec vous.

Nous perdrons encor à lui fermer la porte,

Mais vous serez pour rabattre ses coups.

A chercher le mauvais son ascendant la porte,

Et le vôtre à saisir le bon ;

Contre nous elle plaide, à vous est la justice,

Elle obéit au caprice,

Le Parterre à la raison.

*Ce Compliment se vend chez Berthier, Libraire,
Quai des Augustins, près la rue Pavée, à l'Image
Saint Pierre.*

REMARQUES sur les changemens faits dans la nouvelle Tragédie de Sémiramis.

LE 10 du mois dernier , les Comédiens François remirent au Théâtre la Tragédie de *Sémiramis* , de M. de Voltaire. Quoiqu'on eût annoncé qu'il avoit fait beaucoup de changemens dans la piece , nous n'en avons reconnu qu'un très-petit nombre , mais quelques-uns produisirent un bon effet. La Scène de Sémiramis & de Ninias au quatrième Acte , laquelle étoit déjà fort belle & fort pathétique , a gagné encore extrêmement par les vers que notre illustre Auteur y a ajoutés. Pour la rendre un chef d'œuvre , il ne manqueroit que de sauver un défaut qui blesse les Critiques. Ils voudroient qu'on sentît moins , que si la Reine demeure si long-temps sans appercevoir le billet de Ninus , ce n'est que parce que Ninias tient plutôt d'une main que de l'autre la funeste preuve des crimes de cette Princesse. Dans le nouvel état où est la piece , si Assur n'est pas scélérat plus habile & plus prudent , du moins il soutient la scélératesse avec plus de dignité. Au cinquième Acte , Sémiramis avant de descendre dans le tombeau de Ninus , abdique le souverain pouvoir. Les Spectateurs la voyent avec satisfaction se rendre ainsi justice , mais on ne leur explique pas assez les raisons qui la conduisent à la sépulture de son époux , après les mesures qu'elle a prises pour qu'on en fermât l'entrée au perfide Assur. Cet Acte finit mieux qu'il ne finissoit. Assur n'y vient plus , comme ci-devant , fonder l'épée à la main sur Ninias. En conséquence des ordres donnés par la Reine , on se saisit de lui , & il est conduit enchaîné devant son nouveau Souverain.

Concerts & Comédies de la Cour.

LE premier & le 3 Mars, on exécuta chez la Reine les quatre derniers Actes de *Bellerophon*. Les rôles furent chantés par les Demoiselles la Lande, Matieu, Godonesche & Guedon, & par les Sieurs de Chassé, Jeliotte, Benoît, Poirier & Godonesche.

Le 8, le 15 & le 17, la Tragédie de *Tancrede* fut exécutée par les Demoiselles Fel, de Selles & Matieu, & par les Sieurs Jeliotte, de Chassé, Dubourg & Benoît.

Les Comédiens François représenterent le 18 Février à la Cour, *l'Ecole des Femmes & la Servade*.

Le 20, *Denis le Tyran & le Florentin*.

Le 25, *la Mere coquette & le Medecin malgré lui*.

Le 27, *Polieucte & le Deuil*.

Le 6 Mars, la Tragédie de *Brutus*.

Le 11, *les Menechmes & le Colin Maillard*.

Le 13, *Phedre & l'Esprit de contradiction*.

La Demoiselle *Boismonart* débuta le 11 avec succès dans les deux rôles de Soubrettes des *Menechmes & du Colin Maillard*. Sa figure plut beaucoup. Elle avoit droit de s'y attendre.

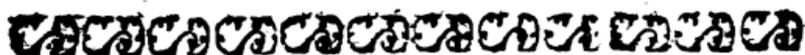
Les Italiens ont donné le 16 Février, *les Evénemens nocturnes*, suivis d'un Ballet.

Le 5 Mars, *Arlequin & Mario, Valets dans la même maison*.

Le 12, *Arlequin, Enfant, Statue & Perroquet*, avec le Ballet des Chasseurs, dans lequel le petit Thomassin & sa figurante se firent admettre à leur ordinaire.

THE UNIVERSITY OF TORONTO
PUBLIC LIBRARY
40 EAST COLLEGE STREET
TORONTO, CANADA

LIBRARY
BY AND
18



C H A N S O N.*

IL est une Sophie, onc il n'en fut une autre,
Ravissant d'un souris mon ame, aussi la vôtre.

Eussiez vous cent ans,

Eussiez-vous cinq cens,

Et tout le monde encore,

Quand son regard tant doux verrez ;

Son parler divin entendrez,

De bouche & de cœur lui direz ;

Tenez, je vous adore,

Tenez, je vous adore.

* Cette Chanson nous a été communiquée par quelqu'un, qui l'a tirée d'un manuscrit conservé dans les Archives de Bruxelles. L'air est noté dans ce manuscrit, ainsi que nous le donnons ici.





NOUVELLES ETRANGERES.

DE PETERSBOURG, le 4 Mars.

ON apprend de Moscou, que l'Impératrice ; afin d'engager les habitans, dont les maisons ont été détruites par le dernier incendie, à les faire rebâtir plus promptement, leur a fait distribuer des sommes considérables. Des Députés ont été chargés par le Clergé, de conférer avec le Ministère sur les moyens d'étendre le Christianisme chez quelques Nations, qui sont encore plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie.

Sa Majesté Impériale a résolu de former plusieurs camps cette année : celui sur les frontières de la Finlande sera de trente mille hommes d'Infanterie & de dix mille de Cavalerie ; il y en aura deux autres en Ingermanie & en Livonie, chacun de trente-cinq mille hommes, & l'on assemblera aussi un Corps de troupes dans les environs de Moscou. Le Gouvernement presse beaucoup l'armement de tous les Vaisseaux de guerre & des Frégates. Cependant on continue d'assûrer que l'Impératrice persiste dans le dessein de ne rompre avec aucune Puissance, & qu'elle ne se propose d'autre objet que d'exercer ses troupes de terre & sa Marine.

Il a été publié une défense de transporter des grains dans les Pays Etrangers, jusqu'à nouvel ordre.

DE WARSOVIE, le 6 Mars.

Le Tribunal de Petrikau a jugé en faveur des Comtes de Bruhl le procès que ces Seigneurs avoient contre Messieurs Dzyalinski & Granouski, au sujet de la terre de Wargow. Pour que cette terre pût être possédée par les Comtes de Bruhl, il étoit nécessaire qu'ils prouvassent une origine Polonoise. C'est ce qu'ils ont fait, en produisant une Généalogie, appuyée de pièces justificatives, par lesquelles il est démontré qu'ils descendent de Jean de Bruhl, qui a été Chambellan de Pologne. Ils comptent aussi parmi leurs Aïcêtres, le célèbre Esnert de Bruhl, connu sous le nom de Comte Ocieszino, & gendre du Castellan Ovieczin. Le grand nombre de terres que Jean de Bruhl acquit en Saxe, pendant la Régence du Duc Georges, marié avec la Princesse Barbe, fille de Casimir IV. Roi de Pologne, a engagé la Branche aînée de la Maison de Bruhl, à s'établir en Allemagne.

Quelques-uns des Négocians Arméniens, qui trafiquent dans ce Royaume, ont reçu des lettres de Perse, lesquelles marquent que le Schach Ali a fait condamner à differens supplices près de trois cens personnes, qui avoient été attachées au parti de son frere. Ce Monarque a proposé à l'Empereur des Mogols une Alliance défensive, mais celui-ci l'a refusée, & l'on craint à Ispahan, qu'il ne saisisse la premiere occasion qui se présentera de se venger de la guerre que lui a faite Thamas Kouli Kan.

On mande de Constantinople, que M. Minutti, d'une illustre Maison Vénitienne, Colonel dans les troupes de l'Etat de Venise, & qui avoit accompagné en Turquie le dernier Bayle de la Ré-

pùblique, ayant blessé un Janissaire dont il prétendoit avoir reçu une insulte, les Janissaires se sont assemblés tumultueusement, & ont demandé que ce Colonel fût mis à mort; que quelques efforts que la Porte ait faits pour calmer cette Milice, on n'a pù y réussir, & que le Bayle de la République de Vénise a été obligé de livrer ce Colonel, qui a été décapité. Une fille du Sultan Achmet a épousé le Pacha de Salonique, & le Grand Seigneur a assisté à cette cérémonie. Assan Pacha, Begler Beg de Diarbekir, & ci-devant Grand Visir, a été tué dans son Gouvernement, en voulant appaiser une émeute. La trop grande puissance que s'est arrogée Ibrahim Chiaïne, Aga des Janissaires d'Égypte, ayant déplù au Grand Seigneur, sa Hauteïc a envoyé Chur Achmet Pacha au Grand Caire, pour donner des bornes à l'autorité de cet Aga, & l'on est fort impatient à Constantinople, d'apprendre ce qui se sera passé à ce sujet.

DE STOCKHOLM, le 7 Mars.

Dans une audience que le Roi a donnée le 17 du mois dernier à M. de Windt, Envoyé Extraordinaire du Roi de Dannemarck, ce Ministre a notifié à sa Majesté la naissance du Prince, dont la Reine de Dannemarck est accouchée. M. de Windt s'est acquitté de la même commission auprès du Prince Successeur.

Les derniers avis reçus des frontieres de la Finlande, portent que les Commissaires, nommés par le Roi, pour terminer avec ceux de l'Impératrice de Russie, les difficultés qui regardent le Règlement des Limites entre les Etats des deux Puissances, ne sont point d'accord sur plusieurs articles

avec ces Commissaires, mais que ces derniers ayant reçu de nouvelles instructions de leur Cour, on espère que cette affaire pourra se conclure à l'amiable dans les conférences qui doivent se tenir incessamment.

Les troupes, qui sont en Finlande, doivent être renforcées de six mille hommes. Il a été résolu de lever deux nouveaux Régimens d'Infanterie, dont chacun sera de deux Bataillons, & le Roi en a déjà nommé les Colonels. L'Amiral Taube a ordre de se rendre incessamment à Carelscoon, pour visiter la Flotte, & pour en prescrire l'armement,

Sa Majesté a eu une nouvelle attaque de gravelle, mais après avoir été saignée, elle s'est trouvée soulagée, & sa santé est à présent rétablie.

Le commandement de Warberg a été donné à M. de Flon. Sa Majesté a disposé de la place de Président du Collège de l'Amirauté de Carelscoon en faveur de M. Jean Biorck, Chevalier de l'Ordre de l'Épée. Le Baron Fabian Casimir de Wrede a été fait Lieutenant-Quartier Maître Général des troupes de Finlande.

On a reçu avis que les Magistrats de Dantzick font ajouter plusieurs ouvrages aux fortifications de Wechselfunde, & réparer les Forts situés sur la côte dans le voisinage de l'embouchure de la Vistule.

Suivant les nouvelles de Warsovie, la plus grande partie des troupes Russiennes, qui ont passé l'hiver en Bohême & en Moravie, sont actuellement entrées dans le Royaume de Pologne. Le Prince Czartorinski, Vice-Chancelier du Grand Duché de Lithuanie, est allé faire un voyage dans cette Province.

216 MERCURE DE FRANCE.

DE COPPENHAGUE, le 9 Mars.

Le départ du Roi pour la Norwege est fixé au mois de Mai. Sa Majesté a augmenté les appointemens des Officiers du Tribunal Suprême de Dannemarck, & elle a accordé des pensions à ceux qui se sont le plus distingués par leur capacité & par l'ancienneté de leurs services. Elle a réglé qu'un certain nombre de jeunes gens de distinction assisteroient aux Audiences en qualité d'Assesseurs, afin qu'ils pussent se rendre plus dignes d'exercer les Magistratures dont par la suite ils seroient revêtus.

Il paroît plusieurs nouveaux Edits, dont l'objet est de diminuer le nombre des procès, qui depuis le commencement de ce siècle se sont extrêmement multipliés. Par un Décret du 7 du mois dernier, le Roi a déclaré que toute personne, qui en tueroit une autre de dessein prémédité, seroit tenaillée, & qu'ensuite on lui couperoit la main droite & la tête.

Le Régiment de Finne portera à l'avenir le nom de Royal Prince. M. Dietrich, qui avoit déjà Brévet de Colonel, a obtenu un des Régimens sur l'établissement de Jutland, vacant par la mort du Colonel Michelsen.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 10 Mars.

Le 26 du mois dernier, le Bailli Colloredo, Ambassadeur de la Religion de Malte, fit son entrée publique en cette Ville. Depuis quelques jours, M. de Heinrich est arrivé avec des pleins pouvoirs du Duc de Saxe-Coetbourg, pour régler
ce

ce qui concerne l'affaire de la Tutelle du Duc de Saxe - Weymar. On attend ici dans peu pour le même effet le Baron de Wolzogen , Ministre du Duc de Saxe-Gotha. Le Comte de Kaunitz-Ritberg , ci-devant Plénipotentiaire de l'Impératrice Reine aux Conférences pour la Paix , est revenu d'Aix-la-Chapelle. Il a été nommé Ministre de Conférence , à la place du feu Comte de Kinsky , & le 25 il prit séance en cette qualité dans le Conseil d'Etat. Le même jour, le Marquis de Botta d'Adorno reçut ses instructions au sujet des nouveaux Réglemens qui regardent le Gouvernement des Pays-Bas.

L'Empereur a été indisposé d'un rhume. Le Comte de Colloredo , Vice-Chancelier , est dangereusement malade , ainsi que la Comtesse de Fusch , Grande Maîtresse de la Maison de l'Impératrice Reine , & la Comtesse de Braumer. L'épouse de M. Lanczinski . Envoyé Extraordinaire de l'Impératrice de Russie , est morte en cette Ville le 25 du mois dernier.

On écrit de Dalmatie , que le Château de la Preresla , appartenant à la République de Venise , a été surpris par un détachement de la garnison Turque de Dulcigno , qui l'a entièrement pillé , & en a enlevé toute l'artillerie.

On continue d'assurer que les troupes de l'Impératrice Reine formeront au Printems prochain divers camps , dont deux seront en Bohême , l'un dans le Cercle de Budweis , l'autre à Netolitz sur la Moldau. Le troisième sera sur la Teye , près de Znaim en Moravie , & le quatrième dans la Haute Autriche sur l'Ens près de Steyer. Il a été réglé que tous les mois les Officiers recevraient leurs appointemens , que leurs pensions seroient payées tous les trois mois , & que le Gouverne-

K

ment assigneroit un fond pour leur faire toucher d'ici à quelque tems ce qui peut leur être dû, L'Impératrice Reine a ordonné aussi d'acquitter toutes les autres dettes qui regardent le Militaire, & elle a établi pour cet effet une nouvelle Commission, dont le Feldt-Maréchal Comte de Cordoue est Président.

Le 3 de ce mois, le Comte de Colloredo, Ambassadeur de la Religion de Malte, eut sa premiere audience publique de l'Empereur, & le lendemain il fut admis à l'audience de l'Impératrice Reine.

Le jour du départ du Prince Charles de Lorraine pour les Pays-Bas, n'est pas encore fixé, mais le Marquis de Botta d'Adorno est parti le 2, pour se rendre à Bruxelles.

DE BERLIN, le 12 Mars.

Il est venu de Moscou un courier, par lequel l'Impératrice de Russie a envoyé ordre au Baron de Keyserling, son Ministre en cette Cour, de se rendre à celle de Dresde pour y résider en la même qualité. Le Comte del Bene, Ministre de sa Majesté Catholique auprès du Roi de Pologne Electeur de Saxe, & le Baron de Gersdorff, Sur-Intendant des Finances de sa Majesté Polonoise, sont ici depuis quelques jours.

Un Détachement du Régiment d'Infanterie du Prince de Prusse a amené ici de Spandau un grand nombre de soldats de recrues. Il est arrivé du Holstein trois cens soixante chevaux, pour la remonte du Régiment de Dragons de Schorlemmer.

E S P A G N E.

DE MADRID, le 11 Mars.

Le 25 du mois dernier, le Pere Diegue de Ribera, Général de l'Ordre de la Mercy, & le Pere Sigismond de Ferrare, Général des Capucins, se couvrirent devant le Roi, en qualité de Grands d'Espagne. Le premier eut pour parein le Comte d'Arcos : le parein du second fut le Duc de Medinacœli.

Sa Majesté a disposé de la Viceroyauté du Royaume de Navarre, en faveur du Comte de Gages, Capitaine Général de ses armées, & Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes Walonnes. Elle a accordé la place de Régent de l'Audience de Galice, à Don Bernard Hurtado de Mendoza ; celle de Régent de l'Audience des Asturies, à Don Isidore de Jaz ; celle de Ministre de Cape & d'Epée de la Chambre des Comptes de Pampelune, à Don Pedro Firmin de Goyeneche, & celle de Président de l'Audience de Saragosse, à Don Joseph Aparicio, Auditeur de la Chancellerie de Grenade.

I T A L I E.

DE ROME, le 5 Mars.

DEpuis le 8 du mois dernier jusqu'à la fin du Carnaval, le Duc de Nivernois, Ambassadeur Extraordinaire du Roi Très-Chrétien, a fait les honneurs de l'Académie de France à un concours très-nombreux de personnes de distinction, qui y ont trouvé des rafraîchissemens de toute espèce. Cet Ambassadeur a donné tous les jours

K ij

pendant ce tems un magnifique dîner , auquel ont assisté plusieurs Cardinaux , Seigneurs , & Dames Romaines , qui ont tous admiré l'élegance & la somptuosité de ces fêtes. Il y a eu au Palais Piombino deux Bals , l'un le 15 , l'autre le 17 , dont divers jeunes gens de la principale Noblesse ont fait la dépense , & ces deux assemblées ont été extrêmement brillantes.

Selon les nouvelles de Naples du 22 , les troupes Espagnoles , qui doivent retourner à Barcelonne , ont mis à la voile la nuit du 19 au 20 , & comme depuis ce jour le vent a toujours été favorable , il y a apparence que ces troupes sont déjà arrivées sur les côtes de France.

DE GENÈS , le 10 Mars.

L'Infant Duc de Parme arriva le 24 du mois dernier à Sestri di Ponente. Toutes les personnes les plus distinguées des Nations Française , Espagnole & Génoise , s'y étoient rendues pour lui faire leur cour , & le lendemain la République lui envoya une Députation de six Nobles , pour le complimenter. Ces Députés lui avoient fait préparer un Bal dans le Palais du Prince Doria , mais il n'a pas jugé à propos d'y assister. Il continua sa route le 27 , & il alla coucher ce jour-là à Campomorone , le 28 à Voltagio , le premier de ce mois à Novi , le 3 à Voghera , le 4 à Broni , le 5 à Plaisance , le 6 à Borgo San Donino , & le 7 à Parme. Les habitans de cette dernière Ville avoient fait beaucoup de préparatifs pour la réception de ce Prince ; mais il a ordonné qu'on différât toutes les fêtes publiques , jusqu'à l'arrivée de Madame Infante.

On a résolu de rendre à Dieu , à l'occasion

de la paix qu'il lui a plû de donner à l'Europe ; de solennelles actions de grâces qui dureront pendant trois jours. Elles commenceront le 23 de ce mois , & elles seront terminées le 25 , par une Proceſſion générale du Clergé ſéculier & régulier , après laquelle on chantera le *Te Deum* dans l'Egliſe Métropolitaine , au bruit de pluſieurs ſalves de l'artillerie de la Place , & de la mousqueterie de toutes les Compagnies Bourgeoiſes qui ſeront ſous les armes. Pendant trois nuits confécutives , la Ville ſera illuminée.

Le Chevalier Chauvelin a dépêché un courier à M. de Curzay , avec des inſtructions ſur ce qui concerne les moyens de terminer les affaires de l'Iſle de Corſe , à la ſatisfaction de la République & des habitans.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 17 Mars.

ON a appris que M. Benjamin Keene étoit arrivé de Liſbonne à Madrid. Sur les plaintes qu'on a faites au Roi d'Eſpagne touchant les nouveaux droits impoſés ſur les marchandises d'Angleterre , Sa Majeſté Catholique a répondu qu'elle a ſuivi en cela l'exemple de l'Angleterre , qui a mis une impoſition de cinq pour cent ſur les marchandises d'Eſpagne.

Le bruit court que le Chevalier Warren, le Chevalier Hawke & l'Amiral Vernon , ſeront créés inceſſamment Pairs de la Grande Bretagne.

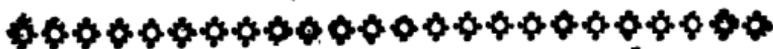
Le Régiment de Dragons du Duc de Cumberland fut réformé le 28 du mois dernier. Ce Corps s'étant extrêmement diſtingué , on a fait eſpérer aux Officiers & aux ſoldats , que ceux qui veulent continuer de ſervir , ſeroient em-

ployés dans d'autres Régimens, à mesure qu'il s'y trouveroit des places vacantes. On n'a aucune nouvelle d'un Bâtiment sur lequel s'est embarquée une partie du Régiment de Huske, & qui faisoit partie du dernier convoi parti de Willemstadt.

Les Seigneurs résolurent le 13 de ce mois, de présenter une Adresse au Roi, pour supplier Sa Majesté de leur faire remettre un Mémoire de l'emploi de diverses sommes tirées du fond d'Amortissement, & un état des sommes auxquelles les dettes de la Nation montoient le 31 Décembre de l'année dernière. Le même jour, la Chambre des Communes fit la première lecture d'un Bill, pour remédier aux abus qui se sont introduits dans les Manufactures d'étoffes de laine & de soye. Elle examina ensuite la Requête, par laquelle les Négocians de cette Ville ont demandé que l'on construisît un Port à Ramsgate, & malgré les représentations des habitans de Sandwich, elle décida qu'il seroit porté un Bill pour cet effet. Dans la même séance, elle ordonna qu'on lui remît un état du revenu que la taxe sur les terres a produit, & une liste des Receveurs qui ont été employés à la perception de cette imposition.

Sa Majesté a nommé le Comte d'Albermale, pour aller résider en qualité de son Ambassadeur auprès du Roi de France.

Le commandement des troupes, qui ont leurs quartiers dans le Royaume d'Ecosse, vient d'être donné au Lord Tirawley, ci devant Ambassadeur du Roi en Russie.



FRANCE.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 2 du mois dernier , second Dimanche du Carême , le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château , la Messe chantée par la Musique , & l'après-midi , Leurs Majestés , accompagnées de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , & de Mesdames de France , assistèrent à la prédication de l'Abbé Adam , Curé de la Paroisse de Saint Barthelemi.

Le 3 , Leurs Majestés entendirent le sermon du même Prédicateur.

Le Roi a accordé le Régiment d'Infanterie de Vexin au Comte de Puysegur , Capitaine dans le Régiment des Cuirassiers ; celui de Bassigny au Marquis de Briqueville , Capitaine réformé à la suite du Régiment de Cavalerie du Prince Camille , & celui de Santerre à M. Roussel d'Espourdon , Capitaine dans le Régiment de Cavalerie d'Harcourt.

M. le Beau , Professeur de Rhétorique au Collège des Grassins , & Académicien associé de l'Académie Royale des Belles-Lettres , prononça le 24 du mois de Février dernier , dans les Ecoles extérieures de Sorbonne , au nom & par ordre de l'Université , un Discours Latin sur la gloire que le Roi s'est acquise , & sur les avantages que Sa Majesté procure à l'Europe , par la conclusion de la Paix. Le Parlement & un grand nombre de personnes de distinction assistèrent à ce Discours , qui fut fort applaudi.

Le 2 du mois dernier , les Religieux Bénédictins de l'Abbaye Royale de Saint Corneille de

Compiègne chanterent en action de grâces de la Paix le *Te Deum*, auquel le Clergé séculier & régulier, & tous les Corps de la Ville ont assisté suivant l'usage. Ces Religieux firent tirer le soir un feu d'artifice, & le grand portail de leur Eglise fut illuminé avec beaucoup de goût & de magnificence. Ils firent couler une fontaine de vin pour le peuple.

Le 9 du mois dernier, troisième Dimanche du Carême, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique, & l'après-midi Leurs Majestés, accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Mesdames de France, assistèrent à la prédication de l'Abbé Adam, Curé de la Paroisse de Saint Barthelemi.

Le 13, Leurs Majestés entendirent le sermon du même Prédicateur.

Le 16, quatrième Dimanche du Carême, la Reine entendit dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique. Sa Majesté, accompagnée de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Mesdames de France, assista l'après-midi à la prédication de l'Abbé Adam, Curé de la Paroisse de Saint Barthelemi.

Le 19, la Reine entendit le sermon du même Prédicateur.

Le Roi a signé le 24 le Contrat de mariage du Comte de Bethune, qui épouse la Demoiselle Crozat de Thiers.

Sa Majesté a accordé les Guidons qui vaquoient dans la Gendarmerie, au Comte de Saisseval de Feuquieres, Capitaine réformé à la suite du Régiment de Cavalerie d'Orléans; au Baron de Breteuil, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Rohan; au Comte de Choiseul, Cor-

nette dans le Régiment de Cavalerie de la Rochefoucauld , & au Marquis de Roncée , Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Berry.

Le 14 , le Roi s'est rendu à Choisy , où Sa Majesté arriva à deux heures après midi. Elle y tint le lendemain Conseil d'Etat après la Messe. Le 17 , elle prit le divertissement de la chasse , & retourna ensuite à Versailles.

Le Maréchal Duc de Belle-Isle arriva de Nice le 13 de ce mois , & il alla le même jour à Versailles rendre ses respects au Roi , qui l'a reçu très-favorablement.

Le 23 , Dimanche de la Passion , le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique , & l'après-midi , Leurs Majestés , accompagnées de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , & de Mesdames de France , assisterent à la prédication de l'Abbé Adam , Curé de la Paroisse de Saint Barthelemi.

Le 25 , Fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge , le Roi , accompagné comme le 23 , entendit la Messe , après laquelle les Vêpres furent chantées par la Musique. Leurs Majestés assisterent l'après-midi au sermon du même Prédicateur.

Le Mercredi 26 Février , & les Jeudi & Vendredi suivans , M. Richer , ci-devant Page de la Musique du Roi sous Messieurs de la Lande & Bernier , maintenant Ordinaire de la Musique de Sa Majesté , & Intendant de celle de M. le Duc de Chartres , fit chanter pendant la Messe du Roi les Pseaumes *Dixit insipiens , Dilexi quoniam* & *Cantate*, Motets de sa composition , qui furent fort applaudis.

Le Roi a accordé au Marquis du Cayla , Lieutenant Général & Gouverneur de Mont-Dauphin, le

Gouvernement de Saint Omer , vacant par la mort du Comte de Bucil.

Au Marquis de Clermont d'Amboise , Lieutenant Général , le Gouvernement du Mont-Dauphin , vacant par le changement du Marquis du Cayla à celui de Saint Omer.

Et au Chevalier de Manherbe , Lieutenant Général , premier Ayde-Major des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps de Sa Majesté , le Gouvernement du Château de Joux & de Pontarlier , vacant par la mort du Marquis de Bfly.

Sa Majesté a en même tems disposé de la place d'Inspecteur Général de la Cavalerie , vacante par la démission du Marquis du Cayla , en faveur du Comte de Mailly d'Haucourt , Lieutenant Général de ses Armées.

Le catafalque , que le Roi avoit ordonné d'élever dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville , étant achevé , on fit le 24 du mois dernier dans cette Eglise un Service solennel pour le repos de l'ame de Madame la Duchesse Douairiere d'Orleans. Lorsque la Duchesse de Chartres , Mademoiselle de la Roche-sur-Yon & la Duchesse de Penthièvre , Princesses du deuil , eurent pris leurs places , ainsi que le Duc de Chartres , le Prince de Conty & le Comte de la Marche , qui devoient conduire les Princesses à l'offrande , l'Archevêque de Paris célébra pontificalement la Messe. A l'Offertoire , & après les révérences faites par M. Desgranges , Maître des Cérémonies , les Princesses allèrent à l'offrande. La Duchesse de Chartres y fut menée par le Duc de Chartres , la queue de sa mante étant portée par le Marquis de Montauban & par le Chevalier de Pons. La Princesse de la Roche sur-Yon y fut menée par le Prince de Conty , & la queue de sa mante fut portée par le Comte de Choiseul & par le

Marquis de Simiane. La Duchesse de Penthièvre fut conduite par le Comte de la Marche, & la queue de sa mante fut portée par le Comte de Castellane & par le Chevalier de Crenay. Après la Messe, l'Archevêque de Paris fit les Absoutes avec les cérémonies ordinaires. Tous les Prélats qui sont en cette Ville, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, l'Université & le Corps de Ville, qui avoient été invités de la part de Sa Majesté, assistèrent à cette cérémonie, ainsi que la Maison de Madame la Duchesse Douairière d'Orléans.

Sa Majesté a accordé la place de Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Bretagne, vacante par la promotion du Comte de Lutzelbourg au grade de Maréchal de Camp, au Marquis d'Argouges, sous-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons.

Celle de Capitaine-Lieutenant des Cheval-Legers de Bretagne, ci devant commandés par le Chevalier de Bissy, qui a été nommé Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Cheval-Legers de Monseigneur le Dauphin, au Baron d'Oppede, sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine.

Celle de Capitaine-Lieutenant des Cheval-Legers d'Anjou, vacante par la promotion du Chevalier d'Entraques au grade de Maréchal de Camp, au Marquis de Clermont-Montoison, sous-Lieutenant des Cheval-Legers de Monseigneur le Dauphin.

Celle de Capitaine-Lieutenant des Cheval-Legers de Berry, que commandoit le Vicomte de Courtomer, nommé Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Anglois, au Comte d'Autrey, sous-Lieutenant des Cheval-Legers de Bretagne.

La sous-Lieutenance des Gendarmes Bourguignons au Marquis de Chevaliers de Saint Maurice, Enseigne des Gendarmes Anglois.

Celle des Gendarmes de la Reine , au Marquis de Breteuil , Enseigne des Gendarmes de Monseigneur le Dauphin.

Celle des Cheval-Legers de Monseigneur le Dauphin , au Comte de Talaru , Enseigne des Gendarmes de Flandres.

Celle des Cheval-Legers de Bretagne à M. de Sommièvres , Enseigne des Gendarmes de Berry.

La place d'Enseigne des Gendarmes Anglois au Comte de Châtenay , Guidon des Gendarmes de Berry.

Celle d'Enseigne des Gendarmes de Monseigneur le Dauphin au Marquis de Simiane , second Cornette des Cheval-Legers de la Reine.

Celle d'Enseigne des Gendarmes de Flandres au Comte de Custine de Guermantes , Guidon des Gendarmes d'Orléans.

Celle d'Enseigne des Gendarmes de Berry au Marquis de Beletta de Varaigne , second Cornette des Cheval-Legers d'Orléans.

M. de Bougainville a été choisi pour remplir la place de Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Belles-Lettres , vacante par la mort de M. Freret.

Suivant les Lettres d'Angleterre , la Chaloupe *le Swift* , partie du Fort de Saint David le 31 du mois d'Octobre dernier , est arrivée le 15 de ce mois à Londres , & sur ce Bâtiment étoit le Capitaine Bell , que l'Amiral Boscawen a dépêché aux Commissaires de l'Amirauté , pour les informer du mauvais succès de son entreprise contre Pondichery. Cet Amiral ayant mouillé le 8 du mois d'Août à Goudoulour , qui est à cinq lieues de cette Ville , & à vingt cinq de Madras , y fit descendre les troupes de débarquement , qu'il avoit à bord des Vaisseaux de son Escadre. La nécessité de laisser reposer ces troupes , & les

diverses dispositions qu'il a été obligé de faire pour attaquer Pondichery, ont été cause qu'il n'a pu que trois semaines après être débarqué, se rendre devant cette Place. Il l'a tenu assiégée près de cinquante jours, & le 17 du mois d'Octobre, sans avoir remporté d'autre avantage que celui d'avoir jetté plusieurs bombes dans la Ville, & d'avoir fait sauter un petit Fort, il a été obligé de lever le siège. Les assiégés dans une sortie ont fait plusieurs prisonniers, du nombre desquels est un Officier de distinction, & le bruit court que les Anglois ont perdu pendant le siège 1000 à 1200 hommes, soit par le feu de la Place, soit par les maladies.

On attend sur cet événement une relation plus détaillée de la part de M. Dupleix, Gouverneur de Pondichery, & Commandant Général des établissemens possédés par la Compagnie des Indes. Ce Gouverneur s'est infiniment distingué par la belle défense qu'il a faite, & par la sagesse des mesures qu'il a prises pour rendre inutiles les efforts des deux Escadres de l'Amiral Boscawen & de l'Amiral Griffin, lesquelles combinées ensemble, formoient une Flotte de cinquante-deux Bâtimens, dont la plûpart étoient Vaisseaux de guerre.

M. David, Gouverneur des Isles de France & de Bourbon, mérite de sa part beaucoup de louanges, ayant extrêmement contribué à la conservation de la Place, par la prudence qu'il a eue de faire passer 60000 marcs de piastres & 400 hommes à la côte de Coromandel, & de mettre par-là M. Dupleix à portée de les faire parvenir à Pondichery.

On a appris par les Lettres de Londres du 21, que le 19 la Princesse de Galles est accouchée d'une Princesse, & que le lendemain les deux

Bassadeur de S. M. T. C. il y mourut le 4 Octobre 1692.

Guillaume de Bethune, surnommé le Roux, Seigneur de Bethune, de Tenremonde, Richebourg, Varneton, Molembeque & Lochre, Avoué d'Arras, qui vivoit en 1213, étoit un des plus grands Seigneurs de son tems, & comme alors on ne pouvoit s'aggrandir que par les bienfaits des Princes, & les alliances avantageuses, qui ne se trouvoient que dans les familles anciennes, on doit conclure que la Maison de Bethune, si considérable vers les commencemens de la troisième race de nos Rois, a dû prendre son origine sous la seconde, & dès le tems où la Flandre fut donnée en fief à son premier Comte. Le Comte de Bethune, nouveau marié, est le seizième descendant de Guillaume le Roux.

La nouvelle Comtesse de Bethune, est fille d'Antoine - Louis Crozat, Baron de Thiers, Seigneur de Beaumanoir, Brigadier & Maréchal des Logis des Camps & Armées du Roi, & Lecteur de la Chambre de S. M. & de Marie-Louise Augustine de Laval Montmorenci. Ce que les honneurs militaires & les grandes alliances peuvent donner d'espérance, pour la grandeur solide d'une Maison, nous le concevons avec joye pour la famille de Crozat, où la vertu a toujours été jointe à l'opulence.

Le 17 Février, Françoise Gabrielle d'Epinaï, épouse de Louise-Claude de Breil, Comte de Pontbriand, Gouverneur des Isles & Fort des Hebyhens, Capitaine général Gardecôte du département de Pontbriand, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, mourut en son Château d'Yvignac en Bretagne, dans la quarante-septième année de son âge. Elle étoit fille de Barthelemi, Comte d'Epinaï, Brigadier des Armées du Roi.

mort en 1716, & d'Anne d'Hautefort. Elle avoit eu deux freres, dont l'aîné est mort il n'y a pas long-tems, sans laisser de postérité; & le cadet marié depuis long-tems n'a point d'enfans. De son mariage avec le Comte de Breil de Pontbriand, elle n'a eu qu'une fille mariée au mois d'Avril 1738 au Comte de Bruc. *Voyez le Mercure de cette année.* Et les apparences sont que les biens de la Maison d'Epinaï & de la branche des de Breil Pontbriand vont passer incessamment dans celle de Bruc.

Le 1 Mars, Françoise-Thérèse de Bassompierre; veuve de Jean-Baptiste Louis Picot, *Marquis d'Andrezel*, Conseiller d'Etat, Ambassadeur du Roi auprès du Grand-Seigneur, & Secretaire du Cabinet & de la Chambre de S. M. mourut au Château d'Andrezel, âgée de 73 ans. Elle étoit fille de Gaston Jean-Baptiste, Marquis de Bassompierre, & de Henriette Raulin. Ce Gaston Jean-Baptiste, fut le troisième fils de Georges Africain, & de Henriette de Fornielle. Georges Africain, Lieutenant général des Armées de Charles IV, Duc de Lorraine, & Colonel de trois Régimens au service de ce Prince, étoit frere du Maréchal de Bassompierre, qui nous a laissé des Mémoires de son tems.

Cette Maison, des premieres de Lorraine, où elle a toujours rempli auprès des Ducs les places les plus honorables, forme aujourd'hui deux branches. Françoise-Thérèse, étoit de la branche cadette. De tous les freres qu'elle a eus, le seul Jean-Claude, Marquis de Remauville, Commandant des Cheval-Legers du Duc de Lorraine, a laissé postérité. Il épousa en 1711 Jeanne de Netancourt, dont il a eu Léopold-Clement.

Voci les détails que nous avons promis de donner sur la Maison Doffun.

Guillaume - Aramon Doffun, en l'an 1080,

suivant le P. Martene , dans ses Collections , T. 1. pag. 505. souscrivit à la donation que Centule , Comte de Bigorre , fit du Monastere de S. Savin , en Lavedan , à l'Abbaye de S. Victor de Marseille.

Auger Dossun , Chevalier , fit don , environ le même tems , aux Templiers de la Maison de Borderes , de l'Eglise Dossun , des dixmes du même lieu , & autres biens.

Raymond Dossun , fils de cet Auger , donna d'autres biens aux mêmes Templiers , & à la priere d'Odon , Evêque d'Oleron , il assista avec Beatrix , Comtesse de Bigorre , & Gaston , Vicomte de Bearn , à la Dédicace de l'Eglise du Monastere de S. Pé , &c. Genevez Maria , dans son Histoire de Bearn , p. 356. & le P. Estiennot , Bénédictin , rapportent cette cérémonie dans tout son détail.

Auger , Seigneur Dossun , fils d'un Raymond , confirma en l'année 1218 , dans l'Eglise de Tarbes , l'Evêque , le Chapitre de la Ville & le Sénéchal de Bigorre , présens , les donations que les Seigneurs Raymond Dossun , son ayeul , & Auger Dossun son bisayeul , avoient faits aux Templiers du lieu de Borderes. Il confirma aussi au mois de Juillet 1234 la donation qui avoit été faite aux mêmes Templiers , par nobles Seigneurs P. de Lavedan , & B. Dossun , de la Maison de Campagne de Tachères , & il se donna lui même avec Bernard Dossun , son frere , à leur dite maison de Borderes ; ce dernier est qualifié de Commandant de l'Ordre des Templiers , en 1270 & 1272.

Arnaud , Seigneur Dossun , en 1273 , inféoda des biens à la Cure Dossun.

Raymond , Seigneur Dossun , Chevalier , fit serment de fidélité avec le Clergé & la Noblesse , du Comté de Bigorre , à Constance , Comtesse de Bigorre , en 1283. Il est nommé avec les principaux Seigneurs du Comté de Bigorre , dans une

Requête présentée en 1290 au Roi Philippe le Bel ; ces deux pièces sont en original au Trésor des Chartres de la Sainte Chapelle. . . .

Jean Dossun , Damoiseau , fils de ce Raymond , en 1310 , passa un accord avec le Curateur des biens du Temple , dans le Diocèse de Taibes , pour raison du bien de Tachoères , ci - dessus énoncé.

Auger , Seigneur Dossun , frere & successeur du susdit Jean , reçut par un accord de l'an 1324 , des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem (cet Ordre ayant succédé aux Templiers) le bien de Tachoères donné par ses Ayeux , sous une redevance que les Seigneurs Dossun payent encore aujourd'hui.

On voit par un Aête de l'an 1369 , que ce même Auger reçut 250 liv. en déduction de ce qui lui étoit dû de son service Militaire. Il vivoit encore l'an 1374 , avec la Comtesse de Panassar son épouse de laquelle il eut entr'autres enfans :

Arnaud , Seigneur Dossun , Damoiseau , qui fit hommage au Commandeur de Borderes , en 1390. Il fit son Testament en 1406 , & laissa veuve Noble Navarre de Barsuns , sa femme , mere d'Auger & de Jean Dossun.

Jean Dossun succéda à Auger , son frere aîné ; il servoit en qualité d'Ecuyer dans les guerres de Charles VII. Ce Seigneur Dossun vivoit encore l'an 1457 : ayant épousé Clariane de Montau , de la Maison de Benac , il en eut trois fils & trois filles , l'aîné de tous & son successeur , fut :

Auger Dossun , qui par son mariage avec Bourguine de Barege , Dame de Lane , d'une Maison très-ancienne , laissa plusieurs enfans , l'un desquels , nommé Jean Dossun ; servoit le Roi en qualité d'Homme d'armes , dans la Compagnie de 60 Lances de M. de Graville , Amiral de France. Son frere aîné , qui continua la filiation , s'appelloit Roger Dossun , Chevalier , Seigneur Dossun de

Lane de Croup de S. Luc, &c. Celui-ci fut fait Echanfon du Roi de Navarre l'an 1481 ; il porta les armes contre le Pape Jules II ; au combat de Ravenne, & en fut absous, par le Cardinal Jean de Médicis, Légat du S. Siège. En 1512, il étoit cette même année Homme d'armes dans la Compagnie de 50 Lances de M. Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, Maréchal de France ; ce Seigneur le fit en 1514, Commissaire des Gens de guerre des Ordonnances du Roi. Cet emploi, qu'on ne confioit alors qu'à des Gentilshommes très-expérimentés dans le métier de la guerre, lui fut renouvelé par M. Thomas de Foix, Seigneur de l'Esam, aussi Maréchal de France ; il occupoit encore ce poste à l'âge de 80 ans ; l'an 1532, il s'en démit entre les mains du Roi. Quelques années auparavant, il avoit engagé les Etats de Bigorre, à donner une somme pour la rançon du Roi François premier, comme il résulte d'une Lettre (sans date) de remerciement que lui en fit Charles d'Albret, Prince de Navarre. En 1537, quoiqu'il fût très-âgé, le Clergé & la Noblesse du Comté de Bigorre le nommèrent avec un autre pour leurs Syndics, touchant les affaires du pays, qui devoient se traiter avec des Commissaires de Sa Majesté. Du mariage de ce Roger, Seigneur Dossun, avec Noble Magdeleine Danos, sortirent entr'autres, qui sont nommés dans l'Histoire, deux fils avec plusieurs filles.

Hector Dossun, qui étoit le cadet, fut fait Evêque de Conserans, l'an 1548. On lit dans les Annales de Toulouse, T. 2. p. 290. que ce Prélat scût tellement allier le glaive spirituel avec le temporel, que tandis qu'il vécut, aucun Huguenot n'osa mettre le pied dans son Diocèse. L'an 1562, la Ville de Toulouse étant menacée par les Huguenots, il marcha à son secours, accompagné

d'un de ses freres , guerrier des plus braves , avec un corps de troupes assez considérable ; il ne marchoit qu'à la tête d'une Compagnie de Gens d'armes , levée & entretenue à ses dépens ; & chaque fois qu'il disoit la Messe , il faisoit mettre son casque sur l'une des crédences de l'Autel , & sa cuirasse sur l'autre : il fonda pour les pauvres dans sa Ville Episcopale , l'Hôpital de S. Lizier , environ l'an 1568 , & l'an-1574 qu'il mourut , il légua par son Testament aux Citoyens & aux Capitouls de Toulouse toutes les Armes qu'il avoit dans cette Ville.

Pierre Doffun , frere aîné de ce Prélat , Seigneur Doffun de Heches , &c. Chevalier de l'Ordre du Roi , Gentilhomme ordinaire de sa Chambre &c. s'acquit une telle réputation de valeur , que suivant l'Histoire de France , il donna lieu à ce proverbe de son tems : *Sage comme Termes , & vaillant comme Ossun*. En 1528 , il commença de servir au Royaume de Naples en qualité d'Homme d'armes de la Compagnie de 90 Lances de M. de Lautrec , Comte de Foix. En 1529 , il fut le troisième des Hommes d'armes de celle du Roi de Navarre ; fait en 1535 Capitaine de 100 Chevaux-Légers ; il fut de l'armée que le Roi François I. envoya en Piémont , sous les ordres de l'Amiral Chabot. En 1540 , il étoit un des Gentilshommes de la Chambre de Charles , Duc d'Orléans , fils du Roi , & en 1541 , Gouverneur de Savillan , en Piémont ; la même année , il prit d'assaut avec le sieur de Cental la Ville de Queras , après s'être fort distingué en 1544 , à la bataille de Cerisoles , le Roi François premier , pour mieux reconnoître ses recommandables services (ce sont les termes de ses Lettres) le nomma en 1545 , Capitaine Général , & Gouverneur de la Ville & Jurisdiction de Thurin. Henri II , en 1547 , l'ayant confirmé

dans tous ses emplois , nommé en 1555 Capitaine de 50 Hommes de ses Ordonnances , & en 1556 , gratifié d'une pension de 2500 liv. le fit encore Chevalier de son Ordre ; il est traité d'amé & féal Cousin par les Rois Henri II & Charles IX , dans des Lettres qu'ils lui accorderent en 1559 & 1560 , portant création des Foires & Marchés , pour ses Terres de Miramon & de Heychet. En 1562 , il eut la Capitainerie du Louvre , & la même année , combattit vaillamment à la bataille de Dreux , y faisant les fonctions d'un des Maréchaux de Camp. Etant mort peu de tems après , il laissa de Jeanne de Roquefeuil , son épouse , avec deux filles plusieurs enfans , l'aîné de tous mourut au service du Roi ; un autre fut du nombre des Gentilshommes blessés à la bataille de Jarnac , l'an 1569 ; & celui qui lui succéda , fut :

Pierre Dossun du nom , Seigneur & Baron Dossun de Heches & de Miramon , & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi , ayant déjà servi en 1561 & 1562 dans la Compagnie de Cent Lances du Roi de Navarre. Suivant M. de Thou , il vint l'année 1570 à la tête d'une troupe bien armée , offrir ses services en Languedoc aux Princes de Navarre & de Condé , qui commandoient dans cette Province ; il mourut en 1580 , laissant de Jeanne d'Espagne , son épouse , (fille de Jacques-Mathieu d'Espagne , Seigneur dudit lieu , Baron de Scyffes , de Panassac , &c. & de Catherine de Narbonne , & sœur puînée de Jeanne-Germaine d'Espagne , épouse de Henri , Seigneur de Noailles , trisayeul de M. le Maréchal Duc de Noailles d'aujourd'hui) outre deux filles , un fils unique pour successeur , qui fut :

Pierre Dossun , troisième du nom , Seigneur & Baron Dossun de Miramon de S. Luc , &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi , marié

en 1609 avec Catherine de Voisins de Montaut, fille d'Aimery de Voisins, Baron de Montaut, & de Catherine-Charlotte de Montluc; il mourut en 1646, laissant avec deux filles, six fils, un desquels étoit Chevalier de Malthe en 1631; l'aîné qui lui succéda, fut :

François Doffun, Seigneur, Baron Doffun de Saint Luc, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, lequel ayant épousé en 1648 Cecile de Jajan Dangourt, eut entr'autres fils :

François Doffun, second du nom, Marquis Doffun, Baron de S. Luc, &c. Celui-ci en 1674, eut Commission du Roi, pour tenir au nom de Sa Majesté les Etats de Bigorre; il eut ordre ensuite de joindre le Maréchal d'Albret, pour s'opposer aux Espagnols, qui avoient formé le dessein de faire une descente du côté de Bayonne; en 1690, il eut une Commission du Roi, de Lieutenant Colonel du Régiment de Milice de Lansac; il mourut en 1691, laissant veuve Marguerite de Fieubet, fille du Premier Président du Parlement de Toulouse, mere de plusieurs fils & filles. L'aîné de tous ayant été tué Capitaine dans le Régiment du Roi Infanterie, en 1703, à la bataille de Spire, la succession de la Maison passa au second, qui fut :

Gaspard Doffun, Seigneur, Marquis Doffun, &c. Mousquetaire en 1701 & 1702, ensuite Lieutenant, Ayde-Major & Capitaine du Régiment du Roi en 1704, honoré en 1713 & 1714 d'une Commission du Roi, pour convoquer & tenir au nom de Sa Majesté les Etats Généraux de Bigorre; & décédé en 1721, ayant épousé en 1707, Marie-Charlotte de Pas-Feuquieres, fille de M. le Comte de Rebenac, Lieutenant Général pour le Roi, du Royaume de Navarre & des Provinces de Beau & de Thoul, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté en Espagne & Savoye, & son Envoyé

Extraordinaire à Rome, à Venise, & dans plusieurs Cours d'Italie & du Nord ; il en eut un seul fils, qui est le Marquis Dossun, actuellement Capitaine Lieutenant des Cheval-Legers de la Reine.

Les alliances de la Maison Dossun répondent à l'éclat de son ancienneté. Depuis l'an 1300 jusqu'à présent, on peut en compter des plus illustres, comme celles des Maisons d'Avaijan, de S. Aunis, de Begolle, d'Overan, de Saballan, d'Aubarede, de Montauban, de Villambitz, de Riviere, de la Batut, de Montesquiou, de Dursfort, de Cominges, de Dufaur, de Faucaut, de Navailles-Mirepeix, de Feuquiere, & de quantité d'autres Maisons très-anciennes, dans lesquelles les filles de la Maison Dossun sont entrées.

Mademoiselle Hocquart, que M. le Marquis Dossun a épousée, est sœur cadette de Madame la Comtesse de Coëzé. On a eu tort de dire dans le dernier Mercure, que M. Hocquart, pere de ces deux Dames, étoit Secrétaire du Roi.

L'Académie Royale de Musique prépare, pour l'ouverture de son Théâtre, un nouvel Opera intitulé *Nais* ou le *Triomphe de la Paix*. Les paroles sont de M. de Cabusac, & la Musique de M. Rameau. On peut deviner presque avec certitude le sort de cet ouvrage, & par les succès précédens des deux Auteurs, & par l'attention des Directeurs de l'Académie, à n'épargner aucune des dépenses qu'ils jugent devoir contribuer à la magnificence du Spectacle. Nous saisissons avec plaisir cette occasion de rendre justice à ces derniers, sur les efforts qu'ils font pour augmenter les richesses & l'éclat de notre Scène Lyrique.

T A B L E.

P I E C E S F U G I T I V E S en Vers & en Prose.	
Discours par M. Dauphin d'Alinghen ,	3
Fragment à M. de * * * ,	13
Réflexions ,	16
Vers à une Dlle sur sa convalescence ,	17
Lettre à M. le Chevalier * * * , par M. Porquet ,	18
Vers par le même à Mlle . . .	23
Autres à Mad. Genty par M. Chaponnel ,	27
Extrait d'un projet pour conserver à l'Etat un Corps de vieilles troupes ,	28
La Paix , Poème ,	34
Réflexion sur un Problème d'Arithmétique ;	40
Le Renard , l'Ours & le Baudet , Fable ,	46
Lettre à Mad. la Comtesse de * * *	48
Ode Latine ,	51
Description de la nouvelle Place de Mars ,	57
La Sympathie, Cantate. La Comète , & le Rhino- céros , Cantatilles nouvelles ,	77 , 81 , 83
Lettre de M. Morand à M. le Comte de Loff ,	85
Traduct. de quelques vers de la Trag. de Catilina ,	98
Lettre à M. Remond de Sainte Albine ,	101
Le Retour du Printems ,	103
Disfert. sur un passage de l'Art Poët. d'Horace ,	106
Enigme & Logogryphes ,	134
• Nouvelles Littéraires , des Beaux-Arts , &c.	137
Prix de l'Académie de Chirurgie pour 1750 ,	164
Réflexions sur le Programme de l'Hist. Nat.	166
Lettre à M. * * * Astronome de l'Ac. des Sc.	172
Lettre à M. Remond de Sainte Albine ,	177
Planches Anatomiques & Estampes nouv.	179. 181
Descript. du Temple de la Paix, élevé à Lille ,	185
Spectacles. Remarques sur les changemens faits dans la Tragédie de Sémiramis ,	199. 209
Concerts & Com. de la Cour. Chanson notée ,	210
Nouvelles Etrangères , de Pétersbourg , &c.	212
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	223
Mariage & Morts. <i>Nais</i> , nouvel Opera ,	230. 239
<i>La Chanson notée doit regarder la page</i>	211

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

M. A. I. 1749.



A PARIS,

Chez { ANDRE' CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S. André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais,
JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur*e est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très - instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, *Commis au Mercur*e de France, rue des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Remond de Sainte Albine.

P R I X X X X . S O L S .



MÉRCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

M A I. 1749.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

S U I T E

Des Vies des Carthaginois célèbres.

Par M. REMOND DE SAINTE ALBINE.



U mois de Juillet de l'année dernière, dans le premier Mercure rédigé par mes soins, je fis imprimer plusieurs de ces Vies. J'en donnai quelques autres le mois suivant, & j'avois résolu de publier de suite celles que je jugeois n'être

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

pas absolument indignes de voir le jour. Divers Sçavans me proposerent de faire un autre usage de ces essais, & d'en composer une Histoire de Carthage. Ce morceau manquant à la Littérature Françoisè, je fus tenté de former cette entreprise, & par cette raison je crus devoir cesser de rendre publics les matériaux qui pouvoient m'y servir.

Depuis, j'ai senti que la multiplicité de mes occupations ne s'accordoit pas avec mon nouveau projet, & qu'il étoit difficile d'allier les soins que demande la composition d'un ouvrage de longue haleine & de pénible discussion, avec le fardeau de deux ouvrages périodiques, tels que le Mercure & la Gazette de France.

J'ai donc pris le parti de réserver pour un autre tems le travail qu'on m'a proposé, & dans l'incertitude si je ne serai pas prévenu par quelqu'un dans cette carrière, je continuerai d'insérer dans le Mercure les Mémoires détachés que mes recherches m'ont fournis sur les Carthaginois.

AMILCAR, *surnommé BARCA, pere du fameux Annibal.*

La première guerre Punique duroit depuis plusieurs années, & le peu de discipli-

ne des armées des Carthaginois, ainsi que la valeur imprudente de quelques-uns de leurs Généraux, leur avoit fait perdre presque toute la Sicile. Il ne leur restoit plus dans cette Isle aucune Place forte, & la meilleure partie de leurs plus braves soldats y avoit péri. Dans ces circonstances malheureuses, Amilcar fut élu * Général des troupes de Carthage.

Polybe, Tite-Live, Diodore de Sicile & Plutarque, ne nous apprennent point de qui ce Guerrier étoit fils. Dans quelques Editions de Cornélius Népos, on lit *Amilcar Annibalis filius*. On trouve dans d'autres, *Annibalis parens*, & il y a bien de l'apparence que le mot *filius* est une faute dans les Editions où il se rencontre. Si Amilcar fut fils d'un Annibal, il l'a été vrai-semblablement d'Annibal surnommé l'*Ancien*, & les Historiens n'auroient pas oublié ou ignoré qu'Amilcar avoit un pere si célèbre par sa valeur & par ses disgraces.

Plusieurs d'entre eux ont confondu cet Amilcar avec un autre, qui fut Général avant lui. Attribuant à un seul les exploits

* Année 505 depuis la fondation de Rome, & 577 depuis celle de Carthage, sous le second Consulat de Caius Aurelius Cotta & de Publius Servilius Geminus.

des deux, ils ont écrit que celui, dont il s'agit ici, avoit commandé plusieurs années avant d'être Général en Sicile. Orose & Zonaras sont de ce sentiment, mais Polybe, dont le témoignage mérite d'être préféré, distingue * ces deux Amilcars. Selon cet Auteur, Amilcar Barca fut élevé au Généralat dans la dix-huitième année de la première guerre Punique. Cornelius Népos assure aussi que ce Capitaine n'eut le commandement des armées que vers la fin de cette guerre, & il ajoute qu'Amilcar étoit pour lors extrêmement jeune. Nouvelle preuve que ce Guerrier n'est pas le même que celui qui étoit Général dès l'année 492 de la fondation de Rome. Celui qui fait le sujet de cet article, est le premier des Généraux Carthaginois, à qui l'Histoire donne le nom de Barca, & j'ai cherché inutilement la raison pour laquelle il fut ainsi nommé. Moreri dans son Dictionnaire prétend qu'Elyffe ou Didon eut un frere appelé Barca, qui passa avec elle de Tyr en Afrique, & qu'Amilcar descendoit de ce Prince. Mais j'ai feuilleté en vain Appian, pour y trouver ces faits que Moreri dit avoir tirés de cet Auteur.

* Liv. I. de son Histoire.

Le * premier exploit d'Amilcar fut une descente sur les côtes d'Italie. Après y avoir ravagé une partie du pays des Locriens & des Brutiens, connu maintenant sous le nom d'Abruzzo, il fit voile en Sicile, & débarqua près de Palerme. A bord de la mer, entre cette Ville & celle d'Eryx, étoit un poste très-propre pour y poser un camp, & pour y faire subsister long-tems une armée. C'étoit une montagne dont le sommet n'avoit pas moins de douze mille pas de circuit, & qui étoit très-fertile en grains & en pâturages. Un Port très-commode, situé au bas de la montagne, & auquel on ne pouvoit arriver du côté de la terre que par cette même montagne, ne laissoit presque rien à désirer pour l'assiette avantageuse de ce lieu.

Amilcar s'y retrancha, & de cette espee de forteresse fit pendant trois ans la guerre aux Romains, sans autre secours que celui de son habileté & de son courage, ne se contentant pas de se défendre, mais souvent attaquant, & de tems en tems passant en Italie, dont il désola toutes les côtes jusqu'à Cumes. Il seroit difficile de

* Polybe, *liv. 1. pag. 57 & suiv.* Cornelius Nepos. *Vie d'Amilcar, Edit. de Francfort 1609, p. 255 & suiv.* Zonaras. *Annal. Edit. de l'Imprim. Roy. 1686. Tom. 1. Liv. 8. p. 397.*

parler en particulier de toutes les actions par lesquelles se signalerent durant ces trois années les troupes Carthaginoises & les troupes Romaines. Chaque jour étoit marqué par quelque rencontre, par quelque attaque, par quelque surprise. On pouvoit comparer le Général de Carthage & ceux de Rome à ces fameux Athletes, qui disputent les prix dans les Spectacles publics. Ils font paroître leur force & leur adresse en cent façons différentes. Mais les coups sont tellement précipités, que les Combattans ne peuvent rendre compte de ce qu'ils ont fait, ni les Spectateurs se souvenir de ce dont ils ont été témoins.

Le Général de Carthage n'avoit pas recours seulement aux armes pour affoiblir les Romains. Par ses négociations secrètes, Drépane, Ville fameuse, située dans la vallée de Mazara au pied du Mont de Saint Julien, & Lilybée, nommée maintenant Marsala, s'étoient déclarées pour les Carthaginois. Les Consuls Octacilius Crassus & Fabius Licinus avoient assiégé inutilement la première. Leurs successeurs Attilius Bulbus & Fabius Buteo pressoient vivement la seconde, & Amilcar résolut de ne la pas laisser long-tems dans la nécessité de se rendre aux ennemis. Ayant détra-

ché une partie de sa Flotte, il donna ordre qu'elle prît la haute mer, & qu'elle fît voile vers Lilybée, comme pour y jeter du secours. Dès que les Romains apperçurent cette armée navale, ils allèrent à sa rencontre. Pendant qu'ils étoient occupés à combattre, Amilcar, qui s'étoit tenu caché derrière un Cap avec plusieurs Vaisseaux, entra dans le Port malgré la résistance de ceux qui le gardoient, & il rendit aux Assiégés la joye & l'abondance.

Ainsi il épuisoit toutes les ressources de Rome, lorsque les Consuls Aulus Manlius Torquatus & Caius Sempronius arrivèrent en Sicile *. Les Romains, jugeant qu'Eryx étoit une Place importante, avoient pris des mesures pour la mettre à couvert des entreprises des Carthaginois. Cette Ville étoit bâtie sur le milieu de la pente de la montagne, qu'on nomme aujourd'hui Catalfano. Des troupes étoient campées sur le sommet & au pied de cette montagne, & il sembloit imprudent de former quelque dessein sur un pareil poste. Ce qui eût été témérité pour un autre, n'étoit que hardiesse pour Amilcar. A la faveur d'une nuit obscure, il arrive par divers défilés avec les plus braves de ses

* An. 509 depuis la fondation de Rome, & 582 depuis celle de Carthage.

gens aux portes de la Place , la surprind , l'emporte l'épée à la main , & y égorge tout ce qui entreprend de lui résister.

Alors assiégeant les Romains, qui étoient au haut de la montagne ; assiégé par ceux qui étoient au bas ; ne recevant des secours & des vivres que par un sentier étroit , qui d'un côté de la montagne descendoit à la mer , & dont les Romains n'avoient pû lui couper la communication , il se vit contraint de faire la guerre d'une façon aussi nouvelle que périlleuse. Les Carthaginois & les Romains demeurèrent pendant presque deux ans en cette situation , occupés sans cesse à attaquer ou à se défendre. Les Chefs & les soldats donnerent à l'envi les plus grands exemples de constance & d'intrepidité. Chacun des deux partis , après avoir souffert les extrémités les plus cruelles , & après avoir mis en usage toute son habileté , remporta la gloire , s'il ne put être vainqueur de son adversaire , du moins de ne pouvoir en être vaincu.

Cependant les deux Républiques , également affoiblies & par leurs victoires & par leurs pertes , se voyoient sur le point d'être réduites à la nécessité de rechercher la paix. Rome dans cette extrémité n'écoua

que cette opiniâtreté de courage qui lui a procuré l'Empire du monde. Depuis cinq ans elle avoit abandonné la mer; elle résolut de confier encore une fois sa fortune à une armée navale, & d'essayer de terminer la guerre par cette voye. Il n'y avoit point d'argent dans le trésor public pour l'exécution de ce dessein. Mais ce ne fut point un obstacle dans un Etat, où les Particuliers regardoient les affaires publiques comme les leurs propres. Chaque Citoyen contribua selon ses richesses, & en peu de tems deux cens Vaisseaux furent mis en mer*.

Caius Luctatius, Consul, eut le commandement de cette Flotte. C'étoit un homme tel qu'il le falloit pour terminer la guerre. Incapable d'être abattu par les mauvais succès, & d'être aveuglé par les bons, il conservoit la même tranquillité d'ame dans le combat que dans le conseil. Habile surtout à profiter des occasions, il ne perdoit point le tems à délibérer, lorsqu'il étoit question d'agir.

A son arrivée dans la Sicile, il trouva les Ports de Lilybée & de Drépane libres, & il assiégea cette dernière Ville par terre & par mer. Les Carthaginois, persuadés

* An. 511 depuis la Fondation de Rome, & 583 depuis celle de Carthage.

que les Romains n'étoient plus à craindre sur la Méditerranée, avoient rappelé leurs forces maritimes en Afrique. Mais bientôt Hannon, homme d'une grande distinction à Carthage, parut avec une nouvelle Flotte, chargée de troupes, d'armes, de vivres & d'argent. Le Consul saisit l'avantage que lui donnoit sur les ennemis la pesante charge de leurs Vaisseaux, & ne voulant pas leur donner le tems de joindre Amilcar, il les attaqua près des Isles d'Egate*. Les Carthaginois furent vaincus; cinquante de leurs Vaisseaux furent coulés à fond, & soixante & dix avec leurs équipages furent pris par les Romains**.

Le succès*** de ce combat rendit ces derniers maîtres de la mer; & Carthage, perdant l'espoir de pouvoir faire subsister l'armée de Sicile, envoya ordre à Amilcar de négocier la paix. Aussi tôt ce Général

* *Ce sont trois Isles à l'Occident de la Sicile. Elles étoient autrefois nommées Phorbantia, Hyera & Egusa. Maintenant elles se nomment Levenzo, Maretamo & Favognana. Voyez. Osmann, Lexicon universal.*

** Polybe, livre 1. page 60 & suiv. Diodore de Sicile, Eclog. l. 24. p. 881. Cornelius Nepos, Vie d'Amilcar, p. 255. Zonaras, Annales, tom. I. liv. 8. p. 398. Orose, liv. 4. chap. 10. p. 270 de l'Ed. de Cologne, 1582.

*** Ibid.

Députa à Luctatius , & le Traité fut conclu aux conditions suivantes ; que les Carthaginois vuideroient entièrement la Sicile ; qu'ils ne feroient plus la guerre contre Hieron & contre les Siracusains ; qu'ils rendroient tous les prisonniers sans rançon ; qu'ils remettroient les Transfuges entre les mains des Romains ; & qu'ils payeroient en vingt années deux mille deux cents Talens d'argent , somme qui monte environ à treize cents mille écus de notre monnoye.

Ces conventions ne furent pas approuvées par le Peuple Romain , & il envoya dix Députés pour regler sur les lieux les Articles , mais ils obtinrent seulement que les Carthaginois ajouteroient mille Talens à la somme qu'ils s'étoient engagés de payer , & qu'ils retireroient leurs troupes de toutes les Isles qui sont entre la Sicile & l'Italie.

Ainsi finit la première guerre Punique. Elle dura vingt-quatre ans. Elle fut la plus longue & la plus sanglante dont on eût encore ouï parler. Les Romains perdirent pendant cette guerre jusqu'à sept cents vaisseaux , & les Carthaginois environ cinq cents. La plupart des victoires , remportées par l'une & l'autre Nation, leur avoient plus coûté que beaucoup de défaites.

Carthage * eut la paix avec les Romains, mais elle n'en fut pas plus tranquille. Les Etrangers qu'elle tenoit à sa solde, se révolterent, & ils entraînerent dans leur rébellion une partie des Africains **. Cette République fut forcée de reprendre les armes, & de combattre, non plus pour l'Empire, mais pour son propre salut.

Deux Chefs, renommés par leur valeur, étoient à la tête des troupes séditieuses. L'un se nommoit Spendius. Il avoit été esclave chez les Romains. Célèbre par sa force, il l'étoit encore plus par son audace. Son esprit vaste & ambitieux le rendoit capable des plus grands desseins, & il ne connoissoit rien de criminel que la lâcheté, rien de honteux que le mauvais succès. L'autre étoit Mathon, homme libre, mais simple soldat. Il ne différoit de Spendius que parce qu'il étoit peut-être encore plus méchant que lui.

Campés à quinze milles de Tunis, ils mettoient tout à feu & à sang. Ils avoient chargé de fers Giscon, que Carthage leur avoit envoyé pour parlementer avec eux, & ils menaçoient la République d'une rui-

* *Ibid.* & Appian, *Hist. des Guerres des Romains en Lybie.*

** *An. 512 depuis la fondation de Rome, & 384 depuis celle de Carthage.*

ne prochaine, si on ne leur payoit incessamment les sommes qu'ils prétendoient leur être dûes, & qu'ils faisoient monter jusqu'à l'excès. Presque toute l'Afrique se préparoit à secouer le joug, & les favorisoit ouvertement. Tels furent les commencemens de la Guerre qu'on nomma la Guerre d'Afrique.

Les Carthaginois opposèrent d'abord à ces ennemis Hannon, Gouverneur du Pays de Carthage. Bientôt le peu d'habileté & de bonne fortune de ce Capitaine les fit implorer le secours d'Amilcar. A la nouvelle de sa nomination au Généralat, les Rebelles leverent le siège qu'ils avoient mis devant Utique, & ils ne songerent qu'à éviter le combat.

La langue de terre, qui joint au Continent la Presqu'Isle sur laquelle Carthage étoit bâtie, est presque couverte par deux montagnes inaccessibles. Les habitans de la Presqu'Isle n'ont communication avec le reste de l'Afrique que par deux routes pratiquées entre ces montagnes, & par un pont construit sur une riviere profonde & sans gué, nommé Macar, & non pas Machéra, comme l'a traduit du Ryer. Ce n'étoit que par l'un de ces passages qu'Amilcar pouvoit entrer dans le Continent avec les troupes qu'il amenoit de Carthage. Ma-

thon s'empara de tous ces postes. Mais Amilcar qui avoit remarqué, que lorsque certains vents souffloient, l'embouchure du Macar se combloit de sable, & qu'on pouvoit pour lors aisément passer en cet endroit, saisit une semblable occasion pour traverser la riviere, & cette action que l'on jugeoit impossible, surprit également les Carthaginois & les ennemis.

Spendius, instruit de la marche d'Amilcar, alla à sa rencontre. Le Chef des Révoltés conduisoit un corps de troupes de quinze mille hommes, & devoit être joint par un autre de dix mille, qui venoit d'une Ville située près le pont du Macar. Cependant Amilcar approchoit. Lorsqu'il apperçut l'ennemi à quelque distance, il ordonna à sa premiere ligne de s'ouvrir, & de feindre de l'épouvanter; & à sa seconde ligne de s'avancer pour faire front. Ce mouvement donna lieu aux ennemis, de croire que ses troupes prenoient en effet la fuite. Cet artifice lui réussit, & le désordre apparent de son armée en mit un réel dans celle de Spéndius. Les Rebells, croyant ne devoit plus songer qu'à achever de vaincre, coururent sans garder aucun rang, mais, lorsqu'ils pensent n'avoir qu'à poursuivre des fuyards, ils se trouvent en tête des trou-

pes ferrées & en bon ordre. Celles, qui avoient paru se retirer, font en même tems volte-face, les chargent en flanc, & les contraignent de fuir. Dans la confusion générale & dans les ténèbres, car le combat avoit duré jusqu'à la nuit, ils méconnoissent un corps de troupes, qui venoit à leur secours; ils le taillent en pièces, & ils aident à leur propre défaite.

Cette victoire fit renaître l'esperance dans Carthage. Amilcar prit plusieurs Villes, entr'autres celle qui étoit voisine du pont du Macar. Mais peu s'en fallut qu'il ne tombât lui-même en la puissance des Revoltés. Spendius, ayant reçu un secours d'Africains & de Numides, enferma ce Général, campé pour lors dans une plaine environnée de montagnes. Le péril étoit pressant, & cependant Amilcar en triompha.

Parmi les ennemis étoit un Numide, nommé Naravase, recommandable par sa noblesse & par ses vertus. Fils d'un pere, qui avoit été pendant toute sa vie ami des Carthaginois, il avoit conservé pour eux une secrette inclination, & la seule force de l'exemple l'avoit engagé dans le parti des Rebelles. Touché des grandes qualités d'Amilcar, il résolut de périr plutôt avec lui, que de vaincre sous un autre Chef,

& il passa dans l'armée de Carthage avec deux mille Numides qu'il commandoit. Amilcar, voyant ses forces augmentées, présenta la bataille aux ennemis. Après un combat long & sanglant, les Carthaginois demeurèrent victorieux. Dix mille hommes de l'armée de Spendius restèrent sur la place, & quatre mille rendirent les armes aux Carthaginois.

L'amnistie qu'Amilcar accorda aux prisonniers, & la générosité dont il usa à l'égard de ceux qui voulurent servir dans ses troupes, fit craindre aux Chefs de la révolte, que l'espérance du pardon n'excitât la plupart des rebelles à rentrer dans le devoir. Ces factieux voulurent hazarder un coup d'éclat, qui divisât pour jamais les deux partis. Ils firent mourir Giscon & soixante-dix autres prisonniers, après avoir exercé sur eux tout ce que peut inventer la cruauté la plus farouche.

Amilcar irrité de cette barbarie, & impatient d'en punir les auteurs, engagea le Général Hannon, qui commandoit une seconde armée que la République venoit de mettre en campagne, à se joindre à lui. Lorsqu'on croyoit que les séditieux étoient près d'être dissipés, la méintelligence de ces deux Guerriers troubla de si heureux commencemens. Les Carthaginois furent

contraints d'ordonner, que les troupes choisissent entre les deux Généraux celui à qui elles voudroient obéir, & qu'elles déposassent l'autre. Elles décidèrent en faveur d'Amilcar.

Cependant les Carthaginois perdirent entièrement la Sardaigne. Les soldats étrangers, qu'ils tenoient dans cette Isle, suivirent l'exemple de ceux d'Afrique, tuèrent Bostar qui les commandoit, firent le même traitement à tous les Carthaginois qu'ils rencontrèrent dans le pays, & demeurèrent maîtres de l'Isle. Un convoi considérable que les Carthaginois faisoient venir d'Espagne, périt vers le même tems par une tempête : & les habitans d'Utique, & d'Hippone *, nommée maintenant par quelques-uns Biserta-Vecchia, & par d'autres Razamilara, les seules Villes qui de toutes celles de l'Afrique fussent demeurées fidelles à Carthage du tems d'Agatocles, & pendant la première guerre Punique, égorgerent cinq cens Carthaginois, qui étoient venus pour les secourir contre Mathon, jetterent les corps de ces infortunés par dessus leurs murailles, & se donnerent aux Rebelles.

* Il y a eu une autre Ville d'Hippone, que plusieurs ont nommée Hypporegius. Les Espagnols la nomment aujourd'hui Bona, & les François Bone.

Spendius & Mathon , dont l'audace redoubla par de tels succès , formerent le siège de Carthage. Bientôt ils éprouverent eux-mêmes les maux qu'ils esperoient de faire souffrir à cette Ville. Amilcar leur coupa les vivres , & les réduisit à une telle disette , qu'ils leverent le siège. Mathon , après avoir tenu encore quelque tems la campagne , se retira dans Tunis , & le Général Carthaginois , ayant surpris Spendius dans un lieu qui étoit extrêmement désavantageux aux ennemis , l'assiéga dans son camp , & le réduisit à la cruelle situation de n'oser combattre & de ne pouvoir fuir. Les Rebelles , pressés par la famine , mangerent jusqu'à leurs esclaves. Cette affreuse ressource même à la fin leur manqua , & l'extrême misere ne tarda pas à être suivie d'un murmure général. La voix des Chefs ne fut plus écoutée. Déjà l'on proposoit de les livrer à Amilcar , ou de les sacrifier à la vengeance des troupes.

Ces malheureux , n'ayant plus d'espoir de continuer la guerre , consentirent de travailler à la paix , & leurs troupes les chargerent de capituler. Ayant obtenu un sauf-conduit , ils se rendirent dans le camp d'Amilcar , pour régler les conditions. La première de celles qu'ils furent contraints d'accepter , fut , que les Carthaginois.

pourroient condamner au supplice dix hommes de l'armée ennemie, & renvoyer tous les autres sans habits & sans armes. On ne fut pas plutôt convenu des articles, qu'Amilcar déclara qu'il choisiroit Spendius & neuf autres des principaux Députés. Les Afriquains, ayant appris la détention de leurs Commandans, & soupçonnant qu'on ne vouloit épargner personne, coururent aux armes. Les Carthaginois les envelopperent, & à peine dix mille des ennemis échapperent au carnage. On nomme Pryon le lieu de ce combat.

Mathon restoit encore impuni. Amilcar, paroissant plutôt aller faire reconnoître son autorité par des peuples déjà soumis, que marcher pour combattre des rebelles, forma le siège de Tunis, & fit mettre en croix Spendius & les autres prisonniers au pied des murailles de la Ville. Ce spectacle, loin de jeter la crainte parmi les assiégés, excite leur courroux, & ne leur fait respirer que la vengeance. Mathon fait une sortie, force le quartier d'Annibal, un des Lieutenans Généraux des assiégeans, le prend, & le fait attacher à la même croix sur laquelle Spendius avoit été mis.

Cette nouvelle porte une seconde fois la terreur dans Carthage.

12 MERCURE DE FRANCE.

Tous ceux , qui étoient dans la Ville en état de porter les armes , ont ordre de se rendre au camp d'Amilcar. Hannon , qui avoit été déjà employé dans cette guerre , est nommé de nouveau pour partager avec lui le commandement , & trente Sénateurs ont commission d'aller à l'armée , pour rétablir l'intelligence entre ces deux Capitaines. Amilcar & Hannon , après diverses conférences , promirent d'oublier leurs différends , & pendant tout le tems qu'ils commanderent ensemble , ils agirent ; comme s'ils avoient été toujours intimement unis. Des hommes sages peuvent se hair , mais ils sçavent , lorsque le devoir l'exige , triompher de leur inimitié.

Dans toutes les rencontres Mathon eut du désavantage. Enfin il hazarda une action générale. Presque toutes ses troupes y périrent , & lui-même fut pris. Aussi-tôt l'Afrique reçut le joug. Hyppone & Utique demeurèrent seules opiniâtres dans leur revolte. Ces Villes avoient trop offensé Carthage , pour pouvoir cesser d'être ses ennemies. Il fallut cependant , qu'à la fin elles se soumissent , & il ne leur fut pas même accordé de capituler. Amilcar & Hannon les contraignirent d'ouvrir

leurs portes , & de se soumettre à la discrétion des vainqueurs *.

Par cette expédition ces deux Généraux terminerent la guerre d'Afrique. Polybe dit , qu'elle dura trois ans & quatre mois. Diodore prétend , qu'elle dura un an de plus , & si l'on en croit Tite-Live , les Carthaginois employèrent cinq ans à la terminer. Elle avoit conduit leur empire presque à l'instant de sa ruine , & peu s'en fallut , que Carthage n'éprouvât de la part de ses propres sujets le sort que dans la suite Rome , sa rivale , lui fit subir.

Le calme se rétablissoit , & Mathon venoit d'expié dans les plus cruels tourmens les maux qu'il avoit fait souffrir à sa Patrie , lorsque les Romains formerent un dessein sur la Sardaigne. Les Habitans naturels de l'Isle en avoient chassé les troupes rebelles , & les ayant forcées de passer en Italie , ils avoient eux-mêmes secoué le joug de toute domination étrangere. Les Carthaginois , qui prétendoient avoir plus de droit qu'aucune Puissance , à la possession de ce pays , dont ils se regardoient comme les anciens maîtres , songerent à le soumettre. Nouveau sujet de trouble. Les Romains devenus insou-

* An. 515, 516. ou 517, de Rome.

lens par les pertes de leurs ennemis, se plaignent que Carthage arme contre eux, sous prétexte d'armer contre les Sardes, & ils la menacent d'une guerre, dont ils avoient autant de crainte que cette République. Les Carthaginois, trop foibles alors pour pouvoir soutenir une guerre, quand même ils auroient été sûrs de la victoire, abandonnerent la Sardaigne, & consentirent d'acheter la paix douze cens talens.

Amilcar fut vivement indigné du cruel affront que recevoit sa Patrie. Dès lors, si les Carthaginois eussent secondé sa haine contre les Romains, on auroit vû la seconde guerre Punique commencer avec plus de fureur encore que les deux Nations n'en avoient jamais montré. Une nouvelle guerre l'obligea de porter ses armes contre d'autres ennemis *. Les Habitans de Cadix, descendus d'une Colonie de Tyriens, qui conduits en Espagne par le desir de faire un nouvel établissement, y avoient fondé cette Ville, étoient montés à un assez haut degré de puissance, pour rendre jaloux la plupart de leurs voisins. Quelques uns des peuples Espagnols les inquiétoient par de continuels actes

* Justin. *Liv. 44. chap. 5. édit. d'Elzevir. 1656.*
p. 282.

d'hostilité,

d'hostilité, & les Carthaginois se crurent dans la nécessité de secourir une Colonie, dont les intérêts étoient liés aux leurs par des nœuds si étroits. Les troupes, qu'ils envoyèrent aux Gadetains, dissipèrent les ennemis, & assujettirent à Carthage une partie de ces peuples. Aussi-tôt Amilcar reçut ordre de passer en Espagne. Prêt de s'embarquer, il fit jurer sur les Autels à son fils Annibal, âgé pour lors de neuf ans, de se déclarer l'ennemi irréconciliable des Romains, dès qu'il pourroit manifester sa haine par des effets dignes de lui. Il voulut même, impatient de voir ce jeune enfant devenir le fléau de Rome, qu'il apprît sous lui à la faire trembler. Asdrubal, son gendre, qui depuis fut son successeur, passa aussi avec lui la mer.

Amilcar commanda pendant près de neuf années en Espagne. Polybe & Tite-Live se contentent de rapporter, qu'il y subjuga plusieurs peuples, mais que comblé de gloire, il ne fut jamais satisfait, & qu'il laissa toujours entrevoir qu'il méditoit une entreprise plus importante que la conquête de ce vaste Pays. Il n'eut pas le tems d'exécuter son projet. Il fut tué dans une bataille, dit Polybe, en combattant contre un ennemi redoutable. Cornelius Nepos, ou l'Historien dont on lui attribue

B

les écrits, & Donatius Acciaiolus, Auteur d'une vie d'Annibal, imprimée dans quelques éditions de Plutarque, nous apprennent, que c'étoit les Vectons. Tite-Live, L. 24. nous apprend de plus, que le lieu, où périt Amilcar, se nommoit *Castrum Altum*. *Primò ad Castrum Altum*, dit cet Auteur, p. 259. *locus est insignis cade magni Amilcaris, Castra Romani habuère*. Par ce qui suit ces mots dans Tite-Live, il paroît que ce lieu n'étoit pas éloigné de la Ville de Munda, & les Géographes prétendent que cette Ville étoit ou dans la Grenade, ou près des confins de cette Province.

On lit dans Diodore *, qu'Amilcar avoit fait bâtir en Espagne, sur les confins de la Grenade, une Ville nommée *Acra-leuca* ou *Ville Blanche*. Ce Guerrier laissa trois fils, Annibal, Asdrubal & Magon. Il avoit coûtume de dire d'eux, qu'il nourrissoit trois lions, qui déchireroient un jour Rome & les alliés de Rome **. Sa fille devoit épouser Naravase, dont j'ai parlé à l'occasion de la guerre d'Afrique, & Amilcar l'avoit promise à ce Numide, mais Asdrubal fut préféré.

Si Amilcar eût vécu plus long-tems, il

* *Eclogue liv. 25. p. 882.*

** *Cornelius Nepos, p. 256. & Tite-Live, liv. 21. p. 11.*

auroit porté dans l'Italie la terreur, qu'Annibal y porta dans la suite. La mort de cet homme illustre fut trop précipitée pour Carthage. Il avoit toutes les qualités du Héros, & plusieurs de celles du grand homme. Supérieur à tous les Capitaines Carthaginois qui l'avoient précédé, il n'auroit point eu d'égal dans sa République, s'il ne lui eût donné le fameux Annibal.



V E R S

De M. de Voltaire, sur le Louvre.

M Onumens imparfaits de ce siècle vanté,
 Qui sur tous les Beaux Arts a fondé sa mémoire;
 Vous verrai-je toujours, en attestant sa gloire,
 Faire un juste reproche à sa postérité?

Faut-il que l'on s'indigne alors qu'on vous admire,

Et que les Nations, qui veulent nous braver,
 Fieres de nos défauts, soient en droit de nous dire,

Que nous commençons tout pour ne rien achever?

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Sous quels débris honteux, sous quel amas rustique,
que,

On laisse ensevelis ces chef-d'œuvres divins !

Quel barbare a mêlé la bassesse gothique

A toute la grandeur des Grecs & des Romains ?

Louvre, Palais pompeux, dont la France s'honore,

Sois digne de ce Roi, ton maître & notre appui,

Embellis ces climats que sa vertu décore,

Et dans tout ton éclat, montre toi comme lui.



*DISSERTATION sur la Police des
Fourmis, toute différente des fausses con-
jectures qu'on a suivies jusqu'aujourd'hui. Par
M. François Carre.*

P Révenu dès l'enfance, comme les autres hommes, que la prévoyance & l'activité de ce laborieux Insecte ne tendent par ses travaux continués sans interruption pendant la durée de la belle saison, qu'à renouveler ses magasins, pour ne point être surpris par les rigueurs de l'hyver âpre & long ; j'ai voulu me convaincre par mes yeux d'un phénomène presque universellement reçu pour constant, & duquel il sembloit qu'on n'eût pû

douter sans hérésie. Je me suis attaché, il y a près de 30 ans, à examiner & à approfondir la police des Insectes en question. Avant que de produire mes observations sur ce qui les concerne, je dois rapporter ce que M. Rollin, les Observations curieuses sur toutes les parties de la Physique, & le Spectacle de la Nature, avancent sur ce sujet.

M. Rollin, cet homme éclairé, dont la mémoire & les travaux seront toujours également respectés, rapporte, sur la foi de quelques Naturalistes, tome 4, page 400, que le grenier des fourmillières est composé de plusieurs chambres qui s'entrecommuniquent par des galeries, & qui sont creusées si avant, que les pluies & les neiges ne pénètrent point jusqu'à leur voûte. Ceux qui ont essayé de détruire des fourmillières, n'y ont presque jamais réussi, parce que les rameaux s'en étendent au large.

Lorsque les greniers sont pleins, & que l'hiver approche, on commence à mettre en sûreté le grain, en le rongant par les deux bouts, & l'empêchant par-là de germer.

Les Observations curieuses sur toutes les parties de la Physique, Paris 1719, page 462, s'expliquent ainsi qu'il suit.

B iij

Les Fourmis sont ovipares ; leurs œufs ne contiennent d'abord qu'un petit ver , qui devient dans la suite Fourmi , & si on voit les Fourmis dans l'Été si empressees de faire des provisions pour l'hyver , ce n'est pas pour elles qu'elles travaillent , car elles sont engourdies pendant tout l'hyver , & ne mangent point , mais c'est pour nourrir leurs petits. Il ne faut pas croire non-plus qu'elles mordent , quand elles sont irritées. Elles ont au derriere un aiguillon dont elles piquent , & la douleur vient moins de la piquure même , que d'une liqueur âcre qu'elles insinuent dans la playe.

Le Spectacle de la Nature , huitième Edition , tome premier , page 215 , Paris 1741 , en parle dans les termes suivans.

C'est un petit peuple réuni , comme les Abeilles , en un petit corps de République. Elles ont une espece de ville , plus longue que large , & partagée en différentes rues qui aboutissent à différens magasins. Leur grande passion , dit-on , après les sucreries , est d'amasser du blé & d'autres graines qui sont de garde ; & de peur que ce blé ne germe à l'humidité dans leurs cellules souterraines , on assure qu'elles en rongent le germe qui est à la pointe du grain.

J'ai vû des Fourmis porter ou pousser des grains d'orge ou de froment, mais je n'ai pû parvenir à trouver le grenier. Tous les Anciens en parlent, & Aldrovandus assure l'avoir vû. J'ai vû des grains de blé germer dans une fourmilliere; il se peut faire qu'on ait pris leurs chrysalides, qui sont quelquefois de couleur jaune, pour des grains de blé sans germe & gonflés à l'humidité. Elles se tiennent l'hyver closes & couvertes, jouissant en paix des fruits de leurs peines. Il y a cependant grande apparence qu'elles mangent peu l'hyver, & qu'elles sont engourdies alors ou endormies, comme bien d'autres Insectes. Ainsi leur ardeur à faire des provisions, tend moins à se précautionner pour l'hyver, qu'à se pourvoir pendant la moisson de ce qui est nécessaire à leurs petits. On pourroit parler des aîles que les mâles acquièrent à un certain âge pour aller butiner plus facilement, & qui sont, dit-on, refusées aux femelles, afin qu'elles soient plus sédentaires & occupées des soins domestiques. Je crois cependant avoir remarqué que toute la fourmilliere acquerit des aîles, & abandonnoit les souterrains.

Je répons à toutes ces vagues conjectures.

1°. Que pour traiter judicieusement des

B iiij

ouvrages les plus simples de l'Auteur de la Nature, il faut soi-même en faire l'examen à jeun; c'est-à-dire, étant dépouillé de tous préjugés & dans la disposition de douter même de la vérité de ses propres observations; ce doute ne peut être qu'extrêmement avantageux à la curiosité des Naturalistes, & peut seul les faire parvenir à découvrir incontestablement la vérité.

2°. Que la capacité du grain occupe en petit l'essence & la forme de la plante qu'il doit produire, & que les parties qui l'enveloppent, sont destinées à la préserver des accidens qui détruiroient sa propriété végétative, & à lui servir de premier aliment, lorsqu'après avoir été plusieurs jours dans la terre, l'air, l'humidité & les suc propres à la génération, pénètrent & divisent ses différentes parties qui forment un tout pour produire un arbre, une plante, suivant l'espece.

L'enveloppe ou superficie que nous appelons l'écorce, préserve par son tissu ferré la plante en petit & les différentes parties qui l'enveloppent (ceci regarde toutes les plantes sans exception) des attaques des vermisses, après que le grain a été jetté dans la terre.

Lorsque les différentes parties du germe commencent à se développer, il se redres-

se, d'incliné ou couché qu'il étoit par son extrémité ; par cette espece de ressort qu'il fait en se déployant, il force & dissout les pores de l'écorce qui le couvre, laquelle est plus mince à cet endroit qu'ailleurs ; ces differens effets ne s'exécutent qu'après que l'humidité & les suc destinés à la végétation ont pénétré, amolli, élargi le tissu de l'écorce qui couvre le germe, lequel germe jette differens filets qui s'enfoncent dans la terre, pour y former les grosses racines & le chevelu, qui servent de base à la plante, l'affermissent & lui distribuent les suc convenables.

Les filets ayant percé dans la terre, ils donnent passage, & font circuler les suc propres à la dilatation de la plante, & pour diviser les différentes parties qui composent un tout ; ensuite l'écorce s'ouvre, se fend du côté opposé au germe, pour donner passage à l'aiguille qui perce la superficie de la terre pour s'élever au-dessus.

Le premier aliment de la plante, c'est la partie fine & moëlleuse que nous nommons la farine.

Il en est de l'embryon (je ne sçais si ce terme est conséquent) de toutes les plantes sans exception ainsi que du poulet, lequel étant éclos dans l'œuf, se nourrit du jaune

B v

& du blanc jusqu'à ce qu'il ait acquis assez de force pour faire avec son bec ouverture à sa coque.

3°. Les graines rondes n'ont point de bouts, & celles qui sont un peu longuettes, ont la partie destinée pour la racine (le germe) vers le milieu de son étendue , & non pas à une des extrémités , ainsi que l'avancent les Auteurs que je combats, Quand il y auroit exception pour un nombre d'especes , cela ne peut détruire ma démonstration.

4°. Les Naturalistes , qui ont avancé des préjugés pour des vérités incontestables , ont imaginé sans doute, que les Fourmis ne se nourrissoient que de blé, de seigle, d'orge & d'avoine , ce qui les a portés à croire qu'elles en rongeoient les deux extrémités. Leurs conjectures auroient eu quelque vraisemblance , s'ils avoient prouvé que la partie destinée pour la racine, eût son origine à un bout , & celle pour former la tige , à l'extrémité opposée , & quand bien même la chose seroit ainsi qu'ils l'ont conçue , cela n'empêcheroit point encore que les grains rongés par les deux bouts ne s'échauffassent, & ne se corrompissent dans la terre , parce que l'humidité auroit un libre accès sur la totalité de la graine , étant dépouillée d'une partie de son écorce , & que

les Fourmis entraînent sans distinction les graines vertes & sèches, & que pour conserver les grains renfermés, il faut les tenir long-tems à couvert de l'humidité, les remuer souvent, pour éviter qu'ils ne s'échauffent. Etant parfaitement desséchées de toutes parties aqueuses & sans ordures, alors on peut les renfermer en toute sûreté en lieu sec. Or la Fourmi ne prend point toutes ces précautions, donc elle ne peut long-tems conserver en magasin les graines qu'elle enleve.

5°. Toutes les graines, de telle forme qu'elles soient, tiennent par un filet à la plante qui les produit, jusqu'à leur parfaite maturité, comme le petit millet. Si elles sont renfermées dans une gouffe ou dans un épi, elles y sont attachées par une queue plus ou moins charnue, plus ou moins longue suivant l'espece, ainsi que les pois le démontrent. Or la partie tenue par le filet ou la queue, dont le grain se sépare, quand il est mûr, est la partie que nous nommons le germe, destiné à s'enfoncer dans terre, après avoir été pénétré des sucs propres à la faire vegeter. Ce filet ou la queue tiennent lieu de canal de communication; il reçoit les sucs de la plante pour les distribuer au grain, autant qu'il est nécessaire pour le perfectionner.

B vj

La queue ou le filet font l'office à l'égard du fruit ou du grain, que font en nous les veines lactées, c'est-à-dire qu'ils n'admettent que les suc's les plus déflégmés; vérités dont il est libre à chacun de se convaincre. Je n'attribue aucun degré de chaleur à ce filet ni à cette queue pour atténuer & rarefier les suc's qu'ils charient. Je conçois simplement que les vaisseaux des filets ou queues sont assez déliés pour ne donner passage qu'aux parties les plus volatiles du suc nourricier.

6°. En voila suffisamment, je pense, pour anéantir les prétendus magasins qui ont donné matière aux plus grands Ecrivains d'exercer leur sublime intelligence sur des sujets imaginaires. Je rapporterai à cette occasion, que pendant les guerres de Religion, les habitans de nos Provinces Méridionales creusoient des puits à une profondeur déterminée par la nature du sol, où l'eau ne pouvoit se porter; ils en garnissoient le tour de longue paille, à mesure qu'ils les remplissoient de grain, pour le mettre à couvert de l'humidité; & afin que ces puits, ainsi remplis, fussent à l'abri du pillage des partis Catholiques & Albigeois, ils couvroient de menue paille le grain, & mettoient des pièces de bois par dessus, dont les deux bouts étoient appuyés sur la terre fer-

me, qu'ils chargeoient ensuite de terre, de gazon ou de pavé, pour que ces greniers souterrains ne fussent point apperçûs. La Tradition porte que le grain préparé comme il convient, se conservoit parfaitement pendant plusieurs années. J'ai vû plusieurs de ces puits vuides & ignorés, s'enfoncer dans les rues de la Ville de Lavaur, à six ou sept lieues à l'Orient de celle de Toulouse, dans des jardins, dans la campagne & dans de petits bois. Sur l'embouchure des derniers, il étoit crû de grands arbres. Les Catalans dans les dernieres guerres mettoient leurs meilleurs effets dans des puits semblables qu'ils creusoient sous leurs lits & ailleurs. Ceux qui habitent les vastes plaines de l'Ukraine, se doivent servir de semblables puits pour y serrer leurs grains & leurs meilleurs effets, étant exposés aux irruptions subites des Tartares de Crimée.

Le climat du Languedoc étant plus chaud & plus sec que celui-ci, & les Fourmis y étant sans comparaison plus communes, j'ai fait fouiller en été, en hyver, dans le printems & l'automne, une infinité de fourmillieres, sans jamais avoir découvert ces prétendus magasins, ce qui m'a autorisé à décider que le sentiment commun n'est qu'une erreur. Il est vrai que si une fourmilliere est à portée de quel-

ques graines battues hors de leurs gouffes ou épis, les Fourmis charient continuellement ; si alors on fouille cette fourmillière, on y trouvera ce qu'elles n'auront pû consommer ; dans tout autre tems on n'y trouve aucune provision. Lorsque les graines ainsi amassées à la hâte dans differens rameaux (ce sont leurs greniers extraordinaires) commencent à fermenter & à se corrompre , les Fourmis les sortent de leur retraite avec la même activité qu'elles les y avoient portées. Observations que j'ai réitérées assez de fois, pour m'en bien convaincre.

Aldrovandus a sans doute saisi un de ces momens que les Fourmis venoient d'enlever des graines qui étoient à leur portée , ce qui a donné occasion à ces fausses conjectures, que ses successeurs ont adoptées après lui , sans s'assurer si elles étoient bien ou mal fondées. Les nouvelles découvertes que l'on fait tous les jours , prouvent bien que la confiance & le respect que l'on avoit pour les sophismes des Anciens , pouvoient perpétuer l'ignorance & la chimere sur les objets les plus simples.

Les fourmillières qui sont dans les bois & dans des terrains bas incultes , étant plus fraîches que celles des jardins , & des terres en plein air , cette espece de

Fourmis qui est la plus grosse , a l'attention , lorsqu'il fait un beau Soleil , de sortir ses œufs , ou les petits transformés en Nymphes , à l'air , pour que la chaleur les frappe .& les fortifie ; elles ont aussi le soin de les rentrer avant que le Soleil disparoisse. Elles ont encore la précaution d'élever une calotte ou demi-globe d'un demi-pied , à peu près au dessus de l'entrée de leurs souterrains , & de frayer différentes routes pour sortir & rentrer par la partie la plus élevée. Cette élévation composée de petits brins de bois , de petites files de plantes & de terre leur tient lieu d'une chaussée en détournant les eaux. D'autres Fourmis élèvent un double talus pour la même fin.

Celles qui s'établissent dans les jardins , dans les lieux habités , & dans les terrains en plein air , sont plus petites. Leurs souterrains étant secs , & l'air échauffé y pénétrant avec facilité , elles ne sortent point leurs œufs dehors. Elles prennent aussi beaucoup moins de précautions pour se garantir des eaux.

Les Fourmis de toutes especes préfèrent les terres fermes & battues , à celles qui sont exposées à être souvent remuées. Elles font plus ou moins de travaux , suivant

l'exposition & la nature du terrain , elles n'appréhendent que l'eau.

Toutes les fourmillieres ont une principale entrée, dont la continuité perce dans la terre à une profondeur indéterminée. Cette ouverture a differens usages , c'est la sortie des Fourmis , elle leur sert aussi d'entrée dans les differens rameaux qu'elles pratiquent.

Cette voye qui perce dans la terre, sert encore à épuiser l'eau qui peut y pénétrer. Differens rameaux servent de déchargé à ce puifart. Ces differens travaux sont plus bas que les souterrains que les Fourmis habitent.

Il y a des fourmillieres qui ont plusieurs ouvertures pour sortir & rentrer. Lorsque la mauvaise saison approche , les Fourmis bouchent toutes ces ouvertures , elles bouchent aussi toutes les issues intérieures des rameaux qui aboutissent au lieu où elles se retirent.

J'ai tenté différentes fois de submerger des fourmillieres , en versant de l'eau dedans , même de l'eau bouillante, jusqu'à ce qu'elle furnageât sur l'ouverture. Cette eau étoit d'abord épuisée , je ne me suis point aperçû que les Fourmis en eussent souffert.

Depuis le mois de Mai , ou le com-

commencement de celui de Juin , suivant la constitution des saisons , les Fourmis travaillent sans interruption jusqu'au retour de la mauvaise saison. Leur merveilleuse activité n'est que l'effet de leur tendresse pour leurs petits qui naissent pendant la belle saison. Leur foiblesse enfantine ne leur permettant pas de s'exposer à l'air , toute la République travaille à frais communs pour les petits.

C'est une fausse conjecture d'avancer que les Fourmis mangent hors de leurs souterrains, excepté dans deux cas. Lorsqu'elles attaquent des fruits, qui sont dans le sucre , si le fruit est au sec, elles le dépecent en petites parties , chacune emporte sa charge. Si au contraire, le sirop surnage sur le fruit , l'impossibilité d'emporter ce liquide , les invitent à faire toutes les tentatives possibles pour parvenir au fruit , non-seulement elles échouent , mais elles y périssent , parce que le sirop leur glue les pattes : ou quand elles trouvent des liqueurs sucrées , elles ne cherchent qu'à butiner pour porter à la fourmillière, & non pas pour se repaître en particulier.

Quand les environs d'une fourmillière sont stériles , les Fourmis errent au loin de tous côtés pour picorer , rien n'échappe

à leurs recherches, & à leur sentiment qui est exquis. Si ce qu'elles découvrent est lourd & pesant, elles se mettent plusieurs après, les unes tirent, les autres poussent; si leurs efforts sont vains, que le nombre ne puisse ébranler la masse, elles la divisent en petites parties avec leurs pinces, & la portent en détail au magasin commun. Si quelqu'une fait une heureuse découverte, elle en donne avis, j'ignore par quel signe: aussi-tôt la République se met en action: on fraye deux routes, l'une pour celles qui vont attaquer, l'autre pour celles qui reviennent chargées.

Je conjecture que la Fourmi n'ayant ni cri, ni son, ni voix, c'est par un coup de tête ou un coup de patte, appliqué d'une certaine façon, qu'il ne me conviendroit point d'entreprendre d'expliquer, qu'elle donne à la première qu'elle rencontre, en revenant sur ses pas: celle-ci se conduit de même envers sa plus proche voisine, & ainsi de l'une à l'autre, de sorte qu'en un instant, toute la République est instruite de l'heureuse nouvelle. Toutes celles à qui il est libre d'agir, se mettent incontinent sur les traces de celle qui a découvert la capture, & qui sert de guide.

Si quelques Fourmis viennent à périr, d'au-

tres Fourmis les emportent au loin.

Au retour de la mauvaise saison , les Fourmis , sans exception de vieilles ni de jeunes , passent dans leur sommeil. Elles demeurent en cet état à demi-courbées en dedans , jusqu'à ce que l'air ait acquis un degré de température convenable pour ranimer leurs esprits. J'ai vû des Fourmis qui s'étoient logées dans l'appartement que j'occupois , s'endormir plus tard , & se réveiller plutôt que celles qui étoient en plein air. Lorsque l'air se rafraîchissoit , elles ne paroissent plus. Cet Insecte se passe à bien peu de chose. J'en ai vû d'établies sur des tours , des clochers , dans des murailles très-élevées , dans des chambres hautes , où elles trouvoient bien peu de nourriture.

Quand la Fourmi a acquis un nombre d'années , que je n'ose déterminer , il lui pousse de grandes aîles pendant son sommeil , & ses inclinations changent totalement. L'air réchauffé par l'élévation du Soleil les ayant ranimées , toute la fourmilliere sort par un très-beau jour. Je crois que c'est l'unique jour de l'année , que toutes les Fourmis sortent de leurs souterrains , dont elles ne s'écartent point cependant , ne s'agissant alors que de respirer un air pur , qui vraisemblablement

répare leurs forces un peu épuisées par la longue diette qu'elles viennent de faire, & peut-être pour vider leur ventre. Celles qui sont ailées, mâles & femelles, il n'y a point d'exception ; fuyent les autres Fourmis, en s'éloignant de la fourmillière avec un empressement marqué : elles cherchent une muraille, une pierre, une plante, un arbre ; étant montées à différentes hauteurs, elles agitent leurs ailes pour s'élever dans l'air. Si en faisant ces premières épreuves, elles retombent sur la terre, elles remontent jusqu'à ce qu'elles s'élèvent dans l'air, pour ne jamais rapprocher de la fourmillière. Celles qui acquièrent des ailes, font peut-être la quatrième partie d'une fourmillière. Jamais aucune n'est partie tout à la fois. Il n'y a que les plus vieilles qui acquièrent des ailes, à l'âge de quatre à cinq ans au moins ; je crois m'écarter peu de la vérité.

Je conjecture que les petites Fourmis de l'année précédente se sont attachées aux pattes des vieilles, en passant dans leur sommeil, dont elles ne reviennent parfaitement, qu'après avoir été frappées par l'air extérieur. Les Fourmis ailées sortant de l'embouchure de la fourmillière, les petites Fourmis se déramponnent de leurs pattes, & les laissent aller. J'ignore que

quelqu'un avant moi ait observé que pas une Fourmi ailée ne sort de son souterrain, sans une petite ou deux cramponnées à ses pattes de derriere, phénomène qui m'a autorisé à présumer que les petites Fourmis n'en usent ainsi, que pour se mettre à couvert des impressions de l'air pendant leur sommeil. La chaleur qui transpire du corps des vieilles, sous le ventre desquelles elles s'endorment, contribue encore à leur conservation. Mais la jeunesse qui dort ordinairement long-tems & fort, fait vraisemblablement que ces petites Fourmis ne s'éveillent, qu'après que les Fourmis ailées sont sorties hors du trou. C'est-à-dire, que pour qu'elles s'éveillent parfaitement, il est nécessaire que l'air extérieur les frappe & ranime leurs esprits, qui sont encore dans une espece de léthargie. Cette mouche est beaucoup plus sémillante que les autres especes, étant toujours agitée, passant, lorsqu'elle est abattue, continuellement ses pattes de derriere par-dessus ses ailes, soit pour les dérider, les polir, les huiler, ou les gommer. Elle conserve la même forme & structure de corps, du moins la premiere année de sa métamorphose, & il est assez vraisemblable, que c'est cette mouche, que des Naturalistes nomment une espece de petite guêpe. Elle fait avec

46 MERCURE DE FRANCE.

ses pinces une ouverture dans l'aubier de l'arbre. Parvenue à la profondeur qui lui convient, elle creuse differens trous ronds, qui répondent perpendiculairement les uns aux autres, dans chacun desquels elle dépose (sur les petites parties fibreuses & ligneuses du bois qu'elle a réduit avec ses pinces en une espece de sciure ou poudre grossiere, mais mollette) un œuf que l'air échauffé fait éclore.

Il y a des fourmillieres qui jettent dehors, dans un tems que je ne peux limiter, leur essain de l'année précédente. J'ai examiné beaucoup de ces essains se construire une habitation sans le secours d'aucune vieille. Il m'a paru que pendant qu'elles sont ainsi occupées à caver la terre ou un mur, dont elles portent tous les petits débris dehors, elles ne pensent point à chercher de victuailles ni à manger. Dès que l'habitation souterraine est avancée, une partie de ces petites Fourmis se mettent en quête.

Les Fourmis de toutes especes s'accommodent de toutes sortes de graines d'arbres, d'arbrisseaux, d'arbustes, de plantes, d'herbes, de pain, de viande, d'insectes morts & mourans, jusques aux araignées à grandes pattes, qui ressemblent aux faucheux, & les punaises de bois. Ce que j'ai

suffisamment examiné pour m'en bien assurer , quoique je ne pensasse point alors que je dusse un jour m'exercer sur cette matiere.

Puisque les Fourmis passent une partie de l'Automne , l'Hyver entier , & une partie du Printems dans le sommeil , ainsi que les reptiles , presque tous les insectes , différentes especes d'animaux quadrupedes , & les oiseaux nocturnes , elles n'ont pas besoin de provision. Donc , cette espece de ville plus longue que large , ses différentes rues distribuées avec la plus exacte symmétrie, ses voûtes impénétrables aux eaux , ses poutres , ses soliveaux , ses galleries, & ses magasins pratiqués avec un art inimitable, deviennent de pures chimeres , de vaines spéculations , dont on se repaît agréablement dans son cabinet , en se gonflant , pour ainsi parler , de préjugés , en dédaignant d'examiner soi-même la Nature avec un esprit libre , dont elle récompense toujours libéralement l'application.

Ce que les Naturalistes ont jugé à propos de décorer du grand nom de magasin , pour enrichir un sujet, peu susceptible d'ornemens lorsque l'on s'est imposé la loi de suivre la Nature dans toute sa simplicité , n'est qu'une étendue de terrain ;

un espace que les Fourmis ont ménagé pour leur servir de retraite commune , lorsque le tems approche de passer dans leur sommeil. C'est-là aussi que l'on porte les vivres pour la consommation journaliere , c'est le réfectoire , la salle des festins , & le lieu d'assemblée ; il n'y a point de table particuliere chez cette République, tout y est en commun , differens rameaux conduisent au même lieu. Cet espace n'est qu'à un pied de profondeur au plus. Si on ébranle le terrain voisin (en l'ouvrant soit avec la bêche , la pioche , ou autre instrument) du lieu où elles se retirent , elles se dispersent dans les differens rameaux. On ne peut douter qu'elles n'ayent quelque recoin pour servir de berceau à leurs petits , auxquels on distribue des alimens proportionnés à leur extrême délicatesse , lorsqu'ils viennent d'acquies leur derniere forme.

Quand les Fourmis trouvent des graines en abondance , au-delà de leur nécessaire , elles les déposent dans quelques-uns de leurs rameaux , ce sont-là leurs greniers ordinaires & extraordinaires , comme je l'ai déjà dit , mais dont elles font rarement usage. Elles en tirent journellement pour la consommation ; dès que ces graines commencent à fermenter , elles les sortent dehors & les abandonnent. Quand

Quand elles ne trouvent que le nécessaire, elles le portent directement à la salle commune. Si les vivres sont rares, on donne le nécessaire aux petits; le reste de la République fait diette.

J'ai fait fouiller des fourmillières en Avril; toutes les Fourmis étoient encore dans leur sommeil & amoncelées. Elles n'étoient pas à un pied de profondeur dans la terre. Il n'y a ordinairement que peu de Fourmis d'une fourmillière, qui se mettent en quête. Si on veut en faire sortir des légions de la fourmillière, il n'y a qu'à poser ou répandre à un, deux & trois pieds de distance, du pain bien émietté, ou de menues graines.

Ceux qui ont trouvé du grain germé dans des fourmillières, n'ont pas compris ce que je viens d'expliquer: ou la fourmillière étoit abandonnée, ou ce grain germé étoit dans un rameau devenu inutile, & dont l'issue intérieure étoit condamnée ou bouchée.

Il arrive quelquefois que les Fourmis abandonnent une fourmillière, après s'être creusé de nouveaux souterrains, soit que la solidité ou l'exposition du terrain, leur convienne mieux que celui qu'elles quittent, ou parce que l'eau y aura pris sa pente.

.C

J'ai lû autrefois dans un Voyageur, & j'ai trouvé que les Indiens, pour conserver les fruits qu'ils mettent dans le sucre, posent les pots dans des bassins, où il y a deux à trois pouces d'eau à peu près ; les Fourmis qui ne savent point nager & qui craignent l'eau, montent au plancher, après avoir bien compassé la ligne perpendiculaire, elles se laissent tomber sur un pot dont elles ont bientôt mis en pièces le papier qui le couvre. Peu de voyageurs rapportent la vérité. Ce récit a l'air bien fabuleux.

On trouve sous la Zone Torride différentes espèces de Fourmis. Celles qui peuplent les terres, dont la surface est régulièrement couverte d'eau pendant deux mois environ chaque année, établissent leur fourmillière sur la tige des arbres, où l'inondation ne parvient jamais (voyage de Siam par M. de la Loberé.)

Celles de Batavia, dans l'Isle de Java, font les leurs au haut des bamboches, espèce de canne creuse, grosse comme la cuisse à peu près. Elles se font une route dans la cavité de ce roseau, au-dessus duquel elles portent une terre grasse dont elles construisent leur fourmillière. François le Guat, édition de Londres, 1707, tome 2. page 887.

M. du Frény rapporte dans son Journal du mois de Juin 1711, page 49 & suivantes, un très-long discours touchant la police des Fourmis. L'Auteur assure n'avoir observé que celles qui s'étoient établies dans une caisse posée à une croisée d'un second étage ; il avance bien légèrement, mais d'une manière décisive.

1°. Que les Fourmis rongent le germe du grain.

2°. Qu'elles le sortent tous les jours, & l'exposent au Soleil pour qu'il se dessèche.

3°. Qu'elles sortent aussi chaque jour un grand nombre de particules de terre pour qu'elles se cuisent au Soleil, & que vers le déclin du jour, elles rentrent le blé, & ces particules de terre qu'elles mélangent avec le grain pour le conserver.

4°. Que les Fourmis d'une fourmillière empruntent des Fourmis étrangères, pour les aider dans leurs travaux.

5°. Qu'elles se prêtent entr'elles du grain.

6°. L'Observateur fait espérer au Public, de découvrir à quelles conditions se font ces prêts.

7°. Il occupe cinquante Fourmis sur le déclin du jour, pour amener un morceau d'ardoise sur le trou de leur fourmillière.

Je réponds à toutes les spéculations.

1°. Que si les Fourmis sortoient leur grain au Soleil, la précaution de leur faire ronger le germe devient inutile, & même dommageable. Le germe, comme je l'ai déjà dit, est couvert de l'écorce; elle le garantit des impressions de l'air, lequel auroit un libre accès sur le grain, si le germe étoit rongé & découvert de l'écorce.

2°. Une fourmillière ne prête point à une autre fourmillière. Elles sont toutes étrangères entr'elles, & elles n'ont point de commerce établi.

3°. Beaucoup de Fourmis déposent leur fardeau proche du trou de la fourmillière; & elles retournent à une autre quête: cette manœuvre, commune à toutes les Fourmis; a persuadé à l'Observateur anonyme dont je réfute les fausses conjectures, que c'étoient des Fourmis étrangères, à gage, à la journée, ou qui travailloient par corvée. Les Fourmis, qui déposent ainsi leur charge proche de l'ouverture de leur fourmillière, sont assurées qu'elle est en sûreté, qu'aucune Fourmi étrangère ne sera assez téméraire pour entrer dans les bornes de leur territoire, & que quelque surveillant de sa République s'emparera promptement de la proie, qu'elle a mise à dessein à sa portée, pour qu'il l'entre dans le souterrain.

4°. Rien de plus ordinaire que de voir des Fourmis se céder les unes aux autres le fardeau qu'elles portent ou qu'elles traînent. Celles qui cèdent volontairement leur charge, retournent sur le champ en chercher une autre. Si la découverte est considérable, elles appellent à leur secours toute la République. N'ayant découvert que quelques greniers, elles se réservent la gloire de les porter toutes jusqu'à la fourmillière, si elles ne rencontrent aucunes des leurs avant que d'y être arrivées.

5°. Toutes les Fourmis d'une même fourmillière se connoissent, aucune étrangère ne tente à se mêler avec elles. Si deux étrangères se rencontrent, l'une des deux, souvent toutes deux, rebroussent chemin. Elles se battent quelquefois.

6°. Quand elles sortent du grain de leur fourmillière, c'est parce qu'il est corrompu ; jamais elles ne le rentrent, ni la terre qu'elles ont une fois sortie dehors. Elles la rangent toujours en rond autour de leur trou pour se garantir des eaux.

Nous n'avons garde de permettre que la décision de choses (M. de Fontenelle, Histoire des Oracles, page 2, Amsterdam, 1701) soit si facile : nous y faisons entrer des préjugés qui y forment des embarras bien plus grands que ceux qui s'y fussent

trouvés naturellement ; & ces difficultés qui ne viennent que de notre part , sont celles dont nous avons nous-mêmes le plus de peine à nous démêler.

Quand les Philosophes (dit le même Auteur , p. 57) s'entêtent une fois d'un préjugé , ils sont plus incurables que le peuple même , parce qu'ils s'entêtent également , & du préjugé & des fausses raisons dont ils le soutiennent.

Suivant le sentiment de ce Sçavant , que l'expérience ne vérifie que trop , j'ose avancer que la diversité d'opinions , sur un sujet que tout le monde a également sous les yeux , prouve combien l'esprit humain est superficiel , en se portant vers l'erreur par préférence , avec une complaisance orgueilleuse , qu'il faut toujours applaudir , si l'on ne veut s'exposer à se voir traiter de ridicule , d'opiniâtre , de misanthrope , de Pyrrhonien. Soit qu'une disposition naturelle nous fasse trouver le faux merveilleux aimable , soit que les préjugés de l'enfance fassent de trop profondes impressions sur notre intelligence , ou que la lecture des fables ou des méchants livres jette le trouble & la confusion dans les idées du grand nombre ; la plûpart de ceux qui se persuadent d'être d'un ordre supérieur , & de posséder les plus subli-

mes connoissances , recherchent , disent-ils, la vérité. Parlent-ils bien sincèrement ? Il arrive le plus souvent qu'ils la rendent méconnoissable , en traitant les sujets les plus simples. Ils ajoutent qu'elle est par tout environnée d'obscurité ; un tel langage est-il compérent ? Je le réduis à la même valeur que les qualités occultes. Avec un peu d'application , de discernement , & une judicieuse réflexion , il y a une infinité de choses que le jugement humain peut procurer , & expliquer avec toute la précision possible. Il y en a une infinité d'autres , sur lesquelles le Créateur a jetté un voile pour servir de frein à notre présomption & à notre orgueil. La vérité est toujours accompagnée de la simplicité la plus négligée. Ses modestes ornemens , n'ayant rien d'éclatant ni de frappant , la font méconnoître au grand nombre , lequel se contente le plus ordinairement , pour éviter le travail , de charger d'une broderie Littéraire de mode , les desseings de ceux qui l'ont précédé , sans en corriger le fond , ni les ornemens défectueux , & ne s'attachant qu'au clinquant , pour amuser agréablement le Lecteur , sans prévoir que le Dispensateur de l'intelligence en accordera suffisamment à des hommes médiocres , pour découvrir la vanité,

C iij

& le peu de jugement d'un Auteur ré-
méraire. C'est le sort de la plûpart des
travaux de l'esprit humain, lorsqu'ils n'ont
pas la vérité pour baze.

A Paris, le 13 Mars 1749.



A M. L. D. B. au jour de l'an.

A La hauteur des rives de Cythère ;
Loin toutefois de l'Isle des Amours,
Est une autre Isle où l'Amour ne va guère ;
Que pour y finir ses beaux jours,
Un Temple, aussi vieux que la terre ;
Y porte jusqu'au Ciel un dôme audacieux,
Qui fixe les regards des amans curieux.
Sur le vaste contour de son architecture
Brille le Plaisir en peinture ;
Les ris, les jeux, les appas séduisans ;
Volent autour de ses dehors charmans.
Dedans, tout change ; on y voit en nature
Des amours morts ou languissans ;
La morne douleur en sculpture
Allonge une pâle figure :
Ce Temple a le regret pour sacrificateur,
Les soucis pour enfans de cœur.

Vers le centre , un Autel de bizarre structure
Offre aux yeux pour toute parure
Bague , flambeau , nape , bandeau.
C'est-là que de l'amour est le triste tombeau ;
C'est-là qu'après la signature
D'une loi qu'on dit âpre & dure ,
Se prête le fatal serment ,
Qui fit de tout tems maint parjure.
Sous un plus favorable augure ,
C'est-là que pour sceller un tendre engagement ,
Auquel, ainsi que moi, mon frere doit son être ,
Fut par vous conduit au grand Prêtre
Jadis un couple très-vivant ,
De vos vertus parlant souvent.
De ce tranquille & charmant Hymenée
Est issu la double lignée ,
Les deux freres, dont je suis un ,
Aujourd'hui peut-être importun ,
Mais muni d'un assez beau titre ,
Pour se faire inscrire au registre
De vos justes admirateurs ,
Et qui verra calmer sa peine ,
S'il peut joindre ses sons à ceux que tous les
cœurs
Préparent au nouveau Mecène ,
Mis par le goût au rang des amateurs.
Dès l'âge tendre , où le plaisir volage

C ▼

58 MERCURE DE FRANCE.

Livre le cœur aux frivoles amours,
Moins dissipé, vous eûtes en partage
Ce goût heureux qui vous guida toujours.
Il présida par vous à ma naissance,
Mon cœur se sent de sa vive influence;
Le posséder seroit son seul desir.

Ambitieux de le connoître,
Pour guide il voudroit vous choisir;
Pourroit-il prendre un plus grand maître?
D... soyez toujours heureux!
Que pour vous les Parques sans armes
Filent de longs jours pleins de charmes,
Et puissiez-vous de mes petits neveux,
Si vers le port où l'amour fait naufrage,
Ils sont tentés de faire un jour voyage,
Etre encore le Protecteur,
Le Pilote & l'introducteur!

De Beaumont.



A une Quêteuse.

Belle enfant, moins jeune que sage,
Si je dois ainsi vous nommer,
Vous, que l'esprit plus prompt que l'âge,
Avant lui prit soin de former;
Objet charmant en miniature,

Hébé seulement de figure ,
 Minerve par les sentimens ;
 Pour guider vos appas naissans
 Dans certaine cérémonie ,
 Où de concert , votre bouche & vos yeux ;
 D'un air plus lutin que pieux ,
 Malgré toute leur modestie ,
 Du tendre & devout spectateur
 Quêteront à la fois & la bourse & le cœur :
 Je suis le Mentor téméraire ,
 Le Pilote par vous choisi ,
 Plus que demi-sexagenaire ,
 Trois fois de votre âge nanti :
 Mais l'ombre embellit la peinture ;
 La douceur de vos traits , l'éclat de vos beaux
 yeux ,
 Près des miens en brilleront mieux.
 Jaloux de l'aimable figure ,
 Sur son inutile parure ,
 Votre sexe piqué lancera quelques traits :
 Mais à tout foyez insensible :
 Sur la douceur de vos attraits
 Notre sexe , juge infallible ,
 Sur vous seule fixant les yeux ,
 Vous vengera des envieux.
 Contre moi seul alors la mordante satire
 Eguisera son trait malin ;
 Mais las ! que pourra-t'elle dire

Qui trouble mon heureux destin ?
 Je verrai l'aimable Sophie ,
 Pendant un jour entier , je lui tiendrai la main ,
 Pourrai-je ne pas faire envie ?

Par le même.



L E T T R E

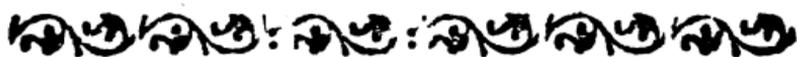
*De M. le Comte Algarotti , à M. Remond
 de Sainte Albine.*

Monsieur , je m'adresse à vous , pour vous prier de vouloir bien inserer dans votre Journal , que j'ai vû , avec autant d'indignation que de surprise , la prétendue traduction de mon Congrès de Cythère , qui vient de paroître en Hollande. Il m'importe trop , que le Public sçache que je la désavoue en tout point. Il n'y a presque point de page , où il n'y ait des fautes des plus grossieres contre le sens de l'original. Mais ce qui m'a révolté le plus , c'est d'y avoir trouvé quantité d'additions , qui contiennent ou des obscénités , ou des impiétés , ou des satyres contre des Corps respectables , contre des personnes que j'estime beaucoup , & contre plusieurs autres que je ne connois pas même

de nom. Cette déclaration n'est faite que pour ceux qui n'ont pas connoissance de l'original Italien, qui est entre les mains du Public depuis l'année 1746. Il faut pourtant que j'avoue ici, que j'ai quelque obligation au prétendu Traducteur. C'est de n'avoir pas dit à la tête du Livre, qu'il l'ait traduit de l'Italien. Aussi lui laissai-je toute entiere la gloire d'un ouvrage, qui ne peut être que méprisé par les gens de goût, & abhorré par les gens d'honneur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Potzdam, ce 15 Février 1749.



CHANSON

*A Mad. **, qui m'avoit demandé quelques Couplets. Sur l'Air : Bouteille que vous êtes heureuse !*

Q uand de vos yeux le feu m'anime ;
 Je fais sans peine une Chançon ,
 Mais s'ils me font trouver la rime ;
 Ils me font perdre la raison.



Cette perte, qu'on dit cruelle,
 Me laisse, il est vrai, sans regret ;

62 MERCURE DE FRANCE.

L'ennuyeuse raison vaut-elle
La douceur de voir vos attraits ?



Cessez , cessez de le prétendre ;
Mon cœur m'apprend qu'il n'en est rien :
Charmante Iris , pour un cœur tendre
L'amour est le souverain bien.



Un Sage , dès qu'il vous a vus ,
A la sageffe dit bon soir ,
Et du moment qu'il l'a perdue ,
Il ne craint que de la revoir.



Mais des Amours la tendre escorte
Laisse peu craindre son retour ;
Hélas ! la raison la plus forte
L'est moins que le plus foible amour.



Lorsqu'il nous fait sentir sa flâme ;
On ne s'en peut débarrasser ;
L'Amour chasse tout de notre ame ,
Et rien ne l'en sçauroit chasser.



Quand je voudrois rompre ma chaîne ;



M E M O I R E

Sur l'achevement du Louvre. Avril 1749.

LE Roi a donné ses ordres pour l'achevement du Louvre : cette nouvelle cause une joye universelle.

De quelque façon qu'on s'y prenne, cette opération demande également du tems & de la dépense.

Il y a deux façons de s'y prendre ; l'une qu'on appellera le grand Projet, l'autre le petit Projet.

Le grand Projet est de continuer, tout au tour de l'intérieur de la cour du Louvre, le troisième Ordre que Louis XIV. M. Colbert & M. Perrault ont fait élever derrière ce qu'on appelle la Colonnade du Louvre, qui regarde Saint Germain l'Auxerrois : ce troisième Ordre est élevé jusques à l'entablement dans toute la longueur de la Colonnade, & dans la partie gauche de la Cour du Louvre, derrière la façade qui est du côté de la rue Saint Honoré, jusques au milieu de la partie qui est entre le gros pavillon du milieu & celui qui forme l'encoignure du Louvre du côté de la rue du Chantre : tout le reste n'est

point fait, & on n'y voit aujourd'hui qu'un petit Attique ancien qui regne jusques à l'encoignure de la face où est élevé le troisième Ordre du côté de la riviere. Pour s'orienter, il faut supposer qu'on entre dans la cour du Louvre par la porte qui donne sur la petite place où aboutit la rue Froidmanteau.

Ce qu'on appelle dans ce Mémoire le petit Projet, est de démolir ce troisième Ordre, & de faire regner tout au tour de la cour du Louvre un petit Attique pareil à l'ancien. Dans l'une ou dans l'autre façon, il y a presque également à démolir & à reconstruire de nouveau, car la plupart des anciens entablemens sont mauvais, & il en faudra faire de nouveaux, au moins dans les parties qu'il faut faire à neuf. De plus, pour bien faire, il faut mettre une balustrade sur tous les entablemens anciens ou à reconstruire dans tout le pourtour intérieur de la cour du Louvre, pour couronner convenablement & dignement tous ces entablemens, & pour cacher une partie des toits, ce qui coûtera également, soit qu'on continue le troisième Ordre tout au pourtour intérieur de la cour, soit qu'on se conforme, pour les nouveaux entablemens à construire, à ceux qui sont anciens.

On objectera peut-être contre ce qu'on appelle dans ce Mémoire le grand Projet, que quand on viendra à toucher au troisième Ordre commencé, il s'en ira tout en poussière, parce qu'il y a plus de soixante ans qu'il est à déconvert. A cela les gens du métier répondent qu'il n'y aura que la première assise ou tout au plus la seconde d'endommagée, mais de quelque façon qu'on s'y prenne, ne faudra-t'il pas toujours faire à neuf les entablemens qui ne coûteront pas plus à faire sur un Ordre que sur un Attique ?

On doit dire en faveur du grand Projet, que si on le continue, la cour du Louvre en aura beaucoup plus de noblesse, de grace & d'élévation; elle peut parfaitement comporter cette élévation par l'étendue qu'elle a aujourd'hui. L'ancien petit Attique étoit convenable, suivant l'intention dans laquelle le Louvre a été commencé autrefois; sa cour ne devoit avoir que le quart de l'étendue qu'elle a aujourd'hui; & aujourd'hui ses bâtimens paroïtroient bas & écrasés, si on conformoit les nouveaux entablemens à faire à ceux qui sont faits anciennement. Cet article demande la plus grande attention.

Il en est des Artistes comme de tous les autres hommes en général; on peut les

partager en trois classes : la plus nombreuse est celle des ignorans & des gens d'un génie borné ; les Artistes médiocres, & les demi-connoisseurs forment la seconde, elle est presque aussi nombreuse que la première ; la troisième, qui doit être la première en considération, est celle des habiles Artistes & des bons connoisseurs ; elle est peu étendue, & il est aisé de les consulter pour une opération d'une aussi grande conséquence, & sur laquelle il ne faut pas prendre un parti à la légère dont on se repentiroit éternellement, car si on commence bien, on donnera l'exemple de continuer de même, & si on prend un mauvais parti, on mettra nos successeurs dans la fâcheuse nécessité ou de détruire ce qui aura coûté beaucoup de tems & de dépense, ou d'achever avec regret & désagrément ce qu'on aura mal commencé.

On peut assurer que nos plus habiles Architectes, nos meilleurs Artistes & nos vrais Connoisseurs, sont pour le troisième Ordre.

Il est à remarquer qu'il y a au Louvre quatre Pavillons aux quatre encoignures, & quatre autres dans les milieux des quatre parties qui forment la cour (*en tout huit Pavillons*). Il faudroit, autant qu'on

*

le pourra , conserver ceux qui sont faits , y conformer ceux qui restent à faire ou à achever , & les rendre tous uniformes , ce qui n'est peut-être pas possible exactement , voici pourquoi ; le Pavillon sous lequel on passe , quand on entre dans la cour du Louvre du côté de la rue Froidmanteau , est plus élevé que les autres ; on ignore pourquoi on a fait cette faute , car c'en est une : les Caryatides gigantesques qu'on y a mises , écrasent d'une façon désagréable le petit Attique qui est au-dessous ; (on parle de l'intérieur de la cour) cette partie pourroit être détruite , il n'en coûteroit que la démolition. Le milieu de la Colonade du Louvre , du côté de Saint Germain l'Auxerrois , est couronné par un fronton triangulaire ; on pourroit y adosser un fronton circulaire du côté de l'intérieur de la cour , & en former un pareil vis-à-vis à la place de la partie formée par les Caryatides qui sont au Pavillon sous lequel on entre au Louvre. Par ce moyen , ces deux parties , qui sont en face l'une de l'autre , se trouveroient de symmétrie ; il en feroit de même des autres Pavillons , &c.

Si on supprime le troisième Ordre qui est adossé à la Colonade du Louvre , &

qu'on y élève un Attique pareil aux anciens , on ose assûrer qu'il sera impossible de raccorder convenablement (dans cette partie) la décoration intérieure avec l'extérieure. Il en seroit de même de la façade qui regarde la rue Saint Honoré.

CONCLUSION.

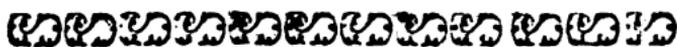
Il n'est question aujourdh'ui que de bien commencer , & de travailler petit-à-petit sur un même Plan général bien conçu ; le tems fera le reste.

Dimidium facti , qui cœpit , habet ; sapere aude ;

Incipe

Horat. Epist. 2. Lib. 1.





V E R S

*Pour mettre au-dessous d'une Estampe
qui représente M. de Fontenelle.*

C'est ici le portrait d'un Philosophe aimable ,
D'un sçavant sans orgueil & d'un sage agréable ;
C'est Fontenelle enfin , c'est lui, chez qui les ans
N'ont pû faire aucun tort au génie , aux talens.
En tous lieux admiré des sçavans & des sages ,
On voudroit qu'il vécût autant que ses ouvrages.



L E T T R E

*A M. D*** , au sujet de la construction
d'un nouvel Hôtel-Dieu dans l'Isle des
Cygnes.*

J'Avois vû , Monsieur , avec une grande
satisfaction le projet de transférer l'Hô-
tel-Dieu de Paris dans l'Isle des Cygnes.
Comme cette idée m'affecte extraordinairement , toutes les fois que je considère
la cruelle situation où le défaut de lits
& de bâtimens réduit les pauvres mala-
des , qui sont en si grand nombre dans ce
fameux Hôpital , il n'est pas étonnant que

J'aye été pénétré de la joye la plus vive , par l'espérance que ce Mémoire rendu public m'a fait concevoir qu'on y feroit l'attention la plus sérieuse. Il n'est pas nécessaire d'être Chrétien , pour être touché du sort de ces misérables ; il suffit d'être homme , & chacun doit se dire à la vûe de tant de morts & de mourans , qui pêle mêle & côte à côte s'infectent réciproquement , & se communiquent sans cesse leurs maux , leurs douleurs , leur impatience , leur désespoir , ces belles paroles qui firent autrefois tant d'impression sur un Auditoire idolâtre : *Homo sum , humani à me nil alienum puto.*

Mais je vous avoue , Monsieur , que j'ai été tristement surpris , quand j'ai trouvé , dans le Mercure du mois de Mars dernier , la Lettre qui y est insérée page 44 contre le Mémoire de M. le Jeune. Ne semble-t-il pas que l'Auteur de cette Lettre , peu frappé de tant d'objets capables d'émouvoir , ait voulu par de vaines objections , détourner les ames pieuses , de méditer sur ce Mémoire , de se prêter au dessein qui y est proposé , & d'en avancer l'exécution. Car vous sçavez , Monsieur , qu'il suffit pour la plûpart de ceux-mêmes qui sont d'ailleurs bien intentionnés , qu'on leur fasse entrevoir mal-

à-propos quelques difficultés dans des entreprises avantageuses, pour qu'ils les abandonnent & s'en dégoûtent. Nous sommes ainsi faits ordinairement : il n'y a que les ames supérieures, & animées de cette charité victorieuse des obstacles, qui une fois bien pénétrées qu'une chose est un bien nécessaire, vont toujours en avant, jusqu'à ce que ce bien soit fait. Mais elles composent le petit nombre, ces ames presque divines. Qu'étoit-il donc besoin d'épuiser son imagination, pour multiplier des inconvéniens imaginaires, comme a fait l'Auteur anonyme, & pour faire perdre de vûe les inconvéniens réels & frappans qui font gémir tous les gens de bien ? Que ne communiquoit-il les difficultés en particulier à M. le Jeune, sans les rendre publiques ? Je ne doute pas que celui-ci ne les eût aisément résolues, & qu'il ne le fasse même bien-tôt. Sans vouloir le prévenir ; ou lui en ôter le mérite, j'espère qu'il ne trouvera pas mauvais que je hazarde aussi mes idées, & que je me joigne à lui pour repousser un adversaire qui nous est commun, puisque nous pensons de même. Voyons donc les difficultés proposées par l'Anonyme,

Premier inconvénient : il ne conviendrait pas d'éloigner l'Hôtel-Dieu de la
Métropolitaine

Métropolitaine & de M. l'Archevêque , qui représente le Fondateur , & qui doit avoir l'œil immédiatement sur cette Communauté.

Est-il donc nécessaire pour exciter le zèle & l'attention de ce Prélat , que cette Communauté soit près de lui ? Sa vigilance pastorale ne s'étend - elle pas également par-tout , & les Communautés les plus éloignées , qui lui sont soumises , n'en ressentent - elles pas les effets continuels , soit par lui-même , soit par ceux à qui il en confie le soin ? N'est-il pas en état de veiller à tout ? *Qui erant longè, facti sunt propè* , suivant l'expression de l'Écriture.

Autre inconvénient : la distance qu'il y auroit de ce nouvel Hôtel-Dieu aux divers quartiers de Paris , rendroit le transport des malades extrêmement pénible & difficile.

• 1°. Ce transport est déjà tel par rapport à plusieurs quartiers , qui sont très-éloignés de l'Hôtel-Dieu actuel : on se serviroit des mêmes voyes dont on se sert à présent pour ces quartiers. 2°. Outre les petits bateaux qu'on pourroit établir pour cet effet , qui empêcheroit que dans tous les quartiers de la Ville , on n'établît encore ou des litieres ou des chai-

D

MERCURE DE FRANCE

porteurs , en attribuant des gages
; privilèges à ceux qui en seroient
és ?

oisième difficulté , & la seule qui mé-
attention. Où prendre les fonds im-
es qui seront nécessaires pour la
uction du nouvel Hôtel-Dieu? Pense-
que c'est une Ville nouvelle qu'il faut
bâti ? Les prendra-t-on , ces fonds ,
es ressources incertaines , sur les aumô-
sur la bourse des pauvres , sur une Lo-
 , &c.

ins doute , ces fonds doivent être cer-
; & solides. Je ne sçais pas quels sont
: que M. le Jeune a en vûe , & qui
eroient à charge ni au Roi ni au Pu-
. Mais sans négliger ceux que pour-
nt produire casuellement ces aumônes,
e bourse des pauvres , & une Lote-
qui formée d'une certaine maniere
oit vraisemblablement un grand suc-
 , par rapport au pieux objet qui la
it établir , il se présente un moyen
i simple qu'il est assuré. Je le fonde
la bonté naturelle du Roi , sur sa
resse pour son peuple , sur sa sen-
ité pour les malheureux. Mais je ne
ends pas pour cela , en suivant tou-
s l'idée de M. le Jeune , laquelle est
la mienne , que Sa Majesté détourne.

à cet emploi des fonds destinés pour les dépenses ordinaires , pour les charges du Gouvernement , ou pour la gloire & la splendeur de la Monarchie. Puisque Sa Majesté elle-même , à l'exemple de ses religieux prédécesseurs , veut bien consentir souvent , que pour réparer ou construire des Eglises ou des Colléges , il soit établi des Sequestres d'Abbayes & de Bénéfices Consistoriaux , peut-on ne pas présumer des sentimens de piété qui l'animent , qu'elle agréeroit volontiers cette même voye dans le cas présent , si on la lui proposoit , en lui en faisant connoître l'objet & l'utilité ? Ne seroit-ce pas là après tout , rappeler à leur première destination ces biens aumônés par la charité des Fidèles ? Quelque sagement distribués qu'on les suppose aujourd'hui , quelques justes raisons qu'on ait eû de changer cette destination primitive ; qui ne voit , si des motifs d'intérêts particuliers ne font penser autrement , combien il est à désirer que cette même destination renouvelée ait lieu ici au moins pour une vingtaine d'années ?

Suivant cette idée , si conforme à l'humanité & à la Religion , il n'y auroit qu'à sequestrer de ces Bénéfices Consistoriaux pour la valeur d'un million de li-

vres chacune de ces vingt années. On pourroit de plus , sur tous les Bénéfices auxquels Sa Majesté jugeroit encore à propos de nommer , établir des pensions en faveur de l'Hôtel-Dieu , au lieu de celles qu'elle y met assez ordinairement. Personne ne peut se plaindre d'un tel arrangement , parce que personne n'a réellement aucun droit acquis à ces Bénéfices. On pourroit encore obtenir de Sa Majesté , qu'elle permît à l'Hôtel-Dieu de Paris de prendre de l'argent à rentes viagères , ce qui ne paroît avoir aucun inconvénient en tems de paix : ces rentes viagères , assignées sur les premières Abbayes vacantes , ne seroient par-là aucunement à charge à cet Hôpital , & produiroient bien-tôt des fonds suffisans pour commencer la construction du nouveau , en attendant qu'il y eût de ces Abbayes vacantes pour la valeur annuelle ci-dessus déterminée.

Je ne fais qu'indiquer tout cela , parce qu'il sera facile d'y donner la dernière main , dès que ce projet sera agréé. Qui empêcheroit encore qu'outre tous ces moyens proposés , & pour exciter l'émulation des Bienfaiteurs, on ne leur accordât des honneurs , des monumens de reconnoissance , dans l'Eglise même du nouvel Hôpital

que je voudrois qui fût superbe, & des lits particuliers à leur disposition, & à celle de leur postérité dans les salles de cette Maison, &c. Quelles sommes immenses tous ces moyens réunis & bien dirigés ne produiroient-ils pas, sur-tout si le Roi vouloit bien paroître attentif à leur succès ?

Je crois donc pouvoir assurer que par ce plan aussi simple que facile, Paris pourroit avoir dans ce court espace de tems l'Hôpital le plus commode & le plus magnifique qu'il y ait dans toute l'Europe, puisque eû égard à la beauté & à l'étendue de l'emplacement, ce dont l'Auteur anonyme convient, on pourroit facilement y établir jusqu'à dix mille lits pour les pauvres malades.

Mais, dit cet Auteur, cet accroissement de bâtimens & de dépenses extraordinaires ne seroit qu'un bien très-momentané; parce qu'alors toutes les personnes tant soit peu indigentes s'y feroient porter pour la plus légère infirmité, & cet Hôpital, quoiqu'immense, se trouveroit encore trop petit.

A cela je répons, 1°. qu'on pourroit établir qu'aucun malade ne seroit reçu sans un Certificat de son Curé, qui attesteroit qu'il est effectivement dans l'indigence. 2°.

D ij

Les femmes grosses & les gens blessés resteroient où ils sont , ainsi que je le dirai rout-à-l'heure , ce qui seroit une grande décharge pour le nouvel Hôtel-Dieu. Enfin , ou ces malades , qui se feront transporter , ne seront pas réellement dans l'indigence , ou ils y seront : or il n'y a pas à présumer que ce premier cas ait souvent lieu ; il suffit pour cela de consulter l'amour propre , & la répugnance naturelle que toute personne un peu aisée a naturellement de se voir dans un tel lieu. Pour ce qui est du second cas , sans doute qu'on doit recevoir tous les pauvres malades , mais on m'avouera qu'il arrivera rarement qu'il y en ait jusqu'à dix mille de tels , indépendamment des blessés & des femmes grosses. S'il arrive quelquefois qu'ils passent ce nombre , alors on en pourra mettre deux dans un lit , en observant la nature & les degrés des maladies , *ne placidis coeant immitia* , mais il n'y en aura jamais trois , jamais quatre , jamais cinq , six & sept.

Je viens à la dernière difficulté proposée par l'Auteur de la Lettre. Il faut , dit-il , que l'Hôtel-Dieu de Paris soit situé au centre de la Ville & où il est actuellement , afin qu'étant plus exposé aux yeux de tout le monde , les charités soient plus abon-

dantes & plus excitées par la misere des pauvres malades.

Rien de plus aisé que de remédier encore à cet inconvénient. Pour cela il n'y a qu'à laisser subsister une partie de l'Hôtel-Dieu actuel, où l'on conservera des Salles suffisantes pour y mettre les blessés & les femmes grosses seulement, n'y ayant rien à craindre de ces sortes de malades pour l'infection de la riviere, car, quoiqu'en dise cet Auteur, cette raison doit entrer pour beaucoup dans la construction du nouvel Hôpital. Quel est en effet l'homme sensé & instruit, qui ne regarde pendant un assez long espace le côté de la Seine où est l'Hôtel-Dieu, comme un cloaque, où la salubrité des eaux de ce Fleuve doit être extrêmement altérée, au grand préjudice de la santé de ceux qui en boivent ? Cet espace ayant ses bornes à cause de la fluidité & du courant de l'eau, on voit assez que le même danger ne seroit nullement à craindre pour les habitans qui se trouvent bien au-dessous de l'Isle des Cignes. Il est bien étonnant que l'Auteur que je combats, ait pû faire cette comparaison.

En laissant donc ainsi subsister ces Salles détachées & cette espece d'Hôpital succursal, non-seulement celui de l'Isle des Cy-

gnes en sera d'autant soulagé, ainsi que je l'ai déjà dit plus haut ; mais encore la charité des fidèles, qui affluent en tant d'occasions vers le centre de Paris, sera suffisamment excitée par des objets toujours présens & également frappans, & cela d'autant plus que personne n'ignorera que ce ne sera là que la moindre partie des pauvres malades de cette Ville immense, lesquels ne doivent tous composer ensemble qu'une seule Communauté de ces membres sacrés de Jésus-Christ, & auxquels par conséquent les fruits de cette charité doivent être communs.

Pense-t'on d'ailleurs que le nouvel Hôpital, pour être éloigné, en sera beaucoup moins fréquenté ? Combien de gens, surtout dans la belle saison, seront invités à s'y aller promener, principalement si ; comme je le conçois, on a soin d'y pratiquer, soit dans l'Isle même, soit vis-à-vis & par un pont de communication dans la plaine de Grenelle, de spacieux jardins, aussi gracieux par les ornemens de l'Art, qu'utiles & curieux par les plantes qu'on y cultivera pour l'usage de cette sainte Maison ? Rien de plus facile que d'y préparer de pieuses occasions pour y attirer le concours des bonnes ames, en y établissant des jours de dévotion & des Fêtes extraor-

dinaires, & en ayant l'attention d'y faire prêcher les meilleurs Prédicateurs, ce qui auroit lieu aussi pour l'Avent & le Carême, ainsi qu'il se pratique à l'Hôpital des Quinze-Vingt. Je ne fais encore qu'indiquer tout cela, persuadé que Mrs les Administrateurs trouveront facilement des ressources dans leur piété ingénieuse pour perfectionner & étendre ces moyens.

Il me paroît, Monsieur, que l'Auteur anonyme doit être à présent satisfait, puisqu'il proteste à la fin de sa Lettre, qu'il seroit ravi qu'en répondant à ses difficultés, on trouvât le moyen de procurer la commodité des pauvres malades d'une manière qui satisfît tout le monde. Ces difficultés ne doivent plus faire de peine, au lieu qu'en laissant l'Hôtel-Dieu où il est, même avec les augmentations proposées par cet Auteur, les inconvéniens objectés par M. le Jeune, & dont tout le monde est également frappé, subsistent & subsisteront toujours, au grand détriment des pauvres malades & du public.

Je n'ajoute plus qu'un mot. La France est l'Etat le plus puissant & le plus florissant que nous connoissons: ce Royaume est fait pour servir de modèle à tous les autres, & le Roi *Bien-aimé*, qui le gouverne, vient de leur donner un exemple de mo-

D v

S2 MERCURE DE FRANCE.

dération, dont on doit esperer des suites avantageuses pour tout le genre humain. Il convient donc aussi que l'hospice, qui est déjà fondé depuis tant de tems dans la Capitale de cet Etat pour l'Univers entier, devienne à tous égards le plus accompli & le plus somptueux des établissemens de cette espece. Et sans chercher avec tant d'efforts d'imagination un endroit dans Paris pour y placer la Statue de ce Monarque chéri, y en auroit-il un où elle fût mieux que dans la Place qui serviroit d'avenue au nouvel Hôtel-Dieu, & qui seroit susceptible de la plus belle décoration ? Je n'y voudrois que ces mots, préférables à toutes les Inscriptions les plus fastueuses.

Louis XV. le Bien-aimé, le modèle de la charité Chrétienne & l'honneur de l'humanité.

J'ai l'honneur d'être, &c.

De Nevers, le 22 Mars 1749.





*A Mademoiselle Granet de Manville , âgée
de quinze ans , qui joue supérieurement
du Clavecin.*

Qui peut goûter le plaisir de s'entendre ,
Belle Manville , est égal aux Dieux ;
Qui peut te voir , qui voit ton souris tendre ,
Est sans doute au-dessus d'eux ;
Que sera donc l'amant que tu rendras heureux ?

De Boimaster.



L E T T R E

*A M. de M. J. des M. sur un chemin des
environs de Beauvais.*

JE me flatte , Monsieur , que vous voudrez bien me donner quelques éclaircissements sur ce que vous m'avez dit dans un des petits voyages , que j'ai eu l'honneur de faire avec vous l'Automne passé. Vous m'apprîtes que le chemin , sur lequel nous étions alors , qui va d'Amiens à Beauvais , par Flers , Hardivilliers & Maulars , s'appelloit la *Chaussée de Brunehaut* , & avoit été fait par cette Reine.

D vj

Quoique je n'aie (par une ignorance inexcusable) qu'une légère teinture de l'Histoire de France , je me rappelai que Brunehaut avoit été Reine d'Austrasie , & que ce Royaume ne s'étendoit pas jusqu'à la Picardie. Dès ce premier moment , je n'ai point été de votre sentiment , mais comme j'ai trop de confiance en vos décisions pour vous répliquer , quand je ne suis pas sûr de la solidité de vos raisons , je me suis tû. Mes doutes ont fermenté , je n'ai pas pû y tenir ; vous connoissez toute ma tranquillité , quand quelque chose m'inquiète ; je crois devoir vous faire part du fruit de mes recherches.

Je laisse au tems , Monsieur , à vous contester le nom que vous donnez à ce chemin : ma cause est en bonnes mains ; il a rendu la chaussée impraticable aux voitures en differens endroits ; il y a lieu de croire que le nom ne s'en conservera plus long-tems que parmi les Historiens , car il y a près de deux cens ans , que l'on a substitué à ce nom celui de Chaussée du Roi dans les titres de plusieurs Terres des environs , & le nom de *Chaussée de Brunehaut* est généralement ignoré des payfans d'alentour. Au surplus , comme je m'intéresse fort peu au nom , je ne vous en dirai plus rien , je passe à l'Auteur du chemin , dont je suis bien plus en peine.

Je ne puis m'imaginer , Monsieur , que Brunehaut , toute bonne que quelques Auteurs s'efforcent de la rendre * , ait fait la dépense de meubler si magnifiquement les Etats de Chilperic , son beaufrere , dans le Royaume duquel ce chemin est enclavé ; j'ai beaucoup de raisons qui m'engagent à penser ainsi.

Suivant les meilleurs Historiens , les Romains ont fait faire les grands chemins connus dans la Gaule Belgique , sous le nom de *Chaussées de Brunehaut*. Bergier nous apprend , dans son excellente Histoire des grands chemins de l'Empire ** , qu' *Agrippa* , gendre d' *Auguste* , a fait faire quatre grands chemins , qui commençoient tous à Lyon ; que le plus long venoit au travers de la Bourgogne à Troyes , delà à Châlons , Reims , Soissons , Noyon , Amiens , & se terminoit au Port si célèbre d' *Issius*. Cet Auteur dit au même endroit qu'il y avoit nombre de chemins traversans , dépendans des plus grands ; comme branches de leur tronc principal , faits exprès pour faciliter le passage des armées de l'un en autre , en tous sens , & pour rendre les grandes Villes d'autant plus

* *Mariana Historia de rebus Hispania. M. de Cordemoi , Hist. de France.*

* *Liv. 1. chap. 29.*

communicables. Il cite autre part * un chemin qui venoit d'Autun à Paris , où se divisant il s'en alloit à Rouen d'un côté , & à Beauvais de l'autre.

Dès que j'ai eu lû ce passage , je me suis fortifié dans mes soupçons , j'ai songé que dès que les Romains avoient fait un chemin de Paris à Beauvais , à plus forte raison en avoient-ils fait un autre de Beauvais à Amiens qui étoit alors , je crois , plus considérable que Paris. En effet , ce qui engageoit les Romains à faire ces fameux chemins dans les Provinces éloignées de la Capitale , n'étoit pas tant l'ambition d'embellir l'Empire par ces monumens illustres , que d'être en état d'éteindre les séditions dans leur naissance , & de contenir les peuples dans le devoir , en faisant paroître tout à coup les légions respectables autant que respectées.

C'est surtout dans le Beauvoisis , vous en conviendrez , que ces précautions devoient avoir lieu. Les peuples de ce Pays avoient occupé Jules César assez sérieusement & assez long-tems , pour que ses Successeurs négligeassent les moyens de se conserver les droits que ce grand homme

* P. 533. édition de Bruxelles , 1728.

leur avoit acquis avec tant de peine. Il est certain, dit un Auteur du siècle passé *, que les Villes & Pays de Beauvoisis furent du nombre de ceux, dont le premier soin de Germanicus fut de s'assurer par le serment d'obéissance qu'il leur fit prêter à Tibere après la mort d'Auguste.

Par ces raisons, Monsieur, je crois très-vraisemblable que les Romains ayent fait, suivant leurs principes, un chemin de Beauvais à Amiens. Le Pere Menestrier fait mention ** de quatre chemins principaux, qui commençant aux portes de Lyon, s'élançoient aux extrémités des Gaules; on ne peut pas douter que ce ne soient ceux dont parle Bergier: mais dans le détail que le sçavant Jesuite donne de leur direction, il en cite un qui mène de Lyon à l'Océan par le Beauvoisis & le Pays d'Amiens. Ce chemin paroît être le même que Bergier a conduit par Reims, Soissons, Noyon, &c.

Pour accorder ces deux chemins, je ne vois d'autre moyen que de supposer que le chemin, dont parle le Pere Menestrier, est composé, 1°. d'un chemin qui menoit de Lyon à Autun; l'importance de chacune de ces deux Villes permet bien de

* *M. Loisel, Mém. du Beauvois.*

** *Hist. Consulaire de Lyon.*

croire qu'il y avoit entr'elles une communication immédiate, surtout si l'on songe que les Romains ne s'épargnoient pas ces utilités.

2°. De celui qui venoit d'Autun à Beauvais, en passant par Paris.

3°. D'un autre qui alloit de Beauvais à Amiens, en passant par Paris. Cette route n'est pas plus longue, que celle que Bergier nous présente. Pour moi je l'aimerois mieux, car elle me semble bien favorable à mon sentiment.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, vous avouerez que si je trouve entre Amiens & Beauvais une chaussée, qui porte différens caractères de celles que les Romains appelloient *aggeres Militares*, elle formera, avec tout ce que vous venez de lire, un corps de conjectures qui n'est point méprisable. Le chemin qui conduit d'Amiens à Beauvais par Flers, Hardivilliers*, & Maulars, est dans plusieurs endroits relevé de dix pieds & davantage, au-dessus des terres voisines; il est tracé assez directement, & les lisières sont assez parallèles;

* Je sçais assez la Topographie de ce Canton, pour être instruit que ce chemin ne passe pas précisément par Hardivilliers, & qu'en venant d'Amiens, on laisse ce Village à gauche; mais il en est si près que je crois que vous ne releverez pas cette faute.

d'ailleurs il a conservé dans plusieurs Cartes , & dans la mémoire de plusieurs personnes , le nom de *Chaussée de Brunehaut*.

Ces différentes particularités lui donnent, selon moi, beaucoup de rapport avec ce que Bergier écrit des chemins des Romains dans la Gaule Belgique , au dix-septième chapitre du second Livre de son Histoire.

Quant à ce qui peut fonder votre sentiment , voici , Monsieur , ce que j'ai trouvé : Bergier , car c'est toujours à lui que j'ai recours , nous rapporte , mais sans paroître y ajouter beaucoup de foi , l'extrait d'une vieille Chronique * , où il est dit que Brunehaut a fait faire le chemin qui va de Cambrai à la mer , par Arras & Terouenne. Le Pere Daniel ** accorde de plus à la Reine Brunehaut , d'avoir fait rétablir les chemins de la Gaule Belgique , qui portent son nom. Malgré le témoignage respectable de cet Auteur , je ne puis me persuader que cette Princesse ait fait travailler à des chemins qui lui étoient étrangers. Je veux bien croire qu'elle a donné ses soins pour l'amélioration des différentes parties de ces chemins qui passoient dans ses Etats , mais on ne doit pas

* P. 104.

** *Hist. de France.*

pour cela lui attribuer la gloire d'avoir fait le reste. Ce seroit prendre une partie pour le tout, cette licence est trop forte ici ; vous sçavez qu'il n'y a que. . . .

Pictoribus atque Poëtis

Quid libet audendi semper fuit aqua potestas.

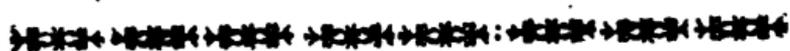
Je vous ai promis de ne vous plus rien dire sur le nom que vous donnez à notre chemin, mais permettez-moi de vous prier de lire les chapitres 26 & 27 du Livre de Bergier ; vous y verrez que différentes Fables ont pû faire donner à ces chemins le nom de Brunehaut, & que différents monumens, que la Princesse de ce nom a laissés, ont beaucoup contribué à faire croire qu'elle étoit l'Auteur des chemins.

J'ai crû, Monsieur, devoir faire insérer cette Lettre dans le Mercure, parce que vos occupations si relatives au bien Public, ne vous permettant pas toujours de satisfaire votre inclination à obliger, j'ai crainé que vous n'ayez pas le tems de me répondre, & j'ai espéré que quelqu'autre s'en chargeroit. Il est cependant vrai que j'ai compté sur toute votre indulgence, pour commencer un combat, pour lequel je ne suis peut-être pas suffisamment armé. Quoiqu'il en soit, vous devez être persuadé,

que c'est uniquement dans la vûe de m'instruire ; que j'ai cherché des raisons contre votre sentiment , & que l'esprit de contradiction n'y a eu aucune part .

J'ai l'honneur d'être , &c.

B. D. Gr. . . . l, E. e. e. d. l. M. à Beauvais.



SOLUTION de la Question , proposée dans le Mercure de Mars , p. 109.

M Use , y pensez - vous bien ? Quelle est donc votre audace ?

Arrêtez . . . quoi ! vous qu'un rien embarrasse,
Vous voulez aujourd'hui dans une question
Vous mêler de donner votre décision ?

On ne vous fera point de grace ,
Je vous en avertis ; prenez bien garde à vous.

De la gent habitant le Parnasse ,
Le naturel n'est pas fort doux ;
Leur œil voit un défaut ? Rarement il le passe.

Mais las ! quel est votre maudit penchant ?
Vous vous moquez de cette remontrance ;
Eh bien , faites connoître à tous votre ignorance.
Ce que c'est qu'une fille ! on ne peut un moment ,
Même pour son honneur , la contraindre au silence.

92 MERCURE DE FRANCE.

Définissons le songe auparavant :

Le songe n'est qu'un jeu de la nature ,
Ou , si je ne me trompe , une simple imposture

Qui naît de l'affoupissement ;

Auquel jamais homme en ce cas

Ne prit de part : je le prouve & l'assure.

On rêve tous les jours de gens qu'on n'aime pas.

Or suivant ce principe , & partant de ce pas ,

Quelle gloire Tircis tireroit-il d'un songe ,

Pendant la nuit à Thémire inspiré ?

Aucune. Quelqu'il soit , c'est toujours un men-
songe.

Mais lorsque du sommeil son esprit retiré

Est à lui-même entierement livré ,

Le songe alors qu'elle suppose ,

Par l'amour seul est suggéré ,

Et comme librement , à sa tête , à son gré ,

Elle l'ajuste & le compose ,

Il est certainement la marque du plaisir ,

Que son ame ressent à s'en entretenir.

Je ne crois pas du moins que ce soit autre chose.

Ce dernier pour Tircis est donc le plus flatteur.

Je peux bien être dans l'erreur ,

Mais quant à moi , voici ce que je pense ;

Je ne me pique point d'une vaine science ;

Je me soumetts , fais mon juge , Lecteur.

Hélas ! si mon Iris , dont la rigueur m'accable ,

M'en faisoit un jour un semblable ,
 Quels présages heureux ! quel espoir ! quel bon
 heur !

J. F. Guichard,

Du premier Avril 1749.



*REMARQUE adressée à M. Remond
 de Sainte Albine , à l'occasion de la nou-
 velle Notice de l'Artois.*

J'Ai lû aujourd'hui , Monsieur , tous les
 Journaux qui ont paru à Paris le pre-
 mier du mois. Je ne puis vous dire positive-
 ment, dans lequel de ces Ecrits périodiques
 j'ai apperçu un éloge de la Notice du Pays
 d'Artois , avec une petite restriction. Cet
 ouvrage , qui paroît depuis quelques mois,
 est , à ce que l'on dit , de M. Bultel , se-
 cond Président du Conseil d'Artois , le-
 quel en peu de mots a fourni la connois-
 sance dont on avoit besoin , d'une Pro-
 vince assez étendue. La restriction, dans les
 louanges que le Journaliste donne à l'Au-
 teur , ne doit lui faire aucune peine ; on
 ne lui reproche point de lourdes fautes ,
 ni aucune méprise importante : mais seu-
 lement de n'avoir pas marqué , en parlant

de la Ville d'Arras , que le Roi Louis XI. étant devenu maître de cette Ville , ordonna qu'on l'appellât dans la suite d'un autre nom : sur quoi le même Journaliste fait la réflexion , qu'il est plus facile aux Rois de prendre des Villes que de réussir à en faire changer le nom , parce qu'effectivement le nom que Louis XI. voulut substituer à celui d'*Arras* , n'a pas eu cours ; ou que s'il l'a eu , ç'a été durant fort peu de tems. Mais n'admirez-vous pas, Monsieur, avec moi , que le Journaliste , qui veut relever dans l'Auteur de la Notice une faute d'omission , en commet une autre dans le sujet même dont il s'agit ? Il dit que Louis XI. donna ordre , que la Ville d'Arras fût désormais appelée *Merveille* ; où a-t'il pris cela ? J'ai toujours oui dire que le nom que ce Prince voulut lui donner , étoit *Franchise*. Quelques Historiens imprimés l'ont déjà remarqué , & si j'ai bonne mémoire , je pense que M. de la Bruere a publié dans le *Mercure* , il y a trois ans , un morceau où il en est fait mention : au moins l'ai-je lû , il y a nombre d'années , dans une Lettre d'un Sçavant d'Arras à M. l'Abbé Lebeuf , ou dans une de cet Abbé à ce Sçavant. Je n'ai pas sous la main le Pere Daniel , mais j'ai quelque souvenir qu'il dit aussi , que c'est

le nom de *Franchise* que le Roi Louis XI. voulut faire porter à la Ville d'Arras, & que l'on a des Actes de son tems, dans lesquels en effet elle est désignée sous ce nom.

Si vous souhaitez, Monsieur, que ceux qui auront lû le même Journal d'Avril que moi, ne restent pas long-tems dans l'erreur, il dépendra de vous d'insérer au plutôt dans le vôtre, le petit Mémoire que je prends la liberté de vous envoyer.

Ce 9 Avril 1749.



E P I T R E

A M. Bouguer, de l'Académie Royale des Sciences de Paris & de celle de Bordeaux, sur la nouvelle & sçavante Relation de ses voyages dans l'Amérique Méridionale. Par M. des Forges Maillard, Associé des Académies Royales des Belles-Lettres d'Angers & de la Rochelle, & son Compatriote.

Reine du Pinde, éclatante Uranie,
Vole embrasser Bouguer, ton nourrisson,
Linx clair-voyant, dont le vaste génie
Connoît du Ciel le cours & la façon,

Autant & mieux que sa propre Patrie,
 Et mariant pratique & théorie,
 En fait à tous l'infailible leçon.
 Subtils esprits des bords de la Tamise,
 Sçavante part d'un peuple généreux,
 Indépendant, brave peuple qui prise,
 De liberté puissamment amoureux,
 Plus que son sang, courage, honneur, franchise &
 Fiers Espagnols, de sa noble entreprise
 Nobles rivaux, qui passâtes les mers !
 Sçavans, épars dans l'immense Univers !
 Lisez Bouguer, puîsez dans ses voyages
 Un jour nouveau, dites dans vos concerts,
 Dieu fit d'un mot ses sublimes ouvrages.
 Sage & hardi, volant au haut des airs,
 Bouguer les suit, & vainqueur des nuages,
 A nos regards il les a découverts.
 Breton fameux, on m'a pourtant sçû dire,
 Qu'en tapinois, jaloux cherchoient à nuire
 A tes progrès ; n'en conçoit nul souci.
 Pour l'écartier, le conte que voici,
 Ami très-cher, te doit certes suffire.
 Quand en ces lieux science descendit
 Des clairs manoirs du céleste Empirée,
 Son pur éclat soudain se répandit,
 Et des humains elle fut adorée.
 Mais de ses flancs en défaits seconds ;

L'Enfer

L'Enfer pouffant fumée & tourbillons,
 Pour l'offusquer envoya Jalousie,
 De lui porter les plus terribles coups,
 Sous beau maintien, de vif espoir faisie:
 Qu'arriva-t'il de son aigre courroux?
 Nombre de gens, dont le regard volage
 Ne s'étoit onc sur Science arrêté,
 L'examinant, lui rendirent hommage,
 Utilement épris de sa beauté.
 Science ainsi, grace à son adverfaire,
 Dont le flambeau d'exacte vérité
 Fit éclipser le projet téméraire,
 Vit des mortels, avec sincérité,
 Son Temple auguste encor plus fréquenté.

~~*****~~

EPIGRAMME

Du même Auteur.

SI les injures que tu dis
 Des vers, dont je m'amuse au bord de ce rivage,
 Rendoient les tiens meilleurs, on te diroit, écris,
 Allons, ferme, Lubin, courage,
 Tu veux te faire un nom, il n'importe à quel prix.
 Mais il en advient autre chose,
 Comme quand le tardif & gluant limaçon,
 Tirant ses yeux cornus hors de son capuchon,
 E

98 MERCURE DE FRANCE.

S'efforce de grimper pour atteindre la rose,
Que de ses longs assauts défend maint piqueron.

Chacun en rit, la bouche close.

Où dit avec un plaisant ton,

Regardons s'enfilet ce brave limaçon.



*EXTRAIT d'une Lettre de M. Euler,
Professeur de Mathématiques, & Académicien de l'Académie Impériale de Petersbourg, à M. Wetstein, Chapelain & Secrétaire de S. A. R. le Prince de Galles, touchant les découvertes des Russiens au Nord-Est de l'Asie.*

Puisque vous voulez, Monsieur, être informé d'une manière plus particulière, des expéditions que les Russiens ont faites au Nord & au Nord-Est de l'Asie, je m'en vais vous apprendre tout ce qui en a pû parvenir à ma connoissance. Quoique je sois charmé de vous donner dans ces observations quelque lumière au sujet du passage qu'on cherche actuellement par la *Baye d'Hudson*, je serois en même tems fâché que l'opinion du Capitaine Behring (qui croyoit que la nouvelle Terre qu'il avoit découverte, étoit jointe à la Californie) nous fit douter du

OCEAN SEPTENTRIONAL

Dont les Côtes découvertes par les Russes sont étendues en Longitude 85 dans l'ouest



succès d'une aussi glorieuse entreprise que celle que l'on tente actuellement par l'Ouest, & je voudrois que nous fussions convaincus de la vérité par quelque heureuse découverte. Quoiqu'il en soit, vous ferez peut-être bien aise d'apprendre les raisons sur lesquelles Behring a fondé ses conjectures, nonobstant les objections que vous m'avez faites à ce sujet, & que vous avez bien voulu me communiquer.

Or premierement, le Capitaine Behring avoit découvert une nouvelle Terre, à la distance vers l'Est de cinquante milles d'Allemagne du Kamschatka, & il a été fort loin en la côtoyant, mais je ne sçautois dire précisément jusqu'où. Or de cela seul, il paroît qu'il y a une diminution ou accroissement à faire en longitude de trente degrés ou environ: c'est tout ce que vous supposez être entre le dernier Cap de la Californie vers l'Ouest, & l'extrémité la moins avancée de cette Terre nouvellement découverte vers l'Est.

Secondement, Behring a observé une éclipse de Lune à Kamschatka, d'où il a conclu que cet endroit est plus avancé vers l'Est, qu'il n'est marqué dans aucunes Cartes, & que pour le représenter comme il faut, il seroit nécessaire de le transporter dans l'autre hémisphère de la Mapped

E ij

monde, puisque sa longitude est de plus de 180 degrés à l'Est de l'Isle-de-Fer. Ainsi les nouvelles Terres que Behring a découvertes, s'approchent considérablement du dernier Cap de la Californie, & semblent ne s'en éloigner que de peu de degrés. Tout ce que nous pouvons donc encore esperer, seroit que dans l'endroit inconnu il se trouvât un détroit par lequel la mer pacifique pût communiquer avec la Baye d'Hudson, mais si on ne trouve pas un semblable passage, il en faudra conclure que quand même on pourroit s'avancer par la Baye de Hudson, & pénétrer plus loin qu'on n'a été jusqu'ici vers l'Ouest, le détroit que l'on cherche, ne se trouveroit en ce cas que dans la mer glaciale, d'où il s'ensuivroit qu'on ne pourroit plus passer dans l'Océan pacifique, que par le voisinage de Kamschatka. Or ce chemin seroit trop long, & même trop dangereux, & on ne pourroit peut-être le parcourir pendant le cours d'un Eté.

J'ai bien de la peine à croire que les Russiens publient jamais les particularités de leurs découvertes, soit de celles qui ont été faites du Kamschatka vers l'Amérique, soit de celles qui ont été faites sur les côtes Septentrionales de l'Asie; & ce n'est que d'une maniere vague & générale

que j'ai pû apprendre le succès de cette dernière expédition. Au reste ce que je vais vous dire, m'a été communiqué du Collège de l'Amirauté par ordre de la Cour, pour en faire usage dans la Géographie de Russie, que j'étois alors chargé de dresser.

Voici donc le détail de leurs différentes expéditions. Les Moscovites passèrent dans de très-petits vaisseaux entre la nouvelle Zemble & le Continent, vers le milieu de l'Eté, lorsque la mer étoit ouverte. La première expédition fut en partant du fleuve *Oly*, mais à l'entrée de l'Hyver les vaisseaux se retirèrent à l'embouchure de la *Jeniska*, d'où ils retournerent en mer l'Eté suivant, pour s'avancer davantage vers l'Orient; ce qu'ils firent jusqu'à l'embouchure de la *Lena*, où ils se retirèrent pour y passer l'Hyver.

La troisième expédition fut du fleuve *Lena* jusqu'au Cap Nord-Est de l'Asie; c'est ici qu'ils ont perdu plusieurs de leurs Bâtimens, & une grande partie de leurs matelots, jusqu'à ne pouvoir plus s'avancer, ni faire le tour, pour arriver à *Kamschatka*.

Mais on fit réflexion pour lors qu'une autre entreprise seroit assez inutile, parce que *Behring* avoit fait le tour de ce Cap, en montant au Nord du *Kamschatka*.

E iij

Pour revenir au passage ouvert par le Weighats , quoique les Russiens n'ayent pas essayé de faire le tour de la *nouvelle Zemble* , cependant ils ont passé entre ce pays & la côte de l'Asie ; & comme les Hollandois ont découvert autrefois les côtes Septentrionales de la nouvelle Zemble , nous pouvons être assurés que cette Terre est véritablement une Isle.

~~~~~

## V E R S

*A Madame du Boccage , par J. F. Guichard.*

Sçavante & belle du Boccage ,  
 Digne de l'immortalité ,  
 Qui par un élégant \* ouvrage ,  
 Qu'Apollon lui-même a dicté ,  
 Vous êtes attiré l'unanime suffrage  
 Du Public enchanté !  
 Vous dont l'esprit profond & le brillant génie  
 Répand sur tout une grace infinie ;  
 Qui déployez dans vos vers les trésors  
 D'une juste & douce harmonie ,  
 Et qui d'Orphée égalez les accords ,  
 Accords , dont autrefois la Thrace fut ravie ;

\* *Le Poëme du Paradis terrestre.*

Permettez qu'en ce jour ,  
 Conduit , soutenu par l'Amour ;  
 Ce Dieu que depuis peu je connois , je révère ;  
 De tous vos charmes ravissans ,  
 Et de mes tendres sentimens  
 Je trace une image sincère.

Mais que dis-je , insensé ! Vaut-il pas mieux se  
 taire

• Que de saisir ces premiers mouvemens ?  
 Car quelque grande , hélas ! que soit cette ma-  
 tière ,

Le succès est douteux , le dessein téméraire.

Il n'appartient qu'à ces maîtres de l'Art ,  
 Qu'un jugement solide éclaire ,  
 De courir dans cette carrière.

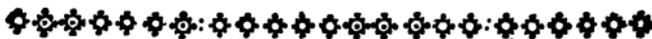
Pour moi , qui n'ai qu'un cœur sans fard ,  
 Et dont le fol esprit ne sçut jamais rien faire ,  
 Je me tais. A ma Muse , & badine & légère ,  
 De tels sentiers sont inconnus.

De plus , pour peindre une Vénus ,  
 Il faudroit emprunter le pinceau d'un Homère ,  
 Et pour représenter au naturel l'ardeur  
 De ce feu dévorant , dont le progrès rapide  
 Signale le pouvoir du mérite enchanteur ,  
 Qui de tout tems en vous réside ,  
 Il faut la plume d'un Ovide.

Admirateur zélé de vos nobles écrits,  
 Souffrez que je vous offre ici ce foible hommage,  
 Regardez-le comme le gage  
 D'un tendre cœur, de vos talens épris,  
 Et si ces vers, mes premiers fruits,  
 Avoient l'heureux don de vous plaire,  
 Je ne demande, en \* Philosophe austère,  
 Qu'un seul de vos regards pour prix.

\* *L'Auteur fait son cours de Philosophie.*

*Du 26 Mars 1749.*



## E P I T R E

*A Mademoiselle Brillant \*.*

**E**leve de Thalie, & rivale des graces,  
 Qui par un souris enchanté  
 Sçais l'art d'enchaîner sur tes traces  
 Les desirs & la liberté,  
 Les soupirs avec la gayeté!  
 O toi, jeune & charmante Actrice,  
 Qui, quittant un Théâtre à tes yeux limité,

\* *Mlle Brillant est connue à l'Opera Comique par ses graces & ses talens, a reçu les mêmes applaudissemens à la Comédie, & est une des premieres Actrices de la Prouinse,*

Trouvas Thalie à tes desirs propice ;  
 Te fis un jeu que l'instinct t'a dicté.  
 Adorable Brillant , reçois le juste hommage  
 D'un cœur , l'écho du sentiment.  
 Des regrets du public que ces vers soient le gage :  
 Pourquoi ne puis-je, hélas, les prouver autrement ?  
 Tu pars ; à ton dessein j'applaudis en pleurant ;  
 La gloire , l'intérêt , tes amis le conseillent.  
 L'Anglois , utile admirateur ,  
 N'est pas toujours sombre & rêveur ;  
 Les charmes , les appas , les talens le réveillent ;  
 Je le vois t'applaudir de ces stoïques mains ,  
 Qui savent & louer & payer le mérite :  
 Il reconnoît en toi des *Ophils* , des *Gaussins*  
 L'art séduisant ; il l'anime , il l'excite.  
 L'Amour , ton astre protecteur ,  
 Accroît l'illusion , s'empare de son cœur ,  
 Et déridant son sens froid léthargique ;  
 Etouffe , en souriant , la voix de la critique.  
 Vas donc ; suis ton destin ; rien ne peut t'arrêter ;  
 Comble les vœux de l'Angleterre ,  
 Montre-lui Vénus & Cythère :  
 Louis fut fait pour la dompter ,  
 Et ton destin est de lui plaire.  
 Mais tu ne te dois pas toute entière aux Anglois ;  
 Reviens ensuite au sein de ta Patrie ,  
 Vers cette Nation polie ,

Ces charmans & iegers François.  
Viens à Paris ; rends lui la *Quinault* & ses charmes,  
Son goût , son esprit , son talent ;  
Ou plutôt sensible à nos larmes ,  
Viens à Lyon nous rendre *la Brillant*.

*De Lyon , ce 29 Mars 1749.*

On a dû expliquer l'Enigme & les Logogryphes du Mercure d'Avril par *Imprimerie , Timpanon & Ecritoire*. On trouve dans le premier Logogryphe *Paon , Pantin , matin , Jo , Po , Pan , Taon , Pont , nom , timon , point , Pin , Ponent , Mont , pot , pain ; main , ton , pion , ami , nain*. On trouve dans le second , *Roi , terre , or , être , cor , roc , cri , Ere , oye , cire , re & ire*.



### E N I G M E .

**J**'Ai de tout tems été dans le tonnerre ,  
Je n'ai pourtant jamais été dans l'air :  
Jamais on ne me vit en terre ,  
Ni jamais aussi dans la mer :  
Ami Lecteur , si tu veux me connoître ,  
Ne me faut pas chercher dans la clarté ,  
Mais tu pourras me voir paroître ,  
En cherchant dans l'obscurité.

---

**L O G O G R Y P H E.**

**J**E suis un être incomparable ;  
 Qui fournit aux mortels l'utile & l'agréable  
 En tous lieux , en toute saison.  
 On trouve aisément dans mon nom  
 L'oiseau qui des Romains sauva la Ville prise ;  
 Ce qui conduit nos pas à notre guise :  
 Ce qui donne de la saveur aux mets :  
 Ce qui retient & règle les sujets :  
 D'un insecte étranger l'inimitable ouvrage ,  
 Dont on fait des habits pour tout tems , pour tout  
 âge :  
 Ce qui reste d'un corps dont on ôte la chair :  
 Un excellent poisson de mer ,  
 Assez commun , & de platte apparence ;  
 Une agréable fleur , l'ornement de la France ,  
 Et de plus un terrain tout environné d'eau ;  
 La liqueur que le vin dépose en un tonneau ;  
 Enfin , pour tout vous dire avec franchise ,  
 Le mot , qui me désigne , est d'usage à l'Eglise.

**A U T R E.**

**S**ouvent le hazard me produit ;  
 Souvent je nais de la prudence :  
 J'ai part au bien , au mal : ce fut mon existence

E v j

Qui fit Cromwel ce qu'on le vit.

Sept de mes pieds , Lecteur , forment un Général ;

Victime de l'Amour , & dont le sort fatal

Devroit à tout Guerrier être un exemple utile :

Avec ces mêmes pieds , sans être fort habile ,

Par un seulement transposé ,

Je fais paroître une beauté ,

Dont Rome admira la sagesse ,

Et qui n'eut jamais de tendresse

Que pour son époux bien-aimé.

On trouve dans mon tout trois Villes , dont

J'Histoire

A consacré les noms au Temple de Mémoire ,

L'une où Sertorius , par un cruel destin ,

Expira sous les coups d'un barbare assassin ;

L'autre servit d'azile au brave Aristomène ,

Et la troisième fut le refuge d'Eumène ;

Deux Poètes François ; un célèbre Orateur ;

Ce Prince , de Padouë illustre Fondateur ;

Deux Héroïnes de la Fable ;

Objet à nos yeux admirable ;

Enfin ce métal précieux ,

Du regne de Louis symbole glorieux.

*Par M. de Laneveré , ancien Mousquetaire du Roi , à Dax.*

## A U T R E.

**E**Nnemi déclaré de tout le genre humain,  
 Contre tous les défauts je déclame sans cesse :  
 Je ne puis me livrer à la moindre carelle :  
 On ne remarque en moi qu'un air sombre & cha-  
 grin.

Mon tout est de dix parties,  
 Qui, l'une à l'autre assorties,  
 Peuvent offrir sens differens.

*Primo* : 5, 2, 10, 7, sans cesse je démens

Tout ce que l'on avance.

9, 4, & 3, ornement de la danse ;

7, 4, 2, 3, 8, 5, don que le Créateur

A fait à l'humaine nature ;

4, 1, & 10, essence pure,

Destinée à jouir du plus parfait bonheur.

7, 10, 9, 8 & 3, l'on me croit nécessaire

Après un long travail.

9 joint à 8, le plus précieux métal ;

4, 2, 1, 10 & 7, est la plus grande affaire,

Qui de notre jeunesse occupe le loisir.

9, 4, 2, & 5, le soutien de la vie.

3, 4, 5, 6, & 10, souvent pour le plaisir

Je vois que l'on m'oublie.

4, 1, & 2, sûr dans la confidence.

2, 7, & 10, transport, fureur,

Qu'excite en nous la moindre offense ;

# FIG MERCURE DE FRANCE.

9, 4, 7, 2, & 3, jadis un ravisseur

Funeste à sa famille.

9, 4, 5, 2, 10, 7, avec moi femme & fille ;

Quoique singulier ornement,

Acquiert un nouvel agrément.

Ah ! c'est assez ; Lecteur , je te ménage ;

Pouvant encor former mainte opération.

Oui , je résiste à la tentation ,

Mais souviens-toi , que ma première image

T'offre un mortel , hai & redouté ,

Et le fléau de la Société.

*Fr. Roch.*

*De Rouen , le 3 Mars 1749.*

## LOGOGRAPHUS.

**S**æpè jocos, etiam tristes inimica querelas  
Sæpe gero. Septem ex membris tria detrahe pri-  
ma ;

Præpetibus pennis nunquam reditura volabo.

Ultima præposito restent tria membra secundo ;

Segnes efficio segnis. Nunc cautus easdem  
Litterulas alio converte bis ordine ; primum

Me tulit Andinum tellus Saturnia vatem.

Sum tibi deinde puer, flammâ metuendus & arcu ;

Non te detineam præscriptis legibus ultra ;

Ecce potes campo spatium liber aperto ;

Isacidas ego rex volui disperdere ; pœnas  
 Ipse dedi miser , heu ! mediis oppressus in undis :  
 Sum locus, unde graves, cœsis lactentibus, olim  
 Auditi gemitus. Nunc post data munera pacis  
 Europæ toti noster non ingruit horror.

*L. C. de S. d'Angers.*



NOUVELLES LITTERAIRES ,  
 DES BEAUX-ARTS, &c.

**M**EROPÉ, Tragédie. Par M. *Clement*.  
 A Paris, chez *Prault*, fils, Libraire,  
 Quai de Conty, vis-à-vis la descente du  
 Pont-neuf, à la Charité, 1749. Avec Ap-  
 probation & Permission du Roi.

M. *Clement* avoit presque fini le troisié-  
 me Acte de sa Tragédie, lorsqu'il apprit  
 par M. le Marquis *Maffei*, que M. de *Vol-*  
*taire* traitoit le même sujet. » J'étois trop  
 » avancé & trop peu raisonnable, dit no-  
 » tre Auteur dans sa Préface, pour avoir  
 » le courage de reculer : je poursuivis donc,  
 » & crûs avoir achevé quelques mois  
 » après, si bien que j'eus la témérité de lire  
 » ce premier essai chez une Dame illustre  
 » par la délicatesse de son goût & le choix  
 » de ses amis. M. de *Fontenelle*, toujours &

» peut-être trop porté à encourager l'ap-  
 » parence des talens, se trouva chez elle  
 » ce jour-là, & tous deux m'écouterent  
 » avec tant de bonté, que le sieur du Fres-  
 » ne, qui étoit présent, n'hésita point à  
 » me demander une lecture pour l'assem-  
 » blée des Comédiens François. Ceux-ci  
 » n'eurent garde d'être si indulgens : ils  
 » virent une partie des défauts de ma Pié-  
 » ce, & m'en dirent naïvement leur pen-  
 » sée. Je sentis qu'ils avoient raison, & je  
 » résolus d'oublier mon ouvrage, pour y  
 » revenir quelque jour de sang froid, s'il  
 » étoit possible. . . . Il n'est pas étonnant,  
 » ajoûte modestement M. *Clement*, qu'un  
 » jeune homme de vingt-quatre ans, qui  
 » en avoit employé douze ou treize \* à  
 » l'étude du Grec, de l'Hébreu, du Droit  
 » naturel & de la Théologie, transplanté  
 » tout-à-coup d'un pays de bonne & pres-  
 » que toujours solide littérature, dans le  
 » séjour des Arts de toute espee, & sur  
 » tout des plus délicats & des plus recher-  
 » chés, y eût débuté par faire de mauvais  
 » vers qu'il croyoit excellens.

Après avoir laissé reposer sa Tragédie  
 pendant un an, le jeune Poëte se remit à  
 l'ouvrage, & son nouveau travail fut aussi  
 long que le premier l'avoit été peu, mais

\* Par une inattention singuliere, l'Imprimeur, au  
 lieu de treize, a mis vingt trois.

cependant, à ce qu'il nous assure, il eut achevé sa Pièce avant que celle de M. de *Voltaire* fût jouée. Sans doute M. *Clement* s'est long tems flatté que les Comédiens représenteroient la sienne, & c'est apparemment la raison pour laquelle il a différé de la faire imprimer.

La Fable de son Poëme porte en général sur les mêmes fondemens que celle de M. de *Voltaire*, & par conséquent que celle de M. le Marquis *Maffei*, mais la marche de l'action est différente. M. *Clement* avoit qu'il a crû devoir prendre soin de reculer les événemens, » afin de ménager » l'intérêt, & de ne pas d'abord pousser la » gradation aussi vivement qu'il auroit pû. Au reste il se repent de n'avoir fait paroître qu'au troisiéme Acte le fils de Mérope, lequel, de même que chez M. de *Voltaire*, a reçu sous le nom d'Egiste l'éducation d'une condition privée. Notre Auteur n'est pas moins fâché d'avoir fait interroger le Prince par le Tyran plutôt que par la Reine. » J'ai préféré, dit-il, une variété mal entendue; je me suis réservé pour » le quatriéme Acte; j'ai voulu me ménager » une plus belle suite de mouvemens pour » la grande entrevûe de la mere & du fils; » j'y ai réussi peut être, mais je me suis » coupé un bras pour donner plus de vi-

» gueur à l'autre. Il avoue aussi que n'ayant  
 osé tenter de se tenir dans la même simpli-  
 cité que *M. de Voltaire*, il a mieux aimé  
 s'appuyer d'un épisode d'amour, que de  
 risquer de ne pouvoir fournir cinq Actes.  
 » C'est au Lecteur, continue-t'il, à déci-  
 » der si cet épisode est bien lié au sujet,  
 » s'il prend quelque chose sur l'objet prin-  
 » cipal, s'il en affoiblit ou s'il en favorise  
 » l'impression, enfin si j'ai eu raison d'es-  
 » perer qu'il me produiroit au plus beau  
 » moment de la Pièce une reconnoissance  
 » plus heureuse, plus neuve, de plus grand  
 » effet, & frappant plus de coups que cel-  
 » le que *M. de Voltaire* a empruntée de  
 » *M. Maffei*. L'Amante que *M. Clement*  
 donne à Egiste, est Ismene, fille d'Euris-  
 thene, Roi de Laconie. Ainsi que le fils  
 de Mérope, elle a été élevée dans l'igno-  
 rance des parens dont elle est née. Le ha-  
 zard a voulu que les personnes à qui ce  
 Prince & cette Princesse ont été confiés,  
 choisissent le même lieu pour asile; & des  
 assassins ayant attenté à la vie d'Ismene,  
 Egiste lui a conservé le jour. Un service  
 si important n'a pas permis à Ismene de  
 refuser au jeune Prince un cœur, qui de-  
 puis long-tems n'avoit que trop de pen-  
 chant à se donner à lui. Euristhene, uni  
 à Mérope par les liens du sang, & instruit

que le légitime héritier du Trône de Messene respire encore, se détermine à lui faire épouser sa fille. Dans ce dessein, il envoie cette Princesse à Mérope, & il charge en même-tems trois cens Laoniens de se rendre secrètement à Messene, pour tenter de la délivrer du Tyran qui l'opprime. Ismene reconnoît son amant, & au lieu que dans la Tragédie de M. de Voltaire ce Prince est attaché par son Gouverneur à la mort, c'est par le secours de la fille d'Euristhene qu'Egiste est reconnu de Mérope, dans le tems que cette Reine se prépare à le sacrifier.

Bien des gens taxeront de témérité la hardiesse de publier une Mérope après celle de M. de Voltaire. Quelques-uns même condamneront l'ouvrage de M. Clément, sans le lire. Pour nous, sans comparer les deux Tragédies, nous ne craindrons point de dire qu'il y a dans la nouvelle diverses choses dignes d'éloges. Elle a certainement des défauts. L'aveu qu'Ismene, sans aucune nécessité, fait à Mérope dans la seconde Scène du second Acte, doit paroître indécent & peu vrai-semblable. On pourroit désirer que le dénouement de la Pièce fût plus clair. Partout la diction n'est pas également élégante & correcte, mais en général la conduite de ce Poëme

n'est pas à beaucoup près sans art, & les Juges équitables remarqueront dans les détails plusieurs vers heureux. Le plus grand tort de M. *Clement* est de se trouver en concurrence avec un rival aussi redoutable que le fameux Auteur de la *Henriade*.

Nous avons annoncé dans le dernier *Mercur*, que les Libraires Etrangers, & ceux de Provinces, qui voudroient avoir des Exemplaires de la nouvelle *Méropé*, étoient priés par l'Auteur, de s'adresser directement à lui. Sa demeure est chez *Ringard*, Baigneur, dans la rue de *Guene-gaud*.

RECHERCHES sur les causes particulières des Phénomènes Electriques, & sur les effets nuisibles ou avantageux qu'on peut en attendre. Par M. l'Abbé *Nollet*, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, de l'Institut de Bologne, & Maître de Physique de Monseigneur le Dauphin. A Paris, chez les freres *Guerin*, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin, 1749. Avec Approbation & Privilège du Roi.

Dans un Mémoire que M. l'Abbé *Nollet* lut en 1745 à l'Académie des Sciences, ce Sçavant avoit proposé, comme la cause générale des Phénomènes Electriques,

l'effluence & l'affluence simultanées d'une matiere fluide, très-subtile, présente partout, & capable de s'enflammer par le choc de ses propres rayons. Depuis, il s'est appliqué particulièrement à examiner si cette théorie pourroit servir à rendre raison, non-seulement des principaux Phénomènes, mais encore à expliquer leurs circonstances, & les effets qui en dépendent. Ce nouveau volume est le fruit de cet examen.

M. l'Abbé *Nollet* partage son Ouvrage en cinq Discours, dont chacun a son objet particulier.

Le premier contient des réponses à quelques Auteurs qui ont écrit sur l'Electricité, & qui ont attaqué la Théorie de notre Académicien, ou contredit les faits qu'il a publiés ou adoptés.

A mesure qu'il s'éleve de nouvelles Ecoles d'Electricité, les contradictions se multiplient de jour en jour, M. l'Abbé *Nollet* remarque qu'il seroit peut-être juste, mais qu'il n'est pas possible d'interdire cette étude, ou la liberté d'écrire sur cette matiere, aux personnes qui s'en acquittent mal. Il pense qu'il est du moins à propos de leur indiquer les sources d'erreur qu'on doit éviter, & c'est ce qu'il a tâché de faire dans le second & dans le troisième Discours. Après avoir examiné dans l'un tous

les signes par lesquels on juge de l'Electricité & de ses differens degrés de force , & avoir fait voir par des exemples , que chacun de ces signes , s'il étoit consulté séparément des autres , seroit capable de nous faire prononcer des jugemens peu exacts , il se propose de faire connoître dans l'autre les circonstances qui augmentent ou affoiblissent la vertu électrique.

On verra dans le quatrième & le cinquième Discours , les recherches que M. l'Abbé *Nollet* a faites pour découvrir quels changemens on peut craindre ou espérer de causer dans les corps en les électrisant. Il a porté ses épreuves sur ceux qui ne sont pas organisés , comme sur ceux qui le sont , & sur les liquides , comme sur les solides. Son principal dessein étoit d'examiner les effets de la vertu électrique sur les plantes & sur les animaux. Ses autres essais n'ont été que des préliminaires , par lesquels il a cherché à entrevoir ce qu'il pouvoit attendre d'une suite d'expériences , plus importantes , soit par les sujets qu'il vouloit y appliquer , soit par la dépense , le tems & les soins qu'elles exigeoient.

Ces cinq Discours sont suivis de la Relation d'un fait tout nouveau. » Il ne paroîtra peut-être , remarque M. l'Abbé *Nol-*

» let, qu'admirable aux yeux de plusieurs  
 » personnes, mais les vrais connoisseurs  
 » verront bien-tôt, que moins merveil-  
 » leux lui-même qu'il ne le paroît au vul-  
 » gaire, il révele tout le mystere de l'ex-  
 » périence de Leyde, & qu'il se range avec  
 » elle dans l'ordre des effets ordinaires,  
 » en conservant une légère distinction.

L'ouvrage est orné de Planches, & il est dédié au Duc de Savoye.

LE COMBIEN. Ouvrage divisé en deux  
 Parties. Par M. Remond de Sainte Albine.  
 Seconde Edition, corrigée & augmentée.  
 A Paris, chez Vincent, fils, Libraire, rue  
 Saint Severin, 1749.

Voici l'Avertissement que l'Auteur a mis à la tête de cette nouvelle Edition.

» La célérité du débit d'un Livre prou-  
 » ve qu'il a réussi. Elle ne prouve pas qu'il  
 » soit digne de son succès. J'attribue prin-  
 » cipalement au bonheur que j'ai eu de sai-  
 » sir un sujet neuf, l'accueil favorable dont  
 » le Public a daigné récompenser mon tra-  
 » vail. On m'a scû gré d'avoir osé le pre-  
 » mier essayer de fixer la Langue & la Théo-  
 » rie d'un Art, dont on avoit aussi peu  
 » défini les termes, que développé les  
 » principes; & en faveur de la hardiesse  
 » du projet, on m'a pardonné les fautes  
 » que j'ai pû commettre dans l'exécution.

» Autant qu'il a dépendu de moi , j'ai  
 » corrigé dans cette seconde Edition les  
 » endroits défectueux qu'on m'a fait ap-  
 » percevoir , ou que de moi-même j'ai re-  
 » marqués dans la premiere. J'ai fait aussi  
 » plusieurs additions , & l'on verra à la fin  
 » de la seconde Partie quatre nouveaux  
 » Chapitres , dans lesquels je donne di-  
 » vers détails & quelques éclaircissmens  
 » qu'on a paru désirer.

» Dès le commencement de l'ouvrage ,  
 » on reconnoîtra un changement qui étoit  
 » nécessaire. Lorsque j'ai avancé qu'un  
 » Comédien avoit besoin d'esprit , je n'ai  
 » pas prétendu que sans cet avantage il ne  
 » pouvoit se faire une réputation au Théa-  
 » tre. Mes idées sur cet article demandoient  
 » d'être expliquées. J'ai tâché de les pré-  
 » senter plus distinctement, en continuant  
 » cependant de soutenir que si les person-  
 » nes de Théâtre, auxquelles on a reproché  
 » le défaut d'esprit, ont mérité tous les élo-  
 » ges qu'on leur a donnés , elles étoient  
 » beaucoup plus spirituelles qu'on ne le  
 » supposoit.

» Pour combattre mon opinion sur cette  
 » question de fait , on me cite des Actrices  
 » célèbres , entre autres la Demoiselle  
 » Chammellé , que Racine & Despreaux  
 » trouvoient une Comédienne admirable ,

» &c

» à qui ils n'accordoient que l'instinct &  
» le sentiment. J'avois négligé d'observer  
» à cette occasion , que dans les ames ex-  
» trêmement sensibles le sentiment de-  
» vient quelquefois esprit , & j'ai répa-  
» ré cette omission. A l'égard des louan-  
» ges prodiguées à des personnes de Théa-  
» tre , même par des Poètes dont la déci-  
» sion semble devoir imposer , je n'ai point  
» dissimulé ma pensée dans un des Chapi-  
» tres que j'ai ajoûtés à mes remarques.

» Il est inutile de détailler les autres  
» corrections que j'ai faites , & je dirai  
» seulement un mot des additions. En  
» analysant les regles de l'Art du Comé-  
» dien , je ne m'étois attaché qu'aux par-  
» ties les plus nobles de cet Art. On a ju-  
» gé que je devois parler de celles d'un or-  
» dre inférieur , du moins des plus impor-  
» tantes. On a exigé aussi que je répon-  
» disse à plusieurs objections.

» Si j'avois suivi les conseils de certai-  
» nes personnes , je serois entré dans la  
» discussion d'un grand nombre de ques-  
» tions qui intéressent la perfection du  
» Spectacle. Elles ne seroient peut-être pas  
» étrangères à mon sujet ; mais elles le se-  
» roient au plan que me prescrit la divi-  
» sion de mon Ouvrage , & par cette raison  
» je me suis abstenu de les examiner.

F

Nous ajouterons à cet Avertissement, que cette seconde Edition devoit être commencée dès le mois de Janvier, & qu'elle a été retardée par divers contretemps. Elle ne cède point à la première pour la beauté du papier & des caractères, & elle lui est encore supérieure pour la correction. L'une & l'autre ont le même format & les mêmes vignettes.

Le défaut de place nous empêche de nous étendre pour le présent sur le fond même de l'ouvrage. Nous lui donnerons un article un peu plus long dans le prochain Mercure.

REFLEXIONS *sur le Comique Larmoyant*,  
Par M. M. D. C. Trésorier de France, &  
Conseiller au Présidial de la Rochelle,  
Académicien de la même Ville, adressées  
à M M. *Arcere & Thylorier*, de cette Aca-  
démie. *A Paris*, chez *Durand*, rue Saint  
Jacques, au Griffon, & *Pissot*, Quai des  
Augustins, à la Sagesse. 1749. Avec Ap-  
probation & Permission.

Que l'Auteur nous permette d'abord de remarquer que n'ayant point dessein d'offenser un Académicien très-estimable, & voulant même rendre justice aux talens distingués de cet Ecrivain célèbre, il auroit du, en examinant le nouveau genre de Comédie qui est ici attaqué, ne pas

donner dans son Titre , à cette espece de Poëme , la qualification que le feu Abbé *des Fontaines* lui a donnée par dérision.

Pour ce qui regarde les Réflexions dont cet ouvrage est composé , nous ne pouvons que louer la politesse dont ordinairement elles sont accompagnées. On sent que l'Auteur en général desire de ne blesser personne. Cependant , malgré tous ses efforts , il va plus loin qu'il ne veut , & son goût décidé, pour le Comique proprement dit , l'emporte.

Il prétend que l'original d'une vraie Comédie ne peut être un personnage entièrement vertueux , comme le sont ceux du nouveau genre , & que c'est un vice radical , sur lequel toutes les beautés de détail ne peuvent nous faire illusion ; que des désastres romanesques ne produisent point d'impression utile , parce que rarement ils sont relatifs à la position où nous sommes ; qu'on peut être ému à la vûe de ces tableaux ingénieux , mais qu'on ne tire aucun profit pour soi-même d'un tissu d'évenemens que le cours ordinaire des révolutions humaines ne doit jamais amener jusqu'à nous ; qu'il n'en est pas de même des portraits que le Poëte crayonne d'après les vices & les ridicules ; que nous en sommes tous susceptibles , & que l'homme

F ij

le plus parfait porte toujours dans son esprit & dans son cœur le germe de certains travers, de certains défauts que les occasions savent bien développer.

Selon l'Auteur, non-seulement le nouveau genre de Comédie est vicieux par sa nature, mais il ne peut procurer des plaisirs aussi variés ni aussi naturels, que ceux qui naissent du vrai Comique.

» Le premier a tout le vuide des impres-  
 » sions produites par la lecture des Ro-  
 » mans. Comme eux, rempli d'intrigues  
 » forcées, de situations extraordinaires,  
 » de caractères outrés, & souvent plus  
 » vrais que vrai-semblables, s'il cause à l'a-  
 » me ce trouble involontaire qui la char-  
 » me dans le moment, c'est que nous som-  
 » mes touchés nécessairement par les objets  
 » les plus faux, quand la peinture en est  
 » faite avec art. . . . Les impressions de  
 » plaisir, que nous fournit la Comédie  
 » proprement dite, sont d'un caractère  
 » bien différent. C'est avec un agrément  
 » toujours nouveau, que nous voyons ces  
 » portraits avoués par la nature, tels que  
 » le Misantrope, l'Avare, le Muet, le  
 » Joueur, le Grondeur, le Glorieux. . . .  
 » Les plus brillantes moralités, les recon-  
 » noissances multipliées, nous apporte-  
 » ront-elles jamais des plaisirs compara-

» bles à ceux que nous donnent les Scènes  
 » d'Harpagon & de Frosine , de Valere &  
 » de Maître Jacques, du Bourgeois Gen-  
 » tilhomme & de sa Servante , & dans un  
 » genre plus élevé, la conversation médi-  
 » tante de Celiméne , aussi-bien que la  
 » maniere ingénieuse dont elle rend à la  
 » prude Arsinoé ses traits satiriques ?

L'Auteur de cette Brochure se nomme  
*M. de Chaffron*. A la fin de son ouvrage,  
 il prédit que le nouveau Comique, légi-  
 timé par la mode, passera avec elle, &  
 sera relegué au pays du Tragi-comique  
 dont il est sorti. » Le beau sexe, dit-il,  
 » protecteur de toutes les tendres nou-  
 » veautés, ne peut pas toujours vouloir  
 » pleurer, quoiqu'il veuille toujours sen-  
 » tir. Fions-nous en à son inconstance. On  
 » peut mettre encore, au nombre des rai-  
 » sons qui dégoûteront du Comique Lar-  
 » moyant, la difficulté de réussir dans ce  
 » genre.... Il faut, pour y travailler avec suc-  
 » cès, un génie aussi brillant, aussi cultivé  
 » que celui de l'Auteur de *Mélanide*. *M.*  
 » *de Fontenelle* a un ton qui lui est propre,  
 » & qui lui sied admirablement bien, mais  
 » qu'il est impossible ou dangereux d'imi-  
 » ter. *M. de la Chaussée* a le sien qu'il a  
 » créé, & qui trouvera peu d'imitateurs  
 » par la difficulté d'employer le même art

» & les mêmes couleurs auxquels il doit  
 » les applaudissemens qu'il a reçûs.

DISSERTATION HISTORIQUE sur l'es-  
 pece de mal de gorge gangreneux , qui a  
 regné parmi les enfans l'année dernière.  
*A Paris* , chez Guillaume Desprez , Impri-  
 meur Ordinaire du Roi & du Clergé de  
 France , & P. G. Cavelier , Libraire , rue  
 S. Jacques , à S. Prosper & aux trois Ver-  
 tus. 1749. Avec Approbation & Privi-  
 lége.

Après nous avoir donné un Journal  
 Historique de plusieurs observations faites  
 sur cette maladie, l'Auteur décrit les symp-  
 tômes qui la caractérisent. Il examine en-  
 suite si c'est une maladie nouvelle, & il  
 parcourt les principales causes par lesquel-  
 les elle peut être produite. Son ouvrage  
 est terminé par un détail des moyens dont  
 on s'est servi utilement pour la guérir.  
 On a joint à cette Brochure une Lettre du  
 sçavant M. Astruc.

GEOGRAPHIE *moderne abrégée* , précédée  
 d'un Traité de la Sphère & du Globe , or-  
 née de plusieurs traits d'Histoire , tant  
 naturelle que politique , & terminée par  
 une Géographie Ecclésiastique , où l'on  
 trouve tous les Archevêchés & Evêchés  
 de l'Eglise Catholique , & les principaux  
 des Eglises Schismatiques. Avec une Table

des longitudes & latitudes des principales Villes du monde , &c. *A Paris*, chez la veuve *Robinot*, Quai des Augustins, *Claude-Simon*, pere, rue des Maçons, & *Claude-François Simon*, fils, rue de la Parcheminerie; 1748.

Nous avons parlé de ce Livre avec éloge, mais l'Auteur désirant que nous nous expliquions d'une façon encore plus précise sur son ouvrage, nous ne lui refuserons pas cette satisfaction, & nous ajoutons avec plaisir, à ce que nous avons déjà dit, que cette Géographie est un abrégé des mieux faits & des plus méthodiques que nous connoissions. & que la lecture en est non-seulement utile, mais agréable.

DISCOURS en vers, & autres Poësies. *A Genève*, chez *Bousquet*, 1749.

Plusieurs des morceaux, contenus dans ce Recueil, avoient été déjà imprimés, mais avec beaucoup de fautes. L'Auteur se plaint de ce qu'il vient encore tout récemment d'essuyer une de ces éditions barbares, que feu *M. de la Motte* appelloit des *libelles diffamatoires*. Pour n'avoir pas plus long-tems le chagrin de se voir ainsi défiguré, il a résolu de se produire par lui-même, & de se donner tel qu'il est. Il y gagnera sans doute auprès des Lecteurs,

& c'est avec regret que nous ne copions pas ici quelques-uns de ses vers.

LETRES de *Nicolas de Neufville*, Seigneur de Villeroy, Ministre & Secrétaire d'Etat, écrites à *Jacques de Maignon*, Maréchal de France, depuis 1581 jusqu'en 1596. *A Montelimar*, 1749.

La veuve *Piffot* mettra incessamment en vente un ouvrage intitulé, *Choix de différens morceaux de Poësie*, traduits de l'Anglois par *M. Trochereau*. Ce Recueil contient l'*Essai sur la Poësie*, par le Duc de BUCKINGHAM; l'*Essai sur la maniere de traduire les Poëtes*, par le Comte de ROSCOMMON; le *Temple de la Renommée* par *M. POPPE*; l'*Ode sur le pouvoir de la Musique*, par DRYDEN, & le *Choix*, par POMFRET. *M. Trochereau* joindra à sa Traduction une Préface raisonnée sur ces ouvrages, avec des notes historiques & critiques.

L'Auteur des *Tablettes historiques*, se disposant à en donner une quatrième Partie, dans laquelle il rapportera les créations des principales Terres du Royaume en Comtés & en Marquisats, & les noms de leurs Possesseurs, il prie les personnes qui y sont intéressées, de vouloir bien lui envoyer les Mémoires instructifs à ce sujet. Il recevra aussi avec reconnoissance ceux

qu'on voudra bien lui adresser pour des corrections & des additions aux premières Parties. On les adressera francs de Port, à M. de Nantigny, demeurant à l'Académie Royale de M. Juan, Fauxbourg S. Germain, rue des Canettes.

LE RETOUR DE LA PAIX, Comédie en un Acte en vers. Par M. de Boissy. *A Paris*, chez Cailleau, rue Saint Jacques, au dessus de la rue des Mathurins, à S. André, 1749.

On a rendu compte de cette Comédie dans l'article des Spectacles du Mercure de Mars.

BENJAMIN, ou *Reconnoissance de Joseph*. Tragédie Chrétienne en trois Actes & en vers. *A Paris*, chez le même Libraire, 1749.

Pour faciliter à différentes personnes qui l'ont désiré, l'usage de la Méthode nouvelle du *Dictionnaire Universel*, &c. des *Maréchaussées*, des *Connétables* & *Maréchaux* de France, l'Auteur a fait une Table particulière alphabétique des matières, pour chaque volume & chaque partie qui y est renfermée, en attendant la Table générale des matières contenues dans tout l'ouvrage, & qui sera placée à la fin du dernier volume.

Par ce moyen, chaque volume traitant

F v

d'une matiere particuliere , & totalement distincte des précédens ou des suivans , se trouve former un corps d'ouvrage séparé.

La Table du premier volume qui est en vente , se distribue actuellement chez *Prault* , pere , Quai de Gêvres ; *G. F. Quillau* , pere , rue Galande ; *Chaubert* , Quai des Augustins ; *de Nully & Débats* , au Palais ; *Prault* , fils , Quai de Conti ; *Boudet* , rue Saint Jacques ; *Bauche* , fils , Quai des Augustins , & *Quillau* , fils , rue Saint Jacques. Si les personnes , qui ont le premier volume relié , veulent y réunir sa Table , elles peuvent , ou le remettre à *G. F. Quillau* , pere , qui le reprendra , & donnera en échange un Exemplaire en blanc avec la Table , en dédommagement de la relieure ; ou joindre cette Table à celle du second volume , qui paroitra incessamment ; ou enfin se servir seulement de cette Table , jusqu'après l'impression totale de l'ouvrage , tems auquel ces Tables particulieres pourront en quelque sorte devenir inutiles , au moyen de la Table générale.

L'Auteur a aussi détaché de chaque volume les objets principaux qui sont personnels , & d'un usage plus familier & plus nécessaire au Service journalier des

*Exemts, Brigadiers, Sous-Brigadiers, Archers-Gardes, Archers-Huissiers, Huissiers-Archers, Huissiers-Sergens-Royaux & d'Armes, & Cavaliers des Maréchaussées, & des Prévôtés à la suite de Messieurs les Maréchaux de France;* & il en a composé un Recueil, ou Extrait, en trois parties, en faveur de ceux de ces Officiers qui voudront s'instruire de ce qui peut concerner leurs Fonctions, Service, Droits, Exemptions & Priviléges, &c. sans être obligés de faire les frais de l'ouvrage entier. Il y a une Table alphabétique des matieres pour chaque partie, qui rend l'usage de cet extrait aussi prompt que facile.

Les Libraires distribuent actuellement la premiere partie; la seconde & la troisième paroîtront avec les volumes suivans, qui sont sous presse.

LES AMUSEMENS du Parnasse. Méthode courte & facile pour apprendre à toucher le Clavecin, avec les plus jolis airs à la mode, où les doigts sont chiffrés pour les Commençans; ensemble les principes de Musique. Livre premier; par M. Corrette, Organiste des grands Jacobins. Prix 4 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue Beaurepaire; Madame Boivin, à la Règle d'or, rue Saint Honoré; le Clerc, à la Croix d'or, rue du Roule. M. Corrette est connu par

F vj

le nombre & la bonté de ses compositions pour l'orgue , le clavecin , le violoncelle , le violon , la flûte & les voix.

---

*ELECTIONS de l'Académie Royale  
des Belles-Lettres*

**P**Ar la mort de M. *Freret*, M. *Bonamy* a passé de la Classe des Associés de cette Académie dans celle des Pensionnaires.

Le 18 de ce mois , l'Académie élit Messieurs *Menard* & *Bertin de Blagny*, pour remplir la place, que la nomination de M. *Bonamy* à celle de Pensionnaire laissoit vacante parmi les Associés. M. *Menard*, connu par le Livre intitulé, *les Mœurs & les Usages des Grecs*, a été choisi par Sa Majesté. On publiera incessamment le premier volume d'un ouvrage considérable, auquel ce nouvel Académicien travaille, & qui est l'*Histoire Civile, Ecclésiastique & Littéraire de la Ville de Nismes*. Il a annoncé aussi l'année dernière une Collection de *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*.

Informés depuis peu de tems seulement, que M. *Capperonier* a été nommé Associé de l'Académie, à la place de feu M. *Otter*,

nous n'avons point annoncé au Public cette élection qui a été faite , il y a déjà quelque mois.

A cette occasion , Messieurs les Secretaires des Académies sont très-instamment priés , de vouloir bien envoyer exactement à M. *Remond de Sainte Albine* , les notes des morts des Académiciens , ainsi que les dattes des élections , & les noms des sujets choisis pour remplir les places vacantes , afin qu'il puisse en être fait mention , soit dans le *Mercure* , soit dans la *Gazette de France* , laquelle ne parloit ordinairement que des élections & des morts des Membres de l'Académie Française , & qui à l'avenir payera aussi ce juste tribut aux deux autres Académies.

*ASSEMBLÉE publique de la Société  
Littéraire d'Arras.*

**L**A Société Littéraire d'Arras tint le 22 Mars dernier son assemblée publique. M. Cornuel , élu quelque tems auparavant pour faire les fonctions de Directeur , prononça un discours à cette occasion , dans lequel il fit entrer un éloge du Roi , relatif à la publication de la Paix , & M. Cauwet , Chancelier , après avoir

aussi remercié la Compagnie de sa nomination à cet emploi , lut un Mémoire pour servir à l'Histoire de Robert II. Comte d'Artois. Ensuite M. l'Abbé Galhaut , Chanoine de la Cathédrale d'Arras , nouvellement reçu dans la Société , fit son remerciement , auquel répondit le Directeur. M. Harduin , Secrétaire perpétuel , lut des observations sur les voyelles de la Langue Françoisé. M. Binot donna une Dissertation sur l'antiquité de l'Eglise d'Arras. Un autre Associé , qui ne s'est point nommé , a fait lire un Discours , dont le but étoit de prouver , qu'il seroit avantageux pour les hommes , d'apprendre les Sciences aux femmes ; & la séance a été terminée par la lecture de quelques Epigrammes de M. Harduin.

---

*LETTRE de M. \*\*\*, à M. Remond de Sainte Albine , au sujet des nouvelles tentatives , faites par les Anglois pour passer de la Baye d'Hudson dans la mer du Sud.*

**J**E vous ai déjà communiqué , Monsieur , une Traduction qui m'a été remise , de l'Histoire abrégée des découvertes faites en dernier lieu par les Moscovites , qui ont enfin appris que le passage est

ouvert par le détroit de Weigatz , & qu'on pourroit absolument pénétrer par le Nord-Est à la mer du Sud , au Japon , à la Chine & aux Moluques : la petite Carte, qui y est jointe , est plus exacte qu'aucune de celles qui ayent été publiées en ces derniers tems, ayant été tirée-ou réduite d'après celles de l'Atlas Ruffien , imprimé il y a deux ans à Pétersbourg , & qui s'est vendu chez Briasson.

Il faut aussi convenir qu'il y auroit de très-grandes incommodités , & des périls à essuyer dans cette nouvelle navigation , laquelle seroit d'autant moins praticable , que nous sçavons enfin aujourd'hui qu'il seroit nécessaire de côtoyer la Tartarie dans la Zone Glaciale , & qu'il n'y auroit rien de plus pénible que d'aller doubler le Cap le plus septentrional de l'Asie à près de 73 degrés de latitude , par une longitude qui s'étend au moins de 30 degrés plus vers l'Est , qu'on ne se l'étoit imaginé. Ces circonstances ont vraisemblablement fait tourner les vûes nouvelles de ceux qui cherchent le passage par le Nord, du côté de l'autre navigation , c'est-à-dire vers celle qui a été tentée autrefois au Nord-Ouest , mais sur tout par la Baye d'Hudson.

Car outre que la navigation qu'on

### 136. MERCURE DE FRANCE.

pourroit entreprendre de ce côté-là, seroit bien moins longue & périlleuse que l'autre, sur tout si l'on partoit des Colonies d'Amérique, il faut d'ailleurs considérer qu'à peine y doit-on rencontrer des glaces, le passage qu'on se flatte de trouver par le Nord-Ouest, étant dans la Zone Tempérée, vers le soixante-troisième degré de latitude.

On va publier incessamment en François une Collection générale des différentes navigations, faites depuis environ deux cens ans, pour trouver un passage par le Nord-Ouest : mais on aura le plaisir d'y voir que les dernières navigations faites par les Anglois ont donné de grandes espérances de le découvrir, en pénétrant à la mer du Sud par le Nord-Ouest de la Baye d'Hudson. Au reste, si l'on n'a point encore réussi dans une semblable découverte, la faute en doit être rejetée sur ceux qui ont commandé la dernière expédition, & qui en sont revenus l'année dernière : il est fâcheux que des vûes prochaines d'intérêt fassent communément échouer les plus grandes entreprises.

Cependant, supposé qu'on trouvât un libre passage par le Nord-Ouest de la Baye d'Hudson, est-il douteux qu'une pareille découverte ne pût causer une révolution

subite dans le commerce , & dans les établissemens des Nations les plus puissantes de l'Europe ? Le mauvais succès des Flottes , envoyées par la Nation Angloise dans les expéditions les plus éloignées , n'est pas suffisante pour la décourager , & supposé qu'il n'y eût rien à craindre immédiatement après la découverte d'un semblable passage pour nos Colonies Françaises en Amérique , ni pour les Villes du Roi d'Espagne , situées à la côte de la mer du Sud , on ne peut nier cependant que les Philippines ou les Moluques ne fussent bientôt menacées.

L'esperance de ceux d'entre les Anglois , qui désirent le plus vivement de trouver ce passage , est principalement fondée sur les trois articles suivans. Aussi est-ce dans cette opinion qu'ils vont y envoyer de nouveaux Vaisseaux & d'autres Commandans. Car 1°. on trouve de très-grandes marées , & des courans bien rapides , au Nord-Ouest de la Baye d'Hudson. En second lieu , toutes les rivieres qui tombent dans cette mer du côté de l'Ouest , sont peu considérables , même à leur embouchure , ce qui indique assez que leurs sources ne sçauroient être bien éloignées , & que le continent est peu étendu vers l'Ouest. Le troisième argument est tiré , comme on le

verra ci-après, de l'apparition & du peu de séjour des baleines.

Or si l'on se donne la peine de jeter les yeux sur le Globe de Senex, qui se voit dans le Cabinet du Jardin Royal, ou sur les dernières Mappemondes ou Cartes publiées depuis quelques années, comment peut-on prétendre (n'y en ayant pas une seule preuve) que la Californie s'étend jusqu'aux environs du Kamschatka? Cette opinion de *Behring*, & de quelques modernes qui seroient tentés de l'introduire, n'est autre chose qu'une opinion ancienne & surannée, comme on peut s'en convaincre par la Mappemonde de *Litschot* (celui qui le premier a publié la route & le chemin que les Européens devoient tenir, pour suivre les Portugais aux Indes Orientales) & qui avoit été adopté jusqu'au tems de *Blaeu*: mais ce dernier a corrigé cette erreur, & a détruit à la fin cette opinion, comme on peut s'en assurer en consultant les différentes éditions de ses Globes.

Voici la Traduction que je vous envoie du Mémoire envoyé à Londres le  $\frac{10}{21}$  Février 1747.

*Eclairciffemens envoyés par M. le Chevalier Arthur Dobbs à M. Wetstein, Chapelain & Secrétaire du Prince de Galles, au sujet de la distance entre l'Asie & l'Amérique.*

**J**E vous suis, Monsieur, extrêmement obligé de la peine que vous avez bien voulu prendre d'entretenir une correspondance avec le Professeur Euler, au sujet des découvertes que les Moscovites ont faites vers l'Est du *Kamschatka*, comme aussi de l'extrait que vous m'avez envoyé du dernier voyage de *Behring*, & des découvertes qu'il a faites au Nord-Est du *Japon*. A la vérité, M. Euler convient que ce qui lui en a été communiqué, est assez imparfait, n'ayant jamais vû aucun Journal, assez détaillé, & où l'on ait fixé les latitudes & longitudes des Pays nouvellement découverts. Mais puisque M. Euler, entraîné par l'opinion du Capitaine *Behring*, semble se fixer à croire que les Pays nouvellement découverts sont joints à la *Californie*, c'est-à-dire aux dernières Terres connues du Continent de l'*Amerique*, la *Californie*, comme on sçait, n'étant pas une Isle, je ne puis m'empêcher de vous dire, qu'en ceci mon opinion est bien différente de celle de M.

Euler , car autrement je serois obligé d'avouer franchement , qu'il n'y a plus de passage à esperer de trouver du Nord Ouest de la *Baye d'Hudson* à la mer du Sud , ou dans l'Ocean Occidental de l'Amérique , à moins qu'on n'entreprît une longue navigation de près de 70 degrés en longitude , c'est-à-dire , de toute la distance qui se trouve entre le Cap situé au Nord-Est de l'*Asie*, & le Nord-Ouest de la *Baye d'Hudson* , en sorte qu'il faudroit même naviguer jusques sur un parallele aussi septentrional qu'est le cercle Polaire , avant que de pénétrer dans la mer Pacifique.

Or il est visible qu'en ce cas , le nouveau passage trouvé pourroit être appellé avec quelque raison un passage impraticable , puisqu'il ne seroit pas possible de l'aller chercher dans un même Eté.

Mais comme M. Euler a bien voulu me déduire les raisons , sur lesquelles le Capitaine *Behring* a fondé son opinion , puisqu'il se fonde principalement sur la petite distance qu'il suppose entre la côte qu'il a nouvellement découverte , & la côte occidentale d'*Amérique* , autrement nommée la Californie ; puisqu'il a prétendu , dis-je , que la Californie est beaucoup plus voisine du Cap , situé au Nord-Est de l'*Asie* , qu'elle ne l'est en effet , je serai bien aise ,

qu'en remerciant M. *Euler*, de ce qu'il a bien voulu nous communiquer tout ce qu'il a pû apprendre au sujet des nouvelles découvertes, vous lui fassiez connoître en quoi mon opinion est différente de celle de *Behring*, celui-ci n'ayant pas fait de difficulté d'assurer que les terres, qu'il avoit nouvellement découvertes, n'étoient autre chose que les dernières parties du Continent de l'Amérique, c'est-à-dire, qu'elles sont une continuation de la Californie. Or si M. *Euler* a trouvé que les raisons, sur lesquelles je fonde mon opinion, sont suffisantes pour rendre plus que probable, qu'il peut y avoir une grande ouverture ou passage entre les terres nouvellement découvertes & la Californie, je suis bien aise que ce célèbre & sçavant Professeur pense, que nous pouvons espérer de trouver enfin un passage par la *Baye d'Hudson*, à l'Ouest de l'Océan de l'Amérique, & cela sans être empêché par les glaces après avoir passé le détroit d'*Hudson*.

Je conçois pourtant que M. *Euler* a pensé que nous nous étions un peu jettés dans l'erreur, & que nous nous étions trop flattés, en ne considérant pas que le Cap situé au Nord-Est de l'Asie est beaucoup plus à l'Est qu'il n'a été supposé jusqu'ici

dans toutes les Cartes. La situation de ce Cap lui paroît actuellement bien connue, par le moyen d'une Eclipsé de Lune, observée par le Capitaine *Behring* au *Kamschatka*.

Or j'ai un Extrait depuis long-tems du Journal & des premières découvertes faites à ce sujet en 1728 & 1729, quand *Behring*, dans son premier voyage, a observé l'Eclipsé de Lune & calculé la longitude du lieu. Je m'en suis donc tenu à la longitude qu'il a fixée, & je suis d'accord que ce Cap Nord-Est est, comme *Behring* l'a établi, dans l'autre Hémisphère; qu'il est à l'Est beaucoup plus qu'on ne l'avoit supposé, soit à l'égard de l'Isle de Fer, soit à l'égard du Méridien de Londres; or voici ce qui doit s'en suivre.

*Behring* fixe son Cap situé au Nord-Est de l'Asie à 126 degrés 7 minutes vers l'Est de la longitude ou Méridien de *Tobolski*; *Tobolski* est 86 degrés à l'Est de l'Isle de Fer, desorte que ce Cap est 212 degrés 7 minutes à l'Est de l'Isle de Fer, & par conséquent à 194 degrés vers l'Est du Méridien de Londres. D'un autre côté le Capitaine *Middleton* a observé les Satellites de Jupiter dans la riviere de *Churchill*, une des rivieres qui tombe dans la *Baye d'Hudson*, & par ces observations cette

riviere se trouve 95 degrés à l'Ouest du Méridien de Londres, ce qui étant ajouté à 194 degrés, la somme est 289 degrés, d'où l'on tire 71 degrés de difference en longitude entre le Cap situé au Nord Est de l'Asie & la riviere de *Churchill*. Mais à 65 degrés de latitude septentrionale, si l'on compte 8 lieues, (de celles dont il y a 20 au degré & qu'on nomme vulgairement lieues Marines, ) pour chaque degré de longitude, les 71 degrés ci-dessus donneront pour la distance comprise entre le Cap le plus avancé de l'Asie & la Baye d'*Hudson*, environ 568 lieues.

Nous connoissons aussi très-bien la longitude du Cap le plus septentrional du Japon, situé à 40 degrés de latitude. Sa situation se déduit très-exactement des observations faites par les *Jesuites* à *Pekin*, en sorte que ce Cap est environ 150 degrés à l'Est de Londres, & on sçait aussi, d'après les meilleurs calculs, la longitude de la *Californie*, dont le Cap le plus avancé & qui est à 40 degrés de latitude Boreale, est à 130 degrés de longitude à l'Ouest du Méridien de Londres. C'est pourquoi, comme sous ce parallele de 40 degrés de latitude, 17 lieues répondent à un degré de longitude, la distance entre les deux Caps sera par conséquent de 1360 lieues.

On tire aussi du même calcul la distance de la Californie au Cap situé au Nord Est de l'Asie de 7 à 800 lieues. D'où il est aisé de voir que dans un si grand espace il peut y avoir de très-grands Continens ou Isles\*, sans être obligé de supposer avec le Capitaine *Behring*, que le pays qu'il a nouvellement découvert est un même continent, ou contigu à l'Amérique, & qu'il s'étend jusqu'à la Californie. On peut, dis-je, raisonnablement conjecturer qu'il y a un Canal ouvert ou une mer large de 50 ou 100 lieues entre le pays nouvellement découvert & la Californie.

Voyons comment ceci s'accorde avec le récit communiqué par M. Euler. Il est dit que *Behring* a fait voile d'abord vers le Sud jusqu'aux Isles du Japon, & qu'étant parti de-là il a fait voile vers l'Est d'environ 50 milles germaniques, ce qui, en comptant les lieues marines de 20 au degré, donne environ 80 lieues, dont *Behring* se seroit avancé vers l'Est. Or à cette distance du Japon il a découvert des terres

\* Les Japonnois, dans une de leur Mappemonde imprimée au Japon, ont placé précisément au même endroit deux Isles aussi grandes que l'Irlande, & leur ont donné un nom. Cela se voit sur cette Carte apportée du Japon par *Kempfer* en 1686, & qui est dans le Cabinet de M. Sloane.

dont

dont le gissement s'étendoit au Nord-Ouest. *Behring* les a cotoyées, & de-là s'approchant du Cap Nord-Est sans prendre terre, il n'est entré dans aucun Port jusqu'à ce qu'il ait trouvé l'embouchure d'une grande rivière; d'où ayant envoyé ses Chaloupes & quelques hommes à terre, il n'en a jamais eu de nouvelles, soit qu'ils se soient égarés, qu'ils aient été tués ou réduits en esclavage par les Sauvages; ce malheur a été cause d'une interruption dans les découvertes qu'il projettoit de faire. Et son Vaisseau ayant échoué, *Behring* est mort bien-tôt après dans une Isle inhabitée.

Au reste, comme dans ce récit je ne trouve, ainsi que j'ai dit, aucune longitude ni latitude fixée par les observations, je suis porté à croire que *Behring* a fait voile de *Kamschatka* vers le Sud-Est, & qu'il a peut-être navigué plus au Sud que le cinquantième degré de latitude. Or il faut qu'il ait trouvé un pays situé au Nord-Est du Japon, puisque sans cela, en le cotoyant par le Nord-Ouest, il n'auroit jamais pu s'approcher du Cap Nord-Est, lequel Cap est au moins 40 degrés de longitude à l'Est du Japon; car si *Behring* a d'abord fait 80 lieues à l'Est du Japon, il faut bien qu'il ait fait route au Nord-Est pour parvenir au Cap Nord-Est. Cela étant il y a

G

apparence que cette côte a dû être une partie de celle qu'il avoit déjà vûe dans son premier voyage, lorsqu'il perdit une de ses ancres. C'est la côte que *Gama* avoit découverte, & que les Hollandois ont appelée depuis *Terres de la Compagnie*, situées sur les côtes à l'Est du Détroit de *Uzicez*, c'est-à-dire 7 à 800 lieues à l'Ouest des dernières Terres connues de l'Amérique. Or si je suppose 700 lieues pour l'étendue du pays ou de l'Isle nouvellement découverte vers l'Est, il restera encore un passage de plus de 100 lieues pour communiquer de la Mer du Sud ou *Mer pacifique* à la Baye d'*Hudson*, & c'est sans doute cette Mer ou ce Détroit qui cause des courans & d'aussi grandes marées que celles qu'on trouve en effet au Nord-Ouest de la Baye d'*Hudson*, de-même qu'un libre passage aux Baleines qu'on trouve en si grande quantité dans l'ouverture située au Nord-Ouest de cette Baye, & que la Nation Sauvage des *Eskimaux* pêche en une aussi grande quantité; car pour que les Baleines puissent pénétrer de l'Océan *Atlantique* dans la Baye d'*Hudson*, je ne sçaurois croire qu'elles fassent un aussi grand tour, comme de venir du Japon au Cap Nord-Est, & de-là s'avancant jusqu'à 70 degrés ou 560 lieues pour venir dans la Baye

d'*Hudson*, elles n'y puissent arriver qu'au mois de Juin, pour y rester seulement jusqu'en Septembre, après quoi elles retourneroient par un aussi long chemin dans la Mer du Sud pour y passer l'Hyver.

Considérons présentement que puisque *Behring* a seulement cotoyé les nouvelles Terres à une certaine distance, il n'a pû s'assûter s'il étoit vis-à-vis d'un Continent ou d'une grande Isle; or la supposition d'une grande Isle en ce lieu me paroît la plus probable.

*LETTRE de M. Louis, Associé de l'Académie Royale de Chirurgie, à M. Rémond de Sainte Albine.*

**M**onsieur, la façon avec laquelle M. le Cat m'a fait l'honneur de me traiter dans votre *Mercure* du mois de Mars dernier, me dispense de lui répliquer, sur le fonds des difficultés qui paroissent subsister entre nous sur l'opération de la Taille. Les personnes que ces détails n'amusement point, ne seroient point affectées de mes raisons; & je présume en avoir assez dit, pour celles qui sont capables de juger de nos différends.

Il ne m'est cependant pas possible de ne pas repousser le trait le plus envenimé

qu'on puisse lancer contre la réputation d'un jeune homme, M. le Cat vous prie de remarquer, Monsieur, que *de trois personnes que j'ai taillées par ma méthode, deux sont mortes de l'opération, & que la troisième languit dans des tourmens qui en sont les suites.* Le Certificat ci-joint, qui m'a été délivré par le Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu d'Orleans, & qui est légalisé par les Administrateurs, entre lesquels sont Messieurs les premiers Magistrats, détruit pleinement cette imputation, Je défie même M. le Cat, & tous ses correspondans, de prouver que qui que ce soit que j'aie taillé, soit mort; quoique j'aie autant pratiqué cette opération qu'un homme de mon âge ait pu le faire.

M. le Cat ne m'a jamais vû opérer; il ne connoît mon opération que fort imparfaitement, il assure néanmoins *qu'il la possède comme moi-même, il me permettra d'en douter.* Il m'a mis lui-même dans le cas de n'en rien croire. Tout le monde sçait que M. le Cat a actuellement une dispute dans le Journal de Verdun avec un Anonyme, Auteur d'un nouveau Lithotome, qu'il révendique. Dans le Mercure de Mars dernier, M. le Cat assure que mon opération *est tout-à-fait contraire aux principes de notre Art, les plus évidens & les plus univer-*

*sellement reçûs* ; & il venoit de me citer avantageusement dans le Journal de Verdun , & de rapporter d'après moi , contre l'Anonyme , le principe que j'ai posé sur l'opération de la Taille. J'ai crû , Monsieur , devoir remercier M. le Cat de la mention honorable qu'il avoit faite de moi dans ce Journal : mais comme je suis incapable d'aucun *stratagème dans mes phrases* , comme M. le Cat n'en a aceusé depuis , je pris la liberté de lui représenter que sa Critique n'étoit point digne de lui , & qu'il n'avoit pas conçu un seul mot sur le mécanisme du nouveau Lythotome.

M. le Cat me répond ; sa Lettre est du dixième Mars dernier . . . » Je vous paroiss  
 » ne point blâmer assez le nouveau Lytho-  
 » tome caché ; mais je ne le puis blâmer  
 » que sur ce que j'en sçai : *je ne l'ai jamais*  
 » *vû ; il faut se servir d'un instrument pour*  
 » *en bien connoître les défauts* ; vous avez  
 » apparemment passé par-là . . . Instruisez-  
 » moi de tous les défauts que vous avez  
 » remarqué dans cet instrument , & je  
 » joindrai votre Lettre à la mienne dans la  
 » réplique que je ferai à la réponse qu'on  
 » me prépare.

Après un tel aveu , Monsieur , dois-je croire M. le Cat aussi au fait de ma méthode que moi-même , & doit-on prendre

ses allégations pour des argumens décisifs ? Il devrait être plus circonspect, surtout lorsque ses Critiques peuvent préjudicier aux personnes qu'il attaque : ce qu'il a dit de moi a fait des impressions qu'il est de mon honneur d'effacer ; c'est la seule raison qui donne lieu à cette dernière réplique, vous priant de la faire connoître par la voie où ma réputation a été si peu ménagée. J'ai l'honneur d'être, &c.

Louis.

*A Paris ce 20 Avril 1749.*

### C E R T I F I C A T.

Je soussigné Maître en Chirurgie, Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roi, Chirurgien ordinaire & Lithotomiste de l'Hôtel-Dieu d'Orleans, certifie que M. Louis, Maître ès Arts, Associé à l'Académie Royale de Chirurgie, & Chirurgien Principal de l'Hôpital Général de Paris en la Maison de la Salpêtrière, a taillé en ma présence, dans ledit Hôtel-Dieu d'Orleans, au mois de Mai de l'année 1747, trois malades atteints de la pierre ; dont deux filles, l'une nommée Jeanne Drouin, âgée de dix ans, qui étoit dès-lors incommodée d'une incontinence d'urine, & en outre affligée de la reigne

à la tête , laquelle est néanmoins sortie de l'Hôtel-Dieu le dix-sept Juin suivant ; l'autre Elizabeth Heron , âgée de sept ans , laquelle pendant le traitement de l'opération a été affligée de la petite vérole , qui l'avoit réduite à la dernière extrémité , & dont elle a été heureusement guérie , & sortie dudit Hôtel-Dieu à la fin de Juillet ; le troisième malade a été un garçon , nommé Sebastien Vafnier , âgé de quatorze ans , auquel a été tirée une pierre longue & plate ; d'une grosseur assez considérable pour un sujet de son âge , lequel a été en état de sortir dudit Hôtel-Dieu le vingt Juin. Ce que j'affirme véritable. A Orleans , ce dixième Avril 1749.

Signé, *de la Croix.*

Cette Pièce est scellée du Sceau de l'Hôtel-Dieu , & les qualités du Sieur de la Croix sont attestées par un Certificat , fait au Bureau dudit Hôtel-Dieu , par Messieurs les Administrateurs , & signé ; *de Guyenne , de Fay , Perdoux , Perdoux du Bignon , Vendebergue , Villebouré.*



G iijj

*REMARQUE adressée à M. le Bibliothécaire de Sorbonne, au sujet d'un endroit de la Description de Paris, publiée par M. Piganiol de la Force.*

**J**E ne sçai pas, Monsieur, qui pourroit douter, que la Sorbonne a été fondée par Robert Sorbon, ou de Sorbonne, après les preuves que vous en avez données contre M. Piganiol de la Force, qui s'étoit imaginé sur un très-leger fondement, que c'étoit à Robert de Douai qu'il falloit déferer cet honneur. On est bien sûr de son fait, lorsqu'on parle comme vous d'après les titres originaux.

A l'occasion du démêlé que vous avez eu avec cet Ecrivain, lequel, comme je pense, n'appellera pas de votre écrit, je me suis proposé de m'entretenir avec vous, de ce que le même M. Piganiol a avancé dès la huitième page de son premier tome de la Description de Paris, édition de 1742. En y continuant l'Histoire abrégée de cette Ville, après avoir parlé de la défaite des Parisiens par César, Général Romain, il dit tout de suite : *Boëce nous apprend qu'après cette défaite, César fit bâtir une nouvelle Ville sur les ruines de l'ancienne; qu'il l'embellit par le nombre des édifices; qu'il*

*la fortifia par une enceinte de murailles, & par deux tours ou forts qu'il fit construire à la tête de deux ponts de bois qui en donnoient l'entrée; & qui étoient aux mêmes lieux où sont aujourd'hui le petit Pont & le Pont-aux-Change, que l'on a long-tems nommé le Grand-Pont. Tous ces grands ouvrages firent que Lutèce fut appelée la Cité de Jules César.*

Ne ferez-vous pas, Monsieur, comme moi, tenté de sçavoir dans quel endroit des ouvrages de Boëce, on trouve que César a fait bâtir une nouvelle Ville de Lutèce sur les ruines de l'ancienne, qu'il l'embellit & la fortifia. Voilà certainement un détail, que je suis fort curieux de voir dans les ouvrages de ce Philosophe, & qui me fait croire qu'il pourroit y avoir encore d'autres circonstances concernant Paris, que M. Piganiol auroit omises. Mais, direz-vous, si l'on a de Boëce un ouvrage où il ait parlé de Lutèce, pourquoi le sçavant Dom Bouquet n'a-t'il pas placé ce fragment dans sa grande Collection des Ecrivains des Gaules & de la France? A cela je vous répons que c'est ce qui fait aussi ma surprise, & qui me fait craindre que M. Piganiol ne se soit trompé. Quel peut donc être ce Boëce, dont on apprend les circonstances ci-dessus, qui sont si importantes pour la Cité de Paris?

G v

Seroit-ce un Ecrivain du neuvième siècle qui a demeuré à Orleans & dans le Poitou, lequel se nommoit Vulfin, & prit pour surnom Boëce ? Seroit-ce Hector Boëtius, Ecoissois & Historien d'Ecosse, qui vivoit au commencement de l'avant-dernier siècle ? Quel que soit de ces deux Boëces celui que M. Piganiol a voulu citer, son autorité sera bien foible pour étayer les circonstances qu'il rapporte de lui sur l'origine de Paris. Je lui conseillerois donc de s'expliquer davantage sur ce Boëce, son garant, dans la nouvelle édition qu'on dit qu'il prépare de sa Description de Paris, ou de prendre le parti de retrancher de cette édition les quatorze lignes rapportées ci-dessus. C'est à lui au reste à dire s'il a puisé cela dans Sauval, ou dans quelque autre de la trempe de Malingre. Jamais il ne rendra son ouvrage parfait, qu'autant qu'il parlera après les Auteurs anciens, & après les titres qu'il fera très-bien de citer en marge. Dans l'apprehension où j'ai été que *Boëce* ne fût une faute d'impression, j'ai eu recours à l'*errata*, où il ne m'a paru rien qui se rapporte à la page huitième. *Ipse viderit*. J'ai l'honneur d'être, &c.

Le 31 Janvier 1749.

*Nota.* Si l'Auteur de la Remarque avoit bien voulu consulter les Mémoires de l'Académie Royale des Belles Lettres, Tome XV. p. 673, il y auroit vû que ce n'est pas un Auteur de la trempe de *Malingre* qui a induit en erreur M. Piganiol, c'est le Commissaire de la Mare, qui dans son Traité de la Police, tom. 1. p. 71. a cité, comme de Boëce, Sénateur Romain, ce passage. • *Lutetiam Cesar usque adeo adificiis adauxit, tamque fortiter mœnibus cinxit, ut Julii Cesaris Civitas vocaretur.* Ce seroit inutilement qu'on chercheroit ce passage dans les œuvres du Philosophe Boëce; on le trouvera dans un ouvrage qui a pour titre *Liber de disciplina Scholarium*, que Vincent de Beauvais attribue à Boëce, d'autres à Pierre de Blois & à Thomas de Cantimpré; mais du Boulay, Hist. univers. Paris. tom. 1. pag. 84, & 612. en fait Auteur Jean Scot Erigene. On peut consulter aussi la Bibliothèque Latine de Fabricius, au sujet de ce Livre, attribué faussement à Boëce.



*LETTRE de M. Gouye de Longuemare ;  
à M. Rémond de Sainte Albine , pour ré-  
pondre à celle d'un prétendu Benedictin de  
Province à un autre Benedictin , touchant  
une Dissertation qui a été couronnée à  
l'Académie de Soissons en 1746.*

**V**ous avez inseré , Monsieur , dans  
le Mercure ( *Décembre 1748 , pre-  
mier vol. pag. 28. & suiv.* ) l'extrait d'une  
Lettre anonyme , qui a été écrite plutôt  
contre moi que contre mon ouvrage. L'a-  
nimosité. & la jalousie , qui regnent dans  
cette Critique , semblent avoir été les  
vrais motifs pour lesquels l'Auteur a ca-  
ché son nom. J'espère que vous serez  
assez équitable pour faire part au Public de  
mon apologie.

Le Censeur , pour donner un air d'im-  
portance aux minuties qui forment le tissu  
de sa Lettre , s'est caché sous le nom d'un  
Benedictin de Province. Il auroit pris le  
plus sûr moyen de réussir , s'il eût écrit sur  
un ton plus modéré , mais il se démasque  
par l'aigreur & par la passion qu'il affecte.  
Je ne suis pas le seul qui l'ait reconnu à  
son style. Quoiqu'il en soit , je crois qu'il  
est bon de l'avertir que la plûpart des  
Sçavans de cet ordre respectable , avec

lesquels j'ai l'honneur d'être en relation, l'ont regardé, moins comme un homme de leur Corps, que comme un homme, dont le dessein étoit de leur attribuer fausement une telle Pièce. C'est en effet les traiter de la même manière que Boileau le fut par l'Abbé Cottin, qui attribuoit ses propres vers à ce fameux Poëte. Si M. l'Anonyme eût voulu rendre complet le ridicule qu'il s'est efforcé d'imprimer sur mon ouvrage, il ne lui manquoit plus que de m'attribuer une réponse de sa façon. Mais de crainte qu'il ne s'en avise, je vais le prévenir. Quoique je le connoisse parfaitement, je me garderai bien d'indiquer son nom au Public. J'aime beaucoup mieux lui donner l'exemple de la modération, qui doit regner dans les disputes littéraires. D'ailleurs un ennemi qui se cache, est à demi vaincu.

Le principal but de notre Critique se termine à nous apprendre les noms vulgaires de *Saint Menge* & de *Saint Condede*, ou *Condé*, & à prouver que le nom de *Saint Arnoul* s'écrit sans *d*, parce qu'il vient d'*Arnulphus*, & non d'*Arnoldus*. Quelles minuties ! L'Ecrivain masqué pouvoit également faire le procès à M. l'Abbé de Fleuri, & à l'Illustre Dom Rivet, qui appellent *Vandregisle* le premier Abbé de

Fontenelles , au Pays de Caux , quoique ce Saint ne soit connu à Paris , à Rouen , à Chartres , & même dans toute la France , que sous le nom de *Vandril*.

L'érudition poétique de notre Censeur n'est pas mieux placée , lorsqu'il prétend m'apprendre qu'il a paru des vers rimés à l'hémistiche avant le douzième siècle. Je m'étonne de ce qu'il ne m'ait pas à ce sujet récité , selon sa louable coutume , comme venant de son propre fond , toutes les preuves qu'en donnent les Bollandistes & le célèbre Dom Rivet ; il a manqué en cela une belle occasion de faire parade d'érudition. Au reste , si je n'ai pas relevé le Pere le Coite , & si j'ai paru adopter , d'après lui , le sentiment contraire , en rejetant du nombre de mes preuves l'épithaphe de Thierry III. en vers Léonins , sous prétexte qu'elle n'a pas été composée dans le tems de sa mort , c'est que j'ai crû qu'il ne me convenoit pas de m'écarter de mon objet , pour répéter des choses qui sont connues de tous nos Sçavans , & qui étoient totalement éloignées du sujet que je traitois. J'avois , dans cet endroit , pour unique but , de fixer l'époque de la mort de Thierry III. & non pas de discuter celle de la naissance des rimes , soit finales , soit à l'hémistiche. Il m'a semblé que je pou-

vois regarder cette Epitaphe comme postérieure au septième siècle, sur la fin duquel ce Prince est mort, parce qu'elle étoit composée de vers rimés de l'hémistiche au dernier mot : si mon agresseur m'avoit pû citer de semblables vers de ce tems-là, sa Critique auroit été supportable, mais elle n'auroit pour cela pû détruire aucune des preuves que je donne dans mon ouvrage, sur les points de Chronologie que j'y discute. Quand celle-ci ne paroîtroit pas suffisante, j'en ai donné plusieurs autres, qui rendent indubitable l'époque qu'elle indique.

Tout ce que dit l'Anonyme sur le mot *instinc* ou *istinc*, est une chicane qui dégenere en puérilité. Quoi, sous prétexte qu'un Imprimeur s'est servi d'un *I* majuscule au lieu d'un petit *i*, cet Auteur prétendra que le Public sensé doit me soupçonner d'avoir fait un nom propre de cet adverbe. Un pareil procédé peut-il nous annoncer un Critique judicieux ? Si je ne craignois de tomber, ainsi que lui, dans la *Micrologie* la plus basse, je lui offrerois de lui faire voir ce mot écrit avec un petit *i* dans mon manuscrit.

En suivant pas à pas mon Censeur vétilleux, il se présente un autre phantôme qui ne sera pas moins facile à détruire que

les autres. Que peut-on penser en effet du reproche qu'il me fait, d'avoir cité deux anciens manuscrits, comme appartenans aux Abbayes de Saint Maur-des-Fossez & de Moissac, quoique ces manuscrits soient dans les Bibliothèques du Roi & de Saint Germain-des-Préz? En cela je n'ai fait qu'imiter Dom Mabillon & Dom Constant, qui appellent *Manuscrits de Corbie* des manuscrits qui sont depuis un siècle ou environ à Saint Germain-des-Préz. C'est donc en pure perte que le Benedictin supposé feint qu'il a écrit à S. Maur-des-Fossez & à l'Abbaye de Moissac, pour sçavoir si l'on y conserve les deux manuscrits que je cite. D'ailleurs leur authenticité n'est-elle pas assez prouvée par les copies ou par les citations qui en ont été faites par Dom Mabillon, les Bollandistes, Pagi, Labbe, Chifflet & Dom Bouquet?

Enfin, Monsieur, rien n'est plus mal fondé que le reproche que le pointilleux anonyme fait à Messieurs de l'Académie de Soissons, sur le sujet de ma Dissertation qu'ils proposerent en 1745. Quand il seroit vrai, comme il le prétend mal à propos, que *la matiere en est toute digerée* dans le troisième tome de Dom Bouquet, je croirois toujours avoir bien mérité du

Public , en réunissant dans un Ouvrage François toutes les preuves du systême chronologique , que le sçavant Collecteur de nos Historiens François a suivi. Mais si j'ai crû devoir m'en écarter , ainsi que j'ai fait en plusieurs occasions , sur les dates du commencement & de la fin des regnes de plusieurs de nos Rois , que devient la Critique du Censeur , & le conseil hazardé que cet Aristarque prétendroit donner à cette célèbre Académie ? Tout ce qu'on peut dire de plus modéré , c'est que la Lettre ne mérite pas plus de réponse sur cet article , que sur les autres qui en font l'objet. Ainsi loïn d'entrer dans un plus long détail , de peur de donner du poids à des bagatelles , je bornerai mes réflexions sur la Lettre anonyme , en vous assurant combien je suis sincèrement , Monsieur , &c.

*A Versailles , ce premier Février 1749.*





## S P E C T A C L E S.

LE Concert Spirituel a ouvert le 23 Mars, Dimanche de la Passion, par la troisième Sonate des Pièces de Clavecin de M. Mondonville, mise en grand Concerto. Elle a été suivie du *Confitemini*, Motet à grand chœur de M. de la Lande; M. Taillard a joué seul de la flûte Allemande; Mlle Duperey, nouvelle voix très-gracieuse, Ecolière de M. Royer, & digne de l'avoir pour Maître, a chanté avec les chœurs *Quam dilecta*, &c. petit Motet de M. de Villeneuve. M. Pagin a joué seul. Le *Jubilate*, Motet à grand chœur de M. Mondonville, a fini un si beau Concert.

Le Mardi 25 Mars, jour de la Fête de l'Annonciation, le Concert a commencé par la première Sonate des Pièces de Clavecin de M. Mondonville; c'est louer ces Pièces que d'en nommer l'Auteur. *Exaltabo te*, Motet à grand chœur de M. de la Lande, a suivi cette belle symphonie. La flûte Allemande de M. Taillard a charmé les Connoisseurs; & Mlle Duperey a obtenu la confirmation de son premier succès, en chantant *Quemadmodum*, petit

Motet du gracieux & naturel Mouret. M. Gavinies a joué seul ; & l'on a chanté le *Magnus Dominus* , Motet à grand chœur de M. Mondonville.

Le Vendredi 28 Mars , on a donné la troisième Sonate des Pièces de Clavecin de M. Mondonville ; elle a été suivie de *Beatus vir* , Motet à grand chœur de M. Cordelet ; M. l'Abbé le Fils & M. Dupont ont joué une Sonate en duo Del Signor Gianotti. Le *Lauda Jerusalem* , Motet à grand chœur de M. de la Lande , a ensuite précédé M. Pagine , qui a joué seul. Le Concert a été terminé par *Nisi Dominus* , Motet à grand chœur de M. Mondonville.

Le Dimanche des Rameaux 30 Mars , une symphonie Del Signor Alberti a fait l'ouverture du Concert. On a exécuté *Cantate Domino* , Motet à grand chœur de M. Fanton , Maître de Musique de la Sainte Chapelle. M. Pagine a joué seul avant *Quem admodum* , petit Motet de M. Mouret , chanté par Mlle Duperei. M. Guignon & M. Gavinies , par leurs charmans Duo , ont satisfait également les personnes qui veulent admirer , & celles qui ne veulent que s'amuser. A la fin du Concert , on a donné le *De profundis* , Motet à grand chœur de M. Mondonville.

Le Lundi-Saint 31 Mars, on a chanté encore le *Nisi Dominus*, Motet à grand chœur de M. Mondonville. M. l'Abbé Fils a joué seul *Cantemus Domino*, Motet de M. Mouret à deux voix, a été exécuté par Mlle Chevalier & M. Joguet, Ordinaire de la Musique du Roi. MM. Guignon & Gavinies ont continué d'enchanter les Auditeurs; & le *Miserere* de M. Adolfati a terminé le Concert.

Le Mardi-Saint, premier jour d'Avril, une suite de symphonies de Signor Alberti. *Laudate Dominum* de M. d'Avesnes, Compositeur estimé. Un Concerto exécuté par M. Gavinies. *Diligam te*, Motet à grand chœur de feu M. Madin. Les charmans Duo de MM. Guignon & Gavinies; & le *Miserere* de M. Adolfati.

Le Mercredi-Saint 2 Avril; la cinquième suite des Pièces de Clavecin de M. Mondonville. *Jubilare Deo*, Motet du même Auteur. M. Pagin a joué seul; M. de la Mart a chanté *Domine non est exaltatum*, Motet de M. Plessis, cadet; l'ouvrage & son exécution ont été applaudis. On a ensuite entendu avec un grand plaisir les Duo de M. Guignon & de M. Gavinies, & le *Dominus regnavit* de M. de la Lande.

Le Jeudi-Saint 3 Avril, la cinquième

suite des Pièces de Clavecin de M. Mondonville. *Sacris solemnibus*, Motet de M. de la Lande; M. l'Abbé a joué seul. On a exécuté *Cantate Domino*, Motet de M. Campra. Ensuite les Duo de MM. Guignon & Gavinies, & le *Bonum est* de M. Mondonville.

Le Vendredi-Saint 4 Avril, une symphonie del Signor Geminiani. Le *De profundis* de M. Mondonville. Un Concerto joué par M. Gavinies. *Deus noster*, Motet de M. d'Avesnes; les Duo de MM. Guignon & Gavinies; & le *Miserere* de M. de la Lande.

Le Samedi-Saint 5 Avril, une symphonie del Signor Geminiani. *Cantate Domino*, Motet à grand chœur de M. . . . qui obtint tous les suffrages. M. Mengean joua seul avec grand succès. Mlle Duperei chanta *Regina cæli*, Motet de M. Mouret; & mérita beaucoup d'applaudissemens, ainsi que les Duo qui suivirent, & le *Dominus regnavit* de M. Mondonville.

Le Dimanche, jour de Pâques, 6 Avril, l'Orchestre a très-bien exécuté la premiere suite des pièces de Clavecin de M. Mondonville. On a chanté *Cantate Domino*, Motet à grand chœur de M. de la Lande. M. Pagin a joué seul; & Mlle Duperei a chanté le *Regina cæli*, de M. Mouret. Les Duo de M. Guignon avec M. Gavinies,

ont suivi ce Motet ; & l'on a fini le Concert par le *Venite exultemus* de M. Mondonville.

Le lendemain Lundi , une symphonie de M. Mondonville a commencé le Concert. On a donné *Diligam te* , de feu M. Gille. M. l'Abbé a joué seul. M. Poirier a chanté *Benedictus Dominus* , petit Motet de feu M. Mouret ; M. Guignon & M. Gavinies ont charmé l'assemblée ; & le *Nisi Dominus* de M. Mondonville a fait durer l'enchantement.

Le Mardi suivant , une symphonie de M. Mondonville. *Dominus regnavit* , Motet a grand chœur de M. Bordier , Maître de Musique des Innocens. Un Concerto joué par M. Pagin ; *Usquequò* de M. Mouret , exécuté parfaitement par Mlle Chevalier. MM. Guignon & Gavinies ont précédé le *Venite exultemus* de M. Mondonville.

Vendredi 11 Avril , *Deus in nomine tuo* , Motet anonyme , soupçonné d'un excellent Compositeur. Le Printemps de Vivaldi , exécuté par M. Guignon. *Dominus regnavit* , Motet à grand chœur de M. Bordier , Maître de Musique des Innocens. Les Duo de MM. Guignon & Gavinies. Le *Beatus quem elegisti* , Motet à grand chœur de M. Gille , tiré du Pseaume *Te decet*.

Le Dimanche de *Quasimodo*, 12 Avril, *Cantate Domino*, Pseaume 149, Motet à grand chœur avec Timbales & Trompettes de M. d'Avesnes, qui a fort réussi; divers morceaux exécutés admirablement sur le Violon par M. Pagin; *Cantate Domino*, Ps. 97, Motet à grand chœur de feu M. de la Lande; plusieurs Duo de MM. Guignon & Gavinies; & *Venite exultemus*, de M. Mondonville, ont rempli le dernier des Concerts des trois Semaines de Pâques, lequel a attiré une affluence extraordinaire d'Auditeurs.

Le Mardi 15 Avril, l'Académie Royale de Musique, a rouvert son Théâtre par la Tragédie de *Médée & Jason*. La même Académie représenta le 22, pour la première fois, *Nais*, Opéra pour la Paix. Nous rendrons compte de cet Ouvrage dans un article séparé.

Le Lundi 14, les Comédiens, pour la rentrée de leur Théâtre, donnerent une représentation de la Tragédie de *Zaïre*, & de l'ingénieuse Comédie de *Zeneïde*. Au plaisir de voir deux Ouvrages, qui font avec justice les délices des Spectateurs, fut joint celui de voir reparoître Mlle Gauffin, qui depuis plusieurs mois, au grand regret des amateurs des graces & du beau naturel, n'avoit point paru sur la scène.

Avant la Tragédie, le sieur Rosely prononça le Compliment suivant, qui est de sa composition.

**M**essieurs, en rentrant dans la carrière que nous allons courir, nous sommes effrayés lorsque nous réfléchissons sur les engagements que nous osons contracter envers vous. L'ambition de contribuer à vos amusemens seroit téméraire sans doute, si nous comptions toujours sur des succès qui ne dûssent rien à votre indulgence, & nous ne pouvons être rassurés que par les fréquens témoignages que vous daignez nous en accorder : n'y auroit-il pas une espece d'ingratitude à désespérer d'une bienveillance dont nous avons reçu tant de preuves ? Ce n'est pourtant pas à nous seuls que nous la devons. L'étendue de vos lumières est autant que votre générosité la source de vos bienfaits. Démêler le vrai beau d'avec les faux brillans ; faire la distinction délicate de ce qui n'est que bon & de ce qui est sublime ; noter avec une précision équitable les défauts essentiels des ouvrages ; exiger que dans la peinture des passions on réunisse la force du raisonnement, la chaleur du sentiment, la pompe & la justesse de l'expression ; ne vous laisser ravir des transports d'admiration que par ces grands traits que le génie seul peut produire ; voilà vos jugemens, Messieurs, voilà ce que les Auteurs, ce que les Acteurs observent, retiennent de vos décisions, pour former les principes de leur art, & apprendre à vous plaire par les moyens que vous leur en procurez vous-mêmes. Ce n'est pas tout. Connoître toutes les difficultés qui sont à surmonter ; séparer les défauts naturels & que l'art ne peut vaincre, d'avec ceux qu'entraîne l'expérience & dont le travail corrige ; oublier les uns, tolérer

tolerer les autres , indiquer à chacun un emploi conforme à ses dispositions , sur de foibles essais prévoir des progrès éloignés , les préparer par des encouragemens , les attendre , exciter sans cesse l'émulation par les palmes dont vous décorez les talens supérieurs ; voila encore vos jugemens , Messieurs , voila les effets abondans de cette indulgence éclairée , voila les puissans motifs de notre féconde reconnoissance. Que nous serions coupables , si nous manquions de zèle ! Aussi avons-nous employé avec joye le tems de notre repos à nous mettre en état de varier vos plaisirs. De nouveaux sujets , qui s'y sont consacrés , viennent en tremblant recevoir vos leçons ; leur docilité vous intéresse , il leur suffira que vous trouviez en eux le germe du talent ; bien-tôt vous daignerez l'échauffer , le cultiver , bien tôt vous verrez éclore & porter des fleurs que vous cueillerez avec complaisance. L'appas séduisant d'un bruit flateur avoit attiré dans la lice un jeune Athlete ; vos applaudissemens l'ont animé ; dans peu de jours il va franchir la barriere , & se représenter au combat. Denys le Tyran va trouver un rival ; heureux l'Anteur , si Aristomene triomphe du premier ! Nul de vos élèves , Messieurs , n'est plus digne des espérances que vous en avez conçues ; nul n'a l'oreille mieux organisée pour sentir l'harmonie de vos suffrages.

C'est à vous faire valoir tant de differens efforts que nous allons apporter une application infatigable. Daignez croire , Messieurs , que l'intérêt seul est insuffisant à la soutenir ; son aiguillon seroit bien vite émoussé : sans l'enthousiasme de la gloire , point de travaux dignes de vous , & nulle récompense de ces travaux , plus précieuse pour nous que le bonheur de vous être agréables.

H

Le même Comédien, à la clôture du Théâtre, avoit prononcé ce Compliment-ci, qui est de lui, ainsi que le précédent,

**M**essieurs, l'honneur que nous recevons en ce jour, est la plus douce récompense de notre zèle. Tous nos soins ont pour but vos amusemens, & vous nous dispensez avec une économie généreuse des faveurs proportionnées au mérite de nos entreprises. Lorsque de moindres succès suivent les mêmes efforts, vous ne prétendez pas nous retirer votre bienveillance, & notre émulation ne perd rien de son activité. Les Arts ne se perfectionnent qu'aux dépens de ceux qui les exercent; parmi les plus grands génies en tout genre, vous n'en citez aucun dont tous les travaux, sans exception, ayent obtenu cette haute mesure d'estime, qui est le gage & le sceau d'une grande réputation. L'accueil que vous faites à quelques ouvrages, est un encouragement enchanteur; vos refus de quelques productions qui vous sont offertes, sont des leçons utiles, vos critiques nous sont précieuses; le sacrifice de notre amour propre est un si petit mal en comparaison du grand bien qui en résulte!

Le Public doit être regardé comme le père des talens. Jaloux de la gloire de ses enfans, s'il goûte une joye sensible à les trouver dignes de ses caresses, c'est aussi par un mouvement de sa tendresse qu'il craint de leur prodiguer des louanges trop peu méritées; votre sévérité même, Messieurs, honore ceux qui en sont les objets; ce que vous exigez d'eux prouve ce que vous en espérez. Eh! que cette délicatesse scrupuleuse, qui accompagne vos jugemens, jette d'éclat sur le triomphe de ceux que vous couronnez! Quelle satisfaction pour

l'Auteur de *Catilina*, pour l'Auteur de *Sémiramis*, de se frayer toujours avec succès de nouvelles routes dans vos cœurs, de se faire de votre admiration un sentiment tendre & inépuisable ! *Sémiramis*, par la grandeur, par le pathétique de ses remords, nous fait presque pardonner le crime qui les excite. *Catilina* nous représente l'ambition sous des traits si nobles & si imposans, que nous devenons, pour ainsi dire, complices de l'attentat qu'il projette. Mais qu'osai-je faire, Messieurs ? Que pouvons nous ajouter à la gloire des Héros de la Scène nos hommages particuliers ? Le concours dont vous avez honoré les représentations de ces deux Pièces, les applaudissemens réitérés que vous leur avez accordés, en disent plus que ne seroient tous nos éloges. Nous conviendrait-il de détailler ici les différentes beautés de ces Poëmes ? Ce ne seroit que retracer ce que vous nous apprenez à connaître & à sentir, & craignant de ne nous point acquitter dignement envers de si grands hommes, nous nous contenterons de mêler nos voix aux suffrages publics qu'ils se sont tant de fois acquis.

Bornons-nous donc, Messieurs, à vous offrir nos humbles remerciemens, & à solliciter auprès de vous de nouveaux bienfaits. Ne craignez point de faire des ingrats, & nous ne nous plaindrons jamais que de ne pouvoir pas vous exprimer assez fortement les sentimens respectueux de notre vive reconnoissance.

Le 17, Mlle de Boismenart, jeune & nouvelle Actrice, débuta avec éclat à la Comédie Française pour les rôles de Soubrettes. Elle joua dans *le Tartuffe* & dans *le Galant Jardinier*. On compte fort qu'elle soutiendra les espérances qu'elle a fait naître.

H ij

Voici un nouveau Compliment Dialogué, composé par M. Roy pour l'ouverture du Théâtre Italien.

*PERSONNAGES.*

L'Impatiente.

La Comédie Italienne.

Ariste.

La Dlle Coraline.

La Dlle Silvia.

Le Sr Desbrosses.

S C E N E I.

L'IMPATIENTE, ARISTE,

*L'Impatiente.*

**Q**uand j'attends, je suis au supplice :  
Sont-ils prêts ? Viendra-t'on ? Je sèche franchement.

Je croyois n'arriver que pour le Compliment :  
Faudra-t'il essuyer Ballets, Feux d'artifice,  
Ou quelqu'autre retardement ?

*Ariste.*

Eh ! belle Marquise, un moment.

*L'Impatiente.*

Voilà déjà cinq minutes de perte-  
Ils ne me tiennent plus.

*Ariste.*

Arrêtez.

*L'Impatiente.*

Je déserte.

Ils sentiront leur faure.

*Ariste.*

Eh ! c'est la vôtre aussi.

*L'Impatiente.*

La mienne ?

*Ariste.*

Vous baùliez d'être rendue ici ;

N'étions-nous pas au jeu ? Vous levez la séance ;

Quand la ronde à peine commence.

*L'Impatiente.*

N'allez-vous pas me demander pourquoi

Le jeu me donne la migraine ?

Les événemens qu'il amène ,

Viennent trop lentement pour moi.

*Ariste.*

Tout vous impatiente.

*L'Impatiente.*

Oui.

*Ariste.*

Le jeu vous fait peine ;

Vous n'aimez que l'esprit.

*L'Impatiente.*

Vous me raillez , je crois.

*Ariste.*

Comment ! D'aimer l'esprit vous faites-vous scrupule ?

H iij

*L'Impatiente.*

Mon sexe, en y donnant, cotoye un ridicule.

*Ariste.*

Vous parlez du vieux tems, mais le sexe à Paris

Tient cent bureaux de beaux esprits.

*L'Impatiente.*

Oui, la coquette surannée

De tous galans abandonnée,

Rabat sur les Auteurs, Auteurs de bas aloi.

*Ariste.*

Du fiffet les réhabilite,

Et leur fait usurper des titres de mérite,

Mais simples titres sans emploi.

*L'Impatiente.*

L'autre jour je fus entraînée

Par ma mauvaise destinée

Dans un des Tribunaux du Sénat féminin.

Un Poète appuyé, très-pésant Ecrivain,

Lut une Comédie,

*Ariste.*

Où l'on rit à merveilles ?

*L'Impatiente.*

Bon, rire ! On ne voyoit que mouchoirs à la main.

Un rimeur . . . . .

Idolé de la troupe, arbitre souverain,

Leur donnoit le ton sans rien dire ;

De ses yeux entr'ouverts les moindres mouvemens.

Etoient pour l'assemblée autant de jugemens,  
Où le Public devoit souscrire.

Climene heureusement vint me tirer de là,  
Et je m'envole à l'Opéra.

*Ariste.*

Eh ! l'entendîtes-vous jusqu'au bout, je vous prie ?

*L'Impatiente.*

Dieu m'en garde, Monsieur, c'étoit fait de ma vie.

*Ariste.*

On ne donnoit donc pas l'Opera des crapaux ;  
De leur discours galans toute oreille est ravie.

*L'Impatiente.*

Non, l'Amour & l'Hymen avoient joint leurs  
flambeaux.

..... Enfin, pour reprendre haleine,  
J'accourus aux Italiens.

*Ariste.*

Sans faire un tour chez Melpomène ?

*L'Impatiente*

Ceux-ci sont mes Comédiens.

Là l'esprit est tendu souvent en pure perte ;  
Un seul moment d'écart vous déconcerte ;  
Vous déroute de l'action :

Ici l'on me permet toute distraction ;

H iiii

A quelque Acte qu'on adresse .

On est au fait de la Pièce.

Je me livre aux lazzi , au jeu vif , infégal ;  
 J'aime à voir Arlequin sous cent formes légères ;  
 Changeant en un clin d'œil d'habits, de caracteres.

*Ariste.*

A peu près comme vous de Dominos au Bal.

## S C E N E II.

LA COMÉDIE ITALIENNE, L'IMPATIENTE,  
 ARISTE.

*L'Impatiente.*

Hâtez-vous donc, ma favorite ;

Je vous rends nouvelle visite..

On vous a quelque tems dérobée à mes yeux ;

Je reçus fort bien vos adieux.

Çà, de votre retour quel sera le mérite ?

Point de modestie hypocrite ,

Point d'éloges fastidieux.

Au fait, en peu de mots , le plus bref est le mieux ;

Au Parterre attentif profonde révérence.

Eh ! quoi, vous perdez contenance !

*La Comédie.*

Madame , on la perdroit à moins.

*Ariste.*

Le grand nombre de témoins

Glacé-t'il votre éloquence ?

*L'Impatiente.*

Se plaint-elle de l'affluence ?

*La Comédie.*

A la faveur d'un rôle & d'un nom emprunté,  
Du geste & de la voix on a la liberté.

L'Acteur est ce qu'il représente ;

Il parle à des Acteurs, aucun ne l'épouvante ;

Mais tel qui récitoit avec un front d'airain,

Chancelle, devient triste & blême,

Quand il parle pour lui-même

A son juge souverain.

*Ariste.*

Je le crois. Mais enfin un juge subalterne

Ne doit juger qu'à la rigueur ;

Le Juge souverain peut user de douceur ;

L'un fait l'étroite loi, mais l'autre la gouverne.

*L'Impatiente.*

Et vous, si du Public vos vœux sont écoutés,

Osez pour *Coraline* implorer ses bontés ;

Elle apprend le François avec un soin extrême,

Et m'est chère autant que moi-même.

*La Comédie.*

Messieurs, cette heureuse Paix,

Qu'enfin l'Europe a reçue,

Va nous offrir à notre vûe,

Que visages satisfaits.

Aux chagrins qu'on en proye

H v

# 178. MERCURE DE FRANCE.

En vain notre art se déploie  
Pour flater les spectateurs ;  
Il a besoin que les cœurs  
Soient disposés à la joye.

Malgré tant d'exploits heureux ;  
La guerre porte à nos jeux  
Une aussi sensible atteinte ,  
Qu'aux beltes & qu'aux amans ;  
Nos guerriers dès le Printems  
Partoient, nous laissant la crainte  
De ne les voir de long-têms.

La Scène, enfin rajeunie,  
N'aura plus que de beaux jours ;  
Que la danse & l'harmonie  
Lui prêtent tous leurs secours.  
Que de la vive folie  
Elle ait le masque piquant ;  
Que le goût la multiplie ;  
Que quelquefois elle allie  
Du François l'air élégant  
Au grotesque d'Italie.

Mais le dédain & l'envie  
Sont des monstres qui l'allarment.  
Conjurez-les aujourd'hui.  
Que vos bontés les défarment.  
Les Rolands, les Amadis,

Ces Héros inimitables,  
 N'abatirent pas jadis  
 D'ennemis plus redoutables.

Puissent nos soins désormais,  
 Aidés de l'expérience,  
 Nos talens moins imparfaits,  
 Eprouver votre indulgence,  
 Et ne l'épuiser jamais !  
 L'Hyver nous est salutaire ;  
 L'hyver est notre moisson ;  
 L'été me sèche, m'altère,  
 Et me donne le frisson.  
 L'hyver on a l'avantage  
 D'occuper seuls vos loisirs,  
 Mais le retour des Zéphirs  
 Du tems offre un autre usage ;  
 Sans limiter vos plaisirs  
 Admettez-nous au partage.

## N A I S ,

### *Opera pour la Paix.*

**L**Es Directeurs de l'Académie Royale de Musique, désirant de faire éclatter leur zèle, ont prié Mrs de Cahusac & Rameau de leur fournir le moyen de célébrer par quelque Spectacle pompeux la Paix que le Roi vient de donner à l'Europe. C'est pour se prêter à un empressement si louable,

H vj

## 180 MERCURE DE FRANCE.

que M. de Cahusac, a composé le Poëme qui fait le sujet de cet article. Il y a joint un Prologue, intitulé *l'Accord des Dieux*, dans lequel Jupiter, après avoir foudroyé les Titans, refuse de regner seul sur l'Univers, & en partage l'Empire avec Neptune & Pluton. Les principaux traits de cette Allégorie méritent d'être copiés.

*Neptune.*

Triomphe, ô Jupiter, redoutable vainqueur &  
Regne; donne des loix à tout ce qui respire.

*Jupiter.*

Non, je n'abuse point d'une heureuse victoire:  
Immortels, je vous dois l'exemple des vertus.

Vos vœux & votre amour suffisent à ma gloire.  
Je n'ai point combattu pour vous donner des fers.  
Partageons entre nous le soin de l'Univers.

*A Neptune.*

Vas calmer les fureurs & des vents & des mers:

*Neptune.*

Je vole où m'appelle ton choix;  
Tu triomphes des cœurs; ta gloire est ton ouvrage;  
Règle le sort des Dieux; donne au monde des Rois.  
Il est plus glorieux d'en faire le partage,  
Que de lui dispenser des loix.

*Jupiter à Pluton.*

Au fond des gouffres éternels,

... Cours enchaîner la Discorde & la Guerre.

Dieu juste, sois l'espoir & l'effroi des mortels;

Regne avec la vengeance au centre de la terre.

*Pluton.*

Je serai le vengeur de la terre & des Cieux:

Sois leur amour par ta clémence.

Le Poëme, dont ce Prologue est suivi, a trois Actes, & Naïs en est l'Héroïne. Selon la Fable, cette Nymphe donna le jour aux Nayades. Les Mythologistes se taisant sur sa naissance; M. de Cahusac a crû pouvoir lui donner pour pere Tirésie, qui perdit la vûe par la colere de Junon, & en fut dédommagé par les bienfaits de Jupiter. Peu de gens ignorent qu'on attribuoit à ce fameux Devin le don d'entendre le langage des animaux, & de prédire sur le chant des oiseaux les événemens futurs. M. de Cahusac suppose que Neptune, sous le nom. & la forme d'un mortel, s'est fait aimer de Naïs, & que ce Dieu a pour rivaux Telenus, Chef des Peuples de Corinthe, & Asterion, le plus considérable des Pasteurs de l'Isthme.

L'exposition du sujet se fait dans une Scène entre Neptune & Palemon.

*Neptune.*

Je ne suis plus ce Dieu volage;

Aussi léger que les Zéphirs.

J'aime ma langueur, mes soupirs.

Et j'adore mon esclavage.

## 182. MERCURE DE FRANCE.

Les feux dont j'ai brûlé, sont à peine l'image  
De ma flâme & de mes plaisirs.

*Palemon.*

Sans amour, empressé de plaire,  
Vous fuyiez l'ombre & le mystère:  
Le Dieu s'applaudissoit des succès de l'Amant:  
Pourquoi sous ce déguisement  
Cacher une flâme sincère ?

*Neptune.*

En rougis, le dirai-je ? A l'objet de mes feux  
Je crains de me faire connoître ;  
Je n'ai jamais formé que de volages nœuds ;  
Quand je deviens, hélas, le plus constant des  
Dieux,  
Puis-je espérer de le paroître ?  
Qu'il est cruel & dangereux  
De passer pour légers, quand on cesse de l'être !

On doit célébrer les Jeux Isthmiques \*. Neptune saisit cette occasion d'avoir un entretien avec Nais. Accompagné des Divinités de la Mer, déguisées en Matelots de diverses Nations, il se présente au milieu de ces Jeux, & sa Suite les interrompt par des chants en l'honneur de la fille de Tirésie.

\* Ces Jeux étoient aussi célèbres dans la Grèce, que les Jeux Olympiques. Ils avoient été institués en l'honneur de Neptune.

Nâis, à part en appercevant Neptune.

C'est lui-même. . . . Ah ! cachons le penchant  
dangereux. . . .

*Haut à Neptune.*

Sur ces paisibles bords quel dessein vous appelle ?

Osez-vous à Neptune, à son nom glorieux,

Unir le nom d'une mortelle ?

*Neptune.*

Tout cède au charme de vos yeux,

Et ce noble courroux vous rend encor plus belle.

Dans ces Jeux solennels vos chants mélodieux

Brillent d'une beauté nouvelle.

Quand on chante si bien les Dieux,

On doit jouir, comme eux,

D'une gloire immortelle.

Les Divinités de la Mer distribuent des rameaux  
d'or & d'autres présens aux Athletes, ainsi qu'aux  
peuples qui sont venus pour assister à la fête. El-  
les entrent ensuite dans la lice, & elles disputent  
le prix de la danse.

La première Scène du second Acte se passe en-  
tre Nâis & Neptune.

*Nâis.*

Ah ! ne me suivez point.

*Neptune.*

Quelle injuste défense !

*Nâis.*

Un inconnu pourroit troubler par sa présence.

## 184 MERCURE DE FRANCE.

Le repos de ces lieux charmans ;  
Dans ce riant séjour le divin Tiresie  
Rassemble autour de lui les plaisirs innocens.  
C'est ici qu'il jouit , malgré le poids des ans ,  
Des doux loisirs d'une paisible vie.

*Neptune.*

Du plus sombre avenir le voile ténébreux  
Devant lui tombe & se déchire.  
La nature & le sort se plaisent à l'instruire  
Des prodiges secrets qu'ils cachent même aux  
Dieux.

Vous devez la naissance à son sang glorieux,  
Et dans mon cœur sans doute il pourra lire.

*Nais.*

Le Destin se réserve un sort si précieux ;  
On peut se parer, sans rien craindre,  
Des dehors les plus séducteurs.  
On n'a point trouvé l'art de lire dans les cœurs :  
Les mortels seroient trop à plaindre.

*Neptune.*

Mon sort seroit moins rigoureux.  
Qu'aurois-je à craindre de vos yeux ,  
S'ils pouvoient pénétrer jusqu'au fond de mon ame :  
L'amour , dont je bravois l'empire ,  
Enflamme mon cœur pour jamais ;

Vous voyez, malgré moi, les transports qu'il m'inspire.

Je m'expose peut-être aux plus cruels regrets,  
Mais j'en tais cent fois plus que je n'en ose dire.

*Nais.*

On croit devoir à nos appas

Un hommage ou feint ou sincère.

Si vous semez quelques fleurs sur nos pas,

Leur éclat ne dure guère.

Vos cœurs volages n'aiment pas ;

Tous vos vœux se bornent à plaire.

Nais persiste à ne point vouloir faire l'aveu de sa foiblesse à Neptune, & elle l'oblige de se retirer. Dans le tems qu'elle se dispose à aller joindre Tiresie, elle est arrêtée par Telenus, qui n'est pas plus heureux que Neptune à pénétrer les secrets du cœur de la Nymphe. Cependant les habitans des contrées voisines de la Grotte de Tiresie se rassemblent, pour être instruits par lui des peines ou des plaisirs qui les attendent. Ils répandent des fleurs sur le devant de la Grotte, & ils y attachent des guirlandes, qui forment les Chiffres de Tiresie & de Nais. Ayant à leur tête Asterion & Telenus, ils invitent le pere de Nais à paroître. Il se rend à leurs vœux, & il répond à leurs diverses questions.

*Une jeune Bergere.*

Je ne sçais quel ennui me presse ;

Est-ce une peine ? Est-ce un plaisir ?

Je ne vois plus, sans rougir,

Un Berger qui me suit sans cesse ;  
Il m'inquiette & m'interesse.

Je le crains , je soupire , & je ne puis le fuir ;  
Dites-moi d'où naît ma foiblesse ,  
Mais gardez-vous de m'en guérir.

*Tiresse.*

Ne craignez point d'entendre  
L'heureux Berger , pour qui vous soupirez ;  
Ce n'est que d'un cœur aussi tendre  
Qu'une Bergere doit apprendre  
Le secret que vous ignorez.

*Asterion.*

Nous portons les plus rudes chaînes.  
L'insensible Naïs doit-elle aimer un jour ?  
Dussiez-vous redoubler nos peines,  
Apprenez-nous le sort que nous garde l'Amour.

*Tiresie.*

Tout semble s'animer sous ce naissant feuillage ;  
Heureux oiseaux ! l'Amour veut-il vous inspirer ?  
Quels sons brillans ! Quel doux ramage !  
L'avenir va se déclarer.

On entend chanter les oiseaux. Ils prononcent  
l'oracle , & Tiresie l'explique , à mesure qu'ils le  
prononcent :

Ciel ! qu'entens-je ? Brisez vos fers ;  
Craignez du Dieu des Mers.

La fureur vengeresse . . .

Quel est cet inconnu ? Quel éclat ! Quels concerts ?

Sous les pas quels gouffres ouverts ; . . .

Nais ! un doux penchant te presse, . . .

L'Amour triomphe , & je te perds.

*Telenus.*

Courons fléchir un Dieu jaloux ,

En versant tout le sang d'un rival téméraire ;

*Asterion , Telenus , & leur suite.*

Aux armes ; vengeons-nous.

Que la mort & la flâme volent ,

Qu'elles l'immolent

A notre courroux.

Au troisième Acte , Telenus & Asterion s'efforcent d'exécuter leurs projets de vengeance. Ils paroissent , armés de torches ardentes , sur des Vaisseaux.

*Telenus , Asterion , & leur suite.*

Allumez-vous , rapides feux ,

Volez , secondez notre rage.

*Palemon , Prothée , les autres Suivans  
de Neptune.*

Que les flots impétueux

Eteignent votre rage.

Des vagues immenses engloutissent les Vaisseaux de Telenus & d'Asterion.

188 MERCURE DE FRANCE:

Ciel ! ô Ciel ! quel sort rigoureux !  
Périfiez tous , audacieux.

*Neptune.*

Les flots les ont punis.

*Nais.*

Quel supplice ! je tremble.

Ah ! l'Oracle , leur sort , & la mer en fureur ;  
Annoncent à mon cœur  
Tous les malheurs ensemble.

*Neptune.*

Que mon amour est allarmé  
Des pleurs que je vous vois répandre.  
Ne donnez-vous une pitié si tendre  
Qu'au malheur d'un rival aimé ?

*Nais.*

Quittez ce funeste rivage ;  
Ne voyez point mes pleurs , cachez-moi vos re-  
grets ;

J'ai besoin de tout mon courage.

Il faut nous séparer , pour ne nous voir jamais.

Chaque instant accroît mes allarmes ;  
Oubliez de foibles attraits ;  
Que le Ciel , touché de mes larmes,  
Fasse couler vos jours dans la plus douce paix.

*Neptune.*

Dieux ! Quel mélange de tendresse ;

De rigueur & d'effroi !

*Nais.*

Vous me verriez moins de foiblesse ;  
Si je ne tremblois que pour moi.

*Neptune.*

Vous craignez Neptune, & ce Dieu vous adore ;  
C'est tout ce que l'Oracle a pû vous déclarer ;  
Quoi ! Nymphé, vous tremblez encore !

*Nais.*

Dieux ! Neptune ! A mon cœur il pourroit aspirer !

Ah ! fuyez ; craignez sa colere ;  
Par pitié pour moi, sauvez-vous ;  
Que ne peut point un Dieu jaloux  
Contre un mortel qu'on lui préfere ;

*Neptune.*

Amour, tu termines nos maux ;  
Cédez au transport qu'il m'inspire ;  
Terre, juques dans son empire ;  
Ouvre un passage au Dieu des eaux.

La terre s'ouvre ; Neptune & Nais s'abîment ;  
le Théâtre change, & il représente le Palais de  
Neptune. Un Divertissement, formé par les Sui-  
vans de Neptune, termine l'Opera.

Si l'idée de ce Poème n'est pas neuve, du moins  
il présente differens tableaux, qui le sont, & l'on  
ne peut, sans injustice, ne pas donner des  
éloges à l'élégance de plusieurs détails ; à l'agré-

ment & à la variété des fêtes, sur tout à l'art avec lequel l'Auteur les lie à l'action.

N'ayant encore assisté qu'à une représentation, nous ne sommes pas en état d'analyser toutes les beautés de la Musique, mais nous annonçons avec confiance, qu'elle est vraiment digne de son célèbre Auteur; qu'on y découvre des traits admirables de génie, & que les oreilles, toujours amusées, sont souvent surprises par les effets nouveaux que l'harmonie leur fait éprouver.

Les yeux ne sont pas occupés moins agréablement que les oreilles par le nouvel Opera. C'est sans contredit un des plus brillans Spectacles qui aient paru sur notre Théâtre Lyrique, & sa magnificence répond parfaitement aux grandes dépenses que les Directeurs ont faites pour le rendre éclatant.

Nous remarquerons à cette occasion, que M. de Cahusac joint aux talens du Poète ceux du Machiniste, & que c'est lui qui a inventé & fait exécuter les principales machines de l'Opera de Nais, ainsi que celle du Fleuve Canope dans les Fêtes de l'Amour & de l'Hymen.

Nous devons aussi remarquer une singularité, qui regarde M. Rameau. Depuis le Printems de l'année dernière, on a joué les Talens Lyriques, Zais, les Fêtes de l'Amour & de l'Hymen, Pigmalion, Platée & Nais. Jusqu'à présent, il n'étoit arrivé à aucun autre de nos Musiciens, de voir six de leurs ouvrages se succéder ainsi au Théâtre dans le cours d'une année.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY  
ABER, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

NEW YORK  
LIBRARY  
1850

CHANSON.

Sans amour une Belle est un Printems sans  
fleurs ;

Vous êtes , jeune Iris , des graces le modèle ;

Soyez encor celui des tendres cœurs ;

Aimez , aimez ; une ardeur mutuelle

Animeroit vos appas enchanteurs ;

Sans amour une Belle est un Printems sans fleurs ;

REMARQUE

*Sur la Chanson insérée dans le dernier  
Mercure.*

Cette Chanson n'a point été tirée des Archives de Bruxelles , ainsi que nous l'avions annoncé. Elle fut composée l'année dernière à Versailles , & elle est l'ouvrage d'un homme de lettres , aussi connu par la délicatesse de son esprit , que par la douceur & la politesse de ses mœurs. Les personnes , qui devineront l'Auteur , sçavent à quel degré il réussit dans l'art d'imiter les graces & la naïveté du style de nos anciennes Romances.





## NOUVELLES ETRANGERES.

DE MOSCOU, le 22 Mars.

**L**E bruit, qui avoit couru que l'Impératrice se proposoit de faire un voyage à Kïow, n'a aucun fondement. Il est arrivé de Stockholm un courier, dont le Baron de Hopken, Envoyé Extraordinaire du Roi de Suède, a communiqué les dépêches au Comte de Bestuchef, Grand Chancelier. Elles tendent à dissiper les inquiétudes que pourroient causer les dispositions faites en Finlande par les Suédois. Le Gouvernement a envoyé les dernières résolutions de l'Impératrice aux Commissaires, nommés par cette Princesse pour régler avec ceux de sa Majesté Suédoise les limites entre les Etats des deux Puissances. On assure que la Majesté Impériale est déterminée à ne point se départir des conditions dont on est convenu par le Traité d'Abo, & que la Cour de Stockholm ayant représenté que, par la cession de la Province de Nyland, la frontière de la Finlande étoit ouverte aux Russiens, l'Impératrice a répondu que cela ne devoit point inquiéter les Suédois, tant qu'ils observeroient les loix du bon voisinage. Sur l'avis qu'il y avoit eu quelques changemens dans le cérémonial des dernières audiences, que le Roi de Suède a données aux Ministres de l'Impératrice, cette Princesse a demandé qu'on suivit les anciens usages, ou que si l'on vouloit en établir de nouveaux, il fussent pratiqués également pour tous les Ministres. Il est survenu aussi quelques difficultés

difficultés à l'occasion des présens qu'une Cour fait au Ministres de l'autre, lorsqu'il prend congé; & pour ôter tout sujet de dispute, il a été décidé que les Ministres respectifs ne recevroient plus rien en terminant leur commission.

M. de Cheuses, Envoyé du Roi de Danemarck, ayant obtenu son rappel à cause de sa mauvaise santé, la négociation qui regarde le Duché de Sletwick sera suspendue jusqu'à l'arrivée du Comte de Lynar, qui doit remplacer ce Ministre.

La nouvelle levée de trente mille hommes s'est faite avec tout le succès désiré, & ils ont été distribués dans les Corps pour lesquels ils étoient destinés. Sa Majesté Impériale a ordonné d'habiller de neuf les troupes de la Marine & les Compagnies des Cadets.

### DE STOCKHOLM, le 7 Avril.

Par ordre du Roi, le Comte de Tessin, Président du Collège de la Chancellerie, a déclaré aux Ministres Etrangers, que sa Majesté ne souhaitoit rien avec plus d'ardeur que de maintenir la paix dans le Nord, & que bien loin de vouloir y donner la moindre atteinte, le Roi persistoit, conjointement avec le Sénat, dans la résolution d'entretenir une parfaite amitié, non-seulement avec la Russie, mais encore avec toutes les Puissances voisines. Le Comte de Tessin a écrit en même tems aux Ministres du Roi dans les Cours Etrangères, que les bruits, qui imputoient à sa Majesté des dispositions contraires à cette Déclaration, ne mériteroient d'autre réfutation que le mépris avec lequel de pareilles fictions doivent être regardées, mais que comme il y a lieu d'appréhender qu'ils

ne soient répandus à dessein de parvenir plus facilement à troubler la tranquillité générale, le Roi recommande à ses Ministres, de contredire ces bruits de la manière la plus propre à démontrer leur fausseté.

La Flotte du Roi doit être augmentée de quarante Galères, dont vingt seront construites dans les Chantiers de cette Capitale, & les vingt autres à Carelscoon, à Gothenbourg, à Carlsham, à Landscroon & à Calmar. On doit construire aussi un certain nombre de Bâtimens, de l'espèce de ceux qui peuvent servir à ranger les côtes, & à transporter des munitions & des troupes. Les Galères *la Seraphine* & *l'Ordre de l'Épée* seront incessamment lancées à l'eau. Le Roi a accordé la place de Général de l'Artillerie maritime à M. de Schantz, & celle d'Adjutant Général de la Flotte à M. Axel Lagerhjelke.

Sa Majesté a nommé le Docteur Brovallius à l'Evêché d'Abo, & M. Ofander à l'Evêché de Wechsiö. Le Comte de Tauben a été fait Commandeur de l'Ordre de l'Épée.

### DE COPPENHAGUE, le 9 Avril.

L'Abbé le Maire, Ministre du Roi Très Chrétien, ayant notifié au Roi la mort de la Duchesse Douairière d'Orléans, sa Majesté prit le 16 du mois dernier le deuil à cette occasion. Le Roi a déclaré qu'il partirait le 6 du mois prochain pour la Norwege, & que les Ministres Etrangers, qui voudroient l'accompagner dans ce voyage, pourroient le suivre. Sa Majesté sera escortée par les Vaisseaux de guerre *l'Oldembourg*, *le Docke*, *le Nolleblad* & *le Dänmarsche*. Le premier sera monté par le Commandeur Tonder, & les trois autres

par les Capitaines Sivertzen , Lutzan & Rickart. L'Amiral Rosepalm aura le commandement de cette Escadre , qui est destinée à croiser sur les côtes après le retour de sa Majesté , & qui sera renforcée du Vaisseau *le Fishne* , nouvellement construit.

On prépare les instructions dont doit être chargé M. de Rosencrantz , nommé Envoyé Extraordinaire du Roi auprès de sa Majesté Prussienne. M. de Cheuses , Ministre Plénipotentiaire de cette Cour auprès de celle de Pétersbourg , ayant demandé son rappel , sa Majesté a choisi , pour le remplacer , le Comte de Lynar , employé ci-devant à la Cour de Dresde. Il sera muni des pouvoirs nécessaires , pour lever les difficultés qui ont retardé jusqu'à présent la conclusion d'un accommodement entre le Roi & le Grand Duc de Russie. Un courrier apporta de Moscou , le 16 du mois dernier , des dépêches importantes , & le même jour , le Baron de Koiff , Ministre de l'Impératrice de Russie , les communiqua aux Ministres de sa Majesté.

Guillemine Auguste , Princesse de Holstein Ploën , mourut en cette Ville le 19 du même mois , âgée de quarante quatre ans. Elle avoit épousé le Comte de Reventlau , Grand Bailli de Selande , Bailli de Copenhague , Conseiller Privé de Conférence , & Président du Conseil de Commerce.

Le Baron Defflew de Reventlau a obtenu la Charge de Président de la Cour supérieure d'Altena , dont le Comte de Rantzau s'est démis avec la permission du Roi.

Il a passé à la hauteur de cette Ville cinq Navires , chargés d'armes & de munitions de guerre , pour les magasins que le Roi de Prusse a ordonné d'établir à Königsberg.

Mogens Scheel , Baron de Plessen , Comte de Waltroph & de Toufingoë , Chambellan de sa Majesté , & Grand-Maître des Cérémonies de l'Ordre de l'Eléphant & de celui de Dannebrock , mourut en cette Ville le 23 du mois dernier , dans la trente-sixième année de son âge.

La Charge de Grand-Maître de la Maison de la Reine Douairiere a été accordée par le Roi à M. Holox , ci-devant Grand Bailli d'Aalbourg. Le Baron Victor Christian de Plessen , Conseiller Privé & Gouverneur de la Maison de la Reine , a obtenu les Charges de Grand-Maître des Cérémonies , & de Secrétaire des Ordres de l'Eléphant & de Dannebrock. Sa Majesté vient d'ordonner au Baron de Rosencrantz , un de ses Chambellans , de se rendre à Berlin en qualité de son Envoyé Extraordinaire , & l'on croit qu'elle nommera incessamment aussi un Ministre , pour aller résider auprès de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême.

On se flatte ici de plus en plus , que la tranquillité du Nord ne sera point troublée , & l'on confirme que les troupes , destinées à se rendre dans les Camps que le Roi de Prusse se propose de former , ont reçu ordre de suspendre leur marche.

Les avis reçus de Curlande portent qu'il y est arrivé un Corps d'environ deux mille hommes des troupes de la République de Pologne , & qu'il doit être suivi de divers Détachemens , qui seront distribués à Windau , à Frawenbourg & à Liebau.

On mande de Moscou , que la santé de l'Impératrice de Russie paroît être entièrement rétablie. Les Officiers Généraux , qui doivent être employés en Finlande , ne se disposent pas encore à leur départ. Le 16 du mois dernier , la Comtesse de

Bestuchef arriva de Pétersbourg à Moscou avec le Comte son fils. Le Comte de Romanzow, Sénateur, Chevalier de l'Ordre de Saint André, Feldt-Maréchal des Armées de Russie, & Colonel Commandant du Régiment des Gardes Preobrazinski, est mort le 15 en cette dernière Ville.

## A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 15 Avril.

L'Impératrice Reine a donné à l'Archiduc Charles le Régiment, qui vacquoit par la mort du Général Vivari. Le départ du Prince Charles de Lorraine pour les Pays-Bas est fixé au 8 du mois prochain.

Le Chevalier de Montecuçuli, Ministre Plénipotentiaire du Duc de Modène en cette Cour, a eu ses audiences de leurs Majestés Impériales, & a notifié son caractère aux autres Ministres Etrangers. Dans une conférence que le Comte de Podewils, Envoyé Extraordinaire de sa Majesté Prussienne, a eue avec le Comte d'Uhlefeld, ce dernier a assuré cet Envoyé, que l'Impératrice Reine avoit eu une grande satisfaction de n'appercevoir, dans la Déclaration faite par le Roi de Prusse, que des sentimens pacifiques, tels que ceux dont elle faisoit profession elle-même. Le Comte d'Uhlefeld a ajouté que cette Princesse ne se dispoit à former un camp en Moravie, qu'afin d'être en état de remplir, si les circonstances l'exigeoient, les engagemens qu'elle avoit contractés avec la Cour de Pétersbourg. On assure que ce camp sera de trente mille hommes.

En même tems que les lettres, qu'on reçoit du Nord, confirment les puissans armemens qui se

font en Suède & en Russie , elles assûrent que ni l'une ni l'autre Puissance ne pense à une rupture , & que si l'on prend de part & d'autre des mesures qui semblent annoncer le contraire , ce n'est que pour n'être pas surpris , si contre toute attente il arrivoit quelque événement , capable de nuire à la tranquillité générale.

La Cour de Rome , en consentant que le Gouvernement levât cinq cens mille florins dans le Royaume de Hongrie sur les Biens Ecclésiastiques, avoit stipulé que cette somme seroit destinée à augmenter les fortifications des Villes frontieres de la Turquie. Comme ces Places sont en aussi bon état qu'elles puissent être , l'Impératrice Reine a écrit au Pape , pour lui demander la liberté d'employer cet argent à des besoins plus importants.

Le Pere Odilo Pitzol a été élu Abbé de Gottwieg, & le 14 Mrs de Brumer de Tapfern & de Lichler , qui avoient assisté à son Election de la part de l'Empereur , donnerent à ce Religieux , au nom de ce Prince , l'Investiture du Temporel de cette Abbaye.

Ces jours derniers , le Bailli Colloredo , Ambassadeur de la Religion de Malte , a eu ses audiences de congé de l'Empereur , de l'Impératrice Reine & de l'Archiduc Joseph. On assure que ce Ministre se rendra à Londres en qualité d'Ambassadeur de leurs Majestés Impériales. Le bruit court que le Prince Esterhasi ira résider à la Cour de France avec le même caractère , & qu'il se rendra à Paris , après avoir assisté à la Diette des Etats du Royaume de Hongrie.

Quelques raisons ont fait différer le départ du Prince Charles de Lorraine pour les Pays-Bas.

On n'a pu , à cause d'une indisposition du Baron

**de Wolzogen**, Ministre du Duc de Saxe - Gotha , commencer les conférences , dans lesquelles on doit régler ce qui concerne la Tutelle du Duc de Saxe-Weymar.

L'Impératrice Reine a disposé du Gouvernement de la Ville d'Ath , vacant par la mort du Comte de Wurmbrand , en faveur du Prince Louis de Brunswick-Wolfenbuttel , Général d'Infanterie. On attend incessamment d'Italie le Comte de Grune. Le Régiment d'Infanterie de Molck & celui de Cuirassiers de Bernes doivent marcher en Moravie , & l'on y fera défiler encore quelques autres troupes , pour former un des camps projetés.

Il y a eu à Dobreczin , entre les troupes de la Garnison & la Bourgeoise , un combat très-vif , dans lequel deux cens hommes ont été tués ou blessés.

Les lettres de Pologne marquent que toutes les troupes Russiennes , qui ont été fournies au Roi de la Grande Bretagne & à la République des Provinces-Unies par la Cour de Pétersbourg , marchent avec beaucoup de diligence , & que la tête de leur première Colonne est arrivée dans les environs de Warsovie. Le Baron de Lieven , qui commande ces troupes , a ordre que le 28 du mois prochain elles soient toutes arrivées à Bausken près de Mittau.

L'Empereur a acheté du Comte de Zobern pour cent mille florins en argent comptant , & six mille florins de rente , une terre voisine du Château de Hollitsch. On attend ici M. Blondel qui y sera chargé des affaires du Roi de France , jusqu'à ce que Sa Majesté Très-Chrétienne y envoie un Ambassadeur , & M. Marshall doit se rendre à Paris pour y résider en qualité de Ministre de

**l'Impératrice Reine, Le Prince d'Aremberg & le Général Comte de Grune sont arrivés du Brabant.**

Cent cinq Eglises ayant été ôtées depuis peu aux Protestans dans le Royaume de Hongrie par ordre du Gouvernement, ils ont envoyé ici des Députés pour demander qu'elles leur soient rendues, & pour solliciter la révocation d'un Edit, par lequel il est enjoint indistinctement à toute la Jenneffe du District de Raab, d'assister régulièrement aux Processions & aux autres Cérémonies de l'Eglise Catholique, sous peine de payer une amende.

**DE BERLIN, le 17 Avril.**

Le Comte de Keyserling, qui étoit Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie en cette Cour, & qui va résider à celle de Dresde, a pris congé du Roi, & sa Majesté, pour témoigner sa satisfaction de la conduite qu'a tenue ici ce Ministre, lui a fait présent d'un diamant de très grand prix.

Plusieurs Officiers Généraux ont été mandés, pour assister à un Conseil de guerre que le Roi tiendra la semaine prochaine, & le Prince Ferdinand de Brunswick est arrivé de Wolfenbuttel pour cet effet.

Sa Majesté a chargé du Département des Affaires Ecclésiastiques le Baron Dankelman, Ministre d'Etat & de Guerre.

Les lettres de Dresde marquent qu'on y attend incessamment le Comte de Bertin, qui y va relever le Comte du Perron en qualité d'Envoyé Extraordinaire du Roi de Sardaigne.

DE R A T I S B O N N E , le 18 *Avril.*

L'article XX. du Traité définitif de Paix portant que tous les Etats, possédés en Allemagne par le Roi de la Grande Bretagne, seront garantis à ce Prince, & les différentes Branches de la Maison d'Anhalt ayant des prétentions sur le Duché de Lauweabourg, les Princes d'Anhalt - Coethen, d'Anhalt - Bernbourg, d'Anhalt - Dessau, & la Princesse Douairiere d'Anhalt-Zerbst, ont adressé à la Diette de l'Empire une Protestation, par laquelle ils se réservent tous leurs droits. Ils ont demandé qu'elle fût déposée dans les Registres de l'Assemblée.

DE H A M B O U R G , le 19 *Avril.*

Selon les nouvelles de Riga, on y a fait pendant deux jours une visite exacte de toutes les maisons de la Ville, & l'on y a arrêté plusieurs personnes, dont la conduite a paru suspecte au Gouvernement de Russie. On a reçu avis de Curlande, que le Comte Poniatowski & M. Rosowski, Vice - Chancelier de Pologne, étoient allés à Doblen, pour exécuter une commission du Roi & de la République de Pologne auprès des Etats du Duché. Ces avis ajoutent, que ces Etats s'assembleront bientôt pour procéder à l'Élection d'un nouveau Souverain, & que six mille hommes des troupes Polonoises se rendront en Curlande, afin de prévenir les désordres qui pourroient arriver pendant la Diette. On mande de Dresde, que le Roi de Pologne Electeur de Saxe a nommé le Général d'Arnim, son Envoyé Extraordinaire auprès de l'Impératrice de Russie, & que le Comte

de Flemming doit retourner à Londres pour y résider en la même qualité.

## ESPAÑNE.

DE MADRID, le 15 Avril.

**L**A mauvaise santé du Duc d'Albuquerque ; l'ayant obligé de se démettre de la Charge de Grand Ecuyer , le Roi a disposé de cette Charge en faveur du Duc de Medinacœli. Le Duc de San Istevan a été nommé Capitaine de la Compagnie Royale des Hallebardiers , & le Duc de Medina Sidonia a obtenu la place de Gentilhomme de la Chambre , dont le Duc de San Istevan étoit en possession.

Sa Majesté a accordé le Gouvernement de la Province de Guipuzcoa à Don Manuel de Sada d'Antillon , Lieutenant Général ; celui de l'Estramadoure au Marquis de Campo Fuerte ; le commandement d'Oran , & des Châteaux qui en dépendent , à Don Pedre d'Argain , Marquis de Real Corona ; la Sous-Lieutenance de la Compagnie Italienne des Gardes du Corps à Don Juan Dominique Pignatelli , Colonel du Régiment d'Infanterie de Naples ; celle d'Enseigne de cette Compagnie au Marquis de Botta d'Adorno ; la Lieutenance de Roi de Jaca à Don Jean-Baptiste Coppoli , Exempt de la même Compagnie ; le Gouvernement de Merida au Comte de la Roca , Colonel du Régiment de Dragons d'Estramadoure ; celui de Thuy à Don Manuel de Menesez , Lieutenant Colonel d'un Régiment de Milice ; le Gouvernement du Château de Fermoselle à Don Nicolas d'Yebra de Bolanos ; la place de Sergent Major de Tarragone à M. Fitzgerald , Capitaine de Gre-

nadiers du Régiment d'Irlande ; le Régiment de Dragons de Flandre à Don Michel Irumberry de Balanza , ci-devant Major Général des Dragons dans l'armée commandée par l'Infant Duc de Parme ; le Régiment de Milice d'Oviedo à Don François Valdes Bernard de Quiros , Capitaine de Grenadiers du Régiment de Mayorque ; celui de Milice de Burgos à Don Juan Manuel de Burgos , & la Lieutenance Colonelle du premier de ces deux Régimens à Don Joachim de Velarde.

Don Pedre Antoine Cevallos , Maréchal des Camps & Armées du Roi , & Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques , a obtenu la Commanderie de Sagra de Cenat.

Don Pedre Torre , Evêque de Ciudad Rodrigo , & Don François Quartero , Evêque de Segorbe , furent sacrés , il y a quelques jours , dans l'Eglise du Monastère de l'Incarnation par Don Gaspard Jacques Tablada , Evêque d'Oviedo , & Gouverneur du Conseil de Castille , assisté des Evêques de Barbastro & de Lugo. Le Nonce du Pape a sacré dans la même Eglise Don Manuel Quintano , Archevêque Titulaire de Pharsale , & Don François Solis de Cardone , Archevêque de Trajanopolis.

Don Pedre Gordillo , Commissaire Ordonnateur , a obtenu le Titre d'Intendant d'Armée. Sa Majesté a accordé la Lieutenance Colonelle du Régiment d'Infanterie d'Afrique à Don Nicolas Lopez , qui commandoit le second Bataillon de ce Régiment ; celle du Régiment d'Infanterie de Zamora à Don Gaëtan Pignatelli ; celle du Régiment de Cavalerie de Flandre à Don Antoine de Guzman , Lieutenant Colonel du Régiment de Quantiosos , & celle du Régiment de Dragons de Pavié à Don Juan Mantique , Lieutenant Colonel de celui d'Oran.

Don Joseph de Chaves'Offorio , Marquis d'Almodovar , Capitaine Général des Armées de sa Majesté , & le plus ancien des Membres du Conseil Suprême de Guerre , est mort en cette Ville âgé de soixante & seize ans.

La Paix fut publiée ici le 26 du mois dernier avec les cérémonies accoutumées : on chanta le même jour à cette occasion dans l'Eglise des Hyeronimites le *Te Deum* , auquel le Roi assista : le soir , on tira un très beau feu d'artifice , & toute la Ville a été illuminée pendant trois nuits consécutives.

Suivant les avis reçus de Lisbonne , Don Juan Maldonado d'Azevedo de Gama Lobo , Chevalier de l'Ordre de Christ , & Gentilhomme de la Maison du Roi de Portugal , a épousé Dona Marie Bonaventure-Magdelaine Zuzart de Gama Lobo. Il avoit épousé en premières nœces Dona Marie-Elizabeth Pinto de Sousa. On a été informé par les mêmes lettres , que Dona Marie de Lancastre , Marquise d'Alorna , épouse de Don Pedro d'Almeida de Portugal , Viceroy & Capitaine Général des établissemens possédés par les Portugais dans le Indes , étoit morte à Lisbonne le 14 du mois dernier , âgée de cinquante & un ans. Don Pedro Viçoso Botelho da Veiga , fils aîné de Don Antoine Viçoso Botelho , Gentilhomme de la Maison de sa Majesté Portugaise , mourut le 27 à Oliveïra de Frades , dans la vingtième année de son âge.

## I T A L I E.

DE R O M E, le 6 Avril.

**L**E Commandeur Sampayo, Ministre du Roi de Portugal, prendra le caractère d'Ambassadeur Extraordinaire de ce Prince, pour remercier le Pape du Titre de *Tr. s-Fidèle*, accordé à sa Majesté Portugaise.

On assure que le Roi des Deux Siciles sollicite un Bref, pour faire observer dans ses Etats la même règle qui vient d'être établie en Allemagne dans le Diocèse de Breslau, & par laquelle il est enjoint aux Religieuses, de ne laisser aucune Novice prononcer ses vœux avant l'âge de vingt-deux ans.

Suivant des Lettres particulieres, le Cardinal Archevêque de Naples, ayant fait arrêter deux personnes qu'il prétendoit ne s'être pas conformées aux ordres de l'Église pour la solemnité d'une fête, cet acte de sévérité a excité quelque tumulte dans la Ville, & le Roi des Deux Siciles, pour calmer les habitans, a fait remettre les prisonniers en liberté. En même tems, ce Prince a établi une Commission de Juges Séculiers, pour connoître à l'avenir des affaires semblables à celle qui avoit donné occasion au mécontentement de la Bourgeoisie.

DE L I V O U R N E, le 16 Avril.

Depuis la Paix que l'Empereur, comme Grand Duc de Toscane, a conclue avec les Régences de Tunis, d'Alger & de Tripoli, le Pavillon Impérial est devenu le saufconduit général de tous les Navires Italiens, & les Assûreurs de cette Ville

font difficulté d'assurer les Bâtimens qui navigent sous un autre Pavillon. Une des conditions du Traité , signé par sa Majesté Impériale & par la Régence d'Alger , est que cette Régence renverra sans rançon les esclaves , nés en Toscane , qui sont au pouvoir du Dey , & qu'elle fera rendre , moyennant le remboursement de la somme pour laquelle ils ont été achetés , ceux qui appartiennent à des particuliers.

Un courier est arrivé ces jours-ci de Vienne , & a remis des dépêches au Consul qui résidoit de la part de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boëme auprès de la République de Gènes , & qui s'étoit établi ici , lorsque les Génois dans la dernière guerre contractèrent leur alliance avec le Roi Très-Chrétien & avec sa Majesté Catholique. Comme ce Consul travaille à des préparatifs pour son départ , & qu'il a même déjà pris congé du Gouverneur de cette Ville , on conjecture qu'il a reçu ordre de retourner à Gènes.

### DE PARME , le 18 Avril.

L'Infant Duc continue sa résidence à Sala , où il employe au divertissement de la chasse les momens qu'il ne donne pas aux affaires du Gouvernement. On compte que chaque année ce Prince demeurera trois mois dans cette Capitale , un à Plaisance , & le reste du tems à Sala ou à Colorno.

Il a disposé du Gouvernement de Parme en faveur de M. Arcelli , Pavesan de Nation , & il a accordé à M. Pelizieri , d'une Maison distinguée de Calabre , la Charge de Grand Trésorier de ce Duché , ainsi que la place de Président de la Chambre Ducale , & celle de Commandant Général des Milices , tant des Villes que de la campagne.

Tous les Seigneurs & les Gentilshommes, qui s'étoient retirés à Naples, soit avant, soit pendant la dernière guerre, reviennent successivement pour rendre leurs respects à notre nouveau Souverain. On a publié deux Ordonnances, l'une pour interdire généralement toutes sortes de jeux de hazard, l'autre pour bannir des Etats de l'Infant tous les aventuriers, vagabonds & gens sans aveu.

Le Comte Palma est chargé de faire préparer le grand Théâtre, afin qu'on puisse y représenter l'Opéra à l'arrivée de Madame Infante.

### DE GENES, le 14. Avril.

Le Triduum, que le Gouvernement avoit ordonné de célébrer en action de grâces de la Paix, commença le 23 du mois dernier dans l'Eglise Cathédrale de cette Ville, par l'exposition du Saint Sacrement. Il y eut le matin une Procession générale du Clergé Séculier & Régulier, après laquelle le *Te Deum* fut chanté sans Musique & sans aucune sorte d'instrumens. La principale Cloche de la Tour ayant ensuite donné le signal, toutes celles de la Ville sonnerent, & l'on fit une salve de l'artillerie des remparts, ainsi que de celle des Vaisseaux qui étoient dans le Port. Les Milices Bourgeoises firent aussi trois salves de mousqueterie. La nuit suivante, toutes les rues furent illuminées.

Une difficulté, survenue au sujet du cérémonial, a empêché l'Archevêque de Gènes d'assister à la Procession du 23. Ce Prélat vouloit marcher, séparément de son Clergé, devant les Reliques de Saint Laurent, ayant la Noblesse entre lui & le Chapitre de l'Eglise Cathédrale. Cela s'étoit pra-

riqué ainsi dans les trois Processions précédentes , mais la Noblesse a résolu de rétablir l'ancien usage , qui est que l'Archevêque avec ses Chanoines ferme la marche du Clergé.

On a appris avec une grande satisfaction , que le Bâtiment Hollandois , parti de Cadix il y a plus de trois mois , & dont on étoit si inquiet , avoit relâché à Alicante. Il doit actuellement avoir remis à la voile , pour se rendre en cette Ville. La Barque , armée en course par la République , s'est emparée d'un Corsaire Barbaresque , de cinquante-six hommes d'équipage.

On se propose d'établir une Poste réglée pour la Corse , par le moyen de quelques Felouques de Caprara , qui partiront toutes les semaines pour la Bastie. Les couriers , qui vont d'Espagne à Naples , & de Naples en Espagne , ne passeront plus par Florence , & ils prendront leur route par le Duché de Parme.

Dans une assemblée que le Grand Conseil a tenue dernièrement , on a renouvelé quelques loix , dont le terme étoit expiré.

Le 31 du mois dernier , le Corsaire dont la Barque & le Chabec , armés pour donner la chasse aux Barbaresques , se sont emparés vers les Bouches de Saint Boniface , entra dans ce Port. C'est un Pinque Catalan , qui avoit été pris il y a quelque tems par un Pirate de Tripoli , & avec lequel ce Pirate faisoit la course. Il s'est trouvé sur ce Bâtiment trois Renegats , un Espagnol , un Majorquin & un Maltois. On enverra l'équipage au Lazaret de la Spécie , pour y faire la Quarantaine. La Barque & le Chabec de la République se remettront incessamment en mer , & ils continueront leur croisiere jusqu'à ce que la saison permette aux Gaières & à la Galiote de les aller relever.

Ces jours derniers , le Marquis Doria , ci-devant Ministre Plénipotentiaire de la République aux conférences pour la Paix , est revenu d'Aix-la-Chapelle. En arrivant , il alla sur le champ , selon l'usage , au Palais Ducal , & il rendit compte au Sénat de sa commission.

La plupart des Oratoires de cette Ville étant en fort mauvais état , par la nécessité dans laquelle on s'est trouvé d'y établir des magasins ou d'y loger des troupes ; la Procession , qu'on a coutume de faire le Jeudi Saint , n'a point eu lieu cette année.

## GRANDE BRÉTAGNE.

DE LONDRES , le 21 Avril.

**L**E 6 de ce mois , Fête de Pâques , le Roi revêtu du Collier de l'Ordre de la Jarretiere , accompagné du Prince de Galles , du Duc de Cumberland , & de la Princesse Amelie , se rendit à la Chapelle Royale du Palais de Saint James , & y entendit le Sermon prononcé par l'Archevêque d'York , son Grand Aumônier. Sa Majesté reçut ensuite la communion par les mains de l'Evêque de Londres , & elle fit sur l'Autel l'offrande accoutumée.

M. Wall , Ministre Plénipotentiaire de sa Majesté Catholique , fut admis le 2 à l'audience du Prince de Galles , le 4 à celle du Duc de Cumberland , & le 7 à celle de la Princesse Amelie. Il a été conduit à toutes ces audiences par le Chevalier Clement Corterel , Maître des Cérémonies. Dans peu de jours , le Chevalier Ossorio , Envoyé Extraordinaire du Roi de Sardaigne , & que ce Prince a nommé pour aller résider à Madrid en qualité

de son Ambassadeur , prendra congé du Roi & de la Famille Royale , le Comte du Perron , qui doit le remplacer ici , étant arrivé avant-hier. On assure que le Lord Cooke se rendra à Lisbonne avec caractère d'Ambassadeur de sa Majesté , à la place de M. Keene. Le Comte d'Albermale & le Comte d'Holderness sont sur leur départ , le premier pour l'Ambassade de France , le second pour celle de Hollande.

Sa Majesté alla le 2 au Parlement , & donna son consentement au Bill contre les soldats mutins & les déserteurs. Dans la séance du 31 du mois dernier , la Chambre des Communes assigna un fond de cent mille livres sterlings pour payer le reste des subsides dus à l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême. Il fut décidé qu'on payeroit en Annuités à quatre pour cent les dettes contractées par le Bureau de la Marine & par celui de l'Artillerie. Le 2 , la Chambre accorda soixante-trois mille deux cents soixante & quatorze livres sterlings pour les Invalides externes de l'Hôpital du Chelsea , & quarante mille pour les Officiers , les soldats & les matelots , congédiés du service de sa Majesté , qui ont demandé de s'établir à la Nouvelle York. La Chambre approuva le 3 , les résolutions prises le jour précédent. Elle résolut ensuite , d'examiner le 16 en grand Comité le Bill pour réunir en un seul Acte tous les Réglemens qui concernent la Marine. Les délibérations des deux Chambres sont suspendues jusqu'au 15.

On parle de l'armement d'une Escadre dont on ignore la destination , & les ordres sont donnés à un grand nombre de Canoniers de se tenir prêts à s'embarquer. Le Major Général Churchill aura le commandement des troupes du Roi en Ecosse , pendant l'absence du Comte d'Albermale.

La place de Contrôleur Général de la Marine a été donnée à M. Savage Mostyn, Chef d'Escadre des Armées Navales de sa Majesté.

La jeune Princesse, fille du Prince de Galles, fut baptisée le 12 à l'Hôtel de Leicester: elle a eu pour perein le Prince de Hesse, & pour maraines la Reine de Dannemarck & la Princesse de Nassau, & elle a été nommée *Louise-Anne*. Il se tint le 14 au Palais de Saint James un Conseil extraordinaire, à l'occasion de quelques dépêches qu'on a reçues de M. Greenville, Gouverneur de l'Isle de la Barbade. En conséquence des résolutions prises dans ce Conseil, on a expédié des ordres aux Commissaires de l'Amirauté. Le Roi se rendra le 17 à Kensington.

Le 15, les deux Chambres du Parlement repriront leurs délibérations. Les Seigneurs ordonnèrent que l'Evêque de Saint Asaph seroit prié de prêcher devant eux dans l'Abbaye de Westminster le jour qu'on rendra de solennelles actions de grâces à Dieu pour la Paix. Hier, le Marquis de Rockingham informa la Chambre, que conjointement avec le Lord Montford, il avoit présenté à la Princesse de Galles l'Adresse de félicitation de cette Chambre sur la naissance de la jeune Princesse, & que son Altesse Royale remercioit les Seigneurs de cette marque de leur attachement pour sa personne. La Chambre des Communes fit le 15 la première lecture d'un Bil, pour défendre l'usage des galons, des dentelles & des broderies d'or & d'argent, des manufactures étrangères. On présenta à la Chambre une Requête, par laquelle les habitans de Chester & de Newcastle demandent qu'on rende libre pour tous les sujets du Roi le commerce d'Afrique.

On équipe en diligence à Portsmouth cinq Vais-

seaux & une Chaloupe de guerre, destinés à faire voile pour la Nouvelle Ecosse. Il paroît divers écrits, dans lesquels on insiste beaucoup sur l'importance dont il est d'y établir une puissante Colonie. Les nouvelles qu'on reçoit des progrès de l'établissement des François dans l'Isle de Tabago, causent beaucoup d'inquiétude à nos Négocians.

Le bruit court que le feu d'artifice, qui devoit être tiré le 6, ne le sera qu'après le départ du Roi.

On fit le 10 à Windsor, en présence du Duc de Cumberland, l'épreuve d'un canon, inventé en Saxe. Elle ne réussit pas, & l'affût de ce canon se rompit à la cinquantième décharge. On essaya en même tems un canon Anglois, de six livres de balle, lequel tira quatre-vingt six coups en neuf minutes.

Les Actions de la Compagnie de la mer du Sud sont à cent six, trois quarts; celles de la Banque, à cent trente, un quart. Les Compagnies des Indes Orientales & les Annuités n'ont point de prix fixe.

## P A Y S - B A S.

DE LA HAYE, le 22 Avril.

**L**E Titre de Directeur & Gouverneur Général de la Compagnie des Indes Orientales, ayant été conféré au Prince Stathouder, les Députés, nommés par cette Compagnie pour lui en remettre le Diplôme, s'acquitterent avant-hier de cette commission. En vertu de ce Titre, ce Prince présidera à l'assemblée des Dix-Sept, ainsi qu'aux conférences qui se tiendront, soit ici, soit dans

les autres Départemens de la Compagnie. Il y aura voix délibérative & prépondérante, avec le droit de s'y faire représenter par un ou plusieurs Députés, munis de telles instructions qu'il jugera à propos de leur donner. Ces Députés pourront faire dans les assemblées des Chambres toutes les propositions qui leur paroîtront utiles, & convoquer extraordinairement les Directeurs & les Intéressés de la Compagnie, toutes les fois qu'ils le croiront nécessaire. Une de leurs principales attentions sera de protéger & de maintenir les Privilèges & les Réglemens de la Compagnie, & de la faire jouir de tous les Octrois qui lui ont été accordés. Ils seront toujours choisis parmi les principaux des Actionnaires, domiciliés dans cette Province, ou dans celle de Zelande. Le Prince Stathouder & ses Représentans, veilleront avec exactitude à l'administration des fonds de la Compagnie : ils seront aussi autorisés à prendre connoissance de toutes les affaires qui regarderont la Compagnie, & ils s'appliqueront à réformer les abus introduits. Tous les différends, qui pourront survenir entre les Chambres respectives, seront remis à la décision du Prince Stathouder. Pour remplir les places de Directeurs, il choisira une des trois personnes qui lui seront proposées par la Compagnie. Il en sera de même par rapport aux autres emplois de quelque importance, qui vacheront, tant aux Indes que dans les Chambres. A l'égard des Forteresses & du maintien de la discipline aux Indes, ce Prince établira tous les Réglemens qu'il croira les plus convenables. Lorsqu'il lui plaira, il communiquera par ses Représentans aux Actionnaires la connoissance des affaires de la Compagnie, qui ne demanderont point d'être tenues absolument secrètes. Dans ce cas,

les Actionnaires pourront donner leurs avis sur ces affaires , & si leurs propositions sont approuvées , elles seront présentées à la Chambre des Dix-sept.

Le Prince Stathouder devoit partir cette semaine , avec la Princesse de Nassau , le Comte de Buren & la Princesse Caroline , pour aller passer quelque tems au Château de Loo , dans la Gueldre , mais son voyage est différé d'une quinzaine de jours.

Leurs Hautes Puissances ont nommé leur Envoyé Extraordinaire auprès du Roi de Suède , M. Guillaume de Haren , Député à leur assemblée.



## FRANCE.

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E 30 Mars , Dimanche des Rameaux , le Roi accompagné de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine & de Mesdames de France , assista dans la Chapelle du Château à la Bénédiction des Palmes. Sa Majesté alla à la Procession , adora la Croix , & entendit ensuite la grande Messe. La Reine assista à l'Office dans la Tribune.

Leurs Majestés entendirent l'après-midi la Prédication de l'Abbé Adam , Curé de la Paroisse de Saint Barthelemi ,

Le 2 Avril , Mercredi Saint , leurs Majestés assisterent dans la même Chapelle à l'Office des Ténébres.

Le 3 , Jeudi Saint , le Roi entendit le Sermon de la Cène de l'Abbé Veres , Docteur de Sorbon-

ne, & l'Evêque d'Autun fit l'Absoute, après laquelle Sa Majesté lava les pieds à douze Pauvres, & les servit à table. Le Comte de Charolois, faisant les fonctions de Grand Maître de la Maison du Roi, étoit à la tête des Maîtres d'Hôtel, & il précédoit le service, dont les plats étoient portés par Monseigneur le Dauphin, le Duc de Chartres, le Prince de Condé, le Comte de Clermont, le Prince de Conty, le Comte de la Marche, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, le Duc de Penthièvre, & par les principaux Officiers de Sa Majesté. Après cette cérémonie, le Roi & la Reine se rendirent à la Chapelle, où leurs Majestés entendirent la grande Messe, & assistèrent à la Procession.

Le Roi a disposé du Gouvernement des Isles de Sainte Marguerite, vacant par la mort du Marquis de Dreux, en faveur du Marquis de Brezé, son fils, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, & Inspecteur Général de l'Infanterie.

Sa Majesté ayant jugé à propos de créer deux Régimens de Cavalerie, de deux Escadrons chacun, lesquels seront formés des Compagnies détachées des Régimens de la tête de la Cavalerie, qui doivent être réduits au même nombre d'Escadrons, elle a choisi pour être Mestre-de-Camp du premier de ces deux Régimens, le Marquis de Moncalm, Brigadier, ci-devant Colonel du Régiment d'Infanterie d'Auxerrois, & pour être Mestre-de-Camp du second, le Marquis de Bezons, aussi Brigadier, qui étoit Colonel du Régiment de Beaujollois.

Le Roi a reçu avis de Naples que l'Infante, fille aînée de leurs Majestés Siciliennes, étoit morte de la petite vérole le dix-septième jour de la maladie.

On n'a point jusqu'à présent de M. Dupleix, Commandant Général des établissemens possédés par la Compagnie des Indes, des lettres plus récentes que du 28 du mois d'Août dernier. Ainsi on n'est informé par ce Commandant que des premiers détails de l'entreprise formée par les Anglois contre Pondichery. Il mande que l'Amiral Boscawen, ayant fait ses approches du côté d'Archiouack, avoit attaqué avec quinze cens hommes de troupes réglées & deux mille Noirs, le camp retranché que les François y tenoient depuis six mois, & de la défense duquel on avoit chargé des Sypays; que ces derniers, quoiqu'il leur eût été ordonné de ne faire que quelques décharges de mousqueterie, & de se replier ensuite sur un corps de troupes posté à Ariancoupan, avoient soutenu l'assaut avec la plus grande intrépidité, & avoient repoussé trois fois les Anglois, qui en cette occasion avoient fait une perte considérable; que l'ordre ayant été récidivé aux Sypays de se retirer, ils avoient fait une fort belle retraite; que ce premier échec avoit fort découragé les troupes Noires des Anglois, & qu'eux-mêmes ne l'avoient pas moins été par le mauvais succès de l'attaque du Fort d'Ariancoupan, dont ils avoient tenté de s'emparer sans échelles & sans grenades; que cette témérité leur avoit coûté au moins cent de leurs plus braves soldats, & la plupart de leurs meilleurs Officiers; que depuis cette action ils s'étoient occupés à élever une batterie, qui battoit en même tems le Fort d'Ariancoupan & deux batteries établies par les François, & que cette batterie avoit commencé à tirer le 28 au matin. M. Dupleix fait de grands éloges de la valeur & de la conduite de Messieurs Prévôt de la Touche, Law & de la Borderie, qui ont défendu Ariancoupan.

Voici

Voici ce que la Gazette Angloise nous apprend de la suite du siége, depuis le jour de la datte des dépêches de M. Dupleix. Le Fort d'Ariancoupan ayant sauté, & les Anglois ayant passé la riviere qui étoit entre eux & Pondichery, l'Amiral Boscawen ordonna à sa flotte de s'avancer vers le Nord, & après avoir établi une communication de ce côté, il fit ouvrir la tranchée devant la Place le 30 du mois d'Août au soir. Le premier Septembre, les Assiégés firent une sortie de trois cens Européens & de sept cens Noirs, mais ils furent repoussés. Trois de leurs Officiers furent tués, & M. de Paradis, leur Ingénieur en chef, fut blessé mortellement. Divers obstacles nuisant aux progrès des travaux des Assiégeans, ils ne purent achever l'établissement de leurs batteries que le 25 Septembre. Elles étoient au nombre de quatre, la premiere de cinq gros mortiers & de quinze Royales, la seconde de quinze Coëhorns, la troisiéme de huit piéces de canon, dont six de vingt-quatre livres de balle & deux de dix-huit, la quatriéme de quatre piéces, dont deux de vingt-quatre. Deux batteries que les Assiégés éleverent de leur côté, & qui incommodoient fort la tranchée, mirent les Anglois dans la nécessité d'en établir deux nouvelles, l'une de trois piéces de canon, l'autre de deux. Afin que leurs Ingénieurs ne fussent point détournés de la conduite des autres ouvrages, leurs Officiers d'Artillerie se chargerent de la direction de ce travail. Dès le tems de l'ouverture de la tranchée, l'Amiral Boscawen avoit fait approcher une Galiotte à bombes pour bombarder nuit & jour la Citadelle. Les François coulerent à fond la chaloupe amarrée à la poupe de cette Galiotte, & ils l'accablerent d'un tel feu, qu'elle fut obligée de s'éloigner. Cependant la

K

saison s'avançoit , & les Assiégés étant parvenus à former une inondation sur le front de l'attaque , il fut impossible aux Anglois de la pousser plus loin. Ces raisons déterminèrent l'Amiral Boscawen , à tenter un dernier effort pour contraindre la Ville de se rendre. Il fit étendre , en Croissant, les Vaisseaux de la Flotte , qui commencerent tous en même tems à canonner la Place , dont l'Artillerie répondit par un feu très-vif. Comme les Vaisseaux Anglois consommoient une grande quantité de poudre , sans produire beaucoup d'effet , l'Amiral Boscawen leur donna ordre de se mettre hors de la portée du canon , mais un vent de mer , qui s'éleva pendant la nuit , les empêcha de se retirer assez loin , & le lendemain au matin ils souffrirent quelque dommage du feu de la Ville. Un homme fut tué à bord du Vaisseau *le Vigilant* , & M. Adam , commandant *le Harwich* , ayant eu la cuisse emportée d'un boulet de canon , mourut de sa blessure. Les jours suivans , les batteries des Assiégeans continuerent de tirer , & renverserent plusieurs ouvrages. L'Amiral Boscawen se proposoit de faire brèche à la Courtine du front de l'attaque , mais cela fut impossible , les Assiégés ayant démasqué une batterie de six pièces de canon dans cette même courtine , & une autre dans la courtine voisine. Le 14 Octobre , les Commandans de la Flotte Angloise tinrent un Conseil de guerre , dans lequel il fut décidé que la perte , faite par les Assiégeans dans les différentes attaques , montant déjà à près de sept-cens hommes , leurs troupes s'affoiblissant tous les jours par les maladies , les Vaisseaux de guerre n'étant d'aucun secours pour le siège , & le tems des pluyes approchant , ils courroient risque , en s'obstinant à demeurer devant la Place , de perdre leurs muni-

tions & leur artillerie ; que peut-être les chemins deviendroient impraticables , même pour les troupes de terre , si elles attendoient plus long-tems à se retirer ; que d'ailleurs il étoit à craindre que la Flotte ne fût chassée de la côte , qu'ainsi les Anglois ne pouvoient faire rien de plus sage que de renoncer à leur entreprise , pendant qu'ils étoient encore sûrs de pouvoir regagner le Fort Saint David. En conséquence de cette décision , ils rembarquèrent leur artillerie , & le 16 ils mirent le feu à leurs batteries. Le 17 au matin , leurs troupes de terre commencerent à reprendre la route du Fort Saint David , cù elles arriverent le même jour. Les rivières qu'elles eurent à passer , étoient si grossies , & les chemins si rompus par une forte pluye qui étoit tombée la nuit précédente , qu'il n'y a point de doute que la retraite ne fût devenue impossible , si elle avoit été différée de quelques jours. La garnison de Pondichery étoit composée de dix-neuf cens Européens & de trois mille Noirs. Les forces de l'Amiral Boscawen , quand il partit du Fort Saint David pour assiéger cette Place , consistoient en deux mille six cens quatre-vingt dix soldats , cent quarante huit hommes du Corps de l'Artillerie , mille quatre-vingt dix-sept de Marine , & deux mille Noirs , qui n'ont été que de peu d'utilité. Cet Amiral a perdu pendant le siège sept cens cinquante-sept soldats , quarante-trois canoniers , & deux cens soixante-cinq matelots.

Le 2 Avril , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à quinze cens vingt-sept & demi ; les Billets de la premiere Lotterie Royale à cinq cens soixante & cinq , & ceux de la seconde à cinq cens quarante.

Le 3 Avril après midi , la Reine entendit le

K ij

Sermon de la Cène de l'Abbé Carrelet, ci-devant Chanoine de la Cathédrale de Dijon, & l'Evêque d'Autun ayant fait l'Absoute, Sa Majesté lava les pieds à douze pauvres filles qu'elle servit à table. Le Marquis de Chalmazel, Premier Maître d'Hôtel de la Reine, précédoit le service, dont les plats furent portés par Madame la Dauphine, par Mesdames de France, par la Duchesse de Chartres, la Duchesse de Penthièvre & par les Dames du Palais.

Le même jour, le Roi & la Reine assistèrent dans la Chapelle du Château à l'Office des Ténébres.

Le 4, Vendredi Saint, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, entendirent le Sermon de la Passion de l'Abbé Adam, Curé de Saint Barthelemi. Leurs Majestés assistèrent ensuite à l'Office, & elles allèrent à l'Adoration de la Croix. L'après-midi, le Roi & la Reine assistèrent à l'Office des Ténébres.

Le 5, Samedi Saint, la Reine assista aux Complies & au Salut, pendant lequel l'*O filii* fut chanté par la Musique.

Le 6, Fête de Pâques, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, entendirent la grande Messe, célébrée pontificalement par l'Evêque d'Autun, & chantée par la Musique. L'après-midi leurs Majestés entendirent la Prédication de l'Abbé Adam, Curé de Saint Barthelemi, & ensuite les Vêpres, auxquelles le même Prélat officia.

Le même jour, le Roi rendit à la Paroisse du Château les Pains Benits, qui furent présentés par l'Abbé de Caulincourt, Aumônier de Sa Majesté en Quartier.

L'Abbé de Hunolstein s'étant demis volontairement de la Charge de Maître de l'Oratoire du Roi, Sa Majesté en a disposé en faveur de l'Abbé de Bouillé, Comte de Lyon, & Vicaire Général de l'Archevêché de la même Ville.

La Place de Médecin Consultant du Roi, vacante par la mort de M. Sidobre, a été accordée par Sa Majesté à M. Quesnay, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie; confirmée par des Lettres Patentes du 2 Juillet de l'année dernière.

Le 10, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à quinze cens soixante quinze livres; les Billets de la première Lotterie Royale à cinq cens quatre-vingt cinq livres, & ceux de la seconde à cinq cens cinquante.

Le 13, la Reine fit rendre à la Paroisse du Château les Pains Benits, qui furent présentés par l'Abbé de Sainte Hermine, Aumônier de Sa Majesté en Quartier.

Le Roi entendit le lendemain la Messe de *Requiem*, pendant laquelle le *De profundis* fut chanté par la Musique, pour l'Anniversaire de Monseigneur le Dauphin, Ayeul de Sa Majesté.

Le Duc de Huescar, Ambassadeur Extraordinaire d'Espagne, eut le 13 une audience particulière du Roi, dans laquelle il prit congé de Sa Majesté. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, par le Marquis de Verneuil, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 14, le Roi, après avoir chassé, alla coucher à Choisy. Sa Majesté ne sortit point le 15. Le 16, elle prit le divertissement de la Chasse. Le Roi tint le 17 Conseil d'Etat. Le 18, il y eut chasse

du vol , & Sa Majesté retourna à Versailles le 19.

Le Roi a agréé que l'Evêque Comte de Beauvais , Pair de France , acceptât du Roi de Pologne Electeur de Saxe sa nomination au Cardinalat pour la premiere Promotion des Couronnes.

La Demoiselle de Marconnay , née en Prusse , & d'une des familles de Poitou les plus distinguées , ayant renoncé aux opinions du Calvinisme , dans lesquelles elle avoit été élevée , fit abjuration au commencement du mois du dernier dans l'Eglise des Capucins , entre les mains de l'Abbé de Launay , Prieur d'Argenteuil , lequel l'a instruit des dogmes de la Religion Catholique.

Un Juif a aussi abjuré ses erreurs , & cette derniere cérémonie s'est faite dans l'Eglise de Saint Sulpice.

L'Abbé de Bernis , Chanoine & Comte de Brioude , & l'un des Quarante de l'Académie Française , a été admis par les Chanoines Comtes de Lyon , pour remplir une des premieres places qui vaqueront dans leur Chapitre.

Le 17 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à quinze cens quatre-vingt livres ; les Billes de la premiere Lotterie Royale à cinq cens soixante-dix livres , & ceux de la seconde à cinq cens quarante six.

L'Académie Royale des Belles Lettres tint le 15 son assemblée publique d'après Pâques. Après qu'on eut annoncé que le Prix de cette année avoit été adjugé à l'Abbé de Guaſco , qui avoit été déjà couronné deux fois par l'Académie , M. de Bougainville , Secretaire Perpétuel , lut l'éloge historique de feu M Otter. Le Baron de Zurlauben & M. Capperonier firent ensuite la lecture , le premier , d'un Mémoire sur la fondation de la République Helvétique ; le second , d'une Dissertation sur les Pilotes , esclaves des Lacédémoniens.

Le 16, l'Académie Royale des Sciences tint aussi la première des deux assemblées publiques qu'elle a coutume de tenir chaque année. La séance commença par la lecture d'un Mémoire de M. du Hamel sur les plantes aquatiques, particulièrement sur quelques-unes de nouvelles espèces, dont la culture se fait dans l'eau sans le secours de la terre. Le Marquis de Montalembert lut une Dissertation sur la manière dont on fait évaporer les eaux salées dans les hangars d'évaporation, & sur les moyens de simplifier cette opération, & de diminuer considérablement les frais qu'on est obligé de faire pour extraire le sel. La lecture de l'ouvrage du Marquis de Montalembert fut suivie de celle d'un Mémoire de M. Macker sur l'application du bleu de Prusse à la teinture. Le dernier Mémoire qui fut lu, est de M. d'Arci, & contient la description d'un instrument destiné à mesurer la force de l'électricité, lequel a été inventé par ce jeune Académicien, conjointement avec le fils de M. Julien le Roi, célèbre Horlogeur.

Le Marquis Pallavicini, Envoyé Extraordinaire de la République de Gènes, eut le 22 du mois dernier une audience particulière du Roi. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame Infante & de Mesdames de France, par le Marquis de Verneuil, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 19, la Reine, accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, entendit dans la Chapelle du Château la Messe de *Requiem*, pendant laquelle le *De profundis* fut chanté par la Musique, pour l'Anniversaire de Madame la Dauphine, Ayeule du Roi.

Monseigneur le Dauphin fit rendre le 20 à la

Paroisse du Château les Pains Bénits, qui furent présentés par l'Abbé de Termonde, Aumônier du Roi en Quartier.

Le 24, le Maréchal Duc de Belle-Isle fut reçu & prit séance au Parlement, en qualité de Pair de France.

La Duchesse de Boufflers accoucha d'une fille le 23.

Le 24, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à quinze cens quatre-vingt quinze livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale à cinq cens soixante dix-neuf livres, & ceux de la seconde à cinq cens cinquante.



## MARIAGES ET MORTS.

LE 19 Mars, Louis-François-Henri de Menon, Chevalier, Marquis de Turbilli, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Lieutenant Colonel de Cavalerie, & Major du Régiment de Royal Roussillon, Cavalerie, épousa dans l'Eglise Paroissiale de Saint Gervais Marie-Félicité Midy, fille mineure de défunt Denis-Claude Midy, Ecuyer, Conseiller du Roi, Auditeur honoraire en la Chambre des Comptes de Paris, & de Marie-Jeanne le Marchand. Louis François-Henri est fils de défunt Louis-Philippe de Menon, Chevalier, Marquis de Turbilli & autres lieux, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Inspecteur Général d'Infanterie, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de Marie-Anne de Gouin de Chapizeaux. Le Château de Turbilli est situé en Anjou, Paroisse de Vaulandry.

Le 22, fut célébré dans la Chapelle de l'Hôtel

de M. le Marquis de Saffenage , rue de l'Université , Fauxbourg Saint Germain , par M. l'Evêque Comte de Beauvais, le Mariage de Joachim Charles de Seigliere de Belleforiere de Soyecourt , appelé le Comte de Soyecourt , Chevalier , Seigneur de Guerbigni , Regnierécluse , & autres lieux , Capitaine de Dragons dans le Regiment d'Asfeld , avec Marie - Silvine de Berenger . , fille de Pierre , Comte de Berenger , Seigneur du Gua , Charmes , Chanlay , & autres lieux , Chevalier des Ordres du Roi, LieutenantGénéral des Armées de SaMajesté, & de DameAntoinette-FrançoiseBoucher d'Orsay.

Le Comte de Soyecourt est frere puîné du Marquis de Soyecourt, Brigadier des Armées du Roi , & Mestre de Camp du Régiment Dauphin Etranger, Cavalerie , dont le second Mariage avec Mademoiselle de Béthune a été annoncé dans le Mercure du mois d'Avril 1748 ; & d'Antoine Adolphe de Seigliere de Belleforiere de Soyecourt, dit le Marquis de Feuquieres , Major du Régiment Dauphin Etranger , Cavalerie.

La Comtesse de Soyecourt a pour freres Raymond de Berenger & N. . . de Berenger du Gua , & elle est sœur puînée de Marie Françoise de Berenger , épouse de François de Gratet , Marquis de Dolomieu , Comte de Saint Paul , Seigneur de Tuelin , Saint Didier-lès-Champagne , & autres lieux , Capitaine dans le Régiment Colonel Général des Dragons.

Le 26 , Louis - Antoine du Prat , Marquis de Barbançon , Maréchal des Camps & Armées du Roi , & veuf en premieres nôces d'Angélique-Françoise Séraphine de Thiard de Bissy , épousa sur la Paroisse de S. Sulpice Antoinette Eléonore du Fay de la Tour Maubourg. Le Mariage fut célébré par M. l'Evêque de Carcassonne , en présence du Curé de S. Sulpice.

K v

Louis-Antoine est fils de François du Prat, Comte de Barbançon, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & de Claire-Charlotte-Séraphine du Tillet de S. Matthieu, & petit-fils de François du Prat, dit le *Chevalier de Nantouillet*, Comte de Barbançon & Marquis de Cani, substitué au nom & aux Armes de Barbançon, par Louis de Barbançon, Marquis de Cani, mort sans alliance, & frere d'Anne de Barbançon, bisayeule de Louis-Antoine. La Maison de du Prat a pris naissance dans la Robe. Antoine du Prat, Chancelier de France, si connu dans l'Histoire, septième ayeul de Louis Antoine, a répandu sur ses descendans un lustre qu'ils ont toujours dignement soutenu. Son fils & son petit-fils furent successivement Prévôts de Paris, & Michel-Antoine nous paroît avoir été le premier de sa Maison qui ait porté les armes.

Antoinette-Eléonore est fille de Jean-Hector du Fay, Marquis de la Tour Maubourg, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des Armées, & Inspecteur général d'Infanterie, & de défunte Marie-Susanne Bazin de Besons. La Maison du Fay est une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume; le premier de cette Maison dont on ait connoissance, est Etienne du Fay, qui vivoit en 1240. Ses descendans ont formé deux branches, dont celle-ci, la plus éclatante, s'éteindra malheureusement en la personne de Jean-Hector, qui n'a eu que deux filles de son Mariage.

Le 29. Denis-Pierre Jean *Papillon de la Ferté*, Ecuyer, fils de Pierre Papillon de la Ferté, Ecuyer, Premier Président du Bureau des Finances de la Généralité de Chaalons en Champagne, & de Jeanne du Verdier, a épousé dans l'Eglise Parois-

fiſe de Saint Eufſache, Marie - Anne - Victoire *Guichard*, fille de Jacques Guichard, Caiffier Général des ſous-Fermes du Roi, & de Marie-Françoïſe Labiche.

Le 14 Avril, Charles Louis, Comte de *Carvoifin*, Brigadier des Armées du Roi, & Cornette de la première Compagnie des Mouſquetaires, fils de Charles, Comte de Carvoifin, Seigneur d'Archi, & autres lieux, & de Jeanne-Louïſe de Cochelin, a épouſé ſur la Paroiſſe de Saint Eufſache : Jeanne-Charlotte d'*Artaguette*, fille de feu Jean-Baptiſte-Martin d'Artaguette d'Hiron, Receveur Général des Finances de la Généralité d'Auch, & de Victoire de Guillard. Le Mariage a été célébré par M. l'Evêque de Chartres en préſence du Curé de S. Eufſache.

Le 21, Marie-Louis-Bruno-Claude de *Motteville*, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Rouen, fils de Marie - Louis - Bruno - Emmanuel de Motteville, Chevalier, Seigneur de Motteville, Marquis de la Haie du Puis, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Préſident au Mortier honoraire du Parlement de Rouen, & de Claude-Louïſe le Peigné, a épouſé dans la Chapelle de l'Hôtel de Lamoignon, ſur la Paroiſſe de S. Paul, Marie-Geneviève-Roſe-Urſule *Pajot*, fille mineure de Pierre Pajot, Seigneur du Port, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Maître des Requêtes honoraire, & de feu Geneviève-Françoïſe Verſoris.

Le 8 Mars, Nicolas *Freret*, Secretaire perpétuel de l'Académie Royale des Belles-Lettres, & Associé honoraire de celle de Peinture & de Sculpture, mourut âgé de 61 ans, & fut inhumé à S. Roch. Son profond ſçavoir lui ouvrit l'entrée de l'Académie des Belles Lettres en 1714, lorsqu'il n'étoit encore que dans la fleur de la jeunefſe. Il en fut

nommé Secrétaire perpétuel sur la démission de M. de Boze, en 1742. Il avoit été associé d'abord à l'Académie de Peinture, en qualité d'honoraire-Amateur, mais lorsque l'on eut formé le Corps des honoraires-Associés libres, il demanda de descendre dans cette nouvelle classe, où pouvant également satisfaire sa noble curiosité, il étoit dispensé de porter aucun jugement sur des matières qu'il ne connoissoit pas encore autant qu'il auroit voulu. On n'a de lui que plusieurs Dissertations imprimées dans les Mémoires de l'Académie, mais comme il a toute sa vie beaucoup travaillé, & que même en dernier lieu ses études particulières prenoient considérablement sur ses autres soins, on trouvera dans son Cabinet des Manuscrits, qui pourront nous consoler de la perte de ce Sçavant, l'un des plus distingués de l'Europe. Son attachement à l'étude étoit peu compatible avec les embarras du mariage, & il est mort dans le célibat.

Le 9, Jean-Baptiste *Machoto*, Ecuyer, Sr de Thernai, mourut âgé de 66 ans, & fut inhumé à S. Sulpice.

Le 10, Claude *du Bois*, Seigneur de Courceviars, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, mourut à Paris, & fut inhumé sur la Pâroisse de S. Roch.

Le 12, Geneviève Catherine François *Lallemant*, épouse de Paul *Hebert*, Seigneur de Buc, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître-des-Reqûetes honoraire de son Hôtel, mourut âgée de 57 ans, & fut inhumée à S. Roch.

Le même jour Barbe-Marguerite *du Chesne des Chateliers*, épouse de Gabriel Rodolphe *Benoît*, Seigneur de Desincourt, mourut âgée de près de

40 ans , & fut inhumée sur la Paroisse de S. Roch.  
 Le 16 , Marie Jeanne-Françoise de Rouffe d'Allembon , épouse d'Achilles-François Vicomte d'Isque, Marquis de Colemberg , mourut âgée de 32 ans , & fut inhumée à S. Eustache.

Le même jour , Marie - Louise - Maurice de Furstemberg , veuve de Jean - Baptiste Colbert de Seignelay , Marquis de Seignelay , Maître de la Garde-robe du Roi , & Colonel du Régiment de Champagne , mourut âgée de 61 ans , & fut inhumée à S. Roch.

Le Marquis de Seignelay , son époux , mort le 26 Février 1711 à l'âge de vingt-neuf ans , étoit fils aîné du feu Marquis de Seignelay , Ministre & Secrétaire d'Etat , dont le pere étoit le grand Colbert.

Le 17 , Charles - Louis Falcot de la Blache , mourut âgé de 8 ans , & fut inhumé à S. Nicolas des Champs. Il étoit fils d'Alexandre-Laurent-François de Falcot , Marquis de la Blache , Mestre de Camp du Régiment Royal Dragons , & Brigadier des Armées du Roi , & de Joseph-Marguerite-Michelle de Rossi , son épouse.

Le 18 , Geneviève Rambaud , veuve de Jean Baron de Soissons , mourut âgée de 65 ans , & fut inhumée à S. Eustache.

Le même jour Charles-Alexandre d'Orléans de Rothelin , Vicomte de Lavedan , fils d'Alexandre d'Orléans, Marquis de Rothelin, Lieutenant Général des Armées du Roi , & Gouverneur du Port-Louis, mourut âgé de 6 ans 5 mois , & fut inhumé sur la Paroisse de S. Sulpice.

Le 21 , Louise-Renée du Louet de Coëgenval , Dame de Kengoal , de Kerquilio , Quijat , Penneret , Coëgenval , Colmeneck , & de la Prévôté de Ploudimer , veuve d'Achilles de Harlai , Chevalier , Comte de Beaumont , & Marquis de Bre ;

val, mourut au Convent de Belle-Chassé sur la Paroisse de S. Sulpice, âgée de 77 ans, & fut transportée à Beaumont en Gâtinois.

Le même jour, Henri Roger de la Rochefoucault, Marquis de Liancourt, le plus ancien des Lieutenans Généraux des Armées du Roi, mourut en son Château de Liancourt, âgé de près de 84 ans. Il étoit né le 14 Juin 1665, & fut d'abord Colonel du Régiment de la Marine. Il se distingua extrêmement à la bataille de Staffarde, où il fut blessé. Il fut fait Lieutenant Général des Armées du Roi, le 23 Décembre 1702. Le Roi Louis XIV. de glorieuse mémoire, le qualifie de Cousin dans sa commission de Colonel, dans ses provisions de Lieutenant Général, & dans plusieurs Lettres.

Il étoit fils puîné de François VII. du nom, Duc de la Rochefoucault, Pair & Grand Veneur de France, Prince de Marillac, Marquis de Guercheville, Duc de la Rocheguyon & de Liancourt, Baron de Verteuil, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Maître de la Garde robe, & de Jeanne-Charlotte du Plessis-Liancourt, fille unique de Henri du Plessis, Comte de la Rocheguyon, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & d'Elisabeth de Lannoi, petite-fille & héritière de Roger du Plessis, Duc de la Rocheguyon, Chevalier des Ordres du Roi, Marquis de Liancourt.

Henri Roger, étoit le vingt-deuxième descendant de Foucault I. du nom, Seigneur de la Roche en Angoumois, dont le mérite fut si grand & si universellement reconnu, que sa postérité n'a cru pouvoit mieux faire pour sa propre gloire, que de se conserver son nom, en le joignant à celui de la Roche. Henri Roger n'a point été marié.

Le 23, François de Netz, Ecuier, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ancien Capitaine

20 Régiment de Conti, Infanterie, mourut âgé de 49 ans, & fut inhumé sur la Paroisse de S. Sulpice.

Le 25, Frere-Philippe *Isarn de Villefort de Montieu*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mourut âgé de 47 ans. Il avoit été Enseigne des Gardes Françoises dans la Compagnie de Balzac, puis Colonel-Lieutenant du Régiment de Clermont Prince, & Chevalier de Malthe de majorité en 1731. Il étoit fils de Jacques-Joseph *Isarn de Villefort*, & de Marie-Susanne de Valicourt, qui furent mariés par Contrat du 2 Septembre 1684; petit-fils de Henri *Isarn de Villefort* & de Marguerite de Belan, que Henri épousa par Contrat du premier Juin 1650; & arriere-petit-fils de Jacques *Isarn de Villefort*, & de Marie de la Garde de Chambonas, dont le Contrat de Mariage fut passé le 27 Mai 1613.

Le 27, Louise-Françoise d'*Ailly*, veuve de Jacques-Amable-Claude, Chevalier, Baron d'*Enfresnel*, mourut, & fut inhumée sur la Paroisse de S. Jacques du Haut-Pas. Voyez sur la famille d'*Ailly* le Mercure du mois de            de cette année.

Le 28, Thomas *Dreux*, Marquis de Brezé, Grand-Maître des Cérémonies de France, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur des Isles de Sainte Marguerite & Saint Honorat, mourut âgé d'environ 72 ans, & fut inhumé sur la Paroisse de S. Sulpice. Il avoit épousé le 14 Mai 1698, Catherine-Angélique de Chamillard, fille de Michel de Chamillard, Chevalier, Marquis de Cani, Seigneur de Courcelles, Ministre & Secrétaire d'Etat, Commandeur, Grand Trésorier des Ordres du Roi, & de Marie-Thérèse le Rebours, dont il a eu M. le Marquis de Brezé, Lieutenant Général des Armées du Roi, & qui avoit la survivance de la Charge de Grand-Maître des Cérémonies. Il étoit fils de Thomas *Dreux*, Comte de

Brezé, Marquis de la Floceliere, Conseiller en la seconde des Requêtes du Palais de Paris, qui y fut reçu en 1667, & de Marie-Marguerite Bodinet. Cette Maison est originaire de Ligueuil, sur les frontieres des Provinces de Poitou & d'Anjou. Elle reconnoît pour Auteur Thomas Dreux, Seigneur de Ligueuil, de la Grandiere, & autres lieux. Il vivoit en 1400, & eut trois fils, qui ont fait les trois branches de Dreux Nancre, de la Turdairiere & de Brezé. C'est de cette derniere dont est sorti M. le Marquis de Dreux, qui donne lieu à cet article.

Le même jour, *Alexandre de Bernard de Hatte*, Chevalier, Seigneur de Longuerue, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, mourut, & fut inhumé sur la Paroisse de S. Jean-en-Grève.

Le 29, Geneviève Eléonore *Mignot de Montigni*, épouse de N. *Dejean*, Ecuyer, mourut, & fut inhumée à S. Roch.

Le 1 Avril, *Julienne Aubin*, veuve de N. *Girocelly*, Ecuyer, mourut, & fut inhumée à S. Sulpice.

Le 2, *François du Pouget de Nadaillac V.* de nom, Chevalier, Marquis de Nadaillac en Quercy, Baron de la Villeneuve & de la Farge, Seigneur du Roc, & autres lieux en la haute Marche, mourut en son Château de Nadaillac, âgé de 34 ans, étant né le 11 Juin 1665. Il entra dans le Régiment des Gardes Françaises en qualité d'Enseigne en 1685, où il servit long tems, & où son frere Charles-François du Pouget de Nadaillac, Baron de S. Pardoux, son frere aîné, étoit Lieutenant. Il avoit épousé le 17 Août 1700, étant pour lors sous-Lieutenant des Gardes Françaises, *Aimée-Léonore de Plas*, fille de *Guyon de Plas*, Baron de Marillac, Seigneur de Fonsac & Sennac. (Voyez sur la famille de Plas le Mercure du mois de Mars 1746, à l'article du Mariage de *Gui Joseph*, Comte de Plas, Marquis du Tillet, Baron

de Marillac , avec Marie-Françoise de Cordeboëuf Beauverger de Montgon. Il laisse de ce Mariage quatre enfans , sçavoir 1°. François-Louis du Pouget, Comte de Nadaillac , Vicomte de Monteil , Baron de la Farge , & Seigneur de la Villeneuve , reçu le 19 Juillet 1721 , dans la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi , puis successivement Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Tour en 1730 , dans celui de Charbrillant en 1738 , puis Exempt des Gardes du Corps du Roi , par Brevet du 30 Juin 1743 , Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis la même année , Mestre de Camp de Cavalerie par Commission du 3 Janvier 1745 , Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748 , & marié le 30 Mars 1740 avec Adélaïde-Françoise du Pille , fille de Jacques-André du Pille , Vicomte de Monteil en la Marche , Baron de la Bosse , & Seigneur de Larfeuillere , Trésorier Général des troupes de la Maison du Roi , & de Marie - Anne - Christine Rollot de la Tour. 2°. François-Joseph du Pouget de Nadaillac , actuellement Capitaine dans le Régiment de Condé , Infanterie , non-marié , & deux filles Religieuses , l'une aux Carmelites de Limoges , l'autre en l'Abbaye de Leisne en Querci.

François V. étoit fils de François du Pouget, IV. du nom , Marquis de Nadaillac , Baron de la Villeneuve & de S. Pardoux , Seigneur du Roc & de Saint Simphorien , Capitaine d'une Compagnie de Cheval-légers de quatre-vingt Maîtres , entretenue pour le service du Roi , par Commission du 3 Décembre 1631 , & de Françoise du Douhet , Baronne de S. Pardoux en Limousin.

La Maison du Pouget de Nadaillac est très-ancienne dans le Querci , & a contracté des alliances avec quantité d'illustres Maisons , comme avec celles d'Aubusson , de la Gorse , de Chapt-de-

Rastignac , de Beaumont , des Seigneurs de Montfort en'Dauphiné, de Brezons , de Pot-de-Rhodes , de Lusignan , de la Roche Aimon , de Ligondés , de Plas , de Lemartin , de Nuailé , &c.

On nous sçauroit avec raison mauvais-gré de ne pas jeter du moins quelques fleurs sur le tombeau de la fameuse Pelissier. Cette admirable & charmante Actrice est morte à Paris le 21 Mars , âgée de 42 ans. Le Public n'oubliera de long-tems le plaisir qu'elle lui a fait sur la scène Lyrique ; & l'on peut dire qu'elle a été au Théâtre de l'Opéra , pour le léger & le gracieux , ce que Mlle le Maurey a été pour le noble & le pathétique.



## ARREST NOTABLE.

**A** R R E S T du Conseil d'Etat du Roi , du 12 Avril , au sujet des contestations qui se sont formées entre les Médecins & les Chirurgiens de Paris.

Le Roi ayant été informé des difficultés qui s'étoient élevées entre la Faculté de Médecine & le Corps des Chirurgiens de la Ville de Paris , depuis la Déclaration du 23 Avril 1743 , & qui ont fait le sujet d'un très-grand nombre de requêtes & de mémoires publiés de part & d'autre , auxquels l'Université de Paris a joint aussi les siens , Sa Majesté auroit jugé à propos de les faire examiner par des Commissaires de son Conseil ; & le compte qu'ils lui en ont rendu , lui a donné lieu de reconnoître que s'il est important d'établir dans la Capitale de son Royaume un nombre considérable de Chirurgiens , qui , par l'étude des Lettres , ayent acquis une connoissance plus parfaite des règles d'un art si nécessaire au genre humain , il n'étoit

pas moins de l'intérêt commun des habitans d'une si grande Ville, qu'on ne les privât pas du secours de ceux qui, sans être lettrés, se seroient rendus capables, par la pratique & l'expérience jointes aux talens naturels, d'exercer l'art de la Chirurgie, & qui en auroient donné des preuves suffisantes, en sorte que pour concilier les différentes vûes dont une matiere si importante est susceptible, on pouvoit admettre les uns & les autres au service du Public, mais en accordant aux premiers des distinctions & des prérogatives convenables à leur qualité de Maître-ès-Arts, & propres à exciter une louable émulation entre ceux qui se distinguent à entrer dans le Corps des Chirurgiens de la Ville de Paris. Sa Majesté auroit d'ailleurs considéré, que quelque progrès que la Médecine & la Chirurgie aient fait jusqu'à présent dans son Royaume, il pouvoit être avantageux à ses Sujets d'ajouter de nouvelles dispositions aux anciens reglemens, soit pour établir une meilleure intelligence entre deux professions qui ont une liaison si étroite, soit pour les porter, autant qu'il est possible, à leur plus grande perfection, & que c'est même ce qui résulte d'une partie des mémoires qui ont été donnés par les Médecins & par les Chirurgiens depuis le commencement de leurs contestations. Mais, comme un objet de cette nature pourroit demander encore de nouvelles réflexions, Sa Majesté a crû devoir se contenter de pourvoir, quant à présent, aux difficultés qui demandent une plus prompte décision, afin que le Public ne soit pas privé plus long-tems du secours qu'il peut recevoir d'un grand nombre d'Eleves dans l'art de la Chirurgie, dont la réception a été suspendue à l'occasion desdites contestations. Sur quoi Sa Majesté voulant expliquer ses intentions, Oui le rapport, & tout considéré, le Roi étant en son Conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit :

**ART. I** Les Maîtres-ès-Arts qui, après s'être formés à la profession de la Chirurgie, suivant ce qui est prescrit par les statuts de l'année 1699, & avoir fait en outre les Cours établis par les Lettres Patentes du mois de Septembre 1724, se sont présentés ou qui se présenteront à l'avenir pour être reçus Maîtres en l'art & science de la Chirurgie, seront tenus de faire toutes les épreuves & subir tous les examens prescrits par lesdits statuts de l'année 1699. Et Sa Majesté voulant, par distinction pour eux, leur donner lieu de faire connoître au Public le fruit qu'ils auront tiré de l'étude des Lettres, a ordonné & ordonne, qu'au lieu de ce qui est porté par lesdits statuts, sur l'assistance des Médecins à une partie desdits examens, ils soutiendront un acte ou examen public sur des matières concernant l'anatomie & les opérations de Chirurgie, auquel examen seul la Faculté de Médecine sera invitée par le Répondant, pour y envoyer trois Docteurs qu'elle choisira, lesquels y auront une séance distinguée, & recevront les mêmes distributions & honoraires qu'ils avoient auxdits examens.

**II.** Ledit acte ou examen public sera de quatre heures au moins, & celui qui le soutiendra y répondra pendant la première heure aux difficultés qui pourront lui être proposées par lesdits trois Docteurs en Médecine, sur les matières dudit examen, & pendant les trois autres heures, par les Maîtres en Chirurgie, pour être ensuite procédé, s'il y échet, à sa réception par le premier Chirurgien de Sa Majesté, ou son Lieutenant, & les Maîtres en Chirurgie seulement, & celui qui aura été reçu sera tenu de remettre au Doyen de la Faculté de Médecine une copie en bonne forme des Lettres qui lui seront expédiées.

**III.** Tous ceux, qui à l'avenir voudront être re-

çûs dans le Corps des Chirurgiens de Paris en qualité de gradués, conformément aux deux articles précédens, seront tenus d'obtenir le titre de Maître-ès-Arts dans l'Université de ladite Ville, sans néanmoins que la présente disposition puisse avoir son effet à l'égard des Eleves qui auroient obtenu ledit titre, avant le présent Arrêt, dans quelque une des Universités du Royaume.

IV. Les Eleves qui sans être Maîtres-ès-Arts se seront formés à la profession de la Chirurgie pendant le tems & ainsi qu'il est porté par les statuts de l'année 1699, pourront être admis à l'exercer dans la Ville & Fauxbourgs de Paris, sous le titre de Maîtres associés aux Corps des Maîtres en l'art & science de la Chirurgie, après qu'ils auront fait les Cours établis par les Lettres Patentes du mois de Septembre 1724, & qu'ils se seront conformés pour les examens & les épreuves à tout le contenu aux titres X. & XI. desdits statuts, lesquels seront observés à cet égard, ainsi que sur tous les points auxquels il n'aura été apporté aucun changement par le présent Arrêt.

V. N'entend aussi Sa Majesté, qu'il soit rien innové en ce qui concerne la réception de ceux qui auront servi en qualité de premiers Eleves dans les Hôpitaux de Paris,

VI. Les Maîtres ès-Arts, qui auront été reçus en la forme marquée par les articles I. & II, auront seuls l'avantage de porter la robe & le bonnet, d'entrer de droit dans l'Académie Royale de Chirurgie, & de pouvoir être présentés à Sa Majesté pour remplir la fonction de Démonstrateur dans l'Amphithéâtre de Saint Côme, sans qu'ils puissent au surplus jouir d'autres droits ou prérogatives que ceux qui ne seront pas gradués.

VII. Les Prévôts en charge présenteront chaque année, à la premiere assemblée de la Faculté

## 238 MERCURE DE FRANCE.

de Médecine , qui se tiendra après la Fête de Saint Luc , un catalogue contenant les nom & demeure de tous les Maîtres en Chirurgie , gradués ou non gradués , qui exerceront l'art de la Chirurgie dans la Ville & Fauxbourgs de Paris , lequel catalogue sera déposé dans les archives de la Faculté.

VIII. Chacun des Maîtres en Chirurgie , gradués ou non gradués , sera tenu de faire mettre sur la porte de la maison où il demeurera , son nom & sa qualité , comme aussi d'avoir une salle basse au rez de-chaussée de sadite maison , où il y aura toujours un de ses élèves au moins , pour donner en son absence , les secours nécessaires à ceux qui en auront besoin.

IX. Dans toutes les consultations , où il sera appelé des Médecins & des Chirurgiens , soit sur des maladies procédantes de causes extérieures , soit sur des maladies d'un autre genre , dans lesquelles il pourra y avoir lieu de faire une opération chirurgicale , comme la Taille , ou autres semblables , les Chirurgiens donneront leur avis les premiers , suivant l'usage ordinaire , & leurs voix seront comptées comme celle des Médecins , qui opineront après tous les Chirurgiens.

X. Fait Sa Majesté très-expresses inhibitions & défenses à tous Chirurgiens , de quelque qualité qu'ils soient , de composer , vendre ou débiter aucuns médicamens ou remèdes destinés à entrer dans le corps humain , & de signer des ordonnances pour en faire composer par des Apothicaires ou autres : le tout conformément aux dispositions des Ordonnances , Statuts & Réglemens , & sous les peines y portées. Veut & entend Sa Majesté , que lesdits Maîtres Chirurgiens soient tenus de se conduire , à l'égard des Médecins , avec la déférence qu'ils leur doivent , & que les Médecins aient de leur part pour lesdits Maîtres en l'art de

Chirurgie , tous les égards que méritent l'utilité & l'importance de leur profession .

XI. Il sera procédé incessamment à la réception des Maîtresses Sages-femmes , en la maniere accoutumée , & conformément à ce qui est porté par les Statuts de l'année 1699.

XII. Permet au surplus Sa Majesté aux Doyen & Docteurs de la Faculté de Médecine , comme aussi à son premier Chirurgien , de lui présenter , chacun de leur part , tels mémoires & projets de réglemens qu'ils estimeront devoir proposer , sur les moyens de porter la Médecine & la Chirurgie à leur plus grande perfection , pour y être pourvû par Sa Majesté , ainsi qu'elle le jugera à propos , sur le compte qui lui en sera rendu. Fait Sa Majesté très-expresses inhibitions & défenses , tant aux Médecins qu'aux Chirurgiens , de faire imprimer & distribuer aucuns nouveaux écrits ou mémoires , au sujet des difficultés qui se sont formées entr'eux , & pareillement à tous Imprimeurs & Libraires , d'en imprimer , vendre ou débiter , à peine d'amende , ou de plus grande punition s'il y échet. Et sera le présent Arrêt exécuté par provision , selon sa forme & teneur , nonobstant toutes oppositions ou empêchemens quelconques , dont si aucuns interviennent , Sa Majesté se réserve la connoissance , & l'interdit à toutes ses Cours & autres Juges. Fait , &c.

## T A B L E.

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES en Vers & en Prose. |    |
| Suite des vies des Carthaginois ,            | 3  |
| Vers de M. de Voltaire sur le Louvre ,       | 27 |
| Dissertation sur la Police des Fourmis ,     | 28 |
| Vers à M. L. D. B. au jour de l'an ,         | 58 |

|                                                                                                  |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Autres à une Quêteuse ,                                                                          | 58           |
| Lettre de M. le Comte Algarotti ,                                                                | 60           |
| Chanſon à une Dame ,                                                                             | 61           |
| Envoi du Sopha , Roman , à Mad. * * * ,                                                          | 63           |
| Mémoire ſur l'achevement du Louvre ,                                                             | 64           |
| Vers pour l'Eſtampe de M. de Fontenelle ,                                                        | 70           |
| Lettre ſur la conſtruct. d'un nouvel Hôtel-Dieu, <i>ibid.</i>                                    |              |
| Vers à Mlle Granet de Manville , &c.                                                             | 83           |
| Lettre à M. de M. J. ſur un chemin de Beauvais, <i>ibid.</i>                                     |              |
| Solution de la Queſtion propoſée dans le Mer-<br>cure de Mars ,                                  | 91           |
| Remarques ſur la nouvelle Notice de l'Artois ,                                                   | 93           |
| Epitre à M. Bouguier, ſur la relation des voyages<br>dans l'Amérique, par M. Desforges Maillard, | 95           |
| Epigramme par le même ,                                                                          | 97           |
| Extrait de lettre ſur les découvertes des Ruſſiens,                                              | 98           |
| Vers à Mad. du Boccage, par J. F. Guichard ,                                                     | 102          |
| Epitre à Mlle Brillant ,                                                                         | 104          |
| Enigme & Logogryphes ,                                                                           | 106          |
| Nouvelles Littéraires , des Beaux-Arts , &c.                                                     | 111          |
| Election de l'Acad. Royale des Belles-Lettres, I                                                 | 2            |
| Aſſemblée publiq. de la Société Litt. d'Arras ,                                                  | 133          |
| Lettre de M. * * * à M. Remond de Ste Albine,                                                    | 134          |
| Autre de M. Louis au même ,                                                                      | 147          |
| Remarques ſur la Description de Paris ,                                                          | 152          |
| Lettre de M. Gouye de Longuemare ,                                                               | 156          |
| Spectacles. 162. Complimens du Sr Roſely, &c.                                                    | 168          |
| Nais, Opera pour la Paix , Extrait ,                                                             | 179          |
| Chanſon notée ,                                                                                  | 191          |
| Remarque ſur celle du dernier Mercure ,                                                          | <i>ibid.</i> |
| Nouvelles Etrangères , &c.                                                                       | 192          |
| France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.                                                   | 214          |
| Mariages & Morts ,                                                                               | 224          |
| Arrêt notable ,                                                                                  | 234          |
| <i>La Carte gravée doit regarder la page</i>                                                     | 98           |
| <i>La Chanſon notée la page</i>                                                                  | 191          |

# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

JUIN. 1749.

PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chez { ANDRE' CAILLEAU, rue Saint  
Jacques, à S. André.  
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,  
à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais,  
JACQUES BARROIS, Quai  
des Augustins, à la ville de Nevers.

---

M. DCC. XLIX.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

## A V I S.

**L'**ADRESSE générale du *Mercur*e est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Maçon. Nous prions très - instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, *Commis au Mercur*e de France., rue des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Remond de Sainte Albine.

P R I X X X X . S O L S .



## 4 MERCURE DE FRANCE.

*Lisette.*

Oh ! tu dois être content.

*Arlequin.*

Quatre baisers seulement , après quatre mois d'absence. Cela est-il raisonnable ? Encore un du moins \* , pour la nouvelle que je vais t'annoncer. Je fais ta fortune.

*Lisette.*

Ma fortune ?

*Arlequin.*

Oui. Je t'épouse. Pendant mon séjour à Paris , je me suis arrangé pour cela. Tout mon embarras est de sçavoir , si ta Maîtresse & la mienne approuveront mon projet.

*Lisette.*

Elles ne pourront le blâmer.

*Arlequin.*

Pourquoi ?

*Lisette.*

Elles en méditent un à peu près semblable pour elles-mêmes.

*ment qu'elle manque d'action. L'Auteur l'a reconnue lui-même , & c'est la raison pour laquelle il a toujours gardé sa Pièce , sans être même tenté de la lire aux Comédiens. Il la donne donc ici , non comme un ouvrage , dont on doit être fâché que le Théâtre soit privé , mais comme un amusement de jeunesse , dont la lecture sera peut-être jugée supportable.*

\* Il l'embrasse.

*Arlequin.*

Bon !

*Lisette.*

Rien n'est plus certain. Ergaste a fait perdre à Silvia le goût , qu'elle avoit pour la condition de veuve. Angélique a oublié en faveur de Valère les charmes, qu'elle trouvoit dans celle de fille.

*Arlequin.*

Silvia , malgré les mécontemens qu'elle a reçus de son premier époux....

*Lisette.*

Auroit envie d'essayer , si elle se trouvera mieux d'un second.

*Arlequin.*

Angélique , nonobstant l'exemple de sa sœur....

*Lisette.*

Est curieuse d'éprouver , si les cadettes s'en trouvent mieux que les aînées.

*Arlequin.*

A quand les nœces ?

*Lisette.*

Un obstacle les diffère.

*Arlequin.*

Eh ! quel obstacle ?

*Lisette.*

La convention , que nos Maîtresses ont faite ensemble , de ne jamais se marier. Chacune d'elles est retenue par la honte

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

de paroître moins ferme dans ses résolutions , que son amie.

*Arlequin.*

Elles t'ont mise dans leur confiance ?

*Lisette.*

Non , mais je n'en suis pas moins instruite de leur secret. Premièrement , on ne trouve plus les assiduités des deux amans trop marquées. Depuis deux mois ils ont pris dans le voisinage une maison de campagne , & ils passent les jours entiers dans celle-ci. De plus, Angélique & Silvia sont rêveuses , inquiettes , taciturnes. Si elles rompent le silence , quand elles sont ensemble , ce n'est que pour parler du pouvoir de l'amour , de l'impossibilité qu'il y a de résister à ses traits , surtout des bonnes qualités d'Ergaste & de Valère. C'est à qui louera le plus l'amant de sa compagne. On la trouve cruelle , de ne pas récompenser des feux si purs & si ardens. On la somme de rendre heureux un homme , qui mérite tant de l'être. Enfin elles semblent se demander l'exemple l'une à l'autre , pour s'autoriser à suivre un penchant , dont ni l'une ni l'autre n'est plus maîtresse.

*Arlequin.*

Les Cavaliers connoissent-ils les dispositions , où l'on est à leur égard ?

*Lisette.*

Ils ne font que s'en douter. On leur refuse obstinément un aveu, qu'on brûle d'impatience de leur faire. Quelquefois ils paroissent se lasser de l'attendre si long-tems. Valère se plaint. Ergaste se fâche. Valère fait des reproches. Ergaste se répand en menaces. Le premier, perdant courage, promet de ne plus fatiguer de ses vœux sa Maîtresse. Le second, se livrant à son dépit, jure d'abandonner la sienne. Les transports de l'un, & les emportemens de l'autre, ont un égal succès. Plus ils prennent leur sérieux, plus leurs belles s'arment d'une ironie phlegmatique, propre à déconcerter le chagrin le plus austère ou le courroux le plus violent. Mais j'entends quelqu'un. C'est Angélique. Elle est avec Silvia.

*Arlequin.*

Prépare-les à la nouvelle de notre mariage. Je viendrai ensuite leur en faire la proposition.

## S C E N E I I.

SILVIA, ANGÉLIQUE, LISETTE.

*Silvia.*

Lisette, l'absence n'a point diminué l'amour d'Arlequin.

A iij

## § MERCURE DE FRANCE.

*Lisette.*

Il fait ce qu'il peut, Madame, pour me le persuader.

*Angélique.*

J'ai toujours remarqué du bon dans ce garçon-là.

*Silvia.*

Je le crois capable de bien aimer, & cette qualité en suppose toujours d'autres estimables.

*Lisette.*

S'il n'en a pas de fort dignes d'estime, il en a du moins, qui font qu'on s'intéresse à lui.

*Angélique.*

Eh ! comment ne pas nous intéresser à quelqu'un, qui met tout son bonheur à nous plaire ?

*Lisette.*

C'est dommage, qu'il ne soit pas permis à notre sexe, d'être sensible.

*Silvia.*

Qui vous a dit, que cela lui fût défendu ?

*Angélique.*

On peut regarder, comme un bonheur, de ne l'être point. Mais on ne peut nous faire un crime de donner notre cœur à qui nous vouë toute sa tendresse.

*Silvia.*

D'ailleurs sommes-nous libres d'aimer, ou de n'aimer pas?

*Lifette.*

À ce compte, vous excuseriez donc ma foiblesse, si j'étois disposée à répondre aux vœux d'Arlequin?

*Angélique.*

Je nommerois cette disposition, non pas foiblesse, mais reconnoissance, & reconnoissance louable.

*Lifette.*

Cependant l'une & l'autre, vous n'avez pas parlé toujours ainsi.

*Silvia.*

Nous avons combattu vos feux, tant que nous avons crû qu'il ne s'agissoit que d'une amourette. Mais un amour sérieux, tendre, constant, & qui sans doute a des vûes légitimes, il faudroit n'avoir soi-même aucune sensibilité pour le condamner.

*Angélique.*

Croyez-vous que je blâmerois Silvia, de payer de quelque retour les sentimens d'Ergaste?

*Silvia.*

Moi, j'approuverois fort, que ceux de Valère touchassent Angélique.

A v

*Lisette.*

En effet ces deux amans mériteroient d'être mieux traités.

*Silvia.*

Une femme sera certainement très-heureuse avec Valere.

*Angelique.*

Je juge Ergaste aussi très-propre à faire le bonheur d'une épouse raisonnable.

*Silvia.*

Et la main de Valere a de quoi flater une fille, qui seroit ambitieuse.

*Angélique.*

La condition d'épouse d'Ergaste a de quoi satisfaire la femme, qui seroit la plus difficile.

*Silvia.*

Valere peut esperer une très-haute fortune.

*Angélique.*

Celle d'Ergaste est des plus brillantes.

*Silvia.*

Le poste, que Valere occupe, lui donne dans le monde un rang distingué, & la charge, qu'il vient d'obtenir, le met en état d'aspirer aux premiers honneurs.

*Angélique.*

Ergaste, outre ses grands biens, doit jouir encore pendant long-tems des revenus de sa fille, & ils sont considérables.

*Silvia.*

De plus, Angélique, le crédit de Valere peut être fort utile au Chevalier.

*Angélique.*

Quand le petit Comte sera en âge d'entrer dans le service, il ne trouvera pas un médiocre secours dans les richesses d'Ergaste.

*Silvia.*

Valere est ami essentiel, & votre cousin en fera l'expérience.

*Angélique.*

Je connois Ergaste. Il servira de pere à votre fils.

*Silvia.*

Oh ! il y a peu de caractères comme celui de votre amant. Je suis amoureuse de lui.

*Angélique.*

Et moi, d'Ergaste,

*Silvia.*

La douceur de Valere me charme.

*Angélique.*

La vivacité d'Ergaste me plaît beaucoup.

*Silvia.*

Je suis enchantée de la maniere respectueuse, dont Valere explique ses sentimens.

*Angélique.*

J'aime tout-à-fait la façon cavaliere, dont Ergaste exprime les siens.

A vj

*Silvia.*

Vous aurez beau vous en défendre, ma chère Angélique. Il faudra tôt ou tard rendre justice à Valere.

*Angélique.*

Mais vraiment je la lui rends déjà. J'ai pour lui toute l'estime qu'il mérite.

*Lisette.*

Toute l'estime qu'il mérite ! En conscience, est-ce là vous acquitter avec lui ?

*Silvia.*

Assûrément vous lui devez plus que cela.

*Lisette.*

N'a-t'il pas droit d'exiger un peu de cette reconnoissance, dont vous faisiez tout à l'heure l'éloge ?

*Angélique.*

J'ai dit qu'elle étoit louable, mais je n'ai pas dit qu'elle fût nécessaire. Elle peut n'être pas un crime, sans être un devoir.

### SCENE III.

SILVIA, LISETTE.

*Lisette.*

Angélique nous quitte bien précipitamment, Madame.

*Silvia.*

J'en devine la raison.

*Lisette.*

Quelle raison peut-elle avoir ?

*Silvia.*

La conversation commençoit à l'embarrasser.

*Lisette.*

Comment ?

*Silvia.*

Elle craignoit de laisser échapper un secret , qu'elle veut me cacher.

*Lisette.*

Un secret ?

*Silvia.*

Cette fille-là est prévenue d'une forte passion.

*Lisette ; feignant d'être étonnée.*

Oui ?

*Silvia.*

Elle adore Valere.

*Lisette.*

Est-il possible ?

*Silvia.*

Elle ne peut plus vivre , si elle ne l'épouse.

*Lisette.*

Qui se seroit attendu à ce changement ?

*Silvia.*

Maintenant je suis au désespoir d'avoir consenti à l'espèce d'engagement , qu'elle a pris avec moi , de demeurer libre.

## 24 MERCURE DE FRANCE.

*Lisette.*

Je le crois.

*Silvia.*

Je voudrais pour toutes choses au monde, que nous n'y eussions jamais pensé.

*Lisette.*

Cela ne me surprend point. Votre amitié pour Angélique m'est connue. Mais n'y a-t'il pas moyen....

*Silvia.*

Angélique est fille à ne démordre que difficilement de ses résolutions. Elle aimera mieux presque être malheureuse, que paroître inconstante.

*Lisette.*

Il faut lui faire entendre raison.

*Silvia.*

Je me le propose.

*Lisette.*

Lui montrer qu'elle donne dans un travers ridicule.

*Silvia.*

J'y ferai mes efforts.

*Lisette.*

La forcer de souscrire à son bonheur.

*Silvia.*

C'est à quoi je pense.

*Lisette.*

Si les remontrances ne réussissent point, employer l'autorité de la famille.

*Silvia.*

J'y suis bien résolue. Il n'est pas naturel, qu'une façon de penser singulière lui coute son repos. Ses parens ne doivent point souffrir qu'elle soit la victime d'une délicatesse, frivole, bisarre, extravagante.

*Lisette.*

Sans doute.

*Silvia.*

Lisette, il me vient une idée. On ne pourra vaincre l'obstination d'Angélique, tant qu'elle se croira maîtresse de son secret.

*Lisette.*

Est-ce que vous voudriez...?

*Silvia.*

Ah! Valere vient ici à propos. Laissez-nous.

S C E N E I V.

S I L V I A , V A L E R E.

*Valere.*

Je vous cherchois, aimable Silvia.

*Silvia.*

Et moi, Valere, je désirois d'avoir un entretien avec vous.

*Valere.*

Vous êtes trop mon amie, pour que je vous laisse ignorer ce que je médite. Je vais exiger d'Angélique, qu'enfin elle décide de mon sort.

*Silvia.*

Quel est ce caprice ?

*Valere.*

Et si elle m'ordonne de renoncer à sa main , je la délivre pour toujours d'un amant importun.

*Silvia.*

Vous n'y pensez pas , Valere. Quand même elle persisteroit dans ses refus , je vous défends de nous quitter.

*Valere.*

Ma résolution est prise.

*Silvia.*

Je ne consentirai point que vous l'exécutez.

*Valere.*

Aujourd'hui mon arrêt prononcé , demain je pars , pour ne revoir jamais l'ingrate.

*Silvia.*

Angélique ne mérite pas ce nom.

*Valere.*

Ah ! belle Silvia ! n'essayez point d'adoucir mon malheur , en me le déguisant.

*Silvia.*

Vous êtes moins malheureux , que vous ne pensez.

*Valere.*

Non. Angélique ne réserve d'autre prix à mes soupirs , que la complaisance de les écouter sans colere.

*Silvia.*

Ils obtiendront une autre récompense.

*Valere.*

Vous voulez , pour me faire abandonner mon dessein , me flatter d'un faux espoir ?

*Silvia.*

Non.

*Valere.*

Où vous avez été séduite vous-même par de trompeuses apparences ?

*Silvia.*

Non , vous dis-je.

*Valere.*

Un peu d'estime , que votre amie me témoigne , vous a fait illusion.

*Silvia , avec impatience.*

Eh ! non , non , non.

*Valere.*

Mais sur quoi jugez-vous. . . .

*Silvia.*

Oh ! Valere ! vous êtes impatient. Qu'il vous suffise de sçavoir , que j'ai lû dans le cœur de votre Maîtresse. Elle n'est point insensible. Elle vous aimera. Elle vous aime. Un seul obstacle l'empêche de consentir à votre bonheur. Cet obstacle est léger. Il peut être levé facilement. Il le sera bientôt. Fiez-vous à ma parole.

*Valere.*

Hélas ! un amant ne croit que trop légèrement ce qu'il souhaite.

*Silvia.*

L'effet justifiera la promesse.

*Valere.*

Que je ferois de jaloux, si Angélique elle-même daignoit me la confirmer ! Souffrez que j'aïlle essayer de tirer d'elle un aveu si plein de charmes.

S C E N E V.

SILVIA, ERGASTE.

*Silvia.*

Vous paroissez bien joyeux, Ergaste.

*Ergaste.*

Je suis le plus heureux des hommes.

*Silvia.*

Que vous est-il arrivé ?

*Ergaste.*

On vient de me donner la nouvelle la plus agréable, que je pusse recevoir de ma vie.

*Silvia.*

Quelle nouvelle ?

*Ergaste.*

Que je puis espérer de me voir bientôt votre époux.

*Silvia.*

Eh ! qui vous a si bien instruit de mes intentions ?

*Ergaste.*

Quelqu'un , qui est à portée de les connoître.

*Silvia.*

Mais encore , ne peut-on apprendre de vous ; qui est ce quelqu'un ?

*Ergaste.*

Il est inutile de vous en faire un mystère. Angélique n'a point exigé de moi le secret.

*Silvia.*

C'est Angélique ! . . . . .

*Ergaste.*

A qui je dois le repos.

*Silvia.*

Vous voilà donc à présent tranquille ?

*Ergaste.*

Je commence à respirer.

*Silvia.*

Il ne vous reste plus d'inquiétude ?

*Ergaste.*

Aucune. Je vous distingue trop du reste des femmes , pour vous soupçonner de légèreté.

*Silvia.*

Ce n'est pas cela que je vous demande. Je veux sçavoir , si vous croyez bien fermement tout ce que vous a dit Angélique.

*Ergaste.*

Je crois qu'elle m'a parlé sincèrement.

*Silvia.*

Vous avez tort. Elle s'est moquée de vous.

*Ergaste.*

Oh ! il regnoit dans ses discours une candeur , que la raillerie peut essayer d'imiter , mais qu'elle n'attrape jamais.

*Silvia.*

Eh bien ! Ergaste ! Si notre amie n'a pas voulu se divertir , elle rêvoit donc.

*Ergaste.*

Toutes les espérances qu'elle m'a données , seroient . . . . .

*Silvia.*

De pures chimères.

*Ergaste.*

Et c'est vous , cruelle , qui me l'annoncez ?

*Silvia.*

C'est à moi , ce me semble , à vous guérir de votre erreur.

*Ergaste.*

Ah ! laissez-la moi , cette erreur charmante.

*Silvia , vivement.*

Mais j'ai intérêt de vous détromper.

*Ergaste.*

Je ne le sçais que trop , ingrater. Votre haine pour moi ne seroit pas contente , si je pouvois me flatter un seul moment

que mes feux ne seront pas toujours dédaignés. Mais vous ne jouirez pas encore long-tems du plaisir barbare que vous trouvez dans ma peine. Je suis las enfin de servir qui me méprise.

*Silvia*, d'un ton ironique,

Sérieusement.

*Ergaste*.

Oüi, oüi, sérieusement. Vous en aurez bien-tôt la preuve.

*Silvia*.

Une preuve convainquante ?

*Ergaste*.

Elle le fera peut-être plus que vous ne voudrez.

*Silvia*.

Mais vraiment vous deviez prendre plus de précautions pour me faire cette terrible menace. N'êtes-vous pas effrayé de la révolution qu'elle va me causer ?

*Ergaste*.

Vous riez maintenant de mon désespoir. Peut-être vous repentirez-vous un jour de n'en avoir pas prévenu l'effet ? Vous me regretterez peut-être, lorsqu'il ne dépendra plus de vous de recouvrer votre amant ?

*Silvia*.

Quoi ? Si dans la suite il me prenoit fantaisie de vouloir votre main, vous auriez l'inhumanité de me la refuser ?

*Ergaste.*

C'est l'estimer bien peu, que de croire qu'en attendant ce tems, je ne pourrai trouver où l'engager.

*Silvia.*

Je ne pense pas cela. Mais je me persuade que vous voudrez demeurer en état de pouvoir toujours me l'offrir.

*Ergaste.*

Vous vous trompez.

*Silvia.*

Inutilement l'on vous parleroit de mariage !

*Ergaste.*

Oh ! je n'attens cependant que votre dernière résolution pour me déterminer sur des propositions qu'on me presse d'accepter.

*Silvia.*

Quoique j'ordonne de votre sort, vous les rejetterez certainement.

*Ergaste.*

Certainement je les écouterai.

*Silvia.*

Je sçais quelle est votre façon de sentir.

*Ergaste.*

Et moi je sçais quels sont mes desseins.

*Silvia.*

Vous serez fidèle.

Ergaste , *en colere.*

Je ne le serai point \*.

*Silvia , le regardant aller.*

Vous voulez donc bien me donner encore du tems pour me résoudre.

*Ergaste.*

Dans le trouble où ję suis , j'ignore ce que je veux.

## SCENE VI.

ANGÉLIQUE SILVIA.

*Silvia.*

Angélique , qu'avez-vous donc fait entendre à Ergaste ?

*Angélique.*

Et vous , Silvia , quel conte avez-vous fait à Valere ?

*Silvia.*

Je ne sçaurois dissimuler avec vous. Je lui ai laissé deviner qu'il avoit triomphé de votre indifférence.

*Angélique.*

Je ne vous cacherai rien non-plus. J'ai assuré Ergaste qu'il avoit trouvé le chemin de votre cœur.

*Silvia , vivement.*

Mais il n'en est rien.

*Angélique.*

Croyez-vous plus de réalité dans ce que

\* *Il s'en va.*

vous avez dit à Valere, que dans ce que j'ai dit à Ergaste ? Quel effet a produit la conversation que vous venez d'avoir ensemble ?

*Silvia.*

Le même qu'ont produit toutes celles que j'avois déjà eues avec lui. Quel a été le succès de la vôtre avec Valere ?

*Angélique.*

Celui auquel il est accoûtumé.

*Silvia.*

Vous avez eu un long entretien avec Ergaste ?

*Angélique.*

Et vous, vous avez causé long-tems avec Valere ?

*Silvia.*

Pensez vous qu'Ergaste puisse se résoudre à porter ailleurs sa main ?

*Angélique.*

Valere vous paroît-il homme à partir, comme il le dit ?

*Silvia.*

Je suis persuadée qu'il mourra plutôt que de se priver de votre vûe.

*Angélique.*

Certainement aucune autre main que la vôtre ne pourra tenter Ergaste.

*Silvia.*

N'allez pas cependant sur cette affûran-

ce

ce vous exposer à rebuter votre Amant.

*Angélique.*

Je ne vous conseillerois pas néanmoins de pousser à bout la patience du vôtre.

*Silvia.*

Au bout du compte , vous n'avez pas les mêmes raisons que moi de fuir le mariage.

*Angélique.*

Je ne vois pas moi , que vous en ayez d'assez fortes pour ne pas épouser un homme qui vous aime véritablement.

*Silvia.*

Tant qu'il ne s'est présenté que de certains partis , j'ai approuvé l'indifférence avec laquelle vous les avez reçus. Mais Valère est un époux que vous seriez folle de laisser échapper.

*Angélique.*

Votre mari , sans doute , avoit des défauts. Il vous a donné des sujets de plainte , mais à vous parler franchement , j'ai toujours trouvé que vous les exagériez un peu. Son goût pour le plaisir vous le déroboit souvent , mais il vous procuroit tous les amusemens qui pouvoient vous consoler. Il jouoit , mais son jeu n'a jamais rien retranché à la magnificence de vos habits , de votre table , de vos équipages. Des maîtresses , peu dignes de vous disputer son cœur , l'ont partagé quelquefois

*1. Vol.*

B

avec vous, mais enfin elles n'ont jamais fait que le partager; vous y avez toujours occupé la principale place. Damon n'accordoit aux autres femmes qu'un amour libertin, dont elles auroient dû plutôt s'offenser que s'applaudir. Il ne ressentoit que pour vous cet amour délicat & flatteur, qui est le seul dont une épouse vertueuse doit être jalouse. En un mot il vous aimoit, & il n'aimoit que le plaisir dans vos rivales.

*Silvia.*

D'ailleurs on auroit tort de juger d'Ergaste par Damon. Jamais deux hommes n'ont été si différens. Tout le monde vante les mœurs d'Ergaste.

*Angélique.*

On dit qu'il a vécu dans une union parfaite avec sa première femme.

*Silvia.*

Il n'y a qu'une voix là-dessus. Aussi n'est-ce pas par la crainte de faire un mauvais choix, que je refuse ma main à Ergaste. Je pourrois compter de faire mon bonheur en faisant le sien, mais je me suis comme engagée solennellement à ne point prendre un second époux. Ma résolution a été publique. Toutes les maisons de ma connoissance ont retenti de mes traits caustiques contre les hommes, de mes déclamations

contre le mariage. Que diroient la prude Célimene , la médifante Araminte , la jaloufe Arfinoë , fi elles me voyoient reprendre une chaîne que je me fuis glorifiée tant de fois d'avoir fecouée pour toujours ?

*Angélique.*

Que pourroient-elles dire ? Que charmée d'abord de l'état de veuve , vous aviez projeté de n'en point fortir ; que depuis vous avez vû Ergaste , & que vous avez bien voulu en fa faveur changer de deffein.

*Silvia.*

Vous même , ma chere Angélique , ne m'accuseriez - vous point de foibleffe & d'inconftance ?

*Angélique.*

Pourquoi vous en accuser ? Il eft vrai que nous étions convenues enfemble de renoncer pour toujours au mariage , mais , ces fortes de conventions font-elles des engagemens réels ? Elles ne nous lient qu'autant que nous n'avons point de raifons de les violer.

*Silvia.*

Là , parlez-moi à cœur ouvert. Sérieufement , cette démarche ne m'ôteroit rien de votre eftime ?

*Angélique.*

Mais en vérité , Silvia , pouvez-vous me faire cette queftion ? M'en eftimeriez-vous

B ij

moins, si je consentois à faire de Valère mon époux ?

*Silvia.*

Vous ne me faites pas apparemment l'injustice de le croire.

*Angélique.*

Bien loin que cela changeât rien à vos sentimens pour moi, vous m'en sçauriez gré ?

*Silvia.*

Affûrément.

## S C E N E VII.

SILVIA, ANGÉLIQUE, LISSETTE,  
ARLEQUIN.

*Arlequin, à Lisette.*

Angélique & Silvia sont ensemble. Profitons de l'occasion.

*Silvia.*

De quoi s'agit-il ?

*Arlequin.*

Lisette & moi, Madame, nous avons pris une résolution que vous allez traiter de ridicule.

*Angélique.*

Je parie qu'ils songent à se marier.

*Lisette.*

Vous l'avez deviné, Mademoiselle; nous espérons d'obtenir votre consentement & celui de Madame.

*Silvia.*

Mais je ne vois point de raison de ne pas leur accorder leur demande. Qu'en pensez-vous, Angélique ?

*Angélique.*

Il me semble que nous aurions tort de nous opposer à leur satisfaction.

*Arlequin, avec transport.*

Ma chere Lisette !

*Angélique.*

Tout bien examiné, Lisette choisit le meilleur parti.

*Silvia.*

A tout prendre, le mariage est peut-être de tous les états celui qui doit être préféré.

*Angélique.*

Le célibat a quelques douceurs, mais il est sujet à bien des désagrémens.

*Silvia.*

Le mariage a ses inconvéniens, mais il a bien aussi ses avantages.

*Angélique.*

Une personne qui n'est point mariée, est comme isolée du reste de la Nature. Sans compagnie au milieu de la société ; pour ainsi-dire, sans parens au milieu de sa famille, elle n'a aucun intérêt commun avec tout ce qu'elle connoît. Presque tout ce qui l'environne, en a d'opposés aux siens.

B iij

*Silvia.*

Du moins , en se mariant , l'on se tire de cette affligeante solitude & de cet abandon fâcheux. On se donne un second ; ce second devient un autre nous-même ; notre fortune & la sienne se confondent. La société que nous contractons avec lui , nous en fait nécessairement un confident , toujours prêt à partager & notre joye & nos chagrins ; un conseiller , toujours intéressé à nous fournir les expédiens les plus sûrs & les plus salutaires ; un ami toujours engagé d'honneur à nous garantir des maux qui nous menacent , à nous procurer les biens que nous avons droit d'espérer.

*Lisette.*

Pour moi , je ne connois point de sort plus heureux que celui d'une femme qui possède le cœur de son mari.

*Arlequin.*

Je ne sçais point de bonheur égal à celui là , si ce n'est celui du mari qui est aimé de sa femme & qui l'aime véritablement.

*Lisette.*

Ne me vantez point la condition de fille ni celle de veuve.

*Angélique.*

C'est en effet une triste situation que celle d'une vieille Douairiere.

*Silvia.*

Jugez-vous celle d'une fille âgée, beaucoup moins à plaindre ?

*Angélique.*

Quoi de plus insupportable que d'être exposée à la mauvaise humeur d'héritiers avides, qui, ou vous disputent vos droits, ou vous font sentir qu'à leur gré vous en jouissez trop long-tems ?

*Silvia.*

Quoi de plus mortifiant que de traîner dans les compagnies un titre auquel les hommes ont attaché une espèce de deshonneur ; de penser que peut-être ils vous soupçonnent d'avoir gardé ce titre, moins par choix que par nécessité ; de vous apercevoir qu'ils réglent leurs sentimens sur ceux qu'ils supposent que leurs peres ont eus pour vous ; enfin de les voir traiter votre vieillesse avec mépris, sous prétexte que vous avez passé votre jeunesse sans considération ?

*Angélique.*

Nous oublions insensiblement Arlequin & Lisette. Puisqu'ils sont déterminés à s'unir, je serois d'avis que nous fissions ce mariage plutôt que plus tard.

*Arlequin*

Je suis aussi de cet avis-là, Mademoiselle. Quel est le tien, Lisette ?

B iiij

*Silvia.*

Il faut voir ce dont nous pourrons les aider.

*Angélique.*

Je suivrai là-dessus vos volontés & votre exemple.

*Silvia.*

Si vous voulez, nous réglerons cela pendant que nous sommes seules.

*Angélique.*

Non, non, allez régler tout cela avec Arlequin.

*Arlequin.*

Lisette ! ma petite Lisette ! tu ne montres pas assez de joye.

*Lisette.*

Vas, vas, je serai plus aise le jour de nos nôces.

*Arlequin.*

Et moi, la nuit qui le suivra.

## SCENE VIII.

ANGÉLIQUE, LISETTE.

*Angélique.*

Que dis-tu de ta maîtresse, Lisette ? Je t'avouerai qu'elle m'impaticente.

*Lisette.*

Pourquoi donc, Mademoiselle ?

*Angélique.*

On ne peut compter sur rien avec Silvia.

*Lisette.*

Cependant je l'ai vûe toujours assez constante dans ses résolutions.

*Angélique.*

Elle est incapable d'en prendre ; on ne sçait jamais à quoi elle se déterminera ; elle ne le sçait jamais elle-même.

*Lisette.*

Je ne lui connois point ce défaut.

*Angélique.*

Vous croyez qu'elle est prête à embrasser un parti. Elle convient que ce parti est le plus sage. Elle vous invite à le suivre. Qui ne s'imagineroit pas qu'elle a fait toutes ses réflexions ? Tout le monde penseroit cela naturellement, & tout le monde auroit tort. Le choix de sa maîtresse n'est rien moins qu'arrêté ; il ne le sera pas si-tôt ; peut-être ne le sera-t'il jamais ? Oh ! ces incertitudes-là me fatiguent , m'excedent.

*Lisette.*

Eh ! que vous importe que votre amie soit irrésolue ou non ?

*Angélique.*

Comment ! que m'importe ? Je me repose sur les sentimens qu'elle me fait paroître. Je ne doute point qu'elle n'agisse en conséquence. Elle me laisse entrevoir qu'elle n'a plus d'éloignement pour le ma-

B v

riage. Son penchant pour Ergaste m'est connu. Je m'attends à la voir bien-tôt femme d'un homme qu'elle aime, qu'elle estime, qui lui convient. Là-dessus je fais mon plan, je m'arrange, je prends des mesures : mesures inutiles ! Il ne plaît pas à Silvia de finir le martyre de son amant. Quand le finira-t-elle ? C'est ce qu'on ignore. Le finira-t-elle un jour ? On n'en sçait rien. En attendant, tous vos projets sont suspendus ; il faut prendre patience ; je t'avertis que la mienne est bien-tôt à bout.

*Lisette.*

Si vous ouvriez votre cœur à ma maîtresse, peut-être se résoudroit-elle plus promptement.

*Angélique.*

Ne le lui ai-je pas ouvert cent, & cent fois ? Quand tu es entrée, ne l'exhortois-je pas à couronner la constance d'Ergaste ? Ne lui remontrois-je pas qu'elle ne devoit regarder que comme conditionnelle la promesse que nous nous étions faite ? Ne la rassurois-je pas sur la crainte où elle est qu'une infidélité à cette promesse ne lui fasse tort dans mon esprit & dans celui de ses connoissances ? Encore tout-à-l'heure n'as-tu pas entendu toutes les raisons que je lui ai fournies pour l'autoriser à se donner un époux ? J'ai été payée de mon zèle par l'es-

frayante prédiction de l'avenir le plus humiliant. Que ne me le faisoit-elle envisager, cet avenir cruel, lorsque je formai le dessein de ne renoncer jamais à ma liberté ? C'étoit alors qu'il falloit m'avertir de tous les maux que je me préparois. Mais non ; il ne convenoit point aux projets de Silvia que je songeasse au mariage ; elle n'avoit garde de me dégoûter du célibat. Maintenant elle a changé de vûes ; elle change aussi de discours. Et voila comme sont faits les amis de ce tems ; leurs conseils sont toujours relatifs à leurs goûts ou à leurs intérêts. Cette aventure-ci me corrigera, Lisette, de mon trop de confiance. Je n'en serai plus la dupe. Si j'ai à me tromper, j'aime encore mieux que ce soit en suivant mes fantaisies, qu'en suivant les caprices d'autrui.

*Lisette.*

Cachez votre agitation, Mademoiselle.

*Angélique.*

Que veux-tu dire ? Je ne fus jamais plus tranquille.

*Lisette.*

Ergaste & Valere viennent ici.

*Angélique.*

Tâche de les arrêter ; je veux faire une dernière tentative pour fixer enfin l'irrésolution de Silvia.

B vj

## SCENE IX.

ERGASTE, VALERE, LISETTE.

*Lisette* , retenant *Ergaste* & *Valere* , qui  
veulent suivre *Angélique* .

*Angélique* vous prie de ne point suivre  
ses pas.

*Ergaste* .

Il faut qu'elle éclaircisse mes doutes.

*Lisette* .

Ce n'est pas à présent le tems.

*Valere* .

Il faut qu'elle termine mon incertitude.

*Lisette* .

Donnez-vous patience.

*Valere* .

Je crains bien , *Lisette* , que toutes nos  
conjectures ne se trouvent fausses.

*Ergaste* .

Je commence à croire qu'elles le sont.

*Lisette* .

Et moi , je suis certaine que ( à *Valere* , )  
votre crainte & ( à *Ergaste* , ) votre  
persuasion sont très-mal fondées.

*Ergaste* .

Les assurances qu'*Angélique* m'avoit  
données , flattoient mon amour de l'espoir  
le plus doux.

*Valere* .

Celles que j'avois reçues de *Silvia* ,

promettoient à mon cœur le bonheur le plus charmant.

*Lisette.*

Votre attente sera remplie.

*Valere.*

Ah ! Silvia se trompoit.

*Lisette.*

Non.

*Ergaste.*

Angélique a pris un plaisir cruel à m'abuser.

*Lisette.*

Je vous dis que non.

*Valere.*

Si tu avois vû le peu de sensibilité qu'on m'a fait appercevoir.

*Ergaste.*

Si tu avois été témoin des mépris que j'ai essuyés.

*Lisette.*

Et l'indifference & les mépris dont vous vous plaignez, ne me font point prendre le change sur les sentimens de vos maîtresses. Je m'y connois ; le trouble qu'elles ressentent, est pour le moins égal à la tranquillité qu'elles affectent. Elles craignent encore plus de vous perdre, que vous ne craignez de ne pouvoir les posséder. Enfin il ne leur manque plus qu'un prétexte pour consentir à vous rendre heureux. Que me

donneriez - vous , si je leur fournissois ce prétexte ?

*Valere.*

Ah ! tu pourrois compter . . . . .

*Ergaste.*

Que la récompense suivroit de près un service si important,

### SCENE X.

ERGASTE , VALERE , LISETTE ,  
ARLEQUIN.

*Arlequin.*

Tu m'as promis , Lisette , d'être bien aise le jour de nos nôtces. Tiens-moi parole ; nous nous marions aujourd'hui.

*Valere , à Arlequin.*

Tu te maries à Lisette !

*Arlequin.*

Je récompense sa fidélité.

*Ergaste , à Lisette.*

Tu épouses Arlequin ?

*Lisette.*

Je veux bien vous faire le plaisir de donner l'exemple à vos Maîtresses.

*Arlequin , à Lisette.*

Mad. Silvia te fait présent de cinquante pistoles ; j'en dois recevoir autant de Mademoiselle Angélique , & l'on est allé chercher le Notaire.

*Lisette.*

On est allé chercher le Notaire? Oh bien! il ne sera pas dit qu'il viendra pour notre seul contrat; je veux qu'il en fasse deux autres. Ça, mon cher futur, j'aurai besoin ici de ton secours. Sçais-tu mentir?

*Arlequin.*

Belle demande! j'ai servi trois ans un Gascon.

*Ergaste.*

Ah! Lisette! si pour servir mon amour il faut trahir la vérité, je ne puis profiter de ton zèle.

*Lisette.*

Vous mocquez-vous?

*Valere.*

Si tu ne peux que par un mensonge assurer mon bonheur, je ne ferai pas usage de ta bonne volonté.

*Arlequin.*

Avez-vous perdu l'esprit?

*Ergaste.*

Je ne veux point que Silvia soit en droit de m'accuser du moindre artifice.

*Valere.*

Je serois au désespoir qu'Angélique eût à me reprocher la moindre démarche contre l'exacte sincérité.

*Arlequin.*

Mais voilà des sentimens propres à vous donner un ridicule.

*Lisette.*

N'importe, il faut les respecter. J'en-  
trevois un moyen qui pourra convenir en-  
même-tems à votre délicatesse & à vos  
intérêts.

*Valere.*

Quel est-il ? Satisfais mon impatience....

*Ergaste.*

Ne me fais pas languir.

*Lisette.*

Oùii, ce moyen est bon. Il reste à sça-  
voir si vous consentirez aux arrangemens  
que j'imagine.

*Ergaste, vivement.*

Ne crains aucun obstacle de notre part.  
Apprends-nous. . . . .

*Arlequin.*

Elle ne vous apprendra rien pour le pré-  
sent, car voici Angélique & Silvia.

*Lisette.*

Nous allons, Arlequin & moi, mettre  
la dernière main à mon plan. Vous vien-  
drez nous trouver, lorsque vous serez li-  
bres.

## S C E N E XI.

SILVIA, ANGÉLIQUE, ERGASTE,  
VALERE.

*Angélique, à Valere (d'un ton railleur.)*

Vous êtes encore ici ?

*Valere.*

Je n'aurois pas quitté ces lieux, sans prendre congé de vous. Votre indifférence peut me faire désirer de vous oublier, mais elle ne peut m'autoriser à manquer de politesse.

*Silvia, à Ergaste.*

Vous marquez peu d'empressement de répondre aux avances qu'on vous fait. Un parti, sans doute avantageux, se présente. On vous recherche; on vous sollicite; vous n'avez pas encore pris la poste pour aller vous mettre en possession de votre nouvelle conquête?

*Ergaste.*

Quand j'aurois droit d'appeler de ce nom le présent d'une main offerte par les paréns de qui elle dépend, pensez-vous que la crainte de le perdre, ou l'impatience de l'obtenir, m'eût fait manquer à ce que je vous dois? Je sçais surmonter mon amour, mais je sçais aussi conserver des égards.

*Silvia à Ergaste ( d'un ton radouci. )*

Quoi! si vous n'êtes point parti sans me dire adieu, je n'en suis redevable qu'à de simples égards?

*Ergaste.*

Cruelle! vous n'êtes que trop persuadée du contraire.

*Angélique à Valere.*

Si je vous revois encore, j'en ai obligation à votre seule politesse.

*Valere.*

Quand je le dirois, vous ne m'en croiriez pas.

*Ergaste à Silvia.*

Vous connoissez trop ma foiblesse.

*Valere à Angélique.*

Vous sçavez trop, quel est le pouvoir de vos charmes.

*Ergaste.*

Mais vous n'avez plus que peu de tems à en abuser.

*Valere.*

Mais, quel que soit leur pouvoir, j'aurai, si vous m'y forcez, le courage de les fuir, heureux si je pouvois, en ne les voyant plus, m'affranchir de leur tyrannie !

*Angélique à Valere.*

Vous trouvez donc votre joug bien dur ?

*Silvia à Ergaste.*

Il vous paroît donc que j'en use bien mal avec les gens qui m'aiment ?

*Valere.*

Est-il toutment égal à celui de ressentir l'amour le plus violent, & d'ignorer quel prix obtiendra cet amour ?

*Angelique.*

Je vous plains extrêmement.

*Ergaste.*

Est-il barbare comparable à celle d'inspirer la plus ardente passion, & de ne pas vouloir la payer seulement d'une légère espérance ?

*Silvia.*

Vraiment, je conviens que j'ai là un très-mauvais procédé.

*Valere.*

Je ne puis supporter plus long-tems un supplice si cruel.

*Ergaste.*

Enfin cette inhumanité rebute ma confiance.

*Valere.*

Si vous ne finissez pas bientôt, ma mort est certaine.

*Ergaste.*

Si je n'éprouve pas bientôt un autre traitement, je vous oublie pour toujours.

*Angélique bas à Silvia.*

Le trouble d'Ergaste me touche.

*Silvia bas à Angélique.*

La douleur de Valere m'attendrit.

*Angélique bas à Silvia.*

Vous m'avez promis, en venant, de tranquilliser Ergaste.

*Silvia bas à Angélique.*

J'ai mis dans mon marché , que vous consoleriez Valere.

*Valere.*

Eh bien ! trop aimable Angélique ! m'ordonnez-vous de mourir ?

*Silvia bas à Angélique.*

Dites-lui donc quelque chose.

*Ergaste.*

Et vous , Madame , me contraindrez-vous de renoncer à mon amour ?

*Angélique bas à Silvia.*

Répondez-lui donc au moins.

*Ergaste.*

Ne rompez-vous point un funeste silence ?

*Angélique bas à Silvia.*

Etes-vous muette ?

*Valere.*

Je ne vous demande qu'un mot ; ne pourrai-je l'obtenir ?

*Ergaste à Silvia.*

Faites-moi penser du moins , que l'obstacle qui s'oppose à mon bonheur , n'est pas invincible ; que vous le surmonterez un jour , ou que vous me verrez sans peine en triompher.

*Angélique.*

Silvia , ne lui refusez pas cette satisfaction.

*Valere à Angélique.*

Que du moins il me soit permis de croire que mon malheur peut finir, que vous y prenez part ; enfin que, s'il dure, je n'en dois point chercher la cause dans le fond de votre cœur.

*Silvia.*

Allons, ma chère Angélique, laissez-vous fléchir.

*Angélique.*

Pourquoi ne pas suivre les conseils que vous donnez aux autres ?

*Silvia.*

J'aurois, ce me semble, le même reproche à vous faire.

*Angélique.*

Mais je ne suis point insensible.

*Silvia.*

Je n'ai pas non plus un cœur de marbre.

*Angélique.*

Je ne désire point la mort de Valere.

*Silvia.*

Je serois fâchée de m'attirer la haine d'Ergaste.

*Valere.*

Ce mot, belle Angélique, a bien des charmes, mais il ne dissipe pas mon incertitude.

*Ergaste.*

Cet aveu soulage mes maux, aimable Silvia, mais il ne les termine pas.

*Angélique.*

Ergaste a raison.

*Silvia.*

Je suis du sentiment de Valère.

*Angélique.*Je \* veux faire enfin cesser le tourment  
d'Ergaste.*Silvia.*

Moi , je veux rendre le repos à Valère.

*Angélique.*Oh ça , Ergaste , il faut commencer par  
vous dire que je me suis trompée , & que  
Silvia ne vous aime point.*Ergaste.*Est-ce par cette accablante nouvelle que  
vous prétendez finir mon tourment ?*Angélique.*Patience. Silvia ne vous aime point ,  
mais elle a pour vous beaucoup d'estime.*Silvia , interrompant sa conversation  
avec Valère avec vivacité,*

De l'amitié même.

*Angélique.*

Une amitié tendre.

*Silvia.*

Oùï , l'on peut la nommer ainsi.

\* *Angélique passe du côté d'Ergaste , & Silvia de celui de Valère. Pendant que l'une parle haut à l'amant de sa compagne , l'autre fait avec l'amant de la femme une scène muette.*

*Ergaste.*

Est-ce assez que de l'amitié, pour tout l'amour que je ressens ?

*Angélique.*

Oh ! il ne faut pas non plus être trop difficile. On vous dit une amitié tendre, une amitié qui ressemble presque à de l'amour.

*Valere \**.

Non, charmante Silvia, si je n'ai point le cœur de votre amie, je renonce à tout.

*Silvia,*

Vous devez aussi être raisonnable, Valere, Angélique vous chérit. Elle fait cas de vous.

*Angélique, interrompant ce qu'elle dit bas à Ergaste.*

Ah ! très-grand cas.

*Silvia.*

Elle connaît votre mérite ; elle sent tout le prix de votre tendresse.

*Valere.*

Mais elle ne juge pas que je sois digne de la sienne.

*Silvia,*

Vous êtes toujours ingénieux à croire vos maux plus grands qu'ils ne sont ; Angélique vous rend plus de justice. Si quel-

\* Il est supposé continuer haut la conversation qu'il avoit avec Silvia.

qu'un pouvoit lui inspirer une passion , ce seroit vous. Angélique , ne puis-je pas donner cette assurance à Valere ?

*Angélique.*

Certainement. Silvia , je disois à Ergaste , que vous avez de l'éloignement pour le mariage.

*Silvia , languissamment.*

Il est vrai.

*Angélique.*

Mais qu'il n'étoit pas impossible de vaincre cette répugnance.

*Silvia.*

Cela sera difficile , mais cela n'est pas impossible. Cette répugnance même , à parler exactement , n'en est pas une. Vous l'aviez bien nommée d'abord , éloignement. Je suis précisément à cet égard , dans les mêmes dispositions que vous.

*Angélique.*

Moi , j'ai pour l'hymen moins d'averfion que d'indifference ; on diroit à tort que je hais le mariage. On peut seulement dire , que je n'ai point de goût pour cet engagement.

*Silvia.*

Voilà justement ma situation.

*Ergaste à Silvia.*

Quelle difficulté trouvez - vous donc à récompenser ma flamme ?

*Valere*

*Valere à Angélique.*

Quelles raisons peuvent vous empêcher de me rendre heureux ?

*Silvia.*

Angélique sçait que j'en ai plus d'une pour ne point changer d'état.

*Angélique.*

Silvia vous dira que j'en ai plusieurs pour demeurer fille.

*Silvia.*

Des raisons fortes.

*Angélique.*

Des raisons puissantes.

*Silvia.*

Je prens Angélique pour Juge.

*Angélique.*

Je m'en rapporte à Silvia.

*Valere à Angélique.*

Oh ! votre amie sera pour moi.

*Ergaste à Silvia.*

Angélique sera contre vous.

*Angélique.*

Il faut convenir que certaines raisons peuvent détourner Silvia du mariage.

*Ergaste à Angélique.*

Quoi ? vous prenez son parti ?

*Silvia.*

J'avoueraï qu'Angélique peut avoir quelque peine à prendre un état, auquel

*I. Vol*

C

elle avoit renoncé comme solennellement.

*Valere à Silvia.*

Quoi ? vous abandonnez ma défense ?

*Angelique.*

Mais ce qui est raison dans un tems , ne l'est pas toujours dans un autre.

*Silvia.*

Mais ce qui seroit inconstance dans quelques occasions , est dans d'autres , ou prudence , ou justice.

*Angelique.*

Changer de conduite , lorsque la raison l'exige , ce n'est pas être inconstant , c'est être sage.

*Silvia.*

Changer de résolution , lorsque le devoir l'ordonne , ce n'est pas légèreté ; c'est vertu.

*Valere.*

La raison n'exige-t-elle pas qu'entre deux états , l'on choisisse le plus conforme aux desseins de la nature , & aux intérêts de la société ?

*Ergaste.*

Et n'est-il pas de notre devoir de suivre en tout l'exacte raison ?

*Angelique.*

Vous verrez , Silvia , que vous serez obligée d'épouser Ergaste , pour rentrer dans l'ordre.

*Silvia.*

Et vous, vous ferez dans la nécessité de donner la main à Valere, pour qu'il vous trouve raisonnable.

*Valere.*

Vous rougissez, belle Angélique ?

*Ergaste.*

Vous détournez la vûe, charmante Silvia ?

*Angélique bas à Ergaste.*

Vos affaires vont bien.

*Silvia bas à Valere.*

Vous réussirez.

*Angélique bas à Valere.*

Laissez-moi les conduire.

*Ergaste.*

Je remets mon sort entre vos mains.

*Silvia bas à Valere.*

Reposez-vous du succès sur moi.

*Valere.*

Souvenez-vous que ma vie en dépend.

S C E N E X I I.

SILVIA. ANGÉLIQUE.

*Silvia.*

Ma complaisance pour vous m'a fait aller plus loin que je ne voulois.

*Angélique.*

Vous en repentez-vous ?

C ij

*Silvia.*

Non.

*Angélique.*

Pour moi , je suis charmée que vous ayez guéri Valere de ses inquiétudes. Il sçait du moins , que , si je ne fais pas en sa faveur ce qu'il mériteroit que je fisse , ce n'est ni par haine pour lui , ni par caprice.

*Silvia.*

Je ne suis pas fâchée non plus , d'être à couvert des reproches d'Ergaste, à ces deux égards.

*Angélique.*

On n'aime point à passer pour fantasque.

*Silvia.*

Il n'est pas agréable de paroître ne pas discerner le mérite , & n'avoir pas pour les personnes les sentimens , qu'elles ont droit d'espérer.

*Angélique.*

Je pense à une chose , ma chere Silvia. Il ne faudra pas que notre changement d'état nuise à notre liaison.

*Silvia.*

Non vraiment. Nous pourrons continuer de vivre ensemble.

*Angélique.*

Ergaste & Valere sont intimes.

*Silvia.*

Ils consentiront aisément à ne se point  
séparer.

*Angélique.*

Cela fera une société charmante.

*Silvia.*

L'ennui en sera banni.

*Angélique vivement.*

Nous allons goûter des plaisirs parfaits!

*Silvia.*

Mais il semble que nous y soyons déjà.  
On dirait que nos mariages sont conclus.

*Angélique.*

Oh ! nous parlons ici pour parler.

S C E N E X I I I.

SILVIA. ANGÉLIQUE. LISETTE.

*Lisette à Silvia.*

Aimez-vous votre fils , Madame ?

*Silvia.*

Pourquoi me fais-tu cette question ?

*Lisette.*

Il s'agit de ménager à ce cher fils une  
fortune considérable.

*Silvia.*

Comment ?

*Lisette.*

Votre fils n'est pas riche. La fille d'Er-  
gaste a vingt-cinq mille livres de rente. Vo-

tre fils a trois ans. La fille d'Ergaste n'en a que deux.

*Silvia.*

Eh bien !

*Lisette.*

Ergaste vous promet sa fille pour bru, si vous consentez de le donner pour beau-pere au petit Comte.

## S C E N E X I V.

SILVIA. ANGÉLIQUE. LISETTE.

ARLEQUIN.

*Arlequin.*

Lisette, le Notaire est arrivé. Monsieur Valere vous cherche, Mademoiselle.

*Angélique.*

A-t-il quelque chose à me dire ?

*Arlequin.*

Oui. Quelque chose, qui, je crois, vous fera plaisir. Il se propose de ne garder que sa Charge, & d'abandonner son autre place à Monsieur le Chevalier. Votre main est le prix, auquel il met ce service.

*Silvia.*

Angélique, cette offre est digne d'attention.

*Angélique.*

La promesse d'Ergaste en mérite bien autant.

*Silvia.*

Valere ne fait pas un médiocre présent à votre cousin.

*Angélique.*

Ergaste assure à votre fils un établissement, qui passe votre espérance.

*Silvia.*

C'est un grand avantage pour le petit Comte.

*Angélique.*

Mon oncle auroit une grande joye, de voir le Chevalier dans un poste également utile & honorable.

*Silvia.*

L'un & l'autre auroient lieu de se plaindre, si vous faisiez manquer cette affaire.

*Lisette.*

Assurément.

*Angélique.*

Tous les parens de votre fils vous scauroient mauvais gré, si vous mettiez obstacle à sa fortune.

*Arlequin.*

Il n'y a point de doute.

*Silvia.*

Au moment que nous y pensions le moins, nous sommes tombées dans le cas, dont nous parlions. Par exemple, seroit-il juste, même raisonnable, de persister dans

C iiiij

la résolution , que nous avons prise de ne point nous marier ?

*Lisette.*

Vous ne le pouvez avec bienséance.

*Arlequin.*

Cette opiniâtreté seroit traitée de folie.

*Silvia.*

A quoi vous déterminez-vous , Angélique ?

*Angélique.*

Quelle est votre résolution , Silvia ?

*Silvia.*

J'aime tendrement mon fils.

*Angélique.*

J'ai de grandes obligations à mon oncle.

S C E N E X V. & dernière.

SILVIA. ANGÉLIQUE. ERGASTE.  
VALERE. LISETTE. ARLEQUIN.

*Arlequin à Valere.*

De sorte que Mademoiselle , pour être nièce reconnoissante , se fera la violence de vous épouser.

*Lisette à Ergaste.*

Et Madame , pour être bonne mere, veut bien consentir à votre bonheur.

*Valere.*

Aimable Angélique , dois-je en croire Arlequin ?

*Angélique.*

Oui , Valere.

*Ergaste.*

Lisette ne me trompe-t-elle point, charmante Silvia ?

*Silvia.*

Non , Ergaste.

*Angélique.*

Ce que je dois à un oncle, qui m'aime . . . .

*Silvia.*

L'intérêt d'un fils qui m'est cher . . . .

*Valere à Angélique.*

Votre seule reconnoissance pour cet oncle me procure votre main ?

*Ergaste à Silvia.*

Votre seul amour pour ce fils me rend possesseur de la vôtre ?

*Lisette.*

Oh ! vous êtes trop curieux. Notre sexe veut bien avoir des foiblesses , mais il ne veut pas, qu'on le force de leur donner ce nom.





## D I A L O G U E

*Entre Thémis , Apollon , l'Hymen , l'Amour ,  
& l'Amitié , sur le mariage de Mademoi-  
selle DE MAUPEOU avec M. le Comte  
DE LAVAL.*

La Scène est chez M. le Premier Président.

*Thémis tient à la main , de l'Olivier ; Apol-  
lon , du Laurier ; l'Hymen , du Lierre ;  
l'Amour , du Mirthe , & l'Amitié , des  
Fleurs.*

T H É M I S.

**P**our célébrer cette journée ,  
J'aime à voir que chacun m'apporte son tribut :  
Tous doivent m'être chers ; mais à quel attribut  
La Couronne aujourd'hui doit-elle être donnée ?  
Sans décider quant-à-présent ,  
Je veux examiner le prix de chaque offrande :  
Le zèle fait souvent agréer le présent  
De la plus petite guirlande.

Dites-moi vos raisons ; c'est pour les écouter ,  
Qu'en ce Palais je vous rassemble ;  
C'est un travail de plus : mais rien ne doit coûter  
Pour vous remettre bien ensemble.

*L'Hymen.*

Dans un tout autre tems je céderois le pas ;  
 Mais enfin puisque c'est ma fête ,  
 Je pense qu'en ce jour on ne blâmera pas  
 Que je veuille être à votre tête.

Quant au tribut , assurément  
 Le mien ne peut être un problème  
 Le jour d'un tendre engagement :  
 Le *Lierre* fut toujours l'emblème  
 D'un éternel attachement.

*L'Amour.*

Mon *Mirthe* vaut bien votre *Lierre* ;  
 Si l'*Epoux* le nioit, j'en appelle à l'*Amant* :  
 Peut-on être heureux qu'en aimant ?  
 Et n'est-ce pas à ma priere  
 Que vous êtes reçû chez un couple charmant ?  
 Vous avez grand besoin que je suive vos traces  
 Pour vous rendre un peu séduisant ;  
 Votre lien est bien pesant,  
 Quand il n'est pas formé par l'*Amour* & les *Graces*.

*L'Amitié.*

Pour orner ce lien , *Hymen* , reçois les *Fleurs* ;  
 Dont je sçais mieux qu'un autre assortir les couleurs ;  
 De ce malin enfant les riantes fleurettes

## 60 MERCURE DE FRANCE.

Ne rempliroient ici notre objet qu'à moitié ;  
*L'Hymen* a moins besoin de folles amourettes ,

Que d'une solide *Amitié*.

Sans en exclure la tendresse ,

J'en bannis la légéreté ,

Et je répare avec adresse

Ce que le tems enleve à la vivacité.

Je ne prétends sur vous remporter la victoire ;

Que pour mieux vous la consacrer ;

*Hymen*, *Amour*, ce jour est tout à votre gloire ;

Mais laissez-moi le célébrer.

*Apollon*.

Ajoutez qu'il faudroit m'avoir pour interprète.

Que feriez-vous sans mes accens ?

Ce sont les chants que je vous prête ,

Qui font agréer votre encens.

J'ose donc insister sur quelque déférence

Pour cet arbrisseau glorieux ,

Dont les rameaux victorieux

Doivent avoir la préférence.

Le doute même ici seroit injurieux.

Modérez votre humeur jalouse ;

Tout parle , en ce moment , pour l'arbre des vain-  
queurs ,

Puisque l'époux & l'épouse

Sçavent subjuguier tous les cœurs.

Le *Laurier* est d'ailleurs la juste récompense  
 De l'esprit, des talens, du goût & du sçavoir ;  
 Tout ici les annonce, & prouve le pouvoir  
 De la raison qui plaît, & de l'esprit qui pense.  
 Dirai-je que *Laval* chez le Dieu des Guerriers  
 Soutient, avec honneur, un nom cher à *Belloane*,

Et que les Héros qu'on couronne,  
 Ont le front orné de *Lauriers* ?

*Thémis.*

A mon tour je pourrois prétendre  
 Au choix que vous sollicitez ;  
 C'est ici que je fais entendre  
 Mes oracles les plus vantez :

Mais pour vous accorder, à mes droits je renonce :  
 Le bonheur des époux est mon seul intérêt,  
 Et vous reconnoîtrez, je crois, dans mon arrêt  
 Que le cœur même le prononce.

Je vous condamne donc à rester bons amis ;  
 Tous quatre unissez-vous pour la Fête prochaine ;  
 Que tous vos présens soient admis,  
 Et que l'*Hymen* en forme une agréable chaîne,  
 Dont la durée & les douceurs  
 Egalent des époux les vertus & les graces  
 Et qui se perpétue entière & sans disgraces  
 Chez leurs aimables successeurs !

*Pesselier.*



## SEANCE PUBLIQUE

*De l'Académie Royale des Belles-Lettres.*

**N**ous avons déjà annoncé dans le *Mer-  
cure* dernier , que cette séance avoit  
été remplie par la lecture de l'éloge histo-  
rique de M. Otter ; par celle d'un Mé-  
moire de M. le Baron de Zurlauben , sur  
la fondation de la République Helvétique , & par celle d'une Dissertation de M.  
Capperonier sur les Hilotes , Esclaves des  
Lacédémoniens.

Quand la réputation que M. de Bou-  
gainville s'est acquise , ne justifieroit pas  
le choix que l'Académie Royale des Bel-  
les-Lettres a fait de lui pour Secrétaire ,  
l'éloge historique de M. Otter suffiroit  
pour faire applaudir à ce choix. Peu de  
gens devineront , en lisant cet Ouvrage ,  
que ce soit le premier que l'Auteur ait  
composé dans ce genre , & la surprise aug-  
mentera , lorsqu'on sçaura qu'il n'a eû  
que quinze jours pour rassembler ses ma-  
tériaux , pour les rédiger , & pour les revê-  
tir de tous les agrémens que pouvoient leur  
prêter une imagination fleurie , mais sage ,  
& une érudition variée , mais exempte

de faste, & qui ne se montre qu'autant qu'il est nécessaire pour plaire & pour instruire. Ce seroit avec grande satisfaction pour nous & pour nos Lecteurs, que nous donnerions une analyse détaillée d'un morceau qui fait également honneur & à M. Otter & à son élégant Historien, mais nous ne devons point abuser de la complaisance que celui-ci a eûe de nous confier son manuscrit, & nous n'en présenterons ici qu'une légère esquisse, afin qu'il conserve tout son air de nouveauté, lorsqu'il paroîtra dans le recueil de l'Académie.

Jean Otter naquit le 23 Octobre 1707, à Christienstad dans la Province de Scanie. Ses parens jouissoient d'un bien honnête, acquis par le commerce. Sans rien dérober aux exercices dont le cours remplit nos premières années, il apprit dès sa jeunesse la plûpart des Langues du Nord. La Paix de Neustadt ayant fait revivre en Suede les Arts & les Etudes, il en profita pour aller en 1724 prendre des Leçons dans l'Université de Lund. Pendant les trois années suivantes, la Physique & la Théologie l'occupèrent, sous les yeux d'André Rhydelius, Evêque de cette Ville. Des doutes, qui s'éleverent dans son esprit au sujet de la Réforme de Luther,

l'engagerent à passer à Stockolm pour chercher de nouvelles lumieres. On le presenta , peu de tems après , à M. le Comte de Cereft-Branças , alors Ambassadeur de France en Suède , qui bientôt le connut & l'estima. Après un séjour de quelques mois dans la Capitale , M. Otter abjura le Luthéranisme , & M. le Comte de Cereft , pour le mettre à l'abri des peines auxquelles l'exposoit cette courageuse défection , le fit passer en France au mois de Mai 1728.

M. le Cardinal de Fleuri , instruit des motifs du voyage de ce nouveau Catholique , le mit au Séminaire de Rouen , dans le dessein de lui faire embrasser l'Etat Ecclésiastique. Quoique M. Otter eût les mœurs & l'esprit de cet état , il ne se sentoit pas né pour le suivre. Il en écrivit à M. le Cardinal de Fleuri , & ce Ministre , l'ayant appelé à Paris , le plaça dans les *Postes*. Dès-lors M. Otter parloit avec facilité , non-seulement le François , mais encore le Danois , l'Allemand & tous ses Dialectes , l'Anglois , l'Espagnol & l'Italien. » Ce talent si rare , » ajoute M. de Bougainville , que ne suppose-t-il point dans ceux qui le portent à un degré supérieur ? Une conception vive , une mémoire heureuse ,

» une constance à l'épreuve de mille dé-  
 » goûts, ne sont pas les seules qualités es-  
 » sentielles. Il faut y joindre le jugement,  
 » l'art de combiner une multitude de rap-  
 » ports, d'autant plus difficiles à démêler,  
 » qu'ils sont tous arbitraires; assez de pé-  
 » nétration pour connoître le génie de  
 » chaque Langue, assez de justesse pour  
 » en saisir les règles, assez de raisonne-  
 » ment pour les rapprocher des principes  
 » de la Grammaire générale, qu'on doit  
 » regarder comme une Métaphysique très-  
 » déliée. Il faut, en chargeant sa mé-  
 » moire d'une infinité de termes differens,  
 » les y distribuer sans confusion, les y re-  
 » tenir sans contrainte, les assujettir tel-  
 » lement à ses idées, que toujours prêts  
 » à se montrer, ils ne se montrent qu'au  
 » besoin.

Les Lettres pouvoient tirer de grands secours du talent de M. Otter. D'ailleurs son intelligence & son zèle le rendoient propre à servir l'Etat, en même tems que la Littérature. M. le Comte de Maurepas se détermina par ce double motif, à l'envoyer en Orient. L'objet de son voyage devoit être d'étudier à fond les Langues Orientales, dont la connoissance influe beaucoup sur celle de l'Histoire moderne, & de voir quelles mesures on pourroit

prendre pour rétablir le Commerce des François dans la Perse.

S'étant embarqué à Marseille en 1734, il se rendit à Constantinople en 1736; la conclusion de la Paix entre la Turquie & la Perse lui permit d'entreprendre le voyage d'Ispaham, où il arriva dans le mois de Juillet de l'année suivante. Il y demeura vingt mois, & passa ensuite à Basra, où il a fait un séjour de près de quatre ans, partie sans caractère, & partie en qualité de Consul. Non-seulement il y rendit à la Nation Française tous les services qu'elle pouvoit attendre de lui, mais il y acquit une parfaite connoissance de la Langue Arabe & de la Langue Turque, & lorsqu'il quitta Basra en 1743, pour revenir en France, il parloit la première de ces Langues avec la même facilité que les naturels du Pays.

La Géographie, la Politique, l'Histoire, avoient partagé le loisir de M. Orter, avec l'étude des Langues Orientales.

» Capable d'observer & de réfléchir, dit  
 » M. de Bougainville, il s'étoit fait une  
 » juste idée de tous les Pays qu'il avoit  
 » parcourus. Il connoissoit les mœurs des  
 » Habitans, leur génie, leurs loix, la forme  
 » de leur Gouvernement, les productions  
 » des différentes contrées, sur tout

» les intérêts de leurs Princes... En joi-  
 » gnant à ses observations tout ce qu'il  
 » avoit appris d'intéressant dans ses entre-  
 » tiens avec les Grands & les Sçavans  
 » qu'il avoit cultivés dans ses voyages, il  
 » en a composé depuis son retour une Re-  
 » lation curieuse qu'il fit imprimer l'année  
 » dernière.

Ce fut le 28 Février 1744 qu'il revint du Levant. Aussi-tôt qu'il arriva, une pension, qu'il ne demandoit point, fut la récompense de ses services. Peu de tems après il fut attaché à la Bibliothèque du Roi, en qualité d'Interprète pour les Langues Orientales. En 1746, il fut nommé Professeur Royal en Langue Arabe, & l'année dernière l'Académie Royale des Belles Lettres, *qui depuis long-tems avoit les yeux sur lui*, l'élut d'une voix unanime pour un de ses Associés. Une fièvre maligne l'a enlevé cet Automne, au grand regret de cette Compagnie, & il est mort le 26 Septembre, dans la quarante & unième année de son âge.

La lecture & l'éloge de M. Otter furent suivis de celle d'un Mémoire de M. le Baron de Zurlauben, sur l'Histoire Helvétique depuis l'origine de la République des Suisses jusqu'en 1514.

Le Pays, que l'on nomme aujourd'hui

la Suisse , étoit connu vers la fin du treizième siècle sous le nom de Haute Allemagne , & étoit divisé en plusieurs Etats indépendans les uns des autres , mais tous soumis à la Jurisdiction de l'Empire. Il y avoit seulement quelques confédérations particulières d'une Ville à l'autre , pour se garantir mutuellement de l'oppression des Nobles , précaution alors très-usitée dans l'Empire , où les interrègnes & les schismes donnoient lieu à toutes sortes d'invasions & de violences. M. le Baron de Zurlauben décrit l'état des Villes & des Pays , qui ont depuis formé le Corps Helvétique. Il donne une idée de l'origine de la puissance des Comtes de Habsbourg , & retrace l'ambition extrême de l'Empereur Albert I. Ce Prince qui désiroit de réunir sous un seul Duché les différentes Seigneuries qui partageoient l'Helvétie , fut la cause de la révolution qui établit la République des Suisses. Entre les autres actes de violence qu'Albert , ou ses Officiers exercèrent , l'Histoire de Guillaume Tell , qui fut contraint d'abbattre d'un coup d'arbalète une pomme placée dessus la tête de son fils , âgé de six ans , n'est point oubliée. M. le Baron de Zurlauben dépeint la résolution inébranlable des Pays d'Uri , de Schweitz & d'Underwal-

den , qui ne voulurent jamais se soumettre à l'Empereur Albert comme Comte d'Habsbourg , & qui rejetterent avec constance les propositions que ce Prince leur avoit faites de s'assujettir à sa Maison. La tyrannie des Gouverneurs engagea trois Particuliers de ces trois Pays , à faire entr'eux , le 17 Octobre 1307 , un traité , par lequel ils s'obligeoient avec serment , de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang , pour rendre à leur Patrie sa première liberté. Les Tyrans furent chassés au commencement de 1308. L'Empereur Albert avoit résolu de venger l'outrage qu'il prétendoit avoir reçu en la personne de ses Officiers. Mais il fut assassiné en la même année par son propre neveu. Sa mort donna le tems aux trois Cantons de s'affermir. Léopold , Duc d'Autriche , fils d'Albert & frere de Frederic , qui disputoit l'Empire à Louis de Baviere , avoit hérité des sentimens de haine de son pere. Sous prétexte que les Cantons adhéroient au parti de Louis , il les attaqua en 1315 , mais il fut entièrement défait avec 9000 hommes le 15 Novembre de cette année à Morgarten , par treize cens confédérés. Une victoire si éclatante porta les trois Cantons à jurer entr'eux une alliance perpétuelle. Ce

Traité, la baze de tous ceux qui depuis cimentèrent la Constitution du Corps Helvétique, fut dressé à Brunnen le Mardi après la Saint Nicolas 1315. M. le Baron de Zurlauben expose la formation des Cantons de Lucerne, de Zurich, de Glaris, de Zug & de Berne, le précis des guerres qu'ils soutinrent pour assurer leur indépendance, & comment l'Empereur Charles IV, à qui les Autrichiens avoient porté leurs plaintes, assiégea inutilement Zurich en 1354. Ce Prince, après bien des tergiversations, fut contraint de confirmer à Constance, en 1362, les alliances de Zurich & des Confédérés. Ainsi se forma la ligue des huit anciens Cantons, qui sont distingués encore aujourd'hui des autres par ce nom. Ils prirent rang entr'eux, non suivant l'ordre de la réception, mais suivant la considération de leur puissance. Les affaires restèrent dans un état assez paisible jusques vers l'année 1385; les violences de Léopold II. Duc d'Autriche, contre Lucerne, rallumerent la guerre. Elle fut sanglante. Léopold perdit la vie avec six cens Nobles des meilleures Maisons de l'Empire, à la bataille de Sempach, le 9 Juillet 1386. Les confédérés remporterent une seconde victoire, presque aussi considérable, sur les Autri-

chiens à Nefels, le 9 Avril 1388. Tant de malheurs obligerent ces derniers à faire une trêve de sept ans, en vertu de laquelle les Cantons demeuroident en possession de tout ce qu'ils avoient conquis. Le Traité fut ensuite prolongé de vingt ans, puis de cinquante. Il sembloit devoir fixer l'état des uns & des autres : il en arriva autrement par la fausse démarche que fit bientôt après Frederic, Duc d'Autriche. Le Concile de Constance l'excommunia, & l'Empereur Sigismond le mit au Ban de l'Empire, parce qu'il avoit favorisé l'évasion du Pape Jean XXIII.

Les huit Cantons, pressés par le Concile & par l'Empereur, se chargerent de l'exécution de cette rigoureuse Sentence, qui dépouilloit Frederic de toutes ses dignités & de toutes ses terres. Ils s'emparerent en fort peu de tems de l'Argew, & la possession de ce Comté leur resta à titre d'engagement, pour des sommes d'argent qu'ils prêterent à l'Empereur. Le seul Canton d'Uri pour lors ne voulut point conserver sa part dans cette conquête. Il alléguait qu'il avoit exécuté les ordres de l'Empereur, mais qu'il n'étoit ni juste ni honnête de s'enrichir aux dépens d'un allié, qui avoit fait avec les Cantons en 1412 une trêve pour cinquante ans.

Cependant la division se glissa parmi les Confédérés en 1436, au sujet de la succession du dernier Comte de Tockembourg. Zurich & Schweitz prétendoient chacun en disposer, parce que ce Seigneur avoit pris droit de Bourgeoisie dans l'un & l'autre de ces Cantons. Les six autres offrirent leur arbitrage, & se déclarèrent enfin contre les Zurichois, qui refusoient de s'y soumettre. Cette guerre civile, foible dans son origine, s'anima particulièrement en 1443. Zurich avoit conclu une alliance avec la Maison d'Autriche, dont étoit chef l'Empereur Frederic III. fils du Duc Ernest, & neveu de Frederic qui avoit été excommunié au Concile de Constance. L'Empereur assista les Zurichois. La guerre devint très-sanglante, & comme elle se faisoit uniquement pour l'intérêt de ceux de Schweitz, le vulgaire s'accoutuma à appeller tous les confédérés du nom de Schweitzer ou Suisses.

Rien ne put résister aux Cantons. Après avoir terrassé les forces unies des Autrichiens & des Zurichois, ils obligèrent ces derniers le 13 Juillet 1450, de renoncer à leur nouvelle alliance, & de reprendre leur place dans la ligue Helvétique. Ce fut dans le fort de cette guerre, que les Suisses commencèrent à faire liaison avec  
les

les François. L'Empereur Frederic les ayant appellés à son secours , Charles VII. qui venoit de faire une trêve avec les Anglois , fut charmé de trouver ce prétexte pour occuper ses troupes. Le Dauphin Louis conduisit une armée de soixante mille hommes dans le Sundgaw. A son approche , les Bâlois , craignant qu'il n'attaquât leur Ville pour dissiper le Concile , eurent recours aux Suisses. Ceux-ci envoyèrent au plus vîte un corps de 1200 hommes , avec ordre de se jeter dans Bâle ; & ce secours , ayant rencontré sur son passage l'armée Françoisé , soutint un des plus rudes combats dont il soit fait mention dans l'Histoire. La bataille se donna près de l'Hôpital de Saint Jacques , à une demie lieue de Bâle , le 26 Août 1444. M. le Baron de Zurlauben en donne un détail assez circonstancié. Les Suisses , succombant sous le nombre , furent taillés en pieces , sans avoir jamais voulu demander quartier. Il ne s'en sauva que dix , qui étant retournés chez eux , eurent encore bien de la peine d'échapper à la main du bourreau , étant regardés comme des lâches pour avoir voulu survivre à tous leurs camarades. Le Dauphin perdit 8000 hommes. Piqué contre Frederic , qui manquant à ses promesses , ne lui avoit envoyé ni

*I. Vol.*

D

hommes ni vivres, & rempli d'estime pour la bravoure des Suisses, il conclut avec ces derniers à Ensisheim, le 28 Octobre 1444, un Traité de paix. Il fit plus; il porta insensiblement le Roi son pere à rechercher l'amitié de cette Nation. Ce fut l'an 1452, que se fit la premiere alliance entre Charles VII. & les Cantons. M. le Baron de Zurlauben l'indique, ainsi que les Traités suivans qui furent conclus sous les regnes de Louis XI. Charles VIII. & Louis XII. avec les noms des Ambassadeurs qui les signerent. Il détermine l'époque à laquelle on doit fixer l'arrivée des premieres troupes Suisses en France. Il donne aussi le précis de la guerre de Sigismond, Duc d'Autriche, contre les Confédérés en 1460. Elle fut fatale à ce Prince, & elle eût eû des suites très-funestes pour lui, si Louis XI. n'eût rétabli la paix entre les deux partis par sa médiation. Sigismond, accablé de dettes, avoit engagé à Charles, Duc de Bourgogne, le Comté de Ferrette, & tous ses Domaines dans l'Alsace & dans le Brisgaw. Le Gouverneur, que Charles envoya dans ces Pays, commit de grandes vexations sur les nouveaux Sujets de son Maître. Sigismond, indigné de sa tyrannie, & irrité contre Charles, qui venoit de rejeter le rembour-

fement pour les Domaines engagés , fit arrêter le Gouverneur , & de l'avis des Cantons , il le fit décapiter. Cet événement , & ensuite la conquête de Romont sur le Comte de ce nom par les Bernois & les Friboutgeois , attirerent aux Suiffes cette mémorable guerre , dans laquelle Charles en trois batailles perdit toutes ses forces , son riche équipage à Granfon & à Morat , & la vie devant Nanci.

*Prælia trina tibi , Dux Carole , dira fuere ;  
Divitiis Granfon , grege Murten , corpore Nanci.*

Le Duc de Bourgogne ayant été tué , aucun Prince du Royaume de Louis XI. n'osa depuis lever la tête contre lui , ni s'opposer à ses volontés. Comme il devoit aux Suiffes la défaite de ce redoutable ennemi , il leur en marqua sa reconnoissance , par ses Lettres Patentes du mois de Septembre 1481. Elles renferment tout le fondement des Priviléges dont les Militaires Suiffes sont en droit de jouir en France.

M. le Baron de Zurlauben rapporte ensuite l'association des Villes de Fribourg , de Soleurre , de Bâle , de Schaffhausen & du Pays d'Appenzell , dans la Ligue Helvétique , & il n'a pas oublié la médiation de Louis XII. pour terminer la guerre qui s'étoit allumée en 1499 entre

l'Empereur Maximilien I. & les Cantons. Il termine le précis de l'Histoire Helvétique par les réflexions suivantes.

Ainsi s'est formée la République des Suisses dans l'espace de deux cens six années, non par des appuis étrangers, comme celle de Hollande, qui doit son établissement aux secours de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, & aux ressources qu'elle a trouvées dans la navigation, mais uniquement par la vertu de ses habitans. Une conduite également prudente & ferme, une union qui n'avoit alors pour objet que le bien de la cause commune, enfin une bravoure poussée souvent jusqu'à la témérité, leur ont acquis entre la France, l'Allemagne & l'Italie, un Etat indépendant qui peut influer beaucoup sur les affaires de ces trois Puissances. M. le Baron de Zurlauben ajoute. » Les » événemens qui se sont passés dans le » cours de ces deux siècles, & dont je n'ai » rapporté qu'une petite partie, sont en » si grand nombre, & ont si souvent rap- » port avec l'Histoire de France, qu'il » est surprenant qu'ils n'ayent pas excité » la curiosité des Ecrivains François, car » la plupart d'entr'eux ne les connoissent » que superficiellement. Notre Académicien réfute entre autres Mezerai, dans ce

qu'il a avancé sur les Suisses au sujet de la guerre de Bourgogne. Il finit, en exposant l'indépendance des Cantons, reconnue par le Traité de Westphalie, & en disant qu'il est vraisemblable qu'ils conserveront leur liberté, tant que l'union régnera entr'eux, ou bien jusqu'à ce qu'une Puissance aussi considérable que celle des Romains s'éleve de nouveau, & fasse la conquête de toute l'Europe.

Le dernier Ouvrage qui fut lû dans cette séance, & qui est de M. Capperonier, contient des recherches sur l'Histoire & l'Esclavage des Hilotes, & il est composé de deux parties. Dans la première, l'Auteur donne la position d'Helos. C'étoit une Ville de la Laconie. Elle fut fondée par Helius, le plus jeune des fils de Persée, & les habitans prirent de lui le nom d'Hilotes. Ils demeurèrent paisibles possesseurs du Pays qu'ils occupoient, jusqu'au retour des Héraclides dans le Péloponèse, environ quatre vingt ans après la prise de Troye. Les descendans d'Hercule, s'étant emparés de Lacédémone, joignirent bien-tôt à leur Empire tous les peuples qui les environnoient, & les Hilotes y furent compris. Il ne paroît pas cependant que dès-lors ceux-ci ayent été réduits en esclavage; ils n'éprouverent ce

D iij

malheur que sous le regne d'Agis. Ce Roi de Sparte fit une Loi qui défendoit de rendre la liberté aux Hilotes, & de les vendre hors du Pays. Dans la suite, cette Loi eut des exceptions.

Les Lacédémoniens, par ambition, ou pour augmenter le nombre de leurs esclaves, déclarèrent la guerre aux Messéniens, qui subirent le même sort que les Hilotes. Ces deux peuples cherchèrent plus d'une fois à secouer le joug. M. Capperonier les suit dans les différentes tentatives que leur fit hazarder l'amour de la liberté, & il termine la première partie de son Mémoire, au tems où la Grece tomba au pouvoir des Romains, tems où les Lacédémoniens & leurs esclaves furent confondus sous ces nouveaux Maîtres.

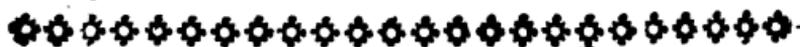
La seconde partie commence par cette remarque générale, que les differens Etats avoient chacun leurs esclaves, dont la plûpart avoient été subjugués, comme le furent les Hilotes. M. Capperonier dit que les Lacédémoniens avoient fait deux classes des Hilotes, les Domestiques, qui n'étoient employés qu'aux offices du ménage, & les Hilotes Laboueurs, qui cultivoient leurs terres, sous la redevance d'un tribut déterminé par les Loix, & qu'il étoit défendu d'augmenter. Les Hilotes exerçoient aussi

toutes les professions mécaniques. L'excès de leur malheur étoit tel, qu'ils étoient à la fois Esclaves des Particuliers & du Public. Ils étoient regardés avec un extrême mépris, & c'étoit par une suite de ce mépris, qu'on les forçoit de boire jusqu'à s'enivrer, & que dans cet état on les offroit aux yeux des jeunes Lacédémoniens, à qui on vouloit inspirer l'horreur de ce vice. Rien ne peut excuser les cruautés auxquelles Sparte se porta contre les Hilotes. Nous ne citerons que l'exemple de la *Cryptie*, qui ressemble assez à ce que nous nommons le guet-à-pens. Aristote, cité par Plutarque, rapporte que les Ephores, en entrant en charge, déclaroient la guerre aux Hilotes, afin qu'il fût permis de les tuer impunément. On envoyoit en conséquence à la campagne, dans de certains tems, les jeunes Lacédémoniens les plus adroits, avec des poignards & quelques provisions. Ils passaient le jour dans des lieux couverts, où ils se tenoient cachés & la nuit, se répandant sur les grands chemins, ils égorgeoient tous les Hilotes qu'ils pouvoient surprendre.

On ne scauroit douter que des gens traités si durement ne donnassent beaucoup d'inquiétude aux Lacédémoniens par

D iiij

leur grand nombre ; aussi ceux-ci les emmenoiérent-ils à la guerre avec eux, pour leur ôter les moyens de se soulever pendant leur absence. Dans la seule circonstance de la guerre , les Hilotes pouvoient , ou par des actions de bravoure , ou par d'autres services rendus à la République , espérer de recouvrer leur liberté. On couronnoit de fleurs ceux qui avoient été affranchis , & on leur faisoit faire le tour des Temples. Les affranchis portoient differens noms , qui tous avoient rapport au nouvel état dans lequel ils avoient passé. M. Capponier cite à la fin de son Mémoire une réflexion d'Aristote , laquelle prouve l'embarras où les Hilotes avoient jetté plus d'une fois les Lacédémoniens , & qui montre la difficulté qu'il y avoit à les contenir dans le devoir.



## LE P A P I L L O N .

### F A B L E .

**D**Ans un jardin charmant , où la naissante  
Aurore

Recevoit chaque jour mille présens de Flore ,

Un papillon , au printems des désirs ,

Badin , tendre , volage

Et folâtre en un mot , tel qu'on l'est à cet âge ,

Laissoit errer son vol au gré des doux Zéphirs.  
 Les plus aimables fleurs avoient frappé sa vûë ;  
     Aucune de son cœur  
     N'avoit fixé l'ardeur.  
 Paissible , il ignoroit qu'une flamme imprévûë  
     D'une agréable liberté  
     Lui raviroit le trésor si vanté ,  
 Mais tandis qu'il voltige , une nouvelle rose  
     Naît devant lui : le vif éclat ,  
     Qu'en s'ouvrant elle expose ,  
     Lui plaît & l'enchanté , il s'abbat ;  
     Il contemple , il admire ;  
     Mille beautés charment ses yeux ;  
     Déjà son jeune cœur soupire ,  
     Et bientôt il est amoureux.  
     Aussi-tôt devenu timide  
     Il s'agite , il approche , il fuit ;  
     Il voltige , & toujours il fuit  
     Le nouvel instinct qui le guide.  
 Il voudroit sur la fleur cueillir un doux baiser ;  
     A son projet Zéphir s'oppose ;  
     A l'instant qu'il veut se poser ,  
 Un souffle vif & pur naît & défend la rose.  
     Papillon enrage en secret ;  
     Cependant son amour s'accroît.  
     Dans cet état que faire ?  
 Il rêve ; des amans c'est assez l'ordinaire ;  
     Puis » franchissons le pas ,

D v

## 82 MERCURE DE FRANCE.

Dit-il , » l'amour est-il une merveille ?

» Et pour chose pareille

» Faut-il tant d'embarras ?

» Quand il s'agit d'aimer , mille de mes confreres  
» Le font , & de la suite ils ne s'intriguent gueres ;  
» Quoi qu'il en coute enfin , je serai satisfait.

» Aussi-bien une fleur si belle

» A ses amans ne peut être cruelle. »

Aussi-tôt dit , aussi-tôt fait :

Le cœur plein d'un nouveau courage ,

Il prend l'essor , vole , & sur le feuillage

Qui sert de trône à ses appas ,

Le Papillon fixe ses pas ,

Et se croit plus heureux que maître d'un empire ;

Dans les feuilles cachée , hélas !

Une épine le blesse , il chanchelle , il expire.

Reconnois à ces traits l'amour qui te séduit ;

Sous un voile trompeur , il t'offre mille charmes ;

Aveuglé , tu te rends , & le moment qui suit ,

A ton cœur confondu n'enfante que des larmes.

*Annette de Lorme.*

*A Besançon , le 18 Avril 1749.*





*A Mademoiselle de V\*\*\*\*.*

M A D R I G A L.

**D'**Une froideur extrême,  
 Disoit Mirthil, vous recevez mes vœux ;  
 A l'amour même  
 Vous ordonnez d'éteindre ses beaux feux ;  
 A cet ordre suprême  
 Il obéit ; je ne suis plus heureux ,  
 Et cependant , Iris , mon cœur vous aime.

*Par la même.*



T H E S E . G A L A N T E .

Qui sera soutenue dans le Temple de Paphos , par Truphero Procris , du Pays d'Amathonte , pour la Couronne Cytheréenne.

*A Aëglé , la plus belle des Graces.*

**I**L n'est point extraordinaire , dans les Ecoles où l'on enseigne la Philosophie & le Droit , de voir dédier des Théses à quelque personne recommandable ; pour

D vj

### 34 MERCURE DE FRANCE.

quoi ne pourrois-je pas vous dédier celle que je vais soutenir dans peu , & qui doit décider de mon entrée à Cythere ? Je me souviens , que lorsque je vis pour la première fois le Pays des Amours , je vous pris pour la Déesse du lieu. Quel mortel , en vous voyant , ne s'y seroit pas trompé comme moi ? Aussi la mere des Graces ne m'en sçut point mauvais gré , à moins que les cruelles épreuves par lesquelles j'ai passé il y a quelque tems , & dans lesquelles vous entriez pour quelque chose , ne soient une vengeance de sa part : au reste cela est passé , n'en parlons plus. Permettez-moi , charmante *Æglé* , de vous dédier la Thèse qui doit me donner la Couronne de roses ; votre nom qu'on verra à la tête , rendra encore plus intéressant un problème qui est singulier par lui-même ; il conviendroit parfaitement à quelque galant inquiet ; je ne sçaurois trop vous dire par qui il m'a été proposé.

*Procris.*

En matiere de galanterie , toute question est embarrassante ; je ne crois cependant point que la difficulté vienne de l'obscurité des choses en elles-mêmes. Qu'on écoute un moment le bon sens & la raison , qu'on s'abandonne entierement à ces

guides , & l'on verra porter au tribunal de Cythère des décisions sages & prudentes ; on n'aura pas besoin de moyens plus recherchés pour résoudre le problème proposé ; le voici :

Thémire a fait un songe en faveur de Tircis ; qu'il soit vrai ou supposé , on demande lequel est le plus flatteur pour Tircis.

Il semble qu'il n'y ait point à balancer sur cette question ; on ne peut regarder comme plus flatteur le songe vrai , qu'en admettant le préjugé vulgaire , qui est que l'on ne rêve qu'à ce l'on pense dans la journée , & que de rêver à quelque chose , marque qu'on en est occupé ; mais c'est ce qui n'est point du tout certain. Au contraire l'expérience démontre tous les jours la fausseté de ce préjugé. Combien de gens amoureux rêvent à des personnes qui ne sont rien moins que l'objet de leurs pensées , encore moins de leurs vœux ! En un mot , il arrive tous les jours de rêver à des choses auxquelles on n'a jamais pensé ; & l'on se demande à foi-même le matin , où l'on a été chercher les idées qu'on a eues pendant la nuit ; au reste quand il ne seroit point démontré , que ce n'est pas toujours à ce qui fait plaisir qu'on rêve , Thémire ne peut-elle pas avoir fait réel-

lement un songe en faveur de Tircis , & n'en être pas plus portée pour cela pour ce berger ? Peut-il tirer quelque gloire ou quelque avantage d'un songe dont il n'est redevable qu'à quelques esprits animaux , qui seront venus par hazard faire dans le cerveau de Thémire une impression qu'ils pouvoient ne pas faire ? N'auroit-il pas lieu de s'estimer plus heureux , s'il pouvoit l'attribuer à une douce sympathie , qui tient toutes les idées de Thémire occupées de lui ?

Le second cas est bien différent. Que vous êtes heureux , Tircis , si vous pouvez être assuré que Thémire a forgé son songe à tête reposée , les yeux bien ouverts ! C'est de dessein prémédité qu'elle vous favorise dans son songe , & elle se sert d'un moyen adroit pour vous déclarer que vous avez scû gagner son cœur : en un mot, vous pouvez vous applaudir d'avance de votre victoire ; vous êtes près de votre triomphe ; hâtez-le, si vous pouvez ; le moment perdu ne revient plus.

Je vous en appelle à témoins , galans Sénateurs de Cythère ; n'est-il pas bien plus naturel d'embrasser le parti le plus sûr ? Ou si ce sentiment n'est pas le plus vraisemblable , il est du moins plus agréable pour l'amour propre : ainsi je conclus hardiment,

donc le songe supposé est plus flatteur  
pour Tircis.



A C T E O N ,

C A N T A T E

*Mise en Musique par M. \*\*\*\*.*

**C**ontre les feux ardents, que d'un œil redou-  
table

Lance sur nous l'astre du jour ;  
Thétis offroit un secours favorable  
A la chaste Diane & sa brillante Cour ,  
Quand Actéon , qu'agite un violent amour ;  
Las d'étrouffer les transports de tendresse ,  
Abandonne aussi-tôt les hôtes des forêts  
Qu'il poursuivoit avec vitesse ,  
Et sans prévoir, hélas ! de funestes regrets ,  
De ces tranquilles bords vient enlever la paix.

Arrête : d'un regard profane  
Garde-toi de fouiller ces lieux.  
Tremble , amant trop audacieux ,  
Et crains le courroux de Diane.

Tu vas allarmer la pudeur  
De ces innocentes Déeses.

## 88 MERCURE DE FRANCE.

Ah ! de ces eaux enchanteresses  
Laisse-leur goûter la fraîcheur :

Arrête , &c.

Ce chasseur, avenglé par l'amour & ses feux,  
Refuse d'écouter la raison qui l'éclaire ;  
Vers ces beautés porte un pas téméraire.  
Il suit les mouvemens d'un desir curieux.

Mais Ciel ! tandis qu'il considère  
De leurs secrets appas les trésors précieux ,  
Et que rien n'échappe à sa vûe ,  
Tous ses sens sont glacés d'une crainte imprévûë ;  
Qui vient dans son dessein tout à coup le troubler,  
D'invisibles ressorts l'empêchent de parler :  
Cependant il approche , il se flatte , il admire .  
Et son cœur en secret soupire.

Seroit-il possible , grands Dieux ?  
Que l'amour n'embrasât nos ames  
De ses pures & vives flammes ,  
Que pour nous rendre malheureux ?

Serai-je toujours dans la crainte !  
Amour , accomplis mes desirs ,  
Et vous , & vous , tendres soupirs,  
Sortez , éclattez sans contrainte.

Seroit-il , &c.

C'est ainsi qu'Actéon & se plaint & murmure ;  
 Son zèle le trahit ; lui-même il se fait voir :

Alors pleines de désespoir ,

Ces Nymphes à l'envi , pour venger cette injure ;  
 Ont recours à Diane , implorent son pouvoir .

Elle parle. Actéon prend d'un cerf la figure ,

Déplorable & trop juste sort !

De ses chiens à l'instant son corps devient la proie ;

Il gémit , & tandis qu'ils lui donnent la mort ,

Toute la troupe rit , & se livre à la joye.

Si jamais quelque jeune objet  
 Triomphe de nous par ses charmes ;  
 Et nous force à rendre les armes,  
 A l'amour joignons le respect.

Quand on ne suit que son penchant ;  
 On suit souvent un mauvais guide.  
 Qu'on ne soit pourtant pas timide ;  
 C'est un défaut dans un amant.

Si jamais quelque jeune objet  
 Triomphe de nous par ses charmes ;  
 Et nous force à rendre les armes ,  
 A l'amour joignons le respect.

J. F. Guichard.

*Pistoribus atque Poëtis*

*Quid libet audendi semper fuit a qua potestas. Hor.*  
 art. Poët.



*OBSERVATIONS d'Histoire naturelle, faites aux environs de Beauvais, par M. Desmars, Docteur en Médecine.*

**M**onsieur de Tournefort, dans son Histoire des Plantes des environs de Paris, & M. Bernard de Jussieu, dans la seconde édition qu'il a donnée de cet ouvrage avec des augmentations, font mention de quelques plantes, qui croissent à des distances assez considérables de Paris, & que le hazard a fait appercevoir à des Botanistes dans des voyages. Telle est une espèce de Gentiane, observée par M. Danty d'Isnard, proche une Chapelle, à deux lieues & demie de Clermont en Beauvoisis. Telle uné autre plante que M. de Jussieu indique auprès de Gisors, & qu'il appelle, *Millefolium aquaticum umbellatum coriandri folio*. Il n'est donc pas douteux que ces illustres Botanistes n'eussent inferé dans leur Histoire les autres plantes qui se trouvent à pareille ou à moindre distance, s'ils avoient eu occasion de les voir, & c'est entrer dans leurs vûes que d'en faire la recherche. J'ai déjà indiqué, dans un des Mercures de l'année précédente, une plante qui croît aux en-

environs de Beauvais, & que M. de Tournefort nomme dans ses institutes : *Caryophyllata aquatica mutante flore.*

J'ai trouvé depuis le *Chrysofplenium foliis amplioribus auriculatis*, T. inst. 146, que C. Bauhin appelle, *Saxifraga aurea*. Il vient abondamment le long du ruisseau, dans lequel se déchargent les sources minérales d'un marais, qui est derrière le parc de l'Abbaye de Saint Paul. Il étoit en fleur dès les premiers jours d'Avril. On l'appelle en François *Herbe de saint Chrystophe*. Il est cité dans les Catalogues septentrionaux. Au même lieu se trouve quantité de l'espèce de Mercuriale, que C. Bauhin n'a distingué de celle des jardins, qu'en l'appellant Mercuriale de montagne. On y trouve aussi l'*Oxys flore albo*. T. inst. qui n'est pas commun dans nos environs.

Ce marais est remarquable par quantité de sources minérales fort abondantes, qui se suivent de près. Au mois de Février dernier, ces sources faisoient monter le thermomètre, construit suivant les principes de M. de Reaumur, du n°. I. au-dessous de 0, terme de la congélation, où il étoit à l'air libre au degré 13, & partant de deux degrés trois quarts au-dessus de la température des caves de l'Observatoire,

tandis que d'autres sources pareillement minérales, situées de l'autre côté de la montagne, tenoient en même tems le thermomètre au degré 10 un quart, qui est celui de la température des caves de l'Observatoire.

Ces secondes sources sont celles qu'on appelle ici Eaux minérales de Gouincourt; qu'il me soit permis d'appeller les premières, *Eaux de saint Paul*. Parmi celles de Gouincourt, il y a une source qui ne prend aucune couleur par le mélange de l'infusion de noix de Galle, & qui tenoit au même tems le thermomètre au degré 9; c'est la dernière en montant vers le bois.

Les Eaux de Gouincourt ont leur réservoir moins profond que celles de saint Paul, & tel, qu'il est difficile d'y enfoncer une bouteille sans troubler l'eau. Les teintes qu'elles prennent par l'infusion de noix de Galles, sont à peu près les mêmes que celles que prennent les Eaux de Saint Paul. Le côté le plus escarpé de la montagne est justement celui au pied duquel sont les sources de saint Paul, & il semble que le terrain soit affaissé dans cet endroit.

J'ai observé vers le commencement du Printems, que l'air de ce marais avoit une odeur assez semblable à celle qu'ont au

bout de plusieurs jours des bouteilles d'eaux minérales débouchées, sur tout le matin, avant que la chaleur du Soleil éleve les exhalaisons, ou quelque tems avant la pluie. Le nom de *Camp pourri*, en Langue Picarde, qu'on a donné à une portion de ce marais séparé par le chemin, tire peut-être de là son origine; à moins qu'on ne veuille que la couleur de rouille, dont se teignent par leur partie baignée tous les végétaux qui y croissent, ne lui ait fait donner ce nom.

Cette montagne, quoique d'une très-petite étendue, fait appercevoir sur sa surface bien des corps differens, dont le détail peut être de quelque utilité pour connoître quels sont les ingrédiens qui peuvent entrer dans la composition de ces Eaux minérales.

On y voit des glaises de plusieurs sortes, & de différentes couleurs. Le bol rouge des boutiques s'y trouve aussi. C'est de ce bol, dont parle M. Louvet au second chapitre de son Histoire de la Ville de Beauvais. J'y ai trouvé un autre bol noir, rempli de coquillages fort petits, & une terre marneuse, qui contient des grains noirs d'une nature indéterminée. Il est aisé de séparer ces grains noirs de la marne, en mettant dissoudre cette terre dans l'eau,

Alors ces grains noirs , écrasés sur le papier , le teignent en verd. La même terre, tenue dans l'eau en dissolution , donne au bout de vingt-quatre heures , sur la surface de l'eau , des couleurs de gorge de pigeon, comme on en voit sur les eaux minérales.

Outre ces terres , la mine de fer y est fort abondante. On en tiroit apparemment dans ce Canton , lorsqu'il y avoit des forges dans le voisinage. Les laitiers qui se trouvent à quelque distance delà , ne permettent pas d'en douter. Quantité de pyrites martiales couvrent cette montagne ; & presque toutes les pierres, qui s'y voyent, sont ferrugineuses. Presque tous ces différens fossiles font voir à leur surface des paillettes talqueuses.

Les Eaux minérales du Becquay ne sont pas fort éloignées de celles-ci ; elles vont se rendre dans la même rivière. Elles m'ont paru d'une qualité fort inférieure à celles de saint Paul.

Il est remarquable que depuis les sources du Becquay , jusqu'au milieu de la Ville , le marais donne presque par tout des indices de minéraux. J'ai éprouvé dans quantité d'endroits avec l'infusion de noix de Galles les Eaux qui se trouvent dans les tranchées qu'on creuse pour dégorger les terres , & je les ai trouvées presque toujours plus ou moins minérales.

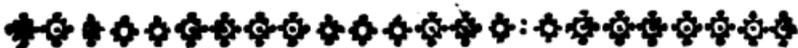
M. Arbuthnot , dans son *Essai des effets de l'air sur le corps humain* , attribue certaines maladies endemiques , telles que les maladies scrophuleuses , aux impressions que l'air reçoit des vapeurs minérales. Il conjecture que l'air , chargé des exhalaisons de la grande quantité de sources minérales qui sont en Angleterre , cause ces maladies. On peut faire dans ce pays-ci les mêmes observations.

VER S

*A M. . . la veille de mon départ  
du Château de. . .*

**J**E crois mon malheur extrême ,  
Il est prêt cependant d'augmenter en ce jour :  
Je vais quitter l'objet que j'aime.  
Sa vûe adouciſſoit ma peine en ce ſéjour ;  
Bientôt j'en ſentirai toute la violence.  
Envain de le revoir je conçois l'eſpérance.  
Mon trépas préviendra l'inſtant de mon retour.  
Pour m'aider à porter le poids de votre abſence ;  
Iris , faites-moi part de votre indifférence,  
Ou plutôt , recevez un peu de mon amour :

*Le Chevalier D. R.*



## E P I T R E

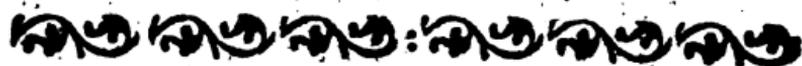
*A Mad.....*

**A**H ! que vous me traitez avec indifférence !  
 Trop cher & trop charmant vainqueur ,  
 Que vous possédez bien la fatale science ,  
 De tourmenter un tendre cœur !  
 Sçavez-vous raffiner ainsi sur son bonheur ?  
 Le mien n'en fera-t'il jamais l'expérience ?  
 Il ne peut plus tenir contre tant de froideur.  
 C'est donc trop peu pour lui des peines de l'absence ?  
 Le vôtre prend plaisir à doubler leur rigueur  
 Par celle de votre silence,  
 N'est-ce pas me ravir deux fois votre présence ?  
 Oiii , c'est me la ravir deux fois ,  
 Avec la seule différence  
 Que d'un triste devoir les trop sévères loix  
 Me font supporter l'une avec impatience ,  
 Et que l'autre est l'effet de votre propre choix ;  
 pour m'en dédommager, sans cesse à vous je pense ;  
 C'est vous rendre présente autant que je le peux.  
 Puisse ainsi , belle Iris , un souvenir heureux  
 Vous faire quelquefois oublier la distance  
 Que le sort met entre nous deux !  
 Hélas ! quoiqu'enchaîné loin des aimables lieux ,

Où

Où l'amour sur vos pas fixe sa résidence ,  
 Je suis , selon toute apparence ,  
 Plus loin de votre cœur encor que de vos yeux.

*Par le même.*



*SUR\* le Problème d'Arithmétique, inséré  
 dans le Mercure de Janvier dernier, de la  
 part de M. Faiguet.*

**N**'ignorant pas que M. Faiguet ne s'est  
 adressé qu'aux Sçavans , je commen-  
 ce par déclarer que je n'entends, ni m'arro-  
 ger un titre honorable , ni travailler à me  
 le procurer par ce qui suit ; la forte persua-  
 sion dans laquelle je suis, que le Proposant  
 souhaite sincèrement une réponse confor-  
 me à la vérité , & que je peux le satisfaire ,  
 m'engage à lui consacrer quelques-uns de  
 mes momens ; mais pour ne point perdre  
 de tems à un long préambule , j'entre en  
 matière, & je vais tâcher de ne point abuser  
 de la patience de ceux qui n'ont aucun be-  
 soin d'instruction en ce genre. Voyez le  
 Mercure de Janvier 1749.

Sans faire injure à Barême , je dis qu'il  
 a employé une prétendue règle dont on

\* Ce Mémoire nous a été envoyé dès le mois  
 de Mars.

*I. Vol.*

E

trouve le modèle au chapitre 3 du douzième livre de l'Arithmétique de Nicolao Tartaglia, qu'on a francisé Tartaléa, écrite durant le seizième siècle; & quant à M. Faiguier, auquel je ne nie point qu'il soit Auteur de celle qu'il croit à propos de lui substituer, s'il veut bien prendre la peine de chercher & de consulter le trésor d'Arithmétique de le Roux, il y verra qu'il n'est point le premier qui ait opéré comme il désire qu'on opère en pareille conjoncture; les deux Arithméticiens que je viens de citer (les plus anciens que je connoisse dans ce cas) Tartaléa & le Roux, se taxant mutuellement d'erreur, demandent qu'on prononce qui d'eux a rencontré le plus juste, & je ne crains point d'ouvrir mon avis sur leur contestation.

Par l'expression de prétendue règle, j'ai déjà suffisamment articulé que le Roux a eu raison de blâmer Tartaléa, mais ce triomphe apparent sera de courte durée, & le Roux doit cesser de se flatter de remporter la palme, puisqu'il n'a pas lui-même rencontré juste, quoiqu'il semble s'être moins écarté de l'équité. Le Testament énoncé dans le Mercure marque assez clairement que l'intention du Testateur, qui ne comptoit que sur un fils ou que sur une fille, a été qu'une fille seule eût trois

septièmes ou  $\frac{11}{35}$  de ses biens, & qu'un fils seul en eût trois cinquièmes ou  $\frac{21}{35}$  ce qui établit la proposition de 5 à 7 entre le sort d'une fille & celui d'un fils, & de frere à sœur. Tartaléa lèse les intérêts de la fille en ne lui donnant que 15, pendant que le fils a 30; le Roux (après avoir senti que le degré de probabilité que la mere n'accouchât que d'une fille, étoit égal au degré de probabilité qu'elle n'enfantât qu'un fils) a pris un moyen proportionnel arithmétique entre les deux sorts de la mere, & cela avec une légère vraisemblance.

Si ces deux Auteurs sont mécontents de ma maniere de penser à leur égard, j'entreprends de leur démontrer qu'ils ne remplissent point toutes les intentions du Testateur. Tartaléa tient ferme sur les sorts de fils à mere & de mere à fille, mais il lâche pied sur les sorts de frere à sœur; au contraire, le Roux ne touche point aux sorts de sœur à frere, mais il altère les sorts de fille à mere & de mere à fils, & cependant cette double altération paroît l'éloigner moins de la justice, pour ne pas dire de la justesse qui est impossible, du moins en s'obstinant à faire le fils plus riche que la mere.

Je veux, sans user de violence, tirer de la propre bouche de Tartaléa l'arrêt de sa

condamnation en cette sorte. J'admets le dispositif du Testament proposé aux Sçavans, & supposant que la mere soit morte à la fin de son enfantement, & une minute avant son mari, je demande quel est le rapport des sorts de frere à sœur; Tartaléa me répond que le rapport est tout réglé par le Testament, de 5 pour la sœur, à 7 pour le frere, & dans l'instant je le somme de me dire s'il a découvert quelque principe, en vertu duquel la vie de la mere doit changer ce rapport; il avoue qu'un tel principe lui est inconnu, & qu'il n'aperçoit point de route capable de conduire à exécuter conjointement des volontés qui ne sont susceptibles d'aucune liaison.

J'ai accordé tacitement à Tartaléa, & j'accorde à le Roux expressément, qu'on ait tout sujet de penser que l'intention du Testateur ait été que la mere eût plus que sa fille & moins que son fils, mais d'un autre côté il est hors de doute que les vûes de ce Testateur n'ont point passé au-delà d'un seul enfant, puisqu'il n'a rien ordonné pour deux: j'accorde encore à le Roux que les sorts de frere à sœur tenant état, le fils ne peut avoir plus que la mere, & celle-ci plus que la fille, sans que les sorts de fille à mere & ceux de mere à fils soient dérangés, & je suis prêt à recevoir son

opération comme parfaitement bonne, s'il réussit à me prouver qu'elle soit du goût dudit Testateur, & que l'événement de la naissance d'un fils & d'une fille soit moyen arithmétique entre l'événement de la naissance d'un fils & l'événement de la naissance d'une fille; cette condition en deux parties, qui bien entendues n'en font qu'une, est très onéreuse; je le crois cependant assez raisonnable pour l'accepter & pour convenir que le nouveau sort de la mere doit dépendre de la nature de l'événement non attendu, & qu'une chose égale à deux autres ensemble n'est pas moyenne Arithmétique entre ces deux. Il ne se trompera point en désespérant de me persuader sur cet article, plus aisément qu'il ne persuaderoit la mere, qui sçait ce qu'il lui en a coûté.

En un mot, s'il paroît que le Testateur ait voulu séparément que les sorts de fille à mere fussent 3 & 4, & de mere à fils 4 & 6, il ne paroît pas moins qu'il ait voulu séparément que les sorts de fille à fils fussent 5 & 7; or si on laisse les sorts de fille à mere & de mere à fils en leur entier, on doit y laisser aussi les sorts de fille à fils, de-même qu'en retenant ceux-ci, on doit retenir aussi ceux-là, vû qu'il n'y a point de raison pour l'un plus que pour l'autre

des deux partis, qui détruisent inévitablement les proportions de quelques-uns de ces sorts; mais on ne satisferoit conjointement à toutes les intentions du Testateur, qu'en gardant exactement les proportions de tous ces sorts, & c'est ce que nos champions n'ont ni fait ni pû faire par ce qu'on lit dans leurs ouvrages. Donc ils n'ont point rempli conjointement toutes les intentions stipulées par le Testament.

Il y a des Problèmes qu'on ne résoud que proportionnellement, & qui sont bien résolus, parce qu'on ne peut les résoudre au pied de la lettre. En voici un exemple. Pierre donne 130000 liv. à partager entre Paul, Jean & Simon, de maniere que Paul en ait la moitié, Jean un tiers, & Simon un quart; ces trois fractions valent ensemble  $\frac{23}{12}$ , qui sont plus que 1 entier, & pour faire le partage, on dit si 13 viennent à 12, à combien 130000? On trouve 120000 livres, dont moitié ou 60000 liv. est la part de Paul, un tiers ou 40000 liv. la part de Jean, & un quart ou 30000 liv. la part de Simon, & le Problème est bien résolu, en ce que les rapports de ces trois parts, combinées 2 à 2, sont toujours précisément égaux aux rapports que le Problème établit entre elles. Tartaléa & le

Roux ne jouissent pas d'un tel bonheur, & j'ai déjà dit qu'il n'étoit pas possible qu'ils en jouissent; il est étonnant que Tartaléa n'ait point tenté la solution en la manière suivante, qui met le tort de le Roux dans un grand jour; ce n'est pas que j'aye dessein de la vanter, c'est tout au plus par l'envie de montrer un autre chemin qu'il auroit pû se frayer. *Primò*, on suppose la mere morte, & le fils prend sept douzièmes de la succession, dont la fille fait les cinq douzièmes restans. 2°. la mere qu'une supposition de mort n'a pas rayée du nombre des vivans (on sçait que la vie d'une femme est plus forte qu'une supposition) la mere, dis-je, partage séparément avec son fils & avec sa<sup>e</sup> fille, & au terme du Testament (ce n'est pas moi qui parle, c'est Tartaléa réfuté) elle reçoit du fils  $\frac{7}{30}$ , & de la fille  $\frac{5}{21}$ . 3°. on met ensemble ces deux fractions, & on trouve que leur somme est  $\frac{33}{70}$ . *Quartò*, on ôte  $\frac{7}{30}$  de  $\frac{7}{12}$ , &  $\frac{5}{21}$  de  $\frac{5}{12}$ , & les deux restes sont  $\frac{7}{20}$  &  $\frac{5}{23}$ . Ainsi le fils a  $\frac{7}{20}$  de la succession, la mere  $\frac{33}{70}$ , & la fille  $\frac{5}{28}$ , ou le fils  $\frac{49}{140}$ , la mere  $\frac{66}{140}$ , & la fille  $\frac{25}{140}$ , ce qui réduit en fumée le triomphe de le Roux, & démontre qu'il est dangereux de se fier à des apparences spécieuses.

Si j'étois moins attentif que je le suis,

E iijj

Tartaléa qui l'est devenu plus qu'il ne l'étoit , seroit fondé à me soupçonner de ménager le Roux , en taisant que ce dernier a perdu à beaucoup plus beau jeu que lui , & s'est rendu plus défavorable à la mere , en se détournant du but , lorsqu'il devoit croire l'avoir frappé très-juste , par un autre tour où il n'avoit qu'à s'abstenir de réduire à 17 les 34 qu'il trouvoit pour la mere.

Ordinairement les hypothéses ne sont pas cheres. Formons-en une qui n'intéresse point nos bourses. Tartaléa prétend avoir résolu le problême , en donnant 49 au fils , 66 à la mere , & 25 à la fille. Le Roux lui dispute cet honneur , en attribuant 42 au fils , 68 à la mere , & 30 à la fille. Après quelques invectives réciproques , ils s'en rapportent au jugement des Sçavans.

J'ose encore produire mon sentiment sur ce nouveau débat , mais je ne m'expliquerai ici qu'en partie. Je me borne à remarquer, 1°. Que Tartaléa y garde les sorts de fils à mere , & de mere à fille , & qu'il néglige les sorts de frere à sœur dans les trois parts rapprochées. 2°. Que le Roux qui fait parade de l'observance de tous ces sorts , se raccommode avec la mere aux dépens des enfans , car vraisemblablement

blement la part de ladite mere excède celle du fils , plus que le Testateur n'auroit voulu.  
 3°. Et enfin , que Tartaléa est admissible à avancer & à soutenir qu'il est tout naturel de considérer deux successions en raison de 7 à 5 , l'une pour le fils & la mere , l'autre pour la mere & la fille , ensuite de quoi il n'y a plus d'embarras. Certainement ce moyen de défense est plausible , mais si Tartaléa entend le François , il ne se hâtera point de crier victoire.

Les quatre prétendues solutions sont élevées sur ces quatre bases. Fils 30 , mere 20 , fille 15. Fils 49 , mere 66 , fille 25. Fils 21 , mere 17 , fille 15. Fils 42 , mere 68 , fille 30. Les deux premières sont supposées fournies par des Tartaléa , & les deux dernières par des le Roux. Toutes ces bases sont portées , non par un Testament du mort ( qui a été muet sur la naissance possible de deux enfans , qu'il n'a point prévû ) mais par des Testamens émanés de quatre Arithméticiens , un pour chacune ; car Tartaléa & le Roux jouans chacun deux personnages differens , il est nécessaire de distinguer l'un en vieux & en jeune Tartaléa , & l'autre en vieux & en jeune le Roux.

Dans le cas de fils & fille , les sorts de fils à mere , & de mere à fille , sont

E ▼

déterminés par ordre , selon le vieux Tartaléa 3 à 2 , & 4 à 3. Selon le jeune Tartaléa 49 à 66 , & 66 à 25. Selon le vieux le Roux 21 à 17, & 17 à 15. Et selon le jeune le Roux 21 à 34, & 34 à 15. De tels Testamens n'offrent point de difficultés , rien n'y manque , & les bases de leurs exécutions sont des plus solides ; mais il en est tout autrement , dès que les Tartaléa & les le Roux se mêlent de tester pour un étranger , en interprétant, chacun à son gré , un Testament qui n'a point de rapport à ce cas , & qui n'exprime que séparément , des sorts de 3 à 2 entre fils & mere , ou de 4 à 3 , entre mere & fille. Je le répète : si les sorts de fils à mere & de mere à fille sont indiqués pleinement de 3 à 2 , & de 4 à 3 , par le Testament qui cause tant d'altercations , ceux de frere à sœur sont suffisamment indiqués de 7 à 5 , & ces sorts sont tous également respectables ; or , en retournant aux bases ci-dessus , nous verrons une seconde fois que la première viole les sorts de frere à sœur , & la troisième ceux de fils à mere & de mere à fille ; & que par conséquent , les vieux Tartaléa & le Roux n'ont pas rencontré juste , d'où il suit que l'un n'a point rencontré mieux que l'autre. Je compte sur la docilité de ces deux vieillards , &

je n'en attends pas moins de leurs deux Disciples , au sujet desquelles je dis sans prédilection , que dans une occurrence où il seroit statué que je fisse usage de la seconde ou de la quatrième base à mon choix, pour la distribution des biens du Testateur , dont le Mercure de Janvier parle , je préférerois la seconde à la quatrième.

Mais que le jeune Tartaléa modere la vivacité de ses transports. Mon suffrage ne réunit pas en soi tous les suffrages , & on m'interpelle déjà de motiver la préférence que j'ai donnée à cet Arithmétique. Qu'il se réjouisse même de ce qu'on ne le laisse point se repaître d'une vaine & fausse gloire. Tout prêt que je suis à répondre à la prompte & légitime interpellation , je ne renonce pas en sa faveur , au plaisir de ne point augmenter le nombre des tyrans de pensées. Le jeune le Roux trouvera peut-être plus de partisans que son adversaire , parce que le premier présente une base dans laquelle il maintient séparément les sorts de fils à mere & de mere à fille, & conjointement ceux de frere à sœur , ce qui est en quelque sorte plus qu'on n'exigeroit raisonnablement , & avec son imperfection de favoriser la mere , cette base m'a paru trop parfaite. Celle qu'il a construite, m'a été moins

E vj

suspecte par son moins de faste , & à raison de ce que j'ai crû y entrevoir plus de connexion avec les termes du Testament , & avec l'intention tacite du Testateur , de ne point mettre entre les parts de la veuve & de son fils , autant de différence que de 68 à 42 : mais dans tous les cas , il n'y aura jamais beaucoup à rabattre pour le jeune Tartaléa , car outre que le dérangement final des parts de frere à sœur , choquera bon nombre de gens , je n'ai ni dit ni insinué qu'il ait bien résolu le problème , & lorsque je l'aurois dit , je ne me formaliserois point qu'on en appellât. De plus , on ne peut honnêtement refuser d'écouter le jeune le Roux qui me réclame contre moi-même , & qui me reproche doucement d'avoir précipité un choix , auquel j'aurois dû regarder de plus près. Rien , dit-il , n'est plus simple que l'exécution du Testament ; il ne faut que supposer deux hommes également riches , qui aient testé de la même manière , & que la veuve de l'un n'ayant enfanté qu'un fils , la veuve de l'autre n'ait enfanté qu'une fille ; n'est-il pas évident que de fils à mere , les parts seront 42 & 28 , & de mere à fille 40 & 30 ? Et les deux meres n'en faisant qu'une , les parts de mere & d'enfans ne

font-elles pas 42 , 68 & 30 ? Comment donc vous êtes-vous fié à des apparences peu spécieuses (c'est à moi qu'il fait apostrophe) & quel bandeau vous a empêché de voir au milieu de l'éclat des rayons de la vérité ?

Que le jeune Tarraléa murmure tant qu'il voudra contre l'instabilité des joyes de ce monde; il me voit obligé de confesser ma méprise. Qu'il ne devienne pourtant point la proie d'une douleur excessive; il n'y a peut-être encore que des apparences trompeuses , & pour le consoler autant qu'il est en mon pouvoir , je l'assûre que dans la réalité d'une conjoncture de l'espece de celle qui n'est que supposée par M. Faiguet , si on déferoit à mon avis , son Compétiteur ne seroit pas moins mécontent que lui : le Testateur n'y étant plus pour ordonner la distribution de ses biens , suivant les proportions que le cas imprévu lui dicteroit , & le jeune le Roux n'étant porteur d'aucune piece authentique, par lequel il puisse prouver que le décedé l'aît prié ou chargé de tester pour lui , ou seulement qu'il l'y ait autorisé , je conseillerois de recourir à l'usage observé pour le partage des successions des morts *ab intestat*.

Je ne m'étendrai pas davantage présent-

rement , espérant que quand l'Académie de Rouen se livrera en corps à l'impression, elle communiquera un Mémoire que j'ai eû l'honneur de lui présenter , auquel ce que je viens d'écrire auroit pû servir de supplément , & dont la lecture fera connoître aux Tartaléa & aux le Roux , qu'il n'est pas séant ( la modestie de M. Faiguet le sauve de ce blâme ) de donner ses propres idées pour regles absolues des idées d'autrui , lorsqu'on n'a que des conjectures mal fondées , comme les vieux Tartaléa & le Roux ont fait dans leurs Arithmétiques , & que jamais un Juge sensé n'ordonnera que les biens de Pierre, qui n'aura point testé , soient partagés conformément aux clauses & stipulations du Testament de Paul.

Si les Sçavans ne vouloient pas convenir que j'ai raison , je passerois malgré moi pour avoir résolu un problème qui a fait prendre le change aux plus habiles Arithméticiens , & la regle générale seroit de diviser la succession par le nombre des enfans nés de la mere , & de partager le quotient entre ladite mere , & chacun de ses enfans disjonctivement , selon le Testament. Que dis-je ? Les Sçavans ne rompent point avec le bon sens , pour m'affliger de cet honneur que je re-

jetterois constamment comme inaliabie à mes sentimens. Au reste , si quelqu'un se prépare à m'opposer quelque chose , je le prie de se servir de la voye du Mercure ; mais en attendant , je tiens pour maxime certaine , que l'Empereur même de toutes les vastes régions Arithmétiques n'est pas revêtu du droit de conjecturer des intentions , & de juger irréfragablement & irrévocablement sur ses conjectures.



## L E T T R E

*De l'Auteur de la Dissertation précédente ,  
à M. Remond de Sainte Albine.*

**M**onsieur , la Dissertation que j'ai eue l'honneur de vous envoyer le dixième jour du mois courant , est restée un peu plus courte que je n'aurois voulu , sans que cependant elle y ait perdu rien d'essentiel ; les étroites bornes du papier m'ont fait en retrancher ce qui suit , dont j'ai d'autant moins regretté la suppression , que j'ai crû moins nécessaire de le mettre au jour , & que j'ai plus compté sur l'intelligence des Lecteurs & sur leur équité : mais ( en ne rabattant point à l'égard de

l'équité, & seulement parce qu'il est présumable que dans le grand nombre il y en aura qui ne comprendroient pas aisément toute l'étendue de la regle générale que j'ai énoncée en deux mots) pour épargner la peine de me deviner, ou le chagrin de n'être pas un Oedipe, je vous prie, Monsieur, de m'aider par le Mercure, à restituer à ladite Dissertation ce que je lui ai ôté, & que voici.

Le problème proposé va être le sujet d'un premier exemple de la regle générale. Que la succession soit 70, en la divisant par le nombre 2 des enfans, le quotient est 35, & ce quotient partagé séparément entre fils & mere, & entre mere & fille, donne 21 au fils & 14 à la mere, puis 20 à la mere & 15 à la fille; ainsi les parts à toute la succession sont 21 pour le fils, 34 pour la mere, & 15 pour la fille; & la somme 70 de ces trois parts, ne prouve qu'à gens trop crédules, que la regle soit valide: c'est par les principes sur lesquels une regle est fondée, & non par les résultats de la même regle, qu'on s'assure de sa bonté, & le reste démontre tout au plus qu'on a opéré selon la regle bonne ou mauvaise.

Pour le plus court, renfermons tous les cas possibles de cette espece, en ce seul

exemple. La succession est  $s$  dont le Testateur a ordonné qu'un fils eût  $a s + b$ , & la mere  $c s + d$ , ou qu'une fille eût  $n s + p$ , & la mere  $q s + r$ ; la veuve a mis au monde  $m$  enfans mâles, &  $f$  enfans femelles : comment partagera-t-on la succession ?

Suivant la regle, on auroit  $\frac{s}{m+f}$  à partager séparément entre un fils & la mere, & entre la mere & une fille, ce qui seroit sans difficulté si  $a s + b + c s + d$  étoit  $= s$ , & s'il en étoit autant de  $n s + p + q s + r$ , car chaque fils prendroit  $\frac{a s + b}{m+f}$ , & chaque fille  $\frac{n s + p}{m+f}$ ,

& la mere  $\frac{c m s + m d}{m+f} + \frac{f q s + f r}{m+f} = s$

$\frac{a m s + b m + f n s + f p}{m+f}$ ; mais lorsque

$a s + b + c s + d$  ne seroit pas  $= s$ , il faudroit faire cette analogie, si  $a s + b + c s + d$ , devient  $s$ , que devient  $\frac{a s + b}{m+f}$  ?

Et on trouveroit  $\frac{a s^2 + b s}{(a s + b + c s + d) \times (m+f)}$

pour chaq. fils, &  $\frac{m c s^2 + m s d}{(a s + b + c s + d) \times (m+f)}$

$$\frac{ms}{m+f} \frac{ams^2 + bms}{(as + b + cs + d) \times (m+f)}$$

pour la mere, & par une opération semblable si  $ns + p + qs + r$  n'étoit point  $= s$ ,

il viendrait  $\frac{ns^2 + ps}{(ns + p + qs + r) \times (m+f)}$  pour

chaque fille, &  $\frac{fqs^2 + frs}{(ns + p + qs + r) \times (m+f)}$

$$\frac{fs}{m+f} \frac{fn s^2 + fps}{(ns + p + qs + r) \times (m+f)}$$

encore pour la mere qui auroit  $s$  —

$$\frac{ams^2 + bms}{(as + b + cs + d) \times (m+f)}$$

$$- \frac{fn s^2 + fps}{(ns + p + qs + r) \times (m+f)}$$

$$(ns + p + qs + r) \times (m+f).$$

Il est évident que la part de la mere ne seroit pas moindre avec  $m$  fils, qu'avec un seul fils, ni fils, ni avec  $f$  filles, qu'avec une seule fille, ni avec  $m$  fils &  $f$  filles (en supposant  $f = m$ ) qu'avec un seul fils & une seule fille, & je crois qu'il n'est besoin de rien de plus pour faire voir bien clairement l'absurdité de la prétendue règle générale, dont la réprobation à *posteriori* doit avoir force de Loi en Arithmétique, tant qu'on n'aura point démontré à *priori*, qu'il soit raisonnable que les

seuls enfans perdent à être venus plusieurs au lieu d'un.

Si vous jugez mon écrit trop long pour être imprimé en une fois , il pourra paroître en deux : sçavoir , premierement , jusqu'à l'article qui commence à la seconde ligne de la troisième page , par le mot , *ordinairement* ; & secondement , ledit article & le reste , y comprise la suite ci-dessus : je me flatte que vous aurez la bonté de ne pas le mettre au rebut , & j'ai l'honneur d'être , &c.

*Le Monnier, Associé à l'Académie des Belles-Lettres, des Sciences & des Arts, établie à Roëen.*

---

Les mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure de Mai , sont la lettre *O*, le *Soleil* , circonstance , *Misanthrope*. On trouve dans le premier Logogryphe , *oye* , *œil* , *sel* , *loi* , *foye* , *os* , *sole* , *lis* , *Iste* , *lie* , & le vase qui sert à exposer le Saint Sacrement. On trouve dans le second , *Antoine* , *Antonie* , *Osca* , *ira* , *Nora* , *Racine* , pere & fils , *Ciceron* , *Antenor* , *Ino Jo* , *astre* & ar.



## LOGOGYPHE.

**A**vec soin tout détour je fais :  
 Pour tout peuple , pour tout pays ,  
 Je suis un objet de louanges .  
 Trop strictement , des railleurs cependant  
 A prendre les propos étranges ,  
 On va s'écrier à l'instant ,  
 Qu'en France même , il est mainte Province  
 Où mon crédit est assez mince .  
 Qui que tu sois , Lecteur , ou Gascon ou Nor-  
 mand ,  
 Prends peu garde à des traits , où la noire im-  
 posture  
 Plus que toute autre chose a part .  
 Chacun a ses vertus , présens de la nature ,  
 Et l'on n'en vaut pas moins pour n'être point Pi-  
 card .  
 Neuf pieds composent ma structure ,  
 Dont le renversement & la combinaison  
 Peuvent te procurer bien de la tablature ;  
 Et produire mots à foison .  
 Pour commencer , je t'offre la maison ,  
 Où certain grave personnage  
 Tranquillement vivoit en son ménage ,  
 Et chaque jour disoit son oraison ,

Tandis que ses pareils bûvoient hors de raison.

Titre dont fait peu cas le véritable sage.

Ce transport si délicieux ,

Dont la mauvaise humeur méconnoît l'avantage,

L'animal qui chargé d'un harnois précieux ,

Du peuple prosterné , nous dit-on , prit l'hommage ,

Comme un honneur à lui-même rendu ,

Un instrument , qui sans être tendu ,

Ne te rendra jamais d'usage.

Un fruit petit , mais excellent.

Le beau pays , dont nous arrive

De nos buffets le plus noble ornement :

Le témoin peu suspect d'une douleur trop vive,

D'un timide animal le plus timide enfant.

Ce qui dans une maladie

Annonce mort ou guérison.

Terme connu dans le blazon.

Ce qu'en commençant sa partie ,

Chaque joueur a soin d'avoir.

Un fluide fort bon , mais quand il est bien noir :

Ville de Basse Normandie.

Autre en Gascogne , ou bien en Picardie

L'ouvrage d'un insecte. Un des péchés mortels.

Ornement qu'aux grands jours on met sur les  
Autels ,

Ou si tu veux la tromperie

Qu'entr'eux se font les jeunes gens.

La glorieuse & brillante voiture ,  
 Dont se servoient jadis les Guerriers triomphans.  
 Ce que l'on garde bien sans porte ni ferrure.  
 Meuble utile , & sur tout fait pour se reposer.  
 Aux passions ce qu'on doit opposer.

Ce qu'on met devant sa figure ,  
 Pour rendre vains les traits d'un feu trop violent.  
 De l'homme né superbe , orgueilleux , insolent ,  
 L'épithète assez ordinaire.  
 Incommodité de cheval.

Funeste sentiment , qu'il convient toujours mal  
 Et d'avoir & de satisfaire.

Ce qu'on aime à porter d'une aimable bergère.  
 Ce qui s'est écoulé pour ne revenir plus.

L'enveloppe de cette essence ,  
 Dont le sot , l'étourdi , ne sont guères pourvus.  
 Mets marqué quelquefois pour en faire abstinence.  
 Le composé de ces globes charmans ,  
 Dont la ferme circonference

Excite , en qui les voit , des désirs très-ardens.  
 Signe Arabe ou Romain , d'une fréquente usance ;  
 Un Royaume en Europe , & des plus florissans.  
 Poisson ; mauvaise odeur ; arbre verd en tout tems.

Le coquillage où prend naissance  
 Un fort joli bijou ,  
 Que plus d'une beauté fait briller à son cou.  
 Mot de dégoût. Théâtre où l'éloquence ;  
 Loin d'émouvoir les passions ,

**Cherche au contraire à dompter leur puissance.**  
**Herbe que de nos jours on employe aux bouil-**  
**lons ,**

**Et qui fut autrefois un signe de victoire.**

**Ce qu'au Palais portent les Procureurs.**

**Ce qu'on propose à résoudre aux Docteurs.**

**Cité dont un Concile a relevé la gloire.**

**Soutien des végé. aux , plus ou moins vigoureux.**

**Le peuple d'un pays assez vaste en Afrique,**

**Dans un terrain vuide ou marécageux ,**

**Le marchepied qu'a la guerre on pratique.**

**Le modèle parfait de la fidélité. . . .**

**Le tendre amant de Galathée.**

**Ce qu'on craint en hyver, & qu'on cherche en été,**

**Du genre humain nourriture usitée ,**

**Mais qui veut avec art pourtant être apprêtée.**

**Ce que nous sommes tous à nos premiers parens ,**

**Et ce qu'à notre égard feront nos descendans.**

**Comique amusement que le bas peuple admire ,**

**Mais où l'homme sensé rarement daigne rire,**

**Aux héritages scis aux champs**

**Ce qu'on fait servir de limites.**

**Un métal moins que tous l'objet de nos desirs,**

**Instrument par lequel périrent maints Martyrs ,**

**Et qui dut leur causer des peines non petites.**

**Element tantôt doux , & tantôt furieux.**

**Pour dévoiler enfin le prétendu mystère ,**

**Objet de ses soins curieux ,**

D'un voyageur qu'on nous peint très-pieux ;  
 Cherche , Lecteur , le bon-homme de pere ;  
 Sitôt que tu le connoîtras ,  
 Je te suis garant très-sincère  
 Qu'au dessus de tout embarras ,  
 Mon nom , à deviner , ne te coûtera guère :

V. A. A. P. D. R.

A U T R E .

EN neuf lettres je donne une illustre Princeffe,  
 Dont pour un époux mort on vante la tendresse ;  
 On peut dans certains tems de deuil & de dou-  
 leurs,  
 De l'un & l'autre époux se rappeler l'histoire.  
 Quel mortel à la femme ose ravir la gloire  
 D'avoir sçu la premiere éterniser ses pleurs ?  
 De tous les mots divers que son corps peut pro-  
 duire ,  
 Je ne prendrai que ceux qui semblent mieux inf-  
 truire.  
 Monstre qui dans l'excès de sa noire fureur ;  
 Ne pougit pas d'offrir à son malheureux frere ;  
 Un mets si révoltant, que Phébus par horreur  
 'A cet affreux festin refusa sa lumiere.  
 Dans les fastes sacrés je lis & j'apperçoi  
 Du peuple Moabite un infidèle Roi ,  
 Qui prêt de perdre ensemble & le trône & la vie ;  
 De

De ses Dieux prétendus pour contenter l'envie ,  
Osa sur ses remparts , aux yeux des ennemis ,  
Enfoncer le couteau dans le cœur de son fils.  
Cet effroyable trait de son aveugle rage  
Fit plus pour son salut, que n'eût fait son courage  
Du Docteur des Gentils le glorieux berceau.  
Genre de Poësie où triompha Boileau.  
Un Juif séditieux ; qui dans son voisinage  
Fit au Prophète Roi le plus cruel outrage ,  
Quand ce Prince trop bon, chassé de ses Etats ,  
D'un fils dénaturé fuyoit les attentats.  
Le nom du Dieu sanglant qui présidoit aux guerres :

D'un autre qui servoit à séparer les terres.  
Oublierai-je , en passant , un Roi des dix Tribus ;  
Méchant , mais dont le fils le fut encore plus ?  
Dans la Ville de Tyr ce fils prit une femme  
Propre à le secondet dans sa conduite infâme.  
Les surnoms de Cibéle & de son vieil époux :  
Celui d'un autre Dieu , le Héros des filoux.  
Deux sœurs , dont par sa foi l'une obtint un miracle ;  
Et l'autre , de l'aveu du véritable oracle ,  
Fit le choix très-sensé du parti le meilleur.  
Tu peux en faire autant : pensés-y bien , Lecteur :

AUTRE.

**N**E te fatigue pas, Lecteur, à me chercher,  
 Dans le cœur où je suis, je ne puis me cacher,  
 J'éclate ouvertement, & j'aime à me répandre :  
 Je m'éleve en effet, quand je parois descendre.  
 Des siens, des étrangers un Roi qui fait l'amour,  
 Louis dernièrement me mit dans tout mon jour.  
 Pour t'apprendre mon nom, comme femme aff-  
 fable,

Je te veux bien ouvrir & l'Histoire & la Fable.  
 Lis. Un Roi, qui de taille égale à sa vigueur,  
 Avoit un lit de fer d'une énorme longueur :  
 Ce géant eut le sort du fier Amalécite,  
 Il périt sous les coups du peuple Israélite,  
 L'esclave généreux qui par son sang versé,  
 Signala son amour pour ce Maître insensé,  
 Qu'Octave triomphant vit jadis en Epire,  
 Perdre tout à la fois & l'honneur & l'Empire.  
 Un bâtard de Thieste, élevé du Bergers,  
 Après plus de dix ans de gloire & de dangers;  
 Agamemnon trahi par sa perfide femme,  
 Vint périr dans les bras de ce parent infâme.  
 Attends, barbare, & vois le chef de tes bour-  
 reaux. . . .

Mais se contiendra-t'il, ce vengeur d'un Héros ?  
 Pour avoir sans égards pris trop d'une victime,  
 D'affreuses visions lui reprochent son crime.

Un voyage entrepris sur les Scythiques bords  
 De son cœur déchiré calmera les remords.  
 Roi, qui donna son nom à la Ville de Troye.  
 De Jupin, qui l'aimoit, son fils devint la proye.  
 Prince du même sang, qu'un Poëte Latin,  
 Se servant à propos des Dieux & du Destin,  
 Prétend avoit mené dans les champs d'Aufonie  
 De sa Patrie en feux une troupe bannie.  
 Un cruel Roi de Thrace, inceste sans pitié,  
 Qui sous l'appas trompeur d'une simple amitié,  
 A la sage Procné devenant infidèle,  
 Osa forcer sa sœur, la triste Phlôméle.  
 Autre Roi, que Minos obligea lâchement  
 De payer à la Crète un tribut infamant.  
 Une mer sous son nom fameuse dans l'Histoire,  
 De sa funeste mort conserve la mémoire.  
 Déesse avec laquelle un Roi, d'ailleurs discret,  
 Feignit d'entretenir un commerce secret,  
 Pour faire mieux goûter à son peuple sauvage  
 D'un état policé le solide avantage.  
 Je t'accompagnerois, Lecteur, jusqu'à demain;  
 ( Qui marche sur dix pieds, fait beaucoup de che-  
 min. )  
 Mais on m'attend ailleurs : contente de ton zèle,  
 Je retourne à la Cour, où ton Prince m'appelle.

## A U T R E. \*

**J**E suis deux mots , & ne suis qu'un ;  
 Sans le dernier le premier reste ,  
 Sans le premier le dernier , leste ,  
 Va toujours d'un pas peu commun.  
 J'habite les vastes campagnes,  
 Je me déplaïs dans les bas lieux :  
 Si l'on me voit sur les montagnes ,  
 On peut dire que j'en vaux mieux.  
 Par l'Art de la méthamorphose ,  
 Si tu changes le vent en eau ,  
 Je suis toujours la même chose ,  
 Mais je suis au bas du côteau.  
 C'est assez pour une famille  
 D'avoir ce qui se trouve en moi ;  
 Je contiens un fleuve , une Ville ,  
 Je donne un Prophète & la Loi.  
 Chez moi l'on peut trouver un âne ,  
 Comme un célèbre Médecin ,  
 Un malet avec de la manne ,  
 Et de quoi revêtir Colin.  
 L'eau , le vin , la laine & la toile ;  
 Sont en moi prêts à tout besoin.

\* On ne nous a point envoyé le mot de ce Logogry-  
 phe. Nous avertissons que nous ne ferons point imprim-  
 er , ni les Logogryphes , ni les Enigmes que les Au-  
 teurs nous laisseront ainsi deviner.

Amans vous y trouvez le voilé ,  
 Mais il ne va pas sans témoin.  
 Pour abréger ce cocalâne ,  
 Si tu ne peux me deviner ,  
 Lecteur , entends-tu braire un âne ?  
 De ce côté vas me chercher.

Par \* \* \* \* de Falaise.



NOUVELLES LITTERAIRES ,  
 DES BEAUX-ARTS, &c.

**M**ALTHE, ou l'ISLE-ADAM, dernier  
 Grand-Maître de Rhodes, & pre-  
 mier Grand-Maître de Malthe. Poëme,  
 dédié à M. le Duc de Valentinois. Par M.  
*Privat de Fontanilles. A Paris, rue Saint*  
*Jacques, chez Huari & Moreau, fils,*  
 Libraires de la Reine & de Monseigneur  
 le Dauphin, à la Justice & au grand Saint  
 Basile, & chez *Durand*, au Griffon & à  
 Saint Landry, 1749, in-8°. 196 pages.  
 Avec Approbation & Privilège.

Le sujet de ce Poëme est l'établissement  
 des Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean  
 de Jerusalem, dans l'Isle de Malthe. Cet  
 ouvrage est divisé en dix Chants. Ici,  
 comme dans l'Æneïde, les deux Héros

F iij

ont à peu près la même destinée & les mêmes vûes; mais le Poëte Latin, n'ayant travaillé que sur un plan presque entièrement fabuleux, ne l'a dû qu'au travail de son imagination, au lieu que M. *Privat de Fontailles* a trouvé le sien presque tout formé par la vérité de l'Histoire. Autant que nous pouvons juger de ce Poëme, en parcourant les sommaires des Chants, il nous paroît que l'ordonnance en est ingénieuse & sage; que les épisodes ont une liaison naturelle avec l'action principale, & qu'en général l'ouvrage doit recevoir un favorable accueil, si la majesté de la versification répond à celle des événemens.

TRAITE DES SYSTEMES, où l'on en démêle les inconvéniens & les avantages, par l'Auteur de l'Essai sur l'origine des Connoissances Humaines. *A la Haye, chez Neaulme, 1749, 2 vol. in-12.*

Une des parties qu'on lira avec le plus de satisfaction dans cet ouvrage est l'exposition & la réfutation du Système des Monades. L'Auteur détruit aussi le Système de Spinoza. Ce n'étoit pas assez de nous montrer, par l'exemple de plusieurs inventeurs de systèmes, combien les principes abstraits sont inutiles & dangereux. M. l'Abbé de Condillac essaye de découvrir ceux dont

On peut faire usage, & il remarque judicieusement, qu'on est bien près de connoître la méthode qui conduit à la vérité, quand on connoit celle qui en éloigne. Après avoir établi, que pour s'assurer de la vérité d'une supposition, il faut 1°. pouvoir épuiser, par rapport à la question, toutes les hypothèses possibles; 2°. avoir un moyen qui confirme notre choix, ou qui nous fasse reconnoître notre erreur, il convient que lorsque ces deux conditions sont réunies, l'usage des suppositions est utile & même nécessaire. L'Auteur examine ensuite les cas, dans lesquels on peut faire des systèmes sur des principes constatés par l'expérience. Il reconnoît la nécessité dont est l'usage des systèmes en Politique, en Physique & dans les Arts, mais en même tems il indique les vûes qu'on doit se proposer, & les précautions qu'on doit prendre, en employant cette manière de procéder & de philosopher.

RELATION des conquêtes faites dans les Indes, par D. P. M. d'Almeida, Marquis de Castel-Nuovo, Comte d'Assumar, Viceroy & Capitaine Général des Etablissements Portugais, dans les Indes. Traduite du Portugais de Don Emanuel de Melvelles, qui s'y est trouvé présent, & de l'Italien d'un Auteur Anonyme, imprimé

à Rome l'année dernière. *A Paris*, chez *Bordelet*, rue Saint Jacques vis-à-vis le Collège des Jésuites, 1749, in-12. Avec Approbation & Privilège.

Cette Relation présente le tableau des deux dernières Campagnes des Portugais de Goa dans les Indes. On y voit briller, d'un côté, tant de capacité & de prudence de la part du Général, & de l'autre, tant de bravoure & d'amour de la gloire de la part des soldats, que de si belles actions méritoient de ne pas demeurer ensevelies dans un petit coin de la terre. Il ne faut pas s'attendre à voir ici de grandes armées, de longs sièges, de sanglantes batailles; mais ce n'est pas toujours au milieu d'une nombreuse multitude de soldats, qu'un Général se fait le plus admirer par les justes appréciateurs du mérite des Guerriers. Dans les expéditions dont cette Relation contient le détail, on ne voit qu'environ trois mille hommes agir, mais la plupart agissent en Héros. On ne peut lire sans étonnement tout ce qu'une poignée d'Espagnols & de Portugais a fait autrefois dans les Indes. Ici, l'on reconnoitra sans peine les descendans de ces anciens Conquerans du nouveau monde.

L'OMBRE du Grand Colbert, le Louvre, & la Ville de Paris. Dialogue. *A la Haye*, 1749.

Bien des gens aiment le vrai, le sentent, mais n'ont pas le courage de le dire. L'Auteur de ce Dialogue réunit ces trois qualités. Il avoit déjà, dans plusieurs brochures précédentes, donné des preuves de son zèle pour la perfection des Arts; aujourd'hui il élève de nouveau la voix, pour retracer les grands projets que feu M. Colbert avoit formés, & commencé à exécuter, relativement à cet objet. Les Lecteurs trouveront dans cet ouvrage plusieurs morceaux écrits avec beaucoup de feu & d'éloquence, & diverses anecdotes intéressantes, qui n'étoient sçues que d'un petit nombre de personnes. Par tout, l'Auteur se montre également homme de goût & bon Citoyen.

CONSIDERATIONS sur le génie & les mœurs de ce siècle. *A Paris, chez Durand, rue Saint Jacques, au Griffon, & Piffot, Quai des Augustins, à la Sagesse, 1749. Avec Privilège.*

Nous nous contenterons de copier quelques endroits de ce Livre, qui n'est composé que de réflexions détachées. En voici quelques-unes de morales.

» L'avarice regne dans le monde: elle  
 » en partage l'empire avec la volupté. Je  
 » l'ai surprise avec le faste même; on  
 » la démêle à travers l'affectation de la

» dépense. La médiocrité seule, si amie de  
 » la raison, a l'honneur d'être toujours  
 » égale, simple & naturelle.

» Il n'y a pas plus de mérite à avoir de  
 » l'esprit, qu'à avoir de beaux yeux. L'es-  
 » prit & la beauté, sans cesser d'être dignes  
 » d'admiration, peuvent devenir mépri-  
 » sables par l'abus qu'on en fera.

» Il n'y a que celui qui voit tout, qui  
 » sçait la cause de tout, qui voit la desti-  
 » nation & le terme de tout, qui n'ait de  
 » préjugé sur rien. Or quel homme con-  
 » çut jamais une telle audace? Celui qui  
 » trouvant cette voie inaccessible à la foi-  
 » blesse humaine, pour se débarrasser de  
 » tous les préjugés, a pris le parti de tout  
 » nier & de ne rien croire; celui-là même  
 » en a un bien humiliant à force d'extra-  
 » vagance, c'est qu'il ne puisse point y  
 » avoir de vérité connue, & que tous les  
 » hommes de tous les siècles aient toujours  
 » été dans l'erreur.

» Un homme qui menace de plaider,  
 » ressemble assez au Médecin de Molière,  
 » qui menace de donner la fièvre.

» On craint toujours d'offenser ceux que  
 » l'on aime: on se plaît quelquefois à of-  
 » fenser ceux que l'on craint.

La réflexion suivante renferme une  
 très-bonne leçon pour certains maîtres de  
 maisons.

» Il est ridicule de fixer les places aux  
 » gens qu'on reçoit dans le cercle , ou qu'on  
 » appelle aux festins. Les distinctions sen-  
 » sibles & trop marquées sont embarrassan-  
 » tes pour les uns , & désobligeantes pour  
 » les autres dans la société. C'est une Ré-  
 » publique : l'équité doit y régler les rangs.  
 » Je suppose qu'elle est éclairée par la  
 » politesse & par le respect des bienféances.  
 » Comme on ne doit vivre qu'avec des  
 » gens de ce caractère , il faut leur laisser  
 » la gloire de se faire justice eux-mêmes.  
 » Celui qui auroit cédé , écoute avec répu-  
 » gnance qu'on l'avertisse de le faire. Il  
 » ne faut pas enlever à l'homme de mérite  
 » le plaisir de céder à l'homme qualifié , ni  
 » à l'homme qualifié la gloire de s'asseoir  
 » après l'homme de mérite. . . . .

DE PACE, ORATIO GRATULATORIA,  
*habita à Ludovico Petit, Humanitatis Pro-*  
*fessore, in Collegio Mazarinao.* Discours sur  
 la Paix , prononcé au Collège Mazarin ,  
 par M. Petit , Régent de Seconde. *A Paris,*  
 chez *Thiboust* , Imprimeur du Roi & de  
 l'Université.

La magnanimité du Roi dans la guerre,  
 l'équité & le désintéressement de Sa Ma-  
 jesté dans la Paix , fournissent la matière  
 des deux Parties de ce Discours , qui méritent

re fort d'être lû par les amateurs de la belle Latinité.

L'ANTI-LUCRECE, Poëme sur la Religion naturelle, composé par M. le Cardinal de Polignac, traduit par M. de *Bougainville*, de l'Académie Royale des Belles Lettres. Deux tomes *in-8°*. Le premier de 338 pages, dont 85 pour le Discours préliminaire, 19 pour la vie de M. le Cardinal de Polignac, & le reste pour la traduction. Le second tome de 338 pages, y compris la Table des matieres. *A Paris*, chez les freres *Guerin*, rue Saint Jacques, 1749.

ANNALES abregées des Rois de Syrie, & de ce qui s'y est passé depuis la mort d'Alexandre le Grand, jusqu'à l'arrivée de Pompée, avec les Médailles qui éclaircissent ces Annales, & d'amples Prolegomènes, &c. Par *Erasmus Froelich*, à *Vienne*, en *Autriche*, 1744, *in-folio*, de 136 pages, sans compter l'Épître Dédicatoire & les Tables qui en tiennent 18. *L'ouvrage est en Latin.*

ELEMENS de l'Art Militaire, par M. *d'Hericourt*, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Capitaine & Premier Aide-Major du Régiment du Roi. Deux volumes *in-12*. Nouvelle édition. *APA-*

ris, chez *Giffey*, rue de la vieille Bouclerie, & *David*, le jeune, rue du Hurepois, 1748.

DISSERTATION historique ; sacrée & profane, sur l'Amphithéâtre Flavien de Rome, appelé vulgairement le Collifée, par le Chanoine Jean *Matangoni*, de Vicenze, dédiée à M. le Marquis Alexandre-Gregoire Capponi, Grand Fourier du Sacré-Palais Apostolique. *A Rome*, 1746, chez les *Pagliarini*, Libraires-Imprimeurs. Volume in-4°. de 88 pages, sans y comprendre l'Épître Dédicatoire & la Table des matieres. Le frontispice du Livre est orné du type de deux Médailles, qui représentent le Collifée. *L'ouvrage est en Italien.*

M. C. HENRICI LANGII *Gymnas. Lubec. Confr. Societ. Institutiones Stili Romani secundum disciplinam veterum, praeceptis & exemplis adornata. Accedunt indices necessarii. Editio auctior & emendatio*, Lubecæ, *Sumptibus Jene Schimidii*, 1747. in-8°.

RERUM *Mecleburgicarum Libri VIII...* tam ex *historia antiqua quam ex recentiori...* à *Matthia Joanne Beehr*, *Equite Mecleburgico ex Mss. edidit...* *Joannes Erhardus Kappius Eloquentia in Academiâ Lipsiensi Professor. Lipsiæ, Sumptibus Joannis Christiani-Martini*, 1741, in-folio.

CAROLI du Fresne, *Domini Ducange Illyricum vetus & novum, &c. Pofonii, 1747, in-folio.*

MAGNI HYPPOCRATIS *Coi opuscula aphoristica Semico-therapeutica VIII. Una cum jure jurando, Græcè & Latinè, ex interpretatione Ananii Fæfii, aliorumque, in usum sacra gentis Asclepiadea enarrata. Basileæ, Sumptibus Joannis-Jacobi Episcopi, Bibliopola, 1747, in-8°.*

DISCOURS en vers & autres Poësies, avec cet Epigraphe, *Sermone opus est tristi, sape jocosò. Horat.* Brochure de 52 pages, 1749. *A Genève, chez Bousquet.*

On a imprimé dans la même Ville un ouvrage sur la *Physiologie*, par le célèbre *M. Haller.*

NOUVELLE METHODE pour perfectionner la manipulation des drogues, où l'on prend pour exemple l'élixir de propriété. *A Londres, chez C. Davis, près de la porte de Gruis inn, Imprimeur de la Société Royale en 1747, in-8°.*

EXPERIENCES de Médecine sur les animaux, faites pour découvrir une méthode sûre & facile pour dissoudre la pierre de la vessie par injections, auxquelles on a ajouté un cours d'expériences sur le Laurier cerise, pour connoître ses effets sur les animaux, lorsqu'on le leur fait pren-

dre en trop petite quantité pour leur cau-  
 ser la mort , & un nombre d'observations  
 & d'expériences sur les vapeurs du soufre ,  
 où l'on voit de quelle maniere elles nuisent  
 au corps humain , qui ont été lûes à la  
 Société Royale par M. *Browne Langrish* ,  
 du Collège des Médecins de Londres , &  
 Membre de la Société Royale. *A Londres* ,  
 chez *Hut'ch* , au Lion rouge , dans *Pater*  
*noster-Row* , 1746 , in-8°.

ABREGÉ de la pratique de la Méde-  
 cine , ou plan d'un système de Médecine  
 pratique , en vingt-quatre leçons , &c. par  
 M. Théophile *Labb* , du Collège des Méde-  
 cins de Londres , & de la Société Royale.  
*A Londres* , chez *James Buckland* , Libraire  
 dans *Pater noster Row* , 1747 , in-8°.

REMARQUES sur le plan de la nouvelle  
 Pharmacopie de Londres , proposée par  
 le Collège de Médecine , & publiée par le  
 Comité formé à cet effet en 1745. *A*  
*Londres* , chez *R. Willook* , à l'enseigne de  
 la tête de *M. Newton* , dans *Cornhill* ,  
 1745 , in-8°.

SYSTÈME de Médecine , conforme aux  
 loix de la nature , ou nouvelle pratique  
 mécanique de Médecine , contenant des  
 principes , & une méthode nouvelle pour  
 conserver la santé & guérir les maladies ,  
 fondés sur les loix de la nature , de

## 136 MERCURE DE FRANCE.

mouvement & de l'économie animale, où l'on résout le problème de l'application des propriétés & qualités mécaniques des trois agens universels, l'air, l'eau & le mouvement, par des machines qu'on peut appliquer à tout le corps humain, ou à quelqu'une de ses parties en particulier, par *David Stephenson*, Maître ès Arts. *A Londres*, imprimé chez *J. Han*, pour le compte de l'Auteur, 1745. Volume in-folio, avec figures.

EXPLICATION des premières causes d'action dans la matière, & de la cause de la gravitation, par *Cudwallader Pol-den*, imprimée en premier lieu dans la Nouvelle Yorck en 1745, & réimprimée à *Londres*, chez *J. Brindley*, Libraire de Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'Enseigne des Plumes, dans le nouveau *Bond-Street*, 1746, in-octavo.

VOYAGE autour du monde dans les années 1740, 1, 2, 3 & 4, par *Georges Anson*, Commandant en Chef une Escadre de Sa Majesté Britannique, envoyée pour une expédition secrète dans les Mers du Sud, in-quarto. *A Londres*, chez *Jean & Paul Knapton*, 1748, avec figures. Ces sept derniers Ouvrages sont en Anglois.

ELEMENTA Physiologia juxta solentiora, novissimaque Physicorum experimenta, & ac-

*puratiores Anatomicorum observationes, concinnata. Auctore Josepho Lieutand, Regis Consiliario, Anatomes Professore Regio in Universitate Aquisextiensi, & Societatis Regie Londinensis. Amstelodami, sumptibus Fratrum de Toumes, 1749. in octavo.*

ON TROUVE à Paris, chez Durand, rue Saint Jacques, au Griffon, & Pissot, fils, Quai des Augustins, la *Callipédie*, traduite du Poëme Latin de Claude Quillet, avec le Latin à côté, imprimée à Amsterdam.

DISSERTATION sur les Eaux de Bourbonne, par M. Charles, Professeur en l'Université de Besançon, ci-devant Intendant de ces Eaux. A Besançon, chez Claude-Joseph Daclin, Imprimeur ordinaire du Roi, 1749, in-12.

ANNALES GALANTES de la Cour de Henri II. par Mademoiselle de Luffan, 1749, deux volumes in-12. A Amsterdam, chez Jacques Desbordes, près le Comptoir de Cologne; tous les Ouvrages de cette Demoiselle se trouvent à Paris, chez la veuve Pissot, Quai de Conty.

LES DELICES de la Paix, Divertissement, par M. Pipereau. Les paroles & la musique sont du même Auteur. A Paris, chez la veuve Knapen, au bas du Pont Saint Michel, du côté de la rue

138 MERCURE DE FRANCE.

Saint André des Arcs, au bon Protecteur,  
1748. Brochure *in-quarto* de douze pages.

HISTOIRE du Théâtre François depuis son origine jusqu'à présent. Tome XIII. *in-12*. A Paris, chez P. G. le Mercier, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, au Livre d'or, & Saillant, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collège, 1748.

AVIS pour la conduite d'un jeune homme, par M. le M. D. . . . à Viry, chez Jobart, Libraire sur la Place, vis-à-vis l'Eglise de N. D. 1748, *in-12*, de 102 pages, sans l'avant-propos & la Préface qui en contiennent 20.

M. Fel fait graver le premier volume d'un recueil d'Airs & de Duo de sa composition. Ce volume ne tardera pas d'être suivi d'un second. La diserte, dans laquelle on est de ces sortes de recueils, donne lieu à M. Fel d'espérer que ceux-ci feront bien reçus du Public.

David, le jeune, Libraire, à Paris, Quai des Augustins, au Saint Esprit, débite une nouvelle édition de la Théorie des Sentimens agréables, où après avoir indiqué les règles que la Nature suit dans la distribution du plaisir, on établit les principes de la Théologie naturelle, & ceux

de la Philosophie morale, *in-octavo*. 1 volume. 2 livres 5 sols relié.

Les Oeuvres de Moliere. 8 vol. petit format, ornés de figures gravées sur les desseins de M. Boucher. 16 l. relié.

Oeuvres de Corneille. 11 vol. Nouvelle édition. 33 l. relié.

Les Mémoires de M. de Pontis, *in-12*, 2 vol 5 l. relié.

*Le même Libraire a reçu d'Angleterre & d'Ecosse les Livres ci-après.*

Sophocle Grec & Latin, *in-octavo*. 2 vol. imprimé à Glasgou, en 1744. 12 l. relié.

Homere Grec & Latin, *in-octavo*. 2 vol. 1744. 12 l. relié.

Achille Grec & Latin, *in-octavo*. 2 vol. 1744. 12 l. relié.

Pindare Grec & Latin, *in-octavo*. 1 vol. 1743. 6 l. relié.

Les Philippiques de Démosthene, *in-octavo*, grand papier, Grec & Latin. 7 l. relié.

Marc Antonin, *in-octavo*. 1 vol. Grec & Latin 6 l. relié.

Esope & Lucain, *in-octavo*. 1 vol. Grec & Latin. 6 l.

Virgile, petit format, superbement imprimé. 6 l. relié.

## 140 MERCURE DE FRANCE.

Horace , *in-octavo*. 1 vol. édition de Glascou. 6 l.

### *Livres Anglois.*

Abrégé des Transactions Philosophiques, *in-octavo*. 10 vol. 1745. 80 l. blanc.

Histoire naturelle de 400 animaux représentés en figures , *in-12*. 1 vol. 6 l. blanc.

Les Ouvrages de Mathématique de Sempson , *in-quarto* , 7 vol 49 l. blanc.

*Idem* , de Müller , *in-quarto*. 4 vol. 28 l.

Histoire de Gilblas de Santillanne. 4 vol. 10 l. blanc.

---

## AVERTISSEMENT

*Qui nous est envoyé par M. Haller , pour être inséré dans le Mercure.*

**L'**Auteur anonyme de l'*Homme machine* , m'ayant adressé son Ouvrage , également dangereux & peu fondé , je crois devoir à Dieu , à la Religion , & à moi-même , l'avertissement que je prie Messieurs les Auteurs du Mercure , d'insérer dans leur Ouvrage périodique. Je désavoue ce Livre comme entièrement opposé à mes sentimens , je regarde sa Dédicace comme un affront plus cruel , que

tous ceux que l'Auteur anonyme a faits à tant d'honnêtes gens , & je prie le Public d'être assuré que je n'ai jamais eû de liaisons , de connoissance , de correspondance ou d'amitié, avec l'Auteur de l'*Homme machine* , & que je regarderois , comme le plus grand des malheurs , toute conformité d'opinions avec lui. Signé, *Haller*, Conseiller Aulique , Medecin du Corps de Sa Majesté Britannique , & Professeur ordinaire de l'Université , Membre du Conseil Souverain de la République de Berne,

*A Gottingen , le 12 Mars 1749.*

## P R I X

*Proposé par l'Académie Royale des Sciences,  
pour l'année 1751.*

**F**eu M. Rouillé de Meslay , ancien Conseiller au Parlement de Paris , ayant conçu le noble dessein de contribuer au progrès des Sciences & à l'utilité que le Public en pouvoit retirer , a legué à l'Académie Royale des Sciences un fonds pour deux Prix , qui seront distribués à ceux qui , au jugement de cette Compagnie , auront le mieux réussi sur deux différentes sortes de sujets qu'il a indiqués dans son testament , & dont il a donné des exemples.

Les sujets du premier Prix regardent le Système général du Monde & l'Astronomie physique.

Ce Prix devoit être de 2000 livres, aux termes du testament, & se distribuer tous les ans: mais la diminution des rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus considérable, & il sera de 2500 livres.

Les sujets du second Prix regardent la Navigation & le Commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans, & sera de 2000 livres.

L'Académie avoit proposé pour le sujet du Prix de l'année 1749, *la meilleure maniere de déterminer, lorsqu'on est en mer, les courans, leur force & leur direction.*

Il lui a paru que cette question étoit à peine effleurée dans les recherches qu'elle a faites: ainsi elle croit devoir proposer de nouveau le même sujet pour l'année 1751. Le Prix sera double, c'est-à-dire de 4000 livres.

Les pièces déjà envoyées concourront, & les Auteurs pourront y faire tels changemens qu'il jugeront à propos.

Quoique la question proposée appartienne à la pratique, néanmoins l'Académie croit qu'on pourroit trouver des ~~vues~~ *vues* pour la résoudre dans une bonne théorie sur la cause des courans; ainsi elle ne regardera pas, comme étrangères au sujet proposé, les réflexions physiques sur la nature des courans, qui pourroient se trouver dans les pièces qu'elle recevra, pourvu que les Auteurs ne perdent pas de vue la question de pratique, qui est la principale.

Les Savans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associés Étrangers de l'Académie. Elle s'est fait la loi d'exclure les Académiciens régnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui composeront, sans invités à donner

François ou en Latin , mais sans aucune obligation ; ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront , & l'Académie fera traduire leurs ouvrages.

On les prie que leurs écrits soient fort lisibles , sur-tout quand il y aura des Calculs d'Algèbre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs ouvrages , mais seulement une Sentence ou Devise. Ils pourront , s'ils veulent , attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté par eux , où seront avec cette même Sentence leur nom , leurs qualités & leur adresse , & ce billet ne sera ouvert par l'Académie qu'en cas que la pièce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix , adresseront leurs ouvrages à Paris au Secrétaire perpétuel de l'Académie , ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas le Secrétaire en donnera en même tems , à celui qui les lui aura remis , son récépissé , où sera marquée la Sentence de l'ouvrage & son numéro , & on l'ordonne ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Septembre 1750 exclusivement.

L'Académie , à son assemblée publique d'après Pâques 1751 , proclamera la Pièce qui aura remporté ce Prix.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix , le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera ce récépissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire , le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même , qui se fera connaître , ou au porteur d'une procuration de sa part.

## PLANCHES ANATOMIQUES.

Dans le Mercure de Janvier 1749, on trouvera le détail des cinq nouvelles Planches Anatomiques, que M. Gautier distribue actuellement au Public. Ces cinq Planches, jointes aux trois qui ont été délivrées au mois d'Octobre dernier, font une *Céphalatomie* complète & très-détaillée, de couleur & grandeur naturelle, dans laquelle toutes les parties du cerveau, de la face & du col, sont démontrées. Les originaux de ces pièces, peints par M. Gautier, & démontrés par M. Tarin, ont été présentés à l'Académie des Sciences avant d'être gravés. Messieurs Vinslow & Morand, Commissaires nommés pour l'examen de cet Ouvrage, en ont donné leurs approbations.

On a lieu d'espérer que le Public, amateur de l'étude du corps humain, trouvera dans ces dernières planches, de quoi satisfaire sa curiosité.

Pour compléter le cours entier d'Anatomie, M. Gautier propose une quatrième & dernière souscription de dix-huit grandes planches, dont le prix sera un peu plus fort que celui des précédentes; c'est pourquoi, il est à propos d'avertir le Public que les Planches que l'on va donner, seront doubles de celles de la *Myologie* & de la *Céphalatomie*, que l'on distribue actuellement; soit par le détail ou par la grandeur. On les auroit données au même prix en les multipliant davantage, ce qui auroit empêché de les assembler pour former des corps entiers de grandeur naturelle.

Projet

*Projet de la quatrième & dernière Souscription qu'on annonce présentement au Public.*

On donnera, pour compléter ce qui reste à démontrer dans l'Anatomie de couleur & grandeur naturelle, encore dix-huit planches, comme avoit promis feu M. Duverney dans son projet publié en 1748, & l'on ne supprime de ce projet que l'Anatomie comparée des animaux, qui est une partie plus curieuse qu'utile. Le supplément qu'il vouloit donner en petites figures pour voir le corps assemblé, sera compris dans les dix-huit Planches de cette Souscription, en sorte que douze de ces Planches formeront six figures de grandeur naturelle, deux d'homme, deux de femme, & deux d'enfant.

C'est-à-dire, que les trois premières Planches qu'on livrera d'abord, formeront une femme de cinq pieds deux pouces : la première Planche contiendra la tête, & une partie des épaules, & le bras : la seconde contiendra le corps & l'autre bras disséqués, la matrice ouverte, & le fœtus dans la matrice : & la troisième contiendra la Névrologie & l'Angéiologie des extrémités inférieures, c'est-à-dire, des cuisses, des jambes & des pieds.

Les trois de la seconde distribution pourront se joindre, si l'on veut, à côté de celles-ci, & formeront un homme de cinq pieds & trois ou quatre pouces de haut, dont la tête sera vüe de profil dans la première Planche. Dans la deuxième Planche, sera contenu le corps ouvert, où l'on verra le cœur, les poulmons, le foye, les reins, la vessie, & les parties de l'homme, avec l'Angéiologie du tronc, &c. & la troisième Planche contiendra les cuisses, les jambes ; & les pieds

dissequés & injectés ; & à côté , dans cette Planche , il y aura un squelette d'enfant debout , vû latéralement.

Ces six Planches qui ne feront qu'un seul tableau , quand on voudra les joindre , seront le morceau le plus rare & le plus curieux qui ait jamais paru en Anatomie ; il fera voir tout à la fois un homme , une femme & un enfant , disséqués , de couleur & grandeur naturelle , le fœtus & le placenta dans leur situation véritable , contenus dans la matrice , & le cordon ombilical , &c. On verra dans ces figures , presque tous les viscères en situation , & toute l'Angéiologie à la fois , & une grande partie de la Névrologie , de l'Ostéologie , & des parties de la génération des deux sexes , & les six Planches suivantes seront pour démontrer l'Anatomie des viscères en particulier. Les six dernières pourront aussi se joindre ensemble comme les précédentes , & formeront deux figures entières de grandeur naturelle , une d'homme & une de femme , pour l'Angéiologie extérieure de la tête aux pieds , tant de la partie antérieure que de la partie postérieure , & un squelette d'enfant , ce qui fera l'Anatomie complète. Voici les payemens de cette dernière Souscription , & le tems des distributions.

En recevant les cinq dernières Planches de l'Anatomie de la tête , on souscrita pour la première distribution de cette partie , & on donnera dix-huit livres , ci 18 L.

En recevant les trois premières Planches qui formeront le corps de la femme , on donnera dix-huit livres , ci 18 L.

En recevant les trois Planches suivantes qui formeront le corps de l'homme , on donnera douze livres , ci 12 L.

En recevant les trois Planches qui suivront cette seconde distribution, on donnera douze livres, ci . . . . . 12 l.

En recevant les trois autres, on donnera douze livres, ci . . . . . 12 l.

En recevant celle de la quatrième distribution qui fera une troisième figure entière, comprise en trois Planches, on donnera encore douze livres, ci . . . . . 12 l.

TOTAL, ci . . . . . 84 l.

On délivrera ensuite les trois dernières Planches de l'Anatomie, & de cette Souscription, qui feront une quatrième figure sur pied, & sans rien recevoir de tous ceux qui auront souscrit. Ceux qui ne souscriront point, payeront les dix-huit dernières Planches, 125 liv.

On sera reçu à souscrire, soit que l'on ait pris les précédentes Souscriptions, ou que l'on ne prenne que celle-ci, jusques à la fin d'Août prochain.

La première distribution se fera dans le courant de Septembre, Octobre, Novembre & Décembre prochains : la seconde dans le courant de Janvier, Février, Mars, Avril 1750 : la troisième dans le courant de Mai, Juin, Juillet & Août suivans : la quatrième dans le courant de Septembre, Octobre, Novembre & Décembre de la même année 1750 : la cinquième dans le courant de Janvier, Février & Mars 1751 : & la sixième & dernière distribution dans le courant d'Avril, Mai & Juin suivans ; en sorte que tout sera fini, comme on l'avoit promis, avant les six premiers mois de l'année 1751.

*Récapitulation des Souscriptions qui ont été  
proposées pour cet Ouvrage.*

| Planches avec leurs tables explicatives.                                                      | Ont coûté aux Souscripteurs. | A ceux qui n'ont pas souscrit. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| Les huit premières de l'Essai de Myologie, ci                                                 | 24 liv.                      | 36 liv.                        |
| Les douze suivantes qui complètent la Myologie, ci                                            | 36 liv.                      | 54 liv.                        |
| <b>Total de la Myologie, ci</b>                                                               | <b>60 liv.</b>               | <b>90 liv.</b>                 |
| Les huit de la troisième Souscription, contenant l'Anatomie de la tête, ci                    | 24 liv.                      | 36 liv.                        |
| Les dix-huit de la quatrième & dernière Souscription qu'on propose actuellement, coûteront ci | 84 liv.                      | 126 liv.                       |
| <b>Total général des 46 Planches,</b>                                                         | <b>168 liv.</b>              | <b>252 liv.</b>                |

On regardera de tout tems comme un Phénomène, qu'un Particulier ait lui seul exécuté dans cinq années de tems un si vaste projet, qui avoit échoué en plusieurs endroits de l'Europe, & pour lequel il a fallu 40000 livres de fonds, que le Public a fourni; car il s'agissoit ici de peindre les originaux de grandeur naturelle de 46 Planches, avoir pour cet effet la dissection de plus de 300 sujets entiers ou en parties, graver 184 cuivres, dont quatre ne peuvent former qu'une seule Planche, par rapport aux couleurs dont elles sont composées; supporter un procès de quatorze mois, & avoir un autre retard forcé, Le tout compris dans un si petit espace de tems, qui à peine quelquefois a pu suffire pour former les arrangemens de certains projets de moindre

conséquence. C'est cependant ce que le *Sieur Gautier* espere exécuter , en ayant déjà donné une preuve convaincante , par la distribution des trois quarts de cet Ouvrage , fait jusqu'à ce jour , que lui seul a peint & gravé d'après nature.

On souscrit chez le *Sieur Gautier* , Graveur du Roi , seul en France Privilégié pour ces Planches Anatomiques , qui demeure présentement rue de la Harpe , à la seconde maison neuve entre la rue Poupée & la rue Percée , où est son Enseigne.

Chez *Quillau* , Libraire de l'Université & de Médecine , rue Galande.

Chez *Boudet* , Libraire-Imprimeur du Châtelet , rue Saint Jacques.

*On pourra relier cet Ouvrage avec les Tables explicatives des Planches , en un ou deux volumes , en forme d'Atlas, ou in-folio , en pliant les grandes Planches en deux.*

Les *Sieurs Vigniers & Villars* , ci-devant Associés du *Sieur Gautier* , doivent ( à ce qu'ils lui ont fait dire ) insérer dans le *Mercure* du présent mois , une réplique sous le nom du *Sieur Robest*. C'est la seconde fois que le Graveur , qui travaille pour lesdits *Sieurs Vigniers & Villars* , paroît dans le *Mercure*. Le *Sieur Gautier* juge à propos , pour éviter à ces Messieurs le soin d'autres reparties , qui pourroient les détourner de leurs grandes occupations , de terminer ici la querelle. Pour réponse à ce qu'ils diront , quoiqu'il ne sçache pas un mot du contenu de ce discours , il renvoye les Lecteurs qui voudront s'en donner la peine , à ce qu'il a dit dans le *Mercure* de Décembre 1748 , page 179 , & si l'on veut encore avoir cette complaisance , à celui d'Août 1742 ,

page 1839 , & à celui de Mars 1745 , page 143. Il étoit que cela suffit , & que les hommes , qui se donnent aux Arts muets , doivent briller par leurs ouvrages , & non par leurs écrits.

## L E T T R E

*De M. Robert , Graveur en couleur naturelle,  
à M. Rémond de Sainte Albine.*

**P**ermettez-moi , Monsieur , de vous adresser une réponse que je crois devoir à M. Gautier , sur ce qu'il a dit de moi dans le second volume de votre Mercure de Décembre dernier , p. 179 , & dont je n'ai été instruit qu'un peu tard. *Il a vu* , dit-il , *avec étonnement que le Sieur Robert se dit Graveur avec Privilège du Roi , dans le nouvel Art , & élève du Sieur le Blond , qui est mort le 18 Mai 1741. Ce Graveur ne possède aucun Privilège en son nom.* Il est vrai que je ne possède aucun Privilège pour cet Art , mais il est également vrai que je ne me suis jamais donné ce titre ; & M. Gautier auroit dû faire attention qu'annoncer une Estampe munie d'un Privilège , n'est pas dire que l'on ait un Privilège général , tel que celui dont il est décoré. Que le Privilège de ce Christ soit à moi , ou qu'il appartienne à d'autres qui m'en font part ; c'est un fait étranger à M. Gautier. Il suffit que mon ouvrage ne paroît au jour que revêtu du Sceau de l'autorité publique , & qu'il ne peut lui faire d'ombre que dans le cas , où mis en paralelle avec les siens , il courroit risque de faire balancer les suffrages. Les allarmes de M. Gautier sur ce point , s'il étoit possible qu'il en

conçût aucune, me flatteroient plus que je ne puis l'exprimer.

Quant à ce qu'il paroît s'offenser de ce que je prends la qualité d'élève du Sieur le Blond, qu'il prétend sans doute n'appartenir qu'à lui seul; je vous avoue, Monsieur, qu'à mon tour j'en suis fort étonné. Car comme, en entrant chez feu M. le Blond, je sçûs que M. Gautier m'avoit précédé dans la place que j'y occupai, il a pû sçavoir de même que je l'y avois remplacé jusqu'à la mort de cet habile Artiste.

M. Gautier, pour mettre la raison de son côté, avance que M. le Blond ne travailloit que sur trois planches, que lui M. Gautier est inventeur de la manière d'en employer une quatrième, & le Restaurateur de cet Art qui seroit péri sans lui, & que le Christ que j'ai publié étant sur quatre planches, est le fruit des études que j'ai faites sur ses cuivres: d'où il insinue assez clairement que c'est lui que je dois reconnoître pour mon maître dans un talent qui a manqué à M. le Blond.

M. Gautier qui désire que l'on rende justice à qui elle est dûe, ne peut trouver mauvais que je commence par mon cher maître feu M. le Blond, dont la mémoire me sera toujours infiniment respectable, & que je déclare qu'il a eu le premier l'idée d'employer plus de trois planches. Dans le Portrait de feu S. E. M. le Cardinal de Fleuri, auquel M. Gautier a travaillé sous sa direction, aux trois planches ordinaires il en ajouta une quatrième pour la chevelure blanche. Le portrait de Sa Majesté, auquel j'ai eu l'honneur de travailler, lorsque j'eus pris la place de M. Gautier, est sur quatre planches. Dans le tems que M. le Blond mourut, j'avois commencé, entre autres ouvrages, un morceau d'Anatomie,

représentant la situation des intestins dans le bas ventre de grandeur naturelle, pour Messieurs Hunaut & Bertin, Docteurs Regens de la Faculté de Médecine de Paris, (morceau que j'ai fini dans la suite par l'ordre de M. de Mondorge, sous les yeux & la conduite de M. Delobel, Peintre ordinaire du Roi) Je tiens même de M. le Blond, que selon les tableaux que l'on entreprendra de copier, il conviendra pour la beauté de l'exécution, d'employer jusqu'à cinq & six planches. Quoique pour lors j'entrasse dans ses vûes avec assez de facilité, pour être en droit de dire que je les avois eues comme lui, je passerois pour le plus injuste & le plus ingrat des hommes, si j'osois l'avancer. Car tant qu'un élève a le bonheur de travailler & de converser avec son maître, il est censé que les progrès qu'il fait dans son Art, ont leur principe dans les leçons qu'il en reçoit, & dans l'utilité qu'il tire de ses entretiens; de sorte qu'il ne lui appartient que l'honneur d'avoir bien profité: mais la gloire de la perfection retourne toujours au maître, & la hardiesse de se l'attribuer n'est pas moins qu'un vol fait à sa réputation. Je n'ai garde de commettre une semblable faute. Je reconnois que je tiens de M. le Blond la science de travailler sur quatre planches, & lorsque M. Gautier me taxe d'avoir étudié ses cuivres, je proteste que je n'en ai jamais ni vû, ni touché, qui fussent partis de sa main.

Au reste le degré de perfection, où M. Gautier se flatte d'avoir porté le nouveau genre de gravûre, n'est point si fort éloigné des principes que tous deux nous avons reçûs de notre commun maître, pour qu'il persuade jamais que M. le Blond n'en a point eu l'idée. La simple exposition de cet Art le fera suffisamment sentir.

Les planches sont gravées en manière noire, & avec trois couleurs, le bleu, le jaune & le rouge, sans compter le fond du papier pour le blanc; on invite, à peu de chose près, toutes celles de la Peinture. M. le Blond dans le commencement ne gravoit que trois planches. Sur la première, qui contenoit les grands noirs & les demi-teintes, il plaçoit le bleu: les deux autres préparées pour les clairs étoient, & sont encore destinées séparément au jaune & au rouge. A-t-il donc fait un grand effort d'imagination pour penser, que si on laissoit la première planche seulement pour les grands noirs, & que l'on en fit une autre pour le bleu, les demi-teintes seroient traitées plus nettement; que l'ouvrage en seroit plus propre, & que l'on en tireroit un plus grand nombre d'Estampes? C'est ce que M. le Blond a reconnu, c'est ce qu'il m'a fait exécuter, c'est ce que M. Gautier exécute aujourd'hui, & qu'il appelle une perfection que lui seul a trouvée. Je conviens que c'est une perfection; mais celui qui pour imiter le coloris d'un tableau, difficile à copier avec quatre planches seules, en employeroit une ou deux autres dont M. Gautier ne parle point, l'emporteroit sur lui en perfection, & cependant ne seroit que suivre encore les lumières de M. le Blond.

Cet illustre Artiste n'est plus parmi nous pour se défendre. Que M. Gautier laisse donc en entier à sa mémoire l'honneur qui lui est dû, non-seulement d'avoir apporté cet Art d'Angleterre en France, mais même d'avoir ouvert le chemin à la perfection; & que content de son Privilège & de ses succès, il me laisse la satisfaction de penser avec tous ceux qui l'ont vû, qu'ayant été formé par ce grand homme, & ayant travaillé sous lui, j'ai

qu'à sa mort, j'ai droit, comme tout autre, de me dire son élève. J'ai l'honneur d'être, &c.

Robert.

Ce 14 Mars 1749.

### ESTAMPES NOUVELLES.

**O**N vient de mettre en vente une Estampe qui est extrêmement recherchée, & qui mérite de l'être; elle est inventée & gravée par M. Belanger, Substitut de M. le Procureur du Roi au Châtelet. Cette ingénieuse composition, où il y a plus de cent figures, représente Saint Paul, qui prêche dans l'Aréopage d'Athènes au milieu des différentes sectes de Philosophes; ce morceau qui fait voir jusques à quel point les Arts sont estimés en France, puisqu'ils sont cultivés par ceux mêmes, à qui leur naissance & leurs charges ne devroient permettre que de les aimer, doit flatter infiniment la Nation en général, & tous les Curieux en particulier.

Cette Estampe se vend à Paris; chez l'Auteur, rue des Marmouzets, près la porte du Cloître Notre-Dame, & chez Joullain, Marchand d'Estampes, Quai de la Megisserie, à la Ville de Rome.

Il paroît une autre Estampe très-belle, intitulée *la Baraque du Pêcheur*. Elle a été gravée par le Sieur Moyreau, d'après le tableau de Philippe Wouvermans, & elle se vend chez l'Auteur, rue Saint Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre.

## ARTICLE IMPORTANT.

Tous ceux qui prennent quelque intérêt particulier à la soye, apprendront sans doute avec plaisir, qu'on a découvert la véritable cause du *vitrage*, & qu'on y a trouvé un remède aussi infailible que simple & peu coûteux. Ce défaut le plus commun, & le plus rébellé de tous ceux qu'on éprouve dans la *filature*, se fait aisément remarquer, par un arrangement vicieux du fil de soye sur le *devidoir*, à mesure que l'*écheveau* se forme. On en distingue douze espèces, plus ou moins nuisibles les unes que les autres. Une personne, que M. le Nain, Conseiller d'Etat & Intendant du Languedoc, avoit chargé de travailler à cette correction, ayant reconnu que tout le mal venoit du manque de proportion entre la *roulette*, & la partie arrondie de l'arbre du *devidoir*, a imaginé une roulette à *triple-canal*, qui corrige radicalement toutes les espèces de *vitrage*. . . Cette pièce demande beaucoup d'exactitude de la part du tourneur : le compas sphérique ordinaire ne seroit pas suffisant pour en mesurer les dimensions ; il a fallu recourir à une mesure plus exacte, en sorte qu'il est à craindre que les ouvriers qui s'immisceront d'en faire, sans en connoître la véritable justesse, ne retombent dans le même défaut qu'on a si bien corrigé.

L'Auteur, qui a été amplement récompensé de ses peines par les libéralités de M. l'Intendant, se croit obligé par reconnoissance autant que par devoir, de suivre les vûes de ce digne Magistrat, en répandant sans intérêt dans le public une invention qui n'a été faite que pour son utilité. C'est

G vj

pourquoi il a fait construire sous ses yeux quelques-unes de ces machines avec la dernière économie, pour pouvoir fixer au plus bas prix le travail & les fournitures du Tourneur, du Menuisier & du Serrurier. Deux motifs l'ont engagé à faire cette épreuve; 1°. afin que les personnes, qui ont de nombreuses filatures, ne se rebutent pas par l'objet de la dépense, & se portent plus volontiers à la réforme; 2°. afin de contenir dans les commencemens certains ouvriers trop avides de gain, qui toujours prêts à contrefaire les nouvelles inventions, les détruisent bien souvent, faute d'en connoître les parties essentielles. L'expédient ci-dessus remédiera suffisamment à cet abus, puisque ces machines sont au plus bas prix qu'elles puissent être, & que l'ouvrier le plus adroit, s'il les exécute bien, n'y trouvera pas plus de profit qu'aux autres ouvrages ordinaires; à plus forte raison n'y fera-t'il pas un rabais, qui seroit une marque infallible d'une mauvaise execution. . . . La roulette à triple canal, le fer dont elle est garnie, les deux supports particuliers, & le support total, l'épée ou guide, & deux autres pièces essentielles, ne coûtent que trente-six sols pour chaque tour à corriger, au moyen de quoi ces tours ne sçauroient *virrer*, que par la négligence de la tireuse à changer la corde dans l'un ou dans l'autre des trois canaux. Ce prix, qui est très-modique pour corriger les vieux tours, diminue considérablement pour les tours neufs qu'on voudra faire, attendu que plusieurs pièces des tours ordinaires se trouvent comprises dans l'assortiment de la roulette en question.

L'Auteur a fait imprimer une explication de trois grandes pages *in folio*, ornée de deux planches, où il rend compte au Public des moyens

qu'il a pris pour parvenir à cette heureuse découverte, & il détaille en même tems la maniere de placer la nouvelle roulette sur les tours qu'on veut corriger. . . . On trouve dans cette feuille, que non-seulement la roulette à triple-canal corrige toute sorte de vitrage, vis-à-vis toute sorte de devidoirs, sans avoir égard au plus ou moins de grosseur des arbres; mais encore, que, si l'on veut donner aux arbres de ces devidoirs la proportion que l'Auteur prescrit, qui est de 23 à 36) on sera assuré d'avoir les *écheveaux* les plus parfaits qu'il soit possible de faire, ce qui est un bien pour la filature, aussi important que la correction même du vitrage. Or, comme dans les manufactures tous les arbres ne sont pas de la même grosseur, & que l'Auteur veut applanir toutes les difficultés qu'il peut prévoir, il avertit les *Filateurs*, qu'il fait construire des roulettes de six differens calibres, depuis douze jusques à quatorze pouces de circonférence, afin qu'on puisse les assortir plus commodément. Il prie les personnes qui voudront profiter de ce second avantage, de marquer dans leurs Lettres, la grosseur approchante des arbres de leurs devidoirs, en mesurant avec un fil la circonférence du canal où se place la *corde-sans-fin*, & en désignant ensuite cette mesure par *pouces & lignes*, prises sur le pied de Roi, afin qu'on puisse leur envoyer les roulettes les plus approchantes de ces mêmes arbres.

Les personnes qui voudront en avoir, adresseront leurs Lettres *franches de port*, au Sieur *Pascal Roche, Maître Menuisier à Villeneuve les-Avignon*, qui a reçu de l'Auteur toutes les instructions nécessaires pour bien exécuter cette nouvelle invention. Il délivrera tout l'assortiment pour trente-six sols, & emballera avec soin celles qui auront un

long trajet à faire , moyennement le remboursement des modiques frais d'emballage. . . . Les roulettes sont marquées d'une empreinte de feu pareille à celle-ci <sup>E. L.</sup> On y joint une explication imprimée. <sub>s</sub>

*REPONSE de M. Cantwel, Docteur  
Regent de la Faculté de Médecine de Paris,  
à la Lettre de M. J. P. D. V. imprimée  
dans le Mercure de Mars.*

**M**onsieur, j'ai lû la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser dans le Mercure. On ne peut rien de plus obligeant que tout ce que vous m'y dites, & j'y dois être sensible par plus d'une raison. Les hommes sont naturellement attachés à leur réputation. Elle est pour l'ordinaire le principal but de toutes leurs recherches, de leurs veilles, de leurs travaux, sur tout en fait de science. Ils n'aspirent le plus souvent qu'à la gloire d'un nom fameux, & dans la carrière qu'ils courent pour l'acquérir, rien ne doit les flatter davantage que les éloges qu'ils reçoivent des gens de leur profession, parce qu'ils ne peuvent les donner qu'avec connoissance de cause, ce qui en augmente le prix, & parce que la jalousie qui regne la plûpart du tems entr'eux, les rend extrêmement rares.

A cette réflexion, vous concevez, Monsieur, que je vous suppose Médecin, quoique vous gardiez l'anonyme. Qui que vous puissiez être au surplus, ma reconnoissance est égale; elle devroit même redoubler à proportion de ce que je vous connoîtrai moins. Je dois vous sçavoir gré

d'avoir pris la peine de lire exactement tout ce qui porte mon nom, & d'en être content. Les informations que vous avez fait faire de la route que je tiens dans les maladies que je suis chargé de conduire, l'envie de sçavoir mon sentiment sur certaines méthodes que d'autres observent, le soin que vous prenez d'annoncer au Public que la Faculté m'a honoré d'une Chaire, qu'elle m'avoit nommé l'un des Censeurs qui ont examiné la Traduction du Livre de M. Cheyne par M. l'Abbé de la Chapelle, & que j'ai découvert la composition des bougies de M. Daran; tout cela marque un intérêt bien singulier; tout cela m'indique quelqu'un, qui, s'il n'est pas mon ami, ou mérite de l'être, ou cherche à le devenir. Croyez, Monsieur, que je serai charmé de répondre à toutes ces avances, ainsi qu'à toutes les questions que vous me faites. Mes occupations ne me permettent pas d'y satisfaire en un jour; elles sont si multipliées; les matieres sont si abondantes, qu'une seule Lettre ne suffiroit pas. D'ailleurs vous me mettez dans le cas de rendre mes réponses publiques, & le Public, comme vous ne l'ignorez pas sans doute, ne sçauroit se contenter de raisons superficielles. Il exige qu'on approfondisse, qu'on éclaircisse, il veut des détails en un mot, & les détails demandent du tems. Vous me permettrez donc de distribuer en plusieurs Lettres ce que j'ai à vous dire sur divers sujets. Vous en trouverez une dans le Mercure de chaque mois, jusqu'à ce que j'aye rempli vos desirs. Soyez persuadé d'avance, que je ne suis point un homme à secret. Un Médecin ne doit point en avoir; les fruits de ses recherches & de son expérience sont un trésor qui doit être ouvert à tout le monde. Il se doit tout entier au Public,

il se doit à l'humanité. Vous trouverez bon cependant que je ne vous dise rien de positif sur les bougies de M. Daran. Vous pouvez user, pour en démêler la composition, du même moyen que j'ai employé, l'inspection, l'observation, la méditation & la lecture. On est bien maître de communiquer au Public les découvertes qu'on a pu faire, c'est son propre bien qu'on lui donne, mais on ne doit pas divulguer celles où l'on a été devancé, sur tout lorsque la fortune de quelqu'un y est intéressée; la probité le défend. Je sçais composer la bougie, il est vrai; je m'en suis tenu avec succès, mais je suis bien éloigné de croire qu'elle soit infaillible dans tous les cas. J'espère de vous convaincre du contraire par la Lettre que je vous adresserai à ce sujet.

Je finirai par répondre à une partie de votre dernière question, touchant la traduction du Livre de M. Cheyne, intitulé, Méthode naturelle de guérir les maladies du corps, & les dérèglements de l'esprit, qui en dépendent.

Messieurs Falconer, Malouin & moi, avons été nommés par la Faculté pour l'examiner; notre Approbation est imprimée, de sorte que je mettrai sur le mérite de l'original. L'Auteur Anglois est fort connu dans la République des Lettres; ses écrits en différens genres sont très-estimés. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'être un peu boursoufflé, & d'avoir un style qui n'est qu'à lui. Cependant M. l'Abbé de la Chapelle l'a traduit, sans être Médecin, sans avoir un grand usage de la Langue Angloise, avec le secours d'un Dictionnaire & du bon sens. Il s'est cru obligé d'ailleurs de retrancher quelques lignes en certains endroits, ou de faire quelques changemens dans d'autres, sans doute pour le confort.

mer au génie , au goût , aux mœurs des François pour lesquels il écrivoit , & qui lui doivent tenir compte de son travail , puisque c'est un trésor de plus dont leur Littérature s'enrichit.

J'acheverai de répondre au reste de votre question à ce sujet dans une autre Lettre.

Je suis , &c.

*Seconde Lettre de M. Canvel , Docteur,  
Régent de la Faculté de Médecine  
de Paris , à M. . . .*

**V**ous voulez sçavoir, Monsieur, quel est mon sentiment sur la fameuse *transfusion* , dont parle M l'Abbé de la Chapelle dans la Préface de sa Traduction du Livre de M. Cheyne. Si je ne devois m'ouvrir en cette occasion qu'à vous seul , que le zele le plus louable pour le bien de la société rend attentif sur tous les Ouvrages qui paroissent , je me contenterois de dire qu'on n'a pas examiné assez sérieusement cette opération , dont on ne se promettoit rien moins , que de guérir promptement & à peu de frais presque toutes les maladies qui affligent l'humanité , de rajeunir les vieillards , & de donner aux valétudinaires une santé ferme & inaltérable. Mais je vous avoue que je ne pense pas comme le Public sur l'effet de la *transfusion* : pour peu qu'on soit au fait de l'économie animale , & des principes de la Pathologie , je ne vois pas qu'on puisse se laisser éblouir jusqu'au point de croire que deux ou trois livres de sang parfait & bien conditionné , quand même il seroit homogène avec celui de l'animal qui le reçoit , puisse rouvrir des vaisseaux oblitérés par

les actions de sa vie précédente, rétablir l'ancienne souplesse des fibres roidies & desséchées par la vieillesse, étendre & multiplier la circulation qui se ralentit, & se fait dans moins de vaisseaux, à proportion qu'on avance en âge; en un mot, que deux ou trois fois cette quantité de sang transmise dans les veines d'un vieillard, puisse réparer les ravages des ans, ou guérir des maladies qui dépendent principalement des solides. Cependant malgré toute la force & la multiplicité des objections que la raison suggere contre la *transfusion*, on n'est pas en droit de la rejeter entièrement, jusqu'à ce qu'on ait fait assez d'expériences pour prouver qu'elle est inutile dans tous les cas. Une partie de celles qu'on a faites en Angleterre, à Paris & ailleurs, semblent favoriser cette opération, comme la troisième expérience rapportée par M. l'Abbé de la Chapelle dans sa Préface, les quatrième, cinquième, sixième, septième, neuvième & dixième; celles de M. Denis, Professeur de Philosophie & de Mathématiques à Paris, sur une paralytique & sur un fou, & celle qu'il a faite sur un garçon de quinze ans devenu stupide & hébété, après une fièvre violente de deux mois.\* Il suffit que cette opération ait eû quelque succès entre les mains de deux ou trois personnes, pour exciter la curiosité des Sçavans à la tenter

\* Voyez les Lettres de M. Sorbierre, Docteur en Médecine; de M. Denis, Professeur de Philosophie & de Mathématiques; de M. Gardoys à M. l'Abbé Bourdelot, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, pour servir de réponse à celle de M. Lamy contre la transfusion, & celle de M. de Montpolly, contenant les raisons & les expériences pour & contre la transfusion.

dans tous les cas , où elle ne paroît pas évidemment nuisible ou inutile. On ne connoît pas assez la structure du corps humain , ni la nature du sang , pour voir au juste les effets que doit produire un sang étranger mêlé avec le nôtre. On a beau dire : le raisonnement, qui n'est pas appuyé sur l'expérience , est toujours sujet à caution. Il est certain qu'il y a quelque chose de particulier dans le tempérament de chaque individu ; qu'on auroit de la peine à trouver deux personnes , dont les fibres ayent précisément le même degré de force & de ton ; que le sang de tout animal est pétri , pour ainsi dire , au ton de ses fibres ; que la santé n'est autre chose qu'une harmonie entre les solides & les fluides , que le sang n'est pas un simple produit ou élixir des nourritures que l'on prend , qu'il entre dans sa composition une grande quantité des recremens , qui se séparent dans nos organes ; que le chyle même ne s'affimile avec le sang , que parce qu'il reçoit de ces recremens depuis la mastication jusques à son entrée dans la veine sous-clavière , & qu'il est improbable que le sang d'un animal acquiert les qualités requises à celui de l'homme , ou que celui d'un homme acquiert les qualités requises à celui d'un autre homme , sans avoir passé par les voyes de la digestion. Mais s'il est vrai que la *transfusion* ait guéri une folie opiniâtre & invétérée , quoique l'homme soit mort deux mois après , une paralysie rebelle , un engourdissement , un assoupissement , & une stupeur que rien ne pouvoit vaincre , une surdité , une foiblesse & une mélancholie marquée dans un chien de treize ans : si tout cela , dis-je , est vrai , la force de mes objections diminue , & l'opération mérite d'être encore tentée. *Inventam Medicinam sequitur ratio, non rationem Medicina.* J'ai l'honneur d'être , &c.

## LE TRIOMPHE DE LA PAIX,

*On le Feu de Joye élevé par les soins de Messieurs les Lieutenant, Gens du Conseil & Echevins de la Ville de Rheims, & tiré devant l'Hôtel de Ville pour la publication de la Paix, le Jeudi 13 Mars 1749.*

**L**E corps de base de l'Edifice offroit quatre faces, & dans chacune on avoit pratiqué de grandes niches où étoient posées la Prudence, la Justice, la Force & la Tempérance, pour exprimer que toutes ces Vertus, qui président aux actions de notre auguste Monarque, concourent au triomphe de la paix qu'il donne à ses peuples.

Chaque niche étoit accompagnée de deux monrans ornés de Mascarons, qui soutenoient des Médaillons où étoient peints en camayeux les Devises & les Emblèmes.

Chaque figure représentant une des Vertus Cardinales, étoit distinguée par ses attributs; & dans un cartouche, posé au dessus des niches, on lisoit quatre vers qui avoient rapport à la figure.

La Justice, les yeux couverts de son bandeau, tenoit d'une main une Epée, & de l'autre une Balance; d'un côté étoit le Livre de ses Loix, sur lequel étoit posée la Couronne de France; de l'autre étoient les Couronnes d'Angleterre, d'Autriche, de Sardaigne & de Hollande, & dans cette attitude elle annonçoit que la paix que Louis vient de donner, est l'ouvrage de la plus religieuse équité.

Arbitres des humains, dont le pouvoir suprême

Balance des Etats les destins & les droits ,  
 De Louis en ce jour apprenez que les Rois  
 Doivent de mon bandeau se faire un Diadème,

La Prudence , le bras entouré d'un Serpent, con-  
 sidéroit avec complaisance les Portraits de Louis  
 XII , de Henri IV , de Louis XIV , de Monsei-  
 gneur le Duc de Bourgogne ; elle montrait sa joie  
 de voir que Louis XV, retraçant ces grands mo-  
 dèles , se montre tout à la fois , par l'intrépidité  
 de son courage & la bonté de son cœur, la terreur  
 de ses ennemis & le pere de son peuple.

Louis instruit par mes oracles ,  
 France , retrace ençor ces modèles fameux ;  
 Et tu le vois aussi grand qu'eux  
 Ettonner les mortels par de nouveaux miracles.

La Force , armée d'une massue , terrassoit à ses  
 pieds une Hydre représentant la Discorde ; elle  
 annonçoit que l'usage de sa puissance sous le re-  
 gne de Louis ne sera plus destiné à répandre le  
 sang des humains, mais à enchaîner pour toujours  
 le démon de la guerre.

Chez le Belge tremblant , par ses travaux divers ;  
 Louis égala ceux d'Alcide ;  
 Aujourd'hui pacifique & toujours intrépide ,  
 Il remet la discorde à jamais dans les fers.

La Tempérance , désignée par ses attributs , ex-  
 primoit la modération de Sa Majesté, qui sacrifie  
 au bonheur de ses peuples l'espoir assuré des  
 victoires que lui promettoient ses constantes prof-

pérités , son courage , la sagesse de ses Généraux  
& la bravoure de ses soldats.

Quand bornant à mon gré le cours de ses exploits,  
Louis entre mes-mains dépose son tonnerre ,  
Il se montre aux yeux de la terre  
Et le plus sage & le meilleur des Rois.

Sur les angles de ce premier corps d'Architect-  
ture s'élevoient quatre Obélisques décorés de fleurs  
de Lys, de Chifres du Roi , de la Reine , de Mon-  
seigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine .  
& de Caducées. Chaque Obélisque étoit couvert sy-  
métriquement de matieres destinées à l'illumina-  
tion.

Au milieu de ces quatre Obélisques étoit un  
Attique , sur lequel étoit appuyé un piédestal sur-  
monté d'un grand Obélisque enrichi de fleurs de  
Lys & de Caducées ; cet Obélisque chargé d'illumi-  
nations terminoit l'ouvrage par un Soleil rayon-  
nant.

Les quatre faces du piédestal offroient des bas-  
reliefs en camayeu ; & sur chaque face du pié-  
destal on lisoit une inscription qui annonçoit le  
sujet qu'elle representoit.

Le premier bas relief , qui faisoit face à l'Hôtel  
de Ville , representoit notre auguste Monarque au  
milieu d'un camp ; à ses côtés étoit le Dieu Mars  
qui lui montrait les Villes qu'il a conquises , les  
plans de la bataille de Fontenoy, de Laufeldt & de  
Raucoux , & sembloit d'une main , en lui mon-  
trant la Hollande , l'animer à de nouvelles con-  
quêtes. Sa Majesté, moins flatée de ses promesses  
que du désir de rendre la tranquillité à l'Europe ,  
portoit ses regards vers le Temple de la Paix avec  
ces mots.

Tu t'efforces en vain de séduire mon cœur ,  
 Dieu des combats ; je préfère la gloire  
 D'un Titus pacifique aux lauriers d'un vainqueur ;  
 La Paix a ses Héros , ainsi que la Victoire.

Dans le bas-relief, placé à l'Occident, on voyoit le Roi accompagné de la Sagesse & de la Victoire, recevoit favorablement la Paix présentée par Mercure.

Hâte-toi, Paix divine, & comble nos souhaits ;  
 Approche de Louis ; la Sagesse l'inspire.  
 Il veut qu'aujourd'hui son Empire  
 Soit le vrai Temple de la Paix.

Au bas-relief qui regardoit le Midi, étoit représentée au pied du Trône de Sa Majesté, la France ; le Roi lui donnoit une branche d'olivier ; à côté du Trône on voyoit Apollon, & l'Abondance avec ses attributs. Sa Majesté exprimoit ainsi à la France les sentimens de son cœur.

France, dont le bonheur est l'objet de mes vœux,  
 Pour toi de mon amour j'ai consommé l'ouvrage ;  
 Qu'à tes yeux ce rameau soit le fidèle gage  
 De mon ardeur à faire des heureux.

Le bas-relief tourné vers l'Orient, représentoit les Génies des Arts, s'invitant réciproquement à signaler leur ardeur, pour consacrer par des ouvrages dignes de l'immortalité la mémoire de Louis XV.

Par divers monumens, émules de l'Histoire,

Eternisons un Roi , le ptemier des humains ,  
 Et rendons ses hauts faits , retracés par nos mains ,  
 Le plus digne ornement du Temple de Mémoire.

*Explications des Devises & des Emblèmes  
 peints sur les Médaillons dont les quatre  
 faces du corps de base étoient ornées.*

A la droite de la figure de la Justice étoit un  
 Lys , dont l'extrême blancheur frappoit les yeux ,  
 symbole naturel de la fidélité inviolable du Roi  
 dans ses engagements ; vertu qui lui attire l'amour  
 de toute l'Europe. *Candore meretur amorem.*

Objet chéri de la Nature ,

Par mon éclat aux fleurs je dois donner la loi ;  
 J'exprime de Louis cette insigne droiture ,  
 Qui réunit en lui l'honnête homme au grand Roi,

A la droite de la figure de la Justice , un Or-  
 phée entouré d'Hommes , d'Aigles , de Lions &  
 de Léopards , qui se contemploient avec ravisse-  
 ment , représentoit Louis XV respecté & admiré  
 de ses ennemis mêmes. *Diversos Concordia junxit.*

Par la puissance de mon art ,

'Autour de moi tout cède aux loix de l'harmonie :  
 Des mortels à mon gré maîtrisant le génie  
 J'adoucis le Lion , l'Aigle & le Léopard.

A la gauche de la figure de la Justice étoit un  
 Laurier dont les branches servoient à former di-  
 verses Couronnes ; les unes pour les Guerriers ,  
 les autres pour les Sçavans ; image de l'équité ,  
 avec

Avec laquelle Sa Majesté récompense les enfans de Mars & les amis des Muses. *Martem Phœbumque coronat.*

Les récompenses que je donne  
Sont le prix flatteur des talens,  
Et les Héros & les Sçavans  
Sont les mortels que je couronne.

A la gauche de la figure de la Justice, dans une riche caisse aux Armes d'Espagne, étoit un grenadier qui offroit aux yeux une grenade couverte d'une Couronne, effet des vives impressions du Soleil, pour exprimer que l'Infant Don Philippe doit à la protection de Sa Majesté la restitution des Souverainetés de Parme & de Plaisance. *A Sole Corona.*

A l'Astre, qui sur moi répandit ses ardeurs ;  
Je dois l'éclat qui m'environne ,  
Et si je porte une Couronne ,  
Elle est le fruit de ses faveurs.

A la droite de la figure de la Tempérance , on voyoit Mars assis sur un superbe Trophée d'armes ; une troupe de Génies venoit le désarmer, & partageoit les instrumens militaires entre Diane & Cérès. Mars applaudissoit à ce partage , & annonçoit les exercices pacifiques qui vont occuper les guerriers , & les travaux de l'agriculture que la Paix va ranimer. *Melior nunc consecrat usus.*

Terribles instrumens qu'employa mon courage,  
Vous ne donnerez plus de spectacles cruels ;  
I. Vol. H

Un plus aimable & plus utile usage  
 Vous consacre à jamais au bonheur des mortels :

A la droite de la figure de la Tempérance , l'Amour & l'Hymen , couronnés de roses & de myrthe , accompagnés des trois Graces , formoient des danses légères devant les Bustes de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine. A côté étoit Lucine , portant d'une main un berceau d'or , & de l'autre une Fleur de Lys , ainsi que la Fable l'a quelquefois représentée. Lucine ranimoit la joye de leurs danses par ces mots. *Comptebunt gaudia Cuna.*

De ces Amours imitons l'allégresse ;  
 Mêlons nos vœux à leurs plaisirs :  
 Lucine , remplissant l'effet de sa promesse ,  
 Par ses bienfaits dans peu comblera nos désirs.

A la gauche de la Tempérance , le Génie de la Peinture , entouré d'une foule de Génies sur leurs Ateliers , leur proposoit pour sujet de leurs travaux , de peindre les faits éclatans de notre auguste Monarque. Rheims dans cet Emblème annonçoit que le principal objet de son Ecole de Dessèing sera de préparer ses élèves à retracer les grandes actions de Louis XV , à l'imitation d'Apelles qui ne peignoit qu'Alexandre. *Unum sic pinxit Apelles.*

Vos pinceaux désormais ne se plairont qu'à rendre  
 Les vertus de Louis , ses traits & ses exploits ;  
 C'est ainsi qu'Apelle autrefois  
 Ne vouloit peindre qu'Alexandre.

A la gauche de la figure de la Tempérance , Uranie , la Muse qui préside aux Mathématiques ,

L'aisant négligemment à ses pieds plusieurs Plans de Fortifications , se proposoit de former maintenant ses élèves dans l'art d'élever des Temples , de bâtir des Palais ; elle vouloit dans ses Ecoles travailler à rendre par ses leçons la France le plus beau des Empires. *Majus opus moveo. Æneid. lib. vii.*

Des Temples , des Palais, le goût & l'ordonnance

Exerceront désormais mon compas :

J'abhorre maintenant la fatale science ,

Qui dirige la foudre, & hâte le trépas.

A la droite de la figure de la Force , une Pallas ayant déposé son casque , sa lance & sa cotte d'armes , s'occupoit l'aiguille à la main à tracer sur un dessein de tapisserie le Temple de la Paix ; elle animoit par son exemple les Nymphes , qui l'environnoient, à enrichir par leur industrie les différentes Manufactures. On se proposoit d'exprimer par cette image l'accroissement des Manufactures pendant la paix. *Sic operum solertia crescit.*

Dé l'émulation , mere de l'industrie ,

Vont s'accroître partout les utiles travaux ,

Et chaque jour mille ouvrages nouveaux

Enrichiront l'Artiste & la Patrie.

A la droite de la figure de la Force , un Vaisseau environné d'une foule de Tritons & de Néréides , sonnant de leurs conques marines , & voguant paisiblement sur la mer , annonçoit la liberté rendue à la navigation , un des principaux avantages du retour de la Paix. *Pacatum volitant per mare Navita. Hor. Od. lib. iv.*

H ij

## 172 MERCURE DE FRANCE.

Je ne suis plus craintif, retenu dans les Ports :  
de parcours à mon gré l'empire de Neptune,  
Et ministre de la Fortune ,  
De l'Aurore au Couchant je porte ses trésors.

A la gauche de la figure de la Force étoit un olivier dont les branches courboient sous le poids des fruits , image naturelle des avantages que les peuples vont retirer de la paix. *Spes quanta!*

De fruits quelle heureuse espérance !  
Sous leur poids précieux s'affaissent mes rameaux ;  
Et dans peu de ses dons nouveaux  
Les peuples fortunés goûteront l'abondance.

A la gauche de la figure de la Force , Mercure portant d'une main son caducée, & de l'autre les ordres de Jupiter, exprimoit par la joye de son visage la satisfaction qu'il a d'être le ministre d'un Dieu , l'ami des mortels, pour signifier combien pour des hommes vertueux , sous un Roi sage & rendre pour les peuples , il est heureux d'être exécuteur de ses ordres. *Boni justique sequester.*

Ministre du plus grand des Dieux,  
De ce titre flatteur quel est le caractère ?  
Tu n'exerces ton ministère  
Que pour la gloire & faire des heureux.

A la droite de la figure de la Prudence étoit un chêne dont le vaste contour défendoit des oliviers contre les efforts des vents , pour exprimer les secours que le Roi a fournis à la République de Gènes. *Umbra tutatur amica.*

A ceux, qui de mon ombre éprouvent l'avantage,  
 J'assûre du repos le bienfait précieux :  
 Ma cime inébranlable & voisine des Cieux.  
 Ecarte le tonnerre , & défend de l'orage.

A la droite de la figure de la Prudence, on voyoit un Soleil bienfaisant, dont la douce chaleur répandoit partout la sérénité, figure naturelle des transports d'amour & de joye qu'a fait naître diverses fois dans la Ville de Rheims la présence de Sa Majesté. *Oculos & corda serenat.*

Frappe-t'il nos regards ? A l'instant sa présence  
 Répand le plaisir en tous lieux :  
 Tel est l'effet de sa puissance  
 Et sur les cœurs & sur les yeux.

A la gauche de la figure de la Prudence, un Cirque présentant des courses de chevaux dans la solemnité des Jeux Olympiques où se distribuoient des Prix à tous les talens, désignoit l'Académie que la Ville de Rheims se propose d'établir incessamment, dont les exercices ne sembleront presqu' destinés qu'à former tous les ans des Carousels, où se distribueront non-seulement aux Artistes & aux Manufacturiers, mais encore aux Académistes, des Médaillons sur lesquels sera gravée la Statue du Roi. *Stimulabunt Præmia cursum.*

Leurs courses n'offriront qu'un spectacle flatteur ;  
 Leur arene de sang ne sera jamais teinte ,  
 Et de L O U I S la glorieuse empreinte  
 Sera le prix qu'on destine au vainqueur.

A la gauche de la figure de la Prudence, étoit une

Renommée dans les airs avec deux trompettes , & chacune desquelles étoit attachée une Bannière ; sur l'une on lisoit ces mots. *LUD. XV. Felicitatis temporum reparatori.* Et sur l'autre ces paroles. *Famam qui terminat astris.* *Aeneid. lib. I.*

**A LOUIS** pacifique au sein de la victoire ,  
Que l'Univers entier applaudisse avec moi :  
Plus prompte que les vents, je vais de ce grand Roi  
Porter jusques aux Cieux les vertus & la gloire.

Dans deux niches à côté de la porte de l'Hôtel de Ville , on voyoit deux grandes statues , dont l'une représentoit la Ville de Rheims , & l'autre la riviere de Vesle.

La Ville de Rheims couronnée de tours , montrant d'une main les Arcs de triomphe élevés à la gloire de Jules César , dont elle conserve les restes précieux , portoit ses regards sur le plan de la Place où sera érigée la Statue de Louis XV. donnant la paix à l'Europe , monument que Sa Majesté veut bien lui accorder comme le prix de son zèle & de son amour : un objet si flatteur & si glorieux la pénétrait des plus vifs transports , & elle exprimoit ainsi l'excès de sa joye.

Vous ne fixez plus mes regards ,  
Arcs superbes , des ans qui bravez les outrages ;  
Je n'admire plus les Césars :  
Louis que je contemple , a seul tous mes hommages.

La Nymphé de la Vesle couronnée de fleurs & de roseaux , mollement appuyée sur son Urne , prenoit part à l'allégresse publique ; elle invitoit

Les *Nayades* des fontaines nouvelles qui commençoient à couler dans *Rheims*, à consacrer leur entrée dans cette Ville, en unissant le bruit de leurs eaux aux acclamations universelles.

*Nayades*, qui venez enrichir ce séjour,  
 Ranimez de vos eaux les sources bienfaisantes ;  
 Unissez leur murmure aux fêtes éclatantes  
 D'un Peuple à qui *Louis* inspire tant d'amour.

Au-dessus de la porte de l'Hôtel de Ville, on lisoit dans un cartouche l'Inscription suivante :

*LUDOVICO DECIMO-QUINTO*,  
*Regi Maximo & Optimo, de Austriacis, Anglis,*  
*Basavis tert. Triumphatori, Victori Pacifico, Regum*  
*Exemplari, Europa Amori ; & suorum Deliciis ;*  
*Pacem, suâ beneficentiâ restitutam, exundante*  
*votorum latitiâ Gratulatur S. P. Q. R. Anno*  
*M. DCC. XLIX.*

*Au-dessus étoit dans un autre Cartouche la traduction de l'Inscription.*

Le Conseil & le peuple de la Ville de *Rheims*, dans les effusions de la joye la plus vive, félicitent *Louis XV*, Roi très-grand, & très-bon, trois fois vainqueur des Autrichiens, des Anglois & des Hollandois, Conquéranr pacifique, le modele des Rois, l'amour de l'Europe, les délices de la France, sur la paix qu'il vient de donner à ses Peuples, l'an mil sept cens quarante-neuf.

Cette Inscription étoit surmontée d'un autre grand Cartouche, où étoient peintes les Armes du Roi d'une façon qui a rapport à l'Inscription. Trois Génies sortoient du fond d'une nue rayonnante,

H iij

portant chacun une fleur de lys, qu'ils disposoient selon l'arrangement ordinaire; du haut de cette nue s'élevoient encore trois Génies, ayant en main chacun une Couronne qu'ils s'empressoient de poser sur l'Ecuffon; l'une étoit de chêne, pour marquer la puissance de Sa Majesté; l'autre de laurier, pour annoncer le Vainqueur, & la troisième d'olivier, pour exprimer le Roi pacifique, avec ces mots: *Tanto non sufficit una.*

France, au Vainqueur de Fontenoy

Nous portons ces tributs que l'équité lui donne:

Pour les vertus d'un si grand Roi

C'étoit trop peu d'une Couronne.

La façade de l'Hôtel de Ville présentoit par son illumination un autre spectacle. Au-dessus du balcon s'élevoit une estrade de six degrés, où l'on voyoit les portraits du Roi & de la Reine, sous un dais enrichi de broderies & des chiffres de Leurs Majestés.

La fête fut annoncée dès le matin par le bruit du canon des remparts. L'illumination du feu de joye & de la façade de l'Hôtel de Ville commença vers les sept heures du soir au son des trompettes, des fifres, des haut bois, des tambours & des timbales, & fut suivie des décharges du canon, & de la mousqueterie des Chevaliers de l'Arquebute.

L'illumination, l'artifice & les fusées volantes, semblerent donner une espece de vie aux figures symboliques dont le bâtiment du feu de joye étoit décoré, & pour donner un nouvel agrément à ce spectacle, on avoit placé au balcon de l'Hôtel de Ville un chœur nombreux de Symphonistes, dont les airs exprimoient la joye universelle. Des fontaines de vin couloient aux quatre coins de la Pla-

te. Une joye vive annonçoit le zèle , les vœux & l'amour de toute la Ville pour notre auguste Monarque , & ces sentimens étoient éloquemment exprimés par des acclamations & des cris redoublés de vive L O U I S le Bien-aimé ; vive la REINE, vive Monseigneur LE DAUPHIN & Madame LA DAUPHINE.

Chacun s'empressa de seconder le zèle du Conseil de Ville par des illuminations & des feux qui furent allumés dans toute la Ville , & par une émulation d'amour , chaque quartier se préparoit à se disputer la gloire de mieux signaler sa joye par les fêtes & les feux d'artifices qu'on dispoit de tous côtés.

Les Devises & les Emblèmes ont été imaginés, & les Inscriptions en vers , composées par M. de Saulx , Chanoine de l'Eglise de Rheims, Recteur de l'Université & Principal du Collège.

*RELATION des Fêtes qui se sont données à Bayonne pour la publication de la Paix.*

**J**E vous obéis ; Monsieur ; voici la relation de nos Fêtes pour la publication de la Paix ; vous ne connoissiez notre Ville que par la devise honorable qui décore ses armes. Vous étiez étonné, lorsque vous passâtes ici il y a deux ans , de voir le nombre de nos armemens , & celui de nos prises sur les ennemis. Nous avons donné pendant la guerre des preuves de notre courage , & de notre zele pour l'Etat ; aujourd'hui que la Paix nous fait quitter les armes , nous nous livrons à la joye , & nous n'y mettons d'autres bornes que celles de notre amour pour le Roi Bien - Aimé , dont elle est l'ouvrage. Jamais Prince ne mérita

H v

plus ce titre glorieux , jamais Sujets n'ont mieux rempli que nous les heureuses obligations qu'il nous impose : être fideles , c'est notre vertu distinctive ; mais être pleins de tendresse pour le Souverain qui nous gouverne , c'est le juste tribut qu'un chacun de nous sçait rendre au meilleur de tous les Monarques.

Les ordres pour la publication étant arrivés , on en fixa la cérémonie au 8 de ce mois. La cavalcade alloit commencer , mais le tems devint si affreux , que Messieurs nos Magistrats furent forcés de la renvoyer au Lundi ; cependant la Paix fut publiée dans la grande Place , au bruit des instrumens militaires , & d'une salve de pierre.

Le Dimanche , jour pris pour le *Te Deum* , M. le Marquis Damou , Lieutenant de Roi de notre Place , donna un dîner splendide à nos Magistrats & aux Notables , à deux tables de trente couverts , servies avec une délicate profusion : il fit les honneurs du repas avec cet air d'aisance & de politesse qui lui est si naturel , & qui lui attire le respect & l'estime de tous les citoyens. Vers les trois heures , on se rendit à la Cathédrale. M. l'Evêque officia au *Te Deum* qui fut chanté en musique , & pendant lequel les troupes Bourgeoises se mirent en parade sur la place , où l'on avoit dressé le feu de jôye ; il fut allumé par M. le Marquis Damou & M. Brethous , Maire , qui s'étant mis ensuite à la tête des Compagnies Bourgeoises , les mena sur les remparts , tandis que le Régiment d'Artois s'y rendoit d'un autre côté : on fit une triple décharge du canon de la Ville , des Châteaux , de la Citadelle , & de la mousqueterie de toutes les troupes.

Ce même jour , les Comédiens représenterent Bourceagnac *gratis* pour le peuple. Les femmes ,

qui dans le rang des artisans , sont distinguées ; occupoient les premières loges. M. le Marquis Damou avoit dès le matin envoyé la clef de la sienne à la plus considérée d'entre elles.

A huit heures , les illuminations commencèrent , elles furent répétées trois jours consécutifs ; celle du Gouvernement , qu'occupe M. le Marquis Damou , étoit très-bien entendue , ornée d'emblèmes propres au sujet.

Comme on avoit été prévenu de la publication , plusieurs jeunes Messieurs préparèrent une pamperruque ; c'est une espèce de danse particulière à notre Ville. Pour la rendre tout-à-fait brillante , ils choisirent entre eux quatorze Cavaliers , qui prirent treize Demoiselles ; vous en lirez les noms avec plaisir , & je me dispense de vous dire que c'est ce que nous avons de mieux dans l'un & l'autre sexe.

Mesdemoiselles.

Brethous.

Biaudos.

Darreche.

Duhamel.

Commarieu.

Darreche.

Casaubon.

Desbici.

Labatur.

Vanoosterom Dubec.

Dufau.

Vanoosterom.

Dalincour.

Messieurs.

Moracin.

Darguibel.

Fossecave.

Delacourtaudiere.

Vanoosterom Dubec.

Labatur.

Casaubon.

Courthiau.

Vanoosterom.

Duhamel.

Arnaud.

Commarieu.

Brettes.

Bourdettes.

Les Demoiselles étoient vêtues d'un casaquin de droguet blanc , orné de rubans couleur de rose

H vj

découpés, la jupe de même avec le falbala, un tablier de gaze bordé & garni de fouci d'hanneton, l'écharpe, le nœud d'épaule & celui des cheveux, tout en couleur de rose. Elles étoient coëffées en cheveux avec des fleurs artificielles, elles avoient un petit chapeau de carton, couvert de rose & de blanc, avec des rubans ondés & bouillonnés qui tomboient sur un côté. Les Cavaliers étoient habillés dans le même goût, d'une veste de droguet blanc garnie sur toutes les railles de taffetas couleur de rose, l'écharpè, le nœud d'épaule & la cadenette comme les Demoiselles, & deux rubans de ces couleurs mélangées servoient à se tenir par la main. Les tambours au nombre de six, étoient aussi des Messieurs de la Ville, même des plus distingués, deux autres donnoient du cor, & un neuvième faisoit les fonctions de Major. Cette troupe leste & galante se rendit chez M. Brethous, où elle fut reçue par Madame son épouse, avec cette politesse qui rend sa maison si gracieuse. A dix heures, la pamperruque sortit; elle étoit éclairée par cent flambeaux de cire blanche; après avoir fait une dabedabe devant la porte de M. le Maire, elle fut à l'Evêché, & ensuite au Gouvernement; M. le Marquis & Madame la Marquise Damou la reçurent; quelques instances que l'un & l'autre firent pour engager ces Demoiselles à se reposer, & à prendre les rafraîchissemens qu'ils avoient fait préparer, l'ardeur de se laisser voir au reste de la Ville fut une excuse légitime de se refuser à cette sollicitation. La pamperruque parcourut les principales rues, elle formoit un coup d'œil unique qu'on admireroit à Paris, par le galant de l'ajustement, & la finesse des Danseurs, auxquels M. de Moracin qui étoit à la tête donnoit l'exemple; enfin elle

rentra chez M. le Maire , où elle trouva toute dressée une table de quarante couverts avec un très-bel ambigu.

Le lendemain Lundi , Messieurs nos Magistrats se rendirent à l'Hôtel de Ville pour la cavalcade , elle commença vers les quatre heures ; la marche étoit ouverte par un détachement de cinquante hommes choisis des troupes Bourgeoises , conduits par leurs Officiers ; ensuite venoient trente jeunes Messieurs habillés uniformément d'un surtout rouge à boutonnières d'or , montés sur de très beaux chevaux galamment enharnachés , & ornés de nœuds de différentes couleurs ; ils avoient à leur tête M. le Chevalier d'Arnaud ; à quelque distance suivoient Messieurs les Magistrats , précédés des Massiers & des Capitaines du Guet, aussi à cheval ; la marche étoit fermée par un détachement égal au premier. La Ville retentit d'acclamations de *vive le Roi* ; chaque citoyen lui donnoit les noms les plus tendres ; jamais il n'a été loué aussi dignement que par la bouche d'un peuple ingénu , qui méconnoissant l'art de flatter , parle ainsi que le cœur l'inspire. La cavalcade finit devant l'Hôtel de Ville ; on fit couler de nouveau pour le peuple des fontaines de vin , & les Cavaliers , après s'être délassés , parcoururent la Ville en pamperruque.

A sept heures , les illuminations recommencèrent ; celle de l'Hôtel de Ville étoit très-belle ; nos Poètes en fournirent quelques ornemens. Voici le fruit de leur zèle.

*Principis arbitrio posuit Bellona furores :  
Quid mirum ? Martem noverat esse suam.*

Au côté droit,

*Impétueux guerrier & toujours invincible.*

## 152 MERCURE DE FRANCE.

Louis est un Héros digne d'être admiré.  
Arbitre de la paix , juste , tendre & sensible ,  
Louis est un grand Roi , digne d'être adoré.

Au côté gauche.

A la voix de Louis la paix descend des Cieux ;  
Venez ; peuple venez prendre part à des fêtes  
Plus chères à son cœur , plus belles à ses yeux ,  
Que les monumens glorieux ,  
Par lesquels vous avez célébré ses conquêtes.

A dix heures , l'assemblée pour le bal à l'Hôtel de Ville se forma ; elle étoit aussi nombreuse que brillante ; il fut ouvert par M. le Maire avec Madame Damou , dont le moindre des avantages est de danser à ravir ; vous sçavez qu'aux graces d'une aimable figure , elle joint un esprit infini , beaucoup de politesse , & encore plus de douceur. Elle prit M. le Comte de Brienne , Colonel du Régiment d'Artois ; les autres Dames en place , & les étrangères , dansèrent à leur tour. Celles de la Ville , qui étoient censées faire les honneurs de cette fête , commencerent les contre-danses , qui ne finirent qu'à six heures du matin : cette nombreuse assemblée n'a pû qu'être enchantée des attentions de Messieurs Brethous , Duvergier , Patoureau , Labatut , Pinxveer , Maisonneuve & Brossé , Magistrats ; ils firent distribuer toute sorte de raffraichissemens. Rien n'a échappé à leur attention ni à leur politesse , on ne peut en faire assez d'éloges.

Le Mardi , il y eut une très-belle course sur la place de Gramont préparée pour ce spectacle , plusieurs Toreadores Espagnols firent briller leur

adresse. C'est par-là que finirent les fêtes données au nom de la Ville. Limitée dans ses revenus, elle a dû y proportionner ses dépenses ; mais elle a trouvé des ressources dans le zèle de ses habitans, sur-tout de Messieurs les principaux Capitaines de nos Vaisseaux Marchands, qui s'étant cotisés au nombre de quarante, ont donné une fête magnifique. Ils firent entrer dans les chaînes une Fregate de 200 tonneaux, sur laquelle on construisit deux sales. La Fregate étoit entièrement pavoisée, ornée de toute sorte de pavillons & de banderoles, tous les mâts garnis de laurier & de couronnes de fleurs. Le Lundi, on y dîna à deux tables de vingt-cinq couverts. M. le Marquis Damou, M. le Comte de Brienne, M. le Maire, M. de Laborde, Lieutenant Général de l'Amirauté, M. de la Courtaudiere, y furent invités ; le repas étoit splendide par la variété & la beauté du poisson ; on but la santé du Roi au bruit d'une décharge de vingt pieces de canon, montées sur une autre Fregate qui étoit dans la rade, & à qui on donnoit le signal pour les salves, en hissant une flamme bleue. Lorsque la cavalcade passa sur le pont Mayou, on ferma tous les pavillons, pour ne laisser paroître que celui de France, que la seconde Fregate salua d'une triple décharge, & à laquelle la premiere répondit par des *vive le Roi* ; les salves & les acclamations continuerent pendant tout le tems que la cavalcade parcourut la Ville, & ne cessèrent que lorsque tous ces Messieurs furent à terre.

Le lendemain, il y eut un autre repas, comme la veille. Plusieurs Dames furent à bord pour voir la course que donnoit la Ville, elles furent reçues au bruit du canon, des tambours, violons, cors de chasse & tambourins. Messieurs les Capitaines

firent servir avec profusion des rafraîchissemens ; il y avoit trois buffets dressés, où l'on trouvoit des vins & des liqueurs de différentes especes, surtout du Champagne exquis. On dansa jusqu'à la fin du jour, & lorsque cette brillante compagnie se rendit à terre, elle fut saluée de dix-neuf coups de canon.

Il y eut le Mercredi un troisième dîner, qui ne cedit en rien aux deux précédens. Madame la Marquise Damou, Madame Brethous, & les autres Dames les plus distinguées, ayant été invitées de se rendre à bord de la grande Fregate, pour voir la course que donnoient ces Messieurs, y arriverent vers les trois heures ; à quatre, on presenta un ambigu ; les Dames seules étoient à table servies par les Cavaliers ; la seconde Fregate fit des salves continuelles ; après l'ambigu, le bal commença ; Madame la Marquise Damou l'ouvrit avec M. Bourlafteguy, Doyen des Capitaines. La course finie, on se retira. Ces trois fêtes ont été superbes ; ces Messieurs en ont fait les honneurs, de façon à contenter tout le monde ; rien n'y a manqué, rien n'a été épargné, le moindre goût y étoit satisfait dans l'instant, on n'avoit qu'à souhaiter. Je voudrois pouvoir vous nommer tous ces Messieurs, pour leur rendre la justice qu'ils méritent chacun en particulier. M. Dupuy fut chargé d'orner la Fregate ; Messieurs Lano, Duler, Dubesin, de faire servir les tables ; Messieurs Piqueflarry de faire les cérémonies : & par les soins d'eux tous, jamais on n'a donné une fête plus magnifique.

Cette relation est déjà trop longue, cependant je ne scaurais omettre que les pauvres n'ont point été oubliés dans cette allégresse générale, ils y ont participé par la charité de plusieurs par-

ticuliers , qui firent dresser dans les rues des tables pour les mendians , & le Dimanche , M. Brethous fit donner à dîner à ses dépens à tous les prisonniers.

M. de Villere , Directeur de l'Artillerie du Château neuf , fit tirer le Mardi un petit feu d'artifice qui réussit très-bien ; en un mot , il n'est point de citoyen qui dans cette occasion n'ait donné des preuves éclatantes de son zèle. La Compagnie des Tonneliers a fait aussi une pamperruque , les Comédiens se sont encore signalés par un spectacle singulier. Montés sur des chevaux choisis exprès , ils parcoururent la Ville habillés uniformement ; au lieu de chapeau , ils avoient sur leur tête une lanterne de carton aux armes de France avec des devises , & chacun jouant d'un instrument différent , ils donnoient une espee de concert devant les principales maisons. Tous ces détails ne vous paroîtront point ennuyeux , puisqu'ils vous prouveront , que si notre Ville n'a pas égalé les autres par la magnificence de ses fêtes , elle les a surpassées peut-être par son zèle & sa joye.

J'ai l'honneur d'être , &c.

*De Fourgues.*

*Bayonne le 22 Mars 1749.*

*A Messieurs du Magistrat de Lille , sur la Fête qu'ils ont donnée pour la publication de la Paix.*

Messieurs , j'ai trouvé la fête si belle , si flatteuse , si brillante , qu'à mon retour de votre Temple de la Paix , sur le champ je me suis transporté dans celui des Muses , pour sçavoir ce qu'on en disoit , le voici.

**Q**uel Temple superbe s'éleve  
 Au nom de l'immortelle Paix !  
 L'ouvrage est un prodige, & la main qui l'acheve  
 A rassemblé les plus beaux traits.  
 Dans le sein de la Ville , au centre de la Place ,  
 En son vaste contour , sa pompeuse rondeur  
 Offre le goût léger , la grace ,  
 Et l'image de la grandeur.  
 L'Art , qui par ses efforts imite la Nature ;  
 A voulu sans doute honorer  
 D'un chef-d'œuvre d'Architecture  
 Un chef-d'œuvre de Paix qui se fait adorer.  
 Partout l'agréable Peinture ,  
 Semant les festons & les fleurs ,  
 Embellit encor la Sculpture ,  
 Et l'âme de ses couleurs.  
 Huit colonnes de marbre , appuyant l'édifice ;  
 Soutiennent de la Paix le Temple , & des Autels ;  
 Où doit brûler en sacrifice  
 Le plus doux encens des mortels.  
 Le monument auguste ouvre quatre portiques ;  
 Et regardant du Ciel les quatre points divers ,  
 Semble inviter tout l'Univers  
 Aux réjouissances publiques.  
 Les vertus de Louis , par qui l'art du Sculpteur  
 Veut instruire le spectateur ,  
 Observent à l'entour un éloquent silence :

La Justice dans sa balance  
 Pese les droits des Souverains.

Mais la valeur guerriere en fixe les destins,  
 Se conduisant par la Prudence ;  
 D'un air empressé la Clémence  
 Releve les vaincus, & pardonne aux humains.  
 Cependant au milieu du Temple  
 La Paix sur un trône d'azur,  
 Descend dans l'éclat le plus pur,  
 Et charme l'œil qui la contemple ;  
 La douceur & la majesté  
 Qu'on voit briller sur son visage,  
 Attirent l'amour & l'hommage  
 A l'heureuse Divinité ;  
 Groupe frappant, sublime ouvrage,  
 Qui porte la félicité.

Elle tient en ses mains l'olive & l'abondance ;  
 Au dessous d'elle on lit : Louis triomphateur,  
 Venant d'épouvanter l'Europe à sa vengeance,  
 En est le pacificateur.

Sur un Globe, au sommet, on admire Mercure ;  
 De la France son bras fait flotter l'Etendart ;  
 Rapide & volante figure,  
 Il prend son Caducée, & part.

Que d'emblèmes sçavans retracent les conquêtes,  
 Et que de traits ingénieux  
 Par l'Histoire & la Fable embellissent ces fêtes !

# 188 MERCURE DE FRANCE:

**Tout respire, tout pense, & tout y parle aux yeux.**

Mais déjà le feu d'artifice  
Parmi les foudres, les éclairs,  
Vient consommer le sacrifice,  
Part, pétille, allume les airs.

A l'entour de la Paix le salpêtre se joue;  
Il vole en gerbe, il tourne en roue;  
En cent façons il veut charmer;  
Il est serpent, couronne, étoile,  
Et la nuit repliant ses voiles,  
Croit que le Ciel va s'enflâmer.

**La Paix regne, dit-elle, & sa main triomphante.**

Des Lillois enchantés recevant mille vœux,  
Sans doute me les lance en feux;  
Ou bien son Temple les enfante. . . .

**Le feu vole toujours, & le couronnement,**  
Les portiques, les girandoles,  
Les balustrades, les consoles,  
Tout enfin dans le mouvement  
Veut être de la fête & de l'embrasement.

Le Globe en des clartés si belles,  
Sous les pieds de Mercure offre un feu d'étincelles;  
Un Astre sur sa tête, image du Soleil,  
Répandant un éclat pareil,  
Vient rallumer le jour à ses flâmes nouvelles.

L'artifice, après un grand bruit,  
S'éteint & rend l'ombre à la nuit.

Mais la populace animée ,

Voit, pour irriter son désir ,

Deux fontaines de vin qui coulent à loisir ;

Par ses cris , & les feux , la troupe consumée ,

Boit ce nectar & le plaisir.

Respectable Sénat , & vous peuple de Lille ;

En consacrant ce montiment ,

Puissiez-vous éternellement

Vous assurer la paix tranquille ;

Et puisse la paix à son tour

Egaler sa reconnoissance

A la rare magnificence

Dont vous célébrez son retour !

A publier partout votre réjouissance ,

Vous employez le Mercure des Dieux ;

Mais pour l'annoncer encor mieux ,

Il faut le Mercure de France.

C'est ainsi , Messieurs , qu'on parloit de vous & de votre Fête dans le temple des Muses ; je viens vous le redire , trop heureux de vous témoigner par mon zèle la soumission profonde & respectueuse dans laquelle je suis , &c.

*De C.*

*A Lille , le 17 Mars 1749.*

## 130 MERCURE DE FRANCE.

*A M. de Séchelles, Intendant de Lille, sur  
le magnifique Divertissement qu'il a donné  
chez lui après le feu d'artifice, la nuit du  
16 au 17 pour la publication de la Paix.*

**D**U Temple de la Paix, que tu fçais bien,  
Séchelles,

Dans ce jour de triomphe, achèvet le tableau

Par un dernier coup de pinceau!

Chez toi cent colombes fidelles

Portent de l'olivier les branches immortelles;

La tempête n'est plus. La Paix dans un repas

A rassemblé tous ses appas,

En rassemblant toutes les belles.

Quel spectacle riant de pas ingénieux,

Qui tracent la pensée & qui parlent aux yeux!

La Paix y fait danser les Graces,

Les Graces font chérir la Paix,

Et le foïâtre Amour, qui vole sur leurs traces,

Sans doute y lance de ses traits.

Le festin succede à la danse,

Et le goût, l'ordre, l'abondance,

En ont fait la table des Dieux,

Ou plutôt celle des Déeses :

Huit tables leur offroient des mets délicieux,

Et cent mortels, des soins officieux,

Ne vivant que de leurs largesses,

Trop contens du charme des yeux :

La liberté rioit là sans licence ,

Et sous les yeux de la décence ,

D'un air aimable , le désir

Boit à la coupe du plaisir ,

Et n'y trouve que l'innocence.

Mais à son tour la danse a chassé le festin ;

Le jeu se met de la partie ;

Le ris avec eux s'associe ;

Tous trois vont à l'envi regner jusqu'au matin :

O l'agréable compagnie !

Voilà tous les fallons en train :

Encor faut-il un peu de plaisir dans la vie.

Sa voix , sans qu'on y pense , entraîne l'insomnie ,

Et dort qui peut le lendemain.

De flambeaux radieux la fête illuminée ,

Et des plus beaux lustres ornée ,

Répand un jour heureux , qui donne à tout le prix

Les jeux , les danses , & les ris ,

L'art dans les ornemens , & la riche matière ,

Du tableau sont le coloris ;

Les belles en sont la lumière :

Rien n'est ombre : tout brille : & sur son char la

nuît ,

Voyant ainsi la paix qui luit ,

Va finir plus loin sa carrière ,

Fort surprise que tant de bruit

Ose troubler sa course entière ,

Et le silence qui la suit.

## 172 MERCURE DE FRANCE.

Chacun à ses plaisirs selon son goût s'arrête ,  
Mais dans le divertissement ,  
Aux yeux du connoisseur , le plus bel ornement  
Etoit la \* Reine de la fête.

Ainsi des cœurs François, ou la gloire, ou l'amour;  
Tu fais briller la guerre , & la paix tour à tour :  
La guerre fut le champ de ta rare prudence ;  
Son regne t'illustre à jamais ,  
Mais le triomphe de la paix  
Ne doit pas moins d'éclat à ta magnificence :  
Son empire charmant commence  
Par ton hommage , & tes bienfaits.

*Par le même.*

\* *Madame Herault.*



## EPIGRAMME

**D**U Regne de Louis le Grand ,  
Un Juge de Province obtint par sa droiture  
Un des premiers emplois de la Magistrature,  
Avant que de remplir un poste si brillant ,  
Il se présente au Roi dans une humble posture ;  
Pour lui marquer sincèrement  
Son zèle , son respect & sa reconnoissance.  
Le Monarque lui dit , d'un air grave & charmant :  
Monsieur , quoique mon cœur dans cette cir-  
constance

Goûte

Goûte , à vous obliger , le plaisir le plus doux ,  
 Sur mille concurrens de votre sort jaloux ,  
 Je ne vous aurois point donné la préférence ,  
 Si j'avois pû trouver en France  
 Un plus honnête-homme que vous.

*Par M. Cottereau , Curé de Donnemarie.*

**A U T R E.**

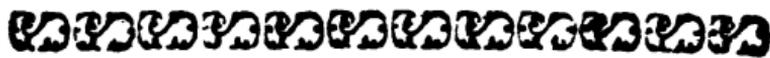
**V**ous êtes , Philemon , dans une erreur ex-  
 trême ;

Un chacun vous connoît beaucoup mieux que  
 vous-même ;

De votre caractère en traçant le tableau ,  
 Dans un certain écrit dont j'ai pris la lecture ,  
 Vous croyiez avoir fait un chef-d'œuvre nouveau.

Permettez que ma main , retouchant la peinture ,  
 Y donne, sans flatter, quelques coups de pinceau ,  
 Vous verrez un portrait tiré d'après nature ,

*Par le même.*



**S P E C T A C L E S.**

**L'**Opéra de *Nais* a le sort des autres ouvrages de  
*M. Rameau*. Il est honoré des représentations  
 les plus nombreuses , & plus on l'entend , plus il  
 est applaudi. La double fête du premier Acte , &  
 l'Épifode de *Tirésie* , paroissent sur tout acquerir  
*1. Vol.* I

chaque jour de nouveaux charmes , & l'on ne peut se lasser d'admirer l'art avec lequel la Demoiselle Fel chante & joue son rôle , particulièrement dans la Scène intéressante du troisième Acte.

Le 20 du mois dernier , le Sieur Curvillier , fils , qui s'est déjà fait une grande réputation dans les Provinces , débuta avec beaucoup de succès sur le Théâtre de l'Académie Royale de Musique. Il a une très-belle basse-taille , & les cadences parfaites. On nous promet deux haute-contre nouvelles , qui n'excelleront pas moins dans leur genre. Cet empressement des Directeurs de l'Académie à faire ainsi des recrues pour la Scène lyrique , & leur attention à remettre en vigueur les Ecoles de Chant & de Danse , destinées à fournir des sujets à l'Opéra , méritent nos éloges & la reconnaissance du Public.

Les Comédiens François donnerent le 30 Avril la première représentation de la Tragédie d'*Aristomène*. M. de Marmontel , Auteur de cet ouvrage , avoit déjà fait concevoir de hautes-espérances de son talent par la pièce de *Denis le Tyran*. Non-seulement il les soutient , mais il les a considérablement augmentées par sa nouvelle Tragédie. Dans le tems que cette Pièce attiroit le plus la foule des Spectateurs , elle a été interrompue à la septième représentation par une maladie subite & dangereuse survenue à un jeune Acteur , qui y joue d'une manière supérieure un rôle important. Cet accident oblige M. de Marmontel d'attendre l'hyver pour faire reprendre sa Tragédie par les Comédiens , & ne l'ayant pas vûe assez de fois pour pouvoir en hazarder un extrait raisonné , nous différerons jusqu'à ce tems de parler plus au long de cet ouvrage.

Le Concert Spirituel a exécuté le Jeudi 15 Mai, jour de la Fête de l'Ascension, une symphonie *del Signor Geminiani*; le *Venite exultemus*, Motet à grand Chœur, de M. d'Avesne. M. Lavaux a joué sur le haut-bois un Duo avec M. Pagin. M. Poirier a chanté seul *Benedictus Dominus*, petit Motet très-gracieux de feu M. Mouret. M. Pagin a joué *la Tempête de Mare del Signor Vivaldi*, & le Concert a fini par *Beatus quem elegisti*, tiré du Pseaume *Te decet*, Motet à grand chœur de feu M. Gilles, enrichi de plusieurs morceaux excellens par un Musicien célèbre.

---

## CONCERTS DE LA COUR.

**L**E Lundi 21 Avril, on chanta chez Madame la Dauphine l'Acte de *Zelindor* ou le *Silphe*, de Messieurs Rebel & Francœur, Sur-Intendans de la Musique de la Chambre du Roi. Les paroles sont de M. de Moncrif, Lecteur de la Reine, & l'un des quarante de l'Académie Française. Les rôles ont été chantés par les Demoiselles Chevalier & de Selle, & par les Sieurs Jéliotte, & Lagarde.

Le Mercredi 23, le Samedi 26, & le Lundi 28, on chanta chez Madame la Dauphine le Prologue & les cinq actes de l'Opéra de *Calliroé*, de feu M. Destouches; les rôles ont été chantés par les Demoiselles de Selle, Romainville, Godonnesche & Canavas, & par les Sieurs Jéliotte, Benoît & Dubourg.

Le Mercredi 30, chez Madame la Dauphine à Versailles; le Samedi 3, & le Lundi 5 Mai, à Marly, on chanta le Prologue & les cinq Actes

de l'Opéra d'Amadis de Grèce , de feu M. Des- touches ; les Demoiselles Chevalier , de Selle & Fel , & les Sieurs Poirier , Benoît ; la Garde , Godonnesche & Dubourg , exécuterent les rôles.

Le Mardi 6 & le Jeudi 8 , on chanta à Versailles , chez Madame la Dauphine l'Opéra de Phéon ; les rôles furent remplis par les Demoiselles Chevalier , Lalonde & Mathieu , ainsi que par les Sieurs Jéliotte , Poirier , Benoît , la Garde & Dubourg.

Le Mercredi 7 , le Samedi 10 & le Lundi 12 ; on chanta à Marly le Prologue , le premier , le second & le troisième Actes de l'Opéra de Pirame & Thisbé , la Reine ayant redemandé le second & le troisième Actes.

Le Samedi 17 , on exécuta à Versailles , chez la Reine , les quatrième & cinquième Actes du même Opéra ; les paroles sont de M. de la Serre , & la Musique de Messieurs Rébel & Francœur , Sur-Intendants de la Musique de la Chambre du Roi. Les Demoiselles Chevalier , Canavas , Romainville & Mathieu , ont chanté , ainsi que les Sieurs Jéliotte , Benoît , de Chassé & Poirier.

Le Lundi 12 , à Marly , la Demoiselle Peza , jeune personne , fut présentée à la Reine pour la Musique du Roi , par M. le Maréchal Duc de Richelieu , Premier Gentilhomme de la Chambre. Cette Demoiselle chanta un Monologue. L'étendue de sa voix surprit & flatta tout l'auditoire , & fait espérer qu'elle deviendra dans peu un très-grand sujet pour les Concerts de Leurs Majestés.

---

**L**A Décoration qui paroît à la fin du cinquième Acte de l'Opéra de Nais , & qui représente le Palais de Neptune , a été faite & inventée

par le Sieur Pietre Algieri , Italien , Peintre ordinaire de l'Académie Royale de Musique. Il est très-connu par ses talens , & il en a donné souvent des preuves au Public , notamment dans la Décoration qu'il a inventée & exécutée pour le Théâtre Italien , dans la Pièce intitulée *les Fées Rivaies* , données au Public l'année dernière.

---

*LETTRE à M. Rémond de Sainte Albine.*

**J**E suis infiniment sensible , Monsieur , à la façon obligeante , dont vous avez bien voulu parler dans votre dernier Mercure de mon nouvel Opéra , mais je sens trop le prix de vos éloges , pour ne pas me hâter de rendre à M. Arnould , Machiniste du Roi & de l'Académie Royale de Musique , la juste portion qui lui en est dûe.

C'est lui , Monsieur , qui est seul l'inventeur de toutes les Machines que le Public a daigné applaudir dans mes Opéra , & si en formant mes plans j'en ai prévu la possibilité , c'est parce que j'ai une connoissance particuliere du talent supérieur de cet habile Artiste.

Je vous dirai plus ; c'est cette même connoissance qui m'a enhardi à ramener sur le Théâtre Lyrique *la grande Machine* , qui depuis M. Qui-nault avoit été totalement abandonnée. La difficulté de l'exécution a sans doute rebuté jusqu'ici ceux de nos illustres modernes , qui ont couru avec distinction la même carrière.

Il n'est plus d'obstacle aujourd'hui ; avec M. Arnould tout devient facile , & rien n'est impossible. Je suis ravi d'avoir cette occasion de lui donner un témoignage public de mon estime , &

# 1798 MERCURE DE FRANCE.

de vous assurer de tout l'attachement avec lequel  
j'ai l'honneur d'être , &c.

*De Cahusac.*

*A Paris , ce 27 Mai 1749.*



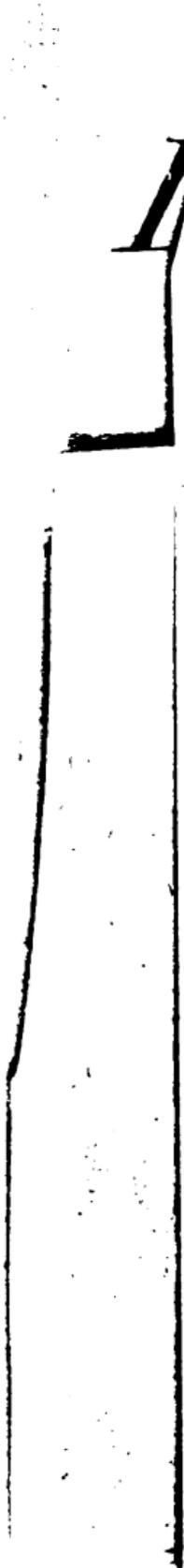
## LE RETOUR DU PRINTEMPS.

### ODE ANACREONTIQUE.

**Q**uel bruit ! Quel charmant murmure  
Semble animer les roseaux !  
Par tout la libre nature  
Prend des agrémens nouveaux.  
Que vois-je ? Le froid Borée  
Ne bannit plus les Zéphirs ;  
Vertumne fait son entrée ,  
Et ramene les plaisirs.



Le Soleil flattant la terre  
De ses doux embrasemens ,  
De nos prés fait un parterre ,  
Qui sert de lit aux Amans.  
Les oiseaux sous les feuillages  
Rappellent le tendre Amour ;



[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

IX AND  
1913

YORK  
LIBRARY

Hymen fait des mariages ,  
Et célèbre un si beau jour.



Les agneaux quittant l'étable ,  
Bondissent sur le gazon :  
Cessant d'être impitoyable ,  
Philis souffre Coridon .  
Ce berger des dons de Flore  
Se plaît à parer son sein ,  
Voulant la surprendre encore  
Par un plus hardi dessein .



Novices , dans le jeune âge ,  
De l'Amour craignez les traits ;  
Le plus charmant badinage  
Se changeroit en regrets ;  
Ses promesses semblent belles ;  
Il vous paroît un mouton ,  
Mais pensez qu'il a les ailes  
Et l'humeur du papillon .

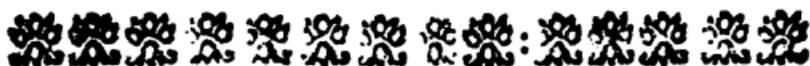


Ce Dieu , quand des fleurs naissantes  
L'éclat a frappé ses yeux ,  
Les trouvant toutes charmantes ,  
Ne sçait où fixer ses feux ;  
Sur chacune il se repose ,

Lui donnant un doux baiser ;  
 Du lys il vole à la rose ,  
 Puis il laisse le rosier.



Ou bien , lorsqu'en jeune abeille ,  
 Qui veut composer son miel ,  
 Il bourdonne à votre oreille ,  
 Vous n'y trouvez point de miel ,  
 Mais si votre ame amoureuse  
 Ose le serrer trop fort ,  
 Sa piqueure est douloureuse ,  
 Et vous lui donnez la mort.



## F R A N C E .

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**Es Députés des Etats de Bourgogne eurent le 20 du mois d'Avril une audience du Roi. Ils furent présentés par le Duc de Saint Aignan , Gouverneur de la Province , & par le Comte de Saint Florentin , Secrétaire d'Etat , & conduits en la maniere accoutumée par le Grand Maître & le Maître des Cérémonies. La Députation étoit composée pour le Clergé , de l'Abbé de Grosbois , Doyen de la Sainte Chapelle de Dijon , lequel porta la parole ; du Marquis d'Anlezy , pour la Noblesse , & de M. Doublot , pour le Tiers-Etat.

Le Roi se rendit le 30 Mai au Château de Marly, & la Reine y joignit le Roi le jour suivant.

Madame la Dauphine rendit le 27 Avril à la Paroisse du Château de Versailles, les Pains Bénits, qui furent présentés par l'Abbé de Poudens, son Aumônier en Quartier.

M. le Comte de Maurepas, Ministre & Secrétaire d'Etat, donna le 24 sa démission de ses emplois.

Le Roi a disposé de la Charge de Secrétaire d'Etat du Département de la Marine en faveur de M. Rouillé, Conseiller d'Etat, Commissaire de Sa Majesté à la Compagnie des Indes, & ci devant Intendant du Commerce.

Sa Majesté a chargé le Comte d'Argenson du Département de Paris, de celui des Académies, & de celui des Haras, & le Comte de Saint Florentin, du Département de la Maison du Roi.

Le Roi a nommé son Ambassadeur auprès du Roi de Sardaigne, le Marquis de la Chétardie, Lieutenant Général.

Sa Majesté a accordé au Marquis de Sassenage, second Baron des Etats de la Province de Dauphiné, Brigadier des Armées du Roi, Menin de Monseigneur le Dauphin, & nommé Chevalier des Ordres de Sa Majesté, la survivance de la Charge de Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, dont est pourvû le Maréchal de la Fare.

Le 30 Avril, M. Rouillé prêta serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté, pour la Charge de Secrétaire d'Etat du Département de la Marine.

Le Marquis de Sassenage le prêta le 27 entre les mains de Madame la Dauphine, pour la Charge de Chevalier d'honneur de cette Princesse.

Il est arrivé au Port Louis un Navire , par lequel M. du Pleix , Gouverneur Général des Etablissemens possédés par la Compagnie des Indes , a envoyé à cette Compagnie un détail circonstancié de ce qui s'est passé pendant le siège , que les Anglois ont mis devant Pondichery , & qu'ils ont été obligés de lever après une attaque de près de cinquante jours.

Le Roi a nommé Pair de France le Comte de Taillebourg , fils du Prince de Talmont.

Un soldat Turc , servant dans le Régiment Royal Corse , ayant été converti à la Religion Chrétienne par M. Rostini , Aumônier de ce Régiment , il a reçu le Baptême. Il a eu pour parrain M. d'Ornano , Capitaine de ce Régiment , & pour marraine l'épouse de M. de Saint Gal , Lieutenant de Roi de Bouchain , où le Régiment Royal Corse est en garnison.

Le 30 Avril, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à seize cens cinq livres; les Billers de la première Lotterie Royale , à cinq cens soixante-treize livres , & ceux de la seconde , à cinq cens quarante-huit.

Le 9 du mois dernier , le Roi accompagné de Monseigneur le Dauphin fit dans la Plaine des Sablons la revue du Régiment des Gardes Françaises , & de celui des Gardes Suisses , lesquels après avoir fait l'exercice , défilèrent en présence de Sa Majesté.

Sa Majesté a nommé Conseiller d'Etat à la place de M. Rouillé , qui a été fait Secrétaire d'Etat du Département de la Marine , M. Pallu , Intendant de la Généralité de Lyon.

Le Roi a ordonné qu'il fût délivré , le premier du mois d'Octobre prochain , deux Congés absolus dans chaque Compagnie de Fusiliers , de Gré-

nadiers & d'Ouvriers, & dans celles de Cavalerie & de Dragons à cheval, & trois Congés dans chaque Compagnie du Régiment Royal Artillerie, de Mineurs & de Dragons à pied, autant qu'il se trouvera dans lesdites Compagnies un pareil nombre de Cavaliers, Dragons ou Soldats, dont les engagements seront expirés, & indépendamment des Congés qui seront accordés aux Miliciens incorporés, qui ont fini le tems de leur service. Si un Cavalier, Dragon ou Soldat, qui sera dans le cas d'obtenir son congé absolu, préfère de renouveler son engagement, celui qui le suivra ne pourra demander d'être congédié à sa place. Quoique suivant le Règlement du 3 Janvier 1710, aucun Sergent, Brigadier, Cavalier, Dragon ou Soldat, ne puisse être reçu à l'Hôtel Royal des Invalides, à moins qu'il n'ait servi pendant vingt ans, ou qu'il n'ait été estropié au service du Roi, l'intention de Sa Majesté est cependant qu'on reçoive audit Hôtel ceux auxquels, après qu'ils auront renouvelé deux fois des engagements de six ans dans la même Compagnie, il surviendra, pendant le cours de leur troisième engagement, des infirmités qui les mettront hors d'état de continuer leur service. Le Roi exigeant que les Cavaliers, Dragons & Soldats, servent exactement pendant tout le tems pour lequel ils s'engagent, Sa Majesté veut qu'aucun d'eux ne puisse prétendre son congé absolu, qu'après avoir fait réellement le service dans la Compagnie pendant six années entières, & que ceux qui se seront absentes, soient obligés de servir à leur troupe un tems égal à celui de leur absence, par delà le terme de leur engagement. Dans cette dernière disposition ne sont pas compris ceux qui se seront absentes pour travailler à des recrues.

Il paroît des Lettres Patentes , portant défenses aux Collecteurs des Paroisses ressortissantes des dépôts des sels établis dans les Pays rédimés des Droits des Gabelles , d'employer les enfans au-dessous de huit ans dans les Rolles qu'ils sont obligés de fournir aux Commis du Fermier dans l'étendue de ces dépôts.

Les Religieux de l'Ordre de la Trinité , & Redemption des Captifs , ont tenu à Cerfroid , dans le Diocèse de Meaux , un Chapitre Général , dans lequel ils ont élu pour Général & Grand Ministre de leur Ordre le Pere Guillaume le-Febvre , Docteur en Théologie de la Faculté de Paris , & Ministre de la Maison qu'ils ont dans cette Capitale.

En action de graces des heureux succès du Chevalier Dupleix , Commandant des Forts & Etablissmens François aux Grandes Indes , M. Dupleix , son frere ; Fermier Général , marie douze filles qu'il a fait choisir , depuis dix-huit jusqu'à vingt six ans , entre les plus pauvres de ses Paroisses du Soissonnois. Il dote chaque ménage de cent cinquante livres en argent , outre l'habillement uniforme complet , & le linge double , tant des filles que des garçons qu'elles épouseront de leur propre gré. Il se charge des frais des Contrats , & des noces qui se feront toutes le même jour & à la même Messe. De plus , il promet cinquante livres à celle des douze mariées , qui accouchera la premiere d'un enfant vivant ; à la seconde , quarante livres ; à la troisième , trente ; à la quatrième , vingt , & à la cinquième , dix.

Pour engager ces ménages à conserver leurs enfans , M. Dupleix assure quatre cens livres à celui qui en aura le plus dans dix ans ; trois cens livres à celui qui viendra après pour le nombre

d'enfans ; deux cens livres à celui ensuite , & dix pistoles au quatrième , observant qu'à nombre égal , la pluralité des garçons aura la préférence.

Voulant en même tems exciter l'industrie & l'économie dans ces familles , il donnera aussi dans dix ans , vingt pistoles au premier , & cent francs au second des deux ménages les plus aisés , en comprenant , dans l'état de leurs biens qu'ils produiront alors , les enfans qu'ils auront élevés , évalués chacun à dix écus par an , en sorte qu'un enfant de cinq ans sera porté dans cet état pour cent cinquante livres , un autre de huit ans pour deux cens quarante livres , & ainsi des autres , suivant leur âge.

Le 14 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à seize cens quatre-vingt cinq livres ; les Billets de la première Lotterie Royale , à cinq cens soixante-dix-huit , & ceux de la seconde à cinq cens cinquante.

Comme il est important de donner aux Propriétaires des Actions de la Compagnie des Indes toutes les facilités qu'il est possible de leur procurer , soit pour rendre ces Actions susceptibles des conventions que les Particuliers veulent faire entr'eux , soit pour prévenir les vols , incendies , & autres accidens qui peuvent causer la perte desdites Actions , le Roi a ordonné que l'établissement fait , en l'Hôtel de la Compagnie , d'un dépôt libre & volontaire , continuât d'avoir lieu , & Sa Majesté a fait publier une Déclaration , qui , en autorisant ce dépôt , lui donne une forme solide & authentique. Chaque Actionnaire , qui voudra déposer ses Actions , les remettra lui-même en présence d'un Syndic & d'un Directeur de la Compagnie , avec un Bordereau , qui en contiendra le nombre & les numeros , au Dépo-

fitaire que la Compagnie commettra à cet effet. Il sera ouvert un compte au Dépositant, pour porter à son crédit les Actions, dixièmes d'Actions, & Dividendes y attachés, & à son débit ceux de ces effets qu'il retirera, ou qu'il cédera & transportera à d'autres Particuliers, par vente, négociation ou autrement, auxquels Particuliers il sera pareillement ouvert, sans aucun frais, un compte en débit & en crédit. Les Etrangers & les autres Propriétaires absens, qui auront des Actions en compte sur les Registres de la Compagnie, pourront en disposer par procuration, auquel cas le fondé de procuration sera tenu de signer sur les Registres, & de remettre au Dépositaire l'original de la procuration, bien & dûement égalisé, ou l'expédition d'icelle, pour demeurer jointe au Bordereau des effets déposés. Ces effets seront renfermés dans un coffre fermant à trois clefs différentes, dont une restera entre les mains d'un Syndic, l'autre en celles d'un Directeur de la Compagnie, & l'autre en celles du Commis au Dépôt. Lesdits effets ne pourront être saisis entre les mains du Dépositaire par aucune personne, sous quelque prétexte que ce puisse être, pas même pour les propres deniers de Sa Majesté, si ce n'est dans le cas de faillite ou de décès des Actionnaires.

Le dépôt conditionnel, établi à la Compagnie des Indes, continuera de subsister, & il sera libre à tout Propriétaire d'Actions de les déposer avec telles conditions & restrictions qu'il jugera à propos. On tiendra pour cet effet un Registre secret de compte ouvert, & l'on délivrera au Dépositant un Acte passé pardevant Notaires, & visé par un Syndic & un Directeur. Cet Acte contiendra les conditions & restrictions stipulées, auxquelles le Dépositaire commis par la Compagnie sera obligé de se conformer.

Le 8, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à cinq cens quatre-vingt-un, & ceux de la seconde à cinq cens cinquante-un.

Le 14 du mois dernier, le Roi revint de Marly. Sa Majesté partit le 18 pour aller passer quelques jours au Château de Choisy. Monseigneur le Dauphin y alla le lendemain dîner avec le Roi, & Mesdames de France s'y rendirent le 21 au soir. Sa Majesté ne sortit point le 20, & elle prit le 21, ainsi que Mesdames, le divertissement de la Chasse. On comptoit que le Roi retourneroit à Versailles le 23.

La Reine entendit le 16 la Messe dans l'Eglise des Religieux Recolets, qui célébroient la Fête de Saint Jean Népomucene, & elle communia par les mains de l'Abbé de Sainte Hermine, son Aumônier en Quartier. Sa Majesté assista le même jour dans cette Eglise aux Vêpres, au Salut, & au Panégyrique du Saint, qui fut prononcé par le Pere Edme Willemfens, Exprovincial de l'Ordre.

Le 22, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à seize cens quatre-vingt cinq livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à cinq cens soixante-dix-neuf, & ceux de la seconde à cinq cens cinquante-un.



## MARIAGES ET MORTS.

LE 25 Mars dernier, Charles François-Antoine, Marquis de Lenoncourt & de Blainville, fils de Jean-Baptiste-François, Marquis de Lenoncourt & de Blainville, Comte du Saint Empire, & de Louise-Catherine-Antoinette, née Comtesse

de Lamberti, ci-devant Chanoinesse de Mons, épousa à Nanci Marie-Jeanne-Thérèse de Clero<sup>is</sup> d'Haussonville, Chanoinesse de Remiremont, fille de Charles Bernard, Comte d'Haussonville, grand Louvetier du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment Royal Rouffillon, & de Marie-Françoise de Mensbaque, décédée en 1747.

La Maison de Lenoncourt, l'une des plus anciennes & des plus illustres de Lorraine, étoit autrefois connue sous le nom de Nancy ou Nancey. Ses armes sont d'argent à la croix engrelée de gueule. Elle est la quatrième de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, & se flatte de descendre d'Obebric, frere de Gerard, premier Duc héréditaire de Lorraine. Il est certain que Gerard d'Alsace eut un frere, nommé Adelecq dans le Titre de la fondation de Bouzonville, & Odebric dans les Titres du Pays des années 1065, 1069 & 1102. L'Abbé Hugo dans sa Dissertation sur la Lorraine, imprimée dans l'Atlas de Guede-ville, nomme Odelric ce frere de Gerard d'Alsace, qu'il donne pour tige à la Maison de Lenoncourt.

Quoiqu'il en soit, indépendamment d'une origine si vraisemblable, on ne peut douter qu'elle n'ait toujours été dans une très grande considération en Lorraine, où elle a possédé les premiers emplois. Dreux de Nancey fut Sénéchal de Lorraine sous le Duc Mathieu. Maheu de Lenoncourt fut le premier Primat de l'Eglise Collégiale de Saint Georges de Nancy en 1339. Robert de Lenoncourt fut Cardinal & Evêque de Metz. Antoine de Lenoncourt fut le second Primat de Lorraine. Un autre Robert de Lenoncourt fut Cardinal & Archevêque de Rheims.

Les alliances que cette Maison a contractées

avec les plus considérables du Pays, ont soutenu dans tous les tems son éclat & sa pureté. Voyez *le Pere Anselme, Histoire des Grands Officiers de la Couronne, tome II. Dom Calmet, Dissertation sur la Noblesse de Lorraine. e Pere Viguier, l'Armorial de Lorraine de J. F. N. Et ceux de Callot & d'Huffon.* Au reste, on en peut juger par les deux dernieres alliances, je veux dire par celle de Lamberti & d'Hauffonville.

La Maison de Lamberti est originaire du Perigord. François, Seigneur du Château de Lamberti, vivoit en 1022. Depuis que ses descendans ont passé en Lorraine, ils s'y sont alliés avec les Maisons les plus illustres, & ils sont mis au nombre des anciens Chevaliers de ce Duché. Gabriel, Comte de Lamberti, fut Gouverneur de Nancy sous le regne Duc Charles. Nicolas-François, Marquis de Lamberti, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc Leopold I. & son Envoyé à la Cour d'Angleterre en 1714, mourut en 1741, Capitaine des Gardes du Corps du Roi de Pologne. Il avoit épousé Elizabeth de Ligneville, dont il a eü entre autres enfans, Louise-Catherine, épouse de Jean-Baptiste-François, Marquis de Lenoncourt, & mere de Charles-François Antoine, qui donne lieu à cet article.

La Maison d'Hauffonville n'est pas moins distinguée en Lorraine, où elle a possédé les principaux emplois, & où elle tient un des premiers rangs dans l'ancienne Chevalerie. Le pere de Charles-Bernard, ayeul de la nouvelle Marquise de Lenoncourt, étoit Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine.

La Maison de Mensbaque est également illustre, & est originaire d'Allemagne.

Les armes d'Hauffonville sont de gueule, à la croix d'argent, cantonnées de quatre croix de

même & treffées, la pointe de même, couronnées d'or, & sur le tout parti de gueule chargé de 3 besants d'argent à 5 aiglettes de gueule, 2, 1 & 2.

Le 15 Avril, Pierre-Joseph, *Comte de Laval-Montmorenci*, épousa dans l'Eglise de Saint Sulpice, avec dispense de M. l'Archevêque, Elizabeth *Renée de Maupeou*.

Pierre-Joseph est fils de Gui-Claude-Roland de Laval-Montmorenci, Maréchal de France en 1747, & de Marie-Elizabeth de Rouvroi Saint Simon, fille d'Eustache Titus, Marquis de Saint Simon, & d'Elizabeth-Claire-Eugenie d'Haute-rive.

Le nom de Montmorenci est si grand & si connu par l'éclat qui l'accompagne depuis une longue suite de siècles, qu'il suffit de le prononcer pour imprimer le respect. Cependant comme cette Maison a été aussi féconde qu'illustre, nous ne jugeons pas pouvoir nous dispenser de rapporter, du moins en abrégé, par quelles branches Pierre-Joseph, dont il s'agit, en descend.

Gui-Claude-Roland de Laval-Montmorenci, Maréchal de France, est fils de Gabriel de Laval, second fils de Thomas de Laval, Baron de la Faigne, Seigneur de Tartigni. Thomas étoit arriere petit-fils de Hugues de Laval, Seigneur de Tartigni, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui a fait la branche de Tartigni.

Hugues étoit second fils de René I. du nom, fils de René I. de Laval, Seigneur de la Faigne au Maine, qui a fait la branche de la Faigne.

René étoit quatrième fils de Gui de Laval II. du nom, Seigneur de Loué, arriere petit-fils de Gui de Laval, qui a fait la branche des Seigneurs de Loué.

Ce Gui de Laval étoit second fils d'André de

**Laval**, Seigneur de Châtillon en Vendelois, fils aîné du second lit de Gui V. Sire de Laval, fils de Gui de Montmorenci V I. du nom, fils puîné de Mathieu II. du nom, Connétable de France, & d'Edme, Dame de Laval, sa seconde femme.

Mathieu de Montmorenci I. du nom, cantonna de quatre alerions la croix de ses armes, en mémoire de quatre Enseignes Impériales qu'il gagna sur l'Empereur Othon . . . lors de l'invasion de ce Prince en France. Mathieu II. les augmenta du nombre de douze, à cause d'autant d'étendarts qu'il remporta en 1214 à la bataille de Bouvines, où Philippe Auguste défit l'Empereur Othon IV. avec les Anglois & les Flamans ses alliés.

Les armes de Laval sont de Montmorenci, la croix chargée de cinq coquilles d'argent.

Elizabeth-Renée de Maupeou est fille de feu René-Theophile de Maupeou, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de Jeanne Blanchard de Banneville, & sœur de René-Theophile de Maupeou, Colonel du Régiment de Bigorre. Elle a pour ayeul René de Maupeou, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Directeur Général d'Infanterie, & pour bisayeul René, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur d'Arh.

La Maison de Maupeou a pris naissance dans la Robe, & jouit depuis long tems d'une grande illustration. Elle est en deux branches, dont l'une a continué de siéger sur les fleurs de lys, & l'autre a suivi le parti des armes. Elle se montre également féconde en Prélats illustres. Le nouvel éclat qu'elle reçoit par M. de Maupeou, Premier Président du Parlement de Paris, la rend de plus en plus précieuse à la France.

Le treize Mai, François-Léonard de Cher-

*ovier*, Marquis de Chevrier, libre Seigneur de Saint Maurice, Vicomte du Thil-Emeringe, &c. sous-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, né au mois de Mars 1715, épousa dans la Chapelle particulière du Curé de Saint Roch, Marie-Anne-Geneviève *Duquenoy*. Il est resté fils unique de Claude-Joseph-François de Chevrier, libre Seigneur de Saint Maurice, &c. qui avoit épousé le 9 Octobre 1709, Magdeleine-Elizabeth de l'Hôpital, fille aînée de Guillaume-François de l'Hôpital, Comte de Sainte Mème, & de Marie-Charlotte de Romillei de la Chenelaye.

La Maison des nobles Chevriers, qui paroît être issue des anciens Comtes de Mâcon, est une des plus anciennes du Mâconnois, où elle possède depuis plus de 600 ans la Terre de Saint Maurice, & une partie du péage de Mâcon en Fief lige. On peut voir dans *Moreri* & les Auteurs Généalogiques, la filiation, les alliances & les services de cette illustre Maison, dont celui, qui fait le sujet de cet article, est le chef. Mademoiselle *Duquenoy*, aujourd'hui Marquise de Chevrier, née le 2 Avril 1726, est fille de Pierre *Duquenoy*, Seigneur de Moussi-Duquenoy, Secrétaire du Roi, & Receveur Général des Finances de la Généralité de Montauban, mort à Montauban au mois d'Octobre 1746, & de Dame Anonime le Févre de Givry, sa veuve. Leurs autres enfans sont Marie-Louise-Adelaide *Duquenoy*, née le 5 Mai 1724, mariée le 5 Juin 1743, à M. Charles-Blaise Meliand, Maître des Requêtes, Intendant de la Généralité de Soissons, & Pierre-Louis-Casimir *Duquenoy*, Seigneur de Moussi-Duquenoy, né le 15 Octobre 1728.

Le 25 Janvier dernier, Nicolas-Joseph, Comte de *Franquemont*, Chanoine de la Primatiale de Lorraine, mourut à Nanci, âgé de 34 ans. Il

Étoit fils de Georges-Gabriel , Comte de Franquemont , Chambellan du Duc Leopold , & de Rose de Barrois , fille de François de Barrois , Baron de Manonville , Envoyé de Lorraine à la Cour de France. Georges-Gabriel , marié en 1701 avec Rose de Barrois , a eû de son mariage , 1°. Melchior , Comte de Franquemont. 2°. Nicolas Joseph , qui donne lieu à cet article. 3°. Louis. 4°. Marguerite qui a été Fille d'Honneur de S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine ; & a été mariée à Cesar d'Hoffelize , Capitaine au Régiment des Gardes du Duc Leopold , mort en 1741. 5°. Jeanne , mariée à Jean , Comte de Milry. 6°. & 7°. N. N. de Franquemont , Religieuses.

Georges-Gabriel étoit fils de Nicolas-Joseph de Franquemont , Comte de Montbeliard , & de Jeanne de Maillet , qu'il épousa avec dispense en 1678 , & petit fils de Georges-Gabriel & d'Angélique de Maillet mariés en 1641.

Ce Georges-Gabriel étoit né posthume de Georges de Franquemont , Seigneur de Tramoing , Gentilhomme de la Chambre du Duc de Wirtemberg , & qui est mort en 1615. Il avoit épousé en 1604 Angélique du Châtelet , sœur de Lidie du Châtelet , qu'avoit épousée en 1590 Henri de Franquemont , Seigneur d'Audenne en France-Comté , dont le fils unique Jacques fut Chanoine de la Primatiale de Lorraine. Georges ayant abandonné sa femme , elle se retira en Lorraine , où leur fille Anne-Angélique , d'abord Chanoinesse de Bouxiere , fut mariée ensuite en premières nœces en 1633 , à François Beaugaire , Seigneur de Blanchecourt , & en secondes nœces à François de Condé , Seigneur de Clevant.

La Maison de Franquemont tire son origine des anciens Ducs de Montbeliard , fondus dans ceux

de Wirtemberg, elle est comptée dans l'ancienne Chevalerie de Lorraine. *Voyez Dom Calmet, Histoire de la Maison du Châtelet. Hiffon, l'Écossais, Crayon de la Noblesse de Lorraine. L'Armorial de Lorraine & de Bar de M. N.*

Le 25 Mars, Louise-Françoise d'Ailli, veuve de Jacques-Amable-Claude, Baron d'Enfrenel, mourut à Paris, âgée d'environ 60 ans, & fut inhumée à Saint Jacques du Haut-Pas. Elle étoit fille de Jacques, Marquis d'Ailli, Baron d'Annery, Marquis d'Annebaut & de Montfort, Comte de Pontaudemer & de Pontautou, Vicomte de Berneuil, &c. & de Françoise-Josephine de Gouffier, de la branche d'Epagny. Elle a eû de son mariage deux filles. 1<sup>o</sup>. Louise-Josephine d'Enfrenel, mariée à François-Louis le Conte de Nonant, Marquis de Nery, dont un fils, nommé Louis-Joseph le Conte de Nonant, Marquis de Rarai, Guidon de Gendarmerie, a épousé le 14 Mars 1747, Elizabeth de Bazan de Flamenville, fille de Jean-Jacques de Bazan, Marquis de Flamenville, & de Françoise-Bonaventure de Mauconvenant. 2<sup>o</sup>. N d'Entrenel mariée à Guillaume-Antoine, Marquis de Bouillé, Chevalier, Seigneur d'Alret, du Clusel & autres lieux, mort en 1748, ayant laissé deux filles de ce mariage, & un fils d'un premier lit, âgé d'environ dix ans.

Le 3 Avril, N. Bernard, Ecuyer, ci-devant Grand Exempt des Cent-Suisses de la Garde du Roi, mourut, & fut inhumé à Issy.

Le 6, Louise du Rouhet de Sourches, veuve de Louis Colbert, Comte de Lignieres, Seigneur de la Forêt de Civry-Heras, S. Lubin, & autres lieux, mourut âgée de 84 ans sur la Paroisse de S. Sulpice, & fut transportée à S. Eustache.

Le sieur Breurd, Ouvrier en Etamine-au-Mans, y mourut le 25 du mois d'Avril. Nous avons ren-

du compte dans nos Mercurès précédens de la traduction en vers Latins qu'il avoit faite du Poëme de la Religion de M. Racine, & de la gratification que M. le Chancelier lui avoit envoyée.

**A P P R O B A T I O N.**

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le premier volume du *Mercuré de France* du mois de Juin 1749. A Paris le premier Juin 1749.

BONAMY.

**T A B L E.**

**P** I E C E S F U G I T I V E S en Vers & en Prose.

|                                                                                                                           |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| La Convention téméraire. Comédie en un Acte, par M. R. de S. A.                                                           | 3            |
| Dialogue entre Thémis, Apollon, l'Hymen, l'Amour & l'Amitié, sur le mariage de Mlle de Maupeou avec M. le Comte de Laval, | 58           |
| Séance publique de l'Académie Royale des Belles-Lettres,                                                                  | 62           |
| Le Papillon, Fable,                                                                                                       | 80           |
| A Mlle de V. * * * *, Madrigal,                                                                                           | 83           |
| Théte galante,                                                                                                            | <i>ibid.</i> |
| Actéon, Cantate,                                                                                                          | 87           |
| Observations d'Histoire naturelle,                                                                                        | 90           |
| Vers à M. * * *                                                                                                           | 95           |
| Epitre à Mad. * * * *,                                                                                                    | 96           |
| Mémoire sur le Problème d'Arithmétique, inséré dans le Mercure de Janvier,                                                | 97           |
| Lettre de l'Auteur de ce Mémoire,                                                                                         | 111          |
| Mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure de Mai,                                                                     | 115          |

|                                                                                                    |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Logogryphes,</b>                                                                                | 116          |
| <b>Nouvelles Littéraires, des Beaux-Arts, &amp;c.</b>                                              | 125          |
| <b>Avertissement de M. Haller,</b>                                                                 | 140          |
| <b>Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences,</b><br>pour l'année 1751,                      | 141          |
| <b>Planches anatomiques,</b>                                                                       | 144          |
| <b>Lettre à M. Remond de Sainte Albine,</b>                                                        | 150          |
| <b>Estampes nouvelles,</b>                                                                         | 154          |
| <b>Article important,</b>                                                                          | 155          |
| <b>Réponse de M. de Cantwel, &amp;c.</b>                                                           | 158          |
| <b>Seconde Lettre du même,</b>                                                                     | 161          |
| <b>Le Triomphe de la Paix, ou le Feu de joye élevé</b><br>à Rheims pour la publication de la Paix, | 164          |
| <b>Relation des Fêtes qui se sont données à Bayonne</b><br>à la même occasion,                     | 177          |
| <b>A Mrs du Magistrat de Lille sur la fête qu'ils ont</b><br>donnée au même sujet,                 | 185          |
| <b>A M. de Sechelles sur le divertissement qu'il a</b><br>donné à la même occasion,                | 190          |
| <b>Epigramme,</b>                                                                                  | 192          |
| <b>Autre,</b>                                                                                      | 193          |
| <b>Spéctacles,</b>                                                                                 | <i>ibid.</i> |
| <b>Concerts de la Cour,</b>                                                                        | 195          |
| <b>Lettre de M. de Cahufac à M. Remond de Sainte</b><br>Albine,                                    | 197          |
| <b>Le retour du Printems, Ode anacréontique,</b>                                                   | 198          |
| <b>France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &amp;c.</b>                                             | 200          |
| <b>Mariages &amp; Morts,</b>                                                                       | 207          |
| <br><i>La Chanson notée doit regarder la page</i>                                                  | <br>191      |

---

**De l'Imprimerie de J. BULLOT.**

# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

JUIN. 1749.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chez { ANDRE CAILLEAU, rue Saint  
Jacques, à S André.  
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,  
à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais.  
JACQUES BARROIS, Quai  
des Augustins, à la ville de Nevers.

---

M. DCC. XLIX.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

## A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur*e est  
à M. DE CLEVES D'ARNICOURT,  
rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint  
Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions  
très - instamment ceux qui nous adresseront  
des Paquets par la Poste, d'en affranchir le  
Port, pour nous épargner le déplaisir de les  
rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître  
leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays  
Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e  
de France de la première main, & plus promp-  
tement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus  
indiquée; on se conformera très-exactement à  
leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M.  
de Cleves d'Arnicourt, *Commissaire du Mercur*e  
de France, rue des Mauvais Garçons, pour  
remettre à M. Remond de Sainte Albine.

**PRIX XXX. SOLS.**



# MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

J U I N. 1749.

PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

SEANCE PUBLIQUE,

Tenue par l'Académie Royale des Sciences  
le 16 Avril de cette année.

 Monsieur du Hamel du Monceau  
ouvrit la Séance par la lecture  
d'un Mémoire sur les Plantes  
qu'on peut élever dans l'eau. Cet  
Académicien annonça qu'il ne prétendoit  
point parler de celles qui croissent flottant  
dans l'eau, sans tenir du tout à la terre,  
telles que la Lentille d'eau & le Lentibu-

II. Vol.

A ij

#### 4 MERCURE DE FRANCE.

laria, mais qu'il se proposoit d'examiner, si les plantes qui ont coûtume de jeter leurs racines dans la terre, & d'en tirer leur nourriture, peuvent subsister & croître dans l'eau la plus pure & la plus limpide.

Cette idée, dit M. D. H. n'est pas nouvelle: on sçait que quand Wanhelmont éleva une branche de saule dans un sable pur qu'il arrosoit, son projet étoit de connoître si l'eau suffiroit pour la végétation de cette espèce d'arbre. Dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, il est rapporté qu'on a élevé plusieurs plantes sans terre, en les semant dans de la mousse, qu'on arrosoit au besoin. M. Bonnet, Correspondant de l'Académie, ayant repeté les expériences de Berlin, prouve qu'à certains égards & dans certaines circonstances, la mousse est aussi avantageuse que la terre pour la végétation. Presque personne n'ignore que les Jacintes, le Narcisse, &c. fleurissent sans terre, étant réduits à tirer leur subsistance de l'eau.

C'est un spectacle, continue M. D. H. dont tout le monde peut jouir, mais il en est un d'un autre genre qui est réservé aux Physiciens; c'est pour eux un phénomène bien singulier, que de voir de l'eau pure perdre sa fluidité dans les organes d'une plan-

e, & y former un corps solide. Accoutumé qu'on est à penser que les substances solides sont les seules propres à former des corps doués de cette propriété, on regarde l'eau comme un dissolvant qui s'échappe par la transpiration, après avoir déposé dans la plante les parties solides qu'il contient. Nous supprimons un détail assez étendu d'observations qui tendent à prouver ce sentiment.

Si on veut faire cadrer ces idées avec les expériences que M. D. H. a rapportées au commencement de son Mémoire, on suppose que le sable de Wanhelmont n'étoit point absolument dépourvu de la substance propre à la végétation, & l'on veut que la mousse fournisse de sa substance aux plantes qu'on y élève. A l'égard des oignons, si on les voit faire de belles productions sur des caraffes pleines d'eau, on imagine que l'oignon contient un amas de substance, qui étant dissoute par l'eau que pompent les racines, passe dans la plante, & suffit pour les productions qui en naissent.

M. D. H. rapporte plusieurs observations qui justifient cette opinion, mais pour abréger, nous ne rapporterons que la troisième.

Une Joubarbe séparée de sa touffe, &

A iij

mise dans un endroit un peu frais, continue de faire de nouvelles productions, mais on peut remarquer qu'à mesure qu'il se développe de nouvelles feuilles, il y en a d'anciennes qui se dessèchent, ce qui pourroit faire penser que la substance de celles-ci sert au développement de celles-là, & qu'il en seroit comme d'un animal, qui au défaut d'alimens, trouve une certaine ressource dans sa graisse.

Ces réflexions font appercevoir que les expériences qu'on a faites avant M. D. H. ne suffisent pas pour détruire l'idée commune de l'insuffisance de l'eau pour la végétation des plantes, & c'est ce qui a déterminé M. D. H. à examiner la chose de plus près. Il éleva des plantes dans de la mousse & dans des morceaux d'éponge humectée, & il eut des plantes capillaires d'une beauté admirable; il fit germer des fèves de marais dans des éponges humides, & quand elles eurent poussé leurs racines de deux travers de doigt de longueur, il les ajusta sur des caraffes, de façon que la racine seule trempoit dans l'eau. Ces fèves s'éleverent à près de trois pieds de hauteur, elles produisirent de grandes feuilles, de belles fleurs, & quelques-unes donnerent de petits fruits.

Il fit de-même germer des amandes, des

marons d'Inde & des glands; il les ajusta  
 fut des vases pleins d'eau.

Les maronniers ayant bien poussé pen-  
 dant deux ans, il les mit en terre, où ils  
 reprirent fort bien; un des amandiers sub-  
 sista pendant quatre ans, & ne périt que  
 faute d'eau. Notre Académicien a encore  
 un chêne qui est dans l'eau depuis huit ans,  
 & qui produit tous les printems de belles  
 feuilles. Cet arbre, qui a actuellement  
 quatre ou cinq branches, dont la tige prin-  
 cipale a par le pied 19 à 20 lignes de cir-  
 conférence, & plus de 18 pouces de lon-  
 gueur, a mieux poussé les deux premières  
 années que s'il eût été dans la meilleure  
 terre. Il est vrai que depuis ce tems il a  
 toujours diminué de vigueur, ce qui doit  
 être attribué plutôt au mauvais état de ses  
 racines qu'au défaut de substance. M. D. H.  
 fait à ce sujet sur le développement des ra-  
 cines une digression que nous sommes  
 obligés de supprimer.

Voilà du bois, de l'écorce, des feuilles,  
 qui ne peuvent avoir été formés que de la  
 substance de l'eau la plus claire & la plus  
 pure; car notre Académicien n'employoit  
 que de l'eau de la Seine, qui avoit été fil-  
 trée dans une fontaine fablée, & qui étoit  
 restée des mois entiers dans une cruche de  
 grais. L'expérience prouve donc qu'une

A iij

eau très-épurée suffit seule pour la germination des semences & l'agrandissement des plantes. Les soupçons qu'auroient pu faire naître le sable & la mousse, n'ont point lieu ici, non plus que la provision d'alimens qu'on peut admettre dans les oignons; de plus, les petits arbres élevés dans l'eau ont donné par la distillation à la cornue les principes ordinaires. M. D. H. dit à cette occasion, » je prévois qu'on ob-  
 » jectera que l'eau que j'ai employée,  
 » quelque clarifiée qu'elle fût, n'étoit  
 » point un flegme pur ou une eau élémén-  
 » taire, & que dans mes expériences le  
 » flegme pur s'échappoit par la transpira-  
 » tion, après avoir déposé dans la plante  
 » les parties huileuses, salines & terreuses,  
 » qu'il tenoit en dissolution: à la bonne  
 » heure, continue cet Académicien, mais  
 » comme je ne connois point de procédé  
 » Chymique par lequel on tire de l'huile  
 » & du sel de l'eau pure, il résulteroit  
 » toujours de mes expériences, que la Na-  
 » ture fait dans cette occasion une analyse  
 » de l'eau, qui est au-dessus des forces de  
 » l'Art. Néanmoins si M. Hallés a prouvé  
 » que l'air entre dans la composition du  
 » calcul humain & de plusieurs autres sub-  
 » stances, de telle sorte qu'il contribue à  
 » leur dureté & à leur poids, seroit-il plus

» extraordinaire de croire que l'eau que  
 » nos plantes aspirent, & l'air dont elles  
 » sont environnées, se pussent fixer dans  
 » leur organe, & y faire partie de leur sub-  
 » stance? Au reste je ne me suis pas pro-  
 » posé d'établir que les plantes se nour-  
 » rissent d'un flegme élémentaire; j'aurois  
 » été bien embarrassé de me procurer ce  
 » fluide; j'ai seulement voulu m'assurer si  
 » l'eau la plus pure & la plus simple pou-  
 » voit fournir aux plantes la nourriture  
 » qui leur est nécessaire.

Nous ne rapporterons des expériences que M. D. H. a faites sur les oignons, que ce qui regarde une observation singulière, sur le développement de leurs racines, de leurs feuilles & de leur tige.

Il seroit naturel de penser que ces différentes parties, produites par le même oignon, suivroient le même ordre dans leur accroissement, mais il en est tout autrement, comme le démontrent les expériences de M. D. H.

Il coupa quelques-unes des plus fortes racines d'une Jacinte, à un ou deux travers de doigt de leur extrémité.

Il disposa tellement l'oignon sur sa caraffe, que l'extrémité de la racine coupée touchât à la parois intérieure du vase; il marqua avec du vernis coloré sur l'exté-

A v

rieur du verre l'endroit où répondoit le bout de la racine coupée, il marqua de même où se terminoient les extrémités de quelques-unes des racines qu'il avoit laissées entières: celles-ci continuerent de s'allonger, ainsi elles ne répondirent bien-tôt plus à la marque qui indiquoit leur longueur au commencement de l'expérience, mais les bouts des racines coupées restèrent constamment vis-à-vis la marque qui leur appartenoit. Cette expérience prouve que les racines ne s'étendent que par leur extrémité; néanmoins M. D. H. avertit qu'il faut, pour que les racines ne s'étendent plus, en couper une certaine longueur, & qu'elles continuent de s'étendre, quand on n'en coupe qu'environ une ligne.

M. D. H. fait le parallèle suivant entre le développement des bourgeons & celui des racines.

» J'ai dit dans plusieurs de mes précédens Mémoires, que les bourgeons des  
 » arbres s'étendent dans toute leur longueur, tant qu'ils sont tendres & herbacés, mais qu'ils cessent de s'étendre  
 » quand le corps ligneux est endurci. Dans  
 » mon expérience toutes les racines étoient  
 » fort tendres, néanmoins elles ne s'étendent que par leur extrémité, & j'ai ob-

servé la même chose à l'égard des racines des arbres que j'ai élevés dans l'eau ; la transparence du verre & de l'eau m'a donc mis à portée d'appercevoir une différence entre le développement des jeunes racines & celui des jeunes bourgeons.

M. D. H. prouve par des expériences, dont nous supprimons le détail, que les feuilles, au contraire des racines, ne s'étendent point du tout par le bout, & que l'extension se fait presque entièrement par la partie qui tient à l'oignon. Cette observation est d'autant plus singulière que les feuilles des arbres ne croissent point de même, & qu'elles s'étendent dans toute leur partie.

Nous supprimons aussi les expériences par lesquelles M. D. H. prouve que les tiges des Jacintes s'étendent dans toute leur longueur, aussi-bien que la comparaison qu'il fait de leur développement avec les bourgeons des arbres. Nous nous contenterons de dire que ces expériences font appercevoir que les trois parties que l'oignon produit, se développent chacune d'une façon qui lui est propre ; les racines s'étendent par leur seule extrémité, les feuilles principalement par la partie qui

tient à l'oignon , & les riges dans toute leur longueur.

M. D. H. ayant remarqué qu'il périt beaucoup de jeunes arbres peu de tems après qu'ils sont sortis de terre , s'attacha à reconnoître quelle en étoit la principale cause , & ayant découvert qu'il se forme à fleur de terre une espede de gangrène , il jugea qu'elle venoit d'une meurtrissure qui étoit occasionnée par la pression de la terre endurcie contre la jeune tige , principalement quand il fait du vent ; cette remarque l'a engagé à semer des graines de pin , de sapin , de mûrier , &c. sur la superficie de la terre. Après les avoir recouvertes d'une couche très mince de terre passée au crible , il mettoit par dessus une couche de mousse de deux doigts d'épaisseur , qu'il retenoit avec des petites baguettes & des crochets enfoncés en terre. Les expériences qu'il a faites à ce sujet , ayant assez bien réussi , pourront fournir le moyen d'élever plus sûrement des arbres de graine.

Le second Mémoire , qui fut lû , est de M. le Marquis de Montalembert. Cet Académicien y examine la maniere dont on fait évaporer les eaux salées dans les hangards d'opération. Il donne les moyens de

simplifier cette opération , & de diminuer considérablement les frais qu'on est obligé de faire pour extraire le sel. Quelques raisons ayant empêché M. de Montalembert , de nous communiquer son Ouvrage , nous ne pouvons en donner l'extrait.

Dans la même séance , M. Macker lut un Mémoire sur une nouvelle teinture bleue , dans laquelle il n'entre ni pastel ni indigo.

La beauté du bleu de Prusse , couleur fort éclatante dont la Chymie a enrichi la Peinture depuis quelques années , a fait naître à M. Macker l'envie de le rendre utile à la Teinture , & la conformité qui se trouve entre plusieurs procédés des Teinturiers , & les opérations par le moyen desquelles on fait ce bleu , ont fait concevoir à cet Académicien l'espérance d'y réussir. Avant de présenter une idée des expériences que M. Macker a faites sur cette matière , il est bon de dire en deux mots , comment on prépare le bleu de Prusse pour la Peinture.

On commence par mêler ensemble un sel , nommé en Chymie *alkali fixe* , qui est de la nature de celui qui se rencontre dans les cendres , avec quelque matière huileuse & inflammable. Le sang desséché est une de celles qui réussissent le mieux. On

fait ensuite calciner ce mélange dans un creuset, jusqu'à ce qu'on n'aperçoive plus à la superficie de la matiere qu'une petite flamme bleue ; on dissout avec de l'eau chaude tout ce qu'il y a de salin dans cette matiere ainsi calcinée, & l'on filtre cette dissolution, qui est une véritable lessive. La lessive doit être ensuite mêlée avec de l'alun & de la couperose verte, qu'on a dissouts auparavant à part dans de l'eau, Aussi-tôt que ces liqueurs salines se mêlent ensemble, il s'excite une effervescence, elles se troublent, & prennent une couleur de verd de montagne. On filtre ensuite le tout dans des entonnoirs de verre, garnis de papier gris : la liqueur passe claire, & il reste sur le filtre une fécule verte. Si l'on verse sur cette fécule une liqueur acide, telle que l'eau forte, par exemple, elle prend une belle couleur bleue. Cette couleur ainsi préparée porte le nom de bleu de Prusse, parce que c'est par un Chymiste Prussien qu'elle a d'abord été inventée.

M. Macker considérant que l'alun est un mordant très-usité dans la teinture, c'est-à-dire, une matiere qui dispose les pores & les fibres de l'étoffe à recevoir les particules colorantes, a commencé par faire bouillir dans la dissolution d'alun &

de couperose les étoffes qu'il vouloit teindre. Il les a ensuite trempées dans la lessive, préparée, ainsi que nous venons de l'indiquer, pour l'opération ordinaire du bleu de Prusse. Comme ces étoffes étoient imprégnées d'alun & de couperose, lorsqu'il les a trempées dans la lessive, il s'est excité une effervescence; la liqueur a pris une couleur verte, & il en a été de même des étoffes, qui y étoient plongées. Enfin la fécule, qui se précipite, lorsqu'on mêle ensemble les liqueurs salines, ayant besoin d'être détrempée par un acide pour devenir bleue, M. Macker a trempé ces échantillons, ainsi verdis par la fécule qui s'étoit appliquée dessus, dans un acide affoibli par beaucoup d'eau. Cet acide a donné aussi-tôt aux échantillons une couleur bleue, infiniment plus belle que celle qu'on fait par le moyen du pastel & de l'indigo.

M. Macker fait dans son Mémoire le récit abrégé des principales expériences qu'il a faites pour perfectionner la nouvelle teinture. Il s'agissoit de trouver les moyens de l'appliquer également & uniment sur toutes les parties de l'étoffe, de donner à volonté les différentes nuances claires & foncées, d'empêcher que les matières salines, dont on se sert pour faire ce bleu,

n'altérassent la bonté des étoffes , enfit de diminuer les frais le plus qu'il seroit possible.

Il n'y a que les personnes qui font dans l'habitude de faire des expériences , qui puissent se former une juste idée de toutes les difficultés qu'on rencontre , quand il se trouve en même tems autant d'objets differens à remplir , & du nombre prodigieux de tentatives qu'il faut faire pour surmonter toutes ces difficultés.

M. Macker avertit dans son Mémoire , que pendant qu'il étoit occupé à faire ces expériences , M. l'Abbé Menou , Correspondant de l'Académie , & ancien Secrétaire de celle d'Angers , a communiqué à l'Académie un Mémoire sur le bleu de Prusse , dans lequel se trouve l'idée d'appliquer cette couleur à la teinture , & le détail du procédé qu'il a tenu pour y parvenir. Comme cette découverte pourroit avoir beaucoup de suites , & devenir très-utile , M. Macker croit qu'il est à propos de ne pas laisser ignorer , qu'il a sur M. l'Abbé Menou une priorité de date bien marquée. Dès le mois d'Octobre de l'année 1748, il a fait voir, à M. le Contrôleur Général , des échantillons en laine & en soye , auxquels il a joint un Mémoire qui contient toutes les propriétés

de la nouvelle teinture. Plusieurs Physiciens, du nombre desquels est M. l'Abbé Menou, ont eû occasion depuis ce tems de voir ces échantillons.

Toutes ces considérations, qui prouvent qu'il y avoit déjà six mois que M. Macker avoit fait la découverte, lorsque M. l'Abbé Menou a lû son Mémoire qui n'est que de la fin du mois de Mars dernier, n'empêchent cependant point M. Macker de rendre justice à M. l'Abbé Menou, & de reconnoître que cet Abbé a le mérite d'avoir travaillé de son côté sur cette matiere, avant que le premier Auteur de la découverte eût rendu public le détail de ses expériences.

Nous n'entrerons point ici dans le détail des expériences que M. Macker a faites. Ce détail seroit beaucoup trop long, & l'Auteur ne l'a rapporté lui-même, que par extrait, dans son Mémoire. Contenons-nous d'indiquer ici les propriétés de la nouvelle teinture, par l'énumération desquelles M. Macker termine son Mémoire.

Premierement, cette nouvelle teinture est aussi supérieure en beauté & en éclat à la teinture ordinaire de pastel & d'indigo, que l'écarlate l'est au rouge de garance. Si on compare les étoffes qui en

sont teintes , avec celles qui le sont par le plus bel indigo , la comparaison est si défavorable à ces dernières , qu'on a de la peine à croire qu'elles soient teintes en bleu.

Secondement , le bleu ordinaire ne teint que la superficie des étoffes foulées , & ne pénètre point dans l'intérieur , d'où il arrive que les draps bleus montrent une couleur blanchâtre , quand ils commencent à s'user. La nouvelle teinture , pénétrant l'étoffe dans toutes ses parties , n'aura pas cet inconvénient , & les draps , qui en seront teints , pourront s'user jusqu'à être troués , sans avoir ce coup d'œil désagréable.

Troisièmement , la nouvelle teinture ne soutient pas , à la vérité , le débouilli du savon , & par conséquent ne peut pas être d'usage pour le fil & pour le coton , mais elle soutient très-bien le débouilli de l'alun ordonné pour la laine , & elle ressemble en cela à la teinture écarlatte. L'épreuve la plus sûre pour les teintures étant l'action de l'air & du Soleil , M. Macket a exposé des échantillons de sa teinture en plein air & à l'ardeur du Soleil , pendant les mois entiers de Septembre & d'Octobre de l'année 1748 , & ces échantillons n'ont point été déteints : il n'y a eu que

leurs angles & les points saillans qui se soient trouvés au bout de ce tems un peu ternis & éclaircis , mais cette espece d'épreuve ne doit durer , suivant les Ordonnances que douze jours , les meilleures teintures ne pouvant la soutenir un plus long tems , sans se ternir & s'éclaircir considérablement.

Quatrièmement , cette teinture n'altère point la bonté des étoffes , pourvû qu'on prenne les précautions que M. Macker a indiquées dans son Mémoire. Pour s'en assurer, M. Macker a suspendu, à des fils teints suivant sa méthode , des poids qu'il a toujours augmentés jusqu'à ce que le fil se rompît , & le fil de cette expérience ne s'est cassé , que lorsqu'il a commencé à soutenir un poids , qui faisoit rompre le même fil avant qu'il eût été teint.

Cinquièmement , en conséquence des moyens d'économie que M. Macker a proposées , la nouvelle teinture n'exigera pas beaucoup de frais ; les drogues qu'on y employe, sont à très-bon marché, & la dépense la plus considérable sera la main d'œuvre.

Il y a tout lieu d'espérer que cette découverte à présent qu'elle est publique, sera bientôt perfectionnée , les gens de l'Art qui sont en grand nombre , & dont plu-

sieurs sont fort intelligens , pouvant facilement en faire des expériences. M. Macker ajoute cependant qu'il a passé sous silence dans son Mémoire quelques faits dont il seroit essentiel d'avoir connoissance , si on vouloit faire des expériences sur cette matiere , sur-tout en grand , mais comme ces faits ont fait entrevoir à l'Auteur des choses très-singulieres sur la nature du bleu de Prusse , & qu'il a besoin de faire encore d'autres expériences , pour se confirmer dans les idées qu'elles lui ont fait naître, il s'est déterminé à n'en parler, que lorsqu'il sera en état de publier une théorie bien établie sur la nature de ce bleu.

Comme son intention est que sa découverte puisse devenir utile , & que c'est le principal motif qui l'a engagé à la rendre publique , M. Macker avertit qu'il communiquera volontiers ces observations aux gens de l'Art , qui auroient dessein de travailler sur cette matiere.

A la fin de la séance , M. d'Arcy lut un Mémoire , dans lequel après avoir fait voir, combien un *Electrometre*, ou un instrument qui mesureroit la force électrique , seroit utile dans un grand nombre d'expériences sur l'Electricité , il donne la description d'un instrument de cette espece , qu'il a inventé conjointement avec le fils

de M. Julien le Roy, M. d'Arcy remarque que la fameuse expérience de Leyde, ayant excité la curiosité de toute l'Europe, a fait naître une foule de Traités sur l'Électricité, où l'on ne promettoit pas moins que d'en expliquer nettement la cause; mais que si l'on en excepte celui de M. l'Abbé Noller, & ceux de quelques habiles gens, la plupart de ces Traités se réduisent à mille suppositions vagues & gratuites, qu'un homme sensé n'adoptera jamais. Il ajoute que des Physiciens plus sages ont fait un grand nombre d'expériences pour pénétrer la cause de l'Électricité, mais qu'il paroît que séduits par la singularité des Phénomènes, ils n'ont pas suivi la véritable route qui étoit, avant de passer outre, de bien constater la nature & le rapport mutuel des Phénomènes déjà connus. Qu'il est de certaines regles qu'un Physicien doit suivre dans ses expériences, & que l'identité des circonstances est une des plus importantes à observer, sur tout dans l'Électricité. Que dans mille circonstances, si un Physicien ne suit pas cette regle, il s'expose à tirer de ses expériences des conséquences fausses. Qu'il résulte de ces réflexions, qu'un Electromètre seroit d'une utilité infinie dans l'Électricité. Notre Académicien prouve ceci plus sensible-

ment par une expérience qu'il rapporte, & par laquelle il fait voir que la seule différence dans la force électrique semble produire des effets contradictoires; qu'un *Electromètre*, mesurant précisément cette force, feroit voir clairement la cause de ces effets; enfin que la fameuse question, si l'Electricité est comme la masse ou comme la surface des corps, ne peut être décidée sans cet instrument, & qu'il seroit de même impossible de rien donner de certain sur les loix d'attraction, de répulsion, &c. des corps électriques, sans l'employer. Ceci est suivi de la description de l'instrument. Nous ne la rapporterons point dans cet Extrait, nous essayerons seulement d'en donner une esquisse. Qu'on se figure un pese-ligueur, tel qu'il soit beaucoup plus parfait que ceux qu'on employe ordinairement; on aura une idée assez précise de l'*Electromètre*. Il n'est essentiellement composé que d'une espece de fiole, au col de laquelle est adaptée une verge parfaitement cylindrique, d'une ligne de diamètre & de 12 pouces de longueur; le tout trempé dans un grand vase plein d'eau, de façon cependant, que lorsque l'instrument est en repos, une partie assez considérable de la verge reste élevée au dessus de la surface de l'eau. La fiole est lestée avec du merc.

cure, afin qu'elle se tienne parfaitement verticale. On voit que si l'on suppose des forces qui soutiennent cet instrument à différentes hauteurs au-dessus du point de repos, ces forces seront entre elles comme ces hauteurs, puisqu'elles soutiendront des colonnes d'eau qui seront en même proportion.

Il suit de-là que si l'Électricité, par un moyen quelconque, fait élever cet instrument de 1, 2, 3, 4 pouces, &c. au-dessus du point de repos, on sçaura que ses différentes forces seront comme ces nombres, c'est-à-dire simples, doubles, triples, &c. Cela s'exécute facilement en ajustant à l'extrémité supérieure de la verge cylindrique une plaque circulaire de 15 ou 20 lignes de diamètre. Par ce moyen, si on suppose que tout le vase devienne électrique, & qu'il soit situé sur un guéridon de verre, ou sur quelque'autre corps qui conserve l'électricité, on verra au même instant l'instrument s'élever, c'est-à-dire qu'il sera soutenu par la force de l'électricité, à 1, 2, 3 pouces, &c. au-dessus du point de repos. On concevra facilement cet effet, si l'on fait attention à la propriété qu'ont les corps électriques de s'écarter l'un de l'autre, car il s'ensuit que la petite plaque de la verge, étant repoussée par

la surface de l'eau, est obligée de s'élever & de monter jusqu'au point où la force de répulsion devenant égale à la pesanteur de la colonne d'eau qu'elle soutient, ces deux forces sont en équilibre. Pour avoir une idée encore plus nette de l'*Electromètre* de ces Messieurs, on imaginera le vase recouvert d'une plaque de laiton, percée à son centre d'un grand trou, pour laisser passer la verge; sur cette plaque on concevra des fils doubles, extrêmement déliés, qui forment une croix, & qui laissent au milieu de la plaque, par conséquent au centre du trou, un petit espace carré, au travers duquel la verge passe, & se meut librement. Cette invention ne sert qu'à contenir au milieu du vase la fiole, qui sans cela nageroit tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Aussi tout ce que nous avons avancé de la répulsion de la surface de l'eau, s'applique-t'il également à celle de la plaque qui couvre le vase. On vient de voir que les élévations de l'instrument sont toujours en proportion des différentes forces de l'Electricité, & par conséquent, que c'est un véritable *Electromètre*; mais ce n'est pas assez, il falloit pouvoir juger avec précision de toutes ces élévations, ce qui n'étoit pas facile, vû l'inconvénient qu'ont les corps électriques de perdre leur électricité

tricité aussi-tôt qu'on en approche. Cependant M. d'Arcy rapporte dans son Mémoire un moyen assez simple de remédier à cet inconvénient ; le voici. On obscurcit la chambre, & éclairant l'*Electromètre* par la projection de la lumière d'une lanterne, on en reçoit l'ombre sur un transparent gradué. De cette manière, un Observateur placé derrière ce transparent, peut juger avec la dernière justesse de tous les mouvemens de l'instrument. Après la description de l'*Electromètre*, M. d'Arcy fait voir qu'il a les qualités essentielles à un instrument de cette espèce ; qu'il est 1°. fort sûr ; 2°. fort sensible, & 3°. universel. Cet instrument a une propriété qui n'est pas moins importante que celle de mesurer la force électrique ; c'est de pouvoir être employé comme instrument pour faire un grand nombre d'expériences sur l'électricité, soit pour déterminer les loix d'attraction, de répulsion, de diffusion, de transmission, &c. des corps électriques. Expériences qui seroient très difficiles à faire par les moyens que l'on employe ordinairement.

Pour donner une idée de cette manière d'employer l'*Electromètre* comme instrument, M. d'Arcy rapporte une expérience qu'il a faite pour découvrir si la force de

l'électricité est comme la masse ou la surface des corps. Dans cette expérience, un *Electromètre* servoit à indiquer si la force électrique étoit toujours la même, tandis qu'un autre *Electromètre*, employé comme instrument, servoit à faire l'expérience. Le résultat fut, qu'un corps, dont la surface étoit toujours la même, mais dont on rendoit la masse 60 fois plus pesante, parut constamment avoir la même force électrique, soit que cette masse fût augmentée dans cette proportion, soit qu'elle restât la même, ce qui sembleroit indiquer que cette force est comme les surfaces, & non comme les masses. On rapporte ici une autre expérience, qui fait voir le double usage de l'*Electromètre*, comme instrument & comme servant à mesurer la force électrique. Il étoit question de sçavoir si le différent volume d'un corps qui tranfmet l'électricité à un autre corps, augmente ou diminue la quantité d'électricité transmise; cette expérience prouva que la quantité transmise étoit toujours la même, de quelque volume que fût le corps. Enfin M. d'Arcy termine son Mémoire en répondant aux objections qu'on pourroit faire contre le nouvel instrument. Il ajoûte que malgré ce qu'il a avancé, il ne se flatte pas que cet instrument soit à la

plus grande perfection, & que peut-être d'habiles gens, sçachant que la chose a été tentée & même exécutée, tâcheront de la porter à un plus haut degré de justesse.



V E R S

*A M. le Duc de Caumont.*

**S**I pour te bien louer, Caumont ;  
 La volonté pouvoit suffire ;  
 Sans aller mandier la lyre  
 Du Dieu qui regne au double mont ;  
 Moins éloquent, mais plus fidèle,  
 Je laisserois parler mon zèle . . . .

Que ne diroit-il pas de ce cœur généreux,  
 Qui fait revivre en toi tes ancêtres fameux ;  
 Que ne diroit-il pas de la douceur aimable,

Et de la franchise adorable,  
 Dont la noble simplicité,  
 Beaucoup plus que ta qualité,  
 Nous donne un goût de préférence  
 Pour les charmes de ta présence . . . .

Je connois de ton nom l'héroïque splendeur,  
 Caumont, mais ta bonté touche seule mon cœur.

C'est elle seule, & non l'usage,  
 Qui m'invite à te rendre hommage.

B ij

Qu'importe à nous autres petits  
 Cet orgueil fastueux dont le poids nous assomme;  
 Mon cœur jamais n'en fut épris;  
 Je hais le grand Seigneur qui ne sçait pas être  
 homme.

*Pidansat de Mairobert.*



## LE T T R E

*D'un Militaire pour servir de réponse à celle  
 de M. \*\*\* , imprimée à la page 44 du  
 Mercure de France du premier Février  
 1749 , sur le projet d'un nouvel Hôtel-  
 Dieu dans l'Isle des Cygnes,*

**M**onsieur , si nous avons admiré le  
 zèle de M. le Jeune dans son plan,  
 d'un nouvel Hôtel-Dieu dans l'Isle des  
 Cygnes , & les ressources que nous avons  
 vû qu'il a trouvées pour un bâtiment  
 si considérable , nous devons aussi le  
 défendre contre tout ce qui pourroit tra-  
 verser un dessein si beau , si important , &  
 qui regarde généralement tout le monde.  
 Ménager le peuple , est ménager l'Etat.  
 Heureux cet Etat , qui possède des hom-  
 mes qui veulent bien se sacrifier eux-mê-  
 mes & leur tems , pour lui procurer plus

d'avantages , plus d'aifances & dont la charité s'étend jusqu'à vouloir arracher du sein de la mort des sujets , qui , faute de certains secours , sont obligés d'y succomber !

Voilà , Monsieur , comme vous le sçavez , ce qu'on a la douleur de voir dans l'Hôtel-Dieu de Paris par son grand étouffement : voilà ce qui est la source de tant de rechûtes & de tant de morts , dont une partie échaperoit au fatal çizeau d'une Parque impitoyable , si l'air y étoit moins infecté ; voilà aussi ce qui avoit déterminé la pitié & la commisération de M. le Jeune , à rendre public un Mémoire sur le projet d'un nouvel Hôtel-Dieu , qu'il propose de construire dans l'Isle des Cygnes ; *Place des mieux choisies pour son étendue & pour la salubrité de l'air.*

Un Auteur anonyme dans le Mercure de Février dernier lui propose des difficultés , dont les conséquences semblent nuire à la réussite d'une entreprise si charitable , goûtée déjà non-seulement du Public , mais même applaudie d'une partie des Grands , & des principaux du Royaume.

La premiere & la plus intéressante , est qu'éloigner l'Hôtel-Dieu de la Métropolitaine , est une chose qui paroît impraticable ;

la raison est , que M. l' Archevêque de Paris représente S. Landry , premier Fondateur de cette Maison , &c.

L'Auteur n'a pas assez réfléchi sur le tems que Saint Landry fonda cette Maison. Quelle différence du sixième siècle au dix-septième ! Quelle différence de Paris existant aujourd'hui , où à peine on peut mettre des bornes , à Paris du tems de Saint Landry , qui étoit renfermé dans l'Isle de Notre-Dame ! Que le nombre de malades s'est multiplié depuis ! Avouez donc plutôt , Monsieur , que Saint Landry trouva cet emplacement propre pour lors aux saintes vûes qu'il avoit pour les pauvres malades , & convenable au nombre qu'il pouvoit y avoir de son tems. Aujourd'hui , spectacle non-seulement affligeant , mais terrible , pitoyable même aux yeux les plus barbares ! Les malades entassés jusqu'à six dans un lit , se corrompent , s'infectent & s'entretuent ! L'Hôtel-Dieu devient plutôt une maison meurtrière , ( comme le dit fort bien un des Grands du Royaume ) qu'un hospice pour le soulagement des membres précieux de Jesus-Christ. Qu'il est triste que des malades trouvent la mort , où ils vont chercher la santé !

Si Louis XIV. de glorieuse mémoire ,

a éternisé sa gloire par un monument pieux pour le repos militaire, est-il à douter qu'un Roi aussi humain & bienfaisant qu'est Louis XV. ne veuille faire éclater à jamais son amour paternel pour tout un Royaume, qu'il chérit comme lui-même ?

Pour entretenir la ferveur de ces saintes Filles, qui se vouent uniquement pour le service des malades ; le zèle, tant de M. l'Archevêque, que de Messieurs du Chapitre, qui en sont nés les Administrateurs spirituels, sera-t'il borné par une telle distance ? Qui empêchera de suivre en cela ce que l'on fait pour les Sœurs de la Charité, qui sont dans l'Hôtel Royal des Invalides, & de leur donner un Administrateur spirituel, qui représente la personne de Saint Landry ?

On suivra pour lors l'intention du Fondateur, & *la Religion aura son principal intérêt dans le projet de M. le Jeune, soit pour ce qui regarde la manutention d'une Communauté la plus nombreuse qui soit dans le monde, soit pour ranimer & soutenir le zèle de ces saintes Filles dans leurs pénibles travaux.* Effectivement tout le monde avouera, que cette ferveur, cette charité, cette Religion, qui animent ces pieuses ames, sera d'autant plus facile à entretenir, qu'elles seront dans un air plus épuré, plus

B iiij

gai , plus étendu , & plus sain ; moins sujettes par conséquent à tant de maladies & d'infirmités , dont les suites très-fâcheuses leur causent des langueurs , qui les obligent de chercher ailleurs un secours naturel , qu'elles ne peuvent rencontrer dans la confusion de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Dans la seconde objection , l'on entre assez dans le dessein de M. le Jeune , & même on semble l'applaudir. On lui réserve cependant quelque chose par apostille. Ce sont les inconvéniens du transport , & les risques pour les maladies pressantes. Laisant un entrepôt assez considérable pour contenir quatre cens lits , comme se le propose M. le Jeune , cette dernière difficulté se leve d'elle-même , & par cet hospice succursal , les pauvres , dangereusement blessés , seront reçûs , comme actuellement , à toutes heures de nuit & de jour. Pour ce qui est de la distance , elle ne regarde qu'un tiers de Paris , lequel trouve des commodités qui en peu de tems le récompenseront d'un transport un peu plus long par un rétablissement plus prompt.

La troisième objection fronde les ressources de M. le Jeune sur les aumônes & sur une Lotterie. On s'apperçoit bien que notre Auteur n'est nullement infor-

mé, ni du projet ni des fonds existans. Cependant qui lui feroit voir cinq à six millions, même plus, sans que le Roi, ni le peuple en soit chargé en aucune façon, que diroit-il? M. le Jeune pense trop bien, & est d'accord avec le Critique. Il sçait *que les aumônes sont un casuel très-arbitraire, & un revenu très-caduc.* Il ne pense à rien moins qu'à s'occuper l'esprit d'une Lotterie. Il veut élever ces bâtimens avec de l'argent comptant; demain même il peut commencer. Le seul agrément de l'exécution lui manque. Loin de vouloir puiser dans *la bourse des pauvres, dépôt sacré, essentiel à leurs besoins, au bien public, & à la tranquillité de l'Etat*, par son arrangement, il veut pour un premier article, que l'Hôtel-Dieu lui soit déjà redevable d'une rente de cent mille livres au moins, & procurer aux Administrateurs de plus grands fonds, *réservés aux besoins extraordinaires pour les tems pressans.* Voilà sa vraie façon de penser.

Il seroit à souhaiter pour le bien des pauvres, que notre Auteur vît M. le Jeune. Il fait appercevoir en suivant sa Lettre, qu'il s'est donné beaucoup de peine pour voir tous Messieurs les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu, & s'informer si les intentions de M. le Jeune leur avoient

B v

été communiquées. Il n'a pas été bien instruit. Je sçais que M. le Jeune a envoyé un Mémoire de son projet aux principaux Administrateurs , tant spirituels que temporels , & qu'ils lui ont tous témoigné avec zèle , qu'ils en souhaitoient très-ardeamment l'exécution pour la satisfaction de tous les pauvres.

On est en peine de ce que deviendra une dépense si considérable , & s'il en résultera pour toujours un bien réel à l'Etat , à la Ville , & aux pauvres de l'univers. Notre Auteur ose même dire , que cet accroissement de bâtimens , & de dépense , ne seroit qu'un bien momentané , parce que les personnes tant soit peu indigentes des Paroisses , &c. n'auroient aucune légère infirmité , qu'elles ne se rendissent très-prompement en un lieu , où la propreté & le bon air leur seroit regarder l'Hôpital neuf , comme une maison de campagne , &c. Notre Auteur me permettra de lui dire que cette réflexion fait tort & à la sagesse , & à la prudence de ces Personnes éclairées , qui sont à la tête de l'administration de l'Hôtel-Dieu , elle semble même vouloir attenter à leur vigilance. Que fait-on dans Paris , même dans les Bureaux des aumônes de chaque Paroisse ? Que fait-on dans ces Villes dont les Citoyens n'ont rien si à cœur , que de

signaler leur zèle pour les pauvres , en leur procurant un Hôpital convenable & capable de rétablir leur santé , qui leur est aussi chere que les leurs propres ? N'est-il pas même surprenant que des Villes de Province , dont les richesses n'approcheront jamais de celles de cette Capitale , présentent des exemples , que Paris dans son opulence ne peut pas , ou n'ose pas suivre ?

Il paroît que notre Auteur par un saint zèle pour les pauvres , ressent avec peine les acquisitions qu'un projet si vaste pourroit occasionner. Il n'y en a pas à faire dans l'Isle des Cygnes ; la Ville à qui appartient cette Isle , & à qui elle a été donnée depuis environ trente ans par une faveur spéciale , ne peut la refuser à l'Hôtel-Dieu , en reconnoissance des biens qu'il lui procure , tant pour la santé des Citoyens , que pour les embellissemens qu'il lui produira , les commodités qu'il lui fournira , & une salubrité d'air qui la mettra à l'abri de toute contagion , dont cette Capitale est menacée , sur tout dans les chaleurs excessives de l'été , & dans les tems où les maladies sont si fréquentes. Les revenus des maisons , qui sont dans la rue neuve Notre-Dame , & dans les environs de la rue du Fouarre, se conservent par-là ;

B vj

les réparations n'en emportent pas la rente, & il est bon de ne rien diminuer du bien d'une maison aussi considérable.

Je suppose que l'on suive le projet de l'augmenter dans ses environs. Ce projet resserré dans tous ses points de vûes, n'empêchera pas qu'elle ne soit très limitée, & qu'elle ne soit sujette aux mêmes calamités; que dis-je? capables même de répandre la contagion & la peste dans l'enceinte de Paris. Quelles graces n'a-t'on pas à rendre au Ciel, qu'une pareille playe n'ait pas encore affligé une Ville, dont le centre regorge d'un égout de mille puanteurs & de mille immondices, & qui n'a pour tout écoulement, sur tout l'été, tems le plus dangereux, qu'un simple bras de Seine, qui souvent est à sec! Au lieu que dans l'Isle des Cygnes, l'Hôtel-Dieu n'est limité que par lui même, il s'y trouve entre deux eaux, aéré de toutes parts, sain par conséquent, & hors de la portée de pouvoir communiquer aucun mauvais air à Paris, qui a obligation de sa conservation à la sagesse de son Gouvernement, & à la police régulière qui s'y exerce journellement.

Puisque notre Auteur avoue lui-même, qu'il est très à propos que les pauvres malades soient plus à leur aise, & qu'il est

même de conséquence d'augmenter le nombre des lits , ne vaut-il pas mieux placer cette augmentation dans un endroit , qui ne peut nuire à qui que ce soit , comme celui de l'Isle des Cygnes , qui loin d'augmenter le projet de la dépense , le diminue , en lui conservant ses revenus , & le dispensant de toutes nouvelles acquisitions ?

Si notre Auteur ne convient pas encore que les immondices altèrent & corrompent la pureté des eaux de la Seine , pourquoi tous les ans la Police défend-elle d'y puiser de l'eau , depuis le Petit-Pont jusqu'au dessous du Pont-neuf ? S'il ne fût pas arrivé quelques inconvéniens à ce sujet , ou que l'on n'en eût pas eû à appréhender , on n'auroit pas eu lieu de faire de telles défenses.

Mais quand on compare cet inconvénient , avec celui qui pourroit avoir lieu pour les habitans des Villages , & pour les maisons qui sont au-dessous du courant de l'eau après l'Isle des Cygnes , je ne trouve pas la comparaison juste ; l'Isle des Cygnes forme sa pointe , ( où aboutiront tous les égouts de l'Hôtel-Dieu ) vis-à-vis les Bons-Hommes. Cette pointe est très-écartée des bords habités , elle se jette ,

pour ainsi dire , à l'autre bord du côté des Invalides où il n'y a point d'habitation , au lieu qu'à l'Hôtel-Dieu actuel tous les égouts se répandent dans un petit bras , où , l'été sur tout , comme nous l'avons dit , il n'y a pas la cent millième partie d'eau , qu'il y en peut avoir de la pointe de l'Isle des Cygnes au rivage des Bons-Hommes. Quelle disproportion , & pour la profondeur & pour la rapidité !

Je crois , Monsieur , que l'Auteur de ces objections avouera lui-même , qu'un projet d'aussi grande conséquence qu'est celui de M. le Jeune , loin d'être traversé d'avantage , mérite plutôt l'attention , non-seulement des Grands du Royaume , mais même du Public & de l'Etranger. La Maison par son entrepôt sera toujours dans la même enceinte de la Métropole , exposée aux charités de tout le monde. Que de bénédictions , que d'avantages , que de ressources , ce projet procurera-t'il à l'Hôtel-Dieu ! Que de ferveur , que de charités on verra éclater en sur-abondance ! Qui-conque n'osoit mettre les pieds , ni même approcher de l'Hôtel-Dieu par son mauvais air , se fera un vrai plaisir d'y venir dans l'Isle des Cygnes , d'être les témoins oculaires de la manière dont on traite les



Qu'alors Racine avoit pour moi de charmes !  
 Le vertueux , le tendre Xipharés ,  
 Dans ses dangers excitoit mes allarmes ;  
 Monime en pleurs faisoit couler mes larmes ;  
 Je plaignois Phédre au milieu des forfaits.  
 De Crébillon la mâle hardiesse  
 Versoit dans moi l'horreur & la tendresse.  
 Le grand pinceau dont la noble chaleur  
 Peignit si bien Orosmane & Zaïre ,  
 Plus grand encor , transmettoit à mon cœur  
 Les mouvemens de Zamore & d'Alzire ;  
 Mon cœur privé de sentimens à lui ,  
 S'attendrissoit sur le malheur d'autrui ;  
 Ce tems n'est plus , une source étrangere  
 Ne fournit plus les pleurs que je répands.  
 Je pleure , hélas ! sur ma propre misère ;  
 Désespéré du trouble de mes sens ,  
 Depuis l'instant que mes yeux vous ont vûe ,  
 Je pleure , hélas ! ma liberté perdue.

B\*\*\*\*\*.

*A Dieppe , ce 26 Avril 1749.*





## REFLEXIONS DIVERSES.

**L**E bonheur qu'on croit attaché aux grandeurs, n'est qu'un fantôme qui disparoît aussi-tôt que nous croyons le toucher.

Cette multitude d'hommes qui peuplent nos campagnes, ignore jusqu'au nom même de grandeur; en sont-ils moins heureux? Leur état a souvent fait les délices des plus grands Hommes de la République Romaine.

Tous les hommes conviennent que les louanges ne sont dûes qu'au mérite. Cependant chacun les prodigue à des gens, qui n'ont pour toute vertu que leurs richesses, ou des dignités auxquelles la fortune aveugle les a élevés. Quelle contradiction entre nos sentimens & notre manière d'agir!

Ariste qui convient avec moi du néant des grandeurs, remue ciel & terre pour y parvenir. Quel contraste! Le mépris des grandeurs n'est gueres que dans la spéculation, & rarement dans la pratique.

On colore souvent les intrigues qu'on employe pour supplanter un homme en place, du spécieux prétexte de se rendre

utile à la Patrie , tandis qu'on ne cherche véritablement qu'à s'enrichir aux dépens de cette même Patrie , dont on trahira les intérêts , lorsqu'ils se trouveront en concurrence avec les nôtres.

Antisthène , qui a paru avoir les qualités requises pour remplir un emploi élevé , montre son incapacité dans tout son jour , lorsqu'après avoir trompé les yeux du Public , il a obtenu le poste qu'il briguoit avec tant d'ardeur.

L'orgueil des Grands n'est jamais plus flatté , que lorsqu'ils font la comparaison de leur état avec celui des autres. Ce qui excite les plaintes de ces derniers , fait le triomphe des premiers.

On respecte celui qui est en place : cela est dans l'ordre , mais il ne faut pas que le respect dû à son rang , s'étende jusqu'à ses défauts. Autrement nous élèverions des autels au vice aussi bien qu'à la vertu.

Combien d'hommes ne semblent posséder des richesses , que pour augmenter le dépit de leurs parens qu'ils laissent dans l'indigence !

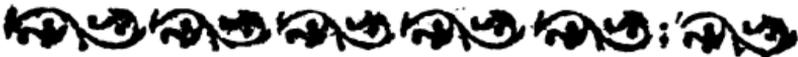
*J. F. C. de Semur , en Auxois.*

## C A P R I C E.

**T**U m'éblouis envain , profane volupté !  
 De tes plaisirs trompeurs je ne suis plus flatté.  
 Tu ne me verras plus , jouet de tes caprices ,  
 Rechercher avec soin tes honteuses délices.  
 Cesse de m'asservir sous tes perfides loix ;  
 Sensible à la vertu , je suis sourd à ta voix.  
 Mon cœur désabusé quitte ton culte infame ,  
 Et commence à brûler d'une plus pure flamme.  
 Pour suivre la vertu , je brise ton lien ;  
 Te servir est un crime , & te quitter , un bien.  
 Ainsi qu'un jeune cerf , quand la trompeuse neige  
 A blanchi les sillons , ignorant son malheur ,  
 Folâtre dans la plaine , & va se prendre au piège  
 Qu'avoit tendu la veille un rusé Laboureur :  
 Telle la volupté , dans sa route fleurie ,  
 Ne montrait que douceurs à mon ame ravie.  
 Epris de ses attraits , je courois à grand pas  
 Avaler un poison que je ne sentoïis pas.  
 Quel étoit mon destin ? Imprudente jeunesse !  
 Charmé de mon erreur , j'adorois mon yvresse.  
 C'en est fait , loin d'ici tes plaisirs dangereux ,  
 Trompeuse volupté ! de mes indignes vœux  
 Je hais le souvenir ; ton culte est trop funeste ;  
 La vertu de mes jours conservera le reste.

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

Proféliste nouveau , sur son autel sacré ,  
J'offrirai pour victime un cœur désenyvré.  
J'irai dans ce lieu saint où regnent l'innocence ;  
La naïve candeur , la pure conscience. . .  
Là , le plaisir n'est point de remords combattu .  
Aux soucis dévorans le cœur n'est point en proie ;  
Les jours coulent sereins dans le sein de la joye.  
Quel heureux avenir , adorable vertu ,  
Ne réserves-tu point aux ames fortunées ,  
Qui vers le vrai bonheur sont par ta main guidées ?  
Que de biens précieux tu promets aux mortels ,  
Qui d'un sincère encens font fumer tes autels ?  
C'est donc là désormais le seul bien où j'aspire.  
Oui , tant que je vivrai sous un si bel empire ,  
Loin du brillant fracas du monde ambitieux ,  
Loin de vouloir fixer la fortune ennemie ,  
Borné dans mes projets , sans désirs , sans envie ,  
Je vais me préparer un sort délicieux.  
O toi , qui dans mon cœur déracines le vice ,  
Toi , qui m'as retiré de l'affreux précipice ,  
Que mon aveuglement entraînoit sous mes pas :  
Vertu , fais précéder ta plus vive lumière.  
J'ose , nouvel athlète , entrer en ta carrière ,  
Mais déjà je chancelle ; accours , tends - moi les  
bras ,  
Seconde mes efforts , achève ta victoire ,  
Je publierai par tout ta puissance & ta gloire.


 R E M A R Q U E S

*An sujet d'une Dissertation sur la Rage.  
Par M. de Sauvages.*

**L**A Dissertation dont nous parlons, mérite non-seulement les éloges des connoisseurs, mais même des personnes les plus indifferentes pour la profession : la matiere qui en fait le sujet est trop intéressante pour ne pas réveiller l'attention du Public, & l'érudition répandue dans ce petit ouvrage, où l'on cite un grand nombre d'Auteurs dont plusieurs sont aussi connus que recommandables, a un droit acquis sur tout le monde, à quoi contribuera encore beaucoup l'ordre qui y regne.

Cependant M. de Sauvages me permettra bien de lui faire quelques réflexions, que je soumettrai toujours à son jugement.

J'ai d'abord été surpris de ne point trouver qu'il se soit bien fixé sur la nature de la maladie ; c'étoit un point requis par le Programme, & selon moi, il ne suffisoit pas de répandre confusément, & épars çà & là, les symptômes de la rage, avec ce qu'il a dit sur la cause de cette maladie.

Notre Auteur prévient d'abord son Lecteur , numéro 1 , qu'il ne veut ni compiler ni répéter ce qui se trouve ailleurs ; vraisemblablement ce ne seroit pas compiler que de copier d'excellens livres , tels que Palmarius, Bonet, Astruc, Dessault, & sur surtout le Dictionnaire de Médecine ; ce ne roit pas non-plus repeter que de rapporter en deux ou trois endroits l'observation du Clerc de l'Abbaye d'Alais , assez étendue pour qu'on pût se la rappeler.

M. de S. croit que l'homme n'est pas absolument exempt d'une rage qu'il dénomme spontanée numéro 3 , & il commence par citer un Auteur qui aime , dit-il , fort le merveilleux , mais ne pourrions-nous pas , en nous éloignant de ce merveilleux , rassûrer le genre humain , puisqu'il ne doit rien craindre de semblable , & que si quelquefois il est survenu aux hommes des symptômes de peur de l'eau sans morsure ou embavûre , ils étoient causés par d'autres maladies , & non par la rage , qui n'a de prise sur l'homme que par communication ?

C'est cette déference pour le merveilleux , qui a fait inserer à M. de S. les observations les plus dépourvûes de vraisemblance & de certitude , telle est celle du numéro 7 ; la rage se communique en

tirant le soufflé d'un animal enragé ; & numéro 17, la bave desséchée sur des habits ou sur un couteau de chasse rouillé, abandonné depuis plusieurs années, ne laisse pas de donner la rage. Les anciens Médecins sont remplis d'observations dont on a reconnu le peu de fondement. On sçait combien on doit s'en défier, & que ce n'est pas sur leur autorité qu'on se décide.

Les grands efforts de M. de S. sont sur la cause de la rage ; il y parle fort au long de l'électricité, & même, par une addition, des vers luifans : il explique la cause de la rage par un alkaly volatil, qui coagule le sang de l'hydrophobe ; il rejette toute idée d'acides ; il est pourtant certain que le vinaigre, qui, je crois, est acide, injecté dans les veines, coagule le sang, mais comme l'Auteur se détermine pour l'alkaly, il s'appuye principalement sur ce que des alkalys coagulent le sang dans la poëlete, ce qui ne dit encore rien pour celui qui est dans les veines, car le sang se coagule à l'air froid, même sans le secours des alkalys.

La bave de l'animal enragé, dit l'Auteur, est un levain pourrissant qui infecte le sang, & qui après l'avoir coagulé, le rend fluide ; Stalh, dit-il encore, s'étonne que l'on ait tant fait de bruit de la ferment,

tation, qui n'a jamais eu lieu dans le sang, & qu'on ne dise pas un mot de la corruption qui y est si commune; mais que M. de S. me permette de lui demander si les putréfactions ou corruptions, (comme il voudra) s'operent sans fermentation & sans que les acides y ayent la meilleure part. Je pense même que la supposition qu'il fait d'un alkaly, admet une fermentation.

Enfin les numéros 91, 92, 93 & 94, sont employés à enhardir aux amputations des doigts, du bout de l'oreille, du bout du nés, de la main, avant-bras, pieds, jambes & des autres parties; cerner la playe & enlever les chairs au de-là du fond, n'ayant égard qu'aux gros vaisseaux, aux nerfs & aux tendons; couper même un peu avant dans le sain, & ne pas differer d'un instant l'opération. C'est d'abord s'éloigner beaucoup de la pratique des Médecins: on pourroit presque dire à M. de S. ce que disoit un grand Médecin: *Melius est agrotare quam sanari*, & toutes ces cruautés ne seroit-elles pas inutiles, si le sang a été infecté? Comment s'assurer qu'il ne l'aura point été? Alors qui fera à tems ces amputations? Une minute de retardement portera le venin hydrophobique au travers des plus petits vaisseaux, à six pou-  
ces

es au-delà de la playe. Voilà pourtant les bons préservatifs de notre Auteur, qui sont, sans contredit, en état de troubler beaucoup l'imagination, ce qui est aller contre l'intention.

Pour son remède, c'est le même que Palmarius, que Dessault & le Dictionnaire des Médecins ont célébré, c'est-à-dire, l'onguent mercuriel; & quoique numero 1, il ne voulût point répéter, il s'est trouvé obligé de rappeler ce remède, dont l'usage pour préservatif vaut sans doute bien mieux que les amputations.

Je ferai encore à M. de S. deux questions; la première, pourquoi parlant numero 10. de la rage périodique, il n'a pas expliqué un phénomène si considérable. Seroit-il possible qu'une telle explication fût au-dessus d'un aussi grand Médecin? Ma seconde question est, que M. de S. admettant dans son système une rage spontanée pour les hommes, je ne sçais comment il s'assûre que la rage est restée assoupie dix ans dans le malade de M. Chirac, & que ce ne fut pas plutôt une de ces rages spontanées.

Au reste on a été surpris de voir M. de S. rapporter, numero 18, ce que dit M. Hamberger de l'adhérence des fluides aux solides; il n'est point de Physicien qui ne

ſçache que le célèbre Muſſenbrock a démontré la fauſſeté de cette ſuppoſition.

La Diſſertation eſt d'ailleurs digne de la réputation de ſon Auteur. Si ce n'étoit pas un Ouvrage médico-phyſique, on pourroit y relever des expreſſions peu Françoises ; mais ce défaut, ſi cela en eſt un, vient ſans doute de la multiplicité des Langues que poſſède M. de S. & voila ce qui a cauſé une eſpèce de confuſion. Que ſi M. de S. trouve mes Remarques utiles, je pourrai les étendre, & y ajouter bien des choſes,

*A Bordeaux, le premier Mai 1749.*



L E L A C E T,

F A B L E.

*A Mademoiſelle . . . . ſ . . . . A . . . .*

**C**'Et enfant qu'on nous peint avec des traits  
charmans,

Eſt un tyran cruel, jaloux de ſon Empire.

Tandis même qu'un cœur ſoupire,

Au beau milieu de ſes tourmens,

Il veut qu'il ſoit toujours content de ſon martyr.

Cet Enfant eſt celui qu'on appelle l'Amour ;

Il flatte & punit tour à tour.

Ainsi la flatteuse espérance  
 Est le seul remède à ses coups :  
 Ce n'est que par la patience  
 Qu'on peut désarmer son courroux.  
 Voilà pourquoi piqué de votre indifférence,  
 Je ne murmure point, chere Iris, contre vous.

Un jeune oiseau voltigeant dans les airs,  
 Libre des soins des amours printannieres,  
 Loïn des voluptés passageres,  
 Vivoit en Solitaire au milieu des deserts.  
 Sa fierté par cent traits marquoit l'indifférence,  
 Dont il enchaînoit ses desirs.  
 Le changement & l'inconstance  
 Composoient ses plus doux plaisirs.  
 Dans une molle négligence,  
 Il ne connoissoit point l'usage des soupirs,  
 Qu'Amour a soin de nous apprendre.  
 Les Nymphes, les Bergers surpris,  
 Dans ses chansons souvent croyoient entendre  
 Les mépris du fils de Cypris,  
 Et souvent le berger Philandre  
 Avoit craint que sa Lycoris  
 Ne profitât de ses avis.

Des habitans ailés le Phénix, plein de joye ;  
 Alors même vantoit sa douce liberté,  
 Quand un linceul trompeur, toujours sûr de sa proye,  
 Couvrit de sa cendre sa cendre.

## 52 MERCURE DE FRANCE.

Par l'ordre de Philis le retint arrêté . . . . .

Il s'efforce, il s'agite, & pour finir ses peines,  
Toujours nouvel effort . . . mais il n'avance rien ;  
Le même effort hélas ! qui doit briser ses chaînes ;

En fait resserter le lien.

Auteur de son propre martyre ,

Lui-même attise sa douleur ,

Et par la plus funeste erreur ,

Il expire.

L'impatience hélas ! causa tout son malheur.

Sur cet instant Philis arrive ;

Elle apperçoit l'oiseau , son état , son destin . . . . .

Elle veut rappeler son ame fugitive . . . . .

Mais en vain . . . . .

Ah ! malheureux oiseau , dit-elle, toute en larmes,

Tu méritois un heureux sort ,

Et ce n'étoit pas à la mort

Que t'avoient destiné tes charmes.

Le désespoir est dangereux ;

Amans , nourrissez l'espérance ;

Souvent après la patience

Viennent les plaisirs & les jeux.

Et sont-là des secrets de l'Enfant de Cythere ;

L'espoir nous rend toujours heureux ;

On possède à demi les biens que l'on espere.

*Par M. François Roynals, natif de la  
Ville d'Estagel en Roussillon.*



LET T R E

De D\*\*\*, R. Bénédictin de Clugny,  
à D. R. du même Ordre.

**V**Ous sçavez , mon Révérend Pere , que pendant le tems que nous avons demeuré ensemble dans notre Maison de Nevers , nous nous sommes quelquefois étudiés à faire des découvertes sur l'Histoire de la Province du Nivernois , pour tâcher d'éclairer cette partie de l'Histoire du Royaume , qui est une de celles qui jusqu'aujourd'hui sont le plus demeurées dans l'obscurité.

Il me vient de tomber entre les mains un Livre imprimé depuis deux ans , à Paris , chez Moreau , intitulé : *Mémoires pour servir à l'Histoire du Nivernois & Donzinois, par M. N. D. L. R. A. E. P.* Le style en est agréable, & j'ai reconnu sans peine à sa diction fleurie l'Auteur des Histoires Romanesques du Maréchal de Boucicaut & du faux Démétrius. \*

J'ai crû devoir faire sur cet Ouvrage

\* Ces Histoires sont écrites dans le goût d'Hypolite Comte de Duglas , de Jean de Bourbon , Prince de Carency , & autres semblables.

quelques remarques, que je vais vous communiquer, quoique persuadé que dans le dessein où vous êtes de travailler à l'Histoire de cette Province, vous puiserez aux sources, & ne vous en rapporterez pas à la foi d'autrui.

Ces remarques ne rouleront principalement, que sur ce qui regarde la Ville de Nevers, ses Comtes & ses Ducs. Je veux croire que l'Auteur, né à Clamecy, est mieux instruit de ce qui concerne cette Ville & ses environs, que du reste du Nivernois; au moins je le souhaite: S'il en est autrement, je laisse à quelqu'un plus au fait que moi de cette partie de la Province, à relever les erreurs où il peut être tombé: entrons en matière. L'Auteur dans sa Préface, page 5, dit: *Que les premiers Seigneurs du Nivernois l'étoient aussi des Comtés de Tonnerre, d'Auxerre, de Gien, de Reims, de Flandre, &c.*, ajoute-t-il, *des Pays-Bas.*

Tout le monde sçait que ce qu'on appelle les Pays-Bas, comprend dix-sept Provinces; il est vrai que les Seigneurs du Nivernois, des Maisons de Flandre & de Bourgogne; en ont possédé quelques-unes des dix-sept, & ont pris le titre de Seigneurs de quelques autres, mais ils n'ont jamais possédé ni pris le titre de

Comtes de Hollande , ni de Seigneurs d'aucunes des sept Provinces des Pays-Bas , qui composent au'ourd'hui cette République , non plus que la qualité de Ducs de Gueldres; pourquoi donc les dire Seigneurs indéfiniment des Pays-Bas ?

Passons à l'Histoire. Page 9 , il dit : *Que le Chapitre de Saint Cyr ( Cathédrale ) est composé d'un Doyen , d' l' Archidiacre de Nevers , d'un Trésorier , d'un Chantre , & de l' Archidiacre de Dezize , qui sont Dignités , d'un Sacristain , d'un Scholastique , qui sont Personnat , & de quarante Prébendes , dont quatre sont amorties.*

Le Chapitre de Saint Cyr n'est composé que de trente-cinq Prébendes , dont cinq sont possédées par les cinq Dignitaires ci-dessus. Des trente autres , une seule est Personnat , c'est la Théologale. La Scholastique, Ecolâtre ou Préceptoriale, de quelque façon qu'il plaise l'appeller , est supprimée depuis long-tems : son revenu est donné aux Jésuites du Collège de Nevers.

Le Sacristain n'est pas Chanoine , il est tout au plus le premier du bas Chœur , & sa place est dans les stales basses : il ne porte pas même l'aumusse , comme les semi-Prébendés.

Page 10, l'Auteur ajoute : *Presque tous ces Bénéfices sont à la nomination de l'Evêque : il*

auroit dû dire , qu'ils y sont tous , à l'exception du Doyenné , qui est électif ; à l'égard du Sacristain , qui , comme nous l'avous dit , n'est pas Chanoine , il est nommé par le Trésorier.

Page 11 , il dit : *Qu'il y a dans Nevers trois Abbayes , & pour les trouver , il y place celle de Bellevaux , Ordre de Prémontré , qui est , il est vrai , dans le Diocèse de Nevers , mais à dix ou onze lieues de cette Ville , Paroisse de Limanton , près Moulins en Gilbert.*

Même page 11 , parlant d'un prétendu tombeau découvert en 1719 , à l'Abbaye Notre-Dame , il dit : *Qu'on y voyoit une figure , dont la tête portoit une couronne radiale , &c.*

Cette figure qui est à présent dans l'Eglise de cette Abbaye , après avoir été long-temps à la porte , se voit encore ; elle n'a pas de couronne sur la tête , ni de rayons autour ; les deux Anges encensans , qui sont à côté , me font penser que c'est la figure d'un Saint , & non celle d'un Comte de Nevers ( comme le dit l'Auteur ) & l'épée vraisemblablement désigne que ce Saint est un Martyr , & l'instrument de son martyre. A l'égard des piéces prétendues trouvées dans ce tombeau , les Dames Religieuses assûrent n'avoir aucune

connoissance de ce fait , dont l'Auteur n'a pour garant , que celui de la nouvelle Description de la France , P. D. L. F. Pour moi , je penserois volontiers que cette figure qui s'est trouvée en terre , sans que rien indique qu'elle fût la couverture d'un tombeau , représente Saint Reverien ; dont on a des Reliques en cette Eglise ; & dans le jardin des Dames Religieuses , il y a une Chapelle sous l'invocation de ce Saint , bâtie à l'endroit où la tradition veut qu'il se soit reposé , étant poursuivi par les ennemis de notre Religion , qui l'ayant atteint au lieu qui porte aujourd'hui son nom , & où il y a un Prieuré dépendant de Clugny , ils le martyriserent.

Page 13 : *Il y a*, dit notre Auteur , *dans le Diocèse de Nevers quatre Convents de Chartreux.*

Il n'y a que celui d'Apponay dans le Diocèse. Il est vrai qu'il y en a quatre dans la Province , comme il le dit lui-même dans le détail qu'il en fait : pourquoi donc les placer d'abord dans le Diocèse ?

Page 18 : *Il y a dans le Nivernois deux Bailliages , une Sénéchaussée & un Présidial ; l'un de ces Bailliages , la Sénéchaussée & le Présidial sont à Saint Pierre-le-Montier.*

Bailliage & Sénéchaussée sont deux mots équivalens, & la Jurisdiction, qui dans certaines Provinces s'appelle Bailliage, dans d'autres s'appelle Sénéchaussée; à Saint Pierre-le-Moutier, il y a un Grand Bailli, il y a un Bailliage & un Présidial; à Moulins en Bourbonnois, il y a un Sénéchal, il y a une Sénéchaussée & un Présidial; mais dans aucune Province du Royaume on ne trouvera un Bailliage uni avec une Sénéchaussée; ceci est bien de la connoissance de Messieurs les Avocats: si cependant il y avoit en quelque endroit une semblable réunion, il est bien constant que cela n'est pas à Saint Pierre-le-Moutier.

Page 19: *La Chambre des Comptes de Nevers est composée d'un Président, quatre Maîtres, deux Secretaires, un Greffier.*

Cette Chambre n'est aujourd'hui composée que d'un Président, trois Maîtres, un Procureur au Domaine, & un Secrétaire, qui est le Greffier.

Page 20, parlant toujours de Nevers: *Il y a une Maîtrise Particulière des Eaux & Forêts, & une Maîtrise Ducale, l'une pour les Forêts du Roi & les Communautés, & l'autre, &c.*

Cette Maîtrise que l'Auteur auroit dû appeler Royale, pour la distinguer de la Ducale, n'est que pour les Communautés,

le Roi n'ayant pas une seule Forêt en Nivernois.

Page 21 : *Il y a un Prevôt Provincial à Nevers , & sa Compagnie est composée d'un Prevôt , un Lieutenant , un Assesseur , & dix-sept Archers.*

Cela étoit ainsi , & même en plus grand nombre , avant le nouvel établissement des Maréchaussées : le Prevôt est présentement à Moulins ; il n'y a plus à Nevers qu'un Lieutenant , un Assesseur , un Procureur du Roi , un Exempt , & quatre Cavaliers.

Même page 21 : *Dans les différentes guerres que la France a soutenues contre les Anglois , & dans les différentes révolutions que ce Royaume a éprouvées , Nevers est toujours demeurée sous l'obéissance des Rois ; un peu plus bas , l'Auteur ajoute : Et dans les troubles que le Calvinisme & le Luthéranisme exciterent , Nevers conserva toujours la Religion qu'elle avoit reçue , & n'écouta ni les propositions des Ligueurs , ni les discours des Sectaires.*

Ceci est dit d'après Coquille en son Histoire de Nivernois , page 376 , édition in-quarto ; examinons si cela est bien vrai , & consultons d'abord notre nouvel Auteur lui-même.

A la page 187 , il dit : *Que Philippe ,*  
C vj

*Comte de Nevers & de Rethel , étant entré dans les intérêts du Duc de Bourgogne , Chef de sa Maison , entra dans son ressentiment , & fut de toutes les guerres qu'il soutint contre le Roi ; \* son Comté de Nevers en souffrit beaucoup , &c.*

Le Prince Philippe , dont il parle en cet endroit , avoit été tué à la bataille d'Azincourt dès le 25 Octobre 1415. L'Auteur l'a dit lui-même page 51. Le ressentiment de Philippe le Bon , Duc de Bourgogne , Chef de cette Maison , étoit causé par l'assassinat commis en la personne de son pere à Montereau-faut-Yonne , le 10 Septembre 1419 ; quelle erreur de vouloir faire entrer un Prince, mort quatre ans auparavant , dans le ressentiment de son neveu , chef de sa Maison !

Ce qui a induit notre Auteur en erreur , est le nom de Philippe de Bourgogne , que portoient ces deux Princes , & qui quoiqu'oncle & neveu, épousèrent tous les deux Bonne d'Artois , mere des Comtes de Nevers , Charles & Jean de Bourgogne , enfans de Philippe , Comte de Nevers , tué à Azincourt , & cousins germains de leur beau-pere Philippe le Bon , Duc de Bourgogne , qui épousa leur mere le 30 Novembre 1424 , & prit la tutelle de ces

• Charles VII.

deux jeunes Princes , qu'il garda jufqu'au 7 Septembre 1435 , année du Traité d'Aras , par lequel le Roi Charles VII. & le Duc de Bourgogne fe réconcilierent.

Or je demande à l'Auteur , fi le Nivernois étant resté fous la puiffance du Duc de Bourgogne , comme tuteur de fes cousins , depuis 1424 jufqu'en 1435 , fi , dis-je , il a dû dire que Nevers est toujours resté fous l'obéiffance des Rois , & fi cette Ville & la Province n'étoient pas dans ces tems-là forcées de fuivre le parti des Bourguignons , & par conféquent des Anglois.

Un fait qui est constant , c'est que parmi les Patentés de nos Rois qui ont confirmé les octrois accordés à la Ville de Nevers , il s'en trouve une de Henri , Roi de France & d'Angleterre ( qui est Henri VI. Roi d'Angleterre ) dont la datte que je n'ai pas bien présente , est de ce tems-là , ce qui prouve que l'Auteur s'est trompé d'abord en suivant Coquille , & en disant que Nevers dans les guerres des Anglois , avoit toujours été fous l'obéiffance des Rois , & ensuite s'est contredit lui-même , en disant que Philippe , Comte de Nevers , entra dans les ressentimens du Duc de Bourgogne , tandis que c'est ce Prince lui-même qui fit entrer dans son

ressentiment tous les vassaux qu'il avoit sous sa puissance , & ceux du Nivernois y ont été comme je viens de le dire , depuis 1424 jusqu'en 1435 , en la qualité qu'il avoit de tuteur des deux jeunes Princesses ses cousins.

A l'égard de ce que l'Auteur ajoute ensuite à la même page 187 , sur la prise de Clamecy en 1443 par le Capitaine Aubert , Bailli de Melun , dit Forte-Epée , pour le Roi Charles VII. il auroit dû s'expliquer davantage sur les motifs de cette prise. Peut-être même s'est-il trompé de date , car cela doit être arrivé avant le Traité d'Arras ( 1435 ) & alors le Philippe qui fit fuir Aubert , & le poursuivit jusqu'à Avalon , sera Philippe le Bon , Duc de Bourgogne. Si au contraire la date de 1443 est sûre , ce sera Charles de Bourgogne qui jouissoit alors par lui-même de son Comté , mais qui vraisemblablement n'étoit pas en guerre avec le Roi , non plus que le Duc de Bourgogne , son cousin , qui cette année prit avec le Dauphin ( depuis Louis XI. ) les armes contre les Suisses & les Lorrains.

Revenons à la page 21 , & répétons d'après l'Auteur : *Que dans les troubles que le Calvinisme & le Luthéranisme exciterent , Nevers conserva toujours la Religion qu'elle*

*avoit reçûe , & n'écouta ni les propositions des Ligueurs , ni les discours des Sectaires.*

Ici l'Auteur parle des troubles que le Calvinisme & le Luthéranisme exciterent en France. Tout le monde sçait que le Luthéranisme n'a pas excité de troubles en France , du moins ce n'a été que médiatement ; ce fut le Calvinisme qui les excita.

Il est vrai que jamais les Calvinistes n'ont dominé à Nevers , mais il y en avoit pourtant , & on connoît encore aujourd'hui leur cimetièrè , quoiqu'ils n'eussent pas de Prêche.

Lors de la Saint Barthelemi , la Compagnie d'Italiens de Ludovic de Gonzague , Duc de Nevers , qui étoit en garnison à la Charité , où jointe aux Catholiques , elle massacra les Huguenots , \* députa un de ses Officiers aux Echevins de Nevers , pour sçavoir s'ils vouloient la recevoir pour les aider à contenir ceux qui étoient dans leur Ville ; ils répondirent sagement que les Huguenots étoient en trop petit nombre pour oser rien entreprendre , & refuserent le secours qu'ils leur offroient. Ces Magistrats prirent le parti d'emprisonner les Sectaires , qui composoient peu de famil-

\* Voyez l'Etat de la France sous Charles IX.

les , dont les noms des pere , mere & enfans , se lisent encore sur les registres de la Ville ; il ne leur fut fait aucun mal ; le fait est vrai , quoique Mezerai \* mette Nevers au nombre des Villes où les massacres eurent lieu.

Pour ce qui concerne la Ligue , tout le monde sçait que Louis de Gonzague , Duc de Nevers , en fut d'abord un des plus zelés partisans , mais qu'ayant découvert que le dessein du Duc de Guise , son beaufrere , étoit moins de soutenir la Religion , que d'envahir la Couronne , il s'en détacha , & fut un des Seigneurs Catholiques qui servirent avec ardeur Henri IV. avant même son abjuration. Ce Duc écouta donc au commencement les propositions des Ligueurs , ( quelqu'uns même pensent qu'il commença par zele , & se retracta par jalousie \*\* ) mais il changea si bien de ton , qu'il força Arnaud Sorbin, dit de Sainte Foy, alors Evêque de Nevers, d'en changer aussi ; on peut voir sur ce dernier fait le Thuanus, qui est à la suite du Perroniana.

Un autre fait qui est encore constant , c'est qu'en 1590 , on portoit ( à Nevers ) dans la salle de l'Officialité les registres

\* Abregé de Mezerai , sur l'année 1572.

\*\* Voyez Mezerai , Eglise du seizième siècle.

de l'Hôtel de Ville, & les habitans y alloient en foule signer & jurer entre les mains de ce Prélat la sainte union ; mais malgré cela , ils se continrent toujours , & ne firent aucuns mouvemens contre leur Roi légitime. Les propositions des Ligueurs furent donc écoutées à Nevers ; mais heureusement , il n'en suivit aucun mauvais effet.

Page 56 , l'Auteur parlant de Jean de Bourgogne , Comte de Nevers , dit : *Que ce Prince en secondes nôces épousa Paule de Bretagne , dont il n'eut pas d'enfans , & en troisièmes nôces Françoisse d'Albret, dont il eut Charlotte de Bourgogne.*

Cette Princesse ( Charlotte de Bourgogne ) étoit fille de Paule de Bretagne , & non pas de Françoisse d'Albret , comme le rapportent Coquille , Histoire de Nivernois , page 241 , édition *in quarto* , & Messieurs de SainteMarthe, Histoire Généalogique de la Maison de France , pages 571 & 591 , édition *in-quarto*.

Ces deux Auteurs attestent que ce Prince ( Jean de Bourgogne ) n'eut point d'enfans de sa troisieme femme , qui fut Françoisse d'Albret , & sa prédilection ( dont on va parler ci-après ) pour Charlotte , au préjudice des enfans d'Elizabeth de Bourgogne , qui avoit épousé le Duc de

Cleves , & étoit décedée avant son pere \* , venoit de ce que Charlotte avoit épousé Jean d'Albret , Sire d'Orval , qui étoit son frere , & par conséquent elle étoit sa belle-sœur , & non sa fille.\* \*

L'Auteur ajoute ensuite : *Que le Duc de Cleves arguoit de nullité la donation faite en faveur de Charlotte de Bourgogne par son pere , comme arrachée à la foiblesse d'un mari sexagénaire , par une femme adroite & jolie.*

Ce n'étoit pas le Duc de Cleves qui attaquoit la donation , mais Engilbert de Cleves son frere , comme représentant Elizabeth de Bourgogne sa mere , auquel Engilbert , pour son partage , ses pere & mere avoient délaissé les biens de France , mais Nevers & Rethel , les principales piéces , lui étoient disputées , en vertu d'une donation suggérée par une femme adroite & jolie.

Est-ce donc-là la façon dont on doit parler d'une Princesse de l'illustre Maison d'Albret , qui a donné des Rois à la Navarre , & dont la Maison régnante descend , par Jeanne d'Albret , mere d'Henri le Grand ? Et pour semer dans un Ouvrage

\* Morte en 1483. Jean de Bourgogne , son pere , en 1491.

\*\* Voyez Coquille , page 297 , & Sainte Marthe , page 823.

une pincée de fleurs, est-il permis de la représenter avec l'adresse & la gentillesse d'une coquette du siècle où nous vivons ?

Coquille, page 247 de son Histoire, rapporte : » Qu'Engilbert disoit contre » la donation, qu'elle avoit été faite par » les inductions de Madame Françoise » d'Albret, tierce femme dudit Jean de » Bourgogne, qui étant jeune & fraîche, » avoit épousé ledit Jean, grandement âgé » & caduc, & qui pour complaire à sa » femme, *honnête, sage & pudique*, faisoit » tout ce qu'elle vouloit.

Lequel de ces portraits de caractère convient le mieux à une Princesse, dont on voit encore celui de la figure, ainsi que du Prince son époux, à genoux & priant, sur les vitres de la Chapelle de Bourgogne, dans la Cathédrale de Nevers ? C'est sans doute celui de Coquille, Auteur presque contemporain, né la même année que cette Princesse est morte. ( 1523 )

Mêmes pages 56 & 57, parlant du Roi Louis XII. il ordonna le 4 Octobre 1507 : *Que Charles, fils aîné du Duc de Cleves, épouserait Marie, fille aînée du Sire d'Orval.*

Charles étoit fils aîné d'Engilbert de Cleves, Comte de Nevers, & non pas

Bailliage & Sénéchaussée sont deux mots équivalens, & la Jurisdiction, qui dans certaines Provinces s'appelle Bailliage, dans d'autres s'appelle Sénéchaussée; à Saint Pierre-le-Moutier, il y a un Grand Bailli, il y a un Bailliage & un Présidial; à Moulins en Bourbonnois, il y a un Sénéchal, il y a une Sénéchaussée & un Présidial; mais dans aucune Province du Royaume on ne trouvera un Bailliage uni avec une Sénéchaussée; ceci est bien de la connoissance de Messieurs les Avocats: si cependant il y avoit en quelque endroit une semblable réunion, il est bien constant que cela n'est pas à Saint Pierre-le-Moutier.

Page 19: *La Chambre des Comptes de Nevers est composée d'un Président, quatre Maîtres, deux Secretaires, un Greffier.*

Cette Chambre n'est aujourd'hui composée que d'un Président, trois Maîtres, un Procureur au Domaine, & un Secrétaire, qui est le Greffier.

Page 20, parlant toujours de Nevers: *Il y a une Maîtrise Particulière des Eaux & Forêts, & une Maîtrise Ducale, l'une pour les Forêts du Roi & les Communautés, & l'autre, &c.*

Cette Maîtrise que l'Auteur auroit dû appeller Royale, pour la distinguer de la Ducale, n'est que pour les Communautés,

le Roi n'ayant pas une seule Forêt en Nivernois.

Page 21 : *Il y a un Prevôt Provincial à Nevers , & sa Compagnie est composée d'un Prevôt , un Lieutenant , un Assesseur , & dix-sept Archers.*

Cela étoit ainsi , & même en plus grand nombre , avant le nouvel établissement des Maréchauffées : le Prevôt est présentement à Moulins ; il n'y a plus à Nevers qu'un Lieutenant , un Assesseur , un Procureur du Roi , un Exempt , & quatre Cavaliers.

Même page 21 : *Dans les différentes guerres que la France a soutenues contre les Anglois , & dans les différentes révolutions que ce Royaume a éprouvées , Nevers est toujours demeurée sous l'obéissance des Rois ; un peu plus bas , l'Auteur ajoute : Et dans les troubles que le Calvinisme & le Luthéranisme exciterent , Nevers conserva toujours la Religion qu'elle avoit reçue , & n'écouta ni les propositions des Ligueurs , ni les discours des Sectaires.*

Ceci est dit d'après Coquille en son Histoire de Nivernois , page 376 , édition in-quarto ; examinons si cela est bien vrai , & consultons d'abord notre nouvel Auteur lui-même.

A la page 187 , il dit : *Que Philippe ,*  
C vj

*Comte de Nevers & de Rethel , étant entré dans les intérêts du Duc de Bourgogne , Chef de sa Maison , entra dans son ressentiment , & fut de toutes les guerres qu'il soutint contre le Roi ; \* son Comté de Nevers en souffrit beaucoup , &c.*

Le Prince Philippe , dont il parle en cet endroit , avoit été tué à la bataille d'Azincourt dès le 25 Octobre 1415. L'Auteur l'a dit lui-même page 51. Le ressentiment de Philippe le Bon , Duc de Bourgogne , Chef de cette Maison , étoit causé par l'assassinat commis en la personne de son pere à Montereau-faut-Yonne , le 10 Septembre 1419 ; quelle erreur de vouloir faire entrer un Prince, mort quatre ans auparavant , dans le ressentiment de son neveu , chef de sa Maison !

Ce qui a induit notre Auteur en erreur , est le nom de Philippe de Bourgogne , que portoient ces deux Princes , & qui quoiqu'oncle & neveu, épouserent tous les deux Bonne d'Artois , mere des Comtes de Nevers , Charles & Jean de Bourgogne , enfans de Philippe , Comte de Nevers , tué à Azincourt , & cousins germains de leur beau-pere Philippe le Bon , Duc de Bourgogne , qui épousa leur mere le 30 Novembre 1424 , & prit la tutelle de ces

• Charles VII.

deux jeunes Princes , qu'il garda jusqu'au 7 Septembre 1435 , année du Traité d'Arras , par lequel le Roi Charles VII. & le Duc de Bourgogne se réconcilièrent.

Or je demande à l'Auteur , si le Nivernois étant resté sous la puissance du Duc de Bourgogne , comme tuteur de ses cousins , depuis 1424 jusqu'en 1435 , si , dis-je , il a dû dire que Nevers est toujours resté sous l'obéissance des Rois , & si cette Ville & la Province n'étoient pas dans ces tems-là forcées de suivre le parti des Bourguignons , & par conséquent des Anglois.

Un fait qui est constant , c'est que parmi les Patentés de nos Rois qui ont confirmé les oëtrois accordés à la Ville de Nevers , il s'en trouve une de Henri , Roi de France & d'Angleterre ( qui est Henri VI. Roi d'Angleterre ) dont la datte que je n'ai pas bien présente , est de ce tems-là , ce qui prouve que l'Auteur s'est trompé d'abord en suivant Coquille , & en disant que Nevers dans les guerres des Anglois , avoit toujours été sous l'obéissance des Rois , & ensuite s'est contredit lui-même , en disant que Philippe , Comte de Nevers , entra dans les ressentimens du Duc de Bourgogne , tandis que c'est ce Prince lui-même qui fit entrer dans son

ressentiment tous les vassaux qu'il avoit sous sa puissance , & ceux du Nivernois y ont été comme je viens de le dire , depuis 1424 jusq' en 1435 , en la qualité qu'il avoit de tuteur des deux jeunes Princes ses cousins.

A l'égard de ce que l'Auteur ajoute ensuite à la même page 187 , sur la prise de Clamecy en 1443 par le Capitaine Aubert , Bailli de Melun , dit Forte-Epée , pour le Roi Charles VII. il auroit dû s'expliquer davantage sur les motifs de cette prise. Peut-être même s'est-il trompé de date , car cela doit être arrivé avant le Traité d'Arras ( 1435 ) & alors le Philippe qui fit fuir Aubert , & le poursuivit jusq' à Avalon , sera Philippe le Bon , Duc de Bourgogne. Si au contraire la date de 1443 est sûre , ce sera Charles de Bourgogne qui jouissoit alors par lui-même de son Comté , mais qui vraisemblablement n'étoit pas en guerre avec le Roi , non plus que le Duc de Bourgogne , son cousin , qui cette année prit avec le Dauphin ( depuis Louis XI. ) les armes contre les Suisses & les Lorrains.

Revenons à la page 21 , & répetons d'après l'Auteur : *Que dans les troubles que le Calvinisme & le Luthéranisme exciterent , Nevers conserva toujours la Religion qu'elle*

avoit reçûe , & n'écouta ni les propositions des Ligueurs , ni les discours des Sectaires.

Ici l'Auteur parle des troubles que le Calvinisme & le Luthéranisme excitèrent en France. Tout le monde sçait que le Luthéranisme n'a pas excité de troubles en France , du moins ce n'a été que médiatement ; ce fut le Calvinisme qui les excita.

Il est vrai que jamais les Calvinistes n'ont dominé à Nevers , mais il y en avoit pourtant , & on connoît encore aujourd'hui leur cimetièrè , quoiqu'ils n'eussent pas de Prêche.

Lors de la Saint Barthelemi , la Compagnie d'Italiens de Ludovic de Gonzague , Duc de Nevers , qui étoit en garnison à la Charité , où jointe aux Catholiques , elle massacra les Huguenots , \* députa un de ses Officiers aux Echevins de Nevers , pour sçavoir s'ils vouloient la recevoir pour les aider à contenir ceux qui étoient dans leur Ville ; ils répondirent sagement que les Huguenots étoient en trop petit nombre pour oser rien entreprendre , & refusèrent le secours qu'ils leur offroient. Ces Magistrats prirent le parti d'emprisonner les Sectaires , qui composoient peu de famil-

\* Voyez l'Etat de la France sous Charles IX.

Cleves , & étoit décedée avant son pere \* , venoit de ce que Charlotte avoit époufé Jean d'Albret , Sire d'Orval , qui étoit son frere , & par conféquent elle étoit fa belle-sœur , & non fa fille.\* \*

L'Auteur ajoute enfuite : *Que le Duc de Cleves arguoit de nullité la donation faite en faveur de Charlotte de Bourgogne par son pere , comme arrachée à la foiblesse d'un mari sexagénaire , par une femme adroite & jolie.*

Ce n'étoit pas le Duc de Cleves qui attaquoit la donation , mais Engilbert de Cleves son frere , comme représentant Elizabeth de Bourgogne fa mere , auquel Engilbert , pour son partage , ses pere & mere avoient délaissé les biens de France , mais Nevers & Rethel , les principales pieces , lui étoient disputées , en vertu d'une donation suggérée *par une femme adroite & jolie.*

Est-ce donc-là la façon dont on doit parler d'une Princesse de l'illustre Maison d'Albret , qui a donné des Rois à la Navarre , & dont la Maison régnante descend , par Jeanne d'Albret , mere d'Henri le Grand ? Et pour semer dans un Ouvrage

\* Morte en 1483. Jean de Bourgogne , son pere , en 1491.

\*\* Voyez Coquille , page 297 , & Sainte Marthe , page 823.

une pincée de fleurs, est-il permis de la représenter avec l'adresse & la gentillesse d'une coquette du siècle où nous vivons ?

Coquille, page 247 de son Histoire, rapporte : » Qu'Engilbert disoit contre » la donation, qu'elle avoit été faite par » les inductions de Madame Françoise » d'Albret, tierce femme dudit Jean de » Bourgogne, qui étant jeune & fraîche, » avoit épousé ledit Jean, grandement âgé » & caduc, & qui pour complaire à sa » femme, *honnête, sage & pudique*, faisoit » tout ce qu'elle vouloit.

Lequel de ces portraits de caractère convient le mieux à une Princesse, dont on voit encore celui de la figure, ainsi que du Prince son époux, à genoux & priant, sur les vitres de la Chapelle de Bourgogne, dans la Cathédrale de Nevers ? C'est sans doute celui de Coquille, Auteur presque contemporain, né la même année que cette Princesse est morte. ( 1523 )

Mêmes pages 56 & 57, parlant du Roi Louis XII. il ordonna le 4 Octobre 1507 : *Que Charles, fils aîné du Duc de Cleves, épouserait Marie, fille aînée du Sire d'Orval.*

Charles étoit fils aîné d'Engilbert de Cleves, Comte de Nevers, & non pas

fils aîné du Duc de Cleves ; mais l'Auteur qui au sujet de la donation a déjà fait Engilbert , Duc de Cleves , veut encore ici qu'il le soit , en faisant son fils aîné Charles , fils du Duc de Cleves ; cependant à la page 58 , il rapporte lui-même : *Que Jean de Cleves , mari d'Isabelle de Bourgogne , fille aînée de Jean , Comte de Nevers , eurent de leur mariage trois fils , dont l'aîné qui porta le nom de son pere , lui succeda dans les Duché de Cleves & Comté de la Markc ; les deux autres , sçavoir , Engilbert de Cleves & Philippe de Cleves s'établirent en France , Philippe fut Evêque d'Amiens , ensuite d'Autun & enfin de Nevers.*

Voilà donc enfin l'Auteur qui convient qu'Engilbert n'a jamais été Duc de Cleves , mais seulement Comte de Nevers ; à l'égard de Philippe , il étoit Evêque de Nevers & d'Amiens en même tems , suivant l'usage de ce tems-là.

Belleforêt , Traducteur de la Cosmographie de Munster , & qui a augmenté cet Ouvrage , met un Philippe de Cleves au nombre des Evêques d'Autun ; mais je ne sçais si c'est le même. En tout cas , si c'est lui , il n'y a pas d'apparence qu'il ait gardé jusqu'à sa mort ce dernier Evêché ; Co-

quille , Auteur à peu près contemporain , n'en dit rien ; on peut éclaircir ce fait. \*

Même page 57 : *La Baronnie de Donzy fut le partage de Charlotte de Bourgogne ; elle épousa Odet de Foix, Comte de Lautrec & Sire d'Orval.*

L'Auteur , comme je l'ai dit ci-dessus , a prétendu que Charlotte de Bourgogne étoit fille de Françoise d'Albret ; j'ai prouvé qu'elle l'étoit de Paule de Bretagne , & j'ai montré qu'elle avoit épousé Jean d'Albret, Sire d'Orval , frere de sa belle-mere ; la voilà à présent femme d'Odet de Foix , Comte de Lautrec & Sire d'Orval ( suivant l'Auteur. )

Autre méprise ; cette Princesse eut de Jean d'Albret deux filles , ( sans parler d'Helene , morte jeune ) Marie qui épousa Charles de Cleves, Comte de Nevers, après Engilbert son pere , & Charlotte d'Albret qui épousa Odet de Foix , Comte de Lautrec : c'est donc la mere qu'il a prise pour la fille.

*Voyez Coquille , pages 248 , 249 , 251 & 297 , & Sainte Marthe , pages 592 & 823.*

Je crois, mon Révérend Pere , qu'en voilà.

\* Sainte Marthe ne le fait qu'Evêque de Nevers & d'Amiens , page 577.

bien assez pour une Lettre ; il me reste à vous prier de m'éclaircir un fait, si vous en avez connoissance.

J'ai eû un manuscrit entre les mains, qui me paroît être du commencement du siècle passé, & qui contient une généalogie de la Maison de Cleves, & ensuite des anecdotes sur la branche de Cleves-Nevers, & même de Gonzague-Cleves : il y est dit que Charles de Cleves, Comte de Nevers, mort à Paris le 17 Août 1521, étoit lors de sa mort prisonnier au Louvre ; je n'ai pû rien découvrir là-dessus ; je présume que ce fait est avancé faussement dans ce manuscrit, n'étant pas naturel que nos Historiens eussent omis la prison d'un Prince, aussi considérable, & n'eussent pas transmis à la postérité les raisons de sa détention.

Si mes remarques vous paroissent justes & judicieuses, je continuerai de vous en faire part : en attendant, je suis, &c.





## O D E

*Sur la Paix.*

**Q**uel feu sacré perce la nuë ;  
 Quel char s'élançe dans les airs ?  
 Il vole & s'abaisse à ma vûe ,  
 Au son des plus tendres concerts.  
 Jamais la plus brillante aurore  
 Sur ces climats ne fit éclore  
 Un jour si vif & si pompeux.  
 Tel jadis l'amant de Seméle ,  
 Des feux de sa gloire immortelle ,  
 Etoqna la terre & les Cieux .



Toujours les monts de la Sicile  
 Ne tremblent pas des mêmes coups ;  
 Toujours l'Océan indocile  
 Ne bouillonne pas de courroux .  
 O Paix , si long-tems désirée ,  
 Tu viens enfin , Vierge sacrée ,  
 Comblér nos vœux & nos desirs :  
 Devant toi marchent l'espérance ;  
 Les arts , les talens , l'abondance ,  
 Suivis des ris & des plaisirs .

Fuyez , homicides orages ,  
 Qui n'avez que trop éclaté ;  
 Enfer , retire tes nuages ;  
 Ciel , reprends ta vive clarté ;  
 Que le bruit des jeux & des fêtes  
 Succède à l'éclat des tempêtes  
 Dont l'Univers fut alarmé ,  
 Et que bien-tôt la terre entière  
 Goûte la vapeur salutaire  
 D'un encens trop tard allumé.



Et toi , qu'ont attiré nos crimes ;  
 Haine des Dieux & des mortels ,  
 Mars , combien d'illustres victimes  
 Ont-elles rougi tes Autels ?  
 Va , Dieu de sang & de colere ;  
 Epuiser un autre hémisphère  
 Des instrumens de tes fureurs.  
 Assez de meurtre & de carnage ;  
 Nous conservera d'âge en âge  
 Le souvenir de nos malheurs,



Mais sous quel Astre favorable  
 Les Dieux ont-ils porté mes pas ?  
 Un Ciel pur , un air délectable ;  
 Embellit ces heureux climats ;

Soudain

Soudain mille cris d'allegresse  
 Ont banni l'obscur tristesse ,  
 Qui glaçoit mes yeux & mes sens ;  
 Je ne vois que fleurs , que guirlandes ,  
 Et les Autels, chargés d'offrandes ,  
 Ne m'offrent que myrthe & qu'encens.



Un monde entier semble renaître ,  
 Tout rit , tout annonce la paix.  
 Quel œil pourroit la méconnoître  
 A la clarté de ses bienfaits ?  
 Errez , troupeaux , dans vos prairies ;  
 Dormez sur ces herbes fleuries ,  
 Nymphes , Silvains ; chantez , oiseaux ;  
 Vous n'entendrez plus dans la plaine  
 Que du Zéphir la tendre haleine ,  
 Et le murmure des ruisseaux.



Brillez enfin de tous vos charmes ,  
 Brillez d'un éternel printems ,  
 Beaux lieux , qui sous le poids des armes  
 Gémissiez depuis si long-tems ;  
 Ce fut vers ce sombre boccage ,  
 Que Mars vint allumer la rage  
 De ses indomptables soldats ,  
 Et sous ce jeune sicomore

II. Vol.

D

## 74 MERCURE DE FRANCE.

L'Amour en riant montre encore  
L'affreuse trace de leurs pas.



Oubliez le bruit des trompettes ,  
Echos de ces charmans vaillons.  
Les hautbois , les tendres musettes  
Vous préparent de plus doux sons ;  
L'aimable Reine de Cithere  
Vient sur un trône de fougere  
Prendre l'Empire des vergers ;  
Et déjà l'épine fleurie,  
Qu'épargna Bellone en furie ,  
Orne le front de nos bergers.



De vos retraites souterraines  
Sortez , Néréides , Tritons.  
La paix enfin rend à vos plaines  
Les Zéphirs & les Alcyons ;  
Déjà de l'un à l'autre monde ,  
Sa voix, en miracles féconde,  
A fait retentir les deux mers ,  
Et sa main auguste & sacrée  
Devant nos pas ouvre l'entrée  
De tous les Royaumes diyers.



Objets chéris de nos allarmes,  
 Jeunes amans, tendres époux,  
 Venez enfin tarir des larmes,  
 Qui n'ont que trop coulé pour vous.  
 Foibles vieillards, meres tremblantes,  
 Courez de vos mains défaillantes  
 Embrasser vos fils triomphans ;  
 Et vous, veuves inconsolables,  
 N'allez point par des pleurs coupables  
 Troubler de si tendres instans.



Triumphes, conquêtes, victoires,  
 Noms terribles, fatals succès,  
 Soyez bannis de la mémoire  
 Et du cœur des heureux François ;  
 Votre folle & brillante yvresse  
 En coûte trop à la tendresse  
 Du Roi Bien aimé des vainqueurs ;  
 LOUIS ne va plus à la gloire  
 Que par la constante victoire  
 Qu'il remporte sur tous les cœurs.

*Du Coudray, Officier au Régiment Royal  
 Infanterie.*





## L E T T R E

*Ecrüe à Mademoiselle M. S. C.*

**J**E crûs devoir hier, Mademoiselle, étant à votre toilette, prendre le parti de l'Amour contre l'Amitié; & quel homme ne l'auroit pas fait en pareille circonstance? Je traitai de contes & de fables tout ce qu'on nous rapporte de ces amis fameux, qui n'ont jamais existé que dans l'imagination de certains Auteurs. Je prétendis que la véritable amitié, cette amitié à l'épreuve de toutes les disgraces, étoit une chimère, un phantôme, & qu'elle étoit dans la société ce que la pierre philosophale est dans la Chymie, le mouvement perpétuel dans les Mécaniques, la quadrature du cercle dans la Géométrie. J'appuyai mon sentiment de quelques raisons tirées du cœur de l'homme. Non contente de les avoir entendues, vous voulez les voir rédigées par écrit. Quelle tyrannie! Ignorez-vous donc qu'un sentiment hardi peut en imposer dans la conversation, & paroître ridicule, absurde, impertinent sur le papier? Mon opinion, quoique très véritable, a quelque chose de

si monstrueux, que je n'avois jamais osé la produire au grand jour. Je la tenois cachée, & comme enfermée dans mon sein. En effet, si le Public venoit à sçavoir que je suis dans ce sentiment, de quel œil me regarderoit-il ? Cet homme, diroit-il, n'aime personne, il croit que tout le monde lui ressemble. Il ne nous aime donc pas véritablement, ne l'aimons pas non plus, rompons avec lui. Plus de commerce avec ce Philosophe misantrope. Pour vous, Mademoiselle, il n'y a rien à craindre. Des liens plus étroits que ceux de l'amitié unissent nos cœurs; tout ce que je vous demande pour prix de ma complaisance, c'est de ne montrer cette Lettre à personne, ou si vous la faites voir, de ne pas dire que j'en sois l'Auteur.

Nous ne pouvons trouver de véritables amis, parce que nous nous aimons trop nous-mêmes; telle est la nature de l'homme. Il ne se perd point de vûe dans toutes ses actions, il les rapporte toutes à lui seul. Toutes ses démarches sont animées par l'amour propre, son intérêt lui est toujours présent, lorsqu'il paroît y moins penser; sa propre utilité est comme l'ame de toute sa conduite. Il ne voit que lui, il ne pense qu'à lui dans tout ce qu'il fait. Cette forte inclination qu'il a pour lui-

D iij

même , est comme la boussole qui le conduit ; c'est son étoile qu'il contemple sans cesse ; il en reçoit la direction , son impulsion ; c'est elle qui influe sur toutes ses démarches. La vertu n'est presque jamais qu'en second dans tout ce qu'il fait. Voilà , Mademoiselle , mon principe : c'est sur lui seul que roule tout mon argument.

Au reste je ne crois pas qu'on puisse nier , qu'il n'y ait dans tous les hommes un grand fond d'amour-propre. Je ne sçais même , s'il y a du plus ou du moins. Je serois assez porté à croire que nous en avons tous une portion égale. Il se montre plus à découvert , à la vérité , chez les uns que chez les autres , mais pour être plus caché , en est-il moindre ? Florimond est sans doute le plus grand Egotiste que je connoisse ; sans cesse il parle de lui. Il ne sçauroit raconter une histoire , qu'il ne s'y donne un personnage brillant : mais est-il pour cela plus présomptueux que Médor qui affecte de rougir , lorsqu'on parle de lui ? Non , sans doute ; ils ont la même passion , mais ils la satisfont par des voies différentes. C'est un raffinement de vanité que de se mépriser , & de vouloir paroître humble.

L'amour propre est donc le mobile de toutes nos actions. Ce principe incontestable.

ble une fois posé , je raisonne ainsi en parcourant toutes les différentes situations où se peut trouver un homme.

Sera-ce entre deux Scavans , entre deux Guerriers , entre deux hommes d'Eglise , entre deux femmes , entre deux personnes de différent sexe , que se trouvera cette prétendue amitié ? L'usage prouve le contraire. J'avoue à la vérité , que l'on a quelques exemples de gens qui ont paru s'aimer avec constance , & en qui une certaine sympathie a tenu lieu de cette tendre amitié , mais je parle ici d'amis parfaits , & non pas de ces ombres , de ces phantômes , de ces représentations mutilées de la tendre amitié : je parle de ces hommes en qui est renfermée , pour ainsi dire , la plénitude de la tendresse , & c'est ce que je crois qu'il n'est pas facile de trouver.

Damon étoit toujours avec Licidas ; ils étudioient ensemble ; ils ne se quittoient point d'un seul moment ; ils composoient dans le même cabinet. On n'avoit jamais vû deux Scavans plus étroitement unis ; un rien cependant a rompu ces liens si étroits. Damon communique à Licidas un Rondeau , qu'il croit être admirable ; son ami ne le trouve pas de son goût , il en critique les expressions , les pensées , le

jour. Damon s'en scandalise ; il prend le parti de son Rondeau. La dispute s'échauffe , & dégénère bientôt en injures. Ils se séparent , ils ne se voyent plus. Ils vont plus loin , ils deviennent ennemis irréconciliables : ils se déchirent dans toutes les compagnies. Pourquoi cela ? C'est que Licidas a blessé l'amour propre de Damon dans sa partie la plus sensible.

Tout Paris admire l'amitié qui regne entre Floridor & Acanthe ; ils n'ont qu'un lit , qu'une table , qu'une bourse ; loin de s'abandonner dans le danger , ils se sont vingt fois exposés généreusement l'un pour l'autre. Ces nœuds que l'aspect hideux de la mort n'a pû briser , sont enfin rompus par l'amour. Iris paroît à leurs yeux , elle enflamme leurs cœurs. Nos deux amis commencent à se faire un secret de cette passion naissante ; la jalousie s'empare d'eux. Ils ne se voyent plus qu'avec des yeux sinistres ; ils se fuyent avec autant de soin qu'ils se cherchoient auparavant ; ils s'épient. Bref : Iris accorde une légère faveur à Acanthe. Floridor l'apprend , & en est transporté de fureur. Ces deux amis qu'on auroit mis au rang des Orestes & des Pilades sans Iris , en viennent bientôt aux mains ; on est surpris d'apprendre qu'ils se sont battus en duel , & qu'un

des deux est resté sur le champ de bataille.

La bravoure est , à proprement parler, ce qui fait l'essence de la Noblesse Française. Témoigner à un Officier qu'il ne s'est pas comporté dans certaine action avec toute la valeur qu'il auroit dû , c'est s'en faire un ennemi irréconciliable ; de semblables affronts ne se peuvent laver que dans le sang : il n'y a point d'amitié qui puisse balancer le ressentiment. Qui croiroit que Guise & Coligni , ces deux fameux rivaux , ces ennemis irréconciliables , dont les inimitiés particulières ont presque causé la perte générale de la Patrie , ayent été dans leurs premières Campagnes unis d'une amitié si étroite , qu'elle faisoit l'admiration de toute la Cour. Ils ne pouvoient se séparer d'un instant ; leurs divertissemens étoient les mêmes ; le plaisir n'avoit ni pointe ni attrait pour eux , lorsqu'ils étoient séparés l'un de l'autre ; toujours habillés de la même façon : qui auroit , dis-je , pû s'imaginer qu'une amitié si étroite dût se terminer un jour par une haine implacable , qui causa enfin la mort de tous les deux ? C'est cependant ce qui arriva ; une parole changea leurs cœurs , ou pour mieux dire , les métamorphosa entièrement.

D v

Mais peut-être, me direz-vous, le monde est trop agité, trop en proie à toutes les passions, pour renfermer dans son sein des amis parfaits. La retraite peut seule en fournir; il faut les chercher dans le secret du tabernacle. Sans doute la charité chrétienne a beaucoup de part dans toutes les actions de ces saintes victimes, mais je cherche quelque chose de plus que de la charité. On peut fort bien supporter les infirmités de ses frères, vivre en paix avec eux, & ne pas les aimer; je vais plus loin. Je soutiens, qu'il est impossible de trouver de véritables amis dans les Cloîtres; je pourrois ici en apporter mille raisons, mais une seule suffira. Il en est des personnes Religieuses, comme des gens mariés; une femme nous voit, nous examine, a les yeux sans cesse ouverts sur notre conduite; nos défauts ne peuvent lui échapper. Nous témoigne-t'elle par quelques signes, même équivoques, qu'elle a fait cette découverte dans notre caractère? Que dis-je? L'en soupçonnons-nous seulement? Nous ne pouvons plus l'aimer. Notre amour propre ne peut souffrir l'aspect d'une personne qu'il croit avoir du mépris pour nous; il en est ainsi des personnes Religieuses; elles se voyent de trop près. Tout homme a des défauts, aucun ne

peut souffrir le mépris ; donc point d'amitié : voilà où en sont logés la plûpart des hommes.

Pourquoi si peu d'amis parmi les parens ? Pourquoi tant de méfintelligence parmi ceux que le sang a unis ? Pſiché a dans ses ſœurs ses plus mortelles ennemies. Thémistocle , ce grand homme , l'admiration de ceux même qu'il avoit plusieurs fois vaincus , est haï , persécuté , exilé par ses propres Concitoyens , qui lui étoient redevables de tout. Pourquoi cela ? Sinon parce que l'éclat de ses vertus bleſſoit leur amour propre.

Sera-ce entre deux personnes du sexe , que se formeront ces doux liens ? Que l'usage est contraire ? Le sexe est fait pour plaire ; c'est son unique ambition. Faire sentir à une personne qu'elle manque d'agrémens , c'est s'en faire une ennemie implacable. Jamais elle ne pardonnera cet attentat : plus jalouse de ses attraits que de sa vertu , elle aimera mieux se voir insultée dans ses mœurs que dans sa beauté. Mais quelle amitié peut subsister entre deux rivales ? Loin de s'aimer , elles se déchireront impitoyablement. Si l'on voit donc quelquefois deux jeunes Dames unies d'une amitié étroite , c'est qu'elles ne sont jamais entrées en lice , c'est qu'elles n'ont jamais été

D vj

en concurrence d'attraits. Or peut-on appeler amitié solide celle que si peu de chose peut anéantir ?

Que conclure de tout cela, Mademoiselle, sinon que la véritable amitié est comme impossible ? C'est une douceur qui ne nous est réservée que pour l'autre vie. Comme dans le séjour des Bienheureux il n'y a plus ni jalousie, ni ambition, ni intérêt : comme l'amour propre, principe de toutes nos actions, sera pour lors parfaitement éteint, nous pourrons enfin goûter les plaisirs purs de la parfaite amitié.

Ce n'est point cependant que je prétende qu'on ne puisse goûter dès cette vie des douceurs infinies dans la société de certaines personnes bien nées, mais il faut toujours s'observer, toujours être en garde sur ses paroles ; il faut les étudier, connoître leurs passions dominantes, flatter leur amour propre, déguiser leurs faiblesses ; sans cela point d'amitié à espérer.

Telles sont, Mademoiselle, mes raisons : je souhaite qu'elles soient de votre goût. Si je les ai produites au grand jour, ce n'a été que pour vous obéir, & vous prouver la soumission avec laquelle je suis, &c.

*Z. H.*



## V E R S

*A Mademoiselle Gauffin. \**

**A** Dorable Gauffin , pourquoi quitter la Scène ?  
 Pourquoi lui dérober son plus bel ornement ?  
 Hélas ! que peut sans vous la fiere Melpomène ?  
 Qui pourra , comme vous , au sort d'un tendre  
 amant ,

Intéresser un Critique sévère ,

Et lui faire envier le bonheur trop charmant

De vous aimer sans vous déplaire ?

Ah ! s'il faut renoncer à l'espoir malheureux  
 De pouvoir à vos pieds vous déclarer ma flamme ;  
 De voir récompenser d'un coup d'œil amoureux ,  
 Et peut-être d'un bien plus doux , plus glorieux ,  
 Les droits que mon amour vous donne sur mon  
 ame ;

Que sur la scène au moins je goûte les douceurs ,  
 De vous voir chaque jour , & joindre mes hom-  
 mages

Aux applaudissemens de tous les spectateurs ,

Dont vos rares talens , vos attraits enchanteurs ;

Captivent à la fois le cœur & les suffrages.

*\* Un bruit qui avoit couru que Mlle Gauffin vouloit  
 abandonner le Théâtre , a donné occasion à ces vers.*



## L E T T R E

*A M. Remond de Sainte Albine.*

**M**onsieur, ayant jetté la vûe sur le Problème que le Mercure de Mars nous a proposé, & sur les solutions qui en ont été données dans celui d'Avril, je n'ai point hésité de vous écrire, moins pour censurer les raisons des Barêmes, des Faiguets & des autres, que pour exposer à la judicieuse critique du Public un sentiment qui m'a paru approcher de plus près de l'équité. Si vous l'estimez digne de paroître, donnez lui le jour, mais si quelque difformité s'y trouve, vous pouvez le supprimer, sans que ma vanité souffre aucune atteinte; éloigné, débarrassé & mort au monde, je ne dois point envier les vains honneurs qu'il offre; je dois agir, me comporter, travailler avec un parfait désintéressement & ainsi sans m'assujettir aux louanges ou aux blâmes qui naîtront de cette entreprise, je vous la propose ainsi.

Un pere, dit-on, laisse 100000 livres à son épouse enceinte, sous condition que si elle accouche d'un fils elle lui donnera trois cinquièmes du bien, & gardera le res-

re; si au contraire elle accouche d'une fille, elle lui donnera trois septièmes du total, & le reste est pour elle. Mais cet homme étant mort, & la veuve ayant accouché d'un fils & d'une fille, il est question de partager le bien, & de doter les uns & les autres, selon l'intention du Testateur.

N'ayant nul égard aux différentes solutions qui sont parvenues jusqu'à vous, je raisonne par un autre principe qui me fait joindre deux cinquièmes du restant du legs fait au fils, avec un septième de plus que la mere a sur la portion de la fille, qui font  $\frac{19}{35}$ , portion de la mere. Ainsi 35 étant mon nombre cherché, je prends maintenant les trois cinquièmes de 21 pour le fils; les trois septièmes de 15 pour la fille, & les 19 trouvés pour la mere, qui me valent en total 55.

|                                           |                                    |
|-------------------------------------------|------------------------------------|
| Ensuite je dis, si 55 gagnent 100000,     |                                    |
| combien 21 pour le fils, & cette premiere |                                    |
| regle lui donne                           | 38181 l. 16 s. 4 d. $\frac{4}{11}$ |
| si 55 gagnent 100000                      |                                    |
| combien 15 pour la                        |                                    |
| filie,                                    | 27272 14 6 $\frac{6}{11}$          |
| si 55 gagnent 100000                      |                                    |
| combien 19 pour la                        |                                    |
| mere,                                     | 34545 9 l. $\frac{1}{11}$          |
| <b>Total</b>                              | <b>100000.</b>                     |

Comme l'obscurité de mon nom, de mon état & de mon origine, m'assure l'impunité, je veux encore hasarder un Problème pour le Mercure prochain; voici en quoi il consiste.

Cinq Marchands ont fait Compagnie, je ne sçais ce qu'ils ont mis chacun en particulier, je sçais seulement que le cinquième & le premier ont mis 672 livres, le cinquième & le quatrième, 864 liv. le quatrième & le troisième, 684 liv. le second & le premier, 436 liv. le troisième & le second, 584 liv. ils ont gagné 1509 livres, je demande ce que chacun doit avoir selon sa mise. J'ai l'honneur d'être,  
&c.

F. S. F. R.

*De Lyon le 30 Avril 1749.*



A M L L E N \* \*

*Le 27 Janvier, jour de sa naissance.*

H O R O S C O P E.

**Q**uoique je doive ma naissance:

A ces sçavans & chers climats,

D'où nous viennent en abondance:

Les plus célèbres Almanachs ;  
Soit de ma part indifférence ,  
Soit mépris pour cette science ;  
Qui croit combiner des humains  
Et la fortune & les destins ,  
Onques ne me suis de ma vie  
Voulu mêler d'Astrologie.  
Je ne puis même concevoir  
Que dans le Ciel on puisse voir  
La suite de nos destinées ,  
Et le nombre de nos années.  
Quoique me dise un imposteur ,  
Pour appuyer ses vains mensonges ;  
Il n'est à mes yeux qu'un menteur ,  
Et je n'y crois non plus qu'aux songes.

Mais sans jour & nuit s'obstiner ,  
L'œil collé sur une lunette ,  
A suivre en vain une Planette ,  
Ne pourroit-on pas deviner  
Ce qu'ici bas le sort bizarre  
De biens ou de maux nous prépare ?  
Sans doute , le front & les yeux ,  
Et surtout les yeux d'une belle ,  
Sont pour nous des decrets des Dieux  
L'interprète le plus fidèle.

Tout , Iris , annonce chez vous  
La plus heureuse destinée ;

## 90 MERCURE DE FRANCE.

Tout nous dit que vous êtes née  
Pour jouir du sort le plus doux.  
On voudroit en vain s'y méprendre,  
Le cœur, même le plus jaloux,  
Doit en dépit de son courroux  
A ces signes certains se rendre.

Quelle finesse dans les traits ?  
Quelle grace dans les attraits ?  
Quel feu dans vos beaux yeux pétille ?  
Dans votre esprit quel enjouement ?  
Toujours nouveau, partout il brille,  
Partout il sème l'agrément.  
Loin de ce vain amusement,  
Qui sans cesse de vos pareilles  
Partage les jours & les veilles,  
Vous consacrez tout votre tems  
A cultiver tous les talens,  
Que vous prodigua la nature.  
Les vers, l'histoire, la peinture,  
La musique & les instrumens,  
Font vos plus doux délassemens.  
Vous n'avez encor que trois lustres,  
Et ceux qu'entre ses écrivains  
Rome compte les plus illustres,  
Sont tous les jours entre vos mains.  
Oui, quelque soit de la fortune  
L'injustice & l'aveuglement,

Esperez tout , objet charmant.

Qui sort de la route commune

Ne peut avoir qu'un sort brillant.



## R Ê V E

*A Mademoiselle de . . . . .*

**M** Ademoiselle , l'impression que vos charmes & vos attraits ont fait sur moi , agite continuellement mon imagination : les rêves , qui ont occupé mon esprit cette nuit , en sont des marques bien authentiques ; les plaisirs que j'ai ressentis pendant mon doux sommeil , devoient être bien sensibles , puisque de foibles vestiges me font encore goûter les douceurs d'un bonheur , quoiqu'imparfait & imaginaire. Le sommeil s'est éclipié , mais l'impression des plaisirs , où mon ame nageoit , étoit trop grande & trop forte pour que j'oubliaffe que j'avois rêvé. Aurois-je pû oublier un tel rêve , à moins d'être insensible aux charmes de l'amour & à mon propre bonheur ?

Les Dieux pour éprouver la sincérité de mon cœur , & pour voir qui je choisirois pour Reine , m'ont fait monter au rang des Rois. Pouvois-je choisir autre que vous ,

Mademoiselle , vous aimant & brûlant pour vous de l'amour le plus vif & le plus sincere ? Les Dieux, étonnés que le sceptre & l'éclat ne pussent me faire oublier que je vous aimois , m'environnerent de Nymphes & de Nayades pour séduire mon cœur. Pouvois-je être sensible à leurs attraits , vous ayant toujours dans l'esprit , & me souvenant des sentimens que vous aviez pour moi , n'étant que simple sujet ? Si j'ai perdu un trône , je ne le regrette que parce que vous avez perdu une couronne. Si quelque chose est en état de me faire oublier que ce n'étoit qu'un rêve imposteur qui se divertissoit à m'éprouver , c'est vous qui le pouvez, étant persuadée de mes sentimens & en les couronnant de votre amitié ; si rien ne me reste de mon empire , il me restera toujours le souvenir d'avoir choisi pour Reine celle que j'adore, & d'avoir goûté avec elle les plaisirs les plus vifs , les délices les plus sensibles , enfin ce que l'amour a de plus doux & de plus charmant. Vous m'aimiez étant Roi , je l'ai éprouvé , ne rougissez pas , ce n'est qu'un rêve , peut-être tout s'est évanoui à mon réveil. Si je suis assez infortuné pour avoir perdu votre cœur en perdant mon Empire , je souhaite pour le repos de ma vie, qu'un semblable rêve accompagne tou-

Jours mon sommeil ; le jour me fera amer & insupportable , il est vrai , mais la nuit je reposerai entre les bras des plaisirs & des délices , & je me glorifierai de posséder un cœur que je pourrai couronner.

Recevez ce rêve , je vous en conjure , comme une marque sensible de mon amour : les couronnes y sont imaginaires , mais les sentimens y sont réels & sincères. Continuez - moi vos bonnes graces , & croyez m'en digne , quoique je ne sois plus Roi. Je suis, Mademoiselle , &c.

L. C. D.

*A Toulouse le 16 Avril 1749.*



VERS TRISSYLLABIQUES,

*A Mlle Coquelin.*

|                      |                 |
|----------------------|-----------------|
| <b>B</b> Elle Iris , | Tant d'attraits |
| Je ne puis           | Si parfaits.    |
| Définir              | De tes yeux     |
| Le plaisir           | Gracieux        |
| Que je sens          | Mille feux      |
| Dans mes sens ,      | Vont sortans ,  |
| Quand je vois        | Puis rentrans   |
| A la fois            | Dans les ames , |

Que l'Amour,  
 A son tour,  
 De ses flâmes  
 Parcs à jours.  
 L'incarne  
 Et l'éclar  
 De ta bouche,  
 Si farouche,  
 Qui ne veut  
 Qu'on la touche,  
 Nous émeut.  
 Perles fines  
 Et divines,  
 En s'ouvrant  
 J'y découvre.  
 Rarement  
 Elle s'ouvre  
 Aux soupirs.  
 Tant est belle,  
 Les desirs  
 Sont par elle  
 Excités,  
 Irrités,  
 Mais hélas !  
 Ne sont pas  
 Soulagés.  
 Sort fatal !

C'est le mal  
 Que j'y trouve :  
 Tous les jours  
 Je l'éprouve,  
 Et le cours  
 De ma vie  
 N'est qu'envie.  
 Triste loi,  
 Ah ! pourquoi  
 Viens-tu donc  
 Sans raison  
 Mettre un frein  
 Inhumain  
 A ntes feux  
 Amoureux,  
 Traverser  
 Ma tendresse,  
 Et sans cesse  
 T'opposer  
 A l'yvresse  
 D'une ardeur  
 Qui me plaît,  
 Et d'où naît  
 Mon bonheur ?  
 Tout m'enchanté,  
 Tout me tente,  
 Air malin

Minois fin.  
 Chers trésors  
 D'un beau corps  
 Blanc, bien fait,  
 Qu'une robe  
 Tout-à-fait  
 Nous dérobe.  
 Font languir  
 Et souffrir  
 Mille amans,  
 Accusans  
 La rigueur  
 De ton cœur.  
 Chere Iris,  
 Quant à moi  
 Qui ne suis  
 D'autre loi  
 Que la tienne,  
 Dont la foi  
 T'est certaine,  
 Les mépris,  
 Les soucis,  
 Et la peine  
 Sont pourtant  
 Mon partage,  
 Et l'amant  
 Le plus sage  
 Est traité

En volage ;  
 Dureté,  
 Cruauté,  
 C'est le gage  
 Et retour  
 D'un amour  
 Sans égal,  
 Sort fatal !  
 Je me plains,  
 C'est en vain,  
 Mais au moins  
 Les Echos  
 Sont témoins  
 De mes maux.  
 L'espérance  
 Me console.  
 Apparence.  
 Trop frivole !  
 Je la crois  
 Quelquefois,  
 Quel assaut !  
 Aussi-tôt  
 Ce vain songe  
 Me séduit,  
 Il replonge  
 Mon esprit  
 Dans l'horreur  
 Du malheur

Et l'abbat.  
 C'est l'état  
 Où me met  
 Cet objet  
 Insensible.  
 Dans ce cas  
 Le trespas  
 Si terrible ,  
 Combleroit  
 Tous mes vœux ,  
 Et vaudroit  
 Beaucoup mieux.  
 Tendre Amour ,  
 Que j'implore  
 Chaque jour ,  
 Dont j'adore  
 La puissance ,  
 Tu connois  
 Ma constance ,  
 Et je crois  
 Qu'à tes loix  
 Un mortel  
 Sous le Ciel  
 Plus docile ,  
 Ne seroit  
 Si facile ,

Qu'on diroit ,  
 A trouver ,  
 Conserver  
 Moins encore.  
 Puissant Dieu ,  
 Dont le feu  
 Me dévore ,  
 Ah ! mets fin  
 Au chagrin  
 Qui m'obsède ;  
 Toi seul tiens  
 Dans tes mains  
 Mon remède ,  
 Je l'attends  
 Ardemment.  
 Cette Belle  
 Si cruelle ,  
 A le don  
 De charmer ,  
 D'aimer , non ;  
 Il faut donc  
 L'enflammer.  
 N'aimer rien ,  
 Est-ce un bien ?  
 Non , sans doute ;  
 Tout dégoûté ,

Fais

|                    |                  |
|--------------------|------------------|
| Fais si bien ,     | Pleins d'appas ; |
| Qu'un lien         | Tu rendras       |
| Pur , sans tache , | Tous les deux    |
| Nous attache.      | Bien heureux.    |
| Par ces nœuds      |                  |

J. F. G. \* \* \* \* \*

Du 19 Mai 1749.



R E M A R Q U E

*Adressée à M. le Principal du Collège de Rheims , fondé à Paris , au sujet d'un endroit de la description de cette Capitale , par M. Piganiol de la Force.*

**L**E Mercure de France, mois de Mai, que j'ai dans l'instant sous les yeux, Monsieur, & où je viens de lire une remarque adressée à M. le Bibliothécaire de Sorbonne, par laquelle j'apprends que M. Piganiol de la Force va donner une nouvelle édition de sa Description de Paris, me met dans le goût de vous faire part d'une Remarque que j'ai faite, il y a déjà long-tems, sur ce que cet Auteur dit, en parlant de votre Collège.

Je vois qu'il y a une édition de cet ou-  
*II. Vol.* E

vrage de 1742 que je n'ai pas luë. Peut-être l'Auteur se sera-t'il corrigé lui-même par cette édition, de ce qui va faire l'objet de ma Critique; mais comme j'en doute, voilà toujours ma Remarque que j'ai faite sur l'édition de 1736; où j'ai lû, tome I. page 399.

» Le Collège de Rheims fut fondé en  
 » 1412, par les héritiers de Guy de  
 » Roye, Archevêque de Rheims; qui l'a-  
 » voit ainsi ordonné. C'étoit autrefois  
 » l'Hôtel de Bourgogne, que Philippe,  
 » Comte de Nevers, & depuis Duc de Bour-  
 » gogne, vendit le 12 Mai 1412 à l'Ar-  
 » chevêque de Rheims, & de-là est venu,  
 » &c. C'est sur ces mots, & depuis Duc de  
 » Bourgogne, que tombe ma Critique, & je  
 soutiens à M. de la Force, que jamais le  
 Philippe, Comte de Nevers, qui vendit  
 l'Hôtel de Bourgogne en 1412 à l'Arche-  
 vêque de Rheims, n'a été Duc de Bour-  
 gogne.

Ce Philippe de Bourgogne, vendeur, étoit troisième fils de Philippe le Hardi, premier des quatre derniers Ducs de Bourgogne, descendus du Roi Jean. Il eut en son partage les Comtés de Nevers & de Rhetel, & apparemment cet Hôtel de Bourgogne; il fut appelé, après la mort de son père, Comte de Nevers, & fut tué,

portant ce nom , à la bataille d'Azincour en 1415 , laissant deux fils de sa femme Bonne d'Artois , Charles & Jean de Bourgogne , qui ont été successivement Comtes de Nevers. Ce Jean a été le dernier mâle de la Maison de Bourgogne , n'étant mort qu'en 1491 , & par conséquent ayant survécu à Charles le Terrible , son cousin , tué devant Nancy dès le 5 Janvier 1476 , ou 1477 , nouveau style. M. de la Force s'est apparemment imaginé qu'il n'y a eu dans la Maison de Bourgogne que les fils aînés des derniers Ducs , qui ayent porté le nom de Comtes de Nevers , mais il s'est trompé. Jean , fils aîné de Philippe le Hardi , l'a porté , il est vrai , avant la mort de son pere , & on l'appelloit Comte de Nevers , lorsqu'il fut pris par les Turcs au combat de Nicopolis en 1396 ; mais Nevers , après la mort de son pere , étant tombé en partage au plus jeune de ses freres , le fils aîné de Jean , qui fut Philippe le Bon , n'a jamais été appellé Comte de Nevers ; & si M. Piganiol a crû que ce fut ce Philippe le Bon , qui avant la mort de son pere avoit vendu l'Hôtel de Bourgogne à l'Archevêque de Rheims , il s'est trompé : c'est Philippe , Comte de Nevers & de Rhétel. Je croi , Monsieur , que vous sçavez cela aussi-bien que moi , mais je suis

bien aise de m'en entretenir avec vous, & encore pour engager M. Piganiol d'ôter dans sa nouvelle édition ces cinq mots, & depuis Duc de Bourgogne.

*A Nevers, ce 23 Mai 1749.*



## B O U Q U E T

### A I P H I S E.

**D**Ans deux jours on célèbre votre Fête, & je me félicitois, belle & charmante Iphise, du nouveau sujet qui s'offroit de vous faire ma cour. Mon cœur & mon esprit étoient fort bien ensemble, & étudioient de concert un compliment-où le sentiment prévaloit : l'esprit avoit recherché avec soin les termes les plus propres à bien exprimer une vive tendresse, & mon cœur trouvoit un plaisir infini à peindre au vrai tout ce qu'il sent : je voulois y ajouter quelques-unes de ces fleurs dont Flore embellit nos jardins, & je me faisois une secrete joie d'en composer un Bouquet, dont l'arrangement, dirigé par mon cœur, eût été l'image de vos charmes & de vos vertus, comme il eût représenté mon amour & ma tendresse.

La rose , dirai-je en moi-même , tiendra la première place , c'est la Reine des fleurs ; elle paroît au-dessus de toutes , comme l'aimable Iphise brille au milieu de ses compagnes ; ses couleurs douces & agréables seront le symbole de ses attraits : l'œillet qui plaît par la variété de ses couleurs , indiquera les graces qu'Iphise a toujours à sa suite : dans tout ce qu'elle fait elles ne la quittent jamais ; que ne puis-je en autant de manières lui prouver combien je l'adore ? Le lys par sa blancheur représentera l'éclat de ses vertus : il lui exprimera aussi la sincérité de mes sentimens : la violette fera l'éloge de sa modestie ; elle lui dira aussi cette crainte continuelle de lui déplaire , qui ne me quitte jamais. Que n'exprimera point la pensée ? Les plus petites choses sont souvent celles qui en disent le plus : le velouté de ses couleurs peindra au mieux la douceur du caractère de la Belle : leur diversité sera la marque de l'étendue de ses lumières : cette fleur lui dira aussi combien je suis occupé de ses charmes. Je n'oublierai pas l'immortelle : je suis trop intéressé à la mettre de la partie , puisqu'elle annoncera la durée de mes sentimens qui ne finiront qu'avec ma vie.

J'étois enchanté , adorable Iphise , de

E iij

cet arrangement , & je cherchois à l'exécuter , mais quel n'a pas été mon étonnement , lors qu'entrant dans un de nos plus beaux jardins , j'ai vû la désolation la plus complète : l'affreux hyver , exerçant sa rage , avoit détruit les restes précieux de l'aimable Printems , & l'impétueux Borée avoit dans sa colére anéanti tout ce qui s'étoit opposé à ses premiers efforts. Mon erreur n'est-elle pas excusable ? J'étois trop occupé de vous , belle Iphise , pour m'apercevoir du changement des saisons , & le Printems ne devoit-il pas être toujours prêt à vous faire un hommage de ses trésors ?

Frappé du contretems qui s'opposoit à mes desirs , j'étois fort embarrassé de pouvoir le réparer , lorsque l'Amour m'a donné ce conseil ; ce que ces fleurs auroient pû exprimer à l'aimable Iphise , ta main ne sçauroit-elle le tracer ? Le tems & l'éloignement sont contre toi ; peins-lui ton amour & tes sentimens : lorsque le cœur conduit la plume , il est plus éloquent que l'esprit ; la sincérité & la constance sont les marques de ta tendresse ; ces fleurs auroient mal représenté ce que tu voulois exprimer ; elles passent en un moment , & tu aimeras toujours l'adorable Iphise.

Conduit par le Dieu du sentiment ;

je vous offre pour bouquet l'hommage de mon cœur : il vous est voué pour toujours , charmante Iphise ; si le vôtre daignoit être persuadé de mes sentimens , que je serois heureux ! L'an passé , j'eus le plaisir de vous présenter des fleurs ; aujourd'hui je n'ai pas le même bonheur , mais l'an passé le cœur dicta mon compliment ; c'est le même aujourd'hui qui s'offre à vous : reconnoissez-le à ces assurances de la plus vive tendresse qui l'anime toujours.



## L'AMOUR.

### IDYLLE.

**L**E Dieu de l'univers , l'Amour ;  
 Jeune encor , s'envola du milieu de Gythère :  
 Son cœur étoit épris d'une jeune bergère ,  
 Qui le favorisoit du plus juste retour :  
     Tendre , vif & sincère ,  
 Son bonheur étoit de lui plaire ;  
 Il se taisoit , mais de ses yeux  
 Souvent l'ingénieux langage  
     De son cœur amoureux  
 Lui présentoit l'hommage ,  
 Voilé par le respect.

E iiij

Souvent il se mêloit aux Graces ,  
 Pour cueillir en secret  
 Les fleurs qui naissoient sur ses traces.  
 Toujours ardent , toujours discret ,  
 Jamais son feu ne fut suspect.  
 Quelques regards , ravis à la bergère ;  
 Contentoient alors tous ses vœux.  
 A la faveur de ce tendre mystère ,  
 Ils s'aimoient , ils étoient heureux ,  
 Tandis que Cupidon , son frere ,  
 Qui n'avoit point formé ces nœuds ;  
 Sous un air d'amitié déguisant sa colère ,  
 Epioit le moment de troubler ces beaux feux.  
 Un jour donc pour le suivre , abandonnant Cy-  
 thère ,  
 Entraînant après soi les plaisirs & les jeux ;  
 Sans son cortège gracieux  
 Il laissa Vénus solitaire.  
 Guidés par les Zéphirs ,  
 Ils volent , & bientôt ils arrivent ensemble  
 Dans l'heureuse contrée , où loin de tous desirs ;  
 Ceux qu'un tendre penchant chaque jour y ras-  
 semble ,  
 Goûtent en liberté mille innocens plaisirs ;  
 L'intérêt & la jalousie  
 Ne troublent point leurs jours heureux ;  
 De leurs cœurs amoureux  
 Toute politique est bannie ;

Se voir , s'aimer sans art ,  
 Se le dire sans fard ,  
 Fait l'unique soin de leur vie.

Nos charmans voyageurs , dispersés à l'instant ,  
 Augmentent de ces bords le spectacle brillant ;  
 L'Amour écoute seul la voix toujours timide  
     D'un doux pressentiment ;  
     De son cœur qui le guide  
 Il suit le secret mouvement.

    Au bord d'une onde pure ;  
 Dans un lieu solitaire , où d'antiques ormeaux  
 Formoient , en s'enlaçant , de differens berceaux ;  
     Sur un lit de verdure ,  
 L'adorable Zirphille , à l'abri du Soleil ,  
     Mollement étendue ,  
 Goûtoit tranquillement les douceurs du sommeil.  
     Le Dieu l'apperçoit ; à sa vue  
 D'un tendre battement son cœur est agité ,  
     Près d'elle il vole transporté.

Chaque instant à ses yeux offre quelque merveille,  
 Quand Zéphir folatrant , non loin de ces ormeaux ,  
 De son souffle indiscret agita leurs rameaux.

    Zirphille aussi-tôt se reveille ;  
 Interdite à ce bruit , les sens épouvantés :  
 Sa terreur se dissipe , ô moment de délices !  
 L'Amour de ses regards reçoit les doux prémices ,

E v

Ces amans à l'instant restent comme enchantés ;

Remplis de la plus vive joye ,

Sur leurs lèvres leurs cœurs paroissent arrêtés :

Par leur silence seul leur amour se déploie ,

Et leur fait ressentir mille felicités ,

De la douceur secrette

Dont ils sont enivrés ,

Leur regard est seul l'interprète ,

Et dans l'ardeur des feux dont ils sont pénétrés ,

L'innocence les guide , & la paix les inspire :

Ils s'aiment trop enfin pour sçavoir se le dire.

Cupidon qui marchoit sur les pas de son frere ;

Témoin de ces momens heureux ,

Jaloux & bientôt téméraire ,

Osa pour cette fois se montrer à leurs yeux.

A ce coup , Zirphille éperdue

Par la fuite aussi-tôt se dérobe à sa vue ,

Et l'Amour transporté du plus juste dépit ,

S'adresse par ces mots à son frere interdit :

» Frere cruel , ainsi donc ta présence

» Porte dans les plaisirs & la honte & l'effroi ,

» Et fait fuir aussi-tôt la timide innocence ;

» Jamais l'Amour ne fera-t'il sans toi ?

» Je sçaurai t'y forcer , va , fuis , & loin de moi

» Que l'univers t'encense :

» Dans ces lieux avec moi renfermant les plaisirs ,

» Je te laisse le soin d'enfanter des desirs.

» Adoré sous mon nom , l'on chérira tes charmes ,  
 » Et par tout triomphant , guidés par l'intérêt ,  
 » Les humains par ta voix apprendront le secret  
 » De chercher des plaisirs , & de trouver des lar-  
 » mes.

Il dit : & Cupidon confus  
 S'envole de ces lieux pour n'y revenir plus ;  
 Bientôt une épaisse nuée  
 Se forme dans les airs ,  
 Et dérobe à jamais cette Isle fortunée  
 Aux yeux de l'univers.

*Annette de Lorme.*

*A Besançon le 21 Mai 1749.*



E P I T R E

*Au Chien de Madame H \* \* , qui avoit  
 été perdu huit jours.*

**A** Imable objet de nos allarmes ,  
 Qu'on croyoit perdu pour toujours ,  
 Est-il bien vrai que de nos larmes  
 Nous pouvons arrêter le cours ,  
 Et qu'après huit grands jours d'absence ;  
 Tu trouves enfin l'escalier  
 Qui te conduit en assurance

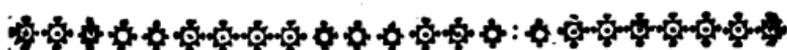
F vj

Sur ton cher & tendre paillier ?  
 J'en suis enchanté , je te jure ,  
 Et je t'en fais mon compliment.  
 Mais dis-moi par quelle aventure  
 Tu nous quittas si brusquement.  
 Sçais-tu que ta belle maîtresse  
 En pensa mourir de douleur ,  
 Et que tes amis par tendresse  
 En pleurèrent de tout leur cœur ?  
 Ce n'est , d'honneur , point imposture ;  
 Tels étoient à tous nos chagrins ;  
 C'est la vérité toute pure ;  
 Tu peux demander aux voisins ;  
 Ils te diront que le langage  
 De *Pataraphe* , \* ton ami ,  
 Sur tous les toits du voisinage  
 S'est fait entendre jour & nuit ;  
 Il disoit à tous ses confreres ,  
 En miaulant lugubrement ,  
 Le long de toutes les goutieres ,  
 Amis , n'avez-vous pas vû *Jean* ?  
 N'en apprenant point de nouvelles ,  
 Il revenoit auprès du feu  
 Pour y sécher les pleurs mortelles  
 Que répandoient ses tristes yeux .

\* *Chat de la maison.*

Juge par là de la tristesse  
 Dont tous les cœurs étoient épris,  
 Et quel sentiment d'allegresse  
 Prend la place de nos ennuis.  
 Près de ta maîtresse fidelle  
 Demeure, crainte de malheur ;  
 Peut-on être mieux qu'auprès d'elle ?  
 Tu ne sens pas tout ton bonheur.

*Terrasson.*



À M L L È de \* \* \*

*La veille de son Mariage.*

**L'**Hymen, dit-on, doit bien-tôt à Paris  
 Donner une fête divine,  
 Où des plaisirs, des jeux, des ris  
 La troupe brillante & badine  
 Doit se trouver avec l'Amour ;  
 On dit encor que les trois Graces  
 Orneront aussi cette Cour ;  
 Et qu'en venant prendre leurs places ;  
 Elles y doivent présenter  
 Un couple heureux, qui doit s'y rendre  
 Pour y jurer & protester  
 Qu'à jamais l'amour le plus tendre  
 Serrera les solides nœuds,

## 110 MERCURE DE FRANCE.

Que dans ce moment l'hymenée  
Doit former pour le rendre heureux,  
De ce récit tu parois étonnée,  
Jeune beauté ; seroit-ce toi  
Que regarderoit cette fête ?  
Tu voudrois feindre , je le vois ;  
L'amour que la pudeur arrête,  
S'échappe & paroît à nos yeux.  
N'en rougis point , l'amour n'est point un crime ;  
Toutes les fois que de ses feux  
Il n'a qu'un objet légitime.  
Jouis toujours des tranquilles douceurs  
De la naïve & charmante innocence ;  
Si l'Amour protege les cœurs ,  
Le tien aura la préférence.

*Par le même.*

---

On a dû expliquer les Logogryphes du premier volume de Juin , par *Franchise* , *Arthémise* , femme du Roi Mausole , & *générosité*. On trouve dans le premier arche , *riche* , *ris* , *âne* , *fraise* , *Chine* , *cri* , *fan* , *crise* , *face* , *fiche* , *ancré* , *Caën* , *Aire* , *cire* , *ire* , *niche* , *char* , *rien* , *chaise* , *frein* , *écran* , *fier* , *farcin* , *haine* , *chaîne* , *hier* , *crâne* , *chair* , *sein* , *chifre* , *France* , *raie* , *rance* , *If* , *nacre* , *fi* , *chaire* , *ache* , *sac* , *cas* , *Nice* , *vacine* , *Cafre* , *fascine* , *chien* , *Acis* , *frais* ,

*farine, race, farce, haïe, fer, scie, air & Anchise. On trouve dans le second, Atrée, Mésa, Tharse, Satyre, Séméi, Mars, le Dieu Therme, Amri, pere d'Achab, Rhée, tems, Hermès, Marthe & Marie. On trouve dans le troisième, Og, Eros, Egiste, Oreste, Tros, Enée, Terée, Egée & Egerie.*



E N I G M E.

**C**omme à l'Amour, on me donne des ailes :

Aussi ce n'est pas sans besoin ;

Je cours sans cesse en des pays au loïn ;

Et j'endure pour toi les fatigues cruelles

D'un long voyage & cent courses nouvelles

N'en doute pas, te plaire est mon unique soin.

Que de graces, Lecteur, n'as-tu pas à me rendre

Pour ce bienfait généreux & si tendre !

Toujours de mes travaux tu recueilles le fruit ;

Mon zèle est ma bouffolle ; en tout il me conduit.

De mes prodigues mains, je me plais à répandre

Ce que de tous côtés avec choix je sçais prendre ;

Je dissipe souvent tes chagrins, tes ennuis,

Et même, si tu veux, en tous lieux je te suis.

*J. F. Guichard.*

## A U T R E.

**J**E suis un être comme un autre ;  
 Chacun peut me voir ici-bas.  
 Messieurs , vous avez tous le vôtre ;  
 Mais j'en sçais un , qui ne l'a pas.

## A U T R E.

**J**E suis un meuble de toilette ;  
 Mon derriere fait ma beauté ;  
 Sans lui je serois peu goûté ;  
 Voyez où le monde s'arrête.

## A U T R E.

**J**'En suis un autre , un autre aussi me suit ;  
 Je suis , mais je vas cesser d'être ,  
 Car celui qui vient , me détruit :  
 Je meurs , pour ne plus reparoître ;  
 Ainsi chacun vient , paroît & s'enfuit.

## A U T R E.

**J**E fais pivot d'admirable structure ,  
 Sur lequel tourne un globe curieux ,  
 Ayant nez , bouche , oreilles , yeux ,  
 Non de l'art , mais de la nature.

*A Châlons-sur-Marne. Janvier 1749.*



L O G O G R Y P H E.

**J**E suis chose de peu de prix.  
 Cherche ce qu'en certain pays  
 L'on ne traverse qu'avec peine :  
 Quand tu l'auras , tu verras que mon nom  
 Fait un des termes du Blazon ;  
 Qu'en peu de tems , dans une plaine ,  
 J'éleve un banc , où plus d'un compagnon.  
 Malgré lui se trouve à la gêne ;  
 Je suis encor une horloge , dit-on :  
 Mais un accent de plus me fait changer de ton :  
 Dis-moi ce que je suis dans le pays du *Maine* ,  
 Et nous viendrons ensuite à la combinaison.  
 Cinq pieds font toute ma richesse :  
 J'offre d'abord un lieu de joie & d'allegresse ;  
 Une Ville du *Montferrat* ;  
 Une autre qui jadis fut bonne Catholique ,  
 Dans laquelle se tint Concile Œcuménique ;  
 Maintenant un petit Etat  
 D'une puissante République ;  
 D'une Maison certain appartement ;  
 Une espèce de vêtement ;  
 Le soutien des grands corps ; un ton de la musique ;  
 Celui qui le premier prit le soin des troupeaux ,

# 114 MERCURE DE FRANCE.

Qui tomba sous les coups de la plus noire envie ;

Le portrait d'un qui cherche du repos ;

Le nom de trois Rois de Hongrie ;

Un des Rois d'Israël, qui fut mal à propos

Massacré par le Chef de sa Cavalerie ;

Enfin celui qui par supercherie

Dans toutes les Tribus mit la division ;

Et qui, pour fruit de sa sédition ;

Périt par une femme, avec ignominie :

La paix par-là fut rendue à Sion.

Ajoutons le surnom de deux Rois de la France ;

Ce que cherche celui qui s'exerce à rimer ;

Ce qui donne la mort, sans aucune souffrance ;

Chose assez nécessaire à qui veut imprimer ;

Ce que certain joueur pousse avec violence.

C'en est assez ; l'ami, sans me nommer,

Tu dois avoir de moi l'entière connoissance.

## A U T R E.

**T** Rois pieds me donnent l'être ;

Qui combinés diversement,

Vont te faire paroître,

Premierement,

Une Ville de la Champagne ;

Ou dans une belle campagne

Croit un vin recherché du plus fameux gourmet ;

Terme connu dans l'Allemagne,

Un Disciple de *Mahomet* ,  
 Qui se fit Auteur d'une Secte ;  
 Que le peuple Persan respecte :  
 Pousse plus loin , & tu verras  
 De *Jacob* l'épouse première ;  
 Un ton de la musique , une fille d'*Atlas* ;  
 Je finis , faute de matière .

A U T R E .

**J**E suis luc & lac , vache & veau ;  
 Je suis cheval , cave & caveau ;  
 Je suis lame & calme , âche & cale ;  
 Je suis mal & val , luce & hale ,  
 Eau , chaume , & *chelm* , aâ , mâle & claveau ;  
 Je suis écu , cal , mule & mâle ;  
 Je suis lâche , hâle , ame & hameau ,  
 Ham , Cham , Lamech , Amalech & charneau ,  
 Ulm , culm , eu , lech , achem , ave , Auch , Aumale .  
 A Châlons-sur-Marne . Janvier 1749 .





## NOUVELLES LITTERAIRES ,

DES BEAUX-ARTS, &amp;c.

**L** E COMEDIEN , ouvrage divisé en deux parties. Par M. *Rémond de Sainte Albine*. Nouvelle édition corrigée & augmentée. A Paris, chez *Vincent*, fils, Libraire, rue Saint Severin, 1749, in-8°. pp. 331.

Par l'Avertissement, qui est à la tête de cette seconde édition, & que nous avons inséré dans le Mercure de Mai, on a été instruit que l'Auteur a fait divers changemens & quelques additions à son ouvrage. M. *Rémond de Sainte Albine*, en analysant les règles de l'art des Comédiens, avoit considéré seulement ce qu'ils doivent être, relativement aux personnages qu'ils représentent. Dans un des nouveaux chapitres qu'il a ajoutés à sa seconde Partie, il examine ce que les Comédiens doivent observer, indépendamment de l'effet qu'ils veulent que tel ou tel personnage produise. Entre les remarques qu'il fait à ce sujet, il en est une fort contraire à un préjugé adopté par le Public, & même par plusieurs personnes de Théâtre. On pense

presque généralement, qu'il en est du Dialogue déclamé, comme de celui mis en musique, & qu'un Acteur, en répondant à celui avec qui il est en scène, doit emprunter la même modulation, dont celui-ci s'est servi.

L'Auteur combat cette opinion. » Sans  
 » doute il est nécessaire, dit-il ; que tous  
 » les Comédiens parlent assez haut pour  
 » être entendus. Donc il est une modula-  
 » tion, au-dessous de laquelle ils ne peu-  
 » vent jamais descendre, parce qu'autre-  
 » ment ce qu'ils diroient seroit en pure  
 » perte pour une partie des Spectateurs.  
 » Il est aussi peut-être nécessaire que dans  
 » les Scènes de pur raisonnement, &  
 » dans celles entre deux personnages qui  
 » éprouvent la même impression, les In-  
 » terlocuteurs employent une modulation  
 » commune. Mais dans les autres Scènes  
 » ils peuvent s'en dispenser. Il convient  
 » même que pour répandre plus de va-  
 » riété\*, ils en usent ainsi. Les Tragiques  
 » principalement doivent avoir cette at-  
 » tention, & pour cela ils ont une raison  
 » de plus. Un sujet, quelque élevé qu'il

\* On trouve dans le Livre VIVACITE', au lieu de VARIÉTÉ'. Il est à remarquer que c'est peut-être la seule faute d'impression, qui soit dans tout l'ou-  
 vrage.

» soit , a coûtume , lorsqu'il parle à son  
 » Monarque , de mettre dans ses tons la  
 » même subordination qui est entre son  
 » rang & celui de ce Souverain. Nous  
 » exigeons au Théâtre cette dégradation  
 » de nuances entre un Héros & son confi-  
 » dent.

Le second des quatre chapitres , dont  
 M. R. de S. A. a augmenté son ouvrage,  
 contient les réponses à plusieurs objec-  
 tions , sur lesquelles on pourroit s'appuyer  
 pour soutenir , que l'art des Comédiens  
 n'est pas aussi difficile que l'Auteur le re-  
 présente.

M. R. de S. A. dans le troisième de ses  
 nouveaux chapitres , exhorte les Acteurs  
 à ne pas entreprendre au-delà de ce que  
 leurs forces leur permettent. » De tems  
 » en tems , dit-il , le Théâtre nous offre  
 » des Prothées , capables de prendre toutes  
 » sortes de formes. On a vû la même Co-  
 » médienne , également habile dans la  
 » science de toucher & dans celle de di-  
 » vertir , exciter à son gré les larmes & les  
 » ris des Spectateurs. Un moment après  
 » avoir été prise pour la veuve de Pom-  
 » pée , elle paroissoit être la soubrette de  
 » l'épouse de Georges Dandin , & Clau-  
 » dine jouissoit autant que Cornélie  
 » s'étoit fait plaindre & admirer. De mê-

me le Roscius François , avant ses dernières années , étoit tout ce qu'il vouloit être.... Vous auriez crû que la nature dans cet Acteur avoit mis plusieurs hommes differens. Il est des personnes de Théâtre qui , en se renfermant dans les bornes de leur talent , se distingueroient sur la Scène. A l'exemple de ces grands modèles , elles embrassent tous les genres , & dans tous elles demeurent médiocres. D'autres plus modestes n'en choisissent qu'un , mais elles ne choisissent pas celui pour lequel la nature les destinoit.....

Un examen succinct de trois questions , dont l'éclaircissement importe à la perfection du Spectacle , compose le quatrième chapitre ajouté à l'édition nouvelle.

Vis-à-vis des Lecteurs François , nous serions dispensés d'entrer dans un plus grand détail. Mais comme le Livre de M. R. de S. A. ayant été publié pendant la guerre, est moins connu des Etrangers , ils seroient peut-être bien aises que nous leur donnions quelque idée de cet ouvrage.

Afin d'éviter les longueurs inutiles , nous ne ferons point ici l'analyse du Traité dont il s'agit , & nous renverrons pour cet article au Journal des Sçavans\* ,

\* Vol. du mois d'Août , 1748 , p. 460.

& à celui de Trevoux \*. Nous contentant d'avertir que M. R. de S. A. employe la premiere partie de son ouvrage , à montrer quels avantages naturels sont nécessaires , soit aux Comédiens en général , soit à certains Acteurs en particulier , & jusqu'à quel degré on a besoin de ces avantages selon les differens emplois qu'on remplit sur la scène , nous parlerons seulement de la seconde partie , dans laquelle l'Auteur essaye d'établir des principes fixes , d'où l'on puisse déduire toutes les règles de l'art de représenter les Poëmes Dramatiques. Il nous semble que , par plus d'une raison , cette partie étoit celle que les Journalistes devoient le plus s'attacher à faire connoître , & c'est néanmoins celle sur laquelle ils se sont le moins étendus.

M. R. de S. A. pose d'abord pour maxime fondamentale , que les fictions théatrales nous plaisant d'autant plus qu'elles sont plus semblables à des aventures réelles ; la perfection que nous désirons le plus dans la représentation , est ce qu'au Théâtre on nomme *vérité*. Selon l'Auteur » on » doit entendre par ce mot le concours des » apparences , qui peuvent servir à tromper les Spectateurs. Elles se divisent en

\* Vol. du mois de Février , 1749 , p. 265.

deux

» deux classes. Le jeu des Acteurs produit  
 » les unes : les autres. sont étrangères à ce  
 » jeu , & elles sont l'effet de certaines mo-  
 » difications qui se trouvent dans le Co-  
 » médien , ou nous les devons au travestis-  
 » sement qu'il emprunte , & à la déco-  
 » ration de l'endroit où il joue. . . . Les ap-  
 » parences du premier genre , c'est-à-dire  
 » celles qui naissent du jeu Théâtral. . . .  
 » consistent dans l'observation parfaite  
 » des convenances. Le jeu d'une personne  
 » de Théâtre , n'est vrai qu'autant qu'on y  
 » apperçoit tout ce qui convient à l'âge ,  
 » à la condition , au caractère & à la situa-  
 » tion du personnage. . . Un Acteur , qui  
 » se propose de représenter les effets d'une  
 » passion , ne doit donc pas , s'il veut jouer  
 » avec vérité , se contenter d'emprunter  
 » les mouvemens que cette passion excite  
 » également chez tous les hommes. Il faut  
 » qu'elle prenne chez lui la forme parti-  
 » culière , qui la distingue dans le sujet  
 » dont il entreprend d'être la copie. La  
 » colère d'Achille n'est pas la même que  
 » celle de Chremès , & la douleur d'A-  
 » rianne est différente de celle d'une Bour-  
 » geoise , qui pleure l'infidélité de son  
 » amant.

L'expression doit , ainsi que les mou-  
 vemens , varier selon le personnage. » Une

» personne d'un rang supérieur, dit M.  
 » R. de S. A. met dans ses regrets, dans  
 » ses plaintes, dans ses menaces, plus de  
 » décence & moins d'emportement qu'un  
 » homme sans naissance & sans éducation.  
 » L'affliction, causée par la perte d'un tré-  
 » sor, se peint sur le visage d'un avare  
 » avec des couleurs tout autrement vives  
 » que sur celui d'un prodigue, & le glo-  
 » rieux ne rougit pas de la même façon que  
 » l'homme modeste.

Comme la vérité de l'expression dé-  
 pend de la vérité de l'action, & de la vé-  
 rité de la récitation, l'Auteur examine  
 les moyens qui peuvent contribuer, &  
 les obstacles qui peuvent nuire à la perfec-  
 tion de l'une & de l'autre. Par rapport  
 aux moyens de rendre la récitation vraie,  
 il remarque que le principal est de ne  
 point employer indifféremment des tons,  
 qui à peu près semblables en apparence,  
 doivent cependant être distingués. » Les  
 » tons peuvent être rangés sous différens  
 » genres qui comprennent plusieurs espé-  
 » ces, de même que chaque couleur pri-  
 » mitive se divise en plusieurs nuances.  
 » On regarde, par exemple, le ton fier &  
 » le ton orgueilleux, comme appartenant  
 » à un même genre, mais ces tons diffé-  
 » rent évidemment entr'eux. Par le pre-

» mîer , nous ne marquons souvent que le  
 » juste sentiment que nous avons de notre  
 » dignité. Nous faisons toujours connoi-  
 » tre par le second , que nous portons ce  
 » sentiment beaucoup loin qu'il ne doit  
 » s'étendre. Quoique le ton naïf & le ton  
 » ingénu soient aussi des espèces d'un mê-  
 » me genre , on auroit tort de prendre  
 » l'un pour l'autre. L'un est celui d'une  
 » personne , qui n'ayant pas l'esprit ou la  
 » force de cacher ses idées & ses senti-  
 » mens , laisse échapper les secrets de son  
 » ame , même lorsqu'elle a intérêt , ou  
 » qu'elle desire de les faire ignorer. L'au-  
 » tre est le signe de la candeur , plutôt que  
 » de la sottise & de la foiblesse. Il est le  
 » lot des personnes , qui seroient assez  
 » adroites , ou assez maîtresses d'elle-mê-  
 » mes , pour déguiser leur façon de penser  
 » ou de sentir ; mais qui ne peuvent se ré-  
 » soudre à trahir la vérité.

Dans la nécessité de jouer avec vérité ,  
 est renfermée celle de préparer & de gra-  
 duer les grands mouvemens , & de nuer  
 les passages de l'un à l'autre. M. R. de S.  
 A. traite amplement de ces trois impor-  
 tantes parties de l'art du Comédien.

Il se peut faire que le jeu d'une per-  
 sonne de Théâtre , quoiqu'ayant les prin-  
 cipaux caractères , dont dépend la vérité

de l'action & de la récitation, cependant ne soit pas naturel; & l'on demande à cette occasion, si le naturel est toujours nécessaire au Théâtre. Cette question est éclaircie par l'Auteur. Il dit, que si l'on entend seulement par jeu naturel celui qui n'a pas l'air peiné, tous les Acteurs, soit que leurs rôles exigent un jeu simple, soit que ces rôles ne l'exigent pas, sont dans l'obligation de jouer naturellement; mais que si l'on donne plus d'étendue à la signification du mot *naturel*, & si l'on veut qu'il désigne l'imitation exacte de la nature commune, les Comédiens dans certains cas paroîtroient froids & insipides en jouant toujours naturellement. M. R. de S. A. va plus loin, & après avoir fait observer qu'on se sert mal à propos du mot *charge*, lorsqu'on parle du trop de véhémence de la déclamation d'un Acteur Tragique, il démontre que la charge dans le Comique est souvent permise, & quelquefois nécessaire.

En même tems il avertit qu'elle ne convient à aucun des Acteurs destinés à représenter ce qu'on appelle dans le monde les honnêtes gens, surtout lorsque les personnages de ces Acteurs doivent exciter l'intérêt. Une objection se présente. Si l'intrigue d'une Comédie demande

qu'un Valet ou une Suivante , emprunte les habits & les airs d'une personne d'importance , la charge employée en ce cas par l'Acteur ou par l'Actrice , sera certainement agréable , pourvû qu'ils ne la poussent pas à tel point que le personnage qu'il s'agit de tromper , ne puisse être leur dupe. Pourquoi n'aura-t'elle pas le même agrément chez un Acteur , qui représentant une personne de naissance , est obligé par son rôle de se travestir en valet ou en paysan ? » Une personne de naissance , » répond l'Auteur , se dégrade en quelque » sorte par un déguisement indigne de son » état ; nous ne voulons pas qu'elle s'avilisse encore davantage en paroissant s'y » complaire , & elle s'expose au risque » d'en être soupçonnée , si elle ne se borne » pas à ce qui lui est absolument nécessaire » pour éviter d'être reconnue. Au contraire une personne du peuple gagne , » en se montrant jalouse de ressembler à » des personnes au-dessus d'elle. D'ailleurs , » comme elle ne peut en être qu'une copie » fort défectueuse , elle ajoute le plaisir » que nous fait la vanité de ses efforts , au » plaisir que nous avons de voir les personnages qu'elle trompe , ne pas s'apercevoir de leur erreur.

Pour preuve de la nécessité dans laquelle

les Acteurs Comiques sont quelquefois de charger, M. R. de S. A. rapporte entr'autres exemples celui d'une Scène des fourberies de Scapin. » Ce valet contre-  
» fait Argante ; pour aguerrir Octave à  
» soutenir la présence d'un pere irrité.  
» L'Acteur en cet endroit, non-seulement  
» est obligé d'user de charge, mais est le  
» maître de la porter aussi loin qu'elle peut  
» aller, parce qu'au lieu de nuire ici à la  
» ressemblance, elle l'augmente. Il seroit  
» moins vraisemblable qu'Octave demeu-  
» rât interdit, si l'extrême véhémence des  
» discours de Scapin ; & la violence de  
» son emportement, ne faisoient illusion  
» à ce jeune amant, & ne le conduisoient  
» à s'imaginer voir dans Scapin le redou-  
» table Argante.

Nous donnerons la suite de cet extrait dans le prochain Mercure.

*Le Public s'est apperçû que la Gazette de France n'étoit plus de la même plume, qui la composoit depuis dix-sept ans. Il est donc inutile d'annoncer, que M. Remond de Sainte Albine n'écrit plus cette feuille périodique. Il ne l'est pas d'informer les Lecteurs, que M. le Président Aunillon, qui a acheté le Privilège de M. de Verneuil, ayant crû trouver des avantages à charger de ce travail M. le Chevalier de Mouhy, l'a donné pour*

*Successeur* à M. Remond de Sainte Albine.

LE THEATRE ANGLOIS. Tomes VII. & VIII. *A Londres.* 1749.

Ces deux volumes sont les derniers du Recueil, que M. de la Place avoit promis au Public. L'Auteur convient qu'il auroit pû donner plus d'étendue à son plan, mais il aime mieux y revenir un jour, si l'on paroît le desirer, que de s'exposer à déplaire aux Lecteurs, en les accablant par un trop grand nombre de volumes. D'ailleurs, il s'étoit proposé seulement de rassembler un précis de ce que les differens genres, tant du Tragique que du Comique Anglois, ont de plus intéressant, & il compte avoir rempli son projet.

On trouvera dans le tome VII. le *siège de Damas*, Tragédie de M. Hughes; *Buziris*, Tragédie de M. Young; *Amour pour Amour*, Comédie de M. Congreve; dans le dernier tome, *l'Adultère innocent*, Tragi-Comédie de M. Southerne; *Caton*, Tragédie de M. Addison; *le Deuil à la mode*, Comédie de M. Steelle.

INSTRUCTION PRELIMINAIRE, pour ceux qui veulent enseigner à lire par la méthode typographique. A Paris, chez Louis-François de la Tour, rue Saint Jacques à Saint

F iij

*Thomas d'Aquin, 1749. Avec Approbation  
& Privilège.*

Voici un article qu'on nous prie d'insérer ici au sujet de cette brochure.

Une chose nouvellement inventée, lorsqu'elle est bonne & utile, se soutient toujours malgré les obstacles. La prévention, la défiance, l'attachement aux usages reçus, contraires à la chose nouvellement découverte; la passion, enfin l'impéritie de ceux qui veulent essayer de s'en servir, & les mauvais succès qui la suivent nécessairement, peuvent bien en ralentir le progrès, mais elles ne sçauroient l'anéantir. La prétendue invention de transformer les métaux n'a point encore fait la moindre fortune dans les esprits: la destruction de la matière est encore au même point: les élémens sont toujours indestructibles & immuables. Ce n'est cependant pas faute d'efforts de la part des Chimistes pour faire croire la possibilité de ces changemens ou anéantissemens. Toutes ces fausses découvertes ont péri, en voulant se montrer. C'est le sort de ce qui n'est pas fondé sur le vrai, & comme on n'a été que trop souvent dupe des belles promesses des inventeurs, on ne sçauroit être trop réservé sur les nouveautés. Mais

venons à la brochure que nous annonçons.

Il parut à Paris en 1725 une Méthode nouvelle pour enseigner aux enfans les premiers élémens, d'une manière à faire faire des progrès rapides à ceux qui ont de la facilité, & à réussir à coup sûr agréablement avec ceux qu'on abandonne communément par la méthode vulgaire. Cette invention est aujourd'hui connue sous le nom de Méthode Typographique. Elle parut d'une façon à révolter les esprits du premier coup d'œil. C'étoit un instrument gigantesque, un bâtiment de sept pieds de long sur une table de même longueur, percé de près deux cens petits cassaux propres à contenir chacun une poignée de cartes à jouer, au dos desquelles étoit imprimé avec des caractères à jour tout ce qui peut servir à former un discours sans sçavoir écrire. Cette machine étoit accompagnée d'une cassette pour servir de magasin, d'un tablier chargé de petites poches pour l'usage du disciple, de plusieurs règles de bois imprimées aux quatre côtés : enfin c'étoit un attirail infini.

L'inventeur étoit un homme sérieux, qui n'avoit de complaisance que pour les enfans. Jamais d'impatiencé avec eux, & toujours prêt à tourner le dos aux autres,

F. V.

pour peu qu'il en fût contrarié ; disant même des choses désobligeantes, quand on ne l'entendoit pas d'abord ; enfin aigrissant les esprits au lieu de les convaincre. Quelques-uns de ceux à qui il avoit procuré le moyen de vivre, rougirent de lui devoir leur petite fortune : ils lui disputèrent la gloire d'avoir imaginé ce système, & pour déguiser leur larcin, ils substituèrent, à la place de la machine, d'autres instrumens représentant des objets ridicules, quelquefois même indécents, qu'ils firent passer quelque tems dans le monde au préjudice du premier inventeur. Celui-ci par sa gravité & sa franchise trop énergique s'attira des critiques. On tourna sa Méthode en ridicule ; sa personne même devint l'objet de satyres amères. On lui prêta ce qu'il n'avoit jamais dit ni pensé. Il fit un gros Livre *in-4°*. en quatre parties, & des alphabets Latins & François, où sa doctrine est étalée d'une façon conforme à la vie sérieuse qu'il menoit. Pendant l'impression de ce long ouvrage, les Tribunaux & les Colléges s'élevèrent contre cette nouveauté. Elle trouva quelques Approbateurs, mais en très-petit nombre ; enfin M. Dumas, l'inventeur de cette Méthode, sent la fin de sa vie approcher, fait son testament, légua aux

Hôpitaux de Paris , & de Toulouſe ſa Patrie , l'édition entière de ſes Livres , & meurt. On enferme les legs ſous la clé , & ſon ouvrage ſembloit être enſeveli avec lui dans ſon tombeau.

Cependant malgré tant d'obſtacles , ſa Méthode ſe défend par elle-même , elle fait des progrès peu à peu. Etayée par des eſprits droits , & qui ſe ſont donné la peine de l'approfondir , elle s'établit tantôt d'un côté , tantôt d'un autre ; elle pénètre juſques dans les Palais , & même chez les Rois \* , & s'y maintient. Toutes les Méthodes qu'on a voulu établir ſur les prétendues ruines de celle-là , ſont tombées dans un oubli profond. La ſeule Méthode vulgaire ſe ſoutient encore par ſon antiquité qui lui ſert de rempart unique , car quand on la compare avec la nouvelle , elle perd tout ſon crédit. Celle-ci , malgré la priſon des Livres de M. Dumas , remporte chaque jour de nouveaux succès. La brochure dont il eſt queſtion , en montre en peu de mots la ſimplicité , l'utilité , même la néceſſité. Et la Méthode vulgaire eſt obligée d'y revenir après de longs circuits

\* On l'a employée pour enſeigner à lire aux augustes Enſans de France : elle eſt chez des Princes d'Italie , d'Allemagne , & actuellement à la Cour de Suède pour le Prince Héritaire.

F vj

& une infinité de peines inutiles : en voici la preuve.

La Méthode Typographique , dans son alphabet , donne une syllabification toute faite en montrant à l'enfant plusieurs lettres ensemble comme une seule. Par exemple *e* , *a* , *u* , s'appellent *o* , selon cette Méthode ; & c'est-là justement le résultat , quoique mal fondé sur les principes , que la Méthode vulgaire donne de l'assemblage de ces trois lettres *e* , *a* , *u* . Cette Méthode fait dire *e* , ensuite *a* , enfin *u* , puis elle fait prononcer *o* , & l'on est aussi fondé à prononcer *i* , qu'à prononcer *a* . Ce grand tour pour arriver à prononcer le son *o* est fatigant à pure perte , inutile par conséquent , & même faux . La Méthode Typographique va tout d'un coup au fait : elle appelle *o* , cet assemblage de lettres qu'elle présente sous le même point de vûe , & leur donne la dénomination qu'elles ont , quand elles sont réunies . Lorsqu'on rencontre *p* & *h* , on devoit dire *pache* , selon les principes de la Méthode vulgaire , qui fait cependant dire *feu* ; ainsi l'on retombe toujours , malgré qu'on en ait , dans la Méthode Typographique , quand il s'agit de donner le résultat de plusieurs lettres réunies . Ce n'a donc été que par cette conséquence que

nous avons appris à lire par la Méthode vulgaire même. Qu'on nous eût épargné de larmes & de chagrins; si l'on nous eût enseigné tout d'un coup à prononcer cette conséquence, comme fait la nouvelle Méthode !

On annonce dans la brochure dont nous parlons, une petite boëte élémentaire, qui contient cent cartes qui sont les principes fondamentaux de la lecture; & une forme de bureaux portatifs, moins embarrassans que les anciens, & qui coûtent moins.

*THEATRE Historique, Géographique, & Chronologique* du Regne de Louis XV. dit le *Bien-Aimé*; dédié & présenté à Sa Majesté, le 15 Mai 1749. *A Paris*, chez le Sr. *Riolet*, Ingénieur & Graveur, rue & montagne Sainte Geneviève; vis-à-vis le Collège de la Marche.

Le dessein de cet ouvrage est de montrer réunis sous un même point de vue, dans une Carte de Géographie, les dates des événemens du glorieux Regne de Sa Majesté, les événemens mêmes, & la position des lieux où ils se sont passés. Le Plan Géographique est orné d'un cartouche d'annonce en emblème. Le Roi faisant cesser les allarmes de la guerre, est représenté sous l'image d'un Soleil qui dissipe des nuages épais, & qui ranime des Lys.

épanouis : on lit ces mots , *Splendidior pul-  
sis nubibus. Les nuages dissipés lui donnent un  
nouvel éclat. On voit de plus un médaillon  
sur la paix. La France est placée au Temple  
de la gloire : elle voit des génies sup-  
plians ; sa foudre lui tombe des mains ; elle  
leur présente un rameau d'olivier : on lit  
cette inscription , *Orantes vidit , inermis  
erat. A leur priere son bras est désarmé. Le  
médaillon du Roi forme le couronnement  
de l'ouvrage ; on voit cette legende : *Ludo-  
vicus XV. pacis amans & gentis amor. Louis  
le Pacifique & le Bien-Aimé. Aux marges  
de face sont les fastes de Louis XV. aus-  
quels les chiffres servent de renvoi. L'ac-  
cueil que leurs Majestés ont bien voulu  
faire à ce dessein , assure le suffrage des  
connoisseurs. On espère que le Public re-  
cevra favorablement un ouvrage inspiré  
par le zèle pour la gloire de Sa Majesté ,  
& dicté par l'intérêt de l'utilité publique.  
Le Sieur *Riolet* n'a rien omis pour donner  
à cette Carte toute la clarté & toute la  
netteté possibles.***

CATALOGUE DES LIVRES ( ceux de Mé-  
decine exceptés ) de la Bibliothèque de  
feu M. *Larchevesque* , Docteur en Méde-  
cine , de l'Académie des Sciences & Belles-  
Lettres de Rouen , qui a été achetée de ses  
héritiers par M. *Simon* , Médecin de la

Faculté de Paris, &c. dont la vente a été ordonnée, & se fera à l'enchere, le 16 Juin 1749 & jours suivans, depuis deux heures de relevée jusqu'au soir, à *Rouen*, rue Encrière. Avec une Table alphabétique des Auteurs. *A Rouen*, chez Charles Lucas, sur le Port. *A Paris*, chez Jacques Barrois, Quai des Augustins, & à *Lyon*, chez les freres Bruyffet, rue Merciere, 1749.

TRAITE' des Droits Seigneuriaux & des matieres féodales, par noble François de Bontaric, Professeur en Droit François dans l'Université de Toulouse, avec une Instruction sur les droits d'Echange, & un Recueil des Reglemens qui concernent cette matiere. *A Paris*, chez Pierre Prault, Imprimeur des Fermes & Droits du Roi, Quai de Gèvres, au Paradis, 1746, volume in-12. de 616 pages, non compris l'Avvertissement, & plus de 50 pages de tables. *Prix six livres.*

DISSERTATION sur une Médaille de la Colonie de Terragone, qui représente l'Empereur Tibere, Julie, fille d'Auguste, femme de Tibere, & Drusus César, leur fils, par le P. Alexandre-Xavier Panel, Prêtre de la Compagnie de Jésus, Précepteur des Serenissimes Infants d'Espagne, & Garde du Cabinet des Médailles de Sa Majesté Catholique; la Dissertation tra-

## 136 MERCURE DE FRANCE.

daite en Espagnol par le Docteur Don Bonaventure *Garcia*, Prêtre, Avocat aux Conseils, &c. *A Zurich*, chez *Fueslin*, 1748. volume *in-octavo*, de 183 pages, avec sept planches de Médailles gravées. *L'ouvrage est en Latin.*

LA FIGURE DE LA TERRE, déterminée par les observations faites au Pérou par Mrs *Bouguer* & de la *Condamine*, de l'Académie Royale des Sciences, envoyés par ordre du Roi, pour observer aux environs de l'Equateur. Par M. *Bouguer*. Volume *in-quarto*, avec figures. *A Paris*, chez Charles-Antoine *Fombert*, Libraire du Roi, pour l'Artillerie & le Génie, Quai des Augustins, à l'Image Notre-Dame, 1749.

SUPPLEMENT au Trésor de la Langue Grecque, par Henri *Etienne*, & aux Lexiques de Constantin & de Scapula, par M. Daniel *Scott*, Docteur en Droit. *A Londres*, de l'Imprimerie de Jacques *Bettenham*, se vend dans la même Ville chez Jean *Noon*, Libraire, dans la rue, appelée Cheap-side, 1745. Deux volumes *in-folio*, dont le premier finissant à la lettre E, contient 1263 pages, & le second commençant à la lettre Z, contient 1311 pages. *L'ouvrage est en Latin.*

DISSERTATION sur la nature & les qualités des Eaux Minérales & Médicinales.

de Segray près Pithivièrs, par M. *Blonder*, Docteur en Médecine de Montpellier, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Intendant des Eaux Minérales de Segray, & Associé Correspondant de la Société des Belles-Lettres d'Orléans. *A Orléans*, chez *L. F. Couret de Ville-neuve*, Imprimeur ordinaire du Roi & de l'Evêché, 1747. Brochure in-12. de 39 pages.

JOANNIS *Dominici Mansi S. S. Conciliorum & Decretorum collectio nova, seu collectionis Conciliorum à P. P. Labbeo & G. Cossartio Soc. J. primum vulgata, dein emendatioris & amplioris operâ Nic. Coleti recusa Supplementum, in quo additamenta, variantes lectiones, emendationes ad Concilia Veneta Labbeana; nova itidem Concilia ac Decreta permulta exhibentis. Omnia ex Graecis & Latinis editis & MSS. Codd. undique quaesitis collegit, digessit, additisque praefationibus, notis, dissertationibusque illustravit praedictas Mansi. Tomus primus, à Sac. 1. ad 1073. Luca, 1743. fol. mag.*

BIBLIOTHECA *Ordinis Minorum S. Francisci Cappucinatorum retexta & extensa à Frat. Bernardo à Bononia Cappucino, S. Th. Lectore, qua prius fuerat à P. Dyonisio Genuensi ejusdem Ordinis contexta. Venetiis, 1747. in-folio.*

HYERONIMI *Vielmi de Divi Thomae*

*Aquinatis doctrina & Scriptis ad Jo. Delphinum lib. II. nunc primum adnotationibus illustrati. Accedunt ejusdem Autoris orationes dua; his omnibus Autoris vita pramittitur. Brixia, 1748, in-quarto.*

LUDOVICI Antonii Muratorii *Liturgia Romana vetus, tria Sacramentaria complectens, Leonianum scilicet, Gelasianum, & antiquum Gregorianum, cum aliarum Gentium liturgiis collata. Accedunt Missale Gothicum, Missale Francorum, duo Gallicana, & duo omnium vetustissimi Romana Ecclesie Rituales libri. Venetiis, 1748, in-folio.*

GEORGIO Fossati *storia dell' Architettura; nella quale oltre le vite degli Architetti si esaminano le vicende, i progressi, la decadenza, il risorgimento, è la perfezione dell' arte, adornata di rami representanti le fabbriche piu cospicue degli antichi, e de moderni. In Venezia, 1748, in-octavo, cum fig.*

Ces cinq Ouvrages se trouvent à Rome, chez les freres Pagliarini, Imprimeurs-Libraires, à la Place du Pasquin.

TROISIEME & quatrieme parties du cinquieme Tome de l'ouvrage connu sous le titre de *Miscellanea Lipsiensia nova ad incrementum scientiarum, ab iis qui sunt colligendis eruditorum novis Actis occupati, per partes publicata. Lipsia, in Officina Lancisianorum, 1747, deux volumes in-octavo.*

M. WILKS, Peintre à Londres, élève de M. Dorigny, a donné au public un Programme par lequel il annonce qu'il travaille actuellement à l'Histoire naturelle des Insectes qu'on nomme, suivant leurs divers états, Chenilles, Chrysalides & Papillons.

DIABOTANUS, ou l'Orviétan de Salins, Poëme héroï-comique, traduit du Languedocien. *A Paris*, de l'Imprimerie de Laguerre, rue S. Jacques, à l'Olivier, 1749, in-12.

L'ART de dissequer méthodiquement les muscles du corps humain, mis à la portée des Commençans, par M. Duverney, Maître en Chirurgie, & Démonstrateur Royal en Anatomie & en Chirurgie au Jardin du Roi, &c. *A Paris*, chez le même Libraire, 1749, in-12.

OBSERVATIONS & remarques sur les effets du virus cancreux, & sur les tentatives qu'on peut faire pour decouvrir un spécifique contre ce vice. Par M. Louis, Chirurgien de l'Hôpital de la Salpêtrière, ci-devant Chirurgien Major des troupes du Roi, & Aide-Major des Camps & Armées de Sa Majesté. *A Paris*, chez le même, 1749, in-12.

LE BONHEUR de la mort Chrétienne, Retraite de huit jours. Nouvelle Edition.



revûe, corrigée & augmentée, du fond de Mrs Joffe & Delespine. *A Paris*, chez *David*, fils, Libraire, Quai des Augustins, au S. Esprit, 1747, in-12.

GEOMETRIE élémentaire d'Euclide, avec des Supplémens de Géométrie, & l'usage de chaque proposition pour toutes les parties des Mathématiques, accompagnée d'une méthode générale de construire les tables des Sinus, tangentes & sécantes. Cet Ouvrage, où l'on trouve les principes généraux de toutes les sciences & des mécaniques, est traité avec ordre, & démontré d'une façon claire & distincte, de manière à pouvoir soi-même s'en donner une prompte & facile intelligence. Par *M. Gallimard*. Nouvelle Edition, revûe, corrigée & augmentée. *A Paris*, chez *Quillau*, pere, rue Galande, à l'Annonciation; *Chaubert*, Quai des Augustins, à l'Espérance; *Jombert*, Quai des Augustins, à l'Image Notre-Dame; *Quillau*, fils, rue S. Jacques, aux Armes de l'Université, & *Joseph Barbou*, même rue, aux Cigognes, 1749, in-12, prix 30 sols, broché avec les figures en taille-douce.

TRAITE' de la petite vérole, par *M. Théophile Lobb*, Docteur en Médecine & Membre de la Société Royale de Londres, traduit de l'Anglois sur la seconde Edi-

tion, par M. B... P... Docteur en Médecine. *A Paris*, chez Guillaume Cavelier, pere, rue S. Jacques, au Lys d'or, 1749. Deux volumes in-12.

DE PACE *oratio gratulatoria*, *habita Universitatis nomine in interioribus Sorbonæ Scholis, die Jovis 27 mensis Februarii anno Domini 1749*, à Carolo Lebeau, *Rethorices in Grasslino Professore*, & *in Regiâ Inscriptio-num & Litterarum Academiâ Socio*, *Universitatis jussu edita. Parisiis apud Thiboult, Regis nec non Academiæ Parisiensis Typographum in plateâ Cameracensi. 1749, in-quarto.* Ce discours a mérité les applaudissemens de tous les connoisseurs.

L'EVANGILE des Chrétiens, ou l'art du Salut, tiré de l'Écriture Sainte. *A Paris*, chez Alexis Mesnier, Libraire-Imprimeur, rue S. Severin, au Soleil d'or, & rue de la Harpe, au bon Pasteur, 1732, in-12. Cet ouvrage est dédié au feu Cardinal de Polignac par le Commandeur de Bar-sur-Aube & de Toul, Procureur Général de l'Ordre Hospitalier du S. Esprit en France.

LES PENSÉES de la solitude Chrétienne sur l'Éternité, le mépris du monde, & la pénitence, par le R. P. Toussaint de S. Luc, Religieux Carme du Convent du très-S. Sacrement des Billettes. Douzième Edition, revûe, corrigée & augmentée

## 142 MERCURE DE FRANCE.

des prieres pendant la sainte Messe. *A Paris*, chez *Mesnier*, rue S. Severin, au Soleil d'or, où en la boutique au Palais, Grand' Salle, même Enseigne, 1745, in-12.

*SPECIMEN Litteraturæ Florentinæ Sæculi XV. in quo, dum Christophori Landini gesta narrantur, virorum eâ etate doctissimorum in Rempublicam Litterariam merita. . . . recensentur & illustrantur. Autore Ang. Marc. Bandinio, Academia Florentina Socio. Tomus primus. Florentiæ, anno 1748, in-octavo, p. 236.*

**TELLIAMED**, ou Entretiens d'un Philosophe Indien avec un Missionnaire François, sur la mer, la formation de la terre, l'origine de l'homme, &c. mis en ordre sur les Mémoires de feu M. de Maillet. Par J. A. G. \* \* \*. *A Amsterdam*, chez l'Honoré, pere & fils, Libraires, 1748. Deux volumes in-12.

*ACTA Sanctorum Septembris, collecta, digesta, Commentariisque & Observationibus illustrata, à Joanne Pinio, Joanne Stiltingo, Joanne Limpeno, Joanne Veldio, è Societate Jesu Presbiteris Theologis. Tom. I. quo dies I. II. III. continentur, cum Tractatu præliminari de Diaconissis, autore Joanne Pinio. Antuerpiæ, 1746, vol in-fol. p. 788.*

**PETRI** de Ebulo Carmen de Motibus Siculis, & rebus inter Henricum VI. Romano-

*rum Imperatorem & Tancredum. saculo XII. gestis, nunc primum è M. S. Codice Bibliotheca publica Bernensis erutum, nasisque cum criticis, tum historicis, illustratum cum figuris edidit Samuel Engel, Supremi in Republica Helveto-Bernensi, ut & Academici Senatus Adessor, & Bibliotheca publica Praefectus. Basilea, Typis Emmanuelis Thurnisii, 1746.*

CAROLI PORÉE, è Soc. Jesu Sacerdotis *Fabula Dramatica, edita ab uno ejusdem Societatis Sacerdote. Parisiis, apud Marcum Bordelet, viâ Jacobaa.*

RECUEIL des Pièces galantes en Prose & en Vers, de Mad. la Comtesse de la Suze & de M. Pelisson. Nouvelle Edition in-12, cinq volumes, à laquelle on a joint le voyage de Bachaumont-la-Chapelle, les Poësies du Chevalier d'Aceilly ou de Ceilly, & les Visionnaires, Comédie de Jean Desmaretts, de l'Académie Françoisè. Prix 12 livres 10 sols.

DISSERTATION sur les Eaux de Bourbonne, par M. Charles, Professeur en l'Université de Besançon, ci-devant Intendant de ces Eaux. *A Besançon, chez Claude-Joseph Daclin, Imprimeur ordinaire du Roi, 1749.*

ÉTAT de la France, in-12. six volumes. *A Paris, chez Louis-Etienne Ganeau, & Compagnie. Le premier volume contient*

les qualités & Prérogatives du Roi, la Généalogie abrégée de la Maison Royale, le Clergé de la Cour, les Officiers de la Chapelle Musique du Roi, de sa Maison, de sa Chambre, de sa Garderobe, des Bâtimens & des Maisons Royales.

Le second, les Troupes de la Maison du Roi, le Grand Ecuyer, les Officiers de la grande & petite Écurie, les plaisirs du Roi, Juges de sa Cour, Grand Maître, Trésoriers, Marchands & Artisans suivant la Cour. La Maison de la Reine. Les Enfants de France, Princes & Princesses du Sang, Princes Légitimés & Princes Etrangers.

Le troisième, le Clergé de France. Les Bénéfices à la nomination du Roi, & de l'Ordre de Malte, les Pairies & Duchés de France.

Le quatrième, les Ordres du Roi, les Chevaliers du S. Esprit, de S. Michel, de la Toison d'Or, & de S. Lazare. Le Connétable, les Maréchaux de France & autres Officiers de guerre. Le Grand-Maître de l'Artillerie. L'Amiral & la Marine. Le Général des Galeres. Les Conseils du Roi, & Gouvernemens de Provinces.

Le cinquième, l'établissement des Parlemens. Cours Supérieures, & autres Jurisdictions du Royaume. Les Généralités,

tés, Intendances & Recettes générales.

Le sixième, les Universités & Académies du Royaume. Les différentes Bibliothèques de la Ville de Paris. Les Ambassadeurs, Envoyés & Résidens dans les Cours Etrangères, & une Table générale de tout l'ouvrage. Prix 18 liv. relié.

Il paroît deux Romans nouveaux, imprimés à Amsterdam, & écrits par la plume ingénieuse & délicate à qui on doit *la Comtesse de Gondés*, & tant d'autres ouvrages galans, où l'intérêt & l'amusement marchent ensemble. L'un est *Marie d'Angleterre*, en un volume, à la tête duquel est une Epitre à Madame la Marquise de Pompadour, digne objet des éloges de toutes les Muses. L'autre ouvrage est intitulé, *Annales galantes de la Cour de Henri II.* en 2 volumes. Par Mlle de Luffan.

Le sieur Antoine-Nicolas Caziot, de Nevers, Docteur Aggrégé en l'Université d'Orleans, donne avis au Public qu'il a réduit tout le Texte des Instituts de Justinien dans un nouvel ordre, dont voici la plus juste idée qu'il puisse donner. L'ouvrage, dont le plan est entièrement exécuté, sera distribué sur environ soixante demi-feuilles en placard. Le commencement de chaque ligne est renfermé dans un crochet, au centre duquel on trouve

*II. Vol.*

G

un ou plusieurs mots avec lesquels sont naturellement & grammaticalement construits tous les premiers mots des lignes renfermées dans ce crochet ; presque toutes les lignes se trouvent doublées à cause de la nouvelle forme dans laquelle l'Auteur , soumis avec reconnoissance à des ordres respectables , va rédiger l'ouvrage ; mais le commencement n'en est pas moins distingué , soit par les lettres capitales , soit par la disposition de la partie doublée de la ligne ; chaque ligne simple ou doublée a un sens fini , elle porte la partie entière du texte qui lui convient , & elle finit par la citation du paragraphe qui fournit le texte.

Par le moyen des mots mis au centre de chaque crochet , la connexion de tous est telle , qu'en partant du centre du premier crochet , on peut d'abord , même à travers de plusieurs crochets , saisir les idées générales qui enchaînent avec une construction exacte & claire tout le texte du même titre. Ces mêmes idées générales reçoivent d'une façon simple & attrayante , soit pour la vue , soit pour la mémoire , toutes les divisions & subdivisions dont le texte les rend susceptibles ; enfin elles deviennent , pour la plupart , autant de principes de droit , sur lesquels il faut s'arrêter

& réfléchir quelque tems avant de passer outre ; on peut ensuite & même on doit descendre toujours avec la même construction jusques dans les lignes les plus éloignées , ne faisant qu'une seule & même phrase qui se termine par la citation du paragraphe. Les expositions les plus diffuses , lorsqu'elles sont dénuées d'exemples , faisant moins d'impression , *quàm qui sunt oculis subjecta fidelibus* ; l'Auteur prie le Lecteur de voir le Journal des Sçavans du mois de Juin 1749 , dont chaque exemplaire porte une demi-feuille contenant l'exécution des Titres 23 & 24 du Livre trois des Instituts. La même demi-feuille se donne chez *Quillau* , pere , rue Galande ; *Balard* , fils , Imprimeur de la Faculté de Droit , rue S. Jean de Beauvais , & de *Nully* , Libraire au Palais , à la Palme.

L'Auteur faisant imprimer à ses risques cet ouvrage , dont les frais sont nécessairement plus considérables que ceux des impressions ordinaires , a proposé dans le même Journal une souscription , qui ne paroît susceptible d'aucun inconvénient , & dont voici les conditions.

1°. Chaque Souscripteur consignera pour les quatre Livres des Instituts , qui forment tout l'ouvrage dont il s'agit à présent , la somme de quatre livres dix sols.

G ij

2°. Cette consignation se fera à Paris, chez *Quillau*, pere, Imprimeur Juré-Libraire de l'Université; *Ballard*, fils, Imprimeur-Libraire de la Faculté de Droit, & de *Nully*, Libraire au Palais, à la Palme, & dans chaque Ville où il y a Faculté de Droit, entre les mains principalement de l'Imprimeur-Libraire de ladite Faculté.

3°. La consignation sera reçûe jusqu'au premier Avril 1750, & non plus tard.

4°. La livraison des Exemplaires en feuilles dans toutes les Villes où il y a Faculté de Droit, & entre les mains de tous ceux qui auront reçû les consignations, se fera au plus tard dans le courant du mois d'Août de la même année 1750; & à défaut de cette livraison dans ce terme, il sera permis à chaque Souscripteur de retirer, en vertu de sa seule souscription & sans autre forme, les quatre livres dix sols par lui consignées.

L'Auteur a fait tirer un certain nombre d'exemplaires du premier Livre entier des Instituts, distribué sur deux grandes feuilles *in-folio*, collées ensemble, & présentant d'un seul coup d'œil tout le premier Livre avec une construction, & une connexion raisonnée, partant du premier mot *ius*, & continuant non-seulement entre les paragraphes d'un même titre, &

entre plusieurs titres , mais même entre différentes matieres ; *de Nully* en débite au Palais. Si les Imprimeurs - Libraires des Universités étrangères veulent en avoir quelques exemplaires , ils pourront , en affranchissant les lettres , s'adresser à l'Auteur , à l'adresse de *de Nully*, Libraire au Palais à Paris ; l'Auteur leur en fera volontiers présent de quelques-uns.

## R E M A R Q U E

*Adressée à M. Remond de Sainte Albine ,  
sur la Géographie Sacrée , mise au jour  
par M. Robert.*

**P**ermettez, Monsieur, que par le canal du Mercure le Public puisse être détrompé au sujet d'une méprise , qui n'ayant point été relevée, quand elle s'est montrée, commence déjà à se répéter. Quelques Journaux ( Journaux des Sçavans & de Trévoux 1748 ) en annonçant la *Géographie Sacrée & Historique*, imprimée en 2 vol. in-12. à Paris, chez Durand en 1747, l'ont attribuée à M. Robert, Géographe du Roi. Il est vrai que le nom de cet habile Géographe paroît sur le frontispice du Livre ; mais non pas en qualité d'Au-

teur, & lui même dans sa Préface reconnoît que c'est l'ouvrage d'un de ses amis. Après y avoir fait sentir la nécessité d'une nouvelle Géographie Sacrée, il s'exprime lui-même ainsi ( page 10 ) » Nous nous y  
 » étions déjà appliqués, lorsqu'un ami par-  
 » ticulier qui avoit travaillé sur cette matiere,  
 » nous a remis entre les mains son ouvrage,  
 » dont il nous a permis de disposer à notre  
 » gré, sans vouloir pourtant nous permettre  
 » de le nommer pour lui en rendre l'honneur  
 » qui lui est dû. Le même ami nous a donné  
 » aussi une Chronologie & des principes &  
 » observations pour l'intelligence de l'Histoire  
 » Sainte; c'est ce qui forme la matiere  
 » du second volume. Voilà pourquoi M.  
 Robert, trop modeste & trop équitable  
 pour vouloir se faire honneur d'un ouvrage  
 qui n'est pas de lui, a affecté de mettre  
 sur le frontispice: *Géographie Sacrée &  
 Historique . . . . MISE AU JOUR par M. Robert,*  
 &c. Cette expression, rapprochée des  
 paroles que je viens de rapporter, auroit  
 dû faire assez connoître aux Journalistes,  
 que M. Robert n'est point l'Auteur de cet  
 ouvrage; & cependant dans le dernier  
 Journal de Trévoux ( I vol. de Mai 1749, )  
 en parlant de nouveau de cette Géographie  
 & de cette Chronologie, on y répète: *Ces deux ouvrages sont de M. Robert.*

( pag. 944 & 945 ) c'est ainsi que les méprises se perpétuent. Je connois le véritable Auteur de ces deux ouvrages, *l'ami particulier* de qui M. Robert les tient, & je puis vous assurer que le fait exposé par M. Robert dans sa Préface est tel qu'il l'expose. Je suis, &c.

E. D. L. N. B.

Ce 13 Mai 1749.

## SEANCE PUBLIQUE

*De l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, du Jeudi 17 Avril 1749.*

**M**onsieur Marcorelle, Directeur, présida à l'Assemblée en l'absence de M. de Maniban, Premier Président du Parlement, & Président de l'Académie pour la présente année; il fit l'ouverture de la Séance par un discours dans lequel il louoit le zèle que les Académiciens marquoient pour hâter le progrès des Sciences & des Belles-Lettres, & pour procurer à l'Académie un logement convenable. \*

\* Plusieurs Académiciens ont donné des sommes assez considérables pour être employées à

G iiiij

M. Garipuy fit la lecture d'un Mémoire sur les moyens d'empêcher les cheminées de fumer.

M. Darquier donna des observations sur un Méphitis découvert dans un puits de Toulouse, voisin du Canal Royal de communication des deux Mers.

M. de Rabaudy lut une Dissertation critique sur deux passages de Tite-Live.

M. Marcorelle, Directeur, termina la Séance par la résomption des Mémoires, & dit :

Messieurs, nous sommes souvent ingrats envers ceux qui ont le plus de droit à notre reconnoissance. Qu'on annonce un système, quelque théorie brillante; séduits, entraînés par l'éclat, nous donnons du corps & de la grandeur à cet ouvrage: il s'empare de notre imagination avec une sorte d'empire, tandis que nous jouissons avec une indifférence dédaigneuse d'une pratique humble & modeste, qui marche lentement à la faveur des observations répétées: en un mot nous donnons presque toujours aux conceptions bizarres, & si je

l'acquisition d'une maison destinée pour le logement de l'Académie; nous mettons cet exemple sous les yeux de nos Lecteurs avec d'autant plus de plaisir, qu'il est rare de nos jours, & qu'il semble appartenir à l'ancienne Grèce.

l'osois dire , au Roman de la nature , l'admiration qui devrait être réservée à son Histoire fidelle ; & ceux qui se consacrent aux observations qui ont pour objet notre utilité , nous trouvent le plus souvent froids sur leurs découvertes , lorsqu'elles ne tiennent pas à des objets brillans , ou qu'elle découlent de quelque principe simple & familier.

Quelle injustice ! Si l'on sçavoit ce qu'il en coûte à un esprit fort & élevé , de descendre des spéculations sublimes à des recherches communes , on applaudiroit au contraire à cet héroïsme de Citoyen , qui pour les besoins de l'humanité , lui fait sacrifier sa gloire à l'utilité publique.

L'esprit créateur , qui doit sans doute tenir le premier rang dans notre estime , ne manque pas à ces observateurs exacts & industrieux ; c'est inventer , peut-être de la seule maniere d'invention dont peut s'honorer le Physicien , que de forcer la nature à dévoiler son secret , en la suivant , en l'importunant par des expériences bien entendues , bien suivies. Le génie seul peut présider à ces opérations utiles.

Eh ! ne devrions-nous pas encourager par nos éloges , & par notre reconnoissance , ces Géomètres & ces Physiciens modestes.

G. v.

res , loin de semer des dégoûts dans la carrière pénible qu'ils courent ? Nos intérêts sont liés à leurs travaux, nous leur sommes redevables des commodités & des agrémens de la vie.

Messieurs Garipuy, Darquier & Mengaut, n'ont pas sans doute à craindre cette ingratitude d'une Ville éclairée , dans les recherches pénibles qu'ils ont faites , l'un pour assujettir , s'il se peut , les vents qui font refouler la fumée dans nos cheminées; les autres pour découvrir & fixer la cause d'un Méphitis funeste à nos concitoyens.

Il y a long-tems qu'on cherche à garantir nos maisons de l'inconvénient de la fumée; des personnes de réputation , sans craindre de dégrader leurs talens , y ont travaillé , & travaillé sans succès. Comme une commodité de plus vaut bien une découverte de spéculation , M. Garipuy l'a tentée comme eux , & semble tenir ce que les autres promettoient.

C'est faire un premier pas vers la lumière que d'entrevoir la source de l'erreur des autres. M. Garipuy soupçonne avec assez de vraisemblance , que trop attentifs à des cas particuliers , ils ne se sont pas assez attachés à remonter au principe général : cependant c'est delà qu'il faut partir pour marcher avec ordre & avec sûreté.

Aussi M. Garipuy commence-t'il par exposer la maniere, dont la fumée s'éleve, & les obstacles qui peuvent en changer la direction ; la fumée reflue de la cheminée, dit-il, lorsque le courant d'air que le feu forme de bas en haut dans le tuyau, & qui est destiné à entraîner la fumée, est arrêté dans son cours, ou qu'il reçoit une direction opposée à sa saillie : si l'air extérieur ne peut pas s'introduire librement dans la chambre pour y remplacer celui qui doit monter, il faut procurer dans la chambre une libre entrée à l'air du dehors. Or il y a plusieurs moyens d'y réussir, M. Garipuy les indique, & les nomme moyens de la première classe.

Mais lorsque les tourbillons de vent, produits par diverses causes au haut des fouches, y arrêtent le courant d'air qui s'éleve, on le rétablit en disposant le haut de la fouches, de maniere qu'elle offre toujours au courant une issue dont la direction soit opposée à celle du vent.

M. Garipuy rapporte encore les différens moyens qu'on a inventés pour cela, & qu'il nomme moyens de la seconde classe. Il va même plus loin ; ce n'est pas tout de connoître ces moyens, il faut discerner dans le nombre le plus propre à chaque circonstance particulière, & pour ne pas se

conduire au hazard dans ce choix , on doit ſçavoir juſques à un certain point quelle eſt la direction, la force & l'étendue des tourbillons. Vous avez vû, Meſſieurs, qu'on ne peut acquerir une connoiſſance rigoureuſe, ſans réſoudre dans chaque cas particulier un problème d'hydrodinamique, ſouvent très compliqué ; peu de gens en ſont capables. M. Garipuy trouve dans les reſſources de ſon génie une voie ſimple, générale & facile, pour ſuppléer ces ſolutions ; elle conſiſte à élever au haut de la fouche une longue perche, chargée à diverſes hauteurs de bandelettes légères, dont le mouvement fait connoître celui de l'air : que de peines, que de tentatives inutiles cette connoiſſance ne va-t-elle pas nous épargner ? C'eſt à M. Garipuy à qui nous en ſommes redevables. Il eſt le premier qui ait eu cette idée, beaucoup plus utile qu'on ne ſe l'imagineroit d'abord.

Mais quand l'air eſt fortement comprimé au haut de la cheminée par les bâtimens & autres ouvrages extérieurs ; de quelque côté que vous tourniez l'ouverture de votre cheminée, l'air du dehors y entrera avec force, & l'air du dedans ne pouvant le vaincre, la fumée refoulera dans la chambre.

Il s'agit donc de produire par art dans le tuyau un courant d'air, qui sorte avec une force suffisante pour vaincre la pression de l'air extérieur : dans ce cas désespéré jusqu'à présent, il faut avoir recours à une force étrangère ; le mal est sensible, le remède n'est pas aussi simple, voici celui que M. Garipuy met en usage.

Il place au haut de la cheminée un soufflet à vanes, qui en bouche toute l'ouverture. Le vent ou un poids font aller ce soufflet, la fumée est pompée avec une force égale à celle de l'air extérieur ; cette fumée reçue dans l'ame du soufflet, qui répond au tuyau de la cheminée, n'y trouve d'autre issue qu'une ouverture ménagée sur le bord de ce soufflet, & qui doit être pratiquée du côté où la pression est la moins forte.

Vous avez vû, Messieurs, dans le Mémoire de M. Garipuy, le détail des pièces qui composent cette machine, elle peut être exécutée de plus d'une manière. Quelque Méchanicien, guidé par les vûes de M. Garipuy, pourroit en la simplifiant la rendre moins coûteuse. M. Garipuy, plus jaloux de l'utilité publique que de ses découvertes, en forme lui-même l'aveu ; c'est par de pareils traits que l'homme véritablement supérieur se distingue du simple Artiste.

On connoît l'émulation & non pas la jalousie, dans la pratique sublime des Sciences.

Aussi voit-on que Messieurs Darquier & Mengaut concoururent avec un zèle commun & une intrépidité égale, dans les observations pénibles & dangereuses qu'il fallut faire au mois de Septembre 1747, dans un puits voisin du canal Royal de communication des deux Mers, hors de la porte Saint Etienne.

Ce puits reçoit ses eaux du canal par filtration, & le canal desséché, le puits fut aussi à sec. Un homme de journée, qui y descendit pour le rendre plus profond, y tomba en syncope dans peu de minutes; son compagnon de travail, ayant couru à son secours, y eut le même sort; on les en retira avec peine, & ils furent long-tems à se rétablir: la nouvelle s'en répandit bien-tôt: une Académie des Sciences ne pouvoit pas manquer d'y prendre intérêt. Messieurs Darquier & Mengaut n'y portèrent pas une curiosité oisive; ils osèrent y faire des expériences par eux-mêmes, pour en observer la nature & les mauvaises qualités, pour en découvrir les causes, & préparer par-là les remèdes contre des influences aussi malignes.

Que ne leur doit-on pas , si l'on mesure le prix du bienfait à son utilité , & si l'on réfléchit , que quoique ces Méphitis , vapeurs malignes & empestées , ne soient pas inconnus des Anciens , nos Observateurs modernes marchent pourtant sans guide & sans secours dans la recherche des causes de ces phénomènes funestes , & qu'ils sont abandonnés à leur seule sagacité.

Cicéron , Galien , Strabon , qui nous ont raconté avec exactitude les tristes effets du Méphitis d'Hierapolis , & de celui de la caverne de Coticie dans la Cilicie , appelée l'autre de Typhon , ne nous ont rien dit de leur nature ; c'est donc de leurs propres observations , que nos Physiciens doivent attendre les éclaircissements qu'ils cherchent.

Cependant c'est-là une recherche plus profitable , & d'un usage plus journalier qu'on ne pense. On trouve des Méphitis dans les mines , dans les puits , & dans presque tous les autres lieux souterrains ; ces vapeurs meurtrières s'élevent aussi quelquefois de la surface de la terre , surtout dans les Pays qui abondent en minéraux , & qui renferment des feux souterrains , tels que la Hongrie & l'Italie.

Outre ces Méphitis ordinaires , il y en a

encore d'accidentels , qui se forment à l'entour des volcans ; il y en a de permanens & de périodiques , comme ceux de la grotte du Chien , à deux mille de Naples , & du puits de Perols , près de Montpellier.

J'ai crû ces observations préliminaires , propres à diminuer la terreur superstitieuse du peuple sur ces sortes d'évenemens , & à accroître le mérite des travaux de Messieurs Darquier & Mengault, Associés à cette découverte ; je n'ai pourtant à vous entretenir maintenant que du Mémoire de M. Darquier , celui de M. Mengault suivra sans doute de bien près. Il est agréable & utile de voir , comment sur les mêmes faits deux hommes de mérite peuvent varier leurs conséquences , & envisager le même objet sous des points de vûe différens.

En attendant cette comparaison utile aux progrès de l'esprit humain , M. Darquier nous rend compte des observations suivantes.

La première , que les feux les plus ardens s'éteignoient subitement dans la vapeur du fond du puits :

La seconde , que les animaux les plus vivaces , ceux même qui respirent communément l'air le moins pur , y expirent en peu de minutes.

La troisiéme , que par un effet contraire en apparence , les plantes qu'on y plongeoit avec la terre nécessaire à leur nourriture , y acquéroient plus de fraîcheur ; mais qu'elles sechoient peu d'heures après en avoir été retirées , de maniere que leur vie en étoit plus riante , mais plus courte.

4°. Les Observateurs étant eux-mêmes descendus à huit pieds avant dans la vapeur , avec les précautions des sages Scrutateurs de la Nature , qui ne veulent pas , comme Plin l'ancien , être les victimes d'une curiosité téméraire ; c'est-à dire , à l'aide d'un instrument qui leur servoit à respirer l'air pur , ils éprouverent que les meilleures armes à feu n'y prenoient point.

5°. Que l'aimant n'y perdoit rien de sa force.

6°. Que le phosphore de mercure , & celui de Cunquel , y rendoient leur clarté ordinaire.

7°. Qu'une chandelle d'artifice, de composition propre à bruler dans l'eau , ne s'y éteignoit point.

8°. Que la fumée de l'huile embrasée qui s'étoit éteinte , avoit diminué sensiblement la malignité de la vapeur.

9°. Que le thermometre & le barometre n'y éprouvoient que de légères variations.

comparées à ce qu'ils éprouvoient dans les puits voisins.

10°. L'Électricité, cette matière nouvelle, objet merveilleux des veilles de nos Physiciens, devoit entrer dans le plan des observations. Pour les rendre plus piquantes, on plaça la machine électrique à l'ouverture du puits, on y descendit une chaîne de fer double qui retournoit vers le haut : l'Électricité se fit sentir dans la vapeur ; c'est-à-dire, qu'on éprouva la secousse & qu'on entendit le petillement, mais sans voir d'étincelle. On a enrichi par-là en passant, le phénomène de l'Électricité, qui fixe l'attention du monde sçavant.

11°. Au milieu de ces expériences, les yeux sçavans des Observateurs suivirent exactement & constamment la marche de la vapeur méphitique ; sa hauteur varia très-irrégulièrement, tantôt elle monta jusqu'à 16 pieds, tantôt elle ne s'éleva qu'à 18 pouces.

12°. Ces variations sembloient avoir quelque liaison, quelque analogie, avec celles du vent ; mais elles étoient indépendantes de celles du poids de l'air. Quoique ce fût jusqu'alors l'opinion la plus accréditée, avec cette provision avantageuse d'expériences diverses, M. Darquier ha-

zarde ses inductions , & il les tire principalement de trois faits remarquables , l'extinction constante de la lumière , la suffocation des animaux , & la fraîcheur des plantes.

L'explication des deux premiers a fait la matière d'un précédent Mémoire ; dans celui-ci , il s'attache au troisième , c'est-à-dire , à la fraîcheur des plantes.

L'air renfermé dans les végétaux , étant , dit-il , moins pressé par l'air extérieur devenu moins élastique , se dilate avec effort , & doit chasser hors du végétal une grande partie du liquide contenu dans ses vaisseaux , parce qu'étant rarefié à cause d'une moindre pression , il occupe plus d'espace ; le ressort de cet air intérieur pousse donc & chasse le liquide de la plante , & de-là , sa plus grande fraîcheur pendant son séjour dans la vapeur méphitique.

Ce mécanisme est rendu sensible par l'exemple d'une vessie qu'on introduit dans la machine pneumatique , après y avoir laissé très-peu d'air , & l'avoir bouchée exactement. A chaque coup de piston la vessie se gonfle , au point que le fameux Boile a éprouvé qu'une bulle d'air dans sa plus grande dilatation occupoit un espace dix mille fois plus grand.

Il seroit difficile de suivre M. Darquier

dans un extrait , nous nous contenterons de remarquer en finissant , qu'il conjecture que les effets pernicioeux de la-vapeur du puits viennent de la diminution du ressort de l'air.

Je dis , Messieurs , qu'il le conjecture. Ce langage modeste est celui de la bonne Physique , elle ne se propose pas d'élever des systêmes , elle s'occupe à ramasser des matériaux.

Les grandes chaleurs , mêlées de pluyes abondantes , engendrent en Afrique & dans les Indes Orientales des fièvres opiniâtres.

Les maladies de l'Hyver 1748 ne pourroient-elles pas également trouver leur principe dans les pluyes fréquentes , & les ardentes chaleurs du mois d'Août 1747 ?

Et comme c'est l'époque du mephitis , qui a été l'objet des recherches de M. Darquier , les mêmes pluyes & les mêmes chaleurs ne pourroient-elles pas être la cause de l'un & de l'autre ?

Si cette conjecture étoit vraie , elle tourneroit au profit du systême de M. Darquier , puisque ces pluyes & ces chaleurs excessives diminuent considérablement le ressort de l'air.

C'est ainsi que les Sciences se tiennent par la main , & que la Physique prépare des

connoissances au Medecin, tandis que la Medecine s'occupe de la santé & de la vie des hommes. Quelle chaîne précieuse à conserver & à suivre !

La vérité est, pour ainsi dire, la santé de l'esprit. On ne peut trop louer ceux qui osent la tirer du milieu des contradictions.

M. de Rabaudy, pour les intérêts précieux de cette vérité, n'a pas craint de troubler Tite Live dans la possession où il étoit de l'Empire historique.

Il rend toute la justice qu'il doit aux talens supérieurs de cet homme de Lettres ; & si Tite-Live n'étoit qu'Orateur, son amour propre auroit lieu d'être satisfait de l'éloge, & du portrait brillant que M. de Rabaudy fait de son éloquence.

Mais il est Historien, & la fidélité doit faire sa première vertu ; l'agrément n'est qu'un mérite subordonné en lui ; on exige de celui qui écrit l'Histoire, la sincérité d'un témoin qui dépose ; il faudroit, s'il étoit possible, qu'il fût sans patrie, sans parens & sans Religion.

Mais où le trouver cet homme isolé & dépouillé des préjugés de l'humanité ? Ne tient-on pas toujours à quelque chose ?

On sent toute la difficulté de ce qu'on exige, sans perdre le droit de l'exiger.

Sur ce principe , M. de Rabaudy examine le récit de Tite Live sur la prise de Rome par les Gaulois l'an 362 de Rome , suivant le calcul de Denis d'Halicarnasse. Ce récit , dit-il , manque , 1°. de vraisemblance ; 2°. de vérité ; 3°. c'est une fable inventée par Tite Live, pour flatter les Romains aux dépens des Gaulois leurs anciens & redoutables ennemis.

Les mêmes motifs & les mêmes vices corrompent son récit sur la mort de Regulus : il est animé de la haine de Rome contre Carthage , haine injuste & ambitieuse , qui permet de mettre la foi Romaine en parallèle avec la foi Punique , si décriée.

Dans le parti que M. de Rabaudy embrasse , il seroit difficile de trouver plus de ressources dans son génie , & de faire plus de recherches pour soutenir son accusation contre cet Historien.

Mais Tite Live , dont l'Histoire est remplie de tant de traits de grandeur , de force & de magnanimité , à l'honneur des Pompée & des Brutus , les derniers Héros de la liberté opprimée ; Tite Live qui a osé parler si haut pour la vertu proscrire , aux oreilles des premiers Usurpateurs ; Tite Live qui a bravé les dangers attachés à une sincérité aussi fière & aussi peu politique ;

Tite Live en un mot , qui n'a pas craint d'avoir raison , & de la publier contre des hommes qui commandoient à trente Légions & à l'Univers soumis ; Tite Live aura-t-il échoué contre la faveur d'un peuple qui paroissoit calmé sur les allarmes que leur avoient données les Gaulois domptés , & les Carthaginois détruits ?

M. de Rabaudy reconnoît tous ces beaux traits dans le caractère de Tite Live , & il est le premier à les publier ; mais convaincu que cet Historien peut être exact sur certains faits , & ne pas l'être sur d'autres , il ramasse des preuves pour faire voir que son récit sur la prise de Rome par les Gaulois , manque de vraisemblance & d'exactitude.

Il faut même convenir que le sel , dont ce morceau de sa Dissertation est assaisonné , le rend d'autant plus piquant , qu'on voit , qu'on sent que M. de Rabaudy a été animé d'un amour national , honorable pour son cœur ; je veux dire , du désir de justifier les Gaulois nos ancêtres , de la perfidie dont le récit de Tite Live les couvre.

Si l'on en croit cet Historien , les Romains , enfermés dans le Capitole après la déroute d'Allia , avoient demandé à capituler , & l'on étoit convenu du prix de la rançon à 1000 livres pesant d'or. Sans

perdre du tems , on apporta des balances ; les Gaulois ne rougirent pas de se servir de faux poids. Le Tribun s'étant plaint de cette supercherie, Brennus, Chef des vainqueurs, mettant son épée dans un des bassins de la balance , dit ces mots : Malheur aux vaincus , *va victis*. Dans le même instant , Camille arriva avec l'armée formée par ses soins dans la Ville d'Ardée , fit rapporter cet or dans le Capitole , repoussa les Gaulois , & les détruisit tous, au point qu'il n'en resta pas un seul pour porter la nouvelle dans les Gaules.

M. de Rabaudy , après avoir remarqué combien cette dernière circonstance étoit dénuée de toute vraisemblance , & combien il étoit difficile d'ajouter quelque foi à l'armée formée par Camille dans la Ville d'Ardée & qui vient délivrer Rome des fers, rapporte les deux passages de Polybe au livre 2 , où il est parlé de la paix faite par les Gaulois avec les Romains , & de leur retour tranquille dans leur patrie , lesquels semblent détruire l'exploit de Camille , & l'idée de la défaite des Gaulois.

M. de Rabaudy prend également droit du silence de Trogue Pompée , d'Heraclide de Pont , de Justin. Il tire encore une preuve de la contradiction qu'il croit appercevoir dans Tite Live , en comparant son

récit

récit sur la prise de Rome par les Gaulois , & la harangue des Samnites aux Etruriens, afin de les engager dans la guerre contre les Romains, que le même Historien a insérée au dixième livre de son Histoire.

Le même caractère de feu & de sagacité regne dans la deuxième partie de la Dissertation.

M. de Rabaudy, en parcourant les divers Auteurs qui ont parlé du genre de mort de Regulus, comme Aulugelle, Lucius Cœlius Tubero, Cicéron, Appien, &c. trouve entre eux & Tite Live une contradiction manifeste; les uns le font périr par le poison, les autres par une insomnie involontaire, ceux ci dans un tonneau hérissé de pointes, ceux-là sur une croix. De cette variété de circonstances, M. de Rabaudy en élève un doute contre le fait concernant la mort de Regulus, tel que Tite Live le raconte. Le silence de Polybe sur un point aussi important autorise encore ce doute historique, qui est torifié, surtout par les ingénieuses conjectures de M. de Rabaudi, sur le fragment qu'il rapporte du vingt quatrième livre de Diodore de Sicile.

Il seroit difficile de faire plus de recherches, & de trouver plus de preuves que M. de Rabaudy, pour appuyer son sentiment sur les deux passages de Tite Live,

qui ont fait l'objet de sa Dissertation. On reconnoît toujours ses talens, éprouvés déjà dans tant d'autres genres de Littérature.

---

*ADDITIONS au Mémoire donné dans le Mercure de Mars dernier, & dont le titre étoit, Moyens de détruire les rochers qui empêchent la navigation.*

1°. J'AI dit que cette opération seroit surtout de grand usage, lorsqu'il se trouveroit des rochers aux entrées des Ports. Je puis ajouter qu'elle seroit de la même utilité dans les détroits de mer, où assez souvent quelques rochers embarrassent aussi la navigation. Les Vaisseaux étant fréquemment dans le cas de passer entre ces écueils, & ne pouvant toujours prendre le large ou s'y maintenir, il seroit important de pourvoir à leur sûreté par le moyen proposé.

2°. J'ai observé que la méche, avec laquelle on met le feu au tonneau de poudre qui est dans le fourneau taillé dans le rocher, devoit être tendue dans les tuyaux où elle est enfermée, & qu'il falloit qu'elle fût retenue à l'extrémité de chaque tuyau par une plaque de goudron. Il est aussi à

propos que le tuyau soit assez grand , afin qu'il se trouve entre ses parois intérieurs & la méche , assez de vuide pour donner de l'air au feu de çette méche. L'air du dedans de ces tuyaux communiquera avec l'air extérieur par l'extrêmité d'en haut du tuyau le plus élevé , & quand le feu qui est à la méche , sera parvenu à une jonction de tuyau , il fera fondre le goudron qui le bouche. Voici encore une pratique qu'il convient d'ajouter. A l'extrêmité d'en haut de chaque tuyau , on fera deux petites entailles en dedans à quelques pouces de l'endroit où l'on doit appliquer le goudron , afin d'y passer un bâton , ou plutôt une petite broche de fer , à laquelle la méche sera attachée par un fil d'archal , & l'on fera une marque en dehors à cette extrêmité. En joignant ces tuyaux , on aura soin d'en mettre le bout en haut. Lorsque le goudron , qui est en haut , se fondra par le feu qui gagnera à la partie de la méche qui y répond , quand même la méche se brûleroit en cet endroit par le feu que pourroit faire le goudron , le haut de cette méche dans son tuyau sera toujours soutenue : ainsi ne tombant pas , & ne se joignant pas avec ses parties inférieures , elle ne bouchera point la communication de l'air , lequel est toujours nécessaire , afin que

H ij

la mèche continue de s'enflammer dans les endroits au-dessous , jusqu'à ce qu'elle ait gagné les tonneaux.

3°. Les tuyaux de bois , & les moyens que j'ai indiqués pour les joindre , sans que l'air y entre , & de les soutenir , de sorte que le sommet de celui , par où commence le feu , se trouve au-dessus de la surface de l'eau , exigent une certaine dépense. Ainsi je propose un autre moyen , par lequel le feu ira le long de la mèche , sans qu'il soit besoin de tuyaux. C'est aux personnes qui sont au fait de l'Artillerie & de la Chymie , de décider laquelle de ces deux méthodes sera la moins coûteuse. Le nouveau moyen , auquel on peut avoir recours , est d'avoir une mèche faite avec une composition qui brûle dans l'eau. Un bout seroit attaché au tonneau de poudre , vers son ouverture dans le goudron dont elle est bouchée. S'il y avoit plusieurs tonneaux , on attacheroit au bout de cette première mèche autant d'autres mèches qu'il y auroit de tonneaux auxquels elles aboutiroient , & le haut de cette mèche seroit fixé sur la surface de l'eau par un corps flottant , telle qu'une planche à laquelle on l'attacheroit. D'une barque , on mettroit le feu à cette extrémité , & l'on se retireroit.

Si l'endroit étoit peu profond, & qu'ainsi la méche qui nage sur l'eau, & qui joint les tonneaux, fût courte, il seroit à craindre que le feu dans la méche de cette singuliere composition, ne gagnât trop vite, ce qu'on pourra éprouver en particulier. On auroit aussi à appréhender que, quand même la méche seroit prise bien longue, ses parties venant par hazard à se toucher, le feu ne parvînt aux tonneaux avant qu'on fût retiré assez loin. Mais il est aisé de se garantir de ce danger. Pour cela, il suffit de prolonger la méche autant qu'on voudra, & de ne mettre le feu qu'à l'extrémité de cette partie prolongée. Comme il importe de la tenir bandée, de sorte que ses parties ne se rencontrent pas les unes les autres, on auroit deux ou trois pieds de longueur d'une petite chaîne de fer, à laquelle on attacheroit l'extrémité de la méche avant d'y mettre le feu. A l'autre bout de cette chaîne, on attacheroit une ficelle, & en se retirant, on laisseroit filer la ficelle autour de sa pelotte, laquelle tiendrait la méche bandée. Quand même on ne trouveroit pas d'endroit fixe pour y attacher l'autre extrémité, on pourroit se retirer de cette façon aussi loin qu'il seroit nécessaire.

H iij

Les compositions qui brûlent dans l'eau, & dont on peut faire des méches, sont connues des gens d'Artillerie & des Chymistes. Nous avons quantité de Livres qui en font différentes descriptions, & il est inutile que j'en rapporte aucune. On peut perfectionner ces compositions, & les rendre moins coûteuses. Selon les apparences, les Sçavans s'y appliqueront volontiers, lorsqu'ils les verront employées à un usage solide & intéressant, au lieu que jusqu'ici elles n'étoient que l'objet d'une frivole curiosité.

4°. J'ai dit que pour ôter (après que la mine auroit joué) ce qui pourroit rester de morceaux détachés de rochers, assez élevés pour nuire encore à la navigation, on auroit deux navires accolés, portant entr'eux un cabestan, au cable duquel on attacherait ces morceaux. Avec le cabestan, on élèveroit chaque fragment de rocher, & on le transporterait ailleurs, en faisant mouvoir le navire. Ensuite, en filant le cable, on le feroit descendre, & l'on détacherait du fragment de rocher le bout du cable. Il est bon que j'ajoute ici la manœuvre par laquelle les Ouvriers, qui seront au cabestan, sçauront quand il faut laisser devider le cable, de quel côté il faut aller, & jusqu'à quel endroit,

ce qui autrement ne pourroit être connu que par les plongeurs.

Comme entre les deux navires on a besoin d'un espace libre pour le cable du cabestan , il doit y avoir deux ou trois solives clouées d'un bout à l'autre , pour les maintenir. Or sur l'une on élèvera une piece de bois à plomb , soutenue , si l'on veut , par des appuis. Vers le haut , il y aura une poulie , sur laquelle passera une corde qui aura à un bout un poids , & dont l'autre bout ira en bas au fond. On passera un bâton à cette corde au-dessous de la poulie , afin que le poids ne descende pas plus qu'il n'est nécessaire. La corde sera roulée en pelotte , & au fond l'on mettra quelque chose de pesant , afin que cette pelotte ne remonte pas. Il sera à propos , pour qu'elle ne continue pas de se diviser en toulant , de l'enfermer dans un petit sac qu'on liera. Les gens d'en bas , tirant la ficelle , feront lever le poids , & le lâcheront ensuite. Par-là , ils avertiront ceux qui seront au cabestan. On conviendra du nombre de fois qu'on leverra le poids , pour sçavoir quand il faudra lever ou baisser le morceau de rocher , ou faire avancer le navire , & de quel côté. Je ne propose point de sonnettes , parce que le mouvement des navires rendroit la son-

H iiiij

nerie presque perpétuelle , & par conséquent inutile à sa destination.

5°. J'ajoute encore , que puisqu'il faudroit cet équipage de navires & de cabestan , pour tirer les rocs hors de la place qui doit être libre à la navigation ; dans les cas où les morceaux ne pourroient être déplacés avec des leviers , on fera fort bien de se servir de ce même équipage au commencement de toute l'opération , & qu'on en fera quitte pour les faire retirer avant que la mine joue. Il sera d'un usage bien commode , pour faire descendre au fond de l'eau , & pour faire remonter les travailleurs au besoin , car au cable de ce cabestan il peut y avoir un crochet de fer , dans lequel on passeroit un bout de cable portant une selle & des étriers , semblables à la machine dont se servent les Couvreurs , pour se suspendre aux couvertures des clochers. Ainsi , en devidant le cable du cabestan , l'homme descendroit au fond de l'eau , & quand il voudroit remonter , il en avertiroit ceux d'en haut , en levant le poids. Lorsqu'il s'agiroit de faire usage du cable pour déplacer les fragmens détachés de rocs , on mettroit à ce crochet , qui est au bas du cable , la corde nécessaire pour les envelopper.

Je proposerai dans la suite l'essai d'un nou-

veau moyen de produire des forces mouvantes, lequel pourroit être fort avantageux, s'il réussissoit.

*Le Chevalier de Rhode.*

*De Paris, le 15 Avril 1749.*

*Plan, Coquilles & Estampes.*

**P**LAN & élévation du feu d'artifice qui a été tiré à Londres à l'occasion de la Paix générale, signée à Aix-la-Chapelle le 7 Octobre 1748, & publiée à Londres le  $\frac{2}{13}$  Février 1749, gravée d'après les desseins de M. Servandoni en une Carte *in-folio*. A Paris, chez le sieur *Grossot*, rue de Braque, vis-à-vis le Café, au premier sur la porte cochere, dessiné par *Mongin*, & gravé par *Durand*. Les figures sont de *Mlle Fonbonne*. Le prix est de 25 sols.

CATALOGUE d'une collection de Coquilles, considérable par le nombre, & des plus précieuses dans le choix, qui sera divisée en plusieurs lots, & dont la vente au plus offrant & dernier enchérisseur a commencé le 21 Avril 1749 de relevée, & a été continuée les jours suivans à la même heure. Chez *Gersaint*, Marchand sur le Pont Notre-Dame, à la Pagode; *Prault*,

H v

pere , Quai de Gêvres , au Paradis , & Barrois , Quai des Augustins , à la Ville de Nevers , 1749 , in-12.

On vend conjointement avec ces Coquilles plusieurs Estampes détachées de différens Maîtres François & Etrangers , entre autres , quelques-unes de la Galerie du Luxembourg d'après Rubens , des premières épreuves , & plusieurs volumes du Cabinet du Roi ; avec plusieurs planches gravées.



## S P E C T A C L E S .

L'Académie Royale de Musique continue les représentations de l'Opera de *Nais*.

Le Concert Spirituel , executé au Louvre le jour de la Fête de la Pentecôte , 25 Mai , a commencé par un Concerto *Del Signor Martini* , qui a été suivi du beau Motet *Quare fremuerunt* , de la composition de M. Fanton , habile Maître de Musique de la Sainte Chapelle. M. Geopffem , Allemand , a joué de la Harpe , & a été fort applaudi. Un Concerto de M. Pagin a précédé *Bonum est* , fameux Motet à grand chœur de M. Mondonville.

Le nouveau Feu d'artifice du Théâtre Italien attire un grand nombre de Spectateurs. On a donné à ce Feu le nom de *Palais des Fées*.

Un jeune Acteur parut pour la première fois le 31 du mois dernier sur ce Théâtre. Il se destine à jouer les rôles d'Amans , & il paroît avoir tout ce qu'il faut pour les jouer avec succès.



## NOUVELLES ETRANGERES.

DE PETERSBOURG, le 1 Mai.

IL est arrivé de Stockholm un courier, par lequel on a appris que M. Panin, qui y réside en qualité d'Envoyé Extraordinaire de l'Impératrice, avoit déclaré au Comte de Tessin, Président du Collège de la Chancellerie du Royaume de Suède, que l'Impératrice persistoit dans la résolution de conserver une parfaite intelligence avec les Puissances voisines de la Russie; qu'elle étoit de même déterminée à ne point se mêler des affaires de l'intérieur de la Suède, mais que le bruit s'étant répandu qu'on se proposoit d'y changer la forme du Gouvernement après la mort de sa Majesté Suédoise, l'Impératrice croyoit devoir avertir que comme un pareil projet, si on venoit à l'exécuter, mettroit en danger la tranquillité du Nord, sa Majesté Impériale ne pourroit se dispenser de prendre intérêt à une affaire si importante; que par l'article VH. du Traité de Nystadt il a été stipulé expressément, que la Russie tâcheroit de s'opposer par toute sorte de voies à ce qu'il n'y eût aucune innovation dans la Régence établie & approuvée par les Etats de Suède; que cette clause avoit été confirmée par plusieurs Traités subséquens; qu'ainsi l'Impératrice ne négligeroit rien pour la faire observer. Les dépêches du même courier marquent que M. de Wind, Ministre du Roi de Dannemarck à Stockholm, a aussi annoncé au Comte de Tessin & au Comte d'Eckblad, que sa Majesté Danoise étoit dans les mêmes dispositions que l'Impératrice.

H vj

Cette Princesse étant informée que malgré l'inclination , qui doit porter des sujets à servir plutôt leur Souverain que d'autres Puissances , un grand nombre d'Esthoniens & de Livoniens ont pris parti dans des troupes étrangères , elle a fait publier qu'elle leur ordonnoit de revenir d'ici à un an dans ses Etats , sous peine d'être regardés comme désobéissans , & d'être privés du droit de Citoyens. Il est dit par le même Décret , que ceux qui voudront s'engager dans les troupes Russiennes , y seront employés d'une manière convenable à leur naissance & à leur mérite ; qu'ils peuvent compter sur le soin qu'on aura de pourvoir à leur avancement , & que lorsqu'ils desireront d'avoir leur congé , il leur sera accordé sans la moindre difficulté. On a envoyé des copies de cette Ordonnance à tous les Ministres de l'Impératrice dans les Cours Etrangères.

Le bruit du prochain retour de sa Majesté Impériale dans cette Ville ne se confirme pas. On assure au contraire , qu'ayant dessein de passer tout l'Été à Moscou , elle a donné ordre d'y construire un nouveau Palais de bois , dans lequel elle se propose de demeurer pendant cette saison.

### DE DANTZICK , le 6 Mai.

Les Commissaires , chargés par le Roi de travailler à terminer les différends survenus entre la Régence & la Bourgeoisie de cette Ville , continuent d'avoir à ce sujet de fréquentes conférences avec les Députés des Magistrats. On se flatte de trouver les moyens de régler cette affaire à la satisfaction des deux parties.

Deux mille hommes sont employés journellement à augmenter les fortifications de cette Place.

Il a été résolu d'y ajouter un ouvrage à corne , & de construire plusieurs retranchemens , tant sur le bord de la mer que le long de la Vistule.

La République a ordonné que celles de ses troupes , qui sont dans le Grand Duché de Lithuanie , se tinssent prêtes à marcher , pour renforcer celles qu'elle a fait entrer dans la Curlande. Selon les avis reçûs de ce dernier Duché , le Comte Poniatowski & M. Rosokowski , qui se sont rendus à Doblén pour exécuter une commission du Roi , y ont déjà conféré plusieurs fois avec les Députés des Etats de la Province.

Les lettres de Warsovie annoncent la mort du Comte de Tarlo , Castellan de Lublin , celle du Comte Ostrorog , Castellan de Zackeroczin , & celle de la Comtesse Douairiere de Flemming.

### DE STOCKHOLM, le 15 Mai.

Le Prince Successeur a remis au Comte de Tessin une Instruction sur la maniere, dont il veut que le Prince Gustave soit élevé. Cette instruction renferme quatorze articles , par lesquels le Prince Successeur recommande de former le cœur du jeune Prince à la piété ; de lui inspirer surtout des sentimens de douceur & d'affabilité ; de l'accoutûmer à se garantir des prédilections , contraires à la bienveillance générale qu'il doit à toutes les personnes destinées à vivre sous son obéissance ; de lui donner une connoissance exacte de la forme du Gouvernement , & des Constitutions établies en Suède ; de lui faire comprendre de bonne heure que la prospérité du Royaume dépend de la conservation des droits du Roi , & du maintien de la liberté des Etats ; de lui mettre continuellement devant les yeux les exemples des Grands Princes

qui ont gouverné la Monarchie ; de lui enseigner avec soin tout ce qui peut concerner l'art militaire ; de lui faire sentir la nécessité dont est dans cet art l'observation du bon ordre & de la discipline ; de le persuader des avantages que procure une puissante Marine ; surtout de lui apprendre à étudier dans l'Histoire la science de regner ; de lui faire connoître les véritables intérêts de la Nation, & tout ce qui peut contribuer à la rendre florissante ; de lui répéter sans cesse qu'il ne sauroit avoir trop d'attention pour la partie des sujets de l'Etat, employée à la culture des terres, & que plus il contribuera au soulagement des habitans de la campagne, plus il pourra compter sur leur affection & sur leur fidélité ; de lui faire envisager combien il est important à un Souverain, de voir, autant qu'il est possible, tout par ses yeux, & de n'avoir pour favori que son Conseil assemblé ; de l'exercer à connoître les personnes qui approchent de lui, & de lui inspirer de l'éloignement pour les médisans, pour les railleurs & pour les caractères frivoles ; de lui faire aimer la règle par celle qu'on mettra dans ses occupations & dans ses divertissemens ; de faire naître chez lui l'amour des Sciences & des Arts, & de lui représenter de quelle utilité leurs progrès sont à un Royaume.

Il se tient fréquemment des Conseils d'Etat & de guerre, & l'on continue de prendre les précautions convenables pour mettre les frontieres à l'abri de toute surprise. On songe aussi à prévenir les desseins des mal intentionnés, qui pourroient, s'il survenoit une guerre, vouloir en profiter pour troubler la tranquillité intérieure de l'Etat. En conséquence, on a envoyé ordre dans les Provinces d'y exécuter divers arrangemens pris à ce sujet.

Le Roi a disposé d'une place de Conseiller dans le Conseil Royal de la Chancellerie, en faveur de M. Oelrich, & a accordé un brevet de Lieutenant Colonel au Baron Charles de Sparre.

M. Jean d'Utfall, Amiral de Suède, & Chevalier de l'Ordre de l'Épée, est mort à Carelsroon le 22 du mois dernier.

Par un Rescrit que le Roi a envoyé à tous ses Ministres dans les Cours Etrangères, sa Majesté déclare qu'elle a eu un sensible déplaisir d'apprendre qu'on ait osé accuser dans des écrits publics le Comte de Tessin, d'être le Chef d'un parti qui se feroit formé dans le Royaume, & qui auroit intention d'y introduire après la mort du Roi le Gouvernement despotique; que sa Majesté regarde une fausseté si grossière avec d'autant plus d'indignation, qu'elle est pleinement convaincue des sentimens de ce Ministre; que d'ailleurs aucun Suédois ne peut être soupçonné d'un pareil dessein, & que pour ces raisons sa Majesté ordonne à chacun de ses Ambassadeurs, Envoyés & autres Ministres, de communiquer son Rescrit à la Cour près de laquelle il réside, afin qu'une calomnie si odieuse soit pleinement détruite.

Le Comte de Tessin en même tems leur a écrit, qu'ayant l'honneur d'être Membre du Sénat; il étoit uni de cœur & d'intérêt avec cet auguste Corps pour défendre le dépôt sacré de la liberté, & que les allégations contraires, semées par des calomnieux, étoient si destituées de toute vraisemblance, qu'il n'y auroit répondu que par un parfait mépris, si l'on n'avoit pas affecté de les faire inserer dans plusieurs Gazettes & dans divers Journaux.

Le 28 Avril, le Roi tint un Chapitre de l'Ordre des *Séraphins*. Le Prince Successeur, accom-

pagné des Chevaliers de cet Ordre , ainsi que de ceux de l'Ordre de l'Épée & de l'Ordre de l'Étoile du Nord , se rendit le même jour à l'Église de Ridderholm , & y assista à l'Office , après lequel ce Prince dîna en public avec les Commandeurs des trois Ordres.

Sa Majesté a nommé son Envoyé Extraordinaire auprès du Roi de la Grande Bretagne , le Baron Charles Othon d'Hamilton , Chancelier & Chevalier de l'Ordre de Sainte Anne. Le tems du départ de ce Ministre n'est pas encore fixé , & il ne le sera que lorsqu'on aura été informé de la nomination du Ministre Anglois qui viendra en cette Cour , où depuis deux ans il n'en a point résidé de la part de sa Majesté Britannique.

Les Lettres de Warsovie marquent que les troupes Russiennes , commandées par le Général Lieven , continuent de traverser la Lituanie , pour se rassembler , partie sur les frontieres du Duché de Curlande , & partie sur celles de la Livonie. On a appris par ces Lettres la mort du Comte Siemowski , Castellan de Wielun.

### DE COPPENHAGUE , le 17 Mai.

Le 26 du mois dernier , le Roi se rendit au nouveau Holm , & sa Majesté y vit les quatre Vaisseaux de guerre , destinés à la conduire en Norwege , lesquels se mirent le lendemain en rade. Leurs Majestés dînèrent le 28 chez la Reine Douairiere , & elles partirent l'après-midi pour Fredensbourg.

Incessamment le Comte de Lynar , Chambellan du Roi , un de ses Conseillers Privés , & son Envoyé Extraordinaire auprès de l'Impératrice de Russie , prendra la route de Pétersbourg.

## ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 19 Mai.

Ces jours-ci, M. Lanczinski, Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie, a eu de l'Impératrice Reine une audience particulière, dans laquelle il a communiqué à cette Princesse quelques dépêches, qu'il avoit reçues de Moscou par un courier extraordinaire. Le Baron de Ceis-mar reçut des mains de l'Empereur le 30 du mois dernier, au nom du Cardinal de Rohan, l'Investiture des Fiefs que ce Cardinal, en qualité d'Evêque de Strasbourg, possède dans l'Empire. Leurs Majestés Impériales firent le même jour la revue du Régiment d'Infanterie de Maximilien de Hesse, qui depuis quelque tems est cantonné dans les environs de cette Ville.

Deux Bataillons de celui de Molck se sont mis en marche le 29, pour aller prendre des quartiers dans la Haute Autriche. Il a passé ici cent cinquante hommes de recrues pour le Régiment de Betlem, qui est en garnison à Prague. On vient de publier diverses Ordonnances du Conseil Aulique de guerre, concernant la discipline des troupes.

Le projet du feu Feldt-Maréchal Comte de Khevenhuller, pour augmenter les fortifications de cette Capitale, sera exécuté dans peu, & M. Bohm, Ingénieur général, en aura la direction.

Le Feldt-Maréchal Prince de Lichtenstein doit se rendre en Bohême, afin de visiter l'artillerie qui est à Budeweiss, & dans quelques autres Places de ce Royaume. Avant-hier, le Comte Charles Palfy, Général de Cavalerie, & le Baron de Phi-

libert, Lieutenant Feldt-Maréchal, arriverent de Moravie.

On a appris que les Etats de Transilvanie s'étoient séparés, après avoir remis aux Commissaires de l'Impératrice Reine un Mémoire des griefs dont se plaignent les habitans de cette Principauté.

DE BERLIN, le 17 Mai.

Un courier, arrivé de Silésie, a rapporté que le Roi avoit fait le 2 de ce mois la revue des Régimens d'Infanterie de Schultz & de Kreytzen, & le lendemain celle des Régimens de Lestewirz & de Buddenbroeck; que le 4 sa Majesté étoit partie de Breslau; qu'elle s'étoit rendue à Oppelen & à Neiff, & qu'en passant à Ohlau, elle y avoit fait la revue du Régiment d'Infanterie de Hautchar-moy & de celui de Cuirassiers de Rochau.

Le Margrave de Brandebourg Schwedt a dépêché M. de Mengden, Gentilhomme de sa Chambre, pour informer les deux Reines, que la Margrave étoit accouchée le 4 d'un Prince.

Sa Majesté a chargé le Baron de Kniphausen d'une commission auprès du Roi de Suède.

Depuis quelques jours, le Prince Frédéric Eugène de Wirtemberg est en cette Cour, & l'on confirme qu'il entrera au service du Roi.

## ESPAGNE.

DE MADRID, le 14 Mai.

Don Raymond de Ferran de Viosca , Grand Alcade de Tarragone , a été nommé Ministre du Criminel de l'Audience de Catalogne. Le Roi a accordé le Régiment d'Infanterie de Brabant à Don Joseph Werner , Colonel Réformé ; une Compagnie dans le Régiment des Gardes Espagnoles à Don Fernand de Prado , Lieutenant des Grenadiers , & la Lieutenance Colonelle du Régiment de Dragons de Numance à Don Felix Rocca de Malferrit , Lieutenant Colonel Réformé.

Ces jours derniers , Don Barthelemi Ladron de Guevara , Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté , & ci-devant Gouverneur de Cadix , mourut en cette Ville , âgé d'environ cinquante-quatre ans.

DE CADIX, le 7 Mai.

Il est entré dans ce Port un Navire nommé le *Saint Martin* , qui revient de l'Amérique , & qui , outre une cargaison considérable de sucre & de tabac , a rapporté deux cens cinquante mille piastres. On a sçu par l'équipage de ce Bâtiment , que la Flotte de la Vera Cruz étoit arrivée à la Havane , le 22 du mois de Février , sous l'escorte du Vaisseau de guerre le *Lyon* , qui avoit à bord quinze cens vingt-six mille pièces de huit pour le Roi , & neuf millions cent six mille pour le compte des particuliers ; douze mille marcs de vaisselle d'argent , deux mille balles de cochenille & huit cens tonneaux d'Indigo. En joignant ce chargement à celui des autres Bâtimens de la Flotte , le

## 1888 MERCURE DE FRANCE.

tout monte à près de vingt-six millions de pièces de huit. L'Amiral Regio doit ramener avec son Escadre cette Flotte en Europe, & comme il se proposoit de mettre à la vo le le 20 du mois dernier, on l'attend ici dans le courant du mois de Juin. On compte que le Chef d'Escadre Spinola arrivera aussi dans quelque tems avec deux Vaisseaux de guerre, sur lesquels on a embarqué à Cartagène une somme considérable.

### I T A L I E.

DE MALTE, le 4 Mars.

**T**Out ce qu'on publie en Europe de la prétendue crainte où l'on est ici d'une prochaine entreprise des Turcs contre cette Isle, est sans fondement. Les Chevaliers & les Habitans sont dans une parfaite sécurité à cet égard; on est instruit que cette Isle n'a rien à appréhender de la part de l'Empire Ottoman, & quand même elle seroit attaquée, elle seroit en état de résister à toutes les forces navales de cette Puissance.

L'Escadre Hollandoise, commandée par le Contre-Amiral Lynslager, laquelle a fait voile des Isles d'Ourle le 19 du mois de Janvier dernier, a été obligée par les vents contraires, de relâcher à l'Isle de Tenedos, ainsi qu'à Negrepont & à Sciro. Elle est entrée dans ce Port le 28 du mois dernier.

DE GENÈS, le 12 Mai.

Les Bâtimens, armés pour donner la chasse aux Barbaresques, mirent à la voile le 29 du mois dernier au soir, mais un vent forcé de Sud s'étant

Élevé pendant la nuit, ils furent obligés de rentrer dans ce Port. Ils en sont sortis de nouveau le 2 de ce mois, & ils sont allés croiser dans le Golfe de la Spécie.

Il s'est tenu ces jours-ci un Conseil, dans lequel on a examiné les moyens de rétablir le crédit de la Barque de Saint Georges. On parle de plusieurs changemens avantageux au commerce, & de l'établissement d'un chemin qui conduira directement à Parme.

Don Jote h de Castagnos, Commissaire Ordonnateur des Guerres, & ci-devant Intendant de l'armée du Roi d'Espagne en Italie a reçu de Madrid un ordre de régler avec le Commissaire, nommé par l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, les comptes des dépenses faites par les deux Puissances pour les prisonniers de guerre respectifs. Un Colonel Suisse, au service de la Majesté Catholique, est venu ici pour faire des recrues, & le Directeur de la Poste d'Espagne doit lui remettre vingt-cinq mille piastres.

Il vient d'arriver un avis que les Rebelles de l'Isle de Corse sont rentrés dans le devoir, & qu'ils se sont soumis à la République aux conditions qu'il plaira à Sa Majesté Très-Chrétienne de leur imposer.

## GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 22 Mai.

LE Roi & la famille Royale partirent le 17 de ce mois pour le Château de Kensington. On attend ici dans peu le Prince Charles de Lorraine, & on lui a préparé pour son logement le Palais de Somerset. Sa Majesté a nommé Che-

valiers de l'Ordre du Bain , les Lieutenans Généraux Mordaunt , Howard , Powlett , & M. de Sackville.

Les Seigneurs ont passé le Bill qui ordonne de prendre sur le fond d'Amortissement , les sommes nécessaires pour acquitter les Billets du Bureau de la Marine. Ils ont approuvé les changemens faits au Bill concernant les Freres Unis de Moravie , & ils ont lû pour la seconde fois celui dont l'objet est d'assûrer l'exécution des Loix contre les voleurs. Dans une de leurs dernières séances , ils firent la seconde lecture du Bill pour réunir en un seul Acte tous ceux qui regardent le service de la Flotte.

La Chambre des Communes a fait quelques changemens au Bill , par lequel il est défendu d'introduire dans la Grande Bretagne des broderies , dentelles & galons d'or & d'argent , fabriqués en Pays étranger. Il a été résolu d'accorder une paye à un certain nombre de Matelots au-delà de ceux qui sont actuellement employés , afin de pouvoir , sans nuire au commerce , équiper avec plus de diligence les Vaisseaux du Roi , lorsqu'il sera nécessaire.

M. Castres doit se rendre à Lisbonne en qualité d'Envoyé Extraordinaire du Roi , & M. Georges Crowle a été choisi par Sa Majesté pour y exercer les fonctions de Consul.

Le Duc de Modene est arrivé le 19 : le lendemain , il alla saluer le Roi à Kensington.

On dit que le Roi nommera Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiere , le Prince Georges , le Roi de Dannemarck , le Duc de Bedford , le Comte d'Harrington , le Lord Gower , & le Comte de Sandwich.

DE LA HAYE, le 23 Mai.

Lorsque le Prince Stathouder se rendit le 2 de ce mois à l'Assemblée des Etats de Hollande & de West-Frise, il leur représenta qu'il les avoit sollicités très-instamment, de trouver le plutôt qu'il seroit possible, les moyens de suppléer aux Fermes abolies, & qu'il les avoit invites à examiner, si entre les mesures qu'il conviendrait de prendre pour cet effet, on ne pourroit point songer à l'établissement d'une Capitation; qu'il ne leur avoit point fait cette proposition, dans le dessein d'anticiper sur les délibérations de leur Assemblée, mais uniquement pour indiquer l'espece de taxe, qui, ayant le moins besoin d'être affermée, étoit la plus conforme aux inclinations des habitans; qu'il s'étoit attendu que ces considérations auroient réveillé l'attention des Etats, & qu'ils n'auroient point perdu de tems ni épargné aucun soin pour terminer une affaire, qui dans les conjonctures présentes devoit être leur principal objet; que cependant le succès n'a point répondu à ses espérances; qu'il auroit fort souhaité pouvoir se dispenser de faire ces réflexions; qu'il s'abstenoit de les étendre, & qu'il passoit sous silence plusieurs choses qui pouvoient se dire sur cette matiere; mais que ne voulant pas être responsable du tort que la lenteur des délibérations des Etats, sur une matiere si importante, causoit à la République, il n'avoit pû se taire plus long-tems; que comme long-tems avant la suppression des Fermes, les habitans désiroient unanimement de se voir délivrés des vexations qui accompagnoient souvent la perception des im-

pôts , on avoit vû paroître , aussi tôt après que les Fermiers avoient été congédiés , plusieurs projets dont la plupart tenoient à établir une taxe par tête , que par l'ardeur avec laquelle chacun avoit fourni différentes vûes pour contribuer à perfectionner ces projets . Son Altesse avoit été confirmée dans l'opinion que le zèle pour la patrie n'étoit point éteint dans les cœurs ; qu'il ne se présentoit que deux moyens de remplacer le produit des Fermes : le premier , d'établir la Capitation indiquée ci-dessus ; le second , de faire percevoir par des Collecteurs les impôts ci-devant affermés ; que Son Altesse s'étoit fait donner sur ces deux taxes les éclaircissmens nécessaires ; que depuis long tems il avoit été tracé sous ses yeux un plan de Capitation sur les familles ; que Son Altesse l'auroit remis il y a plusieurs mois aux Etats pour l'examiner , mais qu'elle avoit été jusqu'à présent détournée d'en faire usage , par la crainte de donner occasion à plus de négligence dans l'exécution de la taxe provisionnelle ; qu'il étoit tems de se défaire de cette appréhension , & de rétablir enfin un ordre fixe dans la perception des revenus publics ; que cette raison obligeoit Son Altesse de soumettre à l'examen des Etats le plan d'une Capitation générale sur les familles par classes , & l'esquisse d'un projet pour lever par voye de Collecte les impôts ci-devant affermés , afin que leurs nobles & grandes Puissances pussent se déterminer en faveur d'un de ces deux moyens ; que Son Altesse , ignorant auquel de ces deux plans les Etats donneroient la préférence , ne jugeoit point à propos de discuter les avantages ni les inconvéniens de l'un & de l'autre , & qu'elle laissoit à leurs nobles & grandes Puissances , à décider lequel des deux dans les présentes

tes circonstances , seroit le moins onéreux pour la Province & pour ses habitans ; qu'elle ne pouvoit se dispenser de demander que les délibérations sur ce sujet fussent incessamment entamées , & qu'on terminât l'affaire aussi diligemment que le requeroit la nécessité pressante où l'on se trouvoit ; surtout qu'il ne fût causé par ces délibérations aucun délai ni empêchement à la perception de la taxe provisionnelle , qui ne peut & ne doit prendre fin qu'après l'établissement d'une taxe stable ; que si les Etats se déterminoient en faveur du projet de faire percevoir par des Collecteurs les impôts ci-devant affermés , Son Altesse prioit leurs nobles & grandes Puissances d'examiner s'il ne seroit pas convenable de soulager le petit peuple , par une diminution des impositions sur les denrées qui servent le plus communément à sa nourriture , & de faire en sorte que les pauvres pussent avoir le chauffage , principalement les tourbes , à plus bas prix.

Ce Prince est parti avec la Princesse de Nassau ; le Comte de Buren & la Princesse Caroline , pour aller passer quelque tems au Château de Leo.





## FRANCE.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E Roi tint le 25 du mois dernier à Versailles un Chapitre de l'Ordre du Saint Esprit, & nomma Chevalier de cet Ordre le Duc de Huefcar, ci-devant Ambassadeur du Roi d'Espagne en cette Cour. Sa Majesté se rendit ensuite à la Chapelle du Château, & après avoir entendu la Messe, elle reçut Chevaliers le Duc de la Valliere, le Marquis de Sassenage, le Comte de Mailly, le Baron de Montmorency, le Marquis de Souvré & le Marquis de Chalmazel, qui avoient été nommés dans le Chapitre du 2 Février de cette année. Les trois premiers eurent pour pareins le Maréchal Duc de Belle-Isle & le Duc d'Ayen. Les pareins des trois derniers furent le Marquis de Matignon & le Maréchal de Clermont-Tonnerre.

Le 24, pendant la Messe du Roi, l'Evêque de Poitiers prêta serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté.

M. de Machault, Contrôleur Général des Finances, a été fait Ministre d'Etat.

Sa Majesté a nommé le Marquis d'Avrincourt, son Ambassadeur auprès du Roi de Suède.

Elle signa le 18 le Contrat de mariage du Comte de Carcado, Brigadier, Colonel du Régiment de Bresse, qui épouse la Demoiselle Poncet de la Riviere.

Le 5 de ce mois, Fête du Saint Sacrement, le Roi accompagné de Monseigneur le Dauphin, de Mesdames de France, & de ses principaux Offi-

ciers, se rendit à l'Eglise de la Paroisse, où Sa Majesté entendit la grande Messe, après avoir assisté à la Procession. La Reine, accompagnée de Madame la Dauphine & de Madame Adelaïde, se rendit à la Paroisse, & Sa Majesté y entendit la même Messe.

Le Roi a accordé le Régiment d'Infanterie de Bourbon, vacant par la Promotion du Comte de Vaux au grade de Maréchal de Camp, à M. de Broc, ci-devant Colonel du Régiment d'Infanterie d'Aunis, & Sa Majesté a disposé en faveur de M. de Poulin, Capitaine réformé, à la suite du Régiment de Cavalerie de Bourbon, de la place de Colonel, qui étoit destinée à M. de Broc, dans le Régiment des Grenadiers de France.

Le Roi a nommé le Comte de Maulevrier, Lieutenant Général de ses armées, pour aller résider à Parme, en qualité de son Ministre Plénipotentiaire auprès de l'Infant Don Philippe.

Sa Majesté a reçu les Dispenses du Pape, qui permettent au Prince de Conty, de prendre possession du Grand Prieuré de France.

Le Roi a donné l'agrément de la Capitainerie des Chasses de la Varenne du Louvre, au Prince de Soubise.

Le Marquis de Paulmy d'Argenson, Ambassadeur du Roi auprès du Corps Helvétique, eut l'honneur de prendre congé de Sa Majesté le 30 du mois dernier, & il se dispose à partir incessamment pour se rendre à Soleure.

M. de Wernick, qui a résidé en France avec caractère de Ministre du Prince des Deux Ponts auprès du Roi, est revêtu du même caractère par le Duc de Wirtemberg.

Le Duc d'Orléans a donné le Gouvernement de Beaugency, au Baron de Bouillon, Lieutenant.

Colonel, & Major du Régiment de Chartres.

Le 4, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens cinq livres; les Billets de la première Lotterie Royale, à cinq cens quatre-vingt-six; & ceux de la seconde à cinq cens cinquante-neuf.



### MARIAGES ET MORTS.

**L**E 13 Mai, Pierre-Antoine *Bourgeois*, Seigneur de Boynes, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, épousa Marguerite-Catherine *Parat*, fille de Jérôme-Louis *Parat*, Seigneur de Montgeron, Traisneau, le Coudrai & autres lieux, Receveur Général des Finances de Lorraine & Barrois, & de Marie-Antoinette *Dumas*.

Il est fils d'Etienne *Bourgeois*, Secretaire du Roi honoraire, Seigneur de Boynes, la Motte & autres lieux, & de feuë Helene *Francini*. Le mariage a été célébré à Montgeron, près Villeneuve Saint Georges, avec dispense de l'Archevêché & le consentement du Curé de la Paroisse de S. Roch.

Le 29, René de Gallard de Bearn, Marquis de *Brassac*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épousa dans l'Eglise Paroissiale de Saint Roch Marie-Anne-Catherine *Morin*, fille de feu Jean-Gabriel *Morin*, & de Catherine Françoise *Bouotte*, demeurant ordinairement au Havre-de-Grace, Paroisse de Notre-Dame.

Le Marquis de *Brassac* est fils de feu Alexandre de Gallard de Bearn, Comte de *Brassac*, & de Marie . . . . de Foulle de Pruneaux; petit-fils d'Alexandre de Gallard & de Charlotte de la Rochefoucault; arrière-petit-fils de Louis de Gallard & de Marie de Ranconnet; & arrière-petit-neveu

de Jean de Gallard de Bearn , Comte de Brassac ,  
 Conseiller d'Etat , Capitaine de cent Hommes  
 d'Armes , Gouverneur de Nanci & de la Lorraine ,  
 puis de Saintonge & d'Angoumois , Ministre d'E-  
 tat , Chevalier des Ordres du Roi , Sur-Intendant  
 de la Maison de la Reine , & Ambassadeur à Rome  
 auprès du Pape Urbain VIII.

Le 10 Avril, Geneviève Magdeleine de Rasilli ,  
 veuve de René du Tertre, Marquis de Montalais, ci-  
 devant Capitaine dans le Régiment du Roi , In-  
 fanterie , mourut âgée de 56 ans, au Château du  
 Tertre en Anjou. Elle avoit été la seconde femme  
 de René du Tertre , qui en premières nœces avoit  
 épousé N. de Froulai , sœur du feu Comte de Frou-  
 lai , Ambassadeur du Roi à Venise , de N. du  
 Froulai , Evêque du Mans , & du Bailli de Frou-  
 lai, Ambassadeur de la Religion de Malte en France.

Elle étoit fille de Gabriel , Marquis de Rasilli ,  
 sous-Gouverneur des Enfans de France , les Ducs  
 de Bourgogne , d'Anjou & de Berri , qui avoit  
 laissé douze enfans , cinq garçons & sept filles ;  
 sçavoir , 1°. le Marquis de Rasilli , mort Colonel  
 du Régiment de son nom ; 2°. le Marquis de  
 Rasilli , ci-devant Guidon de la Gendarmerie , &  
 Lieutenant général de la Province de Touraine ;  
 3°. le Comte de Rasilli , Lieutenant général des  
 Armées du Roi , Capitaine Commandant du troi-  
 sième bataillon des Gardes Françaises ; 4°. N. de  
 Rasilli , marié à Loudun ; 5°. Frere N. de Rasilli ,  
 Chevalier Profès de Malthe , mort à Tours. Des  
 sept filles , la premiere mariée à N. de Mongon ;  
 la seconde , veuve de N. de Marconnai ; la troisié-  
 me , qui donne lieu à cet article , mariée à René  
 du Tertre , Marquis de Montalais ; la quatrième  
 morte mariée à N. de Boiragon , & les trois autres  
 Religieuses aux Ursulines de Tours.

La Marquise de Montalais ne laisse que deux filles; la première mariée à N. de Lancro, & la seconde à N. du Teilleuil.

La Maison de Railli est une des plus considérables de la Touraine, par la Noblesse de son origine. Ses Armes sont d'argent à trois Fleurs de Lys de gueules, posées comme celles de France, ayant pour supports deux Anges drapés de gueule.

Le 12, François Bellanger, Prêtre du Diocèse de Lisieux, & Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, mourut en cette Ville, dans la soixante-deuxième année de son âge.

Il étoit né dans la Paroisse de Saint Gervais d'Asniere Diocèse de Lisieux, & avoit fait une étude particulière de la Langue Grecque qu'il possédoit parfaitement. Une Société de Libraires se proposant de donner au Public une Traduction de *l'origine des Antiquités Ecclésiastiques de Bingham*, Ouvrage écrit en Anglois, s'étoit adressé à lui, & cette Traduction étoit poussée à plus de moitié. Il avoit eü aussi quelque part dans les feuilles Périodiques de l'Abbé des Fontaines, & les morceaux qui contiennent quelque érudition ancienne, sont tous de lui. Ses Ouvrages sont :

*Les Antiquités Romaines de Denis d'Halicarnasse, traduites en François.*

*Liber Psalmorum, vulgata editionis, cum notis, in quibus explicatur ritus, occasio & argumentum cujusque psalmi, dilucidatur sensus litteralis, paucis attingitur sensus mysticus de studio & opera U. E. S. F. P. D. F. B. P. L.* Ces lettres initiales signifient *Unius à sacra Facultatis Parisiensis Doctoribus, Francisci Bellanger, Presbiteri Lexoviensis.*

*La Théologie astronomique, ou démonstration de l'existence & des attributs de Dieu, par l'examen & la*

*description des Cieux , traduite de l'Anglois de M. Guillaume Derham.*

*Les Vies des Hommes Illustres , omis par Plutarque , au nombre de huit , sçavoir: Enée, Tullus Hostilius , Aristomene , Tarquin l'ancien , L. Junius Brutus , Gelon , Cyrus , Jason , traduites de l'Anglois de Thomas Rowe. Ces huit Vies composent un volume , imprimé à la suite des Vies de Plutarque , traduites par M. Dacier.*

*Histoire d'Herodote , traduite en François , avec un grand nombre de notes & d'éclaircissements sur les endroits les plus difficiles. Ouvrage manuscrit que l'Auteur étoit sur le point de donner au Public, & dont on attend l'impression avec beaucoup d'impatience. Quelques amis de l'Auteur nous ont assuré que les notes seules , dont nous venons de parler , pouvoient remplir plusieurs volumes.*

Le 13 , Marguerite-Louise du Boisgelin de Cucé , épouse de Louis-René Sénéchal , Chevalier , Marquis de Carcado , mourut dans ses terres âgée de 76 ans. Elle laisse deux enfans , qui sont N. Marquis de Carcado , Lieutenant général des Armées du Roi , & N Comte de Carcado , Brigadier & Colonel du Régiment d'Infanterie de Bresse.

Le même jour , Jean-Jacques Olier , Chevalier , mourut , & fut inhumé à S. Sulpice.

Le 14 , Marie-Charlotte du Buiffon , veuve de Hugues Desnots , Ecuyer , Seigneur de la Mothe Saint Lié , Bourgy , Malaife , & autres Lieux , premier Fauconnier de feu S. A. R. Monsieur , mourut à Paris , & fut inhumée à Saint Eustache.

Le 21 , Gabriel-Thibaut de la Carte , ayant Brevet de Mestre de Camp de Dragons , Chevalier des Ordres Militaires de Saint Louis & de Notre-Dame du Mont Carmel , mourut , âgé de 85 ans , & fut inhumé à Saint Roch.

Le 24, Angélique de Plenneville, épouse de René du Hallai, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, mourut dans sa trente-deuxième année, & fut inhumée à Saint Eustache. Un très-excellent caractère soutenoit en elle les graces les plus touchantes, qu'enrichissoient toutes sortes de talens agréables. Elle possédoit les Langues Italienne & Espagnole, & touchoit parfaitement du clavecin, au jugement de nos plus grands Maîtres, & de ceux d'Italie, qui l'ont entendue. Plusieurs Poètes l'ont célébrée dans leurs Ouvrages, & les six premiers volumes des Amusemens du cœur & de l'esprit contiennent plusieurs éloges d'elle. Nous ne craignons point d'exceder les bornes de cet article, en rendant à sa mémoire un hommage que l'on s'est tant de fois empressé de lui offrir pendant sa vie.

Le même jour, Marc-Antoine Fron de Beauvoir de Saint Aulaire, Marquis de Lanmary, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, son Ambassadeur auprès du Roi de Suede, & ci-devant grand Echançon de France, mourut à Stockholm, dans la soixantième année de son âge. Voyez le Mercure de Janvier de cette année, article de la promotion des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit.

Le 27, Antoinette de Rians, Baronne de la Brosse & de Notonville, mourut à Paris, & fut inhumée à Saint Etienne du Mont.

Le 29, Françoise-Félicité Colbert, épouse d'André Joseph d'Oraison, Marquis d'Ancezune, & de Coudoulet, Comte de Sefanne, Baron de Tort, Seigneur de Chufelan, de Cabrietes, & autres Lieux, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut, âgée de 50 ans, sur la Paroisse de Saint Sulpice, & fut transportée aux Filles de Saint Thomas de la rue Vivienne, pour y être inhumée.

Le même jour, *Françoise Borio*, épouse de *Joseph-François Water*, Comte de *Lutzembourg*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & ci-devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, mourut, âgée de 26 ans, & fut inhumée dans l'Eglise Paroissiale de *Sainte Marie-Magdeleine* de la Ville-l'Evêque.

Le 30, *Françoise Roussel*, veuve de *Christophe Ferapy Dusieux*, Chevalier de l'Ordre Militaire de *Saint Louis*, mourut, âgée de 70 ans, & fut inhumée à *Saint Sulpice*.

*Charlotte de Cailhou de Signac*, Religieuse de la *Visitation* de *Sainte Marie*, est morte dans le Convent de *Saint Denis*, âgée de 69 ans. Elle étoit fille de *Charles de Cailhou de Signac*, Premier Ecuyer de *S. A. S. Henri de Bourbon*, Duc de *Verneuil*, Prince légitimé de France, & de *Jeanne de Gallois de Vaudricourt*, Dame d'honneur de *Charlotte Seguiet*, Duchesse de *Verneuil*. La Maison de *Signac* est une des anciennes du *Poitou*, & a des alliances avec celles de *Lusignan*, de *Frottier*, de *Chateignier* & de *Mauléon*.

Le premier Mai, *Louis-Sébastien Castel de Saint Pierre*, Marquis de *Crevecoeur*, ci-devant Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & Premier Ecuyer de feu *S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans*, mourut, âgé de 50 ans.

Il avoit épousé le 8 Février 1720 *Marie-Anne Fargés*, fille puînée de *N. Fargés*, & avoit été reçu en survivance de la Charge de Premier Ecuyer de *S. A. R.* en Octobre 1722.

Il étoit fils de *Louis-Hyacinthe de Castel de Saint Pierre*, Baron de *Crevecoeur*, Premier Ecuyer de *S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans*. *Louis-Hyacinthe* étoit second fils de *Charles de Castel*,

Grand Bailli du Cotentin , & Gouverneur de Valogne. La mere de Louis Sébastien étoit Magdeleine Gigault de Bellefond , sœur de la Maréchale de Villars. Il étoit petit-fils de N. du Castell de Saint Pierre , & de N. fille de Henri-Robert aux Epauls , Seigneur de Sainte Marie du Mont , & Chevalier des Ordres du Roi.

Le 2 , Charles-Philippe de Moubenault d'Engli , Associé de l'Académie Royale des Belles-Lettres , & Auteur du Journal de Verdun , mourut , âgé de 52 ans , & fut inhumé dans l'Eglise du Temple.

Le 4 , le Pere Baudory , de la Compagnie de Jesus , l'un des Professeurs de Rhétorique du Collège de Louis le Grand , mourut à Paris , âgé de 40 ans.

Le 6 , Paul-Louis de Lévis , Marquis de Leran , Brigadier des Armées du Roi ; mourut en son Château de Leran , dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge , étant né en 1666. Il épousa par contrat du 11 Mars 1703 Marie Marguerite Thérèse de Lévis-Mirepoix , fille de Gaston Jean-Baptiste de Lévis de Lomagne , Marquis de Mirepoix , & de Magdeleine du Puy-du-Fou , dont il a eu , 1°. Gaston-Jean-Baptiste , né en 1704 , qui a épousé Jeanne Baillon , fille de François Baillon , Secrétaire du Roi , Chevalier de l'Ordre de S. Michel , dont il a plusieurs enfans. 2°. Henri , Evêque de Pamiers en 1741 , & cinq filles.

Paul-Louis étoit fils de Gaston VII de Lévis , neuvième descendant de Gaston de Lévis , premier du nom , qui fit la branche des Lévis-Leran , étant second fils de Jean I. Seigneur de Mirepoix & Maréchal de la Foi. Ce Jean eut pour bisayeul Gui de Lévis I qui se croisa contre les Albigeois avec Simon de Montfort , & conquit sur ces Héré-

riques plusieurs Terres, entre autres celle de Mi-  
repoix, qu'il a laissée à ses descendans, avec le  
titre de Maréchal de la Foi. Il étoit fils de Phi-  
lippe, Seigneur de Lévis en Hurepoix, près de  
Chevreuse, qui vivoit en 1179. Quoique Philippe  
soit le premier de cette illustre Maison, dont les  
Auteurs fassent mention, il est aisé de conjecturer  
par le rang qu'il tenoit parmi les premiers Barons,  
qu'il étoit de la plus ancienne extraction, & que  
le désordre seul & la confusion des siècles pré-  
cedens nous ont fait perdre les monumens qui de-  
voient transmettre jusqu'à nous la mémoire de ses  
ancêtres.

Le 7, Jean-Jacques *Amelot*, *Marquis de Com-  
bronde*, Baron de Châtillon sur Indre, Seigneur  
de Chaillou & autres Lieux, Commandeur des  
Ordres du Roi, & Ministre d'Etat; Honoraire  
de l'Académie Royale des Sciences, & l'un des  
Quarante de l'Académie Française, mourut, âgé  
de 60 ans, sur la Paroisse de Saint Jean en Greve,  
& fut transporté à Saint Nicolas des Champs.  
Il avoit été d'abord Avocat Général des Requêtes  
de l'Hôtel, puis Maître des Requêtes, Intendant  
de la Rochelle, Conseiller d'Etat, Intendant  
des Finances en Juin 1726, à la place de N. Ber-  
thelot de Montchêne; Ministre & Secrétaire d'E-  
tat des Affaires Etrangères le 2 Janvier 1737, &  
Surintendant des Postes au mois de Décembre sui-  
vant. Il avoit épousé en premières noces Marie-  
Gertrude Bombarde, morte le 4 Juin 1719, à  
l'âge de 22 ans, inhumée dans l'Eglise de Saint  
Nicolas des Champs, fille de N. Bombarde, Tré-  
sorier Général de l'Electeur de Bavière, dont il  
eut Anne-Marie-Pauline morte jeune; & en se-  
condes noces le 2 Février 1726, N. de Voigni,  
sœur de Jean-Marie de Voigni, Secrétaire de

Cabinet , & de Anne Mouffe de Champigné.

Il étoit fils de Michel Amelot , Seigneur de Chaillou , Maître des Requêtes , & de Philiberte Barillon , fille de Jean-Paul Barillon , Conseiller d'Etat , & Ambassadeur en Angleterre ; petit-fils de Jacques Amelot de Chaillou , mort le 20 Décembre 1699 , âgé de 83 ans , Doyen des Maîtres des Requêtes ; arriere petit-fils de Denis Amelot , Seigneur de Chaillou , mort aussi Doyen des Maîtres des Requêtes.

Denis Amelot étoit le troisième fils de Charles Amelot , Maître des Requêtes le 12 Août 1575 , de qui est sortie la branche des Amelot , Seigneurs de Gournai , qui subsiste aujourd'hui.

La Maison d'Amelot porte pour armes d'azur a trois cœurs d'or , posés deux & un , surmontés d'un soleil de même.

Le même jour , Marie-Louise de Coustard , veuve en premieres nœces de Louis-Joseph Demenant , Seigneur des Granges , & autres Lieux , & en secondes nœces de Martin de Chavigni , Comte de Blot , Seigneur de Salles , mourut dans le Convent des Hospitalieres de la rue Mouffetard , & y fut inhumée.

Le 10 , Marie Farouard , veuve de Jean Toussaint Souard de Bonnemare , Président du Bureau des Finances de Moulins , mourut à Paris , & fut inhumée à Saint André des Arcs.

Le 12 , Claude le Begue de Majainville , Abbé de l'Abbaye Royale de Marigni , Chanoine de l'Eglise de Chartres , & Conseiller de la Grande Chambre du Parlement de Paris , mourut en cette Ville , & fut inhumé à Saint Jacques du Haut-Pas.

Le 14 , Marie-Angélique Dugué , veuve de N. Marquis de la Houssaye , Lieutenant dans le Régi-

ment des Gardes Françaises , mourut sur la Paroisse de Saint Louis en l'Isle , & fut transportée aux Théatins :

Le 21 , Pierre-René *Fournier* , Seigneur de Boisfauvoyer , Conseiller du Roi , Maître d'Hôtel ordinaire de la Reine , & ci-devant Maître d'Hôtel du Roi , mourut , âgé de 65 ans , & fut inhumé à Saint Eustache.

Le même jour , Pierre *Badoire* , Docteur en la Faculté de Théologie de Paris , & Curé de l'Eglise Paroissiale de Saint Roch , en cette Ville , y deceda dans la soixante-troisième année de son âge.

Le 22 , Angélique-Marguerite *du Verguier* , veuve de Joseph , Comte de *Gournai* , Mestre de Camp de Cavalerie , mourut dans la quatre vingt-septième année de son âge , & fut inhumée le 24 à Saint Paul.

Le 23 , Louise-Henriette *de Crux* , veuve de Samuel *le Clerc* , Marquis de Juigné , Baron de Champagnac , de la Lande , de la Chapelle , Thevenot-Boded , Roche-Serrieres , Bois-rouard-du-Plessis , la Guesne de Maubuisson , de Villemorice , d'Andillon , de Belle-Fontaine , des Loges de la Cour du Bois , de Loudieres , & autres Lieux , mourut , & fut inhumée à Saint Sulpice.

Le 27 , Marie *Tirant* , veuve de Guillaume *Haillet* , Seigneur de Couronne , & autres Lieux , Lieutenant Général Criminel & de Police de la Ville de Rouen , mourut sur la Paroisse de Saint Eustache , & fut transportée aux Augustins de la Place des Victoires.

Le même jour , Marie Louise-Avoye *le Maître de Ferrières* , veuve de Marc-Antoine *de Ferris* , Seigneur de Fabregue , mourut sur la Paroisse de Saint Severin , & fut transportée aux Cordeliers.

Le premier Juin, Denis de Malbran de la Noue, Ministre du Roi à la Diète générale de l'Empire, mourut, âgé de 72 ans.

Le même jour, Geneviève le Misse, veuve de Jean-François Houdart, Secrétaire du Roi, & Contrôleur Général de la Chancellerie, mourut, & fut enterrée à Saint Denis du Pas.

Le 3, Michel-Guillaume Luthier, Seigneur de Saint Martin, Villi-le-Maréchal, & autres Lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, mourut, & fut inhumé à Saint Paul.



## ARRESTS NOTABLES.

**A** R R E S T du Conseil d'Etat du Roi, du 22 Mars, qui ordonne l'exécution de l'Edit du mois de Février 1726, sous les peines y portées, en ce qui concerne les espèces décriées & hors de cours, sans que ces peines puissent être réputées comminatoires, & qu'on puisse en espérer aucune remise ni modération.

**D** E C L A R A T I O N du Roi, donnée à Marly le 4 Mai, qui ordonne la perception d'un droit de trente sols par chacune livre de seize onces, sur tous les Tabacs étrangers qui entreront dans le Royaume pour autre destination que pour celle de la Ferme générale.

**D** E C R E T du Roi, donné à Marly au mois de Mai, portant création de dix-huit cens mille livres de Rentes au denier vingt, au principal de trente-six millions, remboursables en douze années.

**AUTRE**, donné à Marly au mois de Mai, portant suppression du Dixième établi par la Déclaration du 29 Août 1741; l'établissement d'une Caïsse générale des Amortissemens, pour le remboursement des dettes de l'Etat, & la levée du Vingtième, pour le produit en être versé dans ladite Caïsse.

**ORDONNANCE** du Roi, du 6 Mai, pour établir un cinquième Lieutenant en chaque Compagnie détachée de l'Hôtel Royal des Invalides, & fixer les appointemens de chaque Lieutenant à trente livres par mois.

**AUTRE** du 7, concernant les Spectacles des Foires de S. Laurent & de S. Germain des Prés.

**AUTRE** du même jour, portant reglement pour les Colporteurs.

**AUTRE** du même jour, qui défend les Jeux de hasard.

**AUTRE** du même jour, concernant l'interdiction des Livres prohibés, & défend les étalages de livres sur les Quais & Ponts.

**AUTRE** du même jour, concernant les Spectacles.

**AUTRE** du même jour, pour la Police des Eglises.

**ARREST** du Conseil d'Etat du Roi, du 20, qui permet aux acquereurs des Rentes créées par Edit du présent mois, de faire expédier leurs quit-

tances de finance en leur nom , ou au Porteur , au choix desdits Acquéreurs.

AUTRE du même jour , qui nomme un Trésorier & un Contrôleur de la Caisse générale des Amortissemens , établie par Édit du présent mois.

*LETTRE de M. de Launay , Chirurgien Juré à Paris , & de l'Académie Royale de Chirurgie , contenant les moyens les plus sûrs & les plus faciles pour remédier aux descentes par le secours des bandages de nouvelle méthode , que l'on peut faire tenir dans les Provinces.*

ON ne peut sans un risque évident n'avoir pas recours au bandage , lorsque l'on se sent attaqué d'une descente , soit dès le commencement pour en prévenir le progrès , soit dans la suite pour ne pas tomber dans les accidens funestes de l'étranglement , avant-coureur d'une mort aussi cruelle , qu'imprévue & précipitée.

Mais comme il s'en faut beaucoup que les personnes qui sont en Province , soient à portée du secours dont elles ont besoin ; voici la ressource que je leur offre pour s'épargner les frais d'un voyage long , & encore plus risquable.

Avec un ruban ou un fil , on prend la mesure du tour du corps , de façon que les deux bouts du ruban ou du fil viennent se joindre sur la racine de la verge.

Il faut marquer le côté de la descente , c'est-à-dire , si elle est à droite , ou si elle est à gauche ,

de quelle grosseur elle peut être , combien il y a de tems que l'on s'en apperçoit , si-elle rentre totalement , ou s'il en reste une partie. L'âge & le temperament de la personne , & enfin les exercices où l'on est employé par état ou par goût. Ces éclaircissemens une fois donnés , on s'assurera , & on aura bientôt les secours qui conviendront à la maladie , & au malade.

Il faut seulement ajouter une remarque , c'est que si il y a deux descentes, une à droite & l'autre à gauche , il faut désigner de quel côté est la plus forte , & prendre avec un ruban la distance d'une aine à l'autre. Cette mesure se mettra séparément de l'autre qui fait le tour du corps , & tiendra parfaitement bien dans la Lettre que l'on me fera tenir à mon adresse ci-jointe.

Indiquer enfin les Carosses ou les Messageries des lieux où l'on enverra ce qui sera décidé de plus utile , de plus commode & de plus avantageux.

*A. M. de Launay , Chirurgien Juré à Paris , & de l'Académie Royale de Chirurgie , cul-de-sac de l'Oratoire.*

---

**U**N Sçavant dans la Pharmacie & Chymie a fait la découverte d'un Bechique souverain , qui a la propriété de fondre & d'aténuer les humeurs engorgées dans le poulmon , & d'adoucir l'acrimonie de la lymphe par sa vertu balsamique , par conséquent dans le rhume , la coqueluche la difficulté de respirer dans l'asthme , commencée & même invetérée dans les maladies du poulmon , les toux opiniâtres. Nombre de personnes qui en ont fait usage , rendront témoignage de sa bonté , quand on voudra s'en éclaircir. A ces fins , il l'a confié & abandonné

à la veuve Mouton, Marchande Apoticaire, rue Saint Denis, vis-à-vis le Roi François, au-dessus de la rue Thevenot.

Elle donne avis qu'elle seule est en possession de ce Bechique, qui est extrêmement agréable, tant à l'odorat qu'au goût, dont la dose est de demi-once dans une tasse de thé ordinaire, pris un peu chaudement le matin à jeun, une heure avant le lever, ou même après s'être levé, & le soir en se couchant, une heure au moins après le souper.

De plus on peut le vérifier à peu de frais, & sans aucune crainte ni répugnance, puisqu'il se vend chez un Apoticaire, qui ne voudroit pas décrier sa Boutique en débitant quelque remède que ce fût, dont il ne seroit pas sûr par une heureuse réussite. La bouteille contient quatre prises, ce qui est suffisant pour en juger par le prompt soulagement; avec une seconde tout au plus, on se trouve entièrement débarrassé. Le prix est sur l'étiquette de la bouteille.

**L**ESieur *HURIAU*, Maître-ès-Arts de l'Université de Paris, donne avis au Public qu'il possède le secret de faire revivre les lettres les plus vieilles & les plus caduques, tant sur le parchemin que sur le papier. La liqueur qu'il employe à cet effet, n'agit uniquement que sur l'encre, sans gâter le parchemin ni le papier. Il en a fait plusieurs épreuves sur de vieux Titres, qui ont parfaitement réussi. Des écritures de 1300 ans, qui étoient si blanches qu'il étoit impossible d'en rien tirer, ont paru sur le champ aussi noires que si elles venoient d'être faites à l'instant, & l'on assure que pour peu qu'il reste

d'encre, si imperceptible qu'elle soit, on la découvrira aussi tôt que ledit sieur y aura imposé sa li-  
queur. Il y a toute apparence que ces écritures,  
ainsi renouvelées, se conserveront aussi long-  
tems qu'elles en avoient mis à s'altérer. Il déchif-  
fre encore les écritures les plus anciennes, gothi-  
ques ou autres, & les titres latins.

Son adresse est rue de la Parcheminerie, chez M.  
Prevôt, dans une maison neuve, vis-à-vis le passage  
de Saint Severin, la seconde allée du côté de la  
rue Saint Jacques. On voit un puits au fond de  
la cour.

*Il prie ceux qui lui écrivent, d'affranchir le port.*

### *VENTE d'un secret pour l'établissement d'une Manufacture.*

**L**E sieur Gervaise croit devoir donner avis au  
Public d'un secret qu'il a découvert pour fa-  
briquer des étoffes entièrement semblables à cel-  
les qui se fabriquent en Perse ou dans les Indes,  
& également estimables par la beauté du dessein  
& des couleurs; il ne craint point d'assurer qu'il  
est en état de donner à ces sortes d'ouvrages le  
dernier degré de perfection. Il offre de faire à ce  
sujet toutes les expériences nécessaires; & de ré-  
duire les plus clair voyans à l'impossibilité de dis-  
tinguer avec certitude les ouvrages faits aux Indes,  
d'avec ceux qui seront fabriqués par le secours du  
nouveau secret qu'il propose.

On a pensé jusqu'ici, qu'il étoit impossible en  
Europe de parvenir à la vraie composition des  
couleurs qu'on employe avec tant de succès en  
Perse ou dans les Indes; plusieurs personnes se

Sont imaginé que les principales difficultés naissent de la différente qualité des eaux, ce sont des préjugés de cette espèce qui s'opposent souvent au progrès des Arts.

En effet cette opinion paroît fondée sur différentes tentatives faites avec peu de succès par plusieurs particuliers venus des Indes. Comme ils ne connoissoient pas la manière de perfectionner les couleurs, & qu'ils n'étoient pas exactement instruits de la main d'œuvre, leurs ouvrages ont toujours été bien inférieurs en qualité à ceux qui se fabriquent dans les Indes; ces Entrepreneurs n'ont pû atteindre qu'à la médiocrité, & ont persuadé, pour justifier leur ignorance, que la différente qualité des eaux ne permettoit pas d'aller plus loin.

Mais il est facile de développer les véritables causes qui ont pû accréditer un pareil préjugé; il en est des Manufactures des Indes comme de celles qui sont établies dans d'autres pays; chaque ouvrier a son district, sa tâche particulière à remplir, mais il ne voit point au de-là; le travail de l'un est essentiellement différent de l'autre, & c'est la réunion de ces divers travaux faits par des ouvriers qu'un seul objet occupe séparément, qui forme ces ouvrages parfaits, singulièrement admirables par les nuances & la vivacité des couleurs.

Mais le Chef de la Manufacture connoit seul la véritable composition des couleurs qu'il faut employer, c'est en lui seul, pour ainsi dire, que réside la plénitude du secret, il est l'ame de tout le corps, & il dirige avec une connoissance certaine les opérations d'une infinité d'ouvriers qui agissent en aveugles & presque machinalement. Or il n'est pas étonnant que des gens, qui n'avoient été employés que comme de simples ouvriers dans les

Manufactures des Indes; qui ne connoissoient bien que la portion d'ouvrage qui leur avoit été confiée, & n'avoient sur le reste que des idées confuses & peu exactes; il n'est pas étonnant, dit-on, que ces particuliers, revenus ensuite en Europe, n'ayant pu y établir de bonnes Manufactures des ouvrages dont il s'agit. Le défaut de lumières & de connoissances les mettoit absolument hors d'état de donner à leurs ouvrages le degré de perfection & de beauté qui fait rechercher avec tant d'empressement les Perles & les Indiennes.

L'Auteur du nouveau secret offre de faire toutes les épreuves convenables pour justifier ce qu'il avance relativement à la certitude de ses connoissances. Il n'ignore pas les sages Reglemens qui interdisent en France le commerce des Indiennes & des Toiles peintes; les Sujets d'un État si florissant, & qui trouvent dans leur patrie des étoffes remarquables par leur goût & par leur beauté, ne doivent point négliger & sacrifier tant d'avantages pour payer cher l'industrie des étrangers. Mais qu'il soit permis au sieur Gerwaise de dire que l'établissement dans le Royaume d'une Manufacture de toiles entièrement semblables aux Perles & aux Indiennes, pourroit être aussi d'une utilité infinie, par rapport aux Isles de France pour la consommation des cottons & des toiles qui s'y fabriquent. On en peut juger par le profit considérable qu'ont produit differens établissemens dans le même genre, formés en Hollande & en Angleterre, quoique cependant les ouvrages qu'on y fabrique ne soient point sortis de la médiocrité, & n'ayent rien de comparable à la beauté des Perles & des Indiennes.

Personne n'ignore qu'en général les Manufactures sont la gloire de la Nation, elles méritent

ſingulièrement d'être protégées , lorsque leur établiffement n'entraîne pas des frais trop onéreux , lorsque les marchandises qu'on y fabrique ſont rares dans leur eſpece ; & que leur débit ne peut manquer de produire un bénéfice conſidérable. Celle dont il s'agit réuniroit tous ces avantages ; les travaux qui aſſurent la perfection des ouvrages ſont & ignorés en Europe , & la qualité des ouvrages qui y ſeroient fabriqués , attireroit en France l'argent des étrangers.

L'Auteur du ſecret s'engage envers tous ceux qui pourroient obtenir la permission de former avec lui une pareille entrepriſe , ou qui pourroient légitimement traiter de la vente de ſon ſecret , de les convaincre de ſa nouveauté & de ſa beauté par des expériences infaillibles. Il offre de prouver qu'il poſſede pleinement le ſecret de faire tenir les couleurs ſur la toile , que toutes ces couleurs ſoutiennent le ſavonnage & leſſive auſſi parfaitement que celles des Indes ; il a auſſi les rouges foncés & les nuances par teintes de différens degrés & par dégradation , juſqu'au couleur de roſe , ainſi que les violets , les gris-de-lin & le pourpre , & même les verts & le jaune , plus ſtables que ceux des Indes.

Ceux qui voudront traiter de la vente de ce ſecret , s'adreſſeront à M. *Gervaiſe* , chez M. le Duc d'Aumont , en ſon Hôtel , rue de Beaune , à Paris , en affranchiſſant les ports.



---

# APPROBATION.

Par ordre de Monseigneur le Chancelier le second volume du *Mercur de France* du mois de Juin 1749. A Paris le premier Juillet 1749.

BONAMY.

---

## T A B L E.

|                                                                                 |     |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES en Vers & en Prose.                                    |     |
| Séance publique de l'Académie Royale des Sciences, tenue le 16 Avril dernier,   | 3   |
| Vers à M. le Duc de Caumont,                                                    | 27  |
| Lettre d'un Militaire au sujet d'un nouvel Hôtel-Dieu dans l'Isle des Cygnes,   | 28  |
| Épître à M. * * *,                                                              | 39  |
| Réflexions diverses,                                                            | 41  |
| Caprice,                                                                        | 43  |
| Remarques au sujet d'une Dissertation sur la Rage, par M. de Sauvages,          | 45  |
| Le Lacet, Fable,                                                                | 50  |
| Lettre de D. * * *, Religieux Bénédictin de Clugny, à D. R. du même Ordre,      | 53  |
| Ode sur la Paix,                                                                | 71  |
| Lettre écrite à Mlle M. S. C.                                                   | 76  |
| Vers à Mlle Gauffin,                                                            | 85  |
| Lettre à M. Remond de Sainte Albine,                                            | 86  |
| Horoscope à Mlle N. * *,                                                        | 88  |
| Rêve à Mlle de . . . ,                                                          | 91  |
| Vers trifillabiques à Mlle Coquelin,                                            | 93  |
| Remarque sur un endroit de la Description de Paris par M. Piganiol de la Force, | 97  |
| Bouquet à Iphise,                                                               | 100 |

|                                                                                 |     |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----|
| L'Amour, Idylle,                                                                | 103 |
| Épître au chien de Mad. H ** ,                                                  | 107 |
| Vers à Mlle de * * * , la veille de son mariage,                                | 109 |
| Mots des Logogryphes du premier volume de<br>Juin,                              | 110 |
| Enigmes & Logogryphes,                                                          | 111 |
| Nouvelles Littéraires, des Beaux-Arts, &c.                                      | 116 |
| Séance publique de l'Académie Royale des Scien-<br>ces de Toulouse,             | 151 |
| Additions au Mémoire sur les moyens de détruire<br>les rochers,                 | 170 |
| Plan, Coquilles & Estampes,                                                     | 177 |
| Spectacles,                                                                     | 178 |
| Nouvelles Etrangères,                                                           | 179 |
| France, Nouvelles de la Cour; de Paris, &c.                                     | 194 |
| Mariage & Morts,                                                                | 196 |
| Arrêts notables,                                                                | 206 |
| Lettre de M. de Launay, Chirurgien, sur des<br>Bandages d'une nouvelle méthode, | 208 |
| Béchuque souverain,                                                             | 209 |
| Secret de faire revivre les lettres les plus vieilles<br>& les plus caduques,   | 210 |
| Vente d'un autre secret pour l'établissement d'u-<br>ne Manufacture,            | 212 |

---

De l'Imprimerie de J. BULLOT.













